



**BANQUE
ROYALE DU
CANADA
RAPPORT
ANNUEL
2012**



APERÇU DE RBC

La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) et ses filiales exercent leurs activités sous la marque RBC. Elle est la plus importante banque au Canada au chapitre de l'actif et de la capitalisation boursière et l'une des plus importantes banques à l'échelle mondiale au chapitre de la capitalisation boursière. Elle est l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord et offre, à l'échelle mondiale, des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services de gestion de patrimoine, des services d'assurance, des services aux investisseurs et des services bancaires de gros. Nous comptons environ 80 000 employés à temps plein et à temps partiel au service de plus de 15 millions de particuliers, d'entreprises, de clients du secteur public et de clients institutionnels au Canada, aux États-Unis et dans 49 autres pays.



- Pour de plus amples renseignements, visitez le site rbc.com.
- Pour consulter notre rapport annuel en ligne, visitez le site rbc.com/ra2012 (aussi disponible pour les appareils mobiles).

TABLE DES MATIÈRES

Solidité de notre rendement	1
Solidité de nos activités	2
Message du chef de la direction	4
Message du président du Conseil	8
Rapport de gestion	9
Rapports et états financiers consolidés	98
Glossaire	193
Administrateurs et haute direction	197
Principales filiales	198
Renseignements à l'intention des actionnaires	199

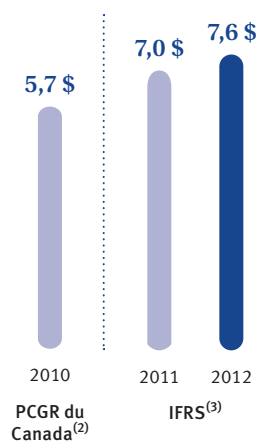
Se reporter à notre glossaire pour obtenir les définitions de termes utilisés dans le présent document.

SOLIDITÉ DE NOTRE RENDEMENT

Nous consolidons notre position de chef de file au Canada, en renforçant notre présence à l'échelle internationale de manière sélective et en générant de solides résultats. Notre solidité financière, notre stratégie à long terme qui a fait ses preuves et la diversité de nos activités favorisent notre succès continu.

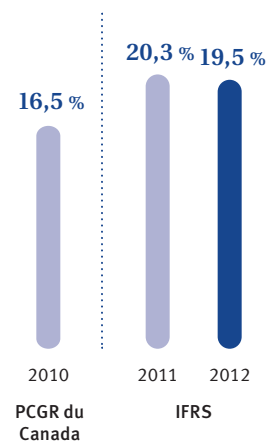
BÉNÉFICES SOLIDES

Bénéfice net⁽¹⁾
(en milliards de dollars canadiens)



CROISSANCE RENTABLE

Rendement des capitaux propres⁽¹⁾



(1) Données liées aux activités poursuivies.

(2) Principes comptables généralement reconnus du Canada

(3) Normes internationales d'information financière

Numéro 1 au Canada

et accroissement de la part de marché

Croissance ciblée

aux États-Unis et dans certains autres marchés internationaux

Diversité

des activités

Solidité et stabilité

de la situation financière

VISION

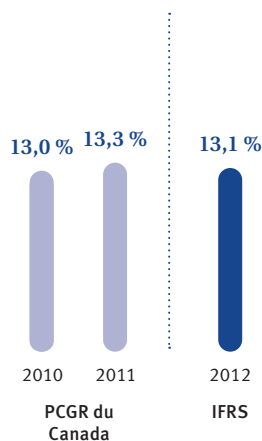
Toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients.

VALEURS

- › **Service**
Excellence du service aux clients et aux collègues.
- › **Esprit d'équipe**
Travailler ensemble pour réussir.
- › **Responsabilité**
Responsabilité personnelle pour un rendement élevé.
- › **Diversité**
Diversité visant la croissance et l'innovation.
- › **Intégrité**
Confiance inspirée par l'intégrité dans toutes nos actions.

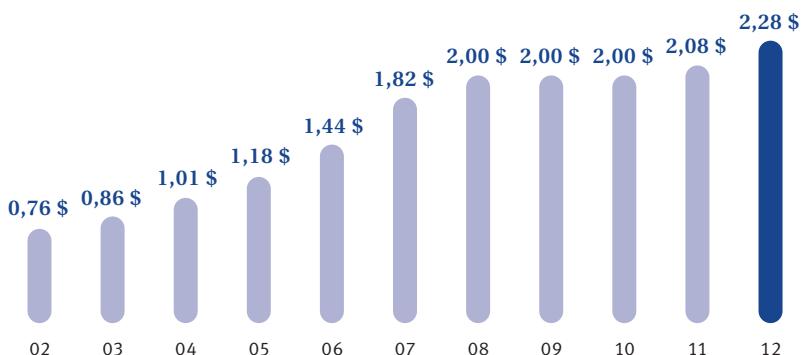
SOLIDITÉ FINANCIÈRE

Capital de première catégorie⁽¹⁾



OFFRIR DE LA VALEUR À NOS ACTIONNAIRES

Dividendes déclarés par action



(1) Présenté sur une base consolidée.

Le présent rapport annuel contient des déclarations prospectives au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada. Les lecteurs sont priés de ne pas accorder une confiance sans réserve à ces déclarations prospectives, puisque de nombreux facteurs de risque pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent de façon importante des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives. Des renseignements additionnels au sujet de nos déclarations prospectives et des facteurs de risque sont fournis à la section intitulée Mise en garde au sujet des déclarations prospectives du rapport de gestion.

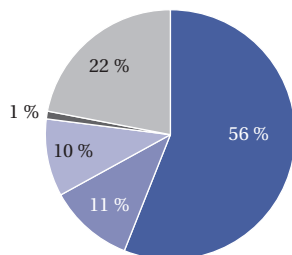
SOLIDITÉ DE NOS ACTIVITÉS

SERVICES BANCAIRES AUX PARTICULIERS ET AUX ENTREPRISES

GESTION DE PATRIMOINE

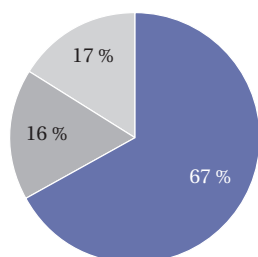
BÉNÉFICES DE 2012 PAR SECTEUR D'EXPLOITATION ⁽¹⁾

- Services bancaires aux particuliers et aux entreprises
- Gestion de patrimoine
- Assurances
- Services aux investisseurs et trésorerie
- Marchés des Capitaux



REVENUS DE 2012 PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE ⁽¹⁾

- Canada
- États-Unis
- Autres pays



Constante augmentation de la part de marché rentable du chef de file sur le marché canadien

Le secteur **Services bancaires aux particuliers et aux entreprises** offre une large gamme de produits et des services financiers à des particuliers et à des entreprises. RBC est la plus importante banque de détail au Canada. Nous offrons également des services bancaires transfrontaliers dans les Antilles et aux États-Unis.

Faits saillants pour 2012

- Augmentation des bénéfices de 9 %, rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 31,5 %
- Marge nette d'intérêt de 2,86 %
- Croissance des volumes (prêts et dépôts) dans le secteur Services bancaires canadiens de 8,4 % par rapport à l'exercice précédent, un résultat bien supérieur à la moyenne de notre groupe d'entreprises homologues
- Ratio d'efficacité de 46,9 %, une amélioration par rapport à 47,3 % pour l'exercice précédent dans le secteur Services bancaires canadiens
- Nomination à titre de meilleure banque de détail nord-américaine (2012 Retail Banker International Awards)
- Plus important réseau d'interdistribution parmi le groupe canadien d'entreprises homologues (Ipsos-Reid)
- Prix pour la qualité du service et les gammes de produits dans les principaux secteurs d'activité au Canada
- Annonce d'un accord relatif à l'acquisition des activités canadiennes de financement automobile et de dépôt d'Ally Financial Inc.

En route vers le succès

- Tirer parti de notre position de chef de file au Canada
- Renforcer nos capacités de vente au Canada
- Éliminer des charges et réinvestir pour l'avenir
- Tirer parti de l'innovation et de la technologie pour offrir aux clients une expérience unique dans les Antilles et aux États-Unis

Une des principales sociétés de gestion de patrimoine et de gestion d'actifs à l'échelle mondiale

Le secteur **Gestion de patrimoine** regroupe les services offerts aux clients fortunés et aux clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé partout dans le monde, avec les services fiduciaires, les services bancaires et des solutions en matière de placement, de crédit et de gestion de patrimoine, tout en offrant des services de gestion d'actifs aux particuliers et aux institutions.

Faits saillants pour 2012

- Augmentation de 10,1 % des biens administrés et des biens sous gestion
- Sixième société de gestion de patrimoine à l'échelle mondiale en termes de biens sous gestion ⁽²⁾
- Premier rang parmi les sociétés de conseils en matière de patrimoine détenues par des banques au Canada pour la sixième année consécutive ⁽³⁾
- RBC Gestion mondiale d'actifs continue d'être un chef de file du secteur pour ce qui est des primes de rendement ⁽⁴⁾
- Chef de file du marché des ventes de fonds de placement à long terme du secteur, accaparant plus de 23 % du marché au cours des 12 derniers mois ⁽⁵⁾
- Augmentation des actifs aux États-Unis malgré des conditions difficiles
- Conclusion de l'acquisition des activités de banque privée de Coutts, la division de gestion de patrimoine de The Royal Bank of Scotland Group, en Amérique latine, dans les Antilles et en Afrique

En route vers le succès

- Mettre en place des services de gestion mondiale d'actifs de premier rang
- Élargir notre part du marché des clients à valeur nette élevée ou très élevée
- Tirer parti des forces et des capacités de RBC et de RBC Gestion de patrimoine

⁽²⁾ Palmarès Global Private Banking KPI Benchmark 2012 de Scorpio Partnership

⁽³⁾ *Investment Executive* 2012 Brokerage Report Card

⁽⁴⁾ Lipper Fund Awards 2012 (Won Best Overall Fund Group, Best Bond Fund Group)

⁽⁵⁾ Institut des fonds d'investissement du Canada (au 30 septembre 2012)

⁽¹⁾ Les montants représentent les activités poursuivies et excluent les Services de soutien généraux.

Nous répondons aux besoins de nos clients, qu'il s'agisse de clients de petite ou grande envergure, de particuliers ou de sociétés, de grandes entreprises ou d'institutions, par l'entremise de nos différents secteurs d'exploitation, dans plusieurs secteurs géographiques. L'étendue de nos produits et de nos services, ainsi que notre expertise, nous permettent d'offrir à nos clients les services de la plus haute qualité possible afin de répondre à tous leurs besoins financiers.

ASSURANCES

Un chef de file sur le marché avec un large éventail de produits et un solide réseau de distribution

Le secteur **Assurances** offre un vaste éventail de produits d'assurances vie, maladie, habitation, automobile et voyage, ainsi que des produits d'accumulation d'actifs à des clients au Canada qui sont à la recherche de produits individuels ou collectifs. Nous offrons également des services de réassurance à des clients partout dans le monde.

Faits saillants pour 2012

- Augmentation des bénéfices de 19 %, rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 46,8 %
- Obtention de notes records pour les catégories « Likelihood to Recommend » (« susceptible de recommander ») et « Ease of Doing Business » (« faciliter les affaires »)⁽¹⁾
- Amélioration de l'efficacité de notre réseau de distribution au moyen de la rationalisation des processus
- Intégration de nos succursales de vente au détail d'assurance et de notre équipe de vente en un nouveau réseau de ventes afin d'offrir de meilleures solutions fondées sur la prestation de services-conseils
- Conclusion d'ententes avec de nouvelles contreparties à l'échelle mondiale afin d'accroître nos activités

En route vers le succès

- Améliorer l'efficacité de notre réseau de distribution et approfondir les relations clients
- Faire en sorte que nos clients puissent plus aisément faire affaire avec nous
- Tirer parti d'occasions dans certains marchés internationaux dans le but d'accroître nos activités de réassurance

(1) Market Probe Canada (au 31 juillet 2012)

SERVICES AUX INVESTISSEURS ET TRÉSORERIE

Classement parmi les dix meilleures sociétés de services de garde internationaux offrant aux clients une expérience intégrée

Le secteur **Services aux investisseurs et trésorerie** offre des services de garde internationaux et d'administration de fonds, ainsi qu'une gamme de produits et de services intégrés aux investisseurs institutionnels à l'échelle mondiale. Nous offrons également des services de gestion de la trésorerie, de correspondants bancaires et de financement des opérations commerciales, ainsi que des services de gestion des liquidités et du financement.

Faits saillants pour 2012

- Conclusion de l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans les services de garde : dénomination sociale modifiée par RBC Services aux investisseurs
- Classement au premier rang mondial des sociétés de service de garde (*Global Investor*, 2012) et nomination à titre de société de services de garde de l'année au Canada (Custody Risk Americas Awards)
- Prix de l'agent des transferts de l'année et de l'administrateur de fonds de l'année, Luxembourg (Custody Risk European Awards, 2012)

En route vers le succès

- Tirer parti de la réputation et de la solidité financière de RBC pour conclure de nouvelles affaires et favoriser la croissance
- Tirer parti de la gestion de patrimoine et des capacités des marchés des capitaux de RBC
- Bénéficier des tendances sectorielles et démographiques favorables à long terme

MARCHÉS DES CAPITAUX

Une des principales banques d'investissement de l'Amérique du Nord avec une présence de choix à l'échelle mondiale

Le secteur **Marchés des Capitaux** offre un large éventail de produits et de services comprenant des services à la grande entreprise et des services de banque d'investissement, des services de montage de titres de participation et de prêts, des services de distribution, ainsi que des services de structuration et de négociation aux sociétés ouvertes et privées, aux investisseurs institutionnels, aux gouvernements et aux banques centrales.

Faits saillants pour 2012

- Augmentation des bénéfices de 22 % et rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 13,5 %
- Classement au 10^e rang des plus grandes banques d'investissement par revenu net⁽²⁾
- Plus importante hausse en ce qui a trait à la part de portefeuille des services de banque d'investissement parmi les 25 plus grandes banques mondiales (de 1,8 % à 2,5 % en un an)⁽²⁾
- Classement au 10^e rang pour les revenus tirés des prêts à l'échelle mondiale, soit une progression par rapport au 14^e rang en 2011⁽²⁾
- Nomination à titre de « meilleure banque d'investissement au Canada » en titres de participation, titres d'emprunt et fusions et acquisitions⁽³⁾

En route vers le succès

- Renforcer notre position de chef de file au Canada
- Élargir et renforcer les relations clients aux États-Unis
- Tirer parti de nos forces et de nos capacités de base au Royaume-Uni, en Europe et en Asie
- Optimiser le recours au capital pour générer un rendement élevé des actifs et des capitaux propres ajusté en fonction des risques

(2) Dealogic (janv. – sept. 2012)

(3) *Euromoney*

MESSAGE DU CHEF DE LA DIRECTION

Dans l'ensemble de nos secteurs d'exploitation, cette année nous avons accru nos parts de marché, consolidé nos relations avec les clients, établi de nouvelles relations et investi dans des activités solides au Canada et ailleurs dans le monde.

Je suis fier de la place qu'occupe RBC aujourd'hui et enthousiaste quant à notre avenir au sein des services financiers mondiaux : notre rendement pour 2012 a été soutenu malgré une conjoncture difficile, nos secteurs d'exploitation connaissent une croissance et nous avons effectué des progrès notables dans l'exécution de notre stratégie à long terme.

Notre confiance tire sa source de la vigueur de la marque que nous avons établie. La position de chef de file que nous détenons de longue date au Canada nous procure une assise solide nous permettant de croître au pays et dans des marchés ciblés aux États-Unis et à l'échelle mondiale. Nos employés dévoués méritent chaque jour le privilège d'être le premier choix de nos clients grâce aux conseils judicieux qu'ils leur offrent afin de les aider à atteindre leurs objectifs financiers.

Rendement record en 2012

Nous avons enregistré un bénéfice record de 7,5 milliards de dollars pour l'exercice, soit une hausse de 1,1 milliard, ou 17 %, par rapport à l'exercice précédent. Sur la base des activités poursuivies, notre bénéfice de 7,6 milliards de dollars s'est accru de 9 %, ce qui témoigne de la capacité de notre modèle d'affaires diversifié à générer un bénéfice. Ces résultats reflètent les bénéfices records enregistrés dans les secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Marchés des Capitaux et Assurances.

Le bénéfice dilué par action s'est établi à 4,93 \$ (4,96 \$ sur la base des activités poursuivies) et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est élevé à 19,3 % (19,5 % sur la base des activités poursuivies), ce qui représente une hausse en comparaison de 18,7 %. Notre ratio du capital de première catégorie est demeuré solide à 13,1 %.

Au cours de l'exercice, nous avons accru notre position de chef de file et poursuivi la mise en œuvre de notre stratégie de croissance à long terme tout en maintenant une gestion du risque prudente et un contrôle discipliné des coûts. Dans l'ensemble de nos secteurs d'exploitation, nous avons accru nos parts de marché, consolidé nos relations avec les clients, établi de nouvelles relations et investi dans des activités solides au Canada et ailleurs dans le monde.

Afin d'améliorer notre efficacité, nous avons géré nos coûts de façon très active par rapport à la croissance de nos revenus, pour être en mesure de réinvestir nos économies dans nos activités et accroître notre rendement financier et notre capacité d'adaptation dans un contexte de croissance économique plus lente.

Notre position de capital est très solide aujourd'hui grâce à l'approche prudente que nous avons adoptée dans la gestion du capital au cours des derniers exercices, compte tenu des conditions de marché difficiles et de l'évolution de la réglementation, y compris les nouvelles exigences prévues par l'accord de Bâle III qui entreront en vigueur pour les banques canadiennes en janvier 2013. Nous avons avec succès réduit notre profil de risque et accru notre liquidité du bilan.

Notre solidité financière demeure un avantage concurrentiel clair dans le contexte actuel et nous donne la souplesse nécessaire. Lorsque nous prenons des décisions quant à l'utilisation du capital, notre priorité est de procurer des rendements solides à nos actionnaires, tout en trouvant l'équilibre idéal entre l'investissement dans nos secteurs d'exploitation, le remboursement du capital à nos actionnaires et la réalisation d'acquisitions ciblées pour une croissance à long terme.

Au cours de l'exercice, nous avons annoncé deux hausses du dividende, qui ont totalisé 11 %, et nous avons mis en place un programme de rachat d'actions pour 2013.

Plus tôt au cours de l'exercice, nous avons conclu la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis, pour un montant de 3,6 milliards de dollars US, et nous avons effectué avec succès la transition de nos clients vers notre nouvelle plateforme de services bancaires transfrontaliers aux États-Unis.

En avril, nous avons annoncé notre rachat de la participation de notre coentrepreneur dans nos services de garde internationaux et d'administration de fonds, pour un montant de 1,0 milliard de dollars. Cette transaction place RBC parmi les 10 principaux prestataires de services aux investisseurs institutionnels et complète la gamme de nos activités liées à la gestion de patrimoine et aux marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Nous croyons que nous pouvons tirer profit de la réputation, de la marque et de la solidité financière de RBC pour créer davantage de valeur.

RÉSULTATS RECORDS

pour l'exercice et dans trois de nos secteurs d'exploitation



« L'exercice 2013 comportera des défis pour l'industrie et pour l'économie en général, mais je suis persuadé que RBC continuera d'offrir une valeur à nos clients, à nos actionnaires, à nos employés et à nos collectivités. Nous avons pour cela la stratégie, les valeurs et les personnes qu'il nous faut. »

GORDON M. NIXON
Président et chef de la direction

En octobre, nous avons convenu d'acquérir les activités canadiennes de financement automobile et de dépôt d'Ally Financial Inc., ce qui fera de nous un chef de file dans ce secteur. Cet investissement de 1,4 milliard de dollars (déduction faite des capitaux excédentaires)⁽¹⁾ permettra d'exercer nos activités de financement automobile à plus grande échelle et de soutenir notre objectif d'être le premier fournisseur de services financiers au Canada.

Nous avons atteint nos objectifs financiers pour l'exercice en termes de croissance du bénéfice par action, de rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, de ratios du capital et de ratio de distribution. Nous avons généré un rendement total pour les actionnaires sur trois ans se situant dans le second quartile, et un rendement total pour les actionnaires sur cinq ans se situant dans le quartile supérieur.

Stratégie ciblée

Bien que les conditions de marché au cours des dernières années aient forcé plusieurs de nos concurrents à modifier leur parcours, nos objectifs stratégiques à long terme sont demeurés identiques :

- Au Canada, être le chef de file incontesté en matière de prestation de services financiers;
- À l'échelle mondiale, être un chef de file en matière de prestation de solutions liées aux marchés des capitaux et à la gestion de patrimoine;
- Dans des marchés cibles, être un chef de file en matière de prestation de services financiers choisis reposant sur nos forces principales.

Nous maintenons le cap et nous investissons dans des activités qui sont axées sur nos clients, qui génèrent de bons rendements et qui font croître la valeur de l'entreprise.

Au Canada, où nous réalisons plus des deux tiers de nos revenus, nous occupons une position de chef de file bien établie et nous

(1) Sous réserve de certaines conditions de clôture et en incluant les capitaux excédentaires, l'opération se soldera par une contrepartie totale se situant entre 3,1 et 3,8 milliards de dollars, selon le montant du dividende prélevé par le vendeur avant la conclusion de l'opération. L'opération devrait se conclure au premier trimestre de l'année civile 2013.

ciblons des occasions d'accroître encore davantage notre part de marché et d'augmenter nos revenus plus rapidement que ceux du secteur, ainsi que notre bénéfice net. Nous prévoyons y arriver en tirant parti de la solidité de notre réseau de distribution, en consolidant nos relations avec les clients, en maintenant notre gestion des coûts et le caractère concurrentiel de nos prix, en offrant une valeur aux clients à l'aide d'un personnel diversifié et dévoué et en investissant dans une technologie qui avantage nos clients.

À l'extérieur du Canada, nous portons notre attention sur les groupes les plus importants où nous pouvons tirer parti de nos forces, soit les clients disposant d'un avoir net élevé, les grandes entreprises et les clients institutionnels aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans d'importants centres d'affaires émergents comme Singapour et Hong Kong. Cette clientèle apprécie notre expertise, notre présence à l'échelle mondiale ainsi que nos antécédents en matière de stabilité.

La vigueur de notre marque constitue le fondement de notre stratégie de croissance. Non seulement la marque RBC est-elle plus forte que jamais au Canada, mais à l'échelle mondiale, elle est devenue synonyme d'intégrité, de solidité et de sécurité. Comme le système bancaire canadien est largement reconnu comme étant le plus solide du monde, notre identité canadienne nous procure un avantage concurrentiel formidable dans le contexte actuel.

Avantage concurrentiel important

L'incertitude continue de planer sur l'économie mondiale et notre industrie. La crise de l'endettement qui touche des États souverains en Europe et la détérioration de son secteur bancaire se poursuivent, tandis que l'incertitude touchant les questions fiscales et réglementaires affecte les perspectives aux États-Unis. Dans les économies développées, nous observons un désendettement de la part des consommateurs. Les projections d'une faible croissance de l'économie pèsent sur les marchés boursiers et contribuent à prolonger la faiblesse des taux d'intérêt. Bien que l'économie et le marché de l'emploi au Canada aient relativement bien tiré leur épingle du jeu, les marchés de l'habitation ont montré des signes d'affaiblissement, comme nous l'avions d'ailleurs prévu. Malgré les changements dans les marchés de l'habitation et les niveaux d'endettement des consommateurs au Canada, nos portefeuilles de prêts de détail sont bien gérés et demeurent solides.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires tiré des activités poursuivies de

19,5 %

Hausse annoncée du dividende trimestriel en 2012 de

11 %

NOS OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Au Canada, être le chef de file incontesté en matière de prestation de services financiers

À l'échelle mondiale, être un chef de file en matière de prestation de solutions liées aux marchés des capitaux et à la gestion de patrimoine

Dans des marchés cibles, être un chef de file en matière de prestation de services financiers choisis reposant sur nos forces principales

67 %

de nos revenus proviennent du Canada ⁽¹⁾

Malgré ces défis, RBC dispose des atouts concurrentiels, du personnel et de la stratégie nécessaires pour croître et prospérer.

Au Canada, notre banque de détail est la plus importante et la plus rentable. Dans chacun de nos principaux secteurs, nous occupons la première ou la deuxième place au titre des parts de marché, et nous entendons consolider notre position en élargissant nos parts de marché et en augmentant nos bénéfices plus rapidement que notre groupe d'entreprises homologues. Grâce au plus vaste réseau de distribution, à la plus large gamme de produits et de services, à nos compétences reconnues en matière d'innovation et de technologie, ainsi qu'à la taille et à l'envergure de notre entreprise qui nous permettent d'améliorer notre efficacité, RBC jouit d'un élan solide. Nous sommes bien positionnés pour obtenir une performance supérieure à celle du marché dans le secteur des services bancaires aux particuliers et aux entreprises.

Le secteur Gestion de patrimoine occupe aussi manifestement une position de chef de file au Canada. Nous sommes le plus important gestionnaire de patrimoine, offrant à nos clients des services complets en matière de solutions de placement, de fiducie et d'assurance; nous avons aussi accru notre part de marché à l'égard des clients disposant d'un avoir net élevé et nous comptons continuer sur cette voie. Nous sommes également le plus important gestionnaire d'actifs au pays : nous occupons le premier rang comme gestionnaire de fonds communs de placement de détail et nous figurons parmi les trois principaux fournisseurs pour ce qui est des clients institutionnels. Nous cherchons à accroître notre position de chef de file dans la gestion d'actifs et dans les marchés des clients disposant d'un avoir net élevé et très élevé grâce aux conseils judicieux de nos spécialistes et aux meilleurs produits offerts, à notre réseau de distribution inégalé, à notre approche privilégiant le client avant tout et à notre capacité à offrir aux clients des solutions de premier plan à l'échelle de la Banque.

Nos activités d'assurance constituent l'une des plus importantes compagnies d'assurance canadiennes détenues par une banque. Leur force est alimentée par la marque RBC, par une gamme considérable de produits et par des capacités de distribution supérieures. Le pointage le plus élevé jamais obtenu auparavant dans les sondages portant sur la satisfaction de notre clientèle témoigne de notre volonté à simplifier l'expérience des clients lorsqu'ils font affaire avec nous, tout en améliorant notre efficacité.

Nos Services aux investisseurs et trésorerie, qui représentent un nouveau secteur d'exploitation au sein de RBC, ont été créés afin de mieux répondre aux besoins de nos clients institutionnels au Canada et à l'échelle mondiale. Ce secteur dispose aussi d'une base solide au pays, RBC Services aux investisseurs étant le plus important dépositaire au Canada.

Nous remportons régulièrement des prix pour notre savoir-faire et pour l'excellence de notre service à la clientèle. Nous sommes bien positionnés pour croître au Canada au moyen de notre gamme exceptionnelle de produits et de services.

Le secteur Marchés des Capitaux est la plus importante banque d'investissement canadienne, en plus d'exercer des activités ailleurs dans le monde sur une base ciblée. Nous continuons d'accroître avec succès notre position de chef de file et d'obtenir une plus grande part de marché au Canada par la consolidation de nos relations, en prêtant davantage à nos clients de façon stratégique et par le développement d'offres de produits multiples, tout en effectuant une gestion prudente des coûts.

À l'extérieur du Canada, nous sommes présents dans les secteurs où nous pouvons miser sur les forces de nos activités canadiennes pour croître de façon rentable.

Le secteur Gestion de patrimoine est une société de gestion de patrimoine mondiale de premier plan qui gère des actifs croissants. Bien que nos perspectives soient influencées par l'incertitude des marchés et la faiblesse des taux d'intérêt, nous sommes en bonne position par rapport à notre groupe d'entreprises homologues pour bénéficier de la reprise lorsque celle-ci surviendra. Là où nos concurrents à l'échelle mondiale font face à des défis en matière de capital, nous offrons nos services à leurs clients et embauchons les gens les plus talentueux. Nous comptons accroître nos services de gestion mondiale d'actifs à l'interne et au moyen d'acquisitions stratégiques, et notre secteur de gestion de patrimoine continue d'attirer des clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé grâce à une bonne gestion des relations, à des services et des conseils de classe mondiale et à la réputation de RBC en matière de sécurité et de stabilité.

Notre division des Services bancaires dans les Antilles exploite la deuxième banque en importance dans les Antilles anglaises. Nos résultats continuent de refléter la faiblesse de la conjoncture économique dans la région. Toutefois, nous sommes d'avis que cette région demeure attrayante pour RBC et nous sommes convaincus que notre solide position concurrentielle sous-jacente et nos récents investissements visant à améliorer notre efficacité opérationnelle porteront ses fruits lorsque la conjoncture s'améliorera.

Les Services aux investisseurs et trésorerie sont en bonne position pour accroître leur clientèle à l'extérieur du Canada. De plus en plus, les investisseurs institutionnels partout dans le monde cherchent des fournisseurs qui conserveront leurs actifs de façon sécuritaire, maximiseront leurs liquidités et répondront à leurs besoins en matière de règlement et de présentation de l'information.

(1) Les montants comprennent les activités poursuivies et excluent le secteur Services de soutien généraux.

NOS OBJECTIFS FINANCIERS

Nous visons à maximiser le rendement pour les actionnaires par l'atteinte d'un rendement total pour les actionnaires se situant dans le quartile supérieur à moyen terme (de 3 à 5 ans), ce qui reflète notre point de vue à plus long terme sur l'atteinte d'un rendement financier solide et constant.

	RÉSULTATS DE 2012		ATTEINTS
	Activités poursuivies	Données consolidées	
➤ Croissance du bénéfice dilué par action de 7 % +	9 %	18 %	✓
➤ Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 18 % +	19,5 %	19,3 %	✓
➤ Ratios de capital élevés (ratio du capital de première catégorie ⁽¹⁾ , capital-actions ordinaire de première catégorie ⁽¹⁾)	s.o.	13,1 %, 10,5 %	✓
➤ Ratio de distribution cible de 40 % à 50 %	45 %	46 %	✓

Évaluer les progrès réalisés par rapport à nos objectifs à moyen terme visant le rendement total pour les actionnaires

(1) Accord de Bâle II

Grâce à notre solidité et à notre stabilité, nous nous taillons une place de plus en plus importante à l'échelle mondiale, offrant nos services à des institutions financières, des fonds souverains, des compagnies d'assurance, des gestionnaires d'actifs, des fonds de couverture et des caisses de retraite de premier rang.

Le secteur Marchés des Capitaux a renforcé considérablement sa position à l'échelle mondiale avec comme objectif de figurer parmi les dix plus importantes banques d'investissement, et sa part de marché dans les services traditionnels de banque d'investissement augmente plus rapidement que toute autre banque dans le monde. Les États-Unis représentent notre deuxième marché, et nous y avons d'ailleurs accru considérablement notre part de marché – à tel point qu'au cours de l'exercice, nos revenus provenant des États-Unis ont dépassé ceux du Canada. Au Royaume-Uni, en Europe et en Asie, à la suite de la réduction des activités de plusieurs concurrents à l'échelle mondiale, nous avons su gagner la confiance de clients qui, autrefois, constituaient la chasse gardée des plus grands placeurs pour compte mondiaux. Au cours des dernières années, nous avons modifié la composition de nos activités, autrefois davantage centrées sur la négociation, afin de prêter davantage et d'offrir plus de services de banque d'investissement traditionnels. Nous avons également pris des mesures énergiques pour réduire le risque et éliminer les actifs complexes du bilan. Le secteur Marchés des Capitaux est devenu l'une des banques d'investissement les plus solides, sécuritaires et rentables à l'échelle mondiale. Nous avons constitué les meilleures équipes, nous avons structuré efficacement notre bilan et nous nous sommes taillé une réputation en matière de conseils, d'exécution et de disponibilité pour nos clients lorsque ceux-ci traversent des périodes difficiles. Nous croyons que ces forces nous positionnent favorablement pour une croissance continue.

Unis par notre vision et nos valeurs

La force de RBC provient de nos 80 000 employés répartis dans 51 pays qui sont unis par notre vision, soit « Toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients », ainsi que par les valeurs fondamentales que nous partageons.

Nos valeurs en matière de service, d'esprit d'équipe, de responsabilité, de diversité et d'intégrité définissent notre culture. Elles servent à nous rassembler dans tous nos secteurs géographiques et d'exploitation, elles favorisent la collaboration et elles guident nos actions et nos décisions. Le niveau d'engagement extraordinaire des employés chez RBC dépasse tous les points de comparaison et découle de la façon dont nos employés incarnent notre vision et nos valeurs chaque jour. Nous sommes fiers que notre culture contribue de manière si importante à conserver nos employés et à attirer de nouveaux talents.

Nous sommes déterminés à offrir un lieu de travail où les employés peuvent atteindre leur plein potentiel et être fiers de faire partie de l'équipe RBC. Investir dans nos gens, s'assurer que leurs compétences évoluent en fonction des besoins de l'entreprise, promouvoir activement la diversité et l'intégration : cette approche est essentielle pour notre croissance future. Je suis heureux de constater que de nombreux indicateurs et enquêtes confirment que RBC demeure un employeur de choix.

Une saine responsabilité sociale est aussi un principe important au sein de RBC, et nous avons fait de grands progrès en travaillant avec des organismes partout dans le monde pour faire de nos collectivités de meilleurs endroits où vivre et réussir. Nos champs d'action comprennent la protection de l'environnement, le respect de la diversité, la contribution aux activités des collectivités, l'aide à l'épanouissement des enfants, la promotion des sports et le soutien aux arts. En 2012, nous avons contribué pour plus de 95 millions de dollars sous forme de dons et de parrainages. Et je suis particulièrement fier des nombreuses heures de bénévolat et des apports financiers effectués par le personnel de RBC pour soutenir une grande variété de causes qui nous tiennent à cœur.

Tournés vers l'avenir

L'exercice 2013 comportera des défis pour l'industrie et pour l'économie en général, mais je suis persuadé que RBC continuera d'offrir une valeur à nos clients, à nos actionnaires, à nos employés et à nos collectivités. Nous avons pour cela la stratégie, les valeurs et les personnes qu'il nous faut.

Merci à tous nos employés pour leur engagement continu à privilégier le client avant tout, ainsi qu'à nos 15 millions de clients qui comptent sur nous pour les aider à atteindre leurs objectifs.

Quant à vous, nos actionnaires, nous continuerons d'offrir une croissance et de créer de la valeur pour gagner votre soutien constant pour les années à venir.



Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

MESSAÛE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

À titre d'administrateurs, notre tout premier rôle consiste à nous assurer que RBC dispose de la bonne stratégie, d'une gestion des risques appropriée ainsi que de l'équipe nécessaire pour réussir et offrir une valeur à long terme. Votre Conseil a passé beaucoup de temps avec la direction pour passer en revue nos objectifs stratégiques : être le chef de file incontesté en matière de prestation de services financiers au Canada, être un chef de file en matière de prestation de solutions liées aux marchés des capitaux et à la gestion de patrimoine à l'échelle mondiale, et être un chef de file en matière de prestation de services financiers choisis dans des marchés cibles. Et, encore une fois, les résultats obtenus cette année démontrent que cette stratégie fonctionne.

Le modèle de la Banque, qui offre une diversification en matière de secteurs d'exploitation, de secteurs géographiques et de clientèle, constitue l'assise sur laquelle repose sa croissance à long terme. Au fil des ans, RBC a affiché une hausse de ses résultats et de son dividende, lesquels représentent les principaux facteurs de création de valeur pour les actionnaires. Des résultats soutenus ont permis à RBC d'investir dans l'entreprise afin de réaliser des gains futurs, tout en maintenant une solide position de capital et en effectuant des remboursements de capital aux actionnaires. Entre mai 2011 et août 2012, nous avons annoncé trois hausses de notre dividende, pour une hausse cumulative de 20 %, et, en octobre, nous avons lancé un programme de rachat d'actions pour 2013. Le Conseil est déterminé à gérer le capital de la Banque dans le but de continuer à bâtir notre entreprise et à récompenser nos actionnaires.

Pour favoriser la croissance et un solide rendement des capitaux propres, facteurs clés d'une évaluation supérieure pour la Banque, RBC a fait d'importants progrès cette année en ce qui concerne ses priorités stratégiques. Les faits saillants à cet égard en 2012 comprennent l'acquisition de l'autre moitié des activités des services aux investisseurs, ce qui a facilité le réaligement de nos secteurs d'exploitation pour encourager la croissance dans le marché institutionnel, ainsi que l'accroissement soutenu de la part de marché de nos activités au Canada et à l'échelle mondiale et notre succès continu en matière d'attraction et de rétention des gens les plus talentueux.

Notre stratégie est déterminée par un goût du risque dosé, qui définit clairement le montant et la nature des risques que RBC est prête à accepter pour atteindre ses objectifs

d'affaires. Le Conseil participe très activement à l'établissement de ce goût du risque et à la surveillance du profil de risque de l'organisation par rapport à ce dernier. Lorsque nous examinons les occasions, nous cherchons toujours à maintenir un juste équilibre entre les risques et les récompenses afin de favoriser une valeur à long terme.

Le Conseil sait que la réputation et la marque de RBC puisent également leur force dans son engagement de longue date à être un chef de file en matière de responsabilité sociale. Nous sommes fiers des solides valeurs d'entreprise et de l'intégrité de RBC, ainsi que de notre apport aux collectivités, à l'environnement et aux normes en matière de milieux de travail progressistes. Nous continuons d'examiner les structures et les processus de RBC, en portant une attention particulière à l'évaluation des comportements et de la culture, lesquels constituent les éléments clés d'une saine gouvernance.

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à deux nouveaux administrateurs. Après avoir occupé pendant 20 ans le poste de chef de la direction de Suncor, M. Rick George apporte au Conseil une vaste expertise et une riche expérience acquise à l'échelle mondiale. Quant à M. David Denison, ses grandes connaissances financières acquises lorsqu'il était président de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada nous seront fort utiles; de plus, nous pourrions bénéficier de son point de vue unique en tant qu'ex-président du conseil de la Coalition canadienne pour une saine gestion des entreprises.

Le Conseil d'administration est persuadé que RBC a les gens nécessaires pour continuer sa progression. J'aimerais remercier notre équipe de direction et les 80 000 employés dont le talent et l'engagement sont exemplaires. Vous avez démontré que RBC possède la bonne stratégie, la bonne culture et la bonne équipe pour conclure des affaires, stimuler la croissance et créer de la valeur.

Au nom du Conseil d'administration,



David P. O'Brien
Président du Conseil



› Pour plus d'information sur nos politiques en matière de gouvernance, veuillez visiter l'adresse rbc.com/gouvernance

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion a pour objectif de permettre au lecteur d'évaluer nos résultats opérationnels et notre situation financière pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, par rapport aux deux exercices antérieurs. Le présent rapport de gestion, daté du 28 novembre 2012, doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés annuels de 2012 et les notes annexes. Sauf indication contraire, l'information financière fournie dans le présent rapport est basée sur les états financiers dressés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), et les montants y sont libellés en dollars canadiens.

Des renseignements additionnels à notre sujet, y compris notre notice annuelle 2012, sont disponibles gratuitement sur notre site Web à l'adresse rbc.com/investisseurs, sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse sedar.com et dans la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) à l'adresse sec.gov.

Vue d'ensemble et perspectives	10	Assurances	33	Gestion des liquidités et du financement	69
Faits saillants financiers et autres	10	Services aux investisseurs et trésorerie	37	Risque opérationnel	75
Aperçu de la Banque Royale du Canada	11	Marchés des Capitaux	39	Risque lié à l'environnement réglementaire et juridique	75
Vision et objectifs stratégiques	11	Services de soutien généraux	43	Risque d'assurance	75
Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives	12	Information financière trimestrielle	43	Risque lié à la réputation	76
Principaux événements de 2012	14	Rendement au quatrième trimestre de 2012	43	Risque stratégique	76
Rendement financier	14	Analyse des résultats et des tendances	45	Aperçu d'autres risques	76
Vue d'ensemble	14	Résultats par secteur géographique	46	Gestion du capital	77
Résultats liés aux activités poursuivies	16	Situation financière	48	Information financière supplémentaire	85
Résultats des secteurs d'exploitation	19	Bilans résumés	48	Risques liés à certains instruments financiers auxquels nous sommes exposés	85
Résultats par secteur d'exploitation	19	Arrangements hors bilan	48	Questions en matière de comptabilité et de contrôle	86
Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation	20	Gestion du risque	51	Transactions entre parties liées	90
Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR	21	Vue d'ensemble	51	Renseignements supplémentaires	91
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	24	Risques principaux et risques émergents	51		
Gestion de patrimoine	29	Cadre de gestion des risques	54		
		Risque de crédit	57		
		Rendement au chapitre de la qualité du crédit	63		
		Risque de marché	65		

Se reporter à notre glossaire pour obtenir les définitions de termes utilisés dans le présent document.

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières applicable au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent rapport annuel 2012, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, dans d'autres rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, à l'examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et aux perspectives concernant les économies canadienne, américaine, européenne et internationale, aux perspectives et aux priorités pour chacun de nos secteurs d'exploitation, ainsi qu'au contexte de gestion des risques, y compris la gestion des liquidités et du financement. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats opérationnels aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre à », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, et que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prédire les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, le risque opérationnel, les risques liés à l'environnement réglementaire et juridique, à l'assurance, à la réputation et aux stratégies, ainsi que d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques Gestion du risque et Aperçu d'autres risques; l'incidence des modifications apportées aux lois et aux règlements, y compris ceux liés à la loi intitulée Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act et aux règlements édictés aux termes de cette loi et ceux qui seront édictés, aux normes mondiales du Comité de Bâle sur la supervision bancaire liées à la réforme visant le capital et les liquidités, à la réforme concernant les dérivés hors cote, au système de paiements au Canada, aux mesures de protection des consommateurs et aux réformes réglementaires au Royaume-Uni et en Europe; la conjoncture commerciale et économique générale et les conditions du marché financier au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où nous exerçons nos activités; y compris l'incidence de la crise de l'endettement qui touche des États souverains en Europe et les niveaux d'endettement élevés des ménages canadiens; la cybersécurité; l'incidence des modifications des politiques gouvernementales fiscales, monétaires et autres; les effets de la concurrence dans les marchés où nous exerçons nos activités; notre capacité à attirer des employés et à les maintenir en poste; l'exactitude et l'intégralité des renseignements concernant nos clients et nos contreparties; les décisions judiciaires et réglementaires et les actions en justice; les faits nouveaux ainsi que les activités d'intégration touchant nos réseaux de distribution ainsi que l'incidence des questions d'ordre environnemental.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent rapport annuel 2012 sont présentées à la rubrique Vue d'ensemble et perspectives et pour chaque secteur d'exploitation, elles sont présentées sous la rubrique Perspectives et priorités. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis aux rubriques Gestion du risque et Aperçu d'autres risques.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent rapport. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent rapport sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les nombres et les pourcentages)	IFRS		PCGR du Canada	2012 par rapport à 2011	
	2012	2011	2010	Augmentation (diminution)	
Activités poursuivies					
Total des revenus	29 772 \$	27 638 \$	26 082 \$	2 134 \$	7,7 %
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 301	1 133	1 240	168	14,8 %
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	3 621	3 358	3 546	263	7,8 %
Frais autres que d'intérêt	15 160	14 167	13 469	993	7,0 %
Bénéfice net avant impôt	9 690	8 980	7 827	710	7,9 %
Bénéfice lié aux activités poursuivies	7 590	6 970	5 732	620	8,9 %
Perte nette liée aux activités abandonnées	(51)	(526)	(509)	475	n.s.
Bénéfice net	7 539 \$	6 444 \$	5 223 \$	1 095 \$	17,0 %
Secteurs – bénéfice net lié aux activités poursuivies					
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	4 088 \$	3 740 \$	3 099 \$	348 \$	9,3 %
Gestion de patrimoine	763	811	669	(48)	(5,9)%
Assurances	714	600	491	114	19,0 %
Services aux investisseurs et trésorerie	85	230	222	(145)	(63,0)%
Marchés des Capitaux	1 581	1 292	1 462	289	22,4 %
Services de soutien généraux	359	297	(211)	62	20,9 %
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	7 590 \$	6 970 \$	5 732 \$	620 \$	8,9 %
Données financières sommaires					
Bénéfice par action – de base	4,98 \$	4,25 \$	3,49 \$	0,73 \$	17,2 %
– dilué	4,93	4,19	3,46	0,74	17,7 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1), (2)	19,3 %	18,7 %	14,9 %	n.s.	60 bps
Données financières sommaires liées aux activités poursuivies					
Bénéfice par action – de base	5,01 \$	4,62 \$	3,85 \$	0,39 \$	8,4 %
– dilué	4,96	4,55	3,82	0,41	9,0 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1), (2)	19,5 %	20,3 %	16,5 %	n.s.	(80)bps
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,35 %	0,33 %	0,40 %	n.s.	2 bps
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations	0,58 %	0,65 %	0,95 %	n.s.	(7)bps
Ratios de capital et coefficients (3)					
Ratio du capital de première catégorie	13,1 %	13,3 %	13,0 %	n.s.	(20)bps
Ratio du capital total	15,1 %	15,3 %	14,4 %	n.s.	(20)bps
Coefficient actif-capital	16,7X	16,1X	16,5X	n.s.	n.s.
Ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie (2)	10,5 %	10,6 %	9,8 %	n.s.	(10)bps
Principales données figurant au bilan et autres renseignements					
Total de l'actif	825 100 \$	793 833 \$	726 206 \$	31 267 \$	3,9 %
Valeurs mobilières	161 611	167 022	183 519	(5 411)	(3,2)%
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)	378 244	347 530	273 006	30 714	8,8 %
Actifs liés aux dérivés	91 293	99 650	106 155	(8 357)	(8,4)%
Dépôts	508 219	479 102	414 561	29 117	6,1 %
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	39 453	34 889	34 140	4 564	13,1 %
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1)	37 150	32 600	33 250	4 550	14,0 %
Actif pondéré en fonction du risque (3)	280 609	267 780	260 456	12 829	4,8 %
Biens sous gestion	343 000	308 700	264 700	34 300	11,1 %
Biens administrés – RBC (4)	764 100	699 800	683 800	64 300	9,2 %
– RBC Services aux investisseurs (5)	2 886 900	2 744 400	2 779 500	142 500	5,2 %
Information sur les actions ordinaires					
Actions en circulation (en milliers) – moyenne (de base)	1 442 167	1 430 722	1 420 719	11 445	0,8 %
– moyenne (diluée)	1 468 287	1 471 493	1 433 754	(3 206)	(0,2)%
– à la fin	1 445 303	1 438 376	1 424 922	6 927	0,5 %
Dividendes déclarés par action	2,28 \$	2,08 \$	2,00 \$	0,20 \$	9,6 %
Rendement de l'action (6)	4,5 %	3,9 %	3,6 %	n.s.	60 bps
Cours de clôture de l'action ordinaire (RY sur TSX)	56,94 \$	48,62 \$	54,39 \$	8,32 \$	17,1 %
Capitalisation boursière (TSX)	82 296	69 934	77 502	12 362	17,7 %
Renseignements généraux liés aux activités poursuivies					
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	74 377	68 480	67 147	5 897	8,6 %
Nombre de succursales	1 361	1 338	1 336	23	1,7 %
Nombre de guichets automatiques bancaires (GAB)	5 065	4 626	4 557	439	9,5 %
Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains pour la période (7)	0,997 \$	1,015 \$	0,959 \$	(0,018)\$	(1,8)%
Équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains à la fin de la période	1,001 \$	1,003 \$	0,980 \$	(0,002)\$	(0,2)%

- (1) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Elles ont trait au rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et à la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- (2) Ces mesures pourraient ne pas avoir de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) et elles pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues présentées par d'autres institutions financières. Pour une analyse plus détaillée, se reporter aux rubriques Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation et Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.
- (3) Les ratios de capital et coefficients pour les chiffres correspondants de 2010 et de 2011 dans le rapport de gestion ont été établis selon les PCGR du Canada.
- (4) Les biens administrés par RBC comprennent un montant de 38,4 milliards de dollars (36,0 milliards en 2011; 33,5 milliards en 2010) en prêts hypothécaires résidentiels et prêts sur cartes de crédit titrisés.
- (5) Les biens administrés par RBC Services aux investisseurs (auparavant, RBC Dexia) représentent le total des biens administrés de l'entité dans laquelle nous détenons une participation de 50 % avant le 27 juillet 2012.
- (6) Dividende par action ordinaire divisé par la moyenne des cours extrêmes pour la période visée.
- (7) Les moyennes sont calculées à l'aide des cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.

La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) et ses filiales exercent leurs activités sous la marque RBC. Elle est la plus importante banque au Canada au chapitre de l'actif et de la capitalisation boursière et l'une des plus importantes banques à l'échelle mondiale au chapitre de la capitalisation boursière. Elle est l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord et offre, à l'échelle mondiale, des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services de gestion de patrimoine, des services d'assurance, des services aux investisseurs et des services bancaires de gros. Nous comptons environ 80 000 employés à plein temps et à temps partiel au service de plus de 15 millions de particuliers, d'entreprises, de clients du secteur public et de clients institutionnels au Canada, aux États-Unis et dans 49 autres pays. Pour de plus amples renseignements, visitez le site rbc.com.

Avec prise d'effet le 31 octobre 2012, nous avons procédé à une restructuration stratégique de certains secteurs d'exploitation pour mieux servir nos clients institutionnels à l'échelle mondiale et assurer la croissance de cette clientèle, et afin de tirer parti de notre expertise en matière de services bancaires au pays dans le cadre de nos activités à l'échelle internationale. Nous avons supprimé le secteur Services bancaires internationaux et avons créé le secteur Services aux investisseurs et trésorerie; ce nouveau secteur comprend RBC Services aux investisseurs, qui faisaient auparavant partie des Services bancaires internationaux, et nous avons déplacé les services de correspondants bancaires et de trésorerie du secteur Marchés des Capitaux dans ce nouveau secteur. Nous avons créé un secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises qui comprend l'ancien secteur Services bancaires canadiens et nous l'avons élargi pour y intégrer nos services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis. En ce qui a trait à l'établissement des rapports, il n'y a eu aucun changement dans nos secteurs Gestion de patrimoine et Assurances. Nos secteurs d'exploitation sont décrits ci-dessous.

Le secteur **Services bancaires aux particuliers et aux entreprises** regroupe nos services bancaires aux particuliers et aux entreprises, ainsi que certains services de placement au Canada, dans les Antilles et aux États-Unis.

Le secteur **Gestion de patrimoine** offre des services aux clients fortunés et aux clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe et dans les marchés émergents, avec une gamme complète de solutions de placement, de services de fiducie, de services bancaires, de solutions en matière de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine. Nous offrons également des produits et services de gestion d'actifs directement aux institutions et aux particuliers ainsi que par l'intermédiaire des réseaux de distribution de RBC et de tiers distributeurs.

Le secteur **Assurances** offre des produits et services d'assurance par l'entremise de nos propres réseaux, qui se composent de l'équipe de vente sur le terrain, qui comprend les succursales de vente au détail d'assurance et les représentants, les centres d'appels et les services en ligne, ainsi que par l'entremise de conseillers indépendants en assurance et d'agences de voyages au Canada. À l'extérieur de l'Amérique du Nord, nous exerçons des activités de réassurance à l'échelle mondiale.

Le secteur **Services aux investisseurs et trésorerie** répond aux besoins des investisseurs institutionnels et il offre des services de garde, des services-conseils, des services de financement et d'autres services à ses clients dans le but de les aider à protéger leurs actifs, à maximiser leurs liquidités et à gérer le risque dans plusieurs pays. Nous offrons également des services de financement à court terme à l'entreprise.

Le secteur **Marchés des Capitaux** se compose de la majorité de nos services bancaires de gros à l'échelle mondiale et il fournit un vaste choix de produits et services aux sociétés ouvertes et aux sociétés fermées, aux investisseurs institutionnels, aux gouvernements et aux banques centrales. En Amérique du Nord, nous offrons une gamme complète de produits et services, qui comprennent des services à la grande entreprise et des services de banque d'investissement, des services de montage de titres de participation et de prêts, des services de distribution, ainsi que des services de structuration et de négociation. À l'extérieur de l'Amérique du Nord, nous bénéficions de capacités diversifiées dans des secteurs d'expertise clés tels que l'énergie, les mines et les infrastructures.

Le secteur Services de soutien généraux fournit des services de soutien à nos secteurs d'exploitation, qui comprend les groupes Technologie et Exploitation et Fonctions. Le groupe Technologie et Exploitation fournit l'infrastructure technologique et d'exploitation conçue pour assurer la prestation efficace de produits et de services à nos clients. Le groupe Fonctions regroupe les fonctions de finances, de ressources humaines, de gestion du risque, de trésorerie générale, d'audit interne et d'autres fonctions générales.

BANQUE ROYALE DU CANADA

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et trésorerie	Marchés des Capitaux
<ul style="list-style-type: none"> ○ Services bancaires canadiens ○ Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Gestion de patrimoine – Canada ○ Gestion de patrimoine – États-Unis et International ○ Gestion mondiale d'actifs 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Assurances – Canada ○ Assurances et autres produits – International 		<ul style="list-style-type: none"> ○ Marchés Mondiaux ○ Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement ○ Autres

Services de soutien généraux

○ Technologie et Exploitation

○ Fonctions

Vision et objectifs stratégiques

Nos stratégies et nos activités commerciales sont guidées par notre vision consistant à **Toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients**. Nos objectifs stratégiques sont les suivants :

- Au Canada, être le chef de file incontesté en matière de prestation de services financiers;
- À l'échelle mondiale, être un chef de file en matière de prestation de solutions liées aux marchés des capitaux et à la gestion de patrimoine;
- Dans des marchés cibles, être un chef de file en matière de prestation de services financiers choisis reposant sur nos forces principales.

Se reporter à la rubrique Résultats des secteurs d'exploitation pour les progrès réalisés en 2012 relativement à ces objectifs.

Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives – Données en date du 28 novembre 2012

Canada

Le taux de croissance estimatif de l'économie canadienne pour l'année civile 2012 est de 2,2 %, soit un taux inférieur à la croissance estimative de 2,5 % que nous avons prévue le 1^{er} décembre 2011. La croissance de l'économie continue d'être tributaire du niveau modéré des dépenses de consommation découlant de la stabilisation du marché du travail et des solides investissements effectués par les entreprises en raison des faibles taux d'intérêt. Les activités sur le marché de l'habitation ralentissent par rapport aux niveaux d'activité élevés enregistrés récemment. Les ratios d'endettement des ménages par rapport au revenu demeurent élevés, ce qui a entraîné des préoccupations quant à la capacité de ceux-ci à gérer leur dette advenant une hausse des taux d'intérêt. Bien que l'économie canadienne continue d'afficher une croissance modérée, la Banque du Canada a maintenu son taux de financement à un jour à 1,0 % en raison des préoccupations tout au long de l'année concernant l'incertitude qui caractérise l'économie mondiale et du ralentissement connexe de la demande mondiale.

Pour l'année civile 2013, on prévoit une croissance de l'économie canadienne de 2,4 %, en raison principalement des dépenses de consommation, des investissements effectués par les entreprises et de l'amélioration des exportations nettes. Cependant, compte tenu du maintien de l'incertitude qui règne à l'échelle mondiale, on s'attend à ce que la Banque du Canada maintienne le taux de financement à un jour à 1,0 % jusqu'à ce que les facteurs endiguant l'économie canadienne s'atténuent. On s'attend à ce que la Banque du Canada procède à une suppression modeste et graduelle des mesures de relance à compter du deuxième semestre de 2013.

États-Unis

Le taux de croissance estimatif de l'économie américaine pour l'année civile 2012 est de 2,2 %, soit un taux inférieur à la croissance estimative de 2,5 % que nous avons prévue le 1^{er} décembre 2011. Cette situation reflète en grande partie les résultats modérés enregistrés au chapitre des dépenses de consommation et des investissements effectués par les entreprises. L'amélioration du marché de l'habitation procure également un certain élan à la croissance en 2012. Le ralentissement de la croissance au deuxième trimestre découle de la plus grande incertitude concernant les perspectives financières internes et les élections aux États-Unis, ainsi que les préoccupations accrues concernant les répercussions du ralentissement des activités à l'échelle mondiale. Une croissance modérée a été enregistrée au deuxième semestre civil de 2012, situation qui tient au fait que la Réserve fédérale, laquelle a maintenu des taux d'intérêt exceptionnellement bas, a également maintenu ses mesures de relance visant à améliorer les conditions du marché du travail.

Pour l'année civile 2013, on prévoit un taux de croissance légèrement supérieur pour l'économie américaine, de 2,3 %, en raison essentiellement de la modeste augmentation des dépenses de consommation, du maintien des investissements effectués par les entreprises et de l'amélioration du marché de l'habitation. Nous prévoyons que le resserrement des politiques budgétaires limitera la croissance de l'économie en 2013. On s'attend à ce que la Réserve fédérale maintienne ses taux d'intérêt à des niveaux faibles historiques jusqu'au milieu de 2015 afin d'atténuer l'incidence de ce resserrement, et à ce qu'elle assure le maintien de politiques non traditionnelles jusqu'à ce qu'il soit évident qu'une amélioration durable des conditions du marché du travail s'est produite.

Europe

L'économie dans la zone euro pour l'année civile 2012 devrait être marquée par une contraction estimative de (0,4) %, situation qui reflète l'importante détérioration de la conjoncture dans les pays membres qui ont dû composer avec une détérioration des conditions financières et avec un accès limité à du financement. Les mesures prises par la Banque centrale européenne (BCE), y compris les programmes annoncés récemment qui ont pour but d'accroître les liquidités dans un système financier affaibli, se traduisent par une légère amélioration de la confiance des investisseurs. De plus, la BCE a réduit à nouveau les taux d'intérêt de 25 points de base au cours de l'année, les établissant à 0,75 %.

Pour l'année civile 2013, on prévoit que la croissance de l'économie dans la zone euro s'améliorera et sera de 0,1 %, en raison de la mise en œuvre, par les gouvernements, des mesures pour composer avec les difficultés structurelles de la zone euro et pour rétablir la confiance des investisseurs. Les perspectives en matière de croissance seront en conséquence tributaires de l'efficacité des mesures prises. On prévoit une amélioration du taux de croissance de l'économie, en raison principalement de l'accroissement des exportations nettes et du maintien de faibles taux d'intérêt. On s'attend par ailleurs à une réduction continue des dépenses de consommation et des dépenses publiques, situation qui reflète la faiblesse des conditions du marché du travail et les mesures d'austérité budgétaire mises en œuvre et visant à assurer la viabilité de la dette souveraine. Bien que l'inflation demeure élevée, nous sommes d'avis que les taux d'intérêt seront maintenus à 0,75 % au cours de l'année civile 2013, de manière à stimuler davantage l'économie.

Marchés financiers

Les marchés financiers mondiaux se sont raffermis au cours du premier semestre, même si les incertitudes se sont poursuivies tout au long de l'exercice en raison du regain des préoccupations liées à la crise de l'endettement qui touche des États souverains en Europe. Les mesures dynamiques prises par les décideurs en Europe et aux États-Unis pour donner un nouveau souffle à une économie mondiale chancelante ont permis d'atténuer ces préoccupations. Par ailleurs, le goût du risque dont les investisseurs ont fait preuve s'est accru, et les marchés financiers ont affiché une meilleure performance au cours des derniers mois de l'exercice 2012. Des niveaux plus élevés d'émission de titres d'emprunt ont été enregistrés, situation qui tient au fait que les clients ont tiré parti des faibles taux d'intérêt records et du resserrement des écarts de taux, principalement au cours du deuxième semestre.

Toutefois, les incertitudes liées aux perspectives de croissance à l'échelle mondiale qui ont prévalu au cours de l'année se sont répercutées sur les marchés financiers; la reprise économique aux États-Unis s'est poursuivie à un rythme graduel mais plus lent. La volatilité des activités de négociation est demeurée élevée, en raison de l'incertitude ressentie par les investisseurs, et les activités d'émission de titres de participation sont demeurées modérées au cours de l'exercice en raison de la faiblesse de la demande.

Pour l'année 2013, nous nous attendons à ce que les conditions économiques difficiles actuelles freinent les activités sur les marchés financiers jusqu'à ce que survienne une reprise de l'économie mondiale et que la crise de l'endettement qui touche des États souverains en Europe soit résolue. En outre, les marchés seront particulièrement intéressés à savoir si les décideurs aux États-Unis réussiront à éviter le « précipice financier » – les hausses d'impôt et les réductions des dépenses qui avaient été reportées et que le gouvernement américain compte mettre en œuvre au cours des dix prochaines années, qui devraient prendre effet en janvier 2013. Si aucune entente n'est conclue, l'économie américaine pourrait être touchée de façon défavorable et cette situation pourrait à son tour avoir une incidence défavorable sur la reprise de l'économie mondiale.

Les prédictions et les prévisions présentées dans la présente rubrique sont fondées sur des informations et sur des hypothèses fournies par des sources que nous considérons comme fiables. Si ces informations ou ces hypothèses s'avèrent inexactes, les perspectives économiques réelles pourraient différer considérablement des perspectives présentées dans la présente rubrique.

Pour plus de détails sur les facteurs de risque liés à la conjoncture économique générale et aux conditions du marché qui pourraient avoir une incidence sur nos activités et sur nos résultats financiers, se reporter à la rubrique Gestion du risque – Risques principaux et risques émergents.

Contexte réglementaire

Nous continuons de surveiller les faits nouveaux en matière de réglementation à l'échelle nationale et à l'échelle mondiale et de nous y préparer, notamment le règlement Volcker en vertu de la loi intitulée Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act et d'autres initiatives liées à Dodd-Frank, les modifications touchant les exigences concernant le capital et les liquidités posées par les normes mondiales élaborées par le Comité de Bâle sur la supervision bancaire (accord de Bâle III), la réforme concernant les dérivés hors cote et les autres réformes du secteur financier. Pour une analyse des faits nouveaux en matière de réglementation qui pourraient se répercuter sur nos activités et sur nos résultats financiers, se reporter à la rubrique Gestion du risque – Risques principaux et risques émergents. Pour des renseignements détaillés sur notre cadre de gestion des risques et sur les activités mises en œuvre pour gérer les risques, se reporter aux rubriques Gestion du risque et Gestion du capital.

Établissement et évaluation de notre réussite au moyen du rendement total pour les actionnaires

Nous visons à maximiser le rendement total pour les actionnaires par l'atteinte d'un rendement quartile supérieur à moyen terme (de 3 à 5 ans), ce qui à notre avis reflète notre point de vue à plus long terme sur l'atteinte d'un rendement financier solide et constant.

Le rendement total pour les actionnaires s'aligne sur nos trois objectifs stratégiques, et nous sommes d'avis qu'il représente la mesure la plus appropriée de la création de valeur pour les actionnaires. Le rendement total pour les actionnaires est une notion utilisée pour comparer le rendement de nos actions ordinaires sur une période donnée et tient compte de l'appréciation du prix des actions et des dividendes versés aux actionnaires ordinaires. La valeur absolue du rendement total pour les actionnaires fluctue en fonction de la conjoncture des marchés, et le rendement relatif reflète la perception du marché à l'égard de notre rendement global par rapport au rendement de notre groupe d'entreprises homologues sur une période donnée.

Les objectifs en matière de rendement financier servent à évaluer les progrès réalisés par rapport à nos objectifs à moyen terme visant le rendement total pour les actionnaires. Nous revoyons et révisons ces objectifs en matière de rendement financier de manière à ce qu'ils reflètent l'évolution constante de l'économie, des marchés et du contexte réglementaire. Nous prêtons une attention particulière aux objectifs à moyen terme aux fins de la prise de décisions, car nous sommes d'avis que nous serons bien positionnés pour assurer une croissance durable du bénéfice et de solides rendements pour nos actionnaires ordinaires.

En ce qui concerne les résultats liés aux activités poursuivies et les résultats sur une base consolidée, nous avons obtenu des résultats favorables par rapport à tous nos objectifs en matière de rendement financier en 2012. Le tableau suivant présente un sommaire de notre rendement par rapport à nos objectifs en matière de rendement financier, sur la base des activités poursuivies et sur une base consolidée en 2012.

Objectifs en matière de rendement financier

Tableau 2

	Résultats pour 2012		
	Activités poursuivies	Résultats consolidés	Objectifs atteints
Croissance du bénéfice dilué par action de 7 % +	9,0 %	17,7 %	✓
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 18 % +	19,5 %	19,3 %	✓
Ratios de capital élevés (capital de première catégorie, capital-actions ordinaire de première catégorie) (1), (2)	s.o.	13,1 %, 10,5 %	✓
Ratio de distribution de 40 % à 50 %	45 %	46 %	✓

(1) Pour une analyse plus détaillée de ratio de capital de première catégorie et du ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie, se reporter aux rubriques Gestion du capital et Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR, respectivement.

(2) Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2012, nous évaluerons notre ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie en vertu du nouveau cadre de l'accord de Bâle III et nous éliminerons le ratio du capital de première catégorie de nos objectifs. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

Pour 2013, nos objectifs financiers actuels demeureront inchangés et nous évaluerons notre objectif de ratios du capital élevés en vertu du nouveau cadre de l'accord de Bâle III.

Objectifs à moyen terme – Rendement total pour les actionnaires sur trois et cinq ans par rapport à la moyenne du groupe d'entreprises homologues

Tableau 3

	Rendement total pour les actionnaires sur trois ans (1)	Rendement total pour les actionnaires sur cinq ans (1)
Banque Royale du Canada	5 %	5 %
	Deuxième quartile	Quartile supérieur
Moyenne du groupe d'entreprises homologues (excluant RBC) (2)	1 %	(5) %

(1) La moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur trois ans et sur cinq ans est calculée en fonction de la somme de la plus-value de nos actions ordinaires et du revenu de dividendes réinvesti pour la période allant du 31 octobre 2009 au 31 octobre 2012. La moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur cinq ans est calculée pour la période allant du 31 octobre 2007 au 31 octobre 2012, selon les données publiées par Bloomberg L.P.

(2) Nous comparons notre rendement total pour les actionnaires à celui d'un groupe mondial d'entreprises homologues approuvé par notre conseil et se composant de 20 institutions financières, dont sept grandes institutions financières canadiennes en nous excluant (Banque de Montréal, Banque Canadienne Impériale de Commerce, Société Financière Manuvie, Banque Nationale du Canada, Corporation Financière Power, La Banque de Nouvelle-Écosse et La Banque Toronto-Dominion), cinq institutions financières américaines (Bank of America Corporation, JPMorgan Chase & Co., The Bank of New York Mellon Corporation, U.S. Bancorp et Wells Fargo & Company), cinq institutions financières européennes (Banco Bilbao Vizcaya Argentaria Group (BBVA), Barclays PLC, BNP Paribas, Credit Suisse Group AG et Deutsche Bank Group) et deux institutions financières australiennes (National Australia Bank et Westpac Banking Corporation).

La moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur trois ans et sur cinq ans se chiffre à 5 %, soit un résultat qui se situe dans le deuxième quartile de notre groupe d'entreprises homologues mondiales pour la période de trois ans et dans le quartile supérieur pour la période de cinq ans. La moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur trois ans et sur cinq ans pour notre groupe d'entreprises homologues mondiales s'est établie à 1 % et à (5) %, respectivement.

Information sur les actions ordinaires et sur les dividendes

Tableau 4

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2012	2011	2010	2009	2008
Cours de clôture de l'action ordinaire (RY sur TSX) – à la fin	56,94 \$	48,62 \$	54,39 \$	54,80 \$	46,84 \$
Dividendes versés par action	2,22	2,04	2,00	2,00	2,00
Augmentation (diminution) du cours de l'action	17,1 %	(10,6) %	(0,7) %	17,0 %	(16,4) %
Rendement total pour les actionnaires	22,0 %	(6,7) %	2,9 %	22,7 %	(12,8) %

Activités de financement automobile et de dépôt d'Ally Financial Inc. au Canada

Le 23 octobre 2012, nous avons annoncé la conclusion d'une entente définitive visant l'acquisition des activités de financement automobile et de dépôt d'Ally Financial Inc. au Canada, pour un montant de 1,4 milliard de dollars déduction faite des capitaux excédentaires. Sous réserve de certains ajustements de clôture et compte tenu des capitaux excédentaires, la transaction se soldera par une contrepartie totale se situant entre 3,1 et 3,8 milliards de dollars, selon le montant du dividende prélevé par le vendeur avant la conclusion de l'acquisition. La transaction est assujettie aux approbations réglementaires et aux conditions de clôture habituelles, et elle devrait être conclue au premier trimestre civil de 2013.

Acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia Investor Services Limited (RBC Dexia)

Le 27 juillet 2012, nous avons conclu l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans la coentreprise RBC Dexia détenue par Banque Internationale à Luxembourg S.A. (auparavant, Dexia Banque Internationale à Luxembourg S.A.), pour une contrepartie en espèces totale de 837,5 millions d'euros (1 milliard de dollars). Par suite de la conclusion de cette transaction, nous détenons une participation de 100 % dans RBC Dexia, laquelle a subséquentement été renommée RBC Services aux investisseurs. Dans les informations fournies aux présentes, cette entité acquise est appelée RBC Services aux investisseurs, sauf dans les cas où nous faisons référence à la transaction aux fins de l'acquisition ou aux coûts relatifs à l'acquisition, auquel cas nous utilisons RBC Dexia.

Par suite de l'accord visant l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia, nous avons effectué un test de dépréciation. Selon les résultats de ce test, notre participation a subi une dépréciation, et nous avons comptabilisé une perte de valeur de 168 millions de dollars (avant et après impôt). Par ailleurs, dans le cadre de l'accord, RBC Dexia a revendu des titres émis par le groupe Dexia à ce dernier pour un montant de 1,4 milliard d'euros (1,9 milliard de dollars) et a acquis un montant à peu près équivalent en titres libellés en dollars américains. La vente des titres et les pertes de négociation subséquentes sur les titres acquis ont entraîné une perte pour RBC Dexia. Notre quote-part de la perte s'élève à 36 millions de dollars (26 millions après impôt). Nous avons également comptabilisé d'autres coûts liés à l'acquisition de 20 millions de dollars (19 millions après impôt). Le total de la perte se chiffre à 224 millions de dollars (213 millions après impôt).

Activités de banque privée de Coutts en Amérique latine, dans les Antilles et en Afrique (Coutts)

Le 31 mai 2012, nous avons conclu l'acquisition des activités de banque privée en Amérique latine, dans les Antilles et en Afrique de Coutts, la division de gestion de patrimoine de The Royal Bank of Scotland Group plc, qui gère des actifs de clients d'environ 2 milliards de dollars US. Les actifs comprennent les comptes de clients qui résident en Amérique latine, dans les Antilles et en Afrique, ainsi que le personnel clé des services bancaires situé principalement à Genève, en Suisse, et une équipe située aux îles Caïmans.

Services bancaires de détail régionaux aux États-Unis

Le 2 mars 2012, nous avons conclu la cession à PNC Financial Services Group, Inc. de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis. En conséquence, avec prise d'effet au troisième trimestre de 2012, nous n'avons plus d'activités abandonnées.

Pour une analyse plus détaillée des acquisitions et des cessions décrites ci-dessus, se reporter à la note 12 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

Rendement financier**Adoption des IFRS**

Nos états financiers consolidés annuels de 2012 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Ils comprennent nos premiers résultats annuels présentés selon les IFRS, de même que l'information financière comparative correspondante selon les IFRS pour l'exercice clos le 31 octobre 2011. Tous les montants pour 2010 ont été calculés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR du Canada).

Étant donné que nos résultats de 2011 sont présentés conformément aux IFRS et que ceux de 2010 sont présentés en vertu des PCGR du Canada, les écarts entre les résultats de 2011 et ceux de 2010 ne peuvent pas être comparés directement. En conséquence, notre analyse relative à nos résultats de 2011 par rapport à nos résultats de 2010 porte principalement sur les facteurs ayant entraîné les variations et elle souligne les différences concernant les méthodes comptables.

Pour une analyse plus détaillée de l'incidence de l'adoption des IFRS, y compris une description des méthodes comptables choisies, se reporter à la rubrique Questions en matière de comptabilité et de contrôle, ainsi qu'aux notes 2 et 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

Vue d'ensemble**2012 par rapport à 2011**

Nous avons déclaré un bénéfice net de 7 539 millions de dollars, en hausse de 1 095 millions, ou 17 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 4,93 \$, en hausse de 0,74 \$, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est chiffré à 19,3 %, en hausse de 60 points de base. Nous avons obtenu ces résultats malgré le maintien de niveaux de capitaux plus élevés en prévision de l'entrée en vigueur des exigences en matière de capital prévues par l'accord de Bâle III, en raison de la forte croissance du bénéfice lié aux secteurs Services bancaires canadiens et Marchés des Capitaux. De plus, nos résultats de l'exercice précédent ont été touchés de façon défavorable par une perte nette liée à la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis. Notre ratio du capital de première catégorie s'est établi à 13,1 %, en baisse de 20 points de base par rapport à l'exercice précédent. Pour plus de détails sur notre ratio du capital de première catégorie, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

**Activités poursuivies
2012 par rapport à 2011**

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies s'est élevé à 7 590 millions de dollars, en hausse de 620 millions, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies s'est établi à 4,96 \$, en hausse de 0,41 \$, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires lié aux activités poursuivies s'est élevé à 19,5 %, en baisse de 80 points de base par rapport à l'exercice précédent.

L'augmentation du bénéfice net découle des résultats à la hausse tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe et des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, lesquels reflètent l'amélioration des conditions du marché comparativement aux conditions difficiles qui ont prévalu au deuxième semestre de 2011, ainsi que de la forte croissance des volumes liés à une grande partie de nos services bancaires au pays. La réduction des coûts liés aux sinistres du secteur Assurances, l'augmentation des activités de négociation liées à la gestion des liquidités et du financement dans le secteur Services aux investisseurs et trésorerie, la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients du secteur Gestion de patrimoine découlant de l'appréciation du capital et des ventes nettes, et les réductions de coûts découlant de notre programme de gestion des coûts ont également contribué à l'augmentation. De plus, le bénéfice net de l'exercice considéré a été touché de façon favorable par la reprise de 128 millions de dollars de provisions liées à des incertitudes fiscales et par un revenu d'intérêt de 72 millions (53 millions après impôt) lié au remboursement d'impôts payés par suite du règlement de plusieurs questions fiscales intervenu avec l'Agence du revenu du Canada (ARC) et par un ajustement de 125 millions (92 millions après impôt) lié à la modification du montant estimatif des intérêts liés au remboursement anticipé de prêts hypothécaires. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, par l'accroissement de la

dotation à la provision pour pertes sur créances liée au secteur Marchés des Capitaux et à notre portefeuille dans les Antilles, ainsi que par la diminution des volumes de transactions du secteur Gestion de patrimoine, laquelle reflète l'incertitude dont les investisseurs continuent de faire preuve. Une perte de 224 millions de dollars (213 millions après impôt) liée à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia a également eu une incidence défavorable sur nos résultats. Malgré le fait que nos bénéfices se soient accrus, notre rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a affiché un recul en raison des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires plus élevés en prévision de l'application des exigences en matière de capital prévues dans l'accord de Bâle III.

Activités abandonnées

2012 par rapport à 2011

La perte nette liée aux activités abandonnées s'est établie à 51 millions de dollars, par rapport à une perte nette de 526 millions à l'exercice précédent, résultat qui tient essentiellement à une perte liée à la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis au cours de l'exercice précédent. Les résultats de l'exercice considéré ne tiennent compte que des pertes opérationnelles liées à ces services bancaires pour une période de quatre mois, comparativement à des résultats liés à ces services bancaires pour l'exercice complet en 2011.

Vue générale des exercices 2011 et 2010

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies a augmenté en 2011, par rapport à 2010, en raison principalement de la forte croissance des activités des secteurs Services bancaires canadiens et Assurances, de la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients du secteur Gestion de patrimoine, ainsi que de la croissance des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement du secteur Marchés des Capitaux. La diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances et la diminution de la charge d'impôt reflétant la réduction du taux d'imposition effectif ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités et par la baisse des revenus tirés des activités de négociation, laquelle reflétait les conditions du marché difficiles. De plus, le bénéfice net lié aux activités poursuivies pour 2011 est plus élevé selon les IFRS qu'il ne l'est en vertu des PCGR du Canada. Pour plus de détails sur les différences entre les IFRS et les PCGR du Canada, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels.

En 2011, la perte nette liée aux activités abandonnées a augmenté par rapport à 2010, résultat qui reflète principalement la perte liée à la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis, laquelle a été neutralisée en grande partie par la perte liée à Liberty Life comptabilisée en 2010, ainsi que par la réduction des radiations liées à nos portefeuilles de prêts commerciaux et à nos activités de financement de constructeurs aux États-Unis.

Incidence estimative du change sur nos résultats financiers consolidés

Les fluctuations des taux de change influent sur nos résultats libellés en devises. Les revenus, la dotation à la provision pour pertes sur créances, les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, les frais autres que d'intérêt ainsi que le bénéfice net libellés en devises sont convertis à l'aide des taux de change moyen pour l'exercice. En 2012, l'incidence du change sur nos résultats a été négligeable par rapport à 2011.

Le tableau suivant illustre les variations des taux de change moyens pertinents qui influent sur nos activités.

	Tableau 5		
(Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en devises) (1)	2012	2011	2010
Dollar américain	0,997	1,015	0,959
Livre sterling	0,630	0,631	0,617
Euro	0,771	0,727	0,713

(1) Les moyennes sont calculées à l'aide du cours au comptant à la fin du mois pour la période.

Les fluctuations des taux de change illustrées dans le tableau ci-dessus influent sur les résultats de certains de nos secteurs d'exploitation. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Résultats des secteurs d'exploitation.

Le tableau suivant présente nos résultats liés aux activités poursuivies déclarés.

Total des revenus

(en millions de dollars canadiens)	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
Revenu d'intérêt	20 852 \$	20 813 \$	17 746 \$
Frais d'intérêt	8 354	9 456	7 408
Revenu net d'intérêt	12 498	11 357	10 338
Services de placement (1)	5 375	5 305	4 616
Activités d'assurance (2)	4 897	4 474	4 485
Activités de négociation	1 298	655	1 333
Services bancaires (3)	3 799	3 596	3 071
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils	1 434	1 485	1 193
Autres (4)	471	766	1 046
Revenus autres que d'intérêt	17 274 \$	16 281 \$	15 744 \$
Total des revenus	29 772 \$	27 638 \$	26 082 \$
Renseignements supplémentaires			
Total des revenus tirés des activités de négociation			
Revenu net d'intérêt	1 532 \$	1 377 \$	1 443 \$
Revenus autres que d'intérêt	1 298	655	1 333
Total des revenus tirés des activités de négociation	2 830 \$	2 032 \$	2 776 \$
Total des revenus tirés des activités de négociation par produit			
Taux d'intérêt et crédit	1 923 \$	1 218 \$	1 990 \$
Titres de participation	516	463	371
Opérations de change et contrats de négociation de marchandises	391	351	415
Total des revenus tirés des activités de négociation	2 830 \$	2 032 \$	2 776 \$
Revenus tirés des activités de négociation (majorés au montant imposable équivalent) par produit			
Taux d'intérêt et crédit	1 923 \$	1 218 \$	1 990 \$
Titres de participation	945	920	858
Opérations de change et contrats de négociation de marchandises	391	351	415
Total des revenus tirés des activités de négociation (majorés au montant imposable équivalent)	3 259 \$	2 489 \$	3 263 \$
Revenus tirés des activités de négociation (majorés au montant imposable équivalent) par produit – Marchés des Capitaux			
Taux d'intérêt et crédit	1 584 \$	968 \$	1 707 \$
Titres de participation	925	906	883
Opérations de change et contrats de négociation de marchandises	323	289	344
Total des revenus tirés des activités de négociation (majorés au montant imposable équivalent) – Marchés des Capitaux	2 832 \$	2 163 \$	2 934 \$

- (1) Comprend les commissions de courtage, les commissions de gestion de placements et de services de garde et les revenus tirés des fonds communs de placement.
- (2) Comprend les primes d'assurance, le revenu de placement et les honoraires. Le revenu de placement reflète la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et est compensé en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.
- (3) Comprend les frais bancaires, les revenus de change autres que ceux tirés des activités de négociation, les frais de gestion des cartes et les commissions de crédit.
- (4) Comprend les revenus autres que d'intérêt, les profits nets (pertes nettes) sur les titres disponibles à la vente et la quote-part des bénéfices des entreprises associées.

2012 par rapport à 2011

Le total des revenus a augmenté de 2 134 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse des revenus tirés des activités de négociation reflétant l'amélioration des conditions du marché, comparativement aux conditions difficiles qui ont prévalu à l'exercice précédent, et de la forte croissance des activités de prêts et de l'augmentation des activités de syndication de prêts s'inscrivant dans le cadre de nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement. La forte croissance des volumes de la plupart des activités du secteur Services bancaires canadiens, la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients du secteur Gestion de patrimoine et la prise en

compte, pour un trimestre complet, des revenus liés à la participation supplémentaire de 50 % dans RBC Services aux investisseurs ont également contribué à l'augmentation. La croissance des volumes de la plupart des produits d'assurance, ainsi que la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui est en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les pertes, comparativement à des profits à l'exercice précédent, comme il est expliqué ci-dessous à la rubrique Autres revenus, ainsi que par la baisse des volumes de transactions, principalement en ce qui a trait au secteur Gestion de patrimoine.

Le revenu net d'intérêt s'est accru de 1 141 millions de dollars, ou 10 %, en raison principalement de la forte croissance des volumes de la plupart des activités du secteur Services bancaires canadiens, de la hausse du revenu net d'intérêt lié aux activités de négociation et de la croissance de nos services de prêts aux entreprises du secteur Marchés des Capitaux. L'ajustement de 125 millions de dollars au titre des intérêts liés au remboursement anticipé de prêts hypothécaires comptabilisé dans le secteur Services bancaires canadiens et le revenu d'intérêt de 72 millions lié au remboursement d'impôts payés découlant du règlement de plusieurs questions fiscales intervenu avec l'ARC qui a été annoncé précédemment et comptabilisé dans le secteur Services de soutien généraux, ont également contribué à l'augmentation.

Les revenus tirés des activités d'investissement ont augmenté de 70 millions de dollars, ou 1 %, en raison principalement de la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et de la prise en compte, pour un trimestre complet, des revenus liés à notre participation supplémentaire de 50 % dans RBC Services aux investisseurs, facteurs qui ont été neutralisés en partie par la baisse des volumes de transactions.

Les revenus tirés des activités d'assurance se sont accrues de 423 millions de dollars, ou 9 %, résultat qui s'explique essentiellement par la croissance des volumes liés à la plupart des produits et par la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui est en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les revenus tirés des activités de négociation inscrits dans les revenus autres que d'intérêt ont augmenté de 643 millions de dollars. Le total des revenus tirés des activités de négociation, qui se compose des revenus tirés des activités de négociation comptabilisés dans le revenu net d'intérêt et dans les revenus autres que d'intérêt, s'est chiffré à 2 830 millions de dollars, en hausse de 798 millions, ou 39 %, en raison principalement de la hausse des activités de négociation de titres à revenu fixe, laquelle découle essentiellement de l'amélioration des conditions du marché, particulièrement aux États-Unis, comparativement aux conditions difficiles qui ont prévalu au deuxième semestre de l'exercice précédent.

Les revenus tirés des services bancaires ont augmenté de 203 millions de dollars, ou 6 %, résultat qui découle essentiellement de la forte croissance des clients liée aux activités de syndication de prêts du secteur Marchés des Capitaux, ainsi que de la hausse des honoraires tirés des services de gestion et de l'accroissement des volumes de transactions sur cartes de crédit.

Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils ont diminué de 51 millions de dollars, ou 3 %, résultat qui tient principalement à la baisse des activités de fusions et d'acquisitions, principalement au Canada.

Les autres revenus ont reculé de 295 millions de dollars, ou 39 %, en raison principalement des pertes, comparativement à des profits à l'exercice précédent, comptabilisées relativement aux swaps sur défaillance qui servent de couverture économique au portefeuille de prêts aux grandes entreprises du secteur Marchés des Capitaux, et des pertes, comparativement à des profits à l'exercice précédent, comptabilisées relativement à la variation de la juste valeur de certains dérivés qui servent de couverture économique à nos activités de financement.

2011 par rapport à 2010

Le total des revenus pour 2011 a augmenté par rapport à 2010, en raison principalement de la solide croissance des volumes de la plupart des activités du secteur Services bancaires canadiens, de la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et de l'accroissement des volumes de transactions du secteur Gestion de patrimoine, de la forte croissance des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, de l'accroissement des activités de montage de prêts liées aux marchés mondiaux, et de la solide croissance des volumes dans le secteur Assurances. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse considérable des revenus tirés des activités de négociation reflétant les conditions difficiles du marché au deuxième semestre de 2011, ainsi que par l'incidence défavorable du raffermisssement du dollar canadien. Les différences entre les IFRS et les PCGR du Canada se sont également traduites par une incidence favorable sur les résultats. Pour plus de détails, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

2012 par rapport à 2011

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 168 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse des dotations liées au secteur Marchés des Capitaux et à nos portefeuilles dans les Antilles. L'augmentation est également imputable à la hausse de la moyenne des soldes de prêts reflétant la croissance des volumes d'activités de financement aux fins d'accession à la propriété au Canada. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à notre portefeuille canadien de prêts sur cartes de crédit.

2011 par rapport à 2010

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances en 2011 a diminué par rapport à 2010, résultat qui reflète principalement la réduction des dotations liées à nos portefeuilles de prêts aux entreprises dans les Antilles et au Canada, la comptabilisation d'une reprise de provisions pour pertes sur créances au titre du portefeuille de prêts aux grandes entreprises du secteur Marchés des Capitaux alors qu'une dotation à la provision pour pertes sur créances avait été comptabilisée à cet égard en 2010, la réduction des radiations liées à notre portefeuille de prêts sur cartes de crédit au Canada, et la diminution des dotations au titre de notre portefeuille de prêts aux particuliers non garantis au Canada. Les différences entre les IFRS et les PCGR du Canada se sont également traduites par une incidence défavorable sur les résultats. Pour plus de détails, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels.

Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance

2012 par rapport à 2011

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 263 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient essentiellement à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui est en grande partie compensée dans les revenus, ainsi qu'à la croissance des volumes liés à la plupart des produits. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des coûts liés aux sinistres au titre des polices d'assurance au Canada, et par la réduction des passifs au titre des coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

2011 par rapport à 2010

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont reculé en 2011 par rapport à 2010, en raison essentiellement de la variation de la juste valeur des placements garantissant principalement nos obligations au titre des polices d'assurance vie au Canada, qui est en grande partie compensée dans les revenus, de la réduction des coûts liés aux sinistres au titre des activités de réassurance et des polices d'assurances automobile et invalidité, ainsi que des ajustements favorables des provisions techniques reflétant les mesures prises par la direction et les modifications apportées aux hypothèses. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts découlant de la solide croissance des volumes dans tous les secteurs d'activité. Les différences entre les IFRS et les PCGR du Canada n'ont donné lieu à aucune incidence importante sur les résultats.

Frais autres que d'intérêt

Tableau 7

(en millions de dollars canadiens)	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
Salaires	4 313 \$	4 074 \$	3 777 \$
Rémunération variable	3 650	3 300	3 335
Avantages du personnel et conservation du personnel	1 185	1 099	1 132
Rémunération fondée sur des actions	139	188	186
Ressources humaines	9 287 \$	8 661 \$	8 430 \$
Dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles	168	–	–
Matériel	1 083	1 010	944
Frais d'occupation	1 107	1 026	960
Communications	764	746	750
Services professionnels et autres services externes	949	958	850
Autres charges	1 802	1 766	1 535
Frais autres que d'intérêt	15 160 \$	14 167 \$	13 469 \$

2012 par rapport à 2011

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 993 millions de dollars, ou 7 %, en raison principalement de la hausse de la rémunération variable découlant en grande partie de l'amélioration des résultats du secteur Marchés des Capitaux, ainsi que de l'augmentation des revenus basés sur les commissions du secteur Gestion de patrimoine. La hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités et des volumes et l'incidence de la prise en compte, pour un trimestre complet, des frais autres que d'intérêt liés à notre participation additionnelle de 50 % dans RBC Services aux investisseurs, ont également contribué à l'augmentation. De plus, les frais autres que d'intérêt pour l'exercice considéré ont subi l'incidence défavorable de la perte de valeur de 168 millions de dollars liée à notre acquisition de la participation additionnelle de 50 % dans RBC Dexia. L'augmentation des frais autres que d'intérêt a été neutralisée en partie par les réductions de coûts découlant de notre programme de gestion des coûts.

2011 par rapport à 2010

Les frais autres que d'intérêt se sont accrues en 2011, par rapport à 2010, en raison principalement de la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, y compris les initiatives liées à nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, de l'acquisition de BlueBay et de l'accroissement de l'effectif dans la plupart des secteurs d'activité. L'augmentation est aussi imputable aux investissements dans les infrastructures du secteur Marchés des Capitaux, à la hausse de la rémunération variable du secteur Gestion de patrimoine, ainsi qu'à la hausse des honoraires et des pertes diverses. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution de la rémunération variable du secteur Marchés des Capitaux, par l'incidence du raffermissement du dollar canadien et par l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts. De plus, les frais autres que d'intérêt de 2011 ont été moins élevés en vertu des IFRS qu'en vertu des PCGR du Canada. Pour plus de détails sur ces différences, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels.

Impôt sur le résultat et autres taxes

Tableau 8

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
Impôt sur le résultat	2 100 \$	2 010 \$	1 996 \$
Autres taxes			
Taxes sur les produits et services et taxes de vente	343 \$	338 \$	250 \$
Cotisations sociales	371	349	317
Taxes sur le capital	80	75	133
Taxes foncières	124	107	105
Taxes sur les primes d'assurance	50	49	46
Taxes d'affaires	21	18	9
	989 \$	936 \$	860 \$
Total de l'impôt sur le résultat et des autres taxes	3 089 \$	2 946 \$	2 856 \$
Bénéfice net avant impôt lié aux activités poursuivies	9 690 \$	8 980 \$	7 827 \$
Taux d'imposition effectif sur le résultat lié aux activités poursuivies	21,7 %	22,4 %	25,5 %
Taux d'imposition effectif total (1)	28,9 %	29,7 %	32,9 %

(1) Total de l'impôt sur le résultat et des autres taxes en pourcentage du bénéfice net avant impôt sur le résultat et autres taxes.

Nos résultats de 2012 tiennent compte de la reprise de provisions liées à des incertitudes fiscales de 128 millions de dollars et du revenu d'intérêt de 72 millions (53 millions après impôt) au titre du remboursement d'impôts payés découlant du règlement de plusieurs questions fiscales intervenu avec l'ARC qui ont été comptabilisés au cours de l'exercice considéré.

2012 par rapport à 2011

La charge d'impôt a augmenté de 90 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse du bénéfice avant impôt. Le taux d'imposition effectif s'est établi à 21,7 %, en baisse de 70 points de base par rapport à 22,4 % à l'exercice précédent, résultat qui tient en grande partie à une réduction des taux d'imposition des sociétés canadiennes prévus par la loi et à la reprise de

provisions liées à des incertitudes fiscales dont il est fait mention ci-dessus. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par une perte liée à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia, qui n'est pas déductible à des fins fiscales.

Les autres taxes se sont accrues de 53 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à 2011, en raison essentiellement de la hausse des cotisations sociales et des taxes foncières. Outre la charge d'impôt et les autres taxes comptabilisées dans nos comptes consolidés de résultat, nous avons comptabilisé une charge d'impôt de 72 millions de dollars en 2012 (434 millions en 2011) au titre des capitaux propres, soit une baisse de 362 millions qui reflète principalement la diminution des profits de change latents, déduction faite des couvertures, ainsi que la diminution des profits sur les dérivés désignés comme des couvertures des flux de trésorerie, déduction faite des profits latents plus élevés liés à notre portefeuille de titres disponibles à la vente.

2011 par rapport à 2010

La charge d'impôt pour 2011 a augmenté par rapport à 2010, en raison principalement de la hausse du bénéfice avant impôt en 2011. Le taux d'imposition effectif a diminué par rapport à l'exercice précédent, résultat qui découle essentiellement de la réduction des taux d'imposition des sociétés canadiennes et des ajustements plus favorables visant les impôts comptabilisés en 2011. Pour plus de détails sur les différences entre les IFRS et les PCGR du Canada, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels.

Les autres taxes se sont accrues en 2011, par rapport à 2010, en raison de l'incidence, pour l'exercice complet, de l'entrée en vigueur de la taxe de vente harmonisée (TVH) en Ontario et en Colombie-Britannique le 1^{er} juillet 2010, et de la hausse des cotisations sociales. Cette augmentation a été neutralisée en partie par la diminution des taxes sur le capital reflétant la réduction des taux d'imposition sur le capital.

Résultats des secteurs d'exploitation

Résultats par secteur d'exploitation

Tableau 9

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	IFRS							PCGR du Canada	
	2012							2011	2010
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et trésorerie	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	Total	Total
Revenu net d'intérêt	9 061 \$	393 \$	– \$	668 \$	2 559 \$	(183) \$	12 498 \$	11 357 \$	10 338 \$
Revenus autres que d'intérêt	3 582	4 442	4 897	657	3 629	67	17 274	16 281	15 744
Total des revenus	12 643 \$	4 835 \$	4 897 \$	1 325 \$	6 188 \$	(116) \$	29 772 \$	27 638 \$	26 082 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 167	(1)	–	–	135	–	1 301	1 133	1 240
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	3 621	–	–	–	3 621	3 358	3 546
Frais autres que d'intérêt	5 932	3 796	515	1 134	3 746	37	15 160	14 167	13 469
Bénéfice net avant impôt	5 544 \$	1 040 \$	761 \$	191 \$	2 307 \$	(153) \$	9 690 \$	8 980 \$	7 827 \$
Charge d'impôt	1 456	277	47	106	726	(512)	2 100	2 010	1 996
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	4 088 \$	763 \$	714 \$	85 \$	1 581 \$	359 \$	7 590 \$	6 970 \$	5 831 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans le bénéfice net des filiales	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	99
Bénéfice net lié aux activités poursuivies – PCGR du Canada	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	5 732
Perte liée aux activités abandonnées	–	–	–	–	–	–	(51)	(526)	(509)
Bénéfice net	4 088 \$	763 \$	714 \$	85 \$	1 581 \$	359 \$	7 539 \$	6 444 \$	5 223 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires lié aux activités poursuivies	31,5 %	14,1 %	46,8 %	4,3 %	13,5 %	n.s.	19,5 %	20,3 %	16,5 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires							19,3 %	18,7 %	14,9 %
Moyenne de l'actif	331 500 \$	20 900 \$	11 500 \$	73 600 \$	349 200 \$	15 300 \$	810 600 \$	778 900 \$	683 000 \$

(1) Le revenu net d'intérêt, le total des revenus et le bénéfice net avant impôt du secteur Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent. La majoration au montant imposable équivalent est éliminée dans le secteur Services de soutien généraux. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Notre cadre d'information de gestion vise à évaluer le rendement de chacun de nos secteurs d'exploitation comme si ceux-ci exerçaient leurs activités sur une base autonome et il reflète la façon dont nous gérons nos secteurs d'exploitation. Cette démarche vise à s'assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent tous les revenus et toutes les charges pertinents qui sont liés à la conduite des activités des secteurs et elle reflète la perception qu'a la direction à l'égard de ces résultats.

Les aspects importants concernant la gestion de nos secteurs d'exploitation et la présentation de l'information sectorielle sont les suivants :

- Les résultats déclarés du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises tiennent compte des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés canadiens ainsi que des montants connexes au titre des revenus et des dotations à la provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts douteux.
- Les résultats déclarés du secteur Gestion de patrimoine comprennent des données libellées en dollars américains, puisque nous examinons et gérons les résultats de certains secteurs d'activité en fonction des montants libellés en dollars américains.
- Les résultats déclarés du secteur Assurances tiennent compte de la variation de la juste valeur des placements garantissant principalement nos obligations au titre des polices d'assurance vie au Canada comptabilisés dans les revenus, laquelle est en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.
- Les résultats déclarés du secteur Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent, ce qui signifie que le revenu net d'intérêt provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes) est majoré au montant imposable équivalent, et un montant compensatoire correspondant est comptabilisé dans la charge d'impôt. Nous comptabilisons l'élimination des résultats majorés au montant imposable équivalent dans le secteur Services de soutien généraux. Nous estimons qu'il est utile d'effectuer ces majorations afin de refléter la façon dont le secteur Marchés des Capitaux gère ses activités, car ces majorations accroissent la comparabilité des revenus et des ratios connexes concernant les revenus imposables et nos principales sources qui présentent un avantage sur le plan fiscal. Il se pourrait toutefois que les majorations au montant imposable équivalent et les mesures ne soient pas comparables à des mesures analogues prévues par les PCGR ou à des majorations semblables présentées par d'autres institutions financières.
- Les résultats du secteur Services de soutien généraux comprennent les résultats de toutes les activités mises en œuvre au profit de l'organisation qui ne sont pas attribués à nos cinq secteurs d'exploitation, notamment les résultats résiduels liés à la gestion de l'actif et du passif, l'incidence des ajustements fiscaux, ainsi que les charges nettes liées au capital non attribué.
- Une dotation à la provision pour pertes sur créances est constatée afin de comptabiliser les pertes estimatives sur nos prêts classés à titre de prêts douteux, ainsi que les pertes subies qui n'ont pas encore été identifiées dans notre portefeuille de prêts. Ce portefeuille comprend les risques figurant au bilan, tels que les prêts et les acceptations, ainsi que les éléments hors bilan tels que les lettres de crédit, les garanties et les engagements non capitalisés. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux est prise en compte dans les résultats de chaque secteur d'exploitation afin de pleinement tenir compte des charges appropriées liées aux activités de chaque secteur d'exploitation. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts qui n'ont pas encore été identifiés à titre de prêts douteux est inscrite dans les résultats du secteur Services de soutien généraux, car la Gestion des risques du Groupe exerce précisément un contrôle sur cette provision en assurant la surveillance et le suivi des divers portefeuilles de prêts au sein de l'entreprise.

Principales méthodes

Les informations suivantes mettent en évidence les principales méthodes et hypothèses que nous utilisons aux fins de notre cadre d'information de gestion. La direction revoit régulièrement ces méthodes et ces hypothèses afin de s'assurer de leur validité.

Attribution des charges

Afin de nous assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent les charges liées à la conduite de leurs activités, nous ventilons les coûts engagés ou les services fournis par les groupes Technologie et Exploitation et Fonctions, lorsque ceux-ci ont été engagés ou fournis. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à nos secteurs d'exploitation, y compris les coûts indirects et les autres charges indirectes, nous utilisons notre cadre d'information de gestion pour attribuer ces coûts à chaque secteur d'exploitation d'une manière qui reflète les avantages sous-jacents.

Attribution du capital

Notre cadre d'information de gestion sert également à déterminer l'attribution du capital à nos secteurs d'exploitation, d'une manière visant à mesurer de façon constante les coûts économiques et à les aligner sur les avantages et risques sous-jacents liés aux activités de chaque secteur d'exploitation. Le montant de capital attribué à chaque secteur d'exploitation constitue le capital attribué. Le capital non attribué, de même que les charges nettes connexes, est présenté dans le secteur Services de soutien généraux. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

Le 1^{er} novembre 2011, nous avons révisé notre méthode d'attribution du capital sur une base prospective, afin que nos processus d'attribution concordent davantage avec les exigences accrues en matière de capital réglementaire. La méthode d'attribution révisée a remplacé la méthode d'attribution au prorata du capital non attribué utilisée en 2011, et son incidence a été comptabilisée graduellement au cours de 2012, en prévision de l'application, en 2013, des exigences en matière de capital prévues par l'accord de Bâle III. La méthode d'attribution révisée a donné lieu à une réduction du capital attribué du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, et à une augmentation du capital attribué du secteur Marchés des Capitaux.

Prix de cession interne des fonds

Une méthode d'établissement des prix de cession interne des fonds sert à attribuer à chaque secteur d'exploitation le revenu d'intérêt et les frais d'intérêt liés à chaque produit. Ce processus d'attribution tient compte des risques de taux d'intérêt, de liquidité et de financement de chacun de nos secteurs d'exploitation ainsi que des exigences réglementaires auxquelles ceux-ci doivent se conformer. Nous basons le prix de cession interne sur les coûts de marché externes, et chaque secteur d'exploitation assume intégralement les coûts liés à l'exploitation de ses activités. Sous réserve de l'approbation de la direction, il se pourrait que nos secteurs d'exploitation demeurent exposés à certains risques de taux d'intérêt liés au cours normal des activités.

Marge nette d'intérêt

Nous déclarons une marge nette d'intérêt pour les secteurs Services aux particuliers et aux entreprises et Services bancaires canadiens selon la moyenne des actifs produits comprenant seulement les actifs qui entraînent un revenu net d'intérêt, y compris les dépôts à d'autres banques, certains titres et des prêts.

Changements effectués en 2012

Avec prise d'effet le 31 octobre 2012, nous avons procédé à une restructuration de nos secteurs d'exploitation. Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la rubrique Aperçu de la Banque Royale du Canada et à la note 30 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

Mesures du rendement

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de paramètres, y compris le bénéfice net et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Nous utilisons le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, tant sur une base consolidée que par secteur, à titre de mesure du rendement du total du capital investi dans nos secteurs. La mesure du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par secteur est considérée comme une mesure utile pour appuyer les prises de décisions relatives aux investissements et à l'attribution des ressources puisqu'elle permet d'effectuer des ajustements en fonction de certains éléments qui pourraient avoir une incidence sur la comparabilité entre nos secteurs d'exploitation et certains de nos concurrents.

Nos calculs consolidés du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont fondés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Les calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires des secteurs d'exploitation sont fondés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par la moyenne du capital attribué pour la période. Pour chaque secteur, la moyenne du capital attribué tient compte du capital nécessaire pour soutenir les divers risques, comme il est décrit à la rubrique Gestion du capital, et des montants investis dans le goodwill et les immobilisations incorporelles.

L'attribution du capital et du capital de risque suppose le recours à des hypothèses, à des jugements et à des méthodes qui sont régulièrement examinés et révisés par la direction, selon les besoins. Des modifications de ces hypothèses, jugements et méthodes peuvent avoir une incidence importante sur l'information relative au rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par secteur que nous présentons. D'autres sociétés qui présentent des renseignements sur les mesures d'attribution et de rendement connexes semblables peuvent faire appel à d'autres hypothèses, jugements et méthodes.

Le tableau suivant présente un sommaire des calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Calcul du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Tableau 10

	IFRS							PCGR du Canada	
	2012							2011	2010
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et trésorerie	Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total	Total	Total
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)									
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires lié aux activités poursuivies	3 996 \$	727 \$	702 \$	71 \$	1 503 \$	236 \$	7 235 \$	6 611 \$	5 474 \$
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires lié aux activités abandonnées							(51)	(526)	(509)
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	3 996 \$	727 \$	702 \$	71 \$	1 503 \$	236 \$	7 184 \$	6 085 \$	4 965 \$
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires liés aux activités poursuivies (1), (2)	12 700 \$	5 150 \$	1 500 \$	1 700 \$	11 150 \$	4 550 \$	36 750 \$	29 800 \$	29 450 \$
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires liés aux activités abandonnées (1)							400	2 800	3 800
Total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	12 700 \$	5 150 \$	1 500 \$	1 700 \$	11 150 \$	4 550 \$	37 150 \$	32 600 \$	33 250 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires liés aux activités poursuivies	31,5 %	14,1 %	46,8 %	4,3 %	13,5 %	n.s.	19,5 %	20,3 %	16,5 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires							19,3 %	18,7 %	14,9 %

(1) Les chiffres ayant trait à la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont arrondis. Les calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont fondés sur les soldes réels avant leur arrondissement.

(2) Les montants se rapportant aux différents secteurs d'exploitation sont désignés à titre de capital attribué ou de capital économique.

n.s. non significatif

Ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie (base consolidée)

Nous utilisons le ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie calculé en vertu du cadre prévu par l'accord de Bâle II ainsi que les ratios de capital réglementaire pour évaluer l'adéquation de nos fonds propres liés aux actions ordinaires. Nous sommes d'avis que le ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie constitue une mesure supplémentaire utile de l'adéquation de nos fonds propres. Ce ratio n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR et n'est pas nécessairement comparable à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières. Le tableau suivant illustre le calcul de notre ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie.

	Tableau 11		
	IFRS	PCGR du Canada	
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2012	2011	2010
Capital de première catégorie	36 807 \$	35 713 \$	33 972 \$
Déduire :			
Montant admissible au titre de la participation ne donnant pas le contrôle dans les filiales – autres	34	30	351
Instruments de capital innovateurs de première catégorie (1)	2 580	2 582	3 327
Actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif (1)	4 814	4 810	4 810
Capital-actions ordinaire de première catégorie	29 379 \$	28 291 \$	25 484 \$
Actif pondéré en fonction des risques	280 609 \$	267 780 \$	260 456 \$
Ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie	10,5 %	10,6 %	9,8 %

(1) Déduction faite des actions autodétenues.

Valeur intrinsèque

La valeur intrinsèque est une mesure de la valeur procurée aux actionnaires et inhérente au bilan de notre secteur Assurances, compte non tenu de toute valeur associée aux nouveaux contrats futurs. Nous utilisons la variation de la valeur intrinsèque entre les périodes considérées comme une mesure de la valeur créée par le secteur Assurances au cours de l'exercice.

Nous définissons la valeur intrinsèque comme la valeur des capitaux propres détenus dans notre secteur Assurances à laquelle s'ajoute la valeur des contrats en vigueur (les polices en vigueur). La valeur des contrats en vigueur correspond à la valeur actualisée du bénéfice futur prévu découlant des contrats en vigueur, déduction faite de la valeur actualisée des capitaux servant à maintenir ces contrats en vigueur. Elle est calculée à l'aide de taux d'actualisation conformes à ceux d'autres sociétés d'assurances. Les capitaux requis sont déterminés selon les exigences des pays où nous exerçons nos activités.

Les principaux facteurs qui influent sur la variation de la valeur intrinsèque d'une période à l'autre sont les nouvelles ventes, le rendement des placements, les résultats au chapitre des sinistres et des provisions techniques, les modifications apportées aux hypothèses actuarielles, les fluctuations des taux de change et les variations des capitaux propres découlant des transferts de capital.

La valeur intrinsèque n'a aucune définition normalisée en vertu des PCGR et pourrait ne pas être comparable directement à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Étant donné que cette mesure s'applique uniquement à notre secteur Assurances et que des taux d'actualisation servent à calculer la valeur actualisée du bénéfice futur prévu et des capitaux servant à maintenir les contrats en vigueur, il n'y a pas lieu d'effectuer un rapprochement avec l'information présentée dans les états financiers.

Mesures hors PCGR

Bénéfice économique lié aux activités poursuivies

Le bénéfice économique représente le bénéfice net lié aux activités poursuivies à l'exclusion de l'incidence après impôt de l'amortissement des autres immobilisations incorporelles et de la réduction de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles, moins une charge de capital liée à l'utilisation du capital attribué. Il permet d'évaluer le rendement généré par nos secteurs d'exploitation en sus de notre coût des capitaux, ce qui permet ainsi aux utilisateurs de l'information financière de connaître les contributions relatives de chaque secteur d'exploitation à la valeur pour l'actionnaire. Le bénéfice économique est une mesure hors PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR et n'est pas nécessairement comparable à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières.

La charge de capital comprend une charge au titre des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et des actions privilégiées. Nous avons révisé le coût des capitaux propres sur une base prospective au premier trimestre de 2012; ce coût, qui était de 10 % en 2011, a été ramené à 9,5 %.

Le tableau suivant présente un sommaire de notre bénéfice économique sur la base des activités poursuivies.

Bénéfice économique lié aux activités poursuivies

Tableau 12

(en millions de dollars canadiens)	IFRS							PCGR du Canada	
	2012							2011	2010
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et trésorerie	Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total	Total	Total
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	4 088 \$	763 \$	714 \$	85 \$	1 581 \$	359 \$	7 590 \$	6 970 \$	5 732 \$
Ajouter : Participations ne donnant pas le contrôle	(3)	–	–	(1)	(1)	(92)	(97)	(101)	s.o.
Incidence après impôt de l'amortissement des autres immobilisations incorporelles	17	66	–	28	2	(1)	112	123	127
Réduction de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles	–	–	–	168	–	–	168	–	–
Bénéfice net ajusté	4 102 \$	829 \$	714 \$	280 \$	1 582 \$	266 \$	7 773 \$	6 992 \$	5 859 \$
Moins : Charge de capital	1 306	532	155	173	1 147	431	3 744	3 213	3 318
Bénéfice économique lié aux activités poursuivies	2 796 \$	297 \$	559 \$	107 \$	435 \$	(165)\$	4 029 \$	3 779 \$	2 541 \$

Résultats excluant une perte liée à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia du secteur Services aux investisseurs et trésorerie

Les résultats du secteur Services aux investisseurs et trésorerie ont été touchés par une perte liée à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia, comme il est mentionné dans le tableau suivant. Nous sommes d'avis que le fait de ne pas tenir compte de cet élément donne une mesure plus représentative des résultats opérationnels courants, permet aux lecteurs de mieux comprendre le point de vue de la direction à l'égard de notre performance et devrait accroître la comparabilité du rendement financier pour l'exercice clos le 31 octobre 2012. Il s'agit de mesures hors PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et qui ne sont pas nécessairement comparables à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières.

Le tableau suivant illustre le calcul de nos résultats excluant la perte liée à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia.

Services aux investisseurs et trésorerie

Tableau 13

(en millions de dollars canadiens)	2012		
	Données présentées	Perte liée à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia (1)	Données ajustées
Revenus	1 325 \$	36 \$	1 361 \$
Frais autres que d'intérêt	1 134	(188)	946
Bénéfice net avant impôt	191 \$	224 \$	415 \$
Impôt sur le résultat	106	11	117
Bénéfice net	85 \$	213 \$	298 \$

(1) Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principaux événements de 2012.

Avec prise d'effet le 31 octobre 2012, nous avons créé le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, qui inclut l'ancien secteur Services bancaires canadiens, et nous avons élargi son champ d'activité afin d'y inclure nos activités bancaires dans les Antilles et aux États-Unis.

Les Services bancaires aux particuliers et aux entreprises se composent de nos services bancaires aux particuliers et aux entreprises ainsi que de certains services de placement s'adressant aux épargnants, et ils sont divisés en quatre secteurs d'activité, à savoir Services financiers aux particuliers, Services financiers aux entreprises et Solutions cartes et paiements (collectivement, les Services bancaires canadiens), ainsi que Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis. Nous sommes au service de 13 millions de particuliers, d'entreprises et de clients institutionnels partout au Canada, dans les Antilles et aux États-Unis. Au Canada, nous offrons un vaste éventail de produits et services financiers par l'intermédiaire de nos vastes réseaux de succursales, de guichets automatiques bancaires (GAB), de services en ligne et de services bancaires par téléphone, ainsi que par l'intermédiaire d'une grande équipe de vente interne. Dans les Antilles, nous offrons une vaste gamme de produits et services financiers aux particuliers, aux entreprises clientes et aux institutions publiques dans leurs marchés respectifs. Aux États-Unis, nos services bancaires transfrontaliers répondent aux besoins de nos clients canadiens aux États-Unis.

Nos concurrents en ce qui a trait aux services bancaires dans le secteur des services financiers au Canada sont des banques de l'annexe I, des sociétés de fiducie indépendantes, ainsi que des banques étrangères et des coopératives d'épargne et de crédit et des caisses populaires. Malgré ce contexte concurrentiel, nous sommes un chef de file au chapitre des parts de marché en ce qui concerne la plupart des produits financiers de détail et nous possédons le plus important réseau de succursales, le plus grand nombre de GAB et le plus vaste réseau de ventes hors succursale au Canada. Dans les Antilles, nos concurrents sont des banques, des sociétés de fiducie et des sociétés de gestion de placements qui offrent leurs services aux épargnants, aux grandes entreprises et aux institutions. Nous nous classons au deuxième rang en ce qui concerne les actifs dans les Antilles anglaises, où nous exploitons un réseau de 121 succursales réparties dans 19 pays et territoires. Aux États-Unis, nos concurrents sont principalement d'autres institutions bancaires canadiennes exerçant des activités aux États-Unis, ainsi que des institutions bancaires américaines offrant des services bancaires de détail traditionnels et des sociétés américaines de gestion de patrimoine qui offrent également des services bancaires et des services de courtage intégrés.

Revue économique et revue des marchés

Au cours de l'exercice, l'économie canadienne a affiché un taux de croissance modeste, en raison des dépenses de consommation modérées, de la stabilité des marchés du travail et des solides investissements effectués par les entreprises découlant de faibles taux d'intérêt. Ces facteurs se sont traduits par une forte croissance des volumes de la plupart de nos services bancaires canadiens, et ce, malgré l'incidence défavorable du ralentissement des activités sur le marché de l'habitation et du resserrement continu des écarts de taux. Dans l'ensemble, les conditions de crédit sont demeurées stables tout au long de l'année, ce qui s'est traduit par une amélioration des taux de pertes sur créances liés à notre portefeuille de prêts sur cartes de crédit. Dans les Antilles, la conjoncture économique défavorable a continué de nuire à nos résultats, car elle a entraîné la hausse des pertes sur créances, la compression des écarts et la diminution des volumes de prêts.

Bilan de l'exercice

- Le magazine *Retail Banker International* nous a décerné le prix de la « meilleure banque de détail nord-américaine » en 2012. Nous sommes la seule banque canadienne à avoir obtenu cette distinction.
- Nous avons accru nos capacités en matière de vente en élargissant notre équipe de vente commerciale et notre équipe de vente hors succursale, et nous avons investi dans nos capacités de distribution de services de détail en ouvrant 27 nouvelles succursales au Canada et en convertissant 16 succursales selon notre nouveau concept innovateur de succursale de services de détail. Ces succursales offrent des aires aménagées aux fins des activités de marchandage et disposent de technologies numériques interactives qui modifient et simplifient l'expérience client.
- Nous avons lancé le forfait bancaire Shoppers/Pharmaprix Optimum RBC et la carte de débit connexe ainsi qu'une carte de crédit comarquée qui permet d'accumuler encore plus de points Shoppers/Pharmaprix Optimum, et nous avons élargi notre réseau de distribution de services de détail en installant des GAB dans les établissements Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.
- Nous avons lancé des solutions bancaires innovatrices, y compris la carte MonProjet RBC MasterCard, qui allie la commodité d'une carte de crédit et les caractéristiques d'un prêt, la carte Visa Débit RBC virtuelle, qui permet aux consommateurs de payer des achats effectués en ligne à l'aide de fonds provenant directement de leur compte bancaire, et un outil de réservation en ligne offert en collaboration avec Travelocity, qui permet aux clients de réserver leurs prochaines vacances au moyen de leurs points RBC Récompenses.
- Nous avons conclu une entente relative à l'acquisition des activités canadiennes de financement automobile et de dépôt d'Ally Financial Inc. Cette acquisition nous permettrait de nous positionner à la tête du marché canadien du financement automobile aux particuliers et d'être un chef de file en ce qui a trait au financement automobile aux entreprises.
- Dans les Antilles, nous avons poursuivi l'intégration de nos activités afin d'établir une plateforme bancaire commune, ainsi que la mise en œuvre des pratiques bancaires améliorées dans la région.
- Nous avons lancé avec succès notre nouvelle plateforme de services bancaires aux États-Unis, qui est conçue de manière à répondre aux besoins de nos clients, par suite de la vente de nos services bancaires régionaux de détail aux États-Unis.

Perspectives et priorités

Nous nous attendons à ce que la situation financière au Canada demeure favorable, et nous prévoyons une croissance continue des volumes de la plupart de nos produits. Toutefois, en raison du léger ralentissement des activités sur le marché de l'habitation et des ratios élevés de dette à la consommation, nous prévoyons une faible croissance des volumes en ce qui a trait à nos activités de financement aux fins d'accession à la propriété et à nos prêts aux particuliers. Nos volumes de prêts aux entreprises devraient demeurer élevés, en raison de l'amélioration prévue des investissements effectués par les entreprises tenant aux conditions de crédit favorables. Nous prévoyons que la compression des écarts liée au maintien de faibles taux d'intérêt et la forte concurrence qui persiste continueront d'exercer des pressions sur notre marge nette d'intérêt.

Dans les Antilles, les conditions du marché difficiles et une lente reprise de l'économie continuent de peser sur nos perspectives. La marge nette d'intérêt continuera probablement d'être touchée par la forte concurrence et par la compression des écarts. Cependant, en raison de l'optimisation de notre nouveau modèle d'exploitation commun dans les Antilles, notre efficacité devrait s'accroître et se traduire par une augmentation des volumes ainsi que par une réduction des charges.

Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2013

Au Canada, nos priorités consistent à continuer à :

- fournir une expérience client supérieure ainsi que des conseils qui nous permettront d'enregistrer une croissance marquée des volumes au sein de l'industrie au Canada.
- accroître nos capacités en matière de vente et nos partenariats stratégiques, afin d'accroître notre clientèle et de renforcer nos relations au sein de notre réseau de distribution.
- rechercher et établir des partenariats et à considérer de nouvelles occasions en matière de prestation de services dans le nouvel espace des paiements.
- simplifier nos processus en matière de service à la clientèle en les modifiant de manière à accroître l'efficacité.

Dans les Antilles et aux États-Unis :

- Nous comptons tirer parti de notre nouveau modèle d'exploitation commun mis en place dans toutes nos activités dans les Antilles afin de devenir un chef de file incontesté dans le secteur des services financiers, et nous comptons pour ce faire simplifier nos processus et accroître notre efficacité tout en offrant à nos clients une expérience client améliorée, en misant fortement sur des activités de vente proactives et sur la prestation de conseils financiers personnalisés, sur le perfectionnement de notre personnel et sur le renforcement de leur engagement, sur l'optimisation des capacités de distribution de nos produits et sur l'amélioration durable de nos processus en matière de conformité et de gestion des risques.
- Nous comptons soutenir notre stratégie de croissance aux États-Unis en assurant le maintien et la croissance de nos services transfrontaliers à valeur élevée et en répondant aux besoins en matière de services bancaires des clients de la Gestion de patrimoine aux États-Unis.

	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages et sauf indication contraire)			
Revenu net d'intérêt	9 061 \$	8 515 \$	8 095 \$
Revenus autres que d'intérêt	3 582	3 510	3 306
Total des revenus	12 643	12 025	11 401
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 167	1 142	1 333
Frais autres que d'intérêt	5 932	5 682	5 600
Bénéfice net avant impôt	5 544	5 201	4 468
Bénéfice net	4 088 \$	3 740 \$	3 099 \$
Revenus par division			
Services bancaires canadiens	11 815 \$	11 199 \$	10 555 \$
Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis	828	826	846
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	31,5 %	30,9 %	28,0 %
Marge nette d'intérêt (1)	2,86 %	2,86 %	2,86 %
Ratio d'efficacité (2)	46,9 %	47,3 %	49,1 %
Levier d'exploitation	0,7 %	s.o.	1,8 %
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	331 500 \$	310 700 \$	295 200 \$
Total des actifs productifs (3)	316 400	297 200	283 000
Prêts et acceptations (3)	315 400	294 800	277 900
Dépôts	243 900	221 200	203 600
Capital attribué	12 700	11 800	10 800
Autres renseignements			
Biens administrés (4)	179 200 \$	165 900 \$	156 000 \$
Biens sous gestion	3 100	2 700	2 600
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps) (5)	38 213	38 216	38 328
Taux d'imposition effectif	26,3 %	28,1 %	30,6 %
Information relative au crédit			
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,58 %	0,70 %	0,77 %
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,37 %	0,39 %	0,48 %

(1) La marge nette d'intérêt représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne du total des actifs productifs.

(2) Le ratio d'efficacité représente les frais autres que d'intérêt divisés par le total des revenus.

(3) Comprend la moyenne des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés pour l'exercice, laquelle s'est établie à 44,9 milliards de dollars et à 7,3 milliards, respectivement (42,0 milliards et 4,0 milliards en 2011; 37,0 milliards et 3,0 milliards en 2010).

(4) Les biens administrés comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés de 31,0 milliards de dollars et de 7,4 milliards, respectivement, au 31 octobre 2012 (32,1 milliards et 3,9 milliards au 31 octobre 2011; 30,2 milliards et 3,3 milliards au 31 octobre 2010).

(5) Le nombre d'employés à plein temps pour 2010 a été retraité pour comptabiliser le transfert des activités du secteur Services bancaires canadiens, qui sont passées du secteur Services de soutien généraux au secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises en 2011.

Rendement financier

2012 par rapport à 2011

Le bénéfice net a augmenté de 348 millions de dollars, ou 9 %, résultat qui reflète la forte croissance des volumes de la plupart de nos secteurs d'activité au pays, la diminution du taux d'imposition effectif au Canada et un ajustement de 125 millions (92 millions après impôt) au titre des intérêts liés au remboursement anticipé de prêts hypothécaires (ajustement au titre du remboursement anticipé), qui a eu une incidence favorable sur nos résultats pour l'exercice considéré. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités et par le maintien de la compression des écarts au Canada, ainsi que par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances dans les Antilles.

Le total des revenus s'est accru de 618 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète la forte croissance des volumes de dépôts des particuliers, de prêts hypothécaires résidentiels, de dépôts des entreprises, de prêts aux entreprises et de prêts aux particuliers au Canada. L'incidence favorable de l'ajustement au titre du remboursement anticipé et la hausse des volumes de transactions sur cartes de crédit ont également contribué à l'augmentation.

La marge nette d'intérêt est demeurée inchangée, car l'incidence favorable de l'ajustement au titre du remboursement anticipé a été neutralisée essentiellement par la compression des écarts découlant du maintien de faibles taux d'intérêt.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 25 millions de dollars, ou 2 %, en raison principalement de la hausse des dotations liées à notre portefeuille dans les Antilles et de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à nos portefeuilles de prêts aux entreprises et de prêts de détail garantis au Canada. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction des radiations liées à notre portefeuille de prêts sur cartes de crédit au Canada.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrues de 250 millions de dollars, ou 4 %, résultat qui s'explique essentiellement par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités au Canada. L'augmentation est aussi imputable à la hausse des coûts liés à l'effectif dans les Antilles et à l'accroissement des frais d'établissement liés à nos services bancaires transfrontaliers aux États-Unis. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts. De plus, les résultats de l'exercice précédent tenaient compte de droits de timbre nets et d'ajustements comptables liés aux services bancaires dans les Antilles, lesquels ont eu une incidence favorable sur nos résultats de l'exercice précédent.

La moyenne des prêts et des acceptations a augmenté de 21 milliards de dollars, ou 7 %. Ce résultat tient en grande partie à la croissance continue au Canada de nos activités de financement aux fins d'accession à la propriété, de nos prêts aux entreprises et de nos prêts aux particuliers. La moyenne des dépôts a progressé de 23 milliards de dollars, ou 10 %. Ce résultat, qui concerne principalement nos activités au Canada, reflète la forte croissance des dépôts des particuliers et des entreprises.

Pour plus de détails sur l'ajustement au titre du remboursement anticipé, se reporter à la rubrique Questions en matière de comptabilité et de contrôle.

2011 par rapport à 2010

Le bénéfice net a augmenté par rapport à 2010, résultat qui reflète principalement la forte croissance des volumes de la plupart de nos secteurs d'activité au Canada et la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités.

Le total des revenus s'est accru par rapport à 2010, en raison essentiellement de la forte croissance des volumes liés à nos activités de financement aux fins d'accession à la propriété, aux prêts aux particuliers et aux dépôts des particuliers. La hausse des frais de placement liés aux fonds communs de placement découlant des ventes nettes de fonds à long terme et l'accroissement des volumes de transactions sur cartes de crédit ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse des revenus liés à nos services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis, en raison du recul des volumes de prêts aux entreprises découlant de la conjoncture économique défavorable et de la compression des écarts liés aux services bancaires dans les Antilles.

La marge nette d'intérêt est demeurée relativement inchangée comparativement à 2010, étant donné que l'incidence favorable des modifications apportées à la composition des produits liés à notre portefeuille au Canada a été en grande partie neutralisée par l'intensification de la concurrence au chapitre des taux relatifs aux prêts hypothécaires, ainsi que par la compression des écarts.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué par rapport à 2010, en raison de la réduction des radiations liées à notre portefeuille de prêts sur cartes de crédit au Canada reflétant le nombre moins élevé de faillites, et de la diminution des dotations liées à nos portefeuilles de prêts aux entreprises et de prêts aux particuliers non garantis au Canada. La diminution est aussi attribuable à la baisse des dotations liées à notre portefeuille de prêts aux entreprises dans les Antilles.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté légèrement par rapport à 2010, en raison de la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités et de l'incidence défavorable de l'entrée en vigueur de la TVH en Ontario et en Colombie-Britannique en juillet 2010. Ces facteurs ont été neutralisés en grande partie par l'incidence favorable de notre décision de comptabiliser tous les écarts actuariels différés liés à nos régimes d'avantages du personnel lors de la transition aux IFRS, ce qui a donné lieu à une réduction de la charge au titre des régimes de retraite des périodes ultérieures, comparativement à la charge calculée en vertu des PCGR du Canada. Pour plus de détails sur les différences entre les IFRS et les PCGR du Canada, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels.

Au Canada, nos activités sont divisées en trois secteurs d'activité : Services financiers aux particuliers, Services financiers aux entreprises et Solutions cartes et paiements. Le tableau qui suit présente une analyse des résultats consolidés de nos Services bancaires canadiens.

Faits saillants financiers du secteur Services bancaires canadiens		Tableau 15	
	IFRS		PCGR du Canada
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages et sauf indication contraire)	2012	2011	2010
Revenu net d'intérêt	8 483 \$	7 960 \$	7 488 \$
Revenus autres que d'intérêt	3 332	3 239	3 067
Total des revenus	11 815	11 199	10 555
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 017	1 033	1 191
Frais autres que d'intérêt	5 258	5 082	4 995
Bénéfice net avant impôt	5 540	5 084	4 369
Bénéfice net	4 085 \$	3 664 \$	3 044 \$
Revenus par division			
Services financiers aux particuliers	6 591 \$	6 192 \$	5 760 \$
Services financiers aux entreprises	2 894	2 750	2 557
Solutions cartes et paiements	2 330	2 257	2 238
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	39,3 %	38,0 %	35,6 %
Marge nette d'intérêt (1)	2,78 %	2,77 %	2,75 %
Ratio d'efficience (2)	44,5 %	45,4 %	47,3 %
Levier d'exploitation	2,0 %	s.o.	1,1 %
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	315 400 \$	296 100 \$	279 900 \$
Total des actifs productifs (3)	305 300	287 200	272 100
Prêts et acceptations (3)	307 900	287 300	269 500
Dépôts	230 300	208 600	191 400
Capital attribué	10 200	9 450	8 350
Autres renseignements			
Biens administrés (4)	171 100 \$	158 000 \$	148 200 \$
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps) (5)	31 769	31 607	31 900
Taux d'imposition effectif	26,3 %	27,9 %	30,3 %
Information relative au crédit			
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,37 %	0,44 %	0,52 %
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,33 %	0,36 %	0,44 %

(1) La marge nette d'intérêt représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne du total des actifs productifs.

(2) Le ratio d'efficience représente les frais autres que d'intérêt divisés par le total des revenus.

(3) Comprend la moyenne des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés pour l'exercice, laquelle s'est établie à 44,9 milliards de dollars et à 7,3 milliards, respectivement (42,0 milliards et 4,0 milliards en 2011; 37,0 milliards et 3,0 milliards en 2010).

(4) Les biens administrés comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés de 31,0 milliards de dollars et de 7,4 milliards, respectivement, au 31 octobre 2012 (32,1 milliards et 3,9 milliards au 31 octobre 2011; 30,2 milliards et 3,3 milliards au 31 octobre 2010).

(5) Le nombre d'employés à plein temps pour 2010 a été retraité pour comptabiliser le transfert des activités du secteur Services bancaires canadiens, qui sont passées du secteur Services de soutien généraux au secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises en 2011.

Rendement financier

2012 par rapport à 2011

Le bénéfice net a augmenté de 421 millions de dollars, ou 11 %, résultat qui reflète la forte croissance des volumes de la plupart de nos secteurs d'activité, la diminution du taux d'imposition effectif et l'ajustement favorable au titre du remboursement anticipé décrit ci-dessus. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités et par la compression des écarts.

Le total des revenus s'est accru de 616 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète la forte croissance des volumes de dépôts des particuliers, de prêts hypothécaires résidentiels, de dépôts des entreprises, de prêts aux entreprises et de prêts aux particuliers. L'incidence favorable de l'ajustement au titre du remboursement anticipé et la hausse des volumes de transactions sur cartes de crédit ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la compression des écarts.

La marge nette d'intérêt a augmenté de un point de base, en raison surtout de l'ajustement au titre du remboursement anticipé et des modifications favorables apportées à la composition des produits, facteurs neutralisés en grande partie par la compression des écarts découlant du maintien de faibles taux d'intérêt.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 16 millions de dollars, ou 2 %, en raison principalement de la réduction des radiations liées à notre portefeuille de prêts sur cartes de crédit, facteur neutralisé en partie par la hausse des dotations liées à nos portefeuilles de prêts aux entreprises et de prêts de détail garantis.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrues de 176 millions de dollars, ou 3 %, résultat qui s'explique essentiellement par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, facteur neutralisé en partie par l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts.

La moyenne des prêts et des acceptations a augmenté de 21 milliards de dollars, ou 7 %, résultat qui tient en grande partie à la croissance continue de nos activités de financement aux fins d'accession à la propriété, de nos prêts aux entreprises et de nos prêts aux particuliers. La moyenne des dépôts a progressé de 22 milliards de dollars, ou 10 %, résultat qui reflète la forte croissance des dépôts des particuliers et des entreprises.

2011 par rapport à 2010

Le bénéfice net a augmenté par rapport à 2010, résultat qui reflète principalement la forte croissance des volumes de la plupart de nos activités et la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités.

Le total des revenus s'est accru par rapport à 2010, en raison essentiellement de la forte croissance des volumes liés à nos activités de financement aux fins d'accession à la propriété, aux prêts aux particuliers et aux dépôts des particuliers. La hausse des frais de placement liés aux fonds communs de placement découlant des ventes nettes de fonds à long terme et l'accroissement des volumes de transactions sur cartes de crédit ont également contribué à l'augmentation.

La marge nette d'intérêt est demeurée relativement inchangée comparativement à 2010, car l'incidence favorable des modifications apportées à la composition des produits liés à notre portefeuille au Canada a été en grande partie neutralisée par l'intensification de la concurrence au chapitre des taux relatifs aux prêts hypothécaires.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué par rapport à 2010, en raison de la réduction des radiations liées à notre portefeuille de prêts sur cartes de crédit reflétant le nombre moins élevé de faillites, et de la diminution des dotations liées à nos portefeuilles de prêts aux entreprises et de prêts aux particuliers non garantis.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté légèrement par rapport à 2010, en raison de la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités et de l'incidence défavorable de l'entrée en vigueur de la TVH en Ontario et en Colombie-Britannique en juillet 2010. Ces facteurs ont été neutralisés en grande partie par l'incidence favorable de notre décision de comptabiliser tous les écarts actuariels différés liés à nos régimes d'avantages du personnel lors de la transition aux IFRS, ce qui a donné lieu à une réduction de la charge au titre des régimes de retraite des périodes ultérieures, comparativement à la charge calculée en vertu des PCGR du Canada. Pour plus de détails sur les différences entre les IFRS et les PCGR du Canada, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels.

Analyse des secteurs d'activité

Services financiers aux particuliers

Le secteur d'activité Services financiers aux particuliers vise à répondre aux besoins des particuliers faisant partie de notre clientèle à toutes les étapes de leur vie, en leur offrant un vaste éventail de produits et de services de financement et de placement tels que du financement aux fins d'accession à la propriété, des prêts aux particuliers, des comptes de dépôt, des fonds communs de placement ainsi que des comptes de courtage autogéré, des CPG et des services de gestion privée au Canada. Nous occupons le premier ou le deuxième rang en ce qui concerne nos parts de marché liées à la plupart des produits bancaires aux particuliers et nous possédons le plus vaste réseau de services bancaires de détail au Canada, lequel se compose de 1 239 succursales et de 4 724 GAB.

Rendement financier

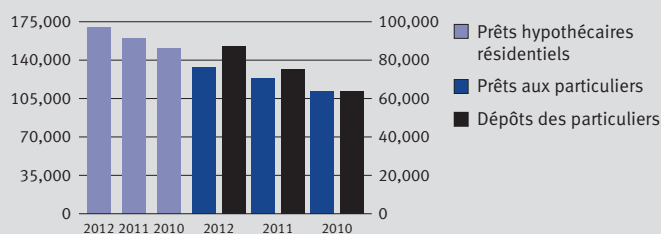
Le total des revenus a augmenté de 399 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète la forte croissance des volumes liés aux activités de financement aux fins d'accession à la propriété, aux dépôts des particuliers et aux prêts aux particuliers. L'augmentation est aussi attribuable à l'ajustement favorable au titre des intérêts liés au remboursement anticipé de prêts hypothécaires et à la hausse des frais de placement liés aux fonds communs de placement. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction des volumes liés aux activités de courtage et par la diminution des écarts liés aux dépôts.

La moyenne des prêts hypothécaires résidentiels a augmenté de 7 % par rapport à l'exercice précédent, en raison du maintien de faibles taux d'intérêt et des solides activités sur le marché de l'habitation, lequel a toutefois ralenti. La moyenne des prêts aux particuliers s'est accrue de 8 % par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la forte croissance de nos activités aux fins d'accession à la propriété et de nos activités de financement automobile et de financement aux particuliers, qui reflète le maintien de faibles taux d'intérêt. La moyenne des dépôts des particuliers a augmenté de 16 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète la forte croissance attribuable à notre réseau de conseillers, le nombre net de nouveaux clients et de clients existants continuant de favoriser les comptes d'épargne et les autres comptes de dépôt en raison des préoccupations à l'égard de l'incertitude qui continue de régner sur les marchés mondiaux.

Faits saillants
Tableau 16

	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres)			
Total des revenus	6 591 \$	6 192 \$	5 760 \$
Autres renseignements (moyenne)			
Prêts hypothécaires résidentiels	170 400	159 700	151 000
Prêts aux particuliers	76 300	70 500	63 700
Dépôts des particuliers	87 300	75 200	63 700
CPG de particuliers	59 100	56 900	58 300
Soldes des fonds communs de placement – succursales (1)	82 300	74 500	70 100
Biens administrés – courtage autogéré (1)	48 900	45 500	42 400
Ouvertures de nouveaux comptes de dépôts (en milliers)	1 204	1 158	968
Nombre de :			
Succursales	1 239	1 214	1 209
GAB	4 724	4 293	4 227

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers et des dépôts des particuliers (en millions de dollars canadiens)

Services financiers aux entreprises

Les Services financiers aux entreprises offrent une vaste gamme de produits et services de prêt, de location, de dépôt, de placement, de change, de gestion de la trésorerie et de négociation aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux clients commerciaux et aux clients des secteurs de l'agriculture et du négoce agricole dans l'ensemble du Canada. Notre vaste réseau de services bancaires à l'entreprise se compose de plus de 100 centres bancaires et regroupe plus de 2 000 gestionnaires de comptes commerciaux. Notre engagement ferme envers nos clients nous a permis de nous classer au premier rang en ce qui concerne notre part du marché des prêts aux entreprises et des dépôts des entreprises.

Rendement financier

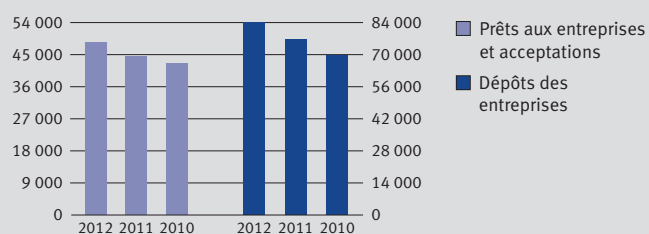
Le total des revenus a augmenté de 144 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète la forte croissance des volumes liés aux dépôts des entreprises et aux prêts des entreprises, facteur neutralisé en partie par la diminution des écarts.

La moyenne des dépôts des entreprises a augmenté de 10 % et la moyenne des prêts s'est accrue de 9 %, résultats qui reflètent principalement l'augmentation des volumes en raison de l'élargissement de notre équipe de vente.

Faits saillants
Tableau 17

	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
(en millions de dollars canadiens)			
Total des revenus	2 894 \$	2 750 \$	2 557 \$
Autres renseignements (moyenne)			
Prêts aux entreprises et acceptations	48 300	44 200	42 400
Dépôts des entreprises (1)	83 900	76 500	69 400

(1) Comprend les soldes des CPG.

Moyenne des prêts aux entreprises et des acceptations et des dépôts des entreprises (en millions de dollars canadiens)

Solutions cartes et paiements

Les Solutions cartes et paiements offrent une vaste gamme de cartes de crédit pratiques et personnalisées ainsi que de produits et solutions de paiement connexes à nos clients au Canada. Nous avons plus de 6 millions de comptes de cartes de crédit et détenons une part de marché au Canada d'environ 21 % en ce qui concerne le volume d'achats par cartes de crédit.

Les activités de ce secteur comprennent également notre participation de 50 % dans Solutions Moneris Inc., la coentreprise de traitement des opérations sur cartes de crédit à l'intention des commerçants formée avec la Banque de Montréal.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 73 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète la hausse des volumes de transactions sur cartes de crédit et l'augmentation des écarts. Les résultats de l'exercice précédent tenaient compte d'un profit de 29 millions de dollars à la vente de la tranche restante des actions de Visa du secteur Services bancaires canadiens, qui a eu une incidence favorable sur les revenus de l'exercice précédent.

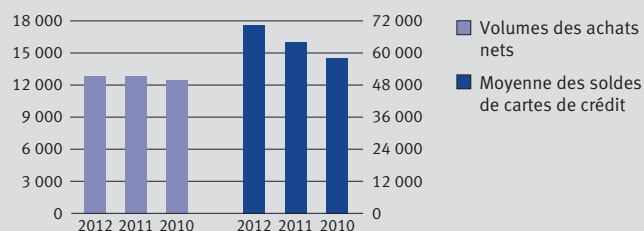
La moyenne des soldes de cartes de crédit est demeurée inchangée. La forte croissance de 10 % des volumes des achats nets découle de nos programmes de fidélisation bien établis et du lancement de nouveaux produits.

Faits saillants

Tableau 18

(en millions de dollars canadiens)	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
Total des revenus	2 330 \$	2 257 \$	2 238 \$
Autres renseignements			
Moyenne des soldes de cartes de crédit	12 900	12 900	12 500
Volumes des achats nets	70 500	64 300	58 400

Moyenne des soldes de cartes de crédit et volumes des achats nets (en millions de dollars canadiens)



Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis

Nos services bancaires dans les Antilles se composent d'une gamme complète de produits et services bancaires, ainsi que de services de financement international et de services de promotion commerciale offerts par l'entremise d'un vaste réseau de succursales et de GAB, de même que de services bancaires en direct.

Nos services bancaires de détail aux États-Unis comprennent nos services bancaires transfrontaliers, qui répondent aux besoins de nos clients canadiens aux États-Unis, et un vaste éventail de produits et services financiers offerts aux particuliers dans 50 États.

Rendement financier

Le total des revenus est demeuré relativement inchangé par rapport à l'exercice précédent, situation qui tient au fait que l'incidence favorable de la dépréciation du dollar canadien a été neutralisée en grande partie par la diminution des volumes de prêts et de transactions dans les Antilles, laquelle reflète la conjoncture économique défavorable dans la région.

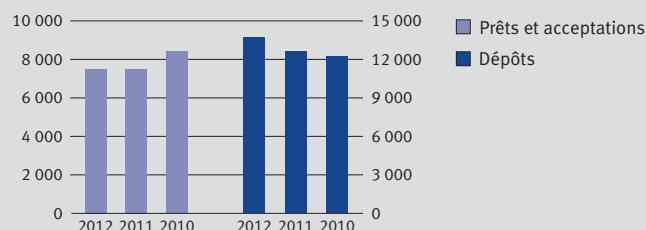
La moyenne des prêts et des acceptations est demeurée inchangée par rapport à l'exercice précédent, puisque l'incidence favorable de la dépréciation du dollar canadien a été pour l'essentiel neutralisée par la réduction des soldes de prêts dans les Antilles dont il est fait mention ci-dessus. La moyenne des dépôts a augmenté de 1,0 milliard de dollars, ou 8 %, en raison principalement de la croissance des dépôts, laquelle concerne nos services bancaires aux États-Unis.

Faits saillants

Tableau 19

(en millions de dollars canadiens)	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
Total des revenus	828 \$	826 \$	846 \$
Autres renseignements			
Marge nette d'intérêt	5,21 %	5,52 %	5,60 %
Moyenne des prêts et des acceptations	7 500	7 500	8 400
Moyenne des dépôts	13 600	12 600	12 200
Biens administrés	8 100	7 900	7 800
Biens sous gestion	3 100	2 700	2 600
Moyenne des biens administrés	8 000	7 500	7 600
Moyenne des biens sous gestion	2 800	2 600	2 800
Nombre de :			
Succursales	121	123	127
GAB	341	333	330

Moyenne des prêts et des dépôts (en millions de dollars canadiens)



Gestion de patrimoine

La Gestion de patrimoine regroupe la Gestion de patrimoine – Canada, la Gestion de patrimoine – États-Unis et International et la Gestion mondiale d'actifs. Ce secteur offre des services aux clients fortunés et aux clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe et dans les marchés émergents, y compris une gamme complète de solutions de placements, de services de fiducie, de services bancaires, de solutions de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine. Nous offrons également directement aux institutions et aux particuliers faisant partie de notre clientèle des produits et des services de gestion d'actifs, par l'entremise des réseaux de distribution de RBC et de tiers distributeurs. Une analyse du contexte concurrentiel lié à chacun de nos secteurs d'activité est présentée ci-dessous.

Revue économique et revue des marchés

Au cours du premier semestre de 2012, les marchés financiers mondiaux se sont améliorés comparativement aux conditions difficiles du marché au deuxième semestre de l'exercice précédent, situation qui a donné lieu à une hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients reflétant l'appréciation du capital et les ventes nettes. Cependant, la confiance des investisseurs est demeurée chancelante, situation qui a eu une incidence défavorable sur nos volumes de transactions au cours de l'exercice et qui reflète le recul de l'économie mondiale et la détérioration de la conjoncture économique dans certains pays européens, particulièrement au deuxième semestre. Le maintien de faibles taux d'intérêt a donné lieu à une compression des écarts et à des renoncements aux honoraires liés aux fonds du marché monétaire.

Bilan de l'exercice

- Notre plan de restructuration quinquennal visant la prestation à l'échelle mondiale de services, de solutions et de conseils intégrés en matière de gestion de patrimoine aux clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé a été mis en place il y a deux ans. En 2012, nous nous sommes classés parmi les dix principales sociétés de gestion de patrimoine au monde et avons, pour une deuxième année d'affilée, terminé au sixième rang en ce qui concerne les actifs selon le palmarès Global Private Banking KPI Benchmark 2012 de Scorpio Partnership. Nous avons également reçu de nombreux prix au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, qui témoignent de la solidité de nos capacités à l'échelle mondiale et de notre engagement en matière de service à la clientèle. En juin 2012, nous avons annoncé la conclusion d'un partenariat avec Capgemini, qui a donné lieu à la production du World Wealth Report de 2012 et de l'Asia-Pacific Wealth Report de 2012, qui sont généralement considérés comme des références mondiales dans le secteur de la gestion de patrimoine. Ce partenariat renforce notre marque et notre réputation à l'échelle mondiale.
- Au Canada, nous avons accru notre part du marché des services de gestion d'actifs de particuliers, laquelle s'est établie à 14,6 %, ainsi que notre part du marché des services traditionnels liés aux activités de gestion de patrimoine, et nous sommes un chef de file au sein de l'industrie dans notre part du marché des clients disposant d'un avoir net élevé.
- Aux États-Unis, les actifs des clients ont augmenté de 8 %, et nous avons continué d'axer nos efforts sur l'amélioration de la productivité et de l'efficacité des conseillers, mais le contexte difficile avec lequel nous avons dû composer a continué de se répercuter sur les volumes de transactions.
- Le 31 mai 2012, nous avons conclu l'acquisition des activités de banque privée en Amérique latine, dans les Antilles et en Afrique de l'Ouest, la division de gestion de patrimoine de The Royal Bank of Scotland Group plc, qui gère des actifs de clients d'environ 2 milliards de dollars US. Les actifs comprennent le personnel clé des services bancaires situé principalement à Genève, en Suisse, et une équipe située aux îles Caïmans.
- Nous avons tiré parti de l'expertise de BlueBay Asset Management en matière de gestion de fonds de titres à revenu fixe et de son expertise sur les marchés émergents; nous avons lancé plusieurs fonds au Canada et aux États-Unis, et nous avons ajouté les fonds extraterritoriaux de BlueBay aux fonds que nous offrons au Royaume-Uni et dans les marchés émergents.

Perspectives et priorités

Au début du premier semestre de 2013, nous prévoyons le maintien de marchés mondiaux volatils, de l'incertitude des investisseurs et de faibles taux d'intérêt, en raison de l'incidence de la crise de l'endettement touchant des États souverains en Europe, ce qui se traduira par des pressions continues sur nos volumes de transactions. En raison du maintien prévu de faibles taux d'intérêt en 2013, nous nous attendons à ce que la renonciation aux honoraires liés aux fonds du marché monétaire aux États-Unis et à ce que la compression des écarts se poursuivent. Malgré l'incertitude générale liée à l'économie et les marchés des actions incertains, nous prévoyons une croissance mondiale des services de gestion privée visant les particuliers disposant d'un avoir net élevé, particulièrement dans les marchés émergents. Afin de tirer parti de cette croissance, nous continuerons d'accroître nos activités au Royaume-Uni et dans les marchés émergents. Pour plus de détails sur notre revue de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2013

- Nous comptons poursuivre, sur une base interne et au moyen d'acquisitions choisies, la mise en place de services de gestion mondiale d'actifs de premier rang qui complètent nos unités géographiques offrant des services de gestion de patrimoine et qui sont coordonnés avec ces unités.
- En ce qui concerne nos services de gestion de patrimoine, nous comptons i) accroître notre part de marché, où nous sommes déjà le chef de file au sein de l'industrie en ce qui concerne les actifs des clients disposant d'un avoir net élevé au Canada, et accroître notre part de marché à l'échelle mondiale, et nous comptons pour ce faire mettre en place des activités de recrutement ainsi qu'une démarche intégrée en matière de gestion de patrimoine; ii) améliorer la productivité des conseillers et des professionnels et l'efficacité opérationnelle de nos services de gestion de patrimoine aux États-Unis et de nos services fiduciaires mondiaux; iii) poursuivre notre établissement durable de relations au Royaume-Uni et dans les principaux marchés émergents, particulièrement à Hong Kong, à Singapour, en Suisse et au Brésil.
- Nous comptons offrir le meilleur service et le meilleur soutien qui soient à nos professionnels ayant un contact direct avec les clients par l'entremise de nos équipes de soutien mondiales, investir davantage dans les groupes Exploitation et Technologie de manière à assurer l'efficacité de l'exploitation à l'échelle mondiale, tirer parti des capacités des secteurs et de nos capacités à l'échelle de l'entreprise afin d'offrir de la valeur à nos clients, et maintenir une démarche disciplinée en matière de gestion des coûts.
- Nous comptons continuer à tirer parti de notre vigueur et de notre stabilité ainsi que de notre héritage canadien et à investir davantage dans notre marque à l'échelle mondiale, de manière à favoriser la croissance de nos services de gestion de patrimoine et d'actifs au Canada et à l'échelle mondiale.

	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages et sauf indication contraire)			
Revenu net d'intérêt	393 \$	365 \$	305 \$
Revenus autres que d'intérêt			
Revenus tirés des services tarifés	2 964	2 821	2 362
Revenus tirés des transactions et autres revenus	1 478	1 522	1 521
Total des revenus	4 835	4 708	4 188
Dotation à la provision pour pertes sur créances	(1)	–	3
Frais autres que d'intérêt	3 796	3 586	3 295
Bénéfice net avant impôt	1 040	1 122	890
Bénéfice net	763 \$	811 \$	669 \$
Revenus par division			
Gestion de patrimoine – Canada	1 741 \$	1 724 \$	1 502 \$
Gestion de patrimoine – États-Unis et International	1 977	1 948	1 949
Gestion de patrimoine – États-Unis et International (en millions de dollars américains)	1 973	1 980	1 878
Gestion mondiale d'actifs	1 117	1 036	737
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	14,1 %	15,9 %	17,6 %
Marge avant impôt (1)	21,5 %	23,8 %	21,3 %
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	20 900 \$	20 900 \$	18 400 \$
Prêts et acceptations	9 900	8 200	6 800
Dépôts	29 200	28 200	29 000
Capital attribué	5 150	4 850	3 650
Capital de risque	1 400	1 200	1 000
Autres renseignements			
Revenus par conseiller (en milliers) (2)	793 \$	784 \$	703 \$
Biens administrés	577 800	527 200	521 600
Biens sous gestion	339 600	305 700	261 800
Moyenne des biens administrés	554 800	532 300	505 300
Moyenne des biens sous gestion	322 500	302 800	251 900
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	10 670	10 564	10 107
Nombre de conseillers (3)	4 388	4 281	4 188
Incidence estimative, sur les principaux postes du compte de résultat, de la conversion de certaines opérations libellées en dollars américains	2012 par rapport à 2011		
<i>Augmentation (diminution) :</i>			
Total des revenus	20		
Frais autres que d'intérêt	25		
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains	(2)%		

(1) La marge avant impôt s'entend du bénéfice net avant impôt, divisé par le total des revenus.

(2) Comprend les conseillers en placement et les conseillers financiers au sein de nos services de courtage traditionnel au Canada et aux États-Unis.

(3) Comprend les conseillers ayant un contact direct avec les clients au sein de tous nos services de gestion de patrimoine.

Rendement financier 2012 par rapport à 2011

Le bénéfice net a diminué de 48 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la diminution des volumes de transactions, facteur neutralisé en partie par la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et par une baisse du taux d'imposition effectif. De plus, les résultats de l'exercice considéré tiennent compte de l'incidence défavorable de 29 millions de dollars (21 millions après impôt) de certaines questions d'ordre réglementaire et juridique, et les résultats de l'exercice précédent tiennent compte d'ajustements comptables et fiscaux favorables de 39 millions après impôt.

Le total des revenus a augmenté de 127 millions de dollars, ou 3 %, résultat qui s'explique essentiellement par la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients dans tous les secteurs d'activité en raison de l'appréciation du capital et des ventes nettes, ainsi que par la croissance des volumes de prêts et de dépôts. L'augmentation de la juste valeur de notre régime de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis et l'incidence favorable de l'affaiblissement du dollar canadien ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse des volumes de transactions.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 210 millions de dollars, ou 6 %, en raison principalement de l'accroissement de l'effectif et des investissements dans les infrastructures à l'appui de la croissance des activités. L'augmentation est aussi imputable à l'incidence défavorable de certaines questions d'ordre réglementaire et juridique dont il est fait mention ci-dessus, ainsi qu'à l'incidence défavorable de l'affaiblissement du dollar canadien. Par ailleurs, nos résultats de l'exercice précédent tenaient compte d'ajustements comptables favorables de 42 millions de dollars liés à notre régime de rémunération différée.

2011 par rapport à 2010

Le bénéfice net a augmenté par rapport à 2010, résultat qui tient principalement à la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et à l'accroissement des volumes de transactions. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'augmentation des coûts à l'appui de la croissance des activités.

Le total des revenus a progressé, en raison essentiellement de la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients découlant de l'appréciation du capital, des ventes nettes et de la prise en compte des résultats de BlueBay, une société que nous avons acquise. L'augmentation des volumes de transactions reflétant l'amélioration des conditions du marché et la confiance accrue des investisseurs au premier semestre a également contribué au résultat à la hausse. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence du raffermissement du dollar canadien.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrues, en raison principalement de la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, laquelle reflète en grande partie la prise en compte des résultats de BlueBay, une société que nous avons acquise, et de l'augmentation de la rémunération variable tenant à la hausse des revenus basés sur les commissions. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les ajustements comptables liés au passif au titre de la rémunération différée, ainsi que par l'incidence du raffermissement du dollar canadien.

Analyse des secteurs d'activité

Gestion de patrimoine – Canada

La Gestion de patrimoine – Canada, qui comprend nos services-conseils traditionnels en matière de gestion de patrimoine au Canada, est le chef de file au chapitre des biens administrés. Elle regroupe plus de 1 500 conseillers en placement et fournit des solutions financières complètes élargies aux clients fortunés et à ceux qui disposent d'un avoir net élevé ou très élevé. Nous fournissons par ailleurs des services de gestion discrétionnaire de placements et des services successoraux et fiduciaires à nos clients. À cette fin, nous comptons sur près de 60 conseillers en placement et sur près de 120 spécialistes des services de fiducie, qui sont répartis dans tous nos bureaux au Canada. Nous fournissons également des services à des clients à l'échelle internationale grâce à une équipe de plus de 25 banquiers privés situés dans des centres clés au Canada.

Nos concurrents sont les banques et sociétés de fiducie canadiennes, les sociétés de conseils en placement, les services de courtage traditionnels appartenant à des banques et les maisons de courtage spécialisées, ainsi que les sociétés de fonds communs de placement, et les banques de gestion privée mondiales. Au Canada, les sociétés de gestion de patrimoine détenues par des banques continuent d'être des acteurs majeurs.

Rendement financier

Les revenus ont augmenté de 17 millions de dollars, ou 1 %. La hausse de 10 % des biens administrés par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète l'appréciation du capital et les ventes nettes, a été neutralisée par la baisse des volumes de transactions.

Faits saillants

Tableau 21

(en millions de dollars canadiens)	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
Total des revenus	1 741 \$	1 724 \$	1 502 \$
Autres renseignements			
Biens administrés	230 400	209 700	201 200
Biens sous gestion	36 100	31 700	29 700
Moyenne des biens administrés	222 100	210 900	191 600
Moyenne des biens sous gestion	34 400	31 500	27 400
Total de l'actif lié aux services tarifés	120 700	109 000	102 000

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion (1)
(en millions de dollars canadiens)



(1) Représente les soldes moyens, qui sont plus représentatifs de l'incidence des soldes des clients sur nos revenus.

Gestion de patrimoine – États-Unis et International

La Gestion de patrimoine – États-Unis comprend le groupe de services de gestion privée, qui est le septième cabinet de services-conseils traditionnels en matière de gestion de patrimoine en importance aux États-Unis, au chapitre du nombre de conseillers, et regroupe près de 2 000 conseillers financiers. Ce secteur d'activité offre des services aux clients à l'échelle internationale, par l'entremise d'une équipe qui regroupe plus de 70 conseillers financiers et banquiers privés situés dans des centres clés aux États-Unis. De plus, dans le cadre de nos services de correspondants bancaires et de nos services-conseils, nous offrons des services de compensation et d'exécution aux courtiers en valeurs mobilières indépendants de petite et moyenne taille ainsi qu'aux conseillers en placement inscrits. Aux États-Unis, nous exerçons nos activités dans un marché fragmenté où la concurrence est extrêmement vive. On dénombre environ 4 500 courtiers inscrits aux États-Unis, y compris des acteurs indépendants de calibre international et de calibre régional.

La Gestion de patrimoine – International se compose des services fiduciaires mondiaux, des services de gestion de patrimoine au Royaume-Uni et des services de gestion de patrimoine sur les marchés émergents. Nous fournissons des services fiduciaires, des services bancaires ainsi que des solutions en matière de crédit et de placement personnalisés et intégrés aux clients qui disposent d'un avoir net élevé ou très élevé et aux grandes entreprises. Notre réseau regroupe plus de 1 500 employés répartis dans 18 pays. À l'échelle internationale, les concurrents comprennent des sociétés de gestion de patrimoine mondiales, des banques de gestion privée traditionnelles étrangères, des sociétés de gestion de patrimoine canadiennes et des fournisseurs américains de services de gestion privée axés sur les placements.

Rendement financier

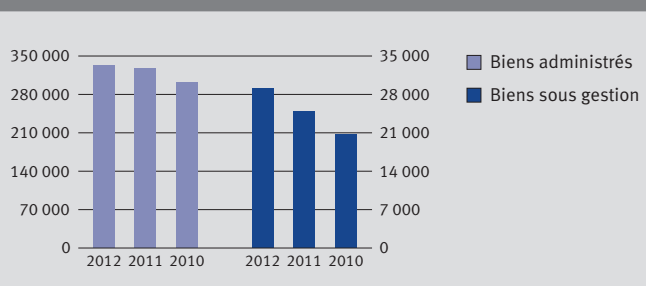
Les revenus ont augmenté de 29 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à l'exercice précédent. Libellés en dollars américains, les revenus sont demeurés relativement stables, puisque la croissance des volumes de prêts, la hausse de 9 % des biens administrés découlant de l'appréciation du capital et l'augmentation de la juste valeur de notre régime de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis ont été largement contrebalancées par la baisse des volumes de transactions.

Faits saillants
Tableau 22

(en millions de dollars canadiens)	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
Total des revenus	1 977 \$	1 948 \$	1 949 \$
Autres renseignements (en millions de dollars américains)			
Total des revenus	1 973	1 980	1 878
Total des prêts, des garanties et des lettres de crédit (1)	10 200	8 800	7 500
Total des dépôts (1)	17 200	17 400	17 500
Biens administrés	347 800	318 600	314 000
Biens sous gestion	31 300	26 900	22 500
Moyenne des biens administrés	331 700	326 500	300 700
Moyenne des biens sous gestion	29 000	24 900	20 600
Total de l'actif lié aux services tarifés (2)	71 700	66 900	62 900

(1) Représente une moyenne calculée à l'aide des méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(2) Représente les montants liés à nos services de gestion de patrimoine aux États-Unis.

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion (1)
(en millions de dollars américains)


(1) Représente les soldes moyens, qui sont plus représentatifs de l'incidence des soldes des clients sur nos revenus.

Gestion mondiale d'actifs

La Gestion mondiale d'actifs fournit des services et solutions de gestion de placements mondiaux aux investisseurs particuliers et institutionnels au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe et dans les marchés émergents. Nous fournissons un vaste éventail de services de gestion de placements, y compris des fonds communs de placement, des fonds en gestion commune et des fonds de couverture, des comptes liés aux services tarifés et des portefeuilles gérés séparément. Nous offrons aux clients individuels nos solutions de placement soit par l'intermédiaire d'un vaste réseau constitué de succursales bancaires, de nos activités de courtage autogéré et traditionnel et de conseillers indépendants, soit directement. Nous fournissons également directement des solutions de placement aux clients institutionnels, y compris des régimes de retraite ainsi que des fonds de dotation et des fondations.

Nous sommes la plus importante société de fonds communs de placement au Canada, et nous sommes un des principaux gestionnaires d'actifs institutionnels. Au Canada, nous subissons la concurrence des principales banques, compagnies d'assurance et organisations de gestion d'actifs, de même que de sociétés de placement spécialisées. Le secteur canadien de la gestion de fonds est vaste et bien établi, mais constitue un marché qui demeure relativement fragmenté.

Aux États-Unis, nos services de gestion d'actifs visent à fournir des solutions et des services de gestion de placements, principalement aux investisseurs institutionnels; nos concurrents sont des sociétés de gestion d'actifs indépendantes, de même que des sociétés qui font partie de banques nationales et internationales, des compagnies d'assurance et des groupes de gestionnaires d'actifs spécialisés.

À l'échelle internationale, grâce à nos capacités mondiales de premier rang par le biais de BlueBay Asset Management, une société dont le siège est situé au Royaume-Uni, nous offrons des solutions en matière de gestion de placements aux institutions et, par l'entremise de banques privées, y compris RBC Gestion de patrimoine, aux investisseurs disposant d'un avoir net élevé ou très élevé. Nos concurrents regroupent des gestionnaires d'actifs qui font partie de banques internationales, ainsi que des gestionnaires d'actifs spécialisés exerçant leurs activités à l'échelle nationale et régionale, dans les secteurs géographiques où nous offrons des services à nos clients.

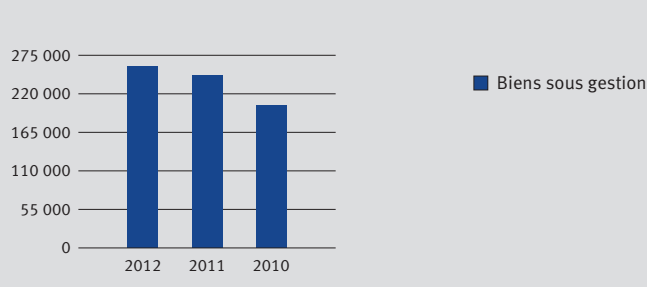
Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 81 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse de 10 % des biens sous gestion découlant de l'appréciation du capital et des ventes nettes.

Faits saillants
Tableau 23

(en millions de dollars canadiens)	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
Total des revenus (1)	1 117 \$	1 036 \$	737 \$
Autres renseignements			
Ventes nettes de fonds communs de placement à long terme au Canada	7 906	7 300	6 400
(Rachats nets) ventes nettes de fonds communs de placement sur le marché monétaire au Canada	(1 981)	(3 400)	(8 700)
Biens sous gestion	272 200	247 200	209 200
Moyenne des biens sous gestion	259 100	246 700	203 000

(1) Comprend les résultats de BlueBay, présentés avec un décalage de un mois.

Moyenne des biens sous gestion (1) (en millions de dollars canadiens)


(1) Représente les soldes moyens, qui sont plus représentatifs de l'incidence des soldes des clients sur nos revenus.

Assurances

Le secteur Assurances regroupe nos activités d'assurance au Canada et à l'échelle mondiale, lesquelles sont divisées en deux secteurs d'activité : Assurances – Canada et Assurances et autres produits – International. Au Canada, nous offrons nos produits et services par l'entremise de nos propres réseaux, qui se composent de l'équipe de vente sur le terrain, laquelle comprend les succursales de vente au détail d'assurance, nos représentants, les centres d'appels et les services en ligne, ainsi que par l'entremise de conseillers indépendants en assurance et d'agences de voyages. À l'extérieur de

l'Amérique du Nord, nous exerçons des activités de réassurance à l'échelle mondiale. Une analyse du contexte concurrentiel est présentée dans les rubriques portant sur chacun de nos secteurs d'activité présentées ci-dessous.

Revue économique et revue des marchés

Les faibles taux d'intérêt, les conditions des marchés à l'échelle mondiale et l'évolution du contexte réglementaire ont continué de se répercuter sur le marché des assurances, ce qui s'est traduit par une augmentation des prix, le retrait de certains produits et l'abandon de certains secteurs d'activité par les concurrents. Ces facteurs ont eu une incidence sur nos activités; toutefois, les mesures prises à l'égard des produits et de l'établissement des prix au cours de l'exercice considéré et des exercices précédents, les pratiques de placement prudentes et la répartition diversifiée des activités ont atténué ce contexte difficile et ont permis de maintenir la croissance des revenus.

Bilan de l'exercice

- Au Canada, nous avons continué d'améliorer l'efficacité de notre réseau de distribution au moyen de l'intégration de nos succursales de vente au détail d'assurance et de notre équipe de vente dans notre nouveau réseau de ventes. Ce nouveau réseau intégré facilite l'offre de solutions fondées sur la prestation de services-conseils, améliore l'expérience client générale et accroît le nombre d'occasions de ventes croisées.
- Au cours du troisième trimestre, nous avons, dans le cadre de nos activités liées aux polices d'assurance vie et maladie au Canada, interrompu la vente de certaines polices d'assurances vie et maladie en raison de la conjoncture économique générale, notamment le maintien prolongé de faibles taux d'intérêt. Ces mesures ont continué d'orienter la composition de nos ventes vers les produits à marge plus élevée qui s'harmonisent avec nos cibles de rentabilité.
- La réforme de l'assurance automobile en Ontario, survenue en septembre 2010, a donné lieu à l'amélioration des résultats liés aux sinistres en matière d'assurance automobile au cours de l'exercice. La réforme, conjuguée aux mesures à l'égard de l'établissement des prix et à la gestion des fraudes, s'est traduite par une forte croissance des revenus de nos activités d'assurances habitation et automobile.
- Aux États-Unis, nous avons amorcé l'abandon progressif de nos services d'assurance voyage, tout en maintenant nos principales relations transfrontalières.
- À l'échelle internationale, nous avons continué de collaborer avec nos partenaires existants et nous avons conclu des ententes avec de nouvelles contreparties afin d'accroître nos activités diversifiées, situation qui reflète les notations élevées qui nous sont attribuées ainsi que notre expertise.

Perspectives et priorités

En 2013, en raison des mesures prises à l'égard des produits et de l'établissement des prix et des investissements dans nos propres réseaux, nous nous attendons à enregistrer une croissance rentable soutenue. Plus particulièrement, le contexte de faibles taux d'intérêt continue d'avoir une incidence défavorable sur les marges réalisées sur les ventes de certains produits d'assurance vie et sur les hypothèses actuarielles liées aux taux d'intérêt. Nous prévoyons que les mesures prises à l'égard des produits et de l'établissement des prix, l'augmentation des volumes par l'entremise de nos propres réseaux en pleine expansion et la mise en œuvre d'initiatives de gestion des coûts atténueront les effets de ce contexte difficile. La tendance positive des résultats liés aux sinistres qui découle de la réforme de l'assurance automobile en Ontario et de diverses mesures prises dans le cadre de nos activités liées aux sinistres devrait se poursuivre. Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2013

- Nous comptons optimiser notre équipe de vente grâce à la mise en œuvre de processus en matière de gestion du rendement, tout en continuant d'offrir à nos clients divers produits et services d'assurance, à l'aide de stratégies d'interdistribution fondées sur la prestation de services-conseils.
- Nous comptons approfondir nos relations avec les clients en continuant de leur fournir une gamme complète de produits et services d'assurance axés sur les besoins uniques de leur famille.
- Nous comptons gérer activement nos produits d'assurances vie et maladie de manière à composer avec l'incidence défavorable des faibles taux d'intérêt, et nous comptons à cette fin prendre des décisions concernant la composition de nos produits et nos taux de prime.
- Nous comptons continuer à simplifier nos processus et allons à cette fin rationaliser tous nos processus commerciaux afin que nos clients puissent aisément faire affaire avec nous, tout en gérant nos dépenses avec diligence.
- Nous comptons tirer parti d'occasions dans des marchés à créneaux à l'échelle internationale en respectant notre tolérance au risque, dans le but d'accroître nos activités de réassurance de base.

	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)			
Revenus autres que d'intérêt			
Primes acquises, montant net	3 705 \$	3 533 \$	3 313 \$
Revenu de placement (1)	929	703	928
Honoraires	263	239	248
Total des revenus	4 897	4 475	4 489
Indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance (1)	3 055	2 757	2 989
Coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	566	601	557
Frais autres que d'intérêt	515	498	468
Bénéfice net avant impôt	761	619	475
Bénéfice net	714 \$	600 \$	491 \$
Revenus par division			
Assurances – Canada	2 992 \$	2 676 \$	2 756 \$
Assurances et autres produits – International	1 905	1 799	1 733
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	46,8 %	37,6 %	37,2 %
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	11 500 \$	10 500 \$	9 900 \$
Capital attribué	1 500	1 550	1 300
Capital de risque	1 350	1 400	1 150
Autres renseignements			
Primes et dépôts (2)	4 849 \$	4 701 \$	4 457 \$
Assurances – Canada	2 362	2 355	2 191
Assurances et autres produits – International	2 487	2 346	2 266
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	7 921 \$	7 119 \$	6 273 \$
Variations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance (1)	410	214	389
Valeur incorporée (3)	5 861	5 327	5 466
Biens sous gestion	300	300	300
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	2 744	2 859	2 724

- (1) Le revenu de placement peut être assujéti à la volatilité découlant des fluctuations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net. Les placements à l'appui des provisions techniques sont principalement des actifs à revenu fixe désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net; par conséquent, les variations de la juste valeur de ces actifs sont comptabilisées dans le poste Revenu de placement des comptes consolidés de résultat. Les variations de la juste valeur de ces actifs sont en grande partie neutralisées par les variations de la juste valeur des provisions techniques, dont l'incidence est reflétée dans les indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance.
- (2) Le poste Primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rente fondés sur le risque, ainsi que les dépôts des fonds distincts individuels et collectifs, conformément aux pratiques du secteur de l'assurance.
- (3) Nous définissons la valeur incorporée comme la somme de la valeur des capitaux propres détenus dans notre secteur Assurances et de la valeur des contrats en vigueur (polices en vigueur). Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Rendement financier

2012 par rapport à 2011

Le bénéfice net a augmenté de 114 millions de dollars, ou 19 %, en raison principalement de la diminution des coûts liés aux sinistres au titre des polices d'assurance invalidité, habitation et automobile, et de la réduction de 33 millions (24 millions après impôt) des passifs au titre des coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, laquelle reflète les modifications apportées à nos réseaux de distribution. La hausse des profits nets sur placements et la croissance des volumes liés à nos activités de réassurance ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts liés aux sinistres au titre des activités de réassurance.

Le total des revenus s'est accru de 422 millions de dollars, ou 9 %, résultat qui tient essentiellement à la croissance des volumes liés aux activités de réassurance et aux polices d'assurances vie, habitation et automobile, ainsi qu'à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui est en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 263 millions de dollars, ou 8 %, en raison principalement de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui est compensée en grande partie dans les revenus, et de la croissance des volumes liés aux activités de réassurance et aux polices d'assurances vie, habitation et automobile. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction des coûts liés aux sinistres au titre des polices d'assurances invalidité, habitation et automobile, et par la diminution des passifs au titre des coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance dont il est fait mention ci-dessus.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrues de 17 millions de dollars, ou 3 %, résultat qui tient en grande partie à la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, facteur neutralisé en partie par l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts.

Les primes et dépôts ont augmenté de 148 millions de dollars, ou 3 %, résultat qui reflète la croissance des volumes qui touche principalement la division Assurances et autres produits – International, ainsi que le niveau élevé de fidélisation des clients.

La valeur incorporée a augmenté de 534 millions de dollars, ou 10 %, résultat qui reflète les ajustements favorables des provisions techniques et l'incidence de la baisse des taux d'actualisation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par le transfert de capitaux de notre secteur Assurances au moyen du paiement de dividendes. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

2011 par rapport à 2010

Le bénéfice net a augmenté par rapport à 2010, en raison principalement de la diminution des coûts liés aux sinistres au titre des activités de réassurance et des polices d'assurances automobile et invalidité, de la forte croissance des volumes de tous les secteurs d'activité et des ajustements favorables des provisions techniques. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des profits nets sur placements en 2011.

Le total des revenus a diminué, car la forte croissance des volumes de tous les secteurs d'activité a été plus que neutralisée par la variation de la juste valeur des placements garantissant principalement nos obligations au titre des polices d'assurance vie au Canada, par la réduction des profits nets

sur placements et par l'incidence du raffermissement du dollar canadien. La variation de la juste valeur des placements a été en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont reculé, en raison essentiellement de la variation de la juste valeur des placements dont il est fait mention ci-dessus, de la réduction des coûts liés aux sinistres au titre des activités de réassurance et des polices d'assurances automobile et invalidité, ainsi que des ajustements favorables des provisions techniques reflétant les mesures prises par la direction et les modifications apportées aux hypothèses. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts découlant de la forte croissance des volumes de tous les secteurs d'activité.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrues, résultat qui touche principalement nos activités au Canada et qui s'explique par la croissance des activités et les initiatives stratégiques.

Analyse des secteurs d'activité

Assurances – Canada

Nous offrons des produits d'assurances vie, maladie et d'assurance IARD, ainsi que des produits d'accumulation d'actifs à nos clients au Canada qui sont à la recherche de produits individuels ou collectifs. Notre portefeuille d'assurances vie et maladie se compose de produits d'assurance vie universelle, d'assurance vie temporaire, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité et d'assurance soins de longue durée, ainsi que des régimes collectifs d'avantages sociaux. Nous offrons un vaste éventail de produits d'assurance IARD, y compris des assurances habitation, automobile et voyage. Nos produits d'assurance voyage comprennent l'assurance frais médicaux hors province et hors pays ainsi que des produits d'assurances annulation et interruption de voyage.

Au Canada, nous rivalisons avec plus de 200 compagnies d'assurance, la plupart spécialisées dans les produits d'assurances vie et maladie ou dans les produits d'assurance IARD. Nous occupons une position de chef de file en ce qui concerne les produits d'assurance voyage, et nous jouissons d'une présence importante sur les marchés des produits d'assurances vie et maladie et d'une présence croissante sur les marchés des produits d'assurances habitation et automobile.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 316 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui est en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, ainsi que de la croissance des volumes de la plupart des produits.

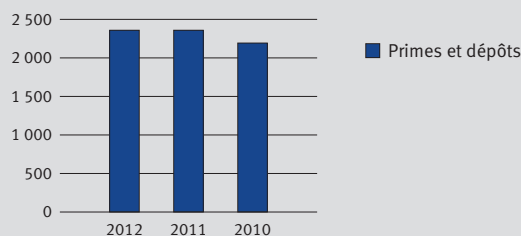
Les primes et dépôts sont demeurés relativement inchangés, résultat qui tient au fait que la croissance des ventes de polices d'assurances habitation, automobile, vie et maladie et le maintien d'un taux de fidélisation élevé de la clientèle ont été en grande partie neutralisés par la diminution des ventes de produits d'assurance voyage.

Faits saillants

Tableau 25

(en millions de dollars canadiens)	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
Total des revenus	2 992 \$	2 676 \$	2 756 \$
Autres revenus			
Primes et dépôts			
Assurances vie et maladie	1 280	1 274	1 249
Assurance IARD	965	962	859
Produits de rente et dépôts des fonds distincts	117	119	83
Variations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance	408	209	382

Primes et dépôts (en millions de dollars canadiens)



Assurances et autres produits – International

Le secteur Assurances et autres produits – International se compose principalement de nos activités de réassurance, qui consistent à assurer les risques d'autres compagnies d'assurance et de réassurance. Nous offrons des produits de réassurance en matière d'assurances vie et maladie, d'assurance contre les accidents et d'assurance crédit, ainsi que des produits de réassurance de rente.

Un petit nombre de grandes sociétés contrôlent le marché mondial de la réassurance, et ces sociétés ont une présence importante aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans la zone euro. Le marché de la réassurance est concurrentiel, et les entraves à l'accès à ce marché demeurent élevées.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 106 millions de dollars, ou 6 %, en raison principalement de la croissance des volumes liés à nos contrats de rentes au Royaume-Uni et à nos polices d'assurance vie en Europe.

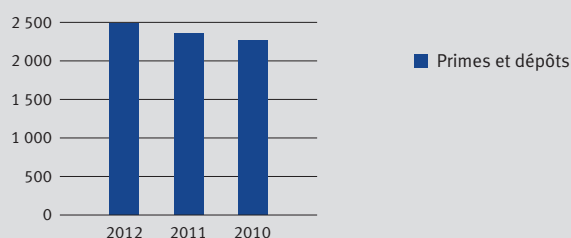
Les primes et dépôts se sont accrues de 141 millions de dollars, ou 6 %, résultat qui reflète la croissance des volumes liés à nos principales gammes de produits de réassurance dont il est fait mention ci-dessus.

Faits saillants

Tableau 26

(en millions de dollars canadiens)	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
Total des revenus	1 905 \$	1 799 \$	1 733 \$
Autres renseignements			
Primes et dépôts			
Assurances vie et maladie	1 980	1 969	1 895
Assurance IARD	56	38	50
Produits de rente	451	339	321

Primes et dépôts (en millions de dollars canadiens)



Services aux investisseurs et trésorerie

Le secteur d'activité Services aux investisseurs et trésorerie offre des services de garde internationaux et des services d'administration de fonds, ainsi qu'une gamme intégrée de produits et services aux investisseurs institutionnels à l'échelle internationale. Nous offrons également des services de gestion de la trésorerie, de correspondants bancaires et de financement des opérations commerciales aux institutions financières à l'échelle mondiale, ainsi que des services de gestion des liquidités s'adressant à RBC et à d'autres institutions choisies. Nous nous classons parmi les dix principales sociétés de services de garde au monde en ce qui a trait aux biens administrés et nous exploitons un réseau mondial de bureaux répartis dans 15 pays. Nos concurrents sont les plus importantes sociétés de services de garde à l'échelle mondiale; toutefois, nous demeurons un fournisseur de services spécialisé et, en ce qui concerne nos activités de correspondants bancaires, nos principaux concurrents sont les grandes banques canadiennes.

Revue économique et revue des marchés

Bien que les marchés financiers mondiaux se soient améliorés au premier semestre de 2012, alors que les conditions de marché étaient difficiles au deuxième semestre de l'exercice précédent, la confiance des investisseurs est demeurée faible en raison du maintien des préoccupations liées à l'endettement d'États souverains en Europe. Cette situation a eu une incidence défavorable sur nos volumes de transactions au cours de l'exercice.

Bilan de l'exercice

- Le 27 juillet 2012, nous avons conclu l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia, et cette entité a été renommée RBC Services aux investisseurs. Le fait d'être l'unique propriétaire de RBC Services aux investisseurs devrait nous permettre de réaliser les synergies qui nous permettront de tirer parti de notre position de chef de file sur les marchés des capitaux et pour les services de gestion de patrimoine à l'échelle mondiale, de conclure de nouvelles affaires et d'accroître les occasions d'interdistribution. Les résultats de l'exercice considéré tiennent compte des résultats sur trois mois découlant de la pleine propriété de RBC Services aux investisseurs.
- Par suite de l'acquisition, nous avons également restructuré nos services aux investisseurs, nos services de correspondants bancaires et nos services de trésorerie et les avons regroupés dans le nouveau secteur d'activité Services aux investisseurs et trésorerie, afin d'harmoniser notre structure opérationnelle avec l'importance accrue que nous prêtons aux institutions financières et aux investisseurs institutionnels faisant partie de notre clientèle.
- En 2012, nous nous sommes à nouveau classés parmi les dix principales sociétés de services de garde au monde en ce qui a trait aux biens administrés. Nous nous sommes aussi classés au premier rang mondial des sociétés de service de garde (Global Investor) et avons été nommés société de services de garde de l'année au Canada (Custody Risk Americas Awards).

Perspectives et priorités

En 2013, nous comptons tirer parti de notre solide réputation, de notre marque et de notre solidité financière pour offrir des services de garde, de trésorerie et de paiements. Nous nous attendons à ce que l'incertitude persiste dans les marchés mondiaux en raison des craintes continues liées à la crise de l'endettement touchant des États souverains en Europe, laquelle aura une incidence négative sur nos activités en raison de la baisse des volumes de transactions. Toutefois, nous sommes d'avis qu'il existe de solides occasions d'affaires à long terme pour nos activités, en raison principalement de l'importance des services de garde mondiaux et des services connexes dans un contexte de faibles taux d'intérêt. Ce nouveau secteur d'activité nous permettra d'offrir de nombreux avantages à nos clients, en tirant parti de notre capacité à offrir des produits uniformes et intégrés. Pour obtenir plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2013

- Nous comptons continuer à tirer parti de nos dépôts de gros et de nos stratégies de montage de titres d'emprunt qui répondent à nos besoins de liquidités et de financement.
- Nous comptons accroître les revenus tirés de nos services de correspondants bancaires en portant une attention accrue aux commissions que génèrent ces services, afin de neutraliser l'incidence défavorable des faibles taux d'intérêt.
- Nous comptons modifier nos capacités en matière de services de garde, d'administration de fonds, de services de financement et d'autres services, de manière à offrir une expérience client intégrée à l'échelle mondiale.
- Nous comptons intégrer et rationaliser nos processus de gestion de la trésorerie, des biens donnés en garantie et des liquidités excédentaires liés à nos activités et à nos clients, de manière à accroître leur efficacité.

	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)			
Revenu net d'intérêt	668 \$	573 \$	498 \$
Revenus autres que d'intérêt	657	569	623
Total des revenus	1 325	1 142	1 121
Dotations à la provision pour pertes sur créances	—	—	15
Frais autres que d'intérêt	1 134	821	783
Bénéfice net avant impôt et participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	191	321	323
Bénéfice net	85 \$	230 \$	222 \$
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	4,3 %	18,4 %	19,7 %
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	73 600 \$	70 000 \$	60 400 \$
Dépôts	102 200	103 200	93 100
Capital attribué	1 700	1 200	1 050
Autres renseignements			
Bénéfice économique (1)	107 \$	133 \$	131 \$
Biens administrés	2 886 900	2 744 400	2 779 500
Moyenne des biens administrés	2 781 800	2 825 100	2 544 500
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps) (2)	6 084	112	108

(1) Le bénéfice économique est une mesure hors PCGR. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

(2) Le 27 juillet 2012, nous avons conclu l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia. Avant cette acquisition, le nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps) ne tient pas compte de la coentreprise RBC Dexia.

Rendement financier

2012 par rapport à 2011

Le bénéfice net a diminué de 145 millions de dollars, ou 63 %, en raison de la perte de 224 millions (213 millions après impôt) liée à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia. En excluant cette perte, le bénéfice net a augmenté de 68 millions de dollars, ou 30 %. L'augmentation tient principalement à la hausse des résultats des activités de négociation liées à la gestion des liquidités et du financement, qui reflète l'amélioration des conditions du marché. Ces résultats ont été neutralisés en partie par la réduction des revenus de change et des commissions de services de garde découlant de la diminution des marges.

Le total des revenus s'est accru de 183 millions de dollars, ou 16 %, résultat qui tient compte de notre quote-part de la perte de 36 millions (26 millions après impôt) comptabilisée par RBC Dexia par suite de l'échange de titres avec le groupe Dexia et des pertes de négociation découlant de la vente de la majorité des titres reçus dans le cadre de l'échange. En excluant cette perte, le total des revenus a augmenté de 219 millions de dollars, ou 19 %, en raison essentiellement de la hausse des revenus tirés des activités de négociation liées à la gestion des liquidités et du financement dans tous les secteurs géographiques, laquelle tient à l'amélioration des liquidités sur le marché, au resserrement des écarts de taux et aux conditions de marché favorables, comparativement aux conditions difficiles qui ont prévalu au deuxième semestre de l'exercice précédent. L'augmentation est aussi attribuable à la hausse du revenu d'intérêt sur les actifs détenus aux fins des besoins de trésorerie et à la prise en compte, pour le trimestre complet, de notre participation supplémentaire de 50 % dans RBC Services aux investisseurs, facteurs neutralisés en partie par la diminution des revenus de change et des commissions de services de garde découlant de la baisse des marges, a également contribué à l'augmentation. L'incidence défavorable de la dépréciation de l'euro par rapport au dollar canadien a en partie contrebalancé la hausse de nos revenus.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 313 millions de dollars, ou 38 %, résultat qui tient compte d'une perte de valeur liée à notre participation dans RBC Dexia et d'autres coûts liés à l'acquisition de 188 millions (187 millions après impôt). En excluant ces charges, les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 125 millions de dollars, ou 15 %, en raison principalement de la prise en compte, pour le trimestre complet, des coûts liés à l'acquisition de notre participation supplémentaire de 50 % dans RBC Services aux investisseurs. La hausse des coûts liés à l'effectif, y compris l'accroissement de la rémunération variable découlant de l'amélioration des résultats, a également contribué à cette augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la dépréciation de l'euro par rapport au dollar canadien.

Les résultats excluant la perte liée à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia décrite ci-dessus constituent une mesure hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

2011 par rapport à 2010

Le bénéfice net a augmenté par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse du bénéfice lié à nos services de garde, laquelle tient essentiellement à l'accroissement des volumes de transactions et à la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients. Les volumes à la hausse liés à nos services de correspondants bancaires ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les pertes liées à certains de nos titres sur les marchés monétaires en Europe et aux États-Unis, ainsi que par la réduction de la juste valeur de nos dérivés autres que ceux détenus à des fins de transaction.

Le total des revenus a augmenté en 2011 par rapport à 2010, résultat qui reflète en grande partie la croissance des activités et l'amélioration des écarts liés aux dépôts en espèces des clients s'inscrivant dans le cadre de nos services de garde. L'augmentation est aussi attribuable à la comptabilisation, en 2011, d'un ajustement favorable lié à la répartition des coûts de financement à long terme, ainsi qu'à la hausse des frais de gestion de la trésorerie. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les pertes liées à certains de nos titres sur les marchés monétaires, par la réduction de la juste valeur de nos dérivés autres que ceux détenus à des fins de transaction, et par l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien.

Aucune dotation à la provision pour pertes sur créances n'a été comptabilisée en 2011, tandis que des dotations liées à certains comptes ont été comptabilisées en 2010.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrues, en raison essentiellement de la hausse des coûts liés aux investissements dans les infrastructures s'inscrivant dans le cadre des initiatives en matière de croissance et de contrôle, facteur qui a été neutralisé en partie par la diminution de la rémunération variable et par l'incidence du raffermissement du dollar canadien.

Marchés des Capitaux

Le secteur Marchés des Capitaux regroupe la majorité de nos services bancaires de gros à l'échelle mondiale et il fournit un vaste choix de produits et services aux sociétés ouvertes et aux sociétés fermées, aux investisseurs institutionnels, aux gouvernements et aux banques centrales. Il se compose de deux secteurs d'activité, soit les Marchés Mondiaux et les Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement. Notre portefeuille existant se compose du secteur d'activité Autres, pour lequel une analyse est présentée à la rubrique Autres ci-après. Dans le cadre de la restructuration annoncée, nous avons transféré nos services de correspondants bancaires et nos services de trésorerie, qui faisaient partie des Marchés des Capitaux, dans le secteur Services aux investisseurs et trésorerie. Pour des renseignements détaillés sur la restructuration, se reporter à la rubrique Aperçu de la Banque Royale du Canada.

En Amérique du Nord, nous offrons une gamme complète de produits et de services, qui comprennent des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, des services de montage de titres de participation et de prêts, des services de distribution, ainsi que des services de structuration et de négociation. À l'extérieur de l'Amérique du Nord, nous exerçons des activités choisies au Royaume-Uni, en Europe et en Asie-Pacifique, et bénéficions de capacités diversifiées dans des secteurs d'expertise clés tels que l'énergie, les mines et les infrastructures.

Au Canada, nos concurrents principaux sont essentiellement des banques canadiennes dans les marchés où nous jouissons d'une réputation de banque d'investissement mondiale de premier rang et de chef de file du marché, et nous avons une présence stratégique dans tous les marchés des services de gros. Aux États-Unis, nous sommes présents dans tous les secteurs d'activité et nous offrons des services de banque d'investissement. Nos concurrents sont d'importantes banques d'investissement américaines et mondiales, ainsi que de plus petites sociétés régionales. Au Royaume-Uni et en Europe, nos concurrents dans nos principaux secteurs d'expertise sont des banques d'investissement mondiales et régionales. En Asie-Pacifique, nos concurrents sont des banques d'investissement mondiales et régionales en ce qui a trait à la prestation de services choisis, y compris les activités de distribution de titres à revenu fixe, les opérations de change et les services de banque d'investissement.

Revue économique et revue des marchés

Les marchés financiers mondiaux se sont améliorés au premier semestre de 2012, situation qui reflète principalement la stabilisation des conditions du marché, particulièrement aux États-Unis et au Canada, comparativement aux conditions difficiles qui ont prévalu au deuxième semestre de l'exercice précédent. De façon générale, les conditions du marché en Europe sont demeurées volatiles, en raison du maintien de l'endettement d'États souverains.

Les activités de négociation de titres à revenu fixe se sont améliorées, principalement aux États-Unis et au Canada, en raison surtout de la hausse des volumes de transactions des clients, de l'accroissement des liquidités sur le marché et du resserrement des écarts de taux. Les améliorations observées sur le marché américain se sont traduites par une augmentation des activités des clients, et les faibles taux d'intérêt ont donné lieu à d'importantes activités d'émission pendant presque tout l'exercice. Nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement aux États-Unis ont affiché un bon rendement, en raison de l'accroissement des activités de prêts et de syndication de prêts et des activités de montage de prêts et de titres de participation.

Bilan de l'exercice

- Nous avons poursuivi nos activités visant à rétablir un équilibre entre notre secteur Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement et notre secteur Marchés Mondiaux; à cette fin, nous avons réinvesti dans nos activités de prêts et dans d'autres services de banque d'investissement des capitaux précédemment investis dans les activités de négociation, et nous avons géré les risques en ciblant nos efforts sur les activités de négociation et en réduisant nos stocks de titres détenus à des fins de transaction, particulièrement dans les premiers mois de l'exercice et principalement, en ce qui concerne nos titres à revenu fixe. Par ailleurs, nous avons graduellement mis en œuvre les mesures prévues par l'accord de Bâle III avant un grand nombre d'entreprises mondiales homologues, et nous avons procédé à la gestion active de nos activités, conformément aux nouvelles exigences en matière de capital. Ceci a donné lieu à une augmentation du capital attribué de 39 % et à un rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 13,5 %.
- Au Canada, nous avons consolidé notre position de chef de file sur le marché en attirant de nouveaux clients, en renforçant nos relations avec nos clients existants et en offrant un éventail complet de capacités à l'échelle mondiale. Le magazine *Euromoney* nous a décerné le titre de meilleure banque d'investissement au Canada pour une cinquième année consécutive, et nous avons continué d'obtenir plusieurs importants mandats; à cet égard, nous avons notamment agi à titre de conseiller financier de Glencore, dans le cadre de l'acquisition proposée de Viterro, pour un montant de 7,5 milliards de dollars.
- Aux États-Unis, par suite des principaux investissements stratégiques effectués au cours des derniers exercices pour accroître nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, nous avons établi de nouvelles relations dans le cadre de nos activités de prêts et nous avons concentré nos efforts sur nos activités de montage et sur nos activités de négociation effectuées pour le compte de clients. Nous avons continué de nous tailler une plus grande part de marché et nous avons obtenu plusieurs mandats importants, y compris celui dans le cadre duquel nous avons agi à titre de principal conseiller financier et technique du consortium ayant à sa tête Apollo Global Management, relativement à l'acquisition par ce consortium des actifs d'exploration et de production d'El Paso pour un montant de 7,2 milliards de dollars.
- Au Royaume-Uni et en Europe, nous avons accru de façon sélective nos services de banque d'investissement dans nos principaux secteurs d'expertise au cours des derniers exercices, et nous nous sommes ensuite efforcés d'attirer de nouveaux clients et d'accroître nos parts de marché. Malgré les conditions de marché difficiles, nous avons continué d'obtenir de nouveaux mandats, et nous avons notamment agi à titre de conseiller financier relativement à l'acquisition d'Open Grid Europe pour 3,2 milliards d'euros, qui constitue notre plus importante activité de fusion et d'acquisition transfrontalière conclue au Royaume-Uni.
- En Asie-Pacifique, nous avons continué de nous concentrer sur nos capacités en matière de distribution liées aux activités de négociation de titres à revenu fixe et en matière d'opérations de change. Nous avons également accru de façon sélective nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement dans les secteurs des mines, de l'énergie et des infrastructures, et nous nous sommes classés au premier rang des conseillers en matière de fusion et d'acquisition en Australie au premier semestre de 2012.
- En raison du succès obtenu dans chacune des régions où nous exerçons des activités, nous nous sommes classés au dixième rang des plus importantes banques d'investissement du monde en ce qui concerne les commissions touchées (selon les données publiées par *Dealogic* le 2 octobre 2012), alors que nous nous étions classés au douzième rang à l'exercice précédent.

Perspectives et priorités

En raison de nos investissements stratégiques dans nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement aux États-Unis au cours des derniers exercices, nous prévoyons pour 2013 une croissance continue de nos activités de prêts, de syndication de prêts et de montage et de nos services-conseils, et nous comptons poursuivre la mise à exécution de nos initiatives en matière de gestion des coûts. Toutefois, l'intensification de la concurrence dans certains marchés et les incertitudes entourant l'économie mondiale, qui traduisent les préoccupations liées au mur fiscal aux États-Unis et à l'endettement d'États souverains en Europe, pourraient se répercuter sur notre croissance générale.

La croissance de nos activités de négociation reposera sur la confiance accrue des investisseurs et sur la résolution de plusieurs questions d'ordre macroéconomique. Nous prévoyons le maintien de marchés mondiaux volatils au premier semestre de 2013, en raison des préoccupations liées au mur fiscal aux États-Unis, ainsi que de l'endettement d'États souverains en Europe. Nous nous attendons également à ce que certaines réformes réglementaires aient une incidence défavorable sur la croissance de nos activités de négociation.

Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la rubrique Gestion du risque – Risques principaux et risques émergents. Pour plus de détails sur nos perspectives économiques générales, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2013

- Nous comptons accroître notre position de chef de file au Canada en nous concentrant sur la mise à exécution de nos stratégies et sur l'établissement de relations à long terme avec nos clients, en accroissant notre part du marché des PME et en tirant parti de nos capacités à l'échelle mondiale.
- Nous comptons poursuivre sur notre lancée aux États-Unis en tirant parti de notre présence dans les divers secteurs d'activité et en consolidant nos relations avec les clients dans le cadre des activités de prêts, de manière à accroître notre part de marché et à favoriser les revenus tirés des services tarifés, tout en améliorant les marges.
- Nous comptons tirer parti de nos investissements au Royaume-Uni et en Europe, tant en ce qui concerne nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement que notre secteur Marchés Mondiaux.
- Nous comptons poursuivre l'accroissement de nos capacités de distribution en Asie-Pacifique et accroître de façon sélective nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement dans nos secteurs d'expertise.
- Nous comptons raffermir nos relations avec les clients, optimiser les capitaux et gérer les risques de manière efficace en fonction du nouveau contexte réglementaire et macroéconomique, et nous comptons tirer parti de nos investissements récents dans les infrastructures et de ceux au chapitre de la gouvernance, afin de générer de l'efficacité.

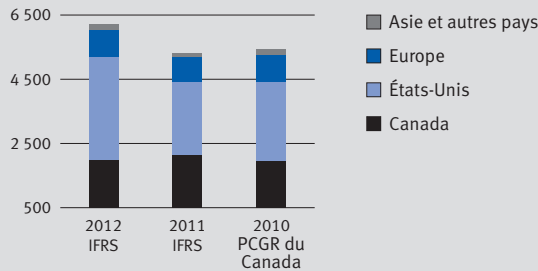
Faits saillants financiers du secteur Marchés des Capitaux

Tableau 28

	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)			
Revenu net d'intérêt (1)	2 559 \$	2 197 \$	2 283 \$
Revenus autres que d'intérêt	3 629	3 127	3 140
Total des revenus (1)	6 188	5 324	5 423
Dotation à la provision pour pertes sur créances	135	(14)	5
Frais autres que d'intérêt	3 746	3 487	3 242
Bénéfice net avant impôt et participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	2 307	1 851	2 176
Bénéfice net	1 581 \$	1 292 \$	1 462 \$
Revenus par division			
Marchés Mondiaux	3 635 \$	3 143 \$	3 495 \$
Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement	2 533	2 371	1 952
Autres	20	(190)	(24)
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	13,5 %	15,2 %	18,3 %
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	349 200 \$	322 000 \$	277 400 \$
Titres détenus à des fins de transaction	90 400	112 300	102 600
Prêts et acceptations	47 000	35 300	25 400
Dépôts	30 900	26 500	16 400
Capital attribué	11 150	8 000	7 650
Autres renseignements			
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	3 533	3 510	3 291
Information relative au crédit			
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,83 %	0,65 %	1,48 %
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,29 %	(0,04)%	0,02 %
Incidence estimative, sur les principaux postes du compte de résultat, de la conversion de certaines opérations libellées en dollars américains, en livres sterling et en euros	2012 par rapport à 2011		
<i>Augmentation (diminution) :</i>			
Total des revenus (avant impôt)	65 \$		
Frais autres que d'intérêt (avant impôt)	25		
Bénéfice net	20		
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains	(2)%		
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres sterling	(0)%		
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros	6 %		

(1) La majoration au montant imposable équivalent pour 2012 s'élève à 431 millions de dollars (459 millions en 2011; 489 millions en 2010). Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Revenus par secteur géographique (en millions de dollars canadiens)



Rendement financier

2012 par rapport à 2011

Le bénéfice net a augmenté de 289 millions de dollars, ou 22 %, résultat qui concerne principalement les activités du secteur Marchés Mondiaux et qui tient aux résultats à la hausse tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe reflétant l'amélioration des conditions du marché, comparativement aux conditions difficiles qui ont prévalu au deuxième semestre de l'exercice précédent. Les résultats considérablement plus élevés tirés de nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement découlant de l'accroissement des activités de prêts et de syndication de prêts, principalement aux États-Unis, ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances alors que des reprises de provisions avaient été comptabilisées à l'exercice précédent, et par la hausse du taux d'imposition effectif reflétant l'augmentation du bénéfice dans les territoires où le taux d'imposition est plus élevé.

Le total des revenus a augmenté de 864 millions de dollars, ou 16 %, en raison essentiellement des revenus à la hausse tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe découlant en grande partie de l'amélioration des conditions du marché, principalement aux États-Unis, comparativement aux conditions difficiles qui ont prévalu au deuxième semestre de l'exercice précédent, qui s'est traduite par une augmentation des activités des clients, par l'accroissement des liquidités sur le marché et par le resserrement des écarts de taux. En ce qui concerne nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, la forte croissance des clients liée aux activités de prêts et de syndication de prêts, principalement aux États-Unis, a également contribué à l'augmentation.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établie à 135 millions de dollars, par rapport à une reprise de provisions de 14 millions à l'exercice précédent, résultat qui reflète essentiellement la hausse des dotations ayant trait à quelques comptes au cours de l'exercice considéré.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 259 millions de dollars, ou 7 %, en raison principalement de l'augmentation de la rémunération variable découlant de l'amélioration des résultats. L'augmentation est aussi imputable à la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, qui a trait en grande partie à nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement aux États-Unis et au Royaume-Uni, ainsi qu'à l'accroissement des coûts liés à la réglementation. Cette augmentation a été neutralisée en partie par l'attention que nous continuons de prêter à nos activités de gestion des coûts.

2011 par rapport à 2010

Notre bénéfice net s'est établi à 1 292 millions de dollars en 2011, en baisse de 170 millions, ou 12 %, par rapport à 2010, en raison principalement des résultats considérablement moins élevés tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe reflétant les conditions de marché difficiles, de la hausse des coûts à l'appui des investissements dans les infrastructures et de la croissance des activités, ainsi que de l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la forte croissance de nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement et par l'accroissement des activités de montage de prêts du secteur d'activité Marchés Mondiaux. La comptabilisation d'une reprise au titre de la dotation à la provision pour pertes sur créances, alors qu'une dotation à la provision pour pertes sur créances avait été comptabilisée en 2010, a également effacé en partie la diminution. De plus, lors de la transition aux IFRS, nos résultats liés aux activités de négociation pour 2011 ont été touchés par une perte de 99 millions de dollars (65 millions après impôt) liée à la consolidation d'une entité ad hoc, ainsi que par une incidence défavorable de 56 millions (41 millions après impôt) liée à la conversion de titres libellés en devises, qui tient au fait que ces titres, qui étaient classés comme détenus à des fins de transaction en vertu de PCGR du Canada, ont été reclassés comme disponibles à la vente en vertu des IFRS.

Pour plus de détails sur les différences entre les IFRS et les PCGR du Canada, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels.

Analyse des secteurs d'activité

Marchés Mondiaux

Le secteur d'activité Marchés Mondiaux se compose des services de négociation de titres à revenu fixe, des opérations de change, des activités de vente et de négociation de titres de participation, des transactions de mise en pension de titres, des activités de financement garanti et des activités liées au marché des marchandises. En ce qui concerne les activités de montage de prêts et de titres de participation, les revenus sont répartis entre les secteurs Marchés Mondiaux et Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, en fonction de l'apport de chaque groupe, conformément à l'entente conclue.

Rendement financier

Le total des revenus s'est établi à 3 635 millions de dollars, en hausse de 492 millions, ou 16 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe, de devises et de marchandises ont augmenté de 468 millions de dollars, ou 30 %, en raison principalement de l'importante hausse des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe, principalement aux États-Unis, laquelle tient à l'amélioration des conditions du marché comparativement aux conditions difficiles qui ont prévalu au deuxième semestre de l'exercice précédent, ce qui a donné lieu à une hausse des volumes de transactions des clients, à l'accroissement des liquidités sur le marché et au resserrement des écarts de taux. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les pertes liées aux ajustements à la juste valeur de certains titres d'emprunt de RBC, qui découlent du resserrement des écarts de taux, des profits à ce titre ayant été comptabilisés à l'exercice précédent. De plus, les résultats de l'exercice précédent ont été touchés de façon favorable par des profits de 102 millions de dollars (49 millions après impôt et écritures de compensation) liés à MBIA.

Les revenus tirés de nos activités de montage de titres de participation mondiaux ont diminué de 106 millions de dollars, ou 10 %, résultat qui reflète en grande partie la réduction des commissions et la diminution des volumes au sein de l'industrie, laquelle s'est répercutée sur nos activités d'investissement en actions et sur nos activités au moyen de systèmes de négociation électroniques.

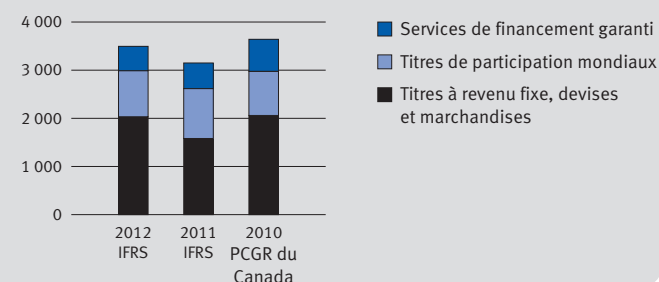
Les revenus tirés des transactions de mise en pension de titres et des activités de financement garanti ont augmenté de 130 millions de dollars, ou 25 %, résultat qui reflète essentiellement les revenus à la hausse tirés des activités de négociation, lesquels traduisent l'élargissement des écarts et l'augmentation des activités des clients.

Faits saillants
Tableau 29

	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres)			
Total des revenus (1)	3 635 \$	3 143 \$	3 495 \$
Répartition des revenus (1)			
Titres à revenu fixe, devises et marchandises	2 052	1 584	2 033
Titres de participation mondiaux	927	1 033	960
Mise en pension de titres et services de financement garanti (2)	656	526	502
Autres renseignements			
Moyenne de l'actif	311 700	278 500	227 600
Équivalent de travail à plein temps	1 452	1 498	1 476

(1) La majoration au montant imposable équivalent pour 2012 s'élève à 421 millions de dollars (439 millions en 2011; 465 millions en 2010). Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

(2) Ce poste se compose de nos activités de mise en pension de titres et de financement garanti pour le compte de nos secteurs d'activité internes et de clients externes.

Répartition du total des revenus (en millions de dollars canadiens)

Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement

Le secteur d'activité Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement se compose des activités de montage de prêts et de titres de participation, des services-conseils liés aux activités de fusion et d'acquisition, des activités de syndication de prêts, des services de recherche, des placements privés, des prêts aux grandes entreprises, des transactions de titrisation auprès de clients et du groupe Crédits mondiaux.

Rendement financier

Les revenus du secteur Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement se sont établis à 2 533 millions de dollars, en hausse de 162 millions, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les revenus tirés des services de banque d'investissement ont augmenté de 32 millions de dollars, ou 2 %, résultat qui a trait principalement à nos activités aux États-Unis et qui découle de la forte croissance des clients liée à nos activités de syndication de prêts, ainsi que de l'accroissement des activités de montage de prêts et de titres de participation reflétant le niveau élevé des activités d'émission. L'augmentation est aussi attribuable à l'accroissement des activités de fusion et d'acquisition reflétant en grande partie le plus grand nombre de mandats obtenus, principalement aux États-Unis et en Asie-Pacifique. Ces facteurs ont été neutralisés en grande partie par la diminution des activités de montage de prêts et des activités de fusion et d'acquisition au Canada.

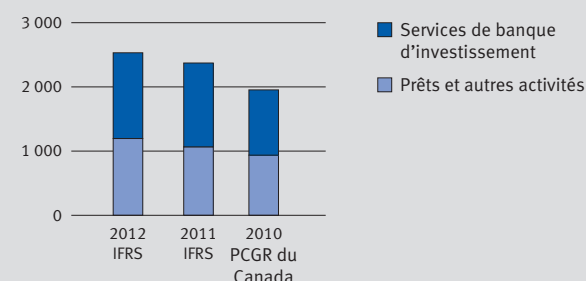
Les revenus tirés des activités de prêts et des autres activités se sont accrus de 130 millions de dollars, ou 12 %, grâce surtout à la forte croissance des volumes de notre portefeuille de prêts aux États-Unis. Ce résultat a été neutralisé en partie par les pertes, comparativement à des profits à l'exercice précédent, comptabilisées au titre des swaps sur défaillance qui servent de couverture économique à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises.

Faits saillants
Tableau 30

	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres)			
Total des revenus (1)	2 533 \$	2 371 \$	1 952 \$
Répartition des revenus (1)			
Services de banque d'investissement	1 338	1 306	1 021
Prêts et autres activités (2)	1 195	1 065	931
Autres renseignements			
Moyenne de l'actif	33 800	21 300	19 100
Équivalent de travail à plein temps	1 845	1 793	1 590

(1) La majoration au montant imposable équivalent pour 2012 s'élève à 10 millions de dollars (20 millions en 2011; 24 millions en 2010). Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

(2) Ce poste se compose des prêts aux grandes entreprises, des transactions de titrisation auprès de clients et du groupe Crédits mondiaux.

Répartition du total des revenus (en millions de dollars canadiens)

Autres

Le secteur d'activité Autres se compose de portefeuilles existants. Au cours des derniers exercices, nous avons considérablement réduit nos portefeuilles existants, y compris nos contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par des banques, les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales aux États-Unis et les titres à enchères aux États-Unis.

Rendement financier

Nous avons comptabilisé des revenus de 20 millions de dollars, par rapport à une perte de 190 millions à l'exercice précédent, lesquels reflètent les profits réalisés sur nos contrats à valeur stable visant des polices d'assurance détenues par des banques, des pertes à ce titre ayant été comptabilisées à l'exercice précédent, ainsi que la comptabilisation, à l'exercice précédent, d'une perte liée à la consolidation d'une entité ad hoc à l'égard de laquelle nous avons mis fin à toutes les transactions au premier trimestre de 2012.

Services de soutien généraux

Les Services de soutien généraux se composent des groupes Exploitation et Technologie et Fonctions. Le groupe Exploitation et Technologie fournit l'infrastructure technologique et d'exploitation conçue pour assurer la prestation efficace de produits et de services à nos clients. Le groupe Fonctions regroupe les fonctions de finances, de ressources humaines, de gestion du risque, de trésorerie générale, d'audit interne et d'autres fonctions générales. Les résultats déclarés des Services de soutien généraux reflètent en grande partie certaines activités liées au contrôle et à la surveillance de l'entreprise qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation. Les Services de soutien généraux se composent notamment de la fonction Trésorerie générale, laquelle doit, aux fins de la gestion de l'actif et du passif, gérer le risque de taux d'intérêt au titre des activités autres que de négociation liées à nos portefeuilles de services bancaires de détail en fonction de limites de risque précises. Ces résultats sont en grande partie attribués intégralement au secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Faits saillants

Tableau 31

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres)	IFRS		PCGR du Canada
	2012	2011	2010
Revenu net (perte nette) d'intérêt (1)	(183)\$	(293)\$	(843)\$
Revenus autres que d'intérêt	67	257	303
Total des revenus (1)	(116)	(36)	(540)
Dotation à la provision pour pertes sur créances	–	5	(116)
Frais autres que d'intérêt	37	93	81
Charge (économie) d'impôt (1)	(512)	(431)	(386)
Participations ne donnant pas le contrôle	s.o.	s.o.	92
Bénéfice net (perte nette) (2)	359 \$	297 \$	(211)\$
Autres renseignements			
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	13 133	13 219	12 589

(1) Majoration au montant imposable équivalent.

(2) Le bénéfice net reflète le bénéfice attribuable aux actionnaires et aux participations ne donnant pas le contrôle en vertu des IFRS. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 s'est établi à 92 millions de dollars (92 millions au 31 octobre 2011).

Compte tenu de la nature des activités et des ajustements de consolidation présentés dans ce secteur, nous sommes d'avis qu'une analyse d'une période à l'autre n'est pas pertinente. Les renseignements qui suivent portent sur les éléments importants qui ont eu une incidence sur les résultats présentés pour chaque période.

Le revenu net (la perte nette) d'intérêt et la charge (l'économie) d'impôt de chaque période comptabilisés dans le secteur Services de soutien généraux tiennent compte de la déduction des ajustements liés à la majoration au montant imposable équivalent des revenus provenant des dividendes imposables de sociétés canadiennes comptabilisés dans le secteur Marchés des Capitaux. Le montant porté en déduction du revenu net (de la perte nette) d'intérêt a été compensé par une augmentation équivalente de la charge (l'économie) d'impôt. Le montant de la majoration au montant imposable équivalent pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 s'est établi à 431 millions de dollars, comparativement à 459 millions à l'exercice précédent et à 489 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2010. Une analyse plus détaillée est présentée à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Outre l'incidence de la majoration au montant imposable équivalent dont il est fait mention ci-dessus, les renseignements qui suivent portent sur les autres éléments importants qui ont eu une incidence sur les résultats présentés pour chaque période.

2012

Le bénéfice net s'est établi à 359 millions de dollars et résulte principalement du règlement de plusieurs questions fiscales intervenu avec l'ARC, lequel a donné lieu à la reprise de provisions liées à des incertitudes fiscales de 128 millions, et à un revenu d'intérêt de 72 millions (53 millions après impôt) lié à un remboursement d'impôts payés et aux mesures de gestion de l'actif et du passif.

2011

Le bénéfice net s'est établi à 297 millions de dollars et résulte surtout de nos mesures de gestion de l'actif et du passif et des profits liés à la variation de la juste valeur de certains dérivés qui servent de couverture économique à nos activités de financement.

2010

La perte nette s'est élevée à 211 millions de dollars, en raison essentiellement des ajustements comptables et fiscaux nets défavorables ainsi que des pertes de 21 millions avant et après impôt liées à un placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

Information financière trimestrielle

Rendement au quatrième trimestre de 2012

Quatrième trimestre de 2012 par rapport au quatrième trimestre de 2011

Le bénéfice net du quatrième trimestre s'est élevé à 1 911 millions de dollars, en hausse de 340 millions, ou 22 %, par rapport à l'exercice précédent.

Activités poursuivies

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies s'est établi à 1 911 millions de dollars au quatrième trimestre, en hausse de 302 millions, ou 19 %, par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat tient aux résultats à la hausse tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe, laquelle traduit l'amélioration des conditions du marché comparativement aux conditions difficiles qui ont prévalu au cours de l'exercice précédent et à la forte croissance des volumes de la plupart des activités du secteur Services bancaires canadiens. L'augmentation est aussi attribuable à la diminution des coûts liés aux sinistres du secteur Assurances, à l'augmentation des activités de négociation liées à la gestion des liquidités et du financement dans le secteur Services aux investisseurs et trésorerie, à la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients découlant de l'appréciation du capital et des ventes nettes, et à l'augmentation des volumes de transactions du secteur Gestion de patrimoine. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée au secteur Marchés des Capitaux, laquelle reflète un seul compte, et à notre portefeuille de prêts aux entreprises au Canada, ainsi que par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités.

Le total des revenus a augmenté de 826 millions de dollars, ou 12 %, en raison principalement des revenus à la hausse tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe du secteur Marchés des Capitaux, de la forte croissance des volumes de toutes les activités du secteur Services bancaires canadiens, de la hausse des revenus tirés des activités de négociation liées à la gestion des liquidités et du financement dans le secteur Services aux investisseurs et trésorerie et de l'accroissement des activités de montage de titres de participation et de syndication de prêts du secteur Marchés des Capitaux. La hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et des volumes de transactions du secteur Gestion de patrimoine, de même que la prise en compte, pour un trimestre complet, des revenus liés à notre participation supplémentaire de 50 % dans RBC Services aux investisseurs, ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des revenus tirés des activités d'assurance, qui reflète la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, laquelle est compensée en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est accru de 86 millions de dollars, ou 31 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de l'augmentation des dotations liées au secteur Marchés des Capitaux et à nos portefeuilles de prêts aux entreprises au Canada, facteur neutralisé en partie par la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à notre portefeuille de prêts sur cartes de crédit au Canada.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont diminué de 97 millions de dollars, ou 11 %, en raison essentiellement de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, compensée en grande partie dans les revenus. Ce facteur a été neutralisé en partie par la hausse des coûts découlant de la croissance des volumes liés à la plupart des produits.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 343 millions de dollars, ou 10 %, résultat qui reflète principalement l'augmentation de la rémunération variable des secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine découlant de la hausse des revenus. L'augmentation est aussi imputable à la prise en compte, pour un trimestre complet, de notre participation supplémentaire de 50 % dans RBC Services aux investisseurs, et à la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, y compris les coûts liés à l'effectif. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts.

Activités abandonnées

Nous n'avons plus aucune activité abandonnée, étant donné que la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis a été conclue au deuxième trimestre de 2012. La perte nette liée aux activités abandonnées s'est établie à 38 millions de dollars à l'exercice précédent, et elle se composait principalement d'une perte liée à nos activités de financement de constructeurs aux États-Unis et à la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis.

Notre bénéfice, nos revenus et nos charges trimestriels sont touchés par un certain nombre de tendances et de facteurs récurrents, qui comprennent les fluctuations saisonnières, la conjoncture générale et les conditions du marché, de même que les fluctuations des taux de change. Le tableau suivant présente un sommaire de nos résultats pour les huit derniers trimestres (la période).

Résultats trimestriels (1)

Tableau 32

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	2012				2011			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Activités poursuivies								
Revenu net d'intérêt	3 175 \$	3 289 \$	3 031 \$	3 003 \$	2 957 \$	2 889 \$	2 716 \$	2 795 \$
Revenus autres que d'intérêt	4 343	4 467	3 893	4 571	3 735	4 008	4 115	4 423
Total des revenus	7 518 \$	7 756 \$	6 924 \$	7 574 \$	6 692 \$	6 897 \$	6 831 \$	7 218 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	362	324	348	267	276	320	273	264
Indemnités sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	770	1 000	640	1 211	867	1 081	843	567
Frais autres que d'intérêt	3 873	3 759	3 857	3 671	3 530	3 417	3 551	3 669
Bénéfice net avant impôt	2 513 \$	2 673 \$	2 079 \$	2 425 \$	2 019 \$	2 079 \$	2 164 \$	2 718 \$
Impôt sur le résultat	602	433	516	549	410	396	482	722
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 911 \$	2 240 \$	1 563 \$	1 876 \$	1 609 \$	1 683 \$	1 682 \$	1 996 \$
Perte nette liée aux activités abandonnées	–	–	(30)	(21)	(38)	(389)	(51)	(48)
Bénéfice net	1 911 \$	2 240 \$	1 533 \$	1 855 \$	1 571 \$	1 294 \$	1 631 \$	1 948 \$
Bénéfice par action – de base	1,26 \$	1,49 \$	1,00 \$	1,23 \$	1,03 \$	0,84 \$	1,08 \$	1,30 \$
– dilué	1,25	1,47	0,99	1,22	1,02	0,83	1,06	1,27
Bénéfice par action lié aux activités poursuivies – de base	1,26 \$	1,49 \$	1,02 \$	1,24 \$	1,06 \$	1,11 \$	1,12 \$	1,34 \$
– dilué	1,25	1,47	1,01	1,23	1,05	1,10	1,10	1,31
Bénéfice net (perte nette) par secteur lié aux activités poursuivies								
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	1 034 \$	1 102 \$	940 \$	1 012 \$	947 \$	882 \$	924 \$	987 \$
Gestion de patrimoine	207	156	212	188	179	192	227	213
Assurances	194	179	151	190	200	141	123	136
Services aux investisseurs et trésorerie	72	51	(121)	83	40	53	70	67
Marchés des Capitaux	410	429	371	371	125	230	353	584
Services de soutien généraux	(6)	323	10	32	118	185	(15)	9
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 911 \$	2 240 \$	1 563 \$	1 876 \$	1 609 \$	1 683 \$	1 682 \$	1 996 \$
Total du bénéfice net	1 911 \$	2 240 \$	1 533 \$	1 855 \$	1 571 \$	1 294 \$	1 631 \$	1 948 \$
Taux d'imposition effectif	24,0 %	16,2 %	24,8 %	22,6 %	20,3 %	19,0 %	22,3 %	26,6 %
Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains pour la période	1,011 \$	0,982	1,008	0,987	0,992	1,039	1,039	0,992

(1) Les fluctuations du dollar canadien par rapport aux autres devises ont eu une incidence sur nos résultats consolidés pour la période.

Fluctuations saisonnières

Les facteurs saisonniers ont une incidence sur nos résultats pour la plupart des trimestres. Le premier trimestre est celui au cours duquel le secteur Marchés des Capitaux affiche ses meilleurs résultats. Le deuxième trimestre compte quelques jours de moins que les autres trimestres, ce qui donne généralement lieu à une diminution du revenu net d'intérêt et de certains éléments des charges. Le troisième et le quatrième trimestres comprennent les mois estivaux au cours desquels les activités sur les marchés ont généralement tendance à ralentir, ce qui a une incidence défavorable sur les résultats liés à nos activités sur les marchés financiers, à nos services aux investisseurs, ainsi qu'à nos activités de courtage et de gestion de placements.

Éléments importants ayant eu une incidence sur nos résultats consolidés

- Pour le troisième trimestre de 2012, nos résultats tiennent compte de la reprise de provisions liées à des incertitudes fiscales de 128 millions de dollars et d'un revenu d'intérêt de 72 millions (53 millions après impôt) au titre du remboursement d'impôts payés, lequel découle du règlement de plusieurs questions fiscales intervenu avec l'ARC.
- Pour le troisième trimestre de 2012, nos résultats tiennent compte d'un ajustement de 125 millions de dollars (92 millions après impôt) lié à la modification du montant estimatif des intérêts liés au remboursement anticipé de prêts hypothécaires.
- Pour le deuxième trimestre de 2012, nos résultats tiennent compte d'une perte de 212 millions de dollars (202 millions après impôt) liée à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia. Les résultats du troisième trimestre de 2012 tiennent compte d'une perte supplémentaire de 12 millions de dollars (11 millions après impôt) liée à l'acquisition.
- Pour le troisième trimestre de 2011, nos résultats tiennent compte d'une perte nette liée aux activités abandonnées de 389 millions de dollars, qui a trait principalement à nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis et qui se compose d'une perte à la vente de ces services de 310 millions et d'une perte opérationnelle nette de 79 millions. La vente a été conclue le 2 mars 2012.

- Pour le premier trimestre de 2011, nos résultats tiennent compte d'un profit de 102 millions de dollars (49 millions après impôt et écritures de compensation), qui découle d'un règlement intervenu avec MBIA relativement à la résiliation de notre police d'assurance souscrite directement auprès de cet assureur spécialisé.

Activités poursuivies

Analyse des tendances

La conjoncture économique au Canada et aux États-Unis s'est légèrement améliorée au cours de la période, mais les conditions sur les marchés financiers sont demeurées incertaines, situation qui reflète les préoccupations persistantes liées à l'endettement d'États souverains en Europe ainsi que les perspectives de croissance chancelantes à l'échelle mondiale.

Nous avons affiché de solides résultats au cours des huit derniers trimestres, qui reflètent essentiellement la forte croissance des volumes du secteur Services bancaires canadiens et les solides résultats du secteur Marchés des Capitaux, principalement en 2012. Les résultats du secteur Gestion de patrimoine ont fluctué au cours de la période, car ils ont été touchés par la diminution des volumes de transactions reflétant l'incertitude des investisseurs au cours des trimestres les plus récents.

Les revenus ont, de façon générale, affiché une tendance à la hausse au cours des huit derniers trimestres. Les revenus tirés des activités de négociation ont fluctué au cours de la période, et de solides résultats ont été enregistrés en 2012. Les revenus au cours de la période ont été touchés de façon favorable par la forte croissance des volumes du secteur Services bancaires canadiens, par l'amélioration des résultats liés à nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, et par la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients du secteur Gestion de patrimoine. Les variations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui sont en grande partie compensées dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, ont contribué aux fluctuations de revenus. Le revenu net d'intérêt a, de façon générale, affiché une tendance à la hausse au cours de la période, en raison principalement de la forte croissance des volumes liée à la plupart de nos activités du secteur Services bancaires canadiens, mais il a été touché de façon défavorable par la compression des écarts liés à nos services bancaires et à nos services de gestion de patrimoine, laquelle découle du maintien de faibles taux d'intérêt.

La dotation à la provision pour pertes sur créances est, de façon générale, demeurée stable au cours de la période, mais elle a affiché une tendance à la hausse au cours des trois derniers trimestres, en raison principalement de l'augmentation des dotations liées au secteur Marchés des Capitaux ainsi qu'à notre portefeuille de prêts aux entreprises au Canada et à notre portefeuille dans les Antilles. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée à notre portefeuille de prêts de détail au Canada a pour sa part diminué au cours des deux derniers trimestres, résultat qui s'explique par la réduction des radiations liées à notre portefeuille de prêts sur cartes de crédit.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont subi des fluctuations trimestrielles. Au cours de la période, la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance a affiché des variations, qui sont en grande partie compensées dans les revenus. Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont aussi été touchés par la hausse des coûts découlant de la croissance des volumes, par les ajustements apportés aux provisions techniques, et par la diminution générale des coûts liés aux sinistres.

Les frais autres que d'intérêt ont affiché de façon générale une tendance à la hausse, en raison principalement de la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités ainsi que de l'augmentation générale de la rémunération variable découlant de l'amélioration des résultats du secteur Marchés des Capitaux et de l'accroissement des revenus basés sur les commissions du secteur Gestion de patrimoine. Le taux de croissance des frais autres que d'intérêt a de façon générale été touché de façon favorable par notre programme de gestion des coûts.

Notre taux d'imposition effectif a fluctué au cours de la période, reflétant une proportion variable du bénéfice présenté par nos filiales qui exercent leurs activités dans des territoires où les taux d'imposition sont différents, un bénéfice variable provenant de sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes) et divers ajustements fiscaux. La réduction des taux d'imposition des sociétés canadiennes prévus par la loi au cours de la période a, de façon générale, donné lieu à une diminution de notre taux d'imposition effectif. Au troisième trimestre de 2012, le taux d'imposition effectif a diminué considérablement, en raison de l'incidence de certains éléments dont il est fait mention ci-dessus.

Résultats par secteur géographique ⁽¹⁾

Tableau 33

(en millions de dollars canadiens)	IFRS								PCGR du Canada			
	2012				2011				2010			
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Activités poursuivies												
Revenu net d'intérêt	10 413	\$ 1 308	\$ 777	\$ 12 498	\$ 9 641	\$ 1 091	\$ 625	\$ 11 357	\$ 8 417	\$ 1 106	\$ 815	\$ 10 338
Revenus autres que d'intérêt	9 378	3 564	4 332	17 274	9 270	2 815	4 196	16 281	8 910	3 080	3 754	15 744
Total des revenus	19 791	\$ 4 872	\$ 5 109	\$ 29 772	18 911	\$ 3 906	\$ 4 821	\$ 27 638	17 327	\$ 4 186	\$ 4 569	\$ 26 082
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 021	90	190	1 301	1 016	(12)	129	1 133	1 026	57	157	1 240
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	2 320	16	1 285	3 621	2 124	21	1 213	3 358	2 343	20	1 183	3 546
Frais autres que d'intérêt	8 809	3 404	2 947	15 160	8 376	3 159	2 632	14 167	7 981	3 211	2 277	13 469
Participations ne donnant pas le contrôle dans le bénéfice net des filiales	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	96	2	1	99
Charge d'impôt	1 600	519	(19)	2 100	1 728	259	23	2 010	1 640	266	90	1 996
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	6 041	\$ 843	\$ 706	\$ 7 590	5 667	\$ 479	\$ 824	\$ 6 970	4 241	\$ 630	\$ 861	\$ 5 732
Perte nette liée aux activités abandonnées	-	(51)	-	(51)	-	(526)	-	(526)	-	(509)	-	(509)
Bénéfice net	6 041	\$ 792	\$ 706	\$ 7 539	5 667	\$ (47)	\$ 824	\$ 6 444	4 241	\$ 121	\$ 861	\$ 5 223

(1) Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, nos activités sont regroupées dans les colonnes Canada, États-Unis et Autres pays. Pour plus de détails, se reporter à la note 30 de nos états financiers consolidés de l'exercice 2012.

Activités poursuivies

2012 par rapport à 2011

Le bénéfice net au Canada a augmenté de 374 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la forte croissance des volumes de la plupart des activités du secteur Services bancaires canadiens, du règlement de plusieurs questions fiscales intervenu avec l'ARC, lequel a donné lieu à la reprise de provisions liées à des incertitudes fiscales de 128 millions et à un revenu d'intérêt de 72 millions (53 millions après impôt), de la réduction du taux d'imposition effectif tenant à la diminution des taux d'imposition des sociétés canadiennes prévus par la loi, et d'un ajustement favorable de 125 millions (92 millions après impôt) au titre de la modification du montant estimatif des intérêts liés au remboursement anticipé de prêts hypothécaires. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, laquelle a été neutralisée en partie par les réductions de coûts découlant de notre programme de gestion des coûts, par une perte de valeur liée à l'acquisition de la

participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia, dont une tranche de 105 millions de dollars (avant et après impôt) a été comptabilisée dans le secteur Canada.

Le bénéfice net aux États-Unis a augmenté de 364 millions de dollars, ou 76 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement des résultats à la hausse tirés des activités de négociation, qui reflètent l'amélioration des conditions du marché comparativement aux conditions difficiles qui ont prévalu au deuxième semestre de l'exercice précédent. L'augmentation est aussi attribuable à la forte croissance des résultats tirés des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, laquelle tient à la croissance des clients liée aux activités de prêts, de syndication de prêts et de montage. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances du secteur Marchés des Capitaux.

Le bénéfice net dans les autres pays a diminué de 118 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la perte de valeur liée à RBC Dexia dont il est fait mention ci-dessus et dont une tranche de 63 millions (avant et après impôt) a été comptabilisée dans le secteur Autres pays, ainsi que de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux services bancaires dans les Antilles. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les résultats à la hausse tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe du secteur Marchés des Capitaux. De plus, les résultats de l'exercice précédent ont été touchés de façon favorable par la comptabilisation d'un profit lié à MBIA.

Perte nette liée aux activités abandonnées aux États-Unis

2012 par rapport à 2011

La perte nette liée aux activités abandonnées s'est élevée à 51 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 526 millions à l'exercice précédent, qui reflète principalement une perte liée à la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis. Les résultats de l'exercice considéré tiennent également compte, pour une période de quatre mois seulement, des pertes opérationnelles liées aux services bancaires de détail régionaux aux États-Unis, par rapport à des résultats pour l'exercice complet en 2011.

Activités poursuivies

2011 par rapport à 2010

Le bénéfice net au Canada s'est accru en 2011, par rapport à 2010, résultat qui tient principalement à la forte croissance des volumes de la plupart des activités du secteur Services bancaires canadiens, et à la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients du secteur Gestion de patrimoine. La forte croissance des activités de montage et des activités de fusion et d'acquisition du secteur Marchés des Capitaux et la diminution du taux d'imposition effectif ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'accroissement des coûts liés à l'effectif et par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités.

Le bénéfice net aux États-Unis a diminué en 2011, par rapport à 2010, en raison principalement de l'importante baisse des résultats tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe. La diminution est aussi imputable à l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien, ainsi qu'à la hausse des coûts à l'appui des investissements dans les infrastructures et à la croissance des activités dans le secteur Marchés des Capitaux. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la forte croissance des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, y compris l'augmentation des activités de fusion et d'acquisition, et par la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le bénéfice net dans les autres pays a diminué en 2011, par rapport à 2010, résultat qui tient essentiellement à la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités et aux résultats à la baisse tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe. Ces facteurs ont été neutralisés en grande partie par la hausse du bénéfice des Services aux investisseurs découlant de l'accroissement des volumes de transactions et de la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, et par la forte croissance des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, y compris l'augmentation des activités de fusion et d'acquisition. La diminution des coûts liés aux sinistres au titre des activités de réassurance et la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux services bancaires dans les Antilles ont également contribué à l'augmentation.

Pour plus de détails sur les différences entre les IFRS et les PCGR du Canada, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels.

Perte nette liée aux activités abandonnées aux États-Unis

2011 par rapport à 2010

La perte nette liée aux activités abandonnées comptabilisée en 2011 a augmenté, par rapport à 2010, résultat qui reflète essentiellement une perte liée à la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis, facteur neutralisé en grande partie par une perte liée à la vente de Liberty Life comptabilisée en 2010 et par la réduction des radiations liées à notre portefeuille de prêts commerciaux et à nos activités de financement de constructeurs aux États-Unis.

Situation financière

Bilans résumés (1)

Tableau 34

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)

	2012	2011
Actif		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	12 617 \$	12 428 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	10 255	6 460
Valeurs mobilières	161 611	167 022
Biens acquis en vertu de conventions de revente et titres empruntés	112 257	84 947
Prêts		
Prêts de détail	301 185	284 745
Prêts de gros	79 056	64 752
Provision pour pertes sur prêts	(1 997)	(1 967)
Placements au nom des détenteurs de fonds distincts	383	320
Autres – Dérivés	91 293	99 650
– Actifs liés aux activités abandonnées (2)	–	27 152
– Autres	58 440	48 324
Total de l'actif	825 100 \$	793 833 \$
Passifs		
Dépôts	508 219 \$	479 102 \$
Contrats d'assurance et de placement pour le compte de détenteurs de fonds distincts	383	320
Autres – Dérivés	96 761	100 522
– Passifs liés aux activités abandonnées (2)	–	20 076
– Autres	165 194	142 707
Déventures subordonnées	7 615	8 749
Titres de fiducie de capital	900	894
Total du passif	779 072	752 370
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	44 267	39 702
Participations ne donnant pas le contrôle	1 761	1 761
Total des capitaux propres	46 028	41 463
Total du passif et des capitaux propres	825 100 \$	793 833 \$

(1) L'actif et le passif exprimés en devises sont convertis en dollars canadiens.

(2) Les ajustements liés aux activités abandonnées figurant au bilan sont présentés sur une base prospective à partir de la date de classement à titre d'activités abandonnées. Avec prise d'effet au troisième trimestre clos le 31 juillet 2011, nos services bancaires de détail aux États-Unis étaient classés dans les activités abandonnées. Avec prise d'effet au troisième trimestre de 2012, nous n'avons plus aucune activité abandonnée, en raison de la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis qui a été conclue le 2 mars 2012.

2012 par rapport à 2011

Le total de l'actif a augmenté de 31 milliards de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les dépôts productifs d'intérêts à des banques se sont accrus de 4 milliards de dollars, ou 59 %, résultat qui reflète essentiellement l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia.

Les valeurs mobilières ont diminué de 5 milliards de dollars, ou 3 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient principalement à la réduction des titres d'emprunt de gouvernements et de sociétés dans le cadre de nos mesures de gestion du risque de marché et du risque de taux d'intérêt, facteur neutralisé en partie par l'augmentation des positions liées aux activités de négociation de titres.

Les biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés ont augmenté de 27 milliards de dollars, ou 32 %, résultat qui tient essentiellement à l'augmentation des activités des clients et aux nouvelles activités.

Les prêts ont augmenté de 31 milliards de dollars, ou 9 %, en raison principalement de la forte croissance des volumes d'activités de financement aux fins d'accession à la propriété au Canada et de la croissance des prêts de gros.

Les actifs dérivés ont diminué de 8 milliards de dollars, ou 8 %, résultat qui s'explique en grande partie par l'augmentation du nombre d'accords de compensation au titre des swaps de taux d'intérêt et des contrats de change à terme. La diminution tient aussi à la réduction de la juste valeur des contrats de change à terme et des swaps de devises. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'augmentation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt.

Les autres actifs ont augmenté de 10 milliards de dollars, ou 21 %, résultat qui reflète essentiellement l'accroissement des exigences relatives aux garanties en espèces découlant de la volatilité des marchés.

Le total du passif s'est accru de 27 milliards de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les dépôts ont augmenté de 29 milliards de dollars, ou 6 %, résultat qui reflète principalement l'accroissement des dépôts des entreprises et de la demande visant nos comptes d'épargne et autres produits générant des rendements élevés offerts dans le cadre de nos services de détail. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des dépôts à terme fixe tenant à l'utilisation des dépôts des entreprises à des fins de financement interne.

Les passifs dérivés ont diminué de 4 milliards de dollars, ou 4 %, résultat qui est principalement attribuable à l'augmentation du nombre d'accords de compensation au titre des swaps de taux d'intérêt et des contrats de change à terme. Ce facteur a été neutralisé en partie par l'augmentation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt et des swaps de devises.

Les autres passifs se sont accrus de 22 milliards de dollars, ou 16 %, en raison essentiellement de l'augmentation des conventions de rachat tenant à l'accroissement des exigences en matière de financement liées à l'augmentation des conventions de rachat dont il est fait mention ci-dessus. Ce facteur a été neutralisé en partie par la diminution des obligations liées à des titres vendus à découvert.

Le total des capitaux propres a augmenté de 5 milliards de dollars, ou 11 %, résultat qui reflète principalement le bénéfice, déduction faite des dividendes.

Arrangements hors bilan

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos affaires, à diverses transactions financières qui, aux fins comptables, ne sont pas comptabilisées dans nos bilans consolidés. Les transactions hors bilan sont généralement effectuées aux fins de gestion des risques, du capital et du financement, à la fois pour notre propre compte et pour celui des clients. Ces transactions comprennent les transactions avec des entités ad hoc et peuvent comprendre l'émission de garanties, et elles entraînent divers risques tels que les risques de marché et de crédit et le risque de liquidité et de financement, à l'égard desquels une analyse est présentée à la rubrique Gestion du risque.

Nous avons recours à des entités ad hoc pour titriser nos actifs financiers ainsi que pour aider nos clients à titriser leurs actifs financiers. Ces entités ne sont pas des entités en exploitation et n'ont généralement aucun effectif; elles peuvent être inscrites ou non à nos bilans consolidés.

Titrisation de nos actifs financiers

Les transactions de titrisation peuvent être utilisées comme un moyen économique de réunir des fonds, par rapport aux coûts relatifs liés à l'émission de titres d'emprunt de gros non garantis.

Nous procédons périodiquement à la titrisation de nos créances sur cartes de crédit et de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, ainsi que de certificats de participation liés à des obligations, principalement afin de diversifier nos sources de financement, d'améliorer notre position de liquidité et aux fins du capital. Nous procédons aussi à la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux dans le cadre de nos activités de vente et de négociation.

En vertu des IFRS, la majorité de nos transactions de titrisation sont comptabilisées dans nos bilans consolidés. Nous titrisons nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une entité ad hoc consolidée, sur une base renouvelable. Nous titrisons des prêts hypothécaires résidentiels dans le cadre du Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Programme des titres hypothécaires LNH), et les prêts hypothécaires transférés en vertu de ce programme ne sont pas décomptabilisés dans nos bilans consolidés. Pour des détails sur nos transactions de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts sur cartes de crédit, y compris sur la nature de nos participations financières et sur les risques connexes, se reporter aux notes 7 et 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

Nous titrisons également des prêts hypothécaires résidentiels dans le cadre du programme d'habitation sociale au Canada qui sont décomptabilisés dans nos bilans consolidés lorsqu'ils sont vendus à des tiers investisseurs. Au cours de 2012, nous avons titrisé pour un montant de 21 millions de dollars de prêts hypothécaires dans le cadre du programme d'habitation sociale du Canada.

Au cours des exercices précédents, les prêts hypothécaires commerciaux étaient titrisés en les vendant à des entités ad hoc sous forme de groupes de créances garanties satisfaisant à certains critères de diversification, de levier financier et de couverture de la dette. Nous sommes le promoteur de l'une de ces entités ad hoc. Nous participons également à des transactions de titrisation d'obligations, dans le cadre desquelles nous achetons des obligations émises par des gouvernements municipaux, des obligations liées à des gouvernements ou des obligations de sociétés, pour ensuite monter ces obligations sous forme de certificats de participation que nous vendons à des tiers investisseurs. Les prêts hypothécaires commerciaux et les certificats de participation liés à des obligations qui sont titrisés sont décomptabilisés dans nos bilans consolidés, car nous avons transféré la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la détention des actifs titrisés. Les liens que nous avons conservés avec les actifs transférés se limitent à la prestation de services de gestion à l'égard des obligations sous-jacentes et des prêts hypothécaires commerciaux vendus à l'entité ad hoc dont nous sommes le promoteur. Au 31 octobre 2012, le montant en cours au titre des activités de titrisation des périodes précédentes s'élevait à 1,4 milliard de dollars pour les prêts hypothécaires commerciaux (1,5 milliard en 2011) et à 661 millions pour les certificats de participation liés à des obligations (735 millions en 2011). Nous n'avons pas titrisé de prêts hypothécaires commerciaux ni de certificats de participation liés à des obligations au cours de l'exercice.

Participations dans des entités ad hoc non consolidées

Nous nous livrons, dans le cours normal des activités, à diverses transactions financières par l'entremise d'entités ad hoc, afin de soutenir les besoins de nos clients en matière de financement et d'investissement. Nous procédons notamment à la titrisation des actifs financiers des clients, et nous créons des produits d'investissement et d'autres types de financement structuré. Se reporter à la note 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2012 pour une description des activités des entités ad hoc non consolidées significatives, de la nature de nos participations financières et des risques connexes. Le tableau suivant fournit des renseignements sur les entités ad hoc dans lesquelles nous détenons des participations financières significatives, mais que nous n'avons pas consolidées.

Entités ad hoc (en millions de dollars canadiens)	2012										2011			
	Total de l'actif par note de crédit					Total de l'actif par échéance moyenne				Total de l'actif par lieu de résidence de l'emprunteur			Total de l'actif (1)	Risque maximal
	Total de l'actif (1)	Risque maximal (1),(2)	De première qualité (3)	De qualité inférieure (3)	Aucune note	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans objet	Canada	États-Unis	Autres pays		
Entités ad hoc non consolidées														
Conduits multicédants (4)	29 582 \$	30 029 \$	29 422 \$	160 \$	– \$	4 167 \$	23 198 \$	2 217 \$	– \$	5 021 \$	21 990 \$	2 571 \$	24 271 \$	24 614 \$
Financement structuré	4 840	1 663	4 253	584	3	–	–	4 840	–	–	4 840	–	4 988	1 340
Entités ad hoc de fonds de placement	1 584	1 082	–	–	1 584	–	–	–	1 584	27	68	1 489	1 374	1 125
Entités ad hoc de création de produits de crédit	146	17	–	146	–	–	–	146	–	–	–	146	253	17
Entités de titrisation de tiers	5 429	1 266	–	574	4 855	–	–	1 511	3 918	–	1 614	3 815	1 090	214
Autres	368	103	–	–	368	–	–	–	368	46	303	19	242	60
	41 949 \$	34 160 \$	33 675 \$	1 464 \$	6 810 \$	4 167 \$	23 198 \$	8 714 \$	5 870 \$	5 094 \$	28 815 \$	8 040 \$	32 218 \$	27 370 \$

- (1) Le total de l'actif et le risque de perte maximal correspondent aux informations que nous fournissons à la note 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2012. Le total de l'actif pourrait être différent du total présenté à la note 8, en raison de certaines entités, principalement des fonds communs de placement et des organismes de placement collectif, pour lesquels nous sommes le promoteur mais relativement auxquels nous ne détenons pas une participation financière significative.
- (2) Le risque de perte maximal découlant des participations financières significatives détenues dans ces entités ad hoc est principalement lié aux placements, aux prêts, aux facilités de liquidités et de rehaussements de crédit, et à la juste valeur des dérivés. Le risque de perte maximal découlant de nos conduits multicédants pourrait excéder le total de l'actif de ces conduits, car les facilités de liquidités que nous consentons peuvent parfois être élargies jusqu'à concurrence de 102 % du total de la valeur des actifs compris dans ces conduits.
- (3) Les notes d'évaluation des risques de crédit que nous utilisons pour les principaux types de contrepartie sont sensiblement les mêmes que celles qui sont utilisées par les agences d'évaluation du crédit indépendantes. Les notes AAA, AA, A et BBB représentent des investissements de première qualité tandis que les notes BB ou inférieures représentent des investissements de qualité inférieure.
- (4) Représente les conduits multicédants que nous gérons.

Nous pouvons avoir recours à des mesures d'atténuation du risque de crédit telles que des garanties offertes par des tiers, des swaps sur défaillance et des biens affectés en garantie, qui nous permettent d'atténuer les risques pris en charge dans le cadre des transactions de titrisation et de retitrisation. Le processus mis en œuvre pour surveiller la qualité du crédit liée à nos transactions de titrisation et de retitrisation nécessite, entre autres, l'examen des données concernant le rendement des actifs sous-jacents. Nous confirmons nos notes à chaque trimestre et nous confirmons officiellement ou attribuons une nouvelle note au moins une fois par année. Pour plus de détails sur nos activités de gestion du risque, se reporter à la rubrique Gestion du risque.

Une tranche d'environ 81 % des actifs dans des entités ad hoc non consolidées dans lesquelles nous détenons des participations financières significatives est assortie d'une note supérieure ou égale à A attribuée sur une base interne, comparativement à 91 % à l'exercice précédent. La diminution par rapport à l'exercice précédent découle principalement de nos placements dans certaines structures de titrisation mises en place par des tiers, dont les actifs sous-jacents ne sont pas évalués individuellement en vue de l'attribution d'une note. Dans le cas des conduits multicédants, 99 % des actifs sont assortis d'une note supérieure ou égale à A attribuée sur une base interne, soit un résultat conforme à celui de l'exercice précédent. Toutes les transactions financées par les conduits multicédants non consolidés sont assorties d'une note attribuée sur une base interne au moyen d'un système qui est, dans l'ensemble, conforme aux systèmes utilisés par les agences de notation externes.

Les actifs dans les entités ad hoc non consolidées au 31 octobre 2012 ont différentes dates d'échéance, et leur durée de vie moyenne pondérée restante prévue est d'environ 3,7 ans.

Conduits multicédants gérés par RBC

Nous administrons des conduits multicédants qui servent principalement à titriser des actifs financiers de nos clients. Nous exerçons des activités sur ce marché des conduits parce que nos clients accordent de la valeur à ces transactions. Nos clients ont principalement recours aux conduits multicédants pour diversifier leurs sources de financement et réduire leurs coûts de financement en tirant parti de la valeur de garanties de grande qualité. Ces conduits nous offrent une bonne source de revenus, un rendement ajusté en fonction des risques et des occasions d'interdistribution.

Nous fournissons aux conduits multicédants certains services tels que des services de structuration des transactions et d'administration, ainsi que des facilités de garantie de liquidités et de rehaussements de crédit partiels. Les commissions touchées à l'égard de ces services se sont établies à 146 millions de dollars au cours de l'exercice (147 millions en 2011). Nous n'avons aucune participation ni aucun droit conservé dans ces conduits multicédants et nous n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs qu'ils détiennent.

Le total de nos engagements envers les conduits au titre des facilités de garantie de liquidités et de rehaussements de crédit est présenté ci-après. Le montant total de l'engagement au titre de ces facilités est supérieur au montant maximal total des actifs que les conduits pourraient être tenus d'acheter en vertu des conventions d'achat. Par conséquent, le risque de perte maximal attribuable à nos facilités de garantie de liquidités et de rehaussements de crédit est inférieur au montant total de l'engagement au titre de ces facilités.

Facilités de liquidités et de rehaussements de crédit

Tableau 36

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2012				2011			
	Valeur nominale des facilités engagées (1)	Valeur nominale attribuable	Prêts en cours (2)	Risque de perte maximal total	Valeur nominale des facilités engagées (1)	Valeur nominale attribuable	Prêts en cours (2)	Risque de perte maximal total
Facilités de garantie de liquidités	30 143 \$	25 935 \$	1 391 \$	27 326 \$	24 726 \$	20 874 \$	1 413 \$	22 287 \$
Facilités de rehaussements de crédit	2 703	2 703	–	2 703	2 327	2 327	–	2 327
Total	32 846 \$	28 638 \$	1 391 \$	30 029 \$	27 053 \$	23 201 \$	1 413 \$	24 614 \$

(1) Selon le plafond de financement lié aux facilités engagées.

(2) Déduction faite de la provision pour pertes sur prêts et des radiations.

Au 31 octobre 2012, la valeur nominale des facilités de garantie de liquidités que nous fournissons a augmenté de 5,4 milliards de dollars, ou 22 %, par rapport à l'exercice précédent. Le total des prêts consentis aux conduits multicédants en vertu des facilités de garantie de liquidités a diminué de 22 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des remboursements de capital. Les rehaussements de crédit partiels que nous fournissons ont augmenté de 376 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des facilités de garantie de liquidités et de rehaussements de crédit partiels fournies aux conduits multicédants par rapport à l'exercice précédent reflète en grande partie l'augmentation des actifs titrisés en cours des conduits multicédants visant à soutenir les besoins de nos clients en matière de titrisation.

Risque de perte maximal par type d'actifs des clients

Tableau 37

Au 31 octobre (en millions)	2012			2011		
	(\$ US)	(\$ CA)	Total (\$ CA)	(\$ US)	(\$ CA)	Total (\$ CA)
Actifs titrisés en cours						
Prêts sur cartes de crédit	7 410 \$	510 \$	7 912 \$	5 898 \$	510 \$	6 389 \$
Prêts-auto et crédit-bail automobile	7 903	2 193	10 087	6 596	1 668	8 242
Prêts aux étudiants	2 429	–	2 427	2 435	–	2 427
Créances clients	2 290	112	2 400	2 188	112	2 293
Titres adossés à des actifs	1 454	–	1 453	1 601	–	1 596
Créances au titre du matériel	1 275	–	1 274	1 020	–	1 017
Prêts à la consommation	1 020	–	1 019	765	–	762
Créances liées au marché de l'électricité	–	255	255	–	255	255
Créances au titre du financement des stocks des concessionnaires	587	561	1 147	586	576	1 160
Créances au titre du financement de parcs	310	265	575	225	122	346
Primes d'assurance	87	–	87	–	–	–
Prêts aux grandes entreprises à recevoir	101	–	101	127	–	127
Prêts hypothécaires résidentiels	–	1 020	1 020	–	–	–
Financement au secteur des transports	272	–	272	–	–	–
Total	25 138 \$	4 916 \$	30 029 \$	21 441 \$	3 243 \$	24 614 \$
Montant équivalent en dollars canadiens	25 113 \$	4 916 \$	30 029 \$	21 371 \$	3 243 \$	24 614 \$

Notre risque global a augmenté de 22 % par rapport à l'exercice précédent, situation qui reflète l'amélioration des conditions commerciales, laquelle a donné lieu à une augmentation des actifs titrisés en cours des conduits multicédants. Le total de l'actif des conduits multicédants a augmenté de 5,4 milliards de dollars, ou 22 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui a trait principalement aux prêts sur cartes de crédit, aux prêts-auto et crédit-bail automobile et aux prêts hypothécaires résidentiels.

Plusieurs agences de notation de crédit indépendantes évaluent l'ensemble des transactions effectuées par les conduits multicédants. Les agences de notation Moody's Investors Service (Moody's), Standard & Poor's (S&P) et Fitch Ratings (Fitch) évaluent les transactions financées par les conduits multicédants aux États-Unis. Les transactions effectuées par les conduits multicédants au Canada sont également évaluées par Dominion Bond Rating Services (DBRS). Chaque agence de notation qui évalue ces transactions examine également le rendement continu des transactions sur une base mensuelle et peut publier des rapports présentant de l'information détaillée sur le portefeuille et le programme liés aux conduits.

Au 31 octobre 2012, le total du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) émis par des conduits s'est élevé à 17,1 milliards de dollars, en hausse de 820 millions, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent. Une tranche de 71 % de l'ensemble de ce PCAA a obtenu une note parmi les plus élevées octroyées par les agences de notation qui évaluent le PCAA, comparativement à 68 % à l'exercice précédent, la tranche restante du papier commercial ayant obtenu une note se situant dans la deuxième catégorie en importance prévue par ces agences de notation. L'augmentation du PCAA émis par les conduits multicédants par rapport à l'exercice précédent tient essentiellement au recours accru au papier commercial par les clients.

Nous achetons à l'occasion le PCAA émis par les conduits multicédants, en notre qualité d'agent des placements, afin de faciliter la liquidité générale du programme. La juste valeur de nos placements au 31 octobre 2012 s'élevait à 26 millions de dollars, en baisse de 85 millions par rapport à l'exercice précédent. La variation des placements reflète des niveaux normaux d'activités de négociation. Ces placements sont classés au poste Valeurs mobilières – Titres détenus à des fins de transaction de nos bilans consolidés.

Entités ad hoc de financement structuré

Nous investissons dans des titres à enchères d'entités qui financent leurs placements à long terme dans des prêts aux étudiants au moyen de l'émission de billets de premier rang et de billets secondaires à court terme. Au 31 octobre 2012, le total des actifs des fiducies de titres à enchères non consolidées dans lesquelles nous avons des placements significatifs s'établissait à 3,9 milliards de dollars (4,9 milliards en 2011). Le risque de perte maximal lié à ces fiducies de titres à enchères s'élevait à 1,1 milliard de dollars au 31 octobre 2012 (1,3 milliard en 2011). La diminution du total de l'actif et du risque de perte maximal auquel nous sommes exposés tient principalement à la vente, au rachat ou au désendettement des titres de placement à enchères sous-jacents. Au 31 octobre 2012, environ 75 % de ces placements présentaient une note AAA. Le revenu d'intérêt sur les placements dans des titres à enchères, qui est comptabilisé dans le revenu net d'intérêt, s'est chiffré à 19 millions de dollars pour l'exercice (24 millions en 2011).

Nous fournissons également des facilités de liquidités à certains programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des obligations municipales dans lesquels nous détenons des participations significatives mais que nous ne consolidons pas puisque les certificats résiduels sont détenus par des tiers. Au 31 octobre 2012, le total de l'actif de ces fiducies d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales et non consolidées se chiffrait à 856 millions de dollars (67 millions en 2011), et le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés était de 552 millions (35 millions en 2011). L'augmentation du total de l'actif de ces fiducies d'obligations encaissables par anticipation et du risque de perte maximal auquel nous sommes exposés tient en grande partie à l'augmentation par nos investisseurs de leur exposition aux placements financés par emprunt en se servant de notre programme d'obligations encaissables par anticipation et à l'augmentation de nos limites concernant le financement d'obligations encaissables par anticipation. Les commissions touchées à l'égard de la prestation de facilités de liquidités à ces entités, qui sont inscrites dans les revenus autres que d'intérêt, se sont élevées à 2 millions de dollars pour l'exercice (néant en 2011).

Fonds de placement

En contrepartie de commissions, nous concluons des dérivés sur actions avec des tiers, y compris des fonds communs de placement, des sociétés de placement de parts et d'autres fonds de placement. Ces dérivés offrent aux investisseurs de ces entités le degré de risque qu'ils souhaitent relativement aux fonds visés, et nous couvrons économiquement notre risque lié à ces produits dérivés en investissant dans ces fonds référencés gérés par des tiers. Notre risque total, qui vise principalement nos placements dans les fonds référencés, a diminué de 43 millions de dollars au 31 octobre 2012 par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une diminution des positions et des transactions liées aux dérivés. Le total de l'actif détenu dans des fonds référencés non consolidés a augmenté de 210 millions de dollars au 31 octobre 2012, en raison de certains fonds référencés non consolidés qui ont acquis une plus grande participation dans des fonds de placement sous-jacents, ce qui a eu comme effet d'augmenter de façon importante notre participation financière.

Structures de titrisation mises en place par des tiers

Nous détenons des participations significatives dans certaines structures de titrisation mises en place par des tiers non consolidées, qui constituent des entités ad hoc. Tout comme d'autres institutions financières, nous sommes tenus de fournir à ces entités ad hoc un financement n'excédant pas notre engagement maximal, et nous sommes exposés aux pertes sur créances à l'égard des actifs sous-jacents, compte tenu des divers rehaussements de crédit. Le total de l'actif de ces fonds a augmenté de 4,3 milliards de dollars, et le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés s'est accru de 1,1 milliard, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement des nouveaux placements effectués au cours des deux premiers trimestres de 2012. Le revenu d'intérêt sur ces placements, qui est inscrit dans le revenu net d'intérêt, s'est élevé à 25 millions de dollars.

Entités ad hoc de création de produits de crédit et autres

Nous avons recours à des entités ad hoc dans le but de créer des produits de crédit faits sur mesure qui répondent aux exigences précises des investisseurs, et nous avons créé des fonds liés aux crédits d'impôt. Pour plus de détails sur ces entités ad hoc, se reporter à la note 8 des états financiers consolidés annuels de 2012.

Garanties, engagements envers la clientèle de détail et engagements commerciaux

Nous fournissons des garanties et des engagements à nos clients, qui nous exposent aux risques de liquidité et de financement. Le montant maximal potentiel des paiements futurs relatifs à nos garanties et à nos engagements s'est établi à 204 milliards de dollars au 31 octobre 2012, comparativement à 170 milliards à l'exercice précédent. L'augmentation par rapport à l'exercice précédent tient principalement à l'augmentation des facilités de garantie de liquidités et des autres engagements de crédit. Pour plus de détails sur nos garanties et sur nos engagements, se reporter à la rubrique Gestion des liquidités et du financement ainsi qu'à la note 27 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

Gestion du risque

Vue d'ensemble

Nos activités commerciales diversifiées nous exposent à divers risques, qui touchent presque toutes les facettes de notre exploitation. Notre capacité à gérer ces risques constitue l'une des principales compétences de RBC, et elle est étayée par notre culture bien établie et notre démarche efficace en matière de gestion des risques.

Nous gérons nos risques en cherchant à nous assurer que nos activités commerciales et nos transactions se traduisent par un équilibre adéquat entre le rendement obtenu et les risques assumés et qu'elles s'alignent sur notre goût du risque; nous gérons ce dernier au sein de RBC en assurant le respect de notre cadre de gestion lié à notre goût du risque à l'échelle de l'entreprise. Ces risques comprennent le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité et de financement. Nous sommes également exposés à des risques principaux et à des risques émergents. Les autres risques susceptibles d'avoir une incidence sur nos activités incluent le risque opérationnel, le risque en matière de conformité à la réglementation et le risque juridique, le risque d'assurance, le risque lié à la réputation et le risque stratégique. Pour plus de détails, se reporter aux rubriques portant sur chacun de ces risques.

Risques principaux et risques émergents

Notre point de vue à l'égard des risques évolue constamment. Une importante composante de notre démarche aux fins de la gestion du risque d'entreprise vise à nous assurer que les risques principaux, qui ne cessent de changer, et les risques émergents sont mis en évidence et gérés de façon adéquate, et qu'ils sont pris en compte dans nos processus existants de gestion, d'évaluation, de mesure, de surveillance et de communication ascendante des risques à l'échelle de l'entreprise.

Ces pratiques permettent à la direction d'adopter un point de vue prospectif aux fins de l'évaluation des risques auxquels nous sommes exposés. La mise en évidence des risques principaux et des risques émergents a lieu dans le cadre de l'expansion des activités et de la mise en œuvre des stratégies approuvées, ainsi que dans l'exécution des responsabilités en matière de surveillance des risques des fonctions Gestion des risques du Groupe, Finances, Trésorerie générale, Gestion globale de la conformité et des autres fonctions de contrôle.

Les activités de surveillance des risques qui peuvent mener à la mise en évidence de nouveaux risques, de risques changeants ou de risques émergents comprennent des mécanismes de contrôle (p. ex. approbation des nouveaux produits et projets ou des nouvelles transactions ou initiatives), l'élaboration d'une stratégie commerciale, les simulations de crise, l'évaluation des portefeuilles, les activités de suivi et de communication, ainsi que l'évaluation permanente des faits nouveaux au sein de l'industrie et de ceux en matière de réglementation.

Une analyse détaillée des risques principaux et des risques émergents auxquels nous sommes exposés est présentée ci-après.

Faits nouveaux en matière de réglementation

Certaines réformes de la réglementation peuvent se répercuter sur nos activités, et ce, tant au Canada qu'à l'étranger. Nous continuons de prendre des mesures visant ces faits nouveaux et d'autres éléments récents, et nous nous efforçons de faire en sorte que toute répercussion possible d'ordre commercial ou économique soit réduite au minimum.

Loi Dodd-Frank – règle Volcker

Les autorités fédérales de réglementation des services financiers aux États-Unis n'ont pas encore mis au point les règles aux fins de la mise en œuvre de la règle Volcker. En prévision de la publication des règles définitives, nous poursuivons l'analyse de nos activités de négociation et de nos programmes de gestion de la conformité et des risques. Cependant, la mesure dans laquelle ces règles se répercuteront sur nos activités demeure incertaine. Les règles, sous leur forme actuelle, ont une portée extraterritoriale qui se répercutera sur nos activités sur les marchés financiers et elles s'appliqueront à l'échelle mondiale à la banque et à chacune de ses filiales et entreprises liées. En vertu des règles proposées, certaines activités pourraient être permises dans leur forme actuelle, tandis que d'autres pourraient être effectuées conformément à certaines exemptions normatives. Certaines activités pourraient ne plus être permises. Selon le caractère définitif de la règle Volcker qui sera mise en œuvre, ces interdictions pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats opérationnels.

Normes mondiales du Comité de Bâle sur la supervision bancaire liées à la réforme visant le capital et les liquidités (accord de Bâle III)

Les nouvelles normes du Comité de Bâle concernant le capital et les liquidités comprennent des exigences minimales en matière de capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, des exigences accrues visant le capital en ce qui concerne le risque de crédit de contreparties, un nouveau ratio international de levier financier et des mesures qui favorisent l'accroissement des fonds propres pouvant être utilisés en période de tensions. Les banques à l'échelle mondiale s'apprentent à appliquer ces nouvelles normes (communément appelées l'accord de Bâle III).

Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) s'attend à ce que les institutions de dépôt se conforment, dès le premier trimestre de 2013, aux exigences minimales visant le capital-actions ordinaire de première catégorie prévues par l'accord de Bâle III pour 2019. Notre structure du capital demeure favorable selon les normes mondiales, et nos ratios de capital demeurent élevés. Se reporter à la rubrique Gestion du capital pour plus de détails à ce sujet.

Bien que les normes de l'accord de Bâle III visant les liquidités n'aient pas encore été mises au point, nous continuons d'évaluer notre position de liquidité et nous y apportons les ajustements qui nous semblent appropriés en prévision de la mise en œuvre des normes par le Comité de Bâle.

Banques d'importance systémique nationale

Le Conseil de stabilité financière et le Comité de Bâle sur la supervision bancaire ont élaboré un cadre fondé sur des principes afin de guider les autorités nationales dans l'établissement des principes applicables aux banques d'importance systémique nationale. Les autorités nationales commenceront à appliquer les exigences minimales aux banques considérées comme des banques d'importance systémique nationale à compter de janvier 2016. Le BSIF n'a pas diffusé de communiqué officiel sur un éventuel régime applicable aux banques canadiennes d'importance systémique nationale, mais nous nous attendons à l'annonce d'un tel régime. La mise en œuvre d'un régime applicable aux banques d'importance systémique nationale au Canada pourrait faire en sorte que nous soyons soumis à des exigences supplémentaires en matière de capital et d'informations à fournir.

Réforme concernant les dérivés hors cote

Les réformes concernant les marchés des dérivés hors cote se poursuivent à l'échelle mondiale, et les gouvernements des pays membres du G20 mettent en œuvre leurs plans visant à transformer les régimes de fonds propres, les cadres réglementaires nationaux et les infrastructures des marchés où nous, ainsi que d'autres participants du marché, exerçons des activités. Tout comme c'est le cas pour les autres banques canadiennes, nos services bancaires de gros s'en trouveront modifiés, et certaines de ces modifications auront une incidence sur les clients et sur les revenus tirés des activités de négociation liées aux dérivés du secteur Marchés des Capitaux.

En juillet 2012, la Commodity and Futures Trading Commission (CFTC) des États-Unis a publié des lignes directrices transfrontalières proposées visant l'application des règles américaines concernant les swaps aux banques internationales; ces lignes directrices prévoient notamment l'inscription de ces banques auprès de la CFTC en tant qu'opérateur de swaps. En attendant la version définitive de ces lignes directrices et de règles additionnelles transfrontalières, l'industrie continue d'enjoindre la CFTC à apporter des clarifications essentielles à ses règles avant d'exiger l'inscription des institutions à titre d'opérateur de swaps. De plus, l'absence actuelle de coordination à l'échelle internationale pourrait entraîner un chevauchement et de la confusion sur les marchés des swaps mondiaux.

Système de paiements au Canada

Le groupe de travail indépendant nommé par le gouvernement fédéral a terminé son examen du système de paiements au Canada au printemps 2012. En se basant sur les recommandations du groupe de travail, le gouvernement fédéral a annoncé trois initiatives : la création d'un comité consultatif chargé d'étudier les questions concernant le système de paiements, l'examen du Code de conduite destiné à l'industrie canadienne des cartes de crédit et de débit, qui a pour but de déterminer l'application de ce code aux produits émergents de paiements mobiles, l'examen (à plus long terme) du cadre de gouvernance du secteur des paiements. L'issue de ces examens pourrait faire en sorte que nous, de même que d'autres institutions financières canadiennes, devrions modifier la façon dont nous traitons les opérations de paiement au nom des consommateurs, ce qui se répercutera sur le recours aux technologies, sur le degré de surveillance réglementaire et sur nos interactions avec les systèmes de paiements mondiaux.

De plus, les contestations concernant les règles relatives au réseau de paiements déposées auprès du Tribunal de la concurrence, les recours collectifs intentés en Colombie-Britannique et en Ontario relativement à l'établissement de commissions d'interchange et les recours collectifs intentés au Québec relativement à l'application de la *Loi sur la protection du consommateur* du Québec à certaines pratiques visant les cartes de crédit, pourraient avoir une incidence défavorable sur les pratiques commerciales et sur les revenus des institutions financières canadiennes, ainsi que sur notre rendement financier.

Mesures de protection des consommateurs

Les autorités de réglementation continuent de se concentrer sur l'accroissement des mesures de protection des consommateurs, notamment en ce qui a trait aux obligations d'information ainsi qu'à la réglementation des frais et des prix. Au Canada, dans le cadre du budget fédéral de 2010, le gouvernement a apporté des modifications au règlement relatif à l'abonnement par défaut et au calcul des pénalités imposées lors du paiement anticipé d'un prêt hypothécaire; il a ramené à quatre jours la période de retenue des chèques et il a renforcé les processus actuels de résolution des conflits et accru les pouvoirs de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada. D'autres modifications concernant les règles relatives à l'assurance hypothécaire, le code de transactions électroniques, les règles relatives à l'assurance offerte sur les sites Web des banques et les règles concernant les documents électroniques ont été proposées. De plus, le budget fédéral de 2011 a prévu de nouvelles règles concernant les cartes prépayées et les chèques non sollicités sur carte de crédit. Comme ce sera le cas pour toutes les banques canadiennes, ces faits nouveaux et d'autres faits nouveaux sont susceptibles d'avoir des répercussions sur les pratiques actuelles de nos secteurs Services bancaires canadiens et Assurances, notamment en ce qui concerne l'information à fournir, la documentation, les processus et les systèmes.

Réforme de la réglementation au Royaume-Uni et en Europe

Le cadre réglementaire au Royaume-Uni et en Europe continue de faire l'objet d'une importante réforme et d'une restructuration. Avec prise d'effet au printemps 2013, le Financial Policy Committee (FCP) de la Banque d'Angleterre sera responsable de la protection de la stabilité du système financier dans son ensemble ainsi que de la réglementation macroprudentielle. La Prudential Regulation Authority (PRA), une nouvelle filiale de la Banque d'Angleterre, effectuera une supervision prudente des systèmes numériques, des institutions de dépôt, des assureurs et d'un petit nombre d'importantes sociétés de placement. La Financial Conduct Authority (FCA) sera chargée de réglementer les conduites sur les marchés de détail et de gros, de superviser les infrastructures de négociation qui soutiennent ces marchés, et d'assurer la réglementation prudentielle des sociétés qui ne sont pas assujetties à la réglementation prudentielle de la PRA. En conséquence, il se pourrait que des changements doivent être apportés aux pratiques en matière de conformité et d'exploitation qui s'appliquent actuellement à certaines de nos entités réglementées au Royaume-Uni.

Nous continuons de surveiller les faits nouveaux liés aux recommandations de l'Independent Commission on Banking, que le gouvernement du Royaume-Uni a approuvées en juin 2012. Selon les recommandations sous leur forme actuelle, les entités au Royaume-Uni ne seraient pas tenues de se conformer aux exigences visant la séparation des services bancaires de détail et des services de banque d'investissement, pour autant qu'elles satisfassent à des seuils *de minimis* prescrits. Nous nous attendons à devoir nous conformer au ratio de levier financier de 3 % qui est proposé. Étant donné la taille relativement faible de nos services bancaires de détail au Royaume-Uni, ces modifications ne devraient pas avoir une incidence importante sur nos activités à l'échelle mondiale et sur nos résultats financiers. Ces modifications pourraient nous être favorables, en raison de la restructuration des banques au Royaume-Uni et du nombre réduit de services de banque d'investissement que celles-ci offriront.

Les réformes se poursuivent également au sein de l'Union européenne. Avec prise d'effet au premier semestre de 2013, les sociétés devront, en vertu du règlement sur l'infrastructure du marché européen, effectuer la compensation de certains dérivés standardisés hors cote par l'entremise de contreparties centrales, mettre en place des contrôles pour atténuer les risques liés aux transactions visant les dérivés hors cote qui ne peuvent pas faire l'objet d'une compensation, et fournir aux référentiels centraux des informations sur les contrats qui ont fait, et sur ceux qui n'ont pas fait, l'objet d'une compensation. L'examen de la Directive sur les marchés d'instruments financiers est une initiative clé qui vise à accroître la transparence des activités de négociation sur ces marchés, à protéger davantage les investisseurs et à accroître la surveillance des dérivés hors cote et des titres à revenu fixe, principalement grâce à la mise en place de nouveaux types de plateformes de négociation réglementées et à une gouvernance accrue de certaines activités de négociation. À l'heure actuelle, nous prévoyons une hausse des coûts opérationnels et des coûts des systèmes, ainsi que des modifications possibles des types de produits et services que nous (et d'autres sociétés) pouvons offrir, en raison de ces réformes.

Autres initiatives liées à la loi Dodd-Frank

Par suite de la crise financière de 2008, les autorités de réglementation aux États-Unis ont accru leur supervision des institutions bancaires les plus importantes et les plus complexes. En conséquence, une fois qu'elles auront été mises au point, certaines réformes prévues par la loi Dodd-Frank, à savoir les règles de supervision renforcée qui sont énoncées aux articles 165 et 166 de la loi, exigeront que les sociétés de portefeuille se conforment à des exigences en matière de capital, de liquidités et de levier financier ainsi qu'à d'autres exigences prudentielles. Les banques étrangères, y compris RBC, qui exercent aux États-Unis des activités non structurées comme une société de portefeuille seront également assujetties à des règles de supervision renforcée, que la Réserve fédérale n'a pas encore publiées. La communauté bancaire internationale souligne qu'il est approprié de s'en remettre à la surveillance prudentielle du pays hôte.

Crise de l'endettement en Europe

L'instabilité continue de la zone euro et la possibilité que cette instabilité qui touche les pays périphériques se propage aux principaux pays de la zone euro accroît le risque de défaillance des États souverains et des contreparties et le risque qu'un pays membre de la zone euro décide de quitter l'union monétaire. Nous continuons de surveiller attentivement les événements qui surviennent sur les marchés, et nous gérons les risques auxquels nous sommes exposés en conséquence. Comparativement à l'exercice précédent, notre risque lié à l'Europe n'a pas changé de façon significative, car les baisses de risque liées principalement aux titres ont été en grande partie contrebalancées par l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia. Dans l'ensemble, nous continuons d'exercer nos activités avec prudence et nous sommes à l'aise avec les risques liés à l'Europe auxquels nous sommes exposés, puisque ceux-ci sont liés à des contreparties bénéficiant de bonnes notations qui sont principalement situées dans les principaux pays européens. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque de crédit.

Outre notre risque net lié à l'Europe dont il est fait mention ci-dessus, nous sommes également exposés à des risques indirects. Nous avons mis en œuvre des processus afin d'assurer le suivi du risque de crédit indirect et de l'atténuer; nous avons notamment mis en place des contrôles précis aux fins de la gestion des risques liés aux dérivés et aux transactions de mise en pension de titres. Le risque de marché indirect lié à l'accroissement de la volatilité découlant de l'endettement d'États souverains en Europe fait l'objet d'un suivi dans le cadre duquel nous effectuons régulièrement des simulations de crise sur les marchés et procédons à l'analyse de scénarios hypothétiques. En ce qui a trait au risque opérationnel, nous avons mis en œuvre des plans d'urgence advenant le cas où une crise économique se produirait dans la zone euro.

Comme il se pourrait qu'un pays quitte l'union monétaire, nous avons procédé à une analyse de scénarios afin d'évaluer le risque de conversion connexe. Nous avons évalué les répercussions susceptibles de découler des contrats et des soldes liés aux pays périphériques de la zone euro et nous sommes en train d'élaborer des plans d'action afin d'atténuer les risques auxquels nous pourrions être exposés.

Selon notre analyse, une détérioration plus sévère des économies de la zone euro entraînera des répercussions défavorables que nous sommes en mesure de gérer à l'aide de nos simulations de crise, de notre analyse du bilan et de nos évaluations opérationnelles.

Contexte général et conjoncture économique

Le contexte général et la conjoncture économique dans les régions où nous exerçons nos activités ont eu une incidence importante sur notre bénéfice. Ces conditions incluent les habitudes d'épargne et de dépenses des consommateurs, de même que les habitudes d'emprunt et de remboursement des consommateurs, les investissements des entreprises, les dépenses publiques, le niveau d'activité et la volatilité des marchés financiers et l'inflation. Ainsi, un repli économique pourrait entraîner une hausse du chômage, une baisse du revenu familial et une diminution des bénéfices des grandes entreprises, des investissements des entreprises et des dépenses de consommation, et pourrait avoir une incidence défavorable sur la demande visant nos prêts et nos autres produits et entraîner une hausse de notre dotation à la provision pour pertes sur créances. Compte tenu de l'importance de nos activités au Canada, un ralentissement de l'économie au Canada ou aux États-Unis touchant le Canada se répercuterait principalement sur les prêts aux particuliers et aux entreprises du secteur Services bancaires canadiens, et pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats opérationnels.

Les variations des taux d'intérêt influent également sur notre bénéfice. Le maintien de faibles taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et à l'échelle mondiale pourrait faire en sorte qu'une compression des écarts liés principalement à nos secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Gestion de patrimoine ait une incidence défavorable sur notre revenu net d'intérêt. Une augmentation des taux d'intérêt aurait une incidence positive sur nos secteurs qui sont actuellement touchés par la compression des écarts; toutefois une importante augmentation des taux d'intérêt pourrait également avoir une incidence défavorable sur les bilans des ménages. Cette situation pourrait se traduire par une détérioration du crédit, laquelle pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats financiers, particulièrement dans certains secteurs d'activité des Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Pour plus de détails sur les facteurs économiques et les facteurs de marché qui pourraient se répercuter sur notre rendement financier, se reporter aux rubriques Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Gestion de patrimoine.

Les activités des secteurs Marchés des Capitaux et Services aux investisseurs et trésorerie seront touchées de façon défavorable si les marchés financiers mondiaux se détériorent, ce qui entraînera une baisse des volumes de transactions des clients et la volatilité des activités de négociation. En ce qui concerne le secteur Gestion de patrimoine, la confiance réduite des investisseurs et la détérioration des conditions du marché pourraient se traduire par une diminution de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et des volumes de transactions. Une détérioration des marchés financiers et des marchés du crédit pourrait nuire à notre capacité à accéder aux marchés financiers selon des modalités favorables, et pourrait également avoir une incidence défavorable sur nos liquidités, entraînant par le fait même une hausse des coûts de financement et une réduction des volumes de transactions des secteurs Marchés des Capitaux et Services aux investisseurs et trésorerie. Pour plus de détails sur les facteurs économiques

et les facteurs de marché qui pourraient se répercuter sur notre rendement financier, se reporter aux rubriques Gestion de patrimoine, Services aux investisseurs et trésorerie, et Marchés des Capitaux.

Niveaux élevés d'endettement des ménages au Canada

Les niveaux à la hausse d'endettement des ménages au Canada et les prix élevés des habitations se traduisent par une plus grande vulnérabilité à des facteurs de risque externes. L'augmentation de la dette à la consommation tient aux prix à la hausse des habitations, et des niveaux élevés d'endettement pourraient accroître l'incidence d'un choc externe sur l'économie canadienne. Lorsque les taux d'intérêt commenceront à augmenter, la capacité des consommateurs canadiens à assurer le service de leur dette s'en trouvera négativement affectée et les consommateurs qui ont une dette à taux variable ou qui doivent bientôt renouveler leur prêt hypothécaire seront particulièrement touchés. Une hausse du taux de chômage, conjuguée à des hausses des taux d'intérêt et à un ralentissement des marchés immobiliers, pourraient se répercuter sur la qualité du crédit de notre portefeuille de prêts de détail. Nous gérons activement nos portefeuilles de prêts et effectuons des simulations de crise fondées sur divers scénarios. Ces simulations démontrent que la plus grande majorité des clients auxquels nous avons consenti un prêt hypothécaire sont en mesure de composer avec les hausses de taux d'intérêt prévues. Pour une analyse plus détaillée de notre portefeuille de prêts de détail, se reporter à la rubrique Risque de crédit.

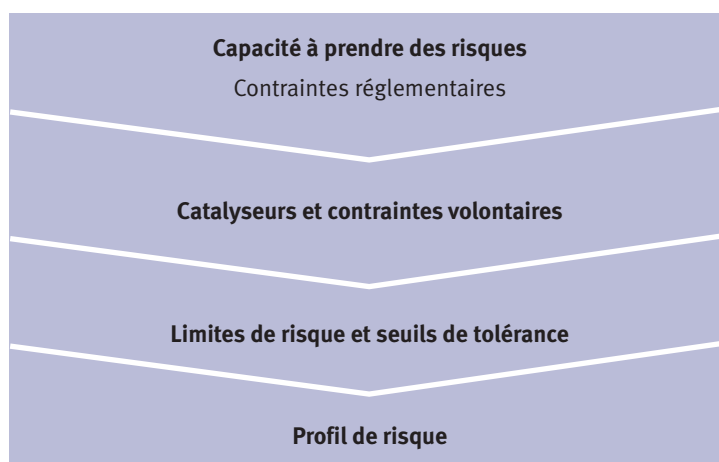
Cybersécurité

En raison de notre dépendance à l'égard des technologies numériques aux fins de nos activités et de l'accroissement de notre interconnectivité numérique partout au monde, nous sommes de plus en plus exposés aux risques liés à la cybersécurité et aux cyberincidents. Ces incidents comprennent l'accès non autorisé à nos systèmes numériques visant le détournement d'actifs, l'accès à des informations sensibles, la corruption de données ou des perturbations opérationnelles. Bien que nos systèmes informatiques continuent de faire l'objet de cyberattaques, nous n'avons jamais eu à composer avec une atteinte importante à la cybersécurité. Un tel événement pourrait compromettre les renseignements confidentiels nous concernant et ceux concernant nos clients et des tiers avec lesquels nous faisons affaire, et pourrait avoir des conséquences négatives, y compris des coûts de remise en état, une perte de revenus, un contrôle réglementaire accru, des litiges et l'atteinte à notre réputation. Nous continuons de nous concentrer sur l'amélioration des technologies, processus et pratiques auxquels nous avons recours pour protéger nos réseaux, nos systèmes, nos ordinateurs et nos données contre toute attaque, tout dommage ou accès non autorisé. Nous avons l'intention de continuer à effectuer un suivi continu des faits nouveaux et un examen des meilleures pratiques, et à mettre en œuvre des contrôles supplémentaires pour atténuer les pertes pouvant découler de ces risques.

Cadre de gestion des risques

Goût du risque

Notre goût du risque correspond à la nature et au montant des risques que nous sommes disposés à accepter pour atteindre nos objectifs commerciaux. Notre cadre de gestion lié à notre goût du risque comporte les quatre principales composantes suivantes :



Le cadre de gestion fournit une démarche structurée visant à :

1. Délimiter notre **capacité à prendre des risques** en établissant les contraintes réglementaires qui limitent notre capacité à accepter le risque.
2. Établir et confirmer, sur une base régulière, notre goût du risque, lequel se compose de **catalyseurs** qui représentent les objectifs commerciaux entraînant des risques que nous devons accepter pour générer les rendements financiers voulus, et les **contraintes volontaires** qui limitent les risques que nous prenons ou exercent une influence sur ceux-ci. Nos contraintes volontaires sont les suivantes :
 - maintenir une note AA ou une note supérieure;
 - assurer l'adéquation du capital en maintenant des ratios de capital supérieurs aux seuils fixés par les agences de notation et les organismes de réglementation;
 - maintenir une faible exposition aux événements entraînant des tensions;
 - maintenir la stabilité du bénéfice;
 - assurer une gestion rigoureuse du risque de liquidité et de financement;
 - maintenir une gestion rigoureuse du risque en matière de conformité à la réglementation et du risque opérationnel;
 - maintenir un profil de risque qui ne comporte pas plus de risques que le profil de risque de notre homologue moyen.
3. Établir des **limites de risque et seuils de tolérance** afin de s'assurer que les activités entraînant la prise de risques s'alignent sur notre goût du risque.
4. Évaluer régulièrement notre **profil de risque**, à savoir les risques auxquels nous sommes exposés, par rapport à notre goût du risque, et s'assurer que les mesures appropriées sont prises avant que le profil de risque ne cesse de correspondre à notre goût du risque.

Le cadre de gestion lié à notre goût du risque est structuré de manière à ce qu'il puisse être appliqué à l'échelle de l'entreprise, des secteurs d'exploitation, des unités fonctionnelles et de la personne morale. Nous tenons compte du goût du risque dans nos stratégies commerciales et dans notre plan relatif au capital. Dans le cadre de la planification stratégique, nous évaluons la position de risque de chaque secteur d'exploitation afin d'obtenir un aperçu de l'incidence prévue des priorités stratégiques et des objectifs de croissance sur le profil de risque. Nous nous assurons également que la stratégie commerciale correspond au goût du risque de l'entreprise et des secteurs d'exploitation.

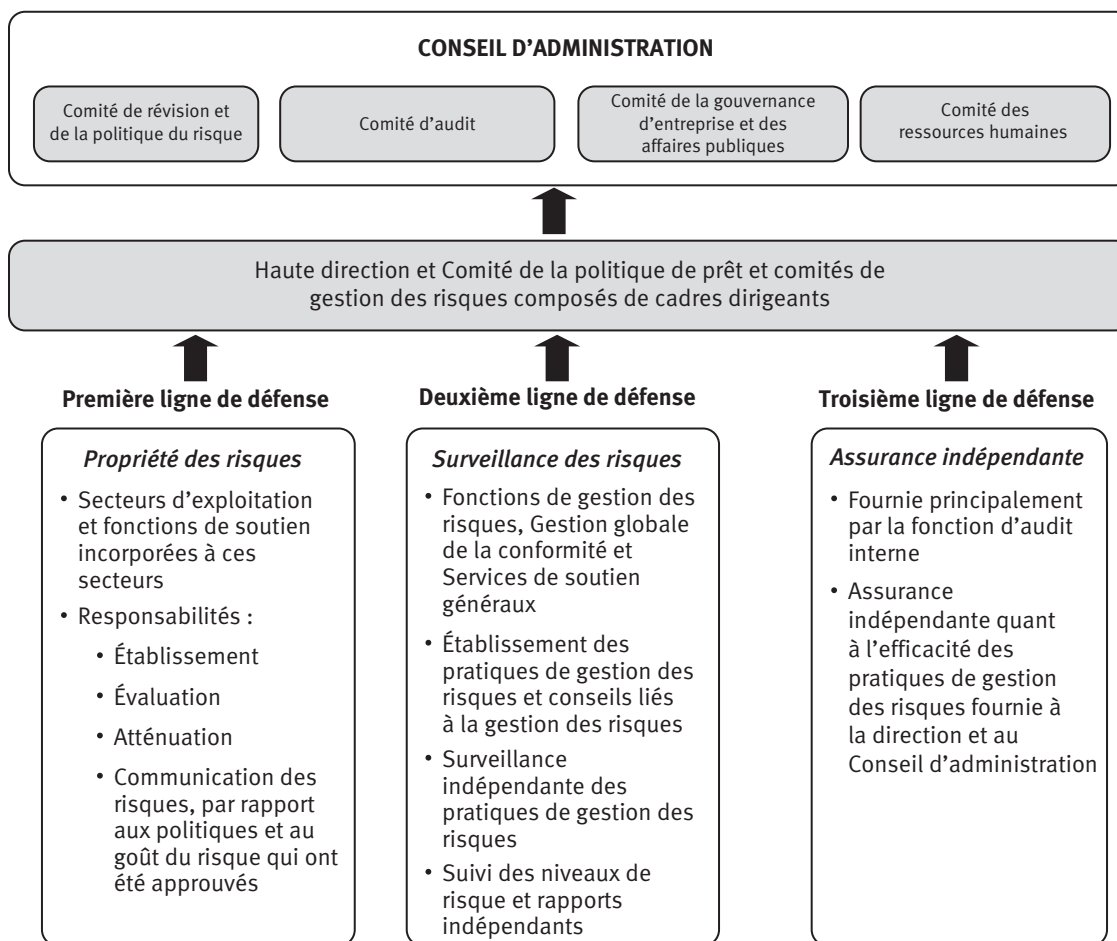
Principes de gestion du risque

Les principes suivants servent de lignes directrices aux fins de la gestion des risques au sein de l'entreprise :

1. **Pour maintenir un équilibre efficace entre les risques et les récompenses**, nous assurons la concordance entre notre goût du risque et notre stratégie commerciale; nous diversifions les risques; nous établissons adéquatement les prix en fonction des risques; nous atténuons les risques au moyen de contrôles permettant de les détecter et de les prévenir; nous transférons les risques à des tiers.
2. **Tous les échelons de l'organisation sont responsables de la gestion du risque**. Chaque secteur d'exploitation est responsable de la gestion active des risques qu'il prend, et la Gestion des risques du Groupe et les autres unités fonctionnelles des Services de soutien généraux fournissent à cette fin des lignes directrices et assurent une surveillance.
3. **Nous basons notre processus de prise de décisions sur notre compréhension des risques** et nous procédons à une évaluation rigoureuse des risques liés aux relations, aux produits, aux transactions et aux autres activités commerciales.
4. **Nous évitons toute activité qui ne cadre pas avec nos valeurs, notre code de déontologie ou nos politiques**, ce qui nous aide à protéger notre réputation.
5. **L'attention que nous prêtons à nos clients réduit nos risques**, car elle nous permet de connaître nos clients et de nous assurer que tous les produits et toutes les transactions répondent aux besoins des clients et que ces derniers en ont une bonne compréhension.
6. Nous nous assurons que tous les échelons de l'organisation **exercent des jugements et font preuve de bon sens** aux fins de la gestion du risque.

Gouvernance du risque

La structure générale de gouvernance du risque ci-dessous illustre notre modèle de gouvernance, lequel se compose de trois lignes de défense.



Le Conseil d'administration fournit des services de surveillance et s'acquitte de son mandat de gestion des risques principalement par l'entremise de ses comités, qui comprennent le Comité de révision et de la politique du risque, le Comité d'audit, le Comité de la gouvernance d'entreprise et des affaires publiques, et le Comité des ressources humaines. Le Conseil d'administration approuve notre goût du risque.

Le Comité de révision et de la politique du risque a pour rôle d'assurer la surveillance du programme de gestion des risques. Les activités de surveillance du Comité de révision et de la politique du risque visent à s'assurer que la fonction de gestion des risques est indépendante des secteurs dont les activités font l'objet d'un examen par cette fonction, et que les politiques, procédures et contrôles qu'utilise la direction sont suffisants et que les risques concordent avec notre cadre de gestion du risque et notre goût du risque.

Le Comité d'audit est également responsable de la surveillance dans le cadre de ses responsabilités liées à l'examen de nos contrôles internes et de l'environnement de contrôle, et il doit par ailleurs s'assurer que des politiques liées à la gestion et à l'adéquation du capital ont été mises en place et qu'elles sont efficaces. Le Comité d'audit examine régulièrement les rapports concernant les risques liés à l'environnement réglementaire et juridique, y compris les litiges importants et les questions liées à la conformité à la réglementation.

De plus, les comités du Conseil suivants ont des responsabilités bien définies aux fins de la surveillance du risque lié à la réputation :

- Le Comité de la gouvernance d'entreprise et des affaires publiques assure le suivi de l'efficacité de notre gouvernance d'entreprise, il examine les politiques et les programmes, il revoit les efforts que nous déployons pour nous assurer que notre exploitation demeure en accord avec la réglementation et les valeurs et attentes en évolution du public, et il identifie et évalue les questions d'intérêt public susceptibles d'avoir une incidence sur notre image et notre réputation et conseille la direction à cet égard.
- Le Comité des ressources humaines, en collaboration avec le Comité de révision et de la politique du risque, est conjointement responsable de notre Code de déontologie, et il assure une surveillance active de la conception et de l'exploitation de notre système de rémunération.

La haute direction est dirigée par le président et chef de la direction. Elle est responsable de notre stratégie et de sa mise à exécution et elle doit à cette fin donner le ton. La haute direction détermine notre goût du risque et le recommande au Comité de révision et de la politique du risque du Conseil, à des fins d'approbation. Les activités de surveillance des risques de la haute direction incombent principalement au Comité de la politique de prêt. Ce comité, qui collabore avec les comités de gestion des risques composés de cadres dirigeants, est chargé de faire en sorte que notre profil de risque général cadre avec nos objectifs stratégiques et avec notre goût du risque, et qu'un processus permanent de gestion des risques approprié et efficace a été mis en œuvre.

La **première ligne de défense** est fournie par les secteurs d'exploitation et par les fonctions de soutien incorporées à ces secteurs. Les responsabilités suivantes lui incombent :

- Mise en évidence, évaluation, atténuation, contrôle et communication des risques conformément aux politiques de gestion du risque établies à l'échelle de l'entreprise;
- Concordance des stratégies commerciales et opérationnelles, de la culture de l'entreprise à l'égard du risque et du goût du risque.

La **deuxième ligne de défense** est fournie par des fonctions ayant des responsabilités indépendantes en matière de surveillance, notamment la Gestion des risques du Groupe, la Gestion globale de la conformité et d'autres fonctions de soutien. Les responsabilités suivantes lui incombent :

- Établissement des cadres et des politiques de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et prestation de conseils liés à la gestion des risques;
- Surveillance de l'efficacité des pratiques de gestion des risques de la première ligne de défense;
- Suivi relatif au niveau du risque par rapport au goût du risque établi, et préparation de rapports indépendants à ce sujet.

Le chef de la gestion des risques et la Gestion des risques du Groupe sont principalement chargés de promouvoir notre culture de gestion du risque, de surveiller notre profil de risque en fonction de notre goût du risque, d'assurer le maintien du programme mis en place à l'échelle de l'entreprise pour cerner, évaluer, contrôler et communiquer les risques importants avec lesquels nous devons composer. Le chef de la conformité à la réglementation et la Gestion globale de la conformité assurent la surveillance de nos politiques et de nos processus élaborés afin d'atténuer et de gérer le risque au chapitre de la conformité à la réglementation. La Trésorerie générale gère et surveille notre position de capital, notre risque de taux d'intérêt structural et notre risque de liquidité et de financement.

La **troisième ligne de défense** est principalement fournie par la fonction d'audit interne. Elle fournit à la haute direction et au Conseil d'administration une assurance indépendante quant à l'efficacité des politiques, processus et pratiques de gestion des risques à tous les échelons de l'entreprise.

Les rôles que jouent les diverses parties prenantes dans le cadre de notre programme de gestion du risque d'entreprise sont décrits plus en détail dans l'analyse des risques présentée ci-après.

Évaluation des risques

Notre capacité à évaluer les risques est une composante clé de nos processus de gestion du risque et du capital à l'échelle de l'entreprise. Certaines méthodes d'évaluation s'appliquent à divers types de risques, tandis que certaines autres ne s'appliquent qu'à un seul type de risque. Bien que l'évaluation quantitative des risques soit importante, nous nous appuyons également sur des facteurs qualitatifs. Nos modèles et techniques d'évaluation font continuellement l'objet d'évaluations indépendantes afin de déterminer leur pertinence et leur fiabilité. Dans le cas des types de risques difficiles à quantifier, nous accordons une plus grande importance aux facteurs de risque qualitatifs et à l'évaluation des activités afin d'évaluer le niveau de risque général et de nous assurer qu'il s'aligne sur notre goût du risque.

Quantification des pertes prévues

Les pertes prévues représentent les pertes auxquelles la conduite des affaires normales est susceptible de donner lieu dans une période de temps donnée selon les prévisions statistiques. En ce qui concerne le risque de crédit, les principaux paramètres utilisés pour évaluer les risques liés aux pertes prévues sont la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaillance et le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance. En ce qui concerne le risque de marché, nous utilisons une technique statistique, soit la valeur à risque, pour évaluer les pertes dans des conditions de marché normales.

Quantification des pertes imprévues et capital économique

Les pertes imprévues représentent une estimation statistique de l'excédent des pertes réelles sur les pertes prévues pour un horizon donné, évalué en fonction d'un niveau de confiance précis. Nous utilisons du capital économique pour neutraliser toute perte imprévue. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

Simulation de crise utilisée comme technique d'évaluation des risques

La simulation de crise est une technique d'évaluation des risques qui sert à examiner l'incidence possible, sur la situation financière d'une entreprise, de faits nouveaux défavorables concernant l'économie, les liquidités, les marchés du crédit et les marchés des capitaux. La simulation de crise étaye nos processus aux fins de la gestion globale des risques et de l'évaluation de l'adéquation des fonds propres, ainsi que nos plans de redressement et de résolution.

Le programme de simulation de crise que nous appliquons à l'échelle de l'entreprise utilise des scénarios de crises de gravités diverses élaborés à partir d'événements exceptionnels mais plausibles. Nous évaluons ces scénarios et intégrons les résultats afin d'obtenir un aperçu, à l'échelle de l'entreprise, des incidences sur nos résultats financiers et nos besoins de trésorerie. Ce programme fait appel à diverses équipes, y compris la Gestion des risques du Groupe, et les fonctions Trésorerie générale, Finances et Économie. Les scénarios peuvent comprendre des événements tels qu'une grave récession, un ralentissement des marchés immobiliers, une crise dans des pays ou des secteurs géographiques cruciaux, et une crise de l'endettement d'États souverains.

Les résultats des simulations de crise effectuées à l'échelle de l'entreprise sont revus par la haute direction et par le Conseil d'administration, et ils permettent de mieux comprendre notre profil de risque et la mesure dans laquelle il cadre avec notre goût du risque. Ils étayent également la prise de décisions stratégiques, y compris la planification. Les résultats sont pris en compte de façon explicite dans notre processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes et dans notre processus de planification du capital, ce qui permet de s'assurer que nous disposons de fonds propres suffisants, compte tenu de profil de risque.

Outre le programme mis en œuvre à l'échelle de l'entreprise, nous effectuons diverses simulations de crise s'appliquant à un secteur d'activité, un portefeuille ou un type de risque précis, y compris le risque de marché, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt structural, le risque de crédit lié aux prêts de détail et de gros et le risque d'assurance. Les résultats obtenus peuvent être utilisés dans le cadre de divers processus nécessitant la prise de décisions, y compris les ajustements apportés aux limites de risque, à la composition des portefeuilles et aux stratégies de mise en œuvre des opérations.

Validation des modèles d'évaluation

Nous utilisons couramment des modèles à des fins diverses, notamment en ce qui concerne la validation des produits financiers ainsi que l'évaluation et la gestion des différents types de risques. Les modèles sont validés par des membres du personnel qualifiés qui sont suffisamment indépendants des processus de conception et d'élaboration des modèles, ou par des tiers approuvés. Le processus de validation des modèles constitue un examen indépendant exhaustif d'un modèle, qui permet de vérifier l'applicabilité des fondements logiques sur lesquels reposent le modèle, les hypothèses et les fondements théoriques, ainsi que la pertinence des sources de données d'entrées, et qui fournit une interprétation des résultats tirés du modèle et de l'utilisation stratégique des données obtenues. En examinant et en évaluant les hypothèses sur lesquelles reposent un modèle et ses limitations, les processus initiaux et permanents de validation des modèles permettent de s'assurer que les modèles tiennent compte des faits nouveaux concernant les marchés et des tendances au sein de l'industrie. Notre processus de validation des modèles est conçu afin de nous assurer que tous les facteurs de risque sous-jacents sont cernés et atténués avec succès.

Contrôle du risque

Nous avons recours à un processus exhaustif de contrôle du risque à l'appui de notre démarche de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise. Le processus de contrôle repose sur le cadre de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise et sur les cadres de gestion propres à chaque risque. Ces cadres établissent les fondements en vue de l'élaboration et de la communication de politiques, de la mise en œuvre de processus officiels d'examen et d'approbation des risques, ainsi que de l'établissement des pouvoirs délégués et des limites de risque fixées. La mise en œuvre de contrôles du risque solides nous permet d'optimiser le rapport risque-rendement de chaque portefeuille et de chaque opération.

Nos cadres et politiques de gestion du risque sont structurés selon les cinq niveaux suivants :

Niveau 1 : Cadre de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise : ce cadre donne un aperçu du programme mis en œuvre à l'échelle de l'entreprise pour cerner, évaluer, contrôler et communiquer les risques importants auxquels nous sommes exposés. Le cadre de gestion lié à notre goût du risque étaye ce cadre.

Niveau 2 : Cadres de gestion propres à chaque risque : ces cadres de gestion individuels exposent plus en détail chaque type de risque, ainsi que les méthodes utilisées pour cerner et évaluer les risques, pour assurer leur suivi et pour présenter de l'information à leur sujet, de même que les principales politiques et les principaux rôles et responsabilités.

Niveau 3 : Politiques de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise : ces politiques constituent des critères minimaux en vertu desquels nos secteurs d'exploitation et nos employés doivent exercer leurs activités.

Niveau 4 : Politiques de gestion des risques multiples à l'échelle de l'entreprise : ces politiques régissent les activités telles que l'examen et limites de risque, les pouvoirs d'approbation des risques et la gestion des risques liés aux modèles.

Niveau 5 : Politiques et procédures propres aux secteurs d'exploitation : ces politiques et ces procédures sont élaborées afin de gérer les risques qui sont propres aux activités des secteurs d'exploitation.

Processus d'examen et d'approbation des risques

Les processus d'examen et d'approbation des risques sont élaborés par la Gestion des risques du Groupe, en fonction de la nature, de l'importance et de la complexité du risque visé. En règle générale, dans le cadre du processus, une personne, un groupe ou un comité indépendant procède à l'examen officiel des risques et approuve ceux-ci. Les responsabilités au chapitre de l'approbation sont régies par les pouvoirs délégués, selon les catégories suivantes : opérations, prêts structurés, projets et initiatives, et nouveaux produits et services.

Pouvoirs et limites

Le Comité de gestion des risques du Conseil d'administration délègue les pouvoirs liés à l'établissement de limites concernant le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'assurance au président et chef de la direction et au chef de la gestion des risques. En vertu des pouvoirs qui leur sont délégués, ces dirigeants peuvent approuver les limites d'exposition aux risques à l'échelle individuelle et pour chaque secteur géographique (pays et région) et secteur d'activité qui s'inscrivent dans des paramètres définis afin de réduire le risque de concentration, établir des limites en matière de prise ferme et de placements pour ce qui est des activités de négociation et des services de banque d'investissement, et établir des seuils de tolérance à l'égard du risque de marché.

Le Conseil d'administration délègue également les pouvoirs liés au risque de liquidité au président et chef de la direction, au chef de l'administration et chef des finances et au chef de la gestion des risques. Ces pouvoirs constituent un contrôle clé visant à s'assurer que des sources fiables et rentables de liquidités sont disponibles pour satisfaire à nos engagements actuels et possibles.

Communication de l'information

Le processus de suivi et la communication des risques à l'échelle de l'entreprise constituent des composantes cruciales de notre programme général de gestion du risque et ils étayent la capacité des hauts dirigeants et du Conseil d'administration à assumer efficacement leurs responsabilités en matière de gestion et de surveillance des risques. Chaque trimestre, les cadres dirigeants et le Conseil d'administration reçoivent le rapport sur les risques du Groupe, qui comporte un examen détaillé de notre profil de risque par rapport à notre goût du risque et porte sur divers risques avec lesquels nous devons composer et qui contient une analyse des questions et tendances connexes. Outre les rapports sur la surveillance régulière des risques, d'autres rapports concernant les risques émergents ou les variations importantes de notre niveau de risque sont présentés aux cadres dirigeants et au Conseil d'administration à des fins de discussion.

Le texte grisé et les tableaux suivis d'un astérisque (*) qui figurent dans la section du rapport de gestion qui suit présentent les informations sur les risques de crédit et de marché et sur les risques de liquidité et de financement que nous avons fournies conformément à IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, ainsi qu'une analyse portant sur la façon dont nous évaluons nos risques ainsi que sur les objectifs, politiques et méthodes qui servent à gérer ces risques. Par conséquent, ce texte et ces tableaux grisés font partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2012 pour les exercices clos les 31 octobre 2012 et 2011.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte causée par l'incapacité possible ou la réticence d'un débiteur à s'acquitter de ses obligations contractuelles. Le risque de crédit peut être direct et découler du risque de défaillance d'un débiteur principal (p. ex., émetteur, débiteur, contrepartie, emprunteur ou titulaire de police) ou indirect et associé à un débiteur secondaire (p. ex., garant ou réassureur).

Si nous ne réussissons pas à gérer efficacement le risque de crédit lié à tous nos produits, services et activités, cela pourrait avoir une incidence directe et immédiate significative sur nos résultats et notre réputation.

Afin d'assurer un équilibre entre les risques et le rendement :

- nous nous assurons que la qualité du crédit n'est pas compromise aux fins de notre croissance;
- nous diversifions les risques de crédit liés aux transactions, aux relations d'affaires et aux portefeuilles;
- nous utilisons des systèmes ou d'autres méthodes d'évaluation du risque de crédit approuvées, des politiques et des outils aux fins de l'établissement des cotes de crédit;
- nous établissons nos prix en fonction des risques de crédit pris en charge;
- nous appliquons une démarche uniforme aux fins de l'évaluation des risques de crédit auxquels nous sommes exposés;
- nous atténuons le risque de crédit au moyen de contrôles préventifs et de contrôles de détection;
- nous transférons les risques de crédit à des tiers, le cas échéant, au moyen de techniques d'atténuation des risques approuvées, notamment des opérations de couverture et des assurances;
- nous avons recours à un processus permanent de suivi et d'administration du risque de crédit.

Mesure du risque

Nous quantifions le risque de crédit, tant en ce qui concerne les risques liés aux débiteurs individuels que ceux liés aux portefeuilles, afin de gérer les pertes sur créances prévues et de réduire les pertes imprévues en vue de limiter la volatilité des résultats.

Nous avons recours à divers processus d'évaluation des risques pour nos portefeuilles de prêts de gros et de prêts de détail. Le portefeuille de prêts de gros comprend des prêts aux entreprises, aux organismes souverains, aux entités du secteur public, aux banques et autres institutions financières, et à certains prêts aux particuliers et aux petites entreprises gérés individuellement. Le portefeuille de prêts de détail se compose des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers, des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux petites entreprises gérés collectivement. Les systèmes d'établissement de cotes de crédit ont été élaborés afin d'évaluer et de quantifier les risques liés aux activités de prêt d'une manière précise et uniforme.

Deux approches peuvent principalement être utilisées pour la mesure du risque de crédit et l'établissement du capital réglementaire en vertu de l'accord de Bâle II : l'approche des notations internes avancées et l'approche standardisée. Nous utilisons l'approche des notations internes avancées pour la plupart de nos risques de crédit.

Le capital économique, qui correspond à notre propre quantification du risque, est couramment utilisé pour évaluer le rendement, pour établir les limites et pour déterminer l'adéquation des fonds propres internes.

Les principaux paramètres utilisés pour évaluer notre risque de crédit lié au capital réglementaire et au capital économique sont les suivants :

- Probabilité de défaillance : pourcentage estimatif qui représente la probabilité qu'un cas de défaillance par un débiteur se produise dans un délai de un an lorsqu'une cote donnée a été attribuée ou qu'un portefeuille d'expositions existe.
- Risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance : montant prévu dû par un débiteur au moment de la défaillance.
- Perte en cas de défaillance : pourcentage estimatif du risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance que nous ne nous attendons pas à recouvrer au cours des processus de perception et de recouvrement.

Ces paramètres sont fondés sur l'expérience historique des systèmes internes d'établissement des cotes de crédit conformément aux normes de supervision, et ils sont validés par des experts indépendants et mis à jour régulièrement.

En vertu de l'approche standardisée, qui est utilisée principalement pour RBC Services aux investisseurs et nos activités bancaires dans les Antilles et aux États-Unis, les facteurs de pondération des risques prescrits par le BSIF servent à calculer les actifs pondérés en fonction des risques relativement au risque de crédit.

Portefeuille de prêts de gros

En ce qui concerne les prêts de gros, le système d'établissement de cotes de crédit sert à évaluer les risques liés à nos activités de prêt, selon deux dimensions.

En premier lieu, une cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur est attribuée à chaque débiteur; cette cote reflète notre évaluation de la qualité du crédit du débiteur. Chaque cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur est assortie d'une probabilité de défaillance. La cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur classe le risque de défaillance d'un débiteur et correspond à notre évaluation de la capacité et de la volonté du débiteur de satisfaire à ses obligations contractuelles lorsqu'il existe des conditions commerciales défavorables ou des périodes de tensions, des creux dans le cycle économique, des ralentissements économiques ou des événements imprévus susceptibles de se produire. L'attribution des cotes d'évaluation du risque lié à l'emprunteur se fonde sur une évaluation du risque commercial et du risque financier liés aux débiteurs au moyen d'une analyse fondamentale de leur solvabilité, qui est étayée par des modèles quantitatifs.

Notre système d'établissement de cotes de crédit est semblable à celui utilisé par les agences de notation externes. Le tableau suivant illustre ce système de notation interne, lequel se base sur 22 points, et il fournit une comparaison par rapport aux notations attribuées par les agences externes.

Cotes de crédit internes

Tableau 38

Cotes	Standard & Poor's (S&P)	Moody's Investor Service (Moody's)	Description
1 à 4	AAA à AA-	Aaa à Aa3	De première qualité
5 à 7	A+ à A-	A1 à A3	
8 à 10	BBB+ à BBB-	Baa1 à Baa3	
11 à 13	BB+ à BB-	Ba1 à Ba3	De qualité inférieure
14 à 16	B+ à B-	B1 à B3	
17 à 20	CCC+ à CC	Caa1 à Ca	
21 à 22	D à Faillite	C à Faillite	Prêts douteux/défaillances

En second lieu, un taux de perte en cas de défaillance est établi pour chaque facilité de crédit. Les taux de perte en cas de défaillance se fondent en grande partie sur des facteurs tels que le rang des prêts, les garanties additionnelles, le type de produit, le secteur dans lequel le débiteur exerce ses activités et le contexte du marché.

Le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance est estimé en fonction du risque actuel lié au débiteur et de toute variation future possible de ce risque en raison de facteurs tels que la qualité du crédit du débiteur et le type d'engagement de crédit.

Ces cotes et ces évaluations des risques servent à déterminer le montant des pertes prévues et imprévues, ainsi que le montant du capital économique et du capital réglementaire. Elles servent aussi aux fins de l'établissement des plafonds de risque, de la gestion des portefeuilles et de l'établissement des prix des produits.

L'évaluation du crédit par cote constitue le principal système d'établissement de notation utilisé pour évaluer les risques liés au débiteur et à la transaction dans le cas des prêts de détail. Nous utilisons cette évaluation, de même que nos stratégies aux fins de la prise de décisions, dans le cas des nouveaux clients (évaluation par cote des nouveaux clients) ainsi qu'aux fins de la gestion des comptes des clients existants (évaluation du comportement par cote).

Les critères utilisés pour établir les blocs d'expositions servant à quantifier les risques comprennent la cote de comportement, le type de produit (prêt hypothécaire, prêt sur cartes de crédit, marge de crédit et prêt remboursable par versements), le type de garantie (biens meubles, actifs liquides et biens immobiliers), le ratio prêt-valeur ainsi que la situation de défaillance (prêt productif, en retard, en défaillance) liée au risque. Nous procédons à un suivi régulier et à des ajustements périodiques afin de nous assurer que ce processus donne lieu à une différenciation des risques utile. Nous transférions les expositions d'un bloc à l'autre pour évaluer la qualité du crédit.

Les blocs sont également évalués selon les paramètres utilisés pour évaluer le risque de crédit (la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaillance et le risque de perte) et ils tiennent compte des caractéristiques de l'emprunteur et de la transaction, notamment l'évaluation du comportement par cote, le type de produit et la situation de défaillance. Nous estimons la perte en cas de défaillance en fonction de facteurs propres à la transaction, notamment les types de produits, le ratio prêt-valeur et les types de garanties. Nos cotes de crédit sont revues et mises à jour régulièrement.

Le tableau suivant illustre les taux de probabilité qu'une défaillance se produise et les niveaux de risque connexes.

Cotes de crédit internes		Tableau 39
Taux de probabilité	Description	
0,0 % – 1,0 %	Faible risque	
1,1 % – 6,4 %	Risque moyen	
6,5 % – 99,99 %	Risque élevé	
100,00 %	Prêts douteux/défaillances	

Contrôle du risque

Le Conseil d'administration et ses comités, la haute direction, le Comité de la politique de prêt et les autres comités de gestion des risques composés de cadres dirigeants collaborent afin de s'assurer qu'un cadre de gestion du risque de crédit et des politiques, processus et procédures connexes a été mis en place pour gérer le risque de crédit, et ils approuvent les limites liées au risque de crédit. Des rapports sont fournis au Conseil d'administration, au Comité de la politique de prêt et aux cadres dirigeants afin de les tenir informés de notre profil de risque, y compris les informations sur les tendances, les principaux problèmes liés au risque de crédit et les variations de nos expositions, afin de faire en sorte que des mesures appropriées soient prises, le cas échéant. Nos politiques de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise établissent les exigences minimales aux fins de la gestion du risque de crédit et tiennent compte de divers contextes liés aux emprunteurs, aux transactions et à la gestion de portefeuilles.

Nos politiques en matière de crédit font partie intégrante de notre cadre de gestion du risque de crédit, elles établissent les exigences minimales aux fins de la gestion du risque de crédit et se définissent comme suit :

Évaluation du risque de crédit

- Utilisation obligatoire de systèmes aux fins des analyses de l'évaluation des risques ainsi que de cotes de crédit.
- Établissement de critères uniformes d'évaluation du risque de crédit.
- Établissement d'exigences standards liées au contenu dans les documents de demande de crédit.

Atténuation du risque de crédit

Montages financiers

- Des politiques et procédures précises en matière de gestion du risque de crédit servent à établir les exigences relatives à la structuration des transactions. Les facteurs d'atténuation des risques comprennent le recours à des garanties, à des créances de premier rang, à des exigences prêt-valeur et à des clauses restrictives. Des lignes directrices propres à chaque produit décrivent les montages adéquats des produits et les critères relatifs aux clients et aux garants. Les tiers garants avec qui nous faisons affaire sont principalement des organismes commandités par des organismes souverains.

Biens donnés en garantie

- Nous exigeons souvent des débiteurs qu'ils donnent des biens en gage à titre de garantie lorsque nous leur accordons un prêt. La mesure dans laquelle les biens donnés en garantie atténuent les risques dépend de la valeur, du type et de la qualité desdits biens. Les exigences précises liées à l'évaluation et à la gestion des biens donnés en garantie sont documentées dans nos politiques de gestion du risque de crédit.

Dérivés de crédit

- Les dérivés de crédit servent à atténuer la concentration des risques liés à un secteur d'activité et le risque lié à une seule entreprise. Pour une description plus détaillée des types de dérivés de crédit auxquels nous avons recours et de la façon dont nous gérons le risque de crédit connexe, se reporter à la note 9 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

Approbation des produits

- Les propositions pour des produits et services de crédit font l'objet d'un examen approfondi et sont approuvées conformément à un cadre d'évaluation des risques.

Gestion des portefeuilles de crédit

- Les plafonds servent à nous assurer que notre portefeuille est bien diversifié, qu'il réduit la concentration du risque et qu'il s'aligne sur notre goût du risque. Les plafonds font l'objet d'un examen régulier qui tient compte du contexte général et de la conjoncture économique ainsi que du contexte financier et du contexte réglementaire.
- Nous établissons des plafonds relativement aux risques de crédit suivants : le risque lié à une seule entreprise (capital notionnel et capital économique), le risque de prise ferme, le risque lié à un secteur géographique (pays et région), le risque lié à un secteur d'activité (capital notionnel et capital économique) et le risque lié aux produits et aux portefeuilles, lorsque c'est nécessaire.

Nos objectifs, politiques et méthodes en matière de gestion du risque de crédit n'ont pas subi de modifications importantes par rapport à 2011.

Risque de crédit brut

Le risque de crédit brut auquel nous sommes exposés est calculé en fonction des définitions présentées dans l'accord de Bâle II. En vertu de cette méthode, le risque est calculé compte non tenu de tout bien donné en garantie, mais compte tenu d'une estimation des variations futures possibles de ce risque de crédit. Le risque de crédit brut est classé dans les risques liés aux prêts et autres risques ainsi que dans les risques liés aux activités de négociation.

Les risques liés aux prêts et les autres risques comprennent :

- Les prêts et acceptations en cours, les engagements inutilisés ainsi que les autres risques incluant les passifs éventuels tels que les lettres de crédit et les garanties, les titres d'emprunt disponibles à la vente et les dépôts auprès d'institutions financières. Les engagements inutilisés représentent une estimation du montant contractuel susceptible d'être utilisé advenant un cas de défaillance par un débiteur.

Les risques liés aux activités de négociation comprennent :

- Les transactions de mise en pension de titres, lesquelles incluent des conventions de rachat et des conventions de revente, ainsi que des emprunts et prêts de titres. En ce qui concerne les transactions de mise en pension de titres, le risque brut auquel nous sommes exposés représente le montant du financement initial des titres, compte non tenu des biens donnés en garantie.
- Les dérivés hors cote, pour lesquels le risque brut auquel nous sommes exposés représente le montant de l'équivalent-crédit, qui est défini par le BSIF comme la somme du coût de remplacement et du montant au titre du risque de crédit éventuel.

Risque de crédit (compte non tenu de la provision pour pertes sur prêts) par portefeuille et par secteur, montant brut*

Tableau 40

(en millions de dollars canadiens)	2012						2011					
	Risques liés aux prêts et autres risques			Risques liés aux activités de négociation			Risques liés aux prêts et autres risques			Risques liés aux activités de négociation		
	Prêts et acceptations			Mise en pension de titres	Dérivés hors cote (1)	Risque total (2)	Prêts et acceptations			Mise en pension de titres	Dérivés hors cote (1)	Risque total (2)
	En cours	Engagements inutilisés	Autres				En cours	Engagements inutilisés	Autres			
Prêts hypothécaires résidentiels	198 324 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	198 324 \$	190 303 \$	13 \$	9 \$	– \$	– \$	190 325 \$
Prêts aux particuliers (3)	86 697	70 274	39	–	–	157 010	85 227	75 314	49	–	–	160 590
Prêts sur cartes de crédit	13 661	18 036	–	–	–	31 697	13 151	27 079	–	–	–	40 230
Prêts aux petites entreprises (4)	2 503	3 933	40	–	–	6 476	2 481	4 168	42	–	–	6 691
Prêts de détail	301 185 \$	92 243 \$	79 \$	– \$	– \$	393 507 \$	291 162 \$	106 574 \$	100 \$	– \$	– \$	397 836 \$
Prêts aux entreprises (4)												
Exploitations agricoles	5 202 \$	659 \$	29 \$	– \$	29 \$	5 919 \$	4 990 \$	609 \$	26 \$	– \$	19 \$	5 644 \$
Industrie automobile	3 585	3 219	240	–	546	7 590	3 344	2 500	176	–	380	6 400
Biens de consommation	5 432	3 510	467	–	224	9 633	6 064	3 053	504	–	179	9 800
Énergie	8 802	17 229	2 762	29	1 598	30 420	6 487	14 363	2 484	36	1 688	25 058
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	3 895	6 954	11 149	124 925	6 051	152 974	2 103	6 100	10 371	88 900	7 383	114 857
Industrie forestière	811	398	97	–	11	1 317	775	437	102	–	19	1 333
Produits industriels	3 938	2 727	292	–	197	7 154	3 930	2 399	314	–	157	6 800
Mines et métaux	965	2 630	681	91	113	4 480	1 152	1 880	667	114	109	3 922
Secteur immobilier et secteurs connexes	20 650	4 531	1 366	–	337	26 884	19 851	3 376	1 055	–	320	24 602
Technologie et médias	4 203	4 922	242	2	359	9 728	3 034	3 294	175	335	425	7 263
Transport et environnement	5 221	2 515	1 069	–	976	9 781	5 145	2 131	1 151	–	613	9 040
Autres	20 554	8 575	7 783	25 807	3 964	66 683	21 034	7 226	5 965	15 030	5 235	54 490
Organismes souverains (4)	4 193	5 026	33 021	20 130	7 868	70 238	4 050	3 606	28 475	10 474	9 392	55 997
Banques (4)	990	406	66 878	85 164	21 868	175 306	1 324	398	52 656	75 582	32 043	162 003
Prêts de gros	88 441 \$	63 301 \$	126 076 \$	256 148 \$	44 141 \$	578 107 \$	83 283 \$	51 372 \$	104 121 \$	190 471 \$	57 962 \$	487 209 \$
Risque total	389 626 \$	155 544 \$	126 155 \$	256 148 \$	44 141 \$	971 614 \$	374 445 \$	157 946 \$	104 221 \$	190 471 \$	57 962 \$	885 045 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

(1) Montant en équivalent-crédit, compte tenu des accords généraux de compensation. Le risque de crédit lié aux dérivés est mesuré à la juste valeur.

(2) Le risque de crédit brut est présenté compte non tenu de la provision pour pertes sur prêts et il représente les activités consolidées (activités poursuivies conjuguées aux activités abandonnées). Les risques liés aux catégories d'actifs Expositions renouvelables sur la clientèle de détail admissibles et Autres expositions sur la clientèle de détail prévus par l'accord de Bâle II sont en grande partie inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers et aux prêts sur cartes de crédit, tandis que les risques liés aux marges de crédit aux fins d'accès à la propriété sont inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers.

(3) Les marges de crédit aux fins d'accès à la propriété, qui sont présentées principalement dans les résultats du secteur Services bancaires canadiens, comportaient une tranche de 44 milliards de dollars, ou 51 %, de notre portefeuille de prêts aux particuliers en cours au 31 octobre 2012 (41 milliards, ou 48 %, en 2011). Plus de 97 % de ces marges de crédit (95 % en 2011) sont garanties à l'aide d'un privilège de premier rang grevant la propriété. Une tranche de moins de 7 % (7 % en 2011) des clients qui utilisent une marge de crédit aux fins d'accès à la propriété acquittent uniquement les paiements d'intérêt prévus.

(4) Se reporter à la note 6 des états financiers consolidés annuels de 2012 pour obtenir la définition de ces termes.

2012 par rapport à 2011

Le risque de crédit brut total auquel nous sommes exposés a augmenté de 87 milliards de dollars, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement la hausse enregistrée relativement aux transactions de mise en pension de titres et l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia.

Les risques liés aux prêts de détail ont diminué de 4 milliards de dollars, ou 1 %, résultat qui tient en grande partie à la mise en œuvre de paramètres révisés de gestion des risques pour les engagements inutilisés, lesquels reflètent les récents résultats au chapitre du crédit, ainsi qu'à la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis, facteurs neutralisés en partie par la forte croissance des volumes de prêts hypothécaires résidentiels au Canada. Le recours à des garanties et à des biens donnés en garantie fait partie intégrante de notre processus d'atténuation du risque de crédit lié à notre portefeuille de prêts de détail. Les prêts hypothécaires assurés représentaient 42 % de notre portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels au 31 octobre 2012, soit un résultat inchangé par rapport à l'exercice précédent. Les prêts aux particuliers garantis représentaient 55 % des prêts aux particuliers en cours au 31 octobre 2012, par rapport à 56 % à l'exercice précédent.

Le risque de crédit lié aux prêts de gros a augmenté de 91 milliards de dollars, ou 19 %, en raison principalement de l'augmentation des transactions de mise en pension de titres découlant de l'accroissement des activités des clients et des nouvelles activités, ainsi que de l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia. Les autres risques ont augmenté de 22 milliards de dollars, ou 21 %, résultat qui reflète en grande partie l'accroissement des garanties fournies à des banques relativement aux activités de prêt de titres, essentiellement en raison de l'acquisition de RBC Dexia. Les prêts et les acceptations de gros en cours se sont accrues de 5 milliards de dollars, ou 6 %, résultat qui a trait principalement aux secteurs Énergie, Services financiers autres que ceux fournis par des banques et Technologie et médias. Les engagements inutilisés ont augmenté de 12 milliards de dollars, ou 23 %, résultat qui a trait en grande partie au secteur Énergie. Le taux d'utilisation des prêts s'est établi à 37 %, en baisse par rapport à 40 % à l'exercice précédent, résultat qui s'explique par l'augmentation des engagements inutilisés.

(en millions de dollars canadiens)	2012						2011
	Risques liés aux prêts et autres risques			Risques liés aux activités de négociation			Risque total (2)
	Prêts et acceptations			Mise en pension de titres	Dérivés hors cote (1)	Risque total (2)	
	En cours	Engagements inutilisés	Autres				
Canada	346 834 \$	117 797 \$	55 548 \$	81 691 \$	9 820 \$	611 690 \$	561 269 \$
États-Unis	20 219	28 172	19 088	92 056	10 157	169 692	147 324
Europe	10 679	7 705	36 139	65 329	19 941	139 793	129 212
Autres pays	11 894	1 870	15 380	17 072	4 223	50 439	47 240
Risque total (3)	389 626 \$	155 544 \$	126 155 \$	256 148 \$	44 141 \$	971 614 \$	885 045 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

(1) Montant en équivalent-crédit, compte tenu des accords généraux de compensation. Le risque de crédit lié aux dérivés est mesuré à la juste valeur.

(2) Le risque de crédit brut est présenté compte non tenu de la provision pour pertes sur prêts et il représente les activités consolidées (activités poursuivies conjuguées aux activités abandonnées). Les risques liés aux catégories d'actifs Expositions renouvelables sur la clientèle de détail admissibles et Autres expositions sur la clientèle de détail prévues par l'accord de Bâle II sont en grande partie inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers et aux prêts sur cartes de crédit, tandis que les risques liés aux marges de crédit aux fins d'accession à la propriété sont inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers.

(3) Le profil géographique est basé sur le pays de résidence de l'emprunteur.

2012 par rapport à 2011

La composition géographique du risque de crédit brut auquel nous sommes exposés n'a pas varié de façon importante par rapport à l'exercice précédent au Canada, aux États-Unis, en Europe et dans les autres pays, les pourcentages enregistrés correspondant à 63 %, à 18 %, à 14 % et à 5 %, respectivement, du risque auquel nous sommes exposés. L'augmentation de 87 milliards de dollars de notre risque de crédit brut reflète la hausse des risques chiffrée à 51 milliards au Canada, à 22 milliards aux États-Unis, à 11 milliards en Europe et à 3 milliards dans les autres pays. L'augmentation enregistrée au Canada reflète essentiellement l'accroissement des prêts et acceptations en cours ainsi que des transactions de mise en pension de titres et la hausse des risques liés aux garanties concernant nos activités de prêt de titres. L'augmentation enregistrée aux États-Unis découle principalement des transactions de mise en pension de titres, facteur neutralisé en partie par une diminution des prêts et des acceptations en cours essentiellement attribuable à la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis. L'augmentation enregistrée en Europe reflète principalement la hausse des risques liés aux garanties concernant nos services aux investisseurs, ainsi que l'augmentation des transactions de mise en pension de titres.

Risque lié à l'Europe

(en millions de dollars canadiens)	2012							2011
	Prêts et acceptations		Autres			Risque total lié à l'Europe	Risque total lié à l'Europe	
	En cours	Engagements inutilisés (1)	Valeurs mobilières (2)	Lettres de crédit et garanties	Mise en pension de titres			Dérivés hors cote (3)
Risque brut lié à l'Europe	10 679 \$	7 705 \$	16 063 \$	20 076 \$	65 329 \$	19 941 \$	139 793 \$	129 212 \$
Moins : Biens donnés en garantie à l'égard des mises en pension de titres	–	–	–	–	63 887	–	63 887	58 379
Montant additionnel au titre du risque de crédit éventuel	–	–	–	–	–	10 536	10 536	18 329
Engagements inutilisés	–	7 705	–	20 076	–	–	27 781	15 616
Risque de crédit brut lié à l'Europe – en cours (4)	10 679 \$	– \$	16 063 \$	– \$	1 442 \$	9 405 \$	37 589 \$	36 888 \$
Moins : Biens donnés en garantie à l'égard des dérivés	–	–	–	–	–	6 495	6 495	5 461
Ajouter : Titres détenus à des fins de transaction	–	–	11 742	–	–	–	11 742	11 826
Risque net lié à l'Europe (5), (6)	10 679 \$	– \$	27 805 \$	– \$	1 442 \$	2 910 \$	42 836 \$	43 253 \$

(1) Se compose d'engagements inutilisés de 5,8 milliards de dollars à des entreprises, de 1,5 milliard à des institutions financières et de 0,4 milliard à des organismes souverains. En ce qui concerne les pays, le risque se compose d'engagements inutilisés de 3,3 milliards de dollars au Royaume-Uni, de 1,7 milliard en France, de 0,6 milliard en Allemagne, de 139 millions en Irlande, de 98 millions en Espagne et de 1,9 milliard pour les autres pays européens. Plus de 90 % des engagements inutilisés ont trait à des entités jouissant d'une note de première qualité.

(2) Les valeurs mobilières comprennent des titres détenus à des fins de transaction de 11,7 milliards de dollars (11,8 milliards en 2011), des dépôts de 9,3 milliards (10,4 milliards en 2011) et des titres disponibles à la vente de 6,8 milliards (9,5 milliards en 2011).

(3) Le risque de crédit lié aux dérivés est mesuré à la juste valeur.

(4) Selon notre interprétation des risques liés aux engagements capitalisés bruts présentés par certaines banques américaines, qui ne tiennent pas compte des engagements inutilisés, du montant au titre du risque de crédit éventuel et des biens donnés en garantie.

(5) Exclut un risque de 0,6 milliard de dollars (1,5 milliard en 2011) lié aux organismes supranationaux.

(6) Exclut un risque de 1,9 milliard de dollars (1,4 milliard en 2011) lié aux produits de réassurance crédit.

Comme il est fait mention ci-dessus, le risque de crédit brut auquel nous sommes exposés est calculé en fonction des définitions présentées dans l'accord de Bâle II. En vertu de cette méthode, le risque est calculé compte non tenu de tout bien donné en garantie, mais compte tenu d'une estimation des variations futures possibles de ce risque. Conformément à cette définition, le total du risque de crédit lié à l'Europe auquel nous sommes exposés se chiffrait à 140 milliards de dollars au 31 octobre 2012. Le risque de crédit brut lié à l'Europe en cours se chiffrait à 38 milliards de dollars, compte tenu des biens donnés en garantie à l'égard des mises en pension de titres de 64 milliards, des lettres de crédit et des garanties, et des engagements inutilisés relatifs aux prêts de 28 milliards ainsi que du montant de 10 milliards lié au risque de crédit éventuel au titre des dérivés hors cote. Le risque net auquel nous sommes exposés en Europe se chiffrait à 43 milliards de dollars, compte tenu des biens donnés en garantie, principalement des liquidités, de 7 milliards au titre des dérivés hors cote et de l'ajout de titres détenus à des fins de transaction de 12 milliards détenus dans notre portefeuille de négociation. Le risque net auquel nous sommes exposés en Europe reflète aussi une tranche de 0,2 milliard de dollars de l'atténuation des risques au moyen de swaps sur défaillance, qui sont régulièrement utilisés pour couvrir les risques liés à une seule entreprise et le risque de marché.

Risque net lié à l'Europe

Tableau 43

(en millions de dollars canadiens)	2012					2011
	Prêts en cours	Valeurs mobilières (1)	Mise en pension de titres	Dérivés hors cote (2)	Total	Total
Royaume-Uni	6 469 \$	3 036 \$	981 \$	1 183 \$	11 669 \$	15 339 \$
Allemagne	411	5 779	189	436	6 815	6 918
France	537	2 865	77	307	3 786	4 189
Total – Royaume-Uni, Allemagne et France	7 417 \$	11 680 \$	1 247 \$	1 926 \$	22 270 \$	26 446 \$
Grèce	– \$	14 \$	– \$	– \$	14 \$	13 \$
Irlande	195	165	27	111	498	456
Italie	48	92	–	17	157	241
Portugal	–	–	–	1	1	28
Espagne	393	386	12	12	803	701
Total – pays périphériques (3)	636 \$	657 \$	39 \$	141 \$	1 473 \$	1 439 \$
Luxembourg	905 \$	5 911 \$	– \$	84 \$	6 900 \$	2 086 \$
Pays-Bas	112	2 804	6	361	3 283	3 789
Norvège	156	1 449	–	27	1 632	921
Suède	–	1 265	61	45	1 371	2 260
Suisse	652	2 478	70	33	3 233	2 787
Autres	801	1 561	19	293	2 674	3 525
Total – autres pays d'Europe	2 626 \$	15 468 \$	156 \$	843 \$	19 093 \$	15 368 \$
Total du risque lié à l'Europe (4), (5)	10 679 \$	27 805 \$	1 442 \$	2 910 \$	42 836 \$	43 253 \$

(1) Les valeurs mobilières comprennent des titres détenus à des fins de transaction de 11,7 milliards de dollars (11,8 milliards en 2011), des dépôts de 9,3 milliards (10,4 milliards en 2011) et des titres disponibles à la vente de 6,8 milliards (9,5 milliards en 2011).

(2) Le risque de crédit lié aux dérivés est mesuré à la juste valeur.

(3) Le risque de crédit brut lié aux pays périphériques de l'Europe est de néant pour la Grèce (néant en 2011), de 3,8 milliards de dollars pour l'Irlande (3,4 milliards en 2011), de 0,2 milliard pour l'Italie (0,6 milliard en 2011), de 0,1 milliard pour le Portugal (0,1 milliard en 2011) et de 1,1 milliard pour l'Espagne (1,2 milliard en 2011).

(4) Exclut un risque de 0,6 milliard de dollars (1,5 milliard en 2011) lié aux organismes supranationaux.

(5) Le profil géographique est basé sur le pays où survient le risque, ce qui reflète notre évaluation du risque géographique associé à un risque donné. Il s'agit en général du lieu de résidence de l'emprunteur.

2012 par rapport à 2011

Le risque de crédit net lié à l'Europe n'a pas changé de façon significative, car les baisses de risque liées principalement aux titres ont été en grande partie contrebalancées par l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia.

Pour ce qui est des risques liés aux pays, le risque net auquel nous sommes exposés relativement aux pays périphériques de l'Europe, y compris la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Portugal et l'Espagne, est demeuré faible et le risque de crédit total s'élevait à 1 milliard de dollars au 31 octobre 2012, soit un résultat inchangé par rapport à l'exercice précédent. Ce risque concerne principalement des titres de première qualité, les risques directs liés à des organismes souverains étant limités. Le risque net auquel nous sommes exposés relativement aux plus grands pays européens, y compris le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France, a trait principalement à nos secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine et aux services aux investisseurs; il concerne particulièrement les titres à revenu fixe, les services de trésorerie, les dérivés et les prêts aux grandes entreprises et aux particuliers. Dans le cadre de ces activités, qui sont axées sur la clientèle, nous effectuons des transactions avec divers particuliers, institutions financières et grandes entreprises européennes. Nous menons également des activités de courtier principal dans un certain nombre de pays, y compris le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France, dans le cadre desquelles nous participons aux séances d'adjudication de titres d'emprunt gouvernementaux, et nous exerçons des activités de teneur de marché et fournissons des liquidités à nos clients. Les risques auxquels nous sommes exposés relativement aux autres pays européens sont principalement liés aux valeurs mobilières, qui comprennent les dépôts, les titres détenus à des fins de transaction et les titres disponibles à la vente. L'augmentation des risques ayant trait au Luxembourg auxquels nous sommes exposés tient en grande partie à l'accroissement des dépôts, qui est principalement lié à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia.

Les valeurs mobilières comprennent des titres détenus à des fins de transaction de 12 milliards de dollars, des dépôts de 9 milliards et des titres disponibles à la vente de 7 milliards. Les titres détenus à des fins de transaction sont liés à nos activités de tenue de marché pour nos clients et à nos besoins en matière de gestion des liquidités et du financement. Tous nos titres détenus à des fins de transaction sont évalués à la valeur de marché sur une base quotidienne. Les dépôts comprennent principalement les dépôts auprès de banques centrales ou d'institutions financières, et comprennent aussi les dépôts relatifs à notre secteur Gestion de patrimoine dans les îles Anglo-Normandes. Les titres disponibles à la vente se composent principalement de créances d'entités gouvernementales de pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques et de titres d'emprunt de sociétés. Notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises en Europe est géré à l'échelle mondiale, et les normes en matière de commissions de prise ferme appliquées à ce portefeuille de prêts s'inscrivent dans la foulée de l'approche prudente adoptée au Canada et aux États-Unis pour ce qui est de l'utilisation de notre bilan. La qualité de ce portefeuille de prêts demeure élevée, et de faibles pertes sur créances de 34 millions de dollars liées à ce portefeuille ont été comptabilisées pour l'exercice clos le 31 octobre 2012. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations et du ratio du montant brut des prêts douteux de ce portefeuille de prêts s'est établie à 0,39 %.

(en millions de dollars canadiens)	2012												2011
	R.-U.	Allemagne	France	Total – R.-U., Allemagne et France	Grèce	Irlande	Italie	Portugal	Espagne	Total – pays périphériques	Autres pays d'Europe	Total – Europe	Total – Europe
Institutions financières	5 140 \$	4 679 \$	2 180 \$	11 999 \$	– \$	147 \$	44 \$	1 \$	116 \$	308 \$	9 637 \$	21 944 \$	27 256 \$
Organismes souverains	433	1 327	815	2 575	–	64	34	–	247	345	6 523	9 443	7 150
Grandes entreprises	6 096	809	791	7 696	14	287	79	–	440	820	2 933	11 449	8 847
Total (1)	11 669 \$	6 815 \$	3 786 \$	22 270 \$	14 \$	498 \$	157 \$	1 \$	803 \$	1 473 \$	19 093 \$	42 836 \$	43 253 \$

(1) Le profil géographique est basé sur le pays où survient le risque, ce qui reflète notre évaluation du risque géographique associé à un risque donné. Il s'agit en général du lieu de résidence de l'emprunteur.

2012 par rapport à 2011

Le risque net auquel nous sommes exposés relativement aux institutions financières a diminué de 5 milliards de dollars, résultat qui concerne principalement le Royaume-Uni et qui découle de la réduction des titres. Le risque net auquel nous sommes exposés relativement aux organismes souverains a augmenté de 2 milliards de dollars, en raison principalement de la hausse des dépôts liée à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia. Ces dépôts se composent principalement des dépôts auprès de la Banque centrale du Luxembourg. Le risque net auquel nous sommes exposés relativement aux grandes entreprises a augmenté de 3 milliards de dollars, résultat qui reflète en partie l'accroissement des risques liés aux prêts au Royaume-Uni.

Rendement au chapitre de la qualité du crédit – activités poursuivies

Dotation à la (reprise sur) provision pour pertes sur créances		Tableau 45	
(en millions de dollars canadiens)		2012	2011
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises		1 167 \$	1 142 \$
Marchés des Capitaux		135	(14)
Services de soutien généraux et autres (1)		(1)	5
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances		1 301 \$	1 133 \$
Canada (2)			
Prêts hypothécaires résidentiels		34 \$	25 \$
Prêts aux particuliers		413	408
Prêts sur cartes de crédit		391	448
Prêts aux petites entreprises		43	35
Prêts de détail		881	916
Prêts de gros		209	102
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux		1 090	1 018
États-Unis (2)			
Prêts de détail		4 \$	4 \$
Prêts de gros		29	(19)
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux		33	(15)
Autres pays (2)			
Prêts de détail		64 \$	43 \$
Prêts de gros		116	85
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux		180	128
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux		1 303	1 131
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts non encore désignés comme douteux		(2)	2
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances		1 301 \$	1 133 \$

(1) La dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée dans le secteur Services de soutien généraux et autres se compose principalement de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux activités poursuivies relative aux prêts qui n'ont pas encore été désignés comme douteux. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

(2) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

2012 par rapport à 2011

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 168 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à l'exercice précédent.

La dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a augmenté de 25 millions de dollars, ou 2 %, en raison principalement de la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à notre portefeuille dans les Antilles et de l'accroissement de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à nos portefeuilles de prêts de détail garantis et de prêts aux entreprises au Canada, facteurs neutralisés en partie par la réduction des sorties du bilan liées à notre portefeuille de prêts sur cartes de crédit reflétant l'amélioration de la qualité du crédit.

La dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée dans le secteur Marchés des Capitaux s'est établie à 135 millions de dollars, comparativement à une reprise de 14 millions à l'exercice précédent. Ce résultat tient principalement à la hausse des dotations ayant trait à quelques comptes, des reprises à ce titre ayant été comptabilisées à l'exercice précédent.

Montant brut des prêts douteux
Tableau 46

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	1 820 \$	2 055 \$
Marchés des Capitaux	389	230
Services de soutien généraux et autres	41	42
Total du montant brut des prêts douteux	2 250 \$	2 327 \$
Canada (1)		
Prêts de détail	715 \$	795 \$
Prêts de gros	641	513
Montant brut des prêts douteux	1 356	1 308
États-Unis (1)		
Prêts de détail	7 \$	6 \$
Prêts de gros	162	116
Montant brut des prêts douteux	169	122
Autres pays (1)		
Prêts de détail	258 \$	247 \$
Prêts de gros	467	650
Montant brut des prêts douteux	725 \$	897 \$
Total du montant brut des prêts douteux	2 250 \$	2 327 \$

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

2012 par rapport à 2011

Le total du montant brut des prêts douteux a diminué de 77 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à l'exercice précédent.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a reculé de 235 millions de dollars, ou 11 %, résultat qui reflète principalement le nombre moins élevé de prêts douteux liés à nos portefeuilles dans les Antilles et à nos portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts aux entreprises au Canada.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Marchés des Capitaux a augmenté de 159 millions de dollars, ou 69 %, en raison principalement du plus grand nombre de prêts douteux liés au secteur Technologie et médias, facteur neutralisé en partie par le nombre moins élevé de prêts douteux liés au secteur Énergie et au secteur Transport et environnement.

Le montant brut des prêts douteux liés aux prêts de détail au Canada a reculé de 80 millions de dollars, en raison en grande partie du nombre moins élevé de prêts douteux liés à notre portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels, et le montant brut des prêts douteux liés aux prêts de gros a augmenté de 128 millions, résultat qui tient essentiellement au plus grand nombre de prêts douteux liés au secteur Technologie et médias, facteur neutralisé en partie par le nombre moins élevé de prêts douteux liés au secteur Énergie et au secteur Industrie automobile. Le montant brut des prêts douteux liés aux prêts de gros aux États-Unis a augmenté de 46 millions de dollars, en raison principalement de la hausse du nombre de prêts douteux liés au secteur Produits industriels. Le montant brut des prêts douteux liés aux prêts de gros dans les autres pays a diminué de 183 millions de dollars, résultat qui tient essentiellement au nombre moins élevé de prêts douteux liés au secteur immobilier et secteurs connexes.

Provision pour pertes sur créances
Tableau 47

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011
Provision pour prêts douteux		
Prêts bancaires aux particuliers et aux entreprises	507 \$	500 \$
Marchés des Capitaux	126	70
Services de soutien généraux et autres	4	35
Total de la provision pour prêts douteux	637	605
Canada (1)		
Prêts de détail	142 \$	150 \$
Prêts de gros	239	179
Provision pour prêts douteux	381	329
États-Unis (1)		
Prêts de détail	1 \$	1 \$
Prêts de gros	38	25
Provision pour prêts douteux	39	26
Autres pays (1)		
Prêts de détail	96 \$	80 \$
Prêts de gros	121	170
Provision pour prêts douteux	217	250
Total de la provision pour prêts douteux	637	605
Provision au titre des prêts non encore désignés comme douteux	1 451	1 453
Total de la provision pour pertes sur créances	2 088 \$	2 058 \$

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

2012 par rapport à 2011

Le total de la provision pour pertes sur créances a augmenté de 30 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse de la provision pour pertes sur créances du secteur Marchés des Capitaux.

Le risque de marché correspond au risque que les variations des prix du marché, des taux de marché y compris les taux d'intérêt, des écarts de taux, du cours des actions, des taux de change et des prix des marchandises entraînent une perte potentielle de la valeur de l'entreprise. Le risque de marché a une incidence directe sur le bénéfice lié aux positions qui sont évaluées à la valeur de marché aux fins de la présentation de l'information financière, et il se répercute sur la valeur économique de l'entreprise en ce qui a trait au risque de taux d'intérêt structurel et aux actifs du portefeuille bancaire.

La plupart des risques de marché auxquels RBC est exposée qui ont une incidence directe sur le bénéfice sont liés à nos activités de négociation. Dans notre groupe des opérations sur titres, RBC exerce surtout des activités de tenue de marché, d'exécution de transactions qui répondent aux besoins financiers de nos clients et de transfert des risques du marché à l'ensemble du marché des capitaux. Nous exerçons des activités de négociation sur le marché hors cote et sur les marchés boursiers en ce qui a trait aux opérations au comptant, aux contrats à terme de gré à gré, aux contrats à terme standardisés et aux options. Nous procédons également à des opérations concernant des produits dérivés structurés.

Le Conseil d'administration, sur la recommandation du Comité de révision et de la politique du risque, approuve le goût du risque global de RBC lié au risque de marché. La Gestion des risques du Groupe crée et gère la structure de contrôle de manière à s'assurer que la conduite de nos activités est conforme aux exigences du Conseil. La fonction Gestion des risques de marché et de crédit commercial, qui fait partie de la Gestion des risques du Groupe, est responsable de la création et de la gestion des contrôles et des procédures de gouvernance qui servent à gérer le risque de marché de RBC. Ces contrôles prévoient des plafonds relatifs aux éléments suivants :

- Les positions de risque de marché;
- Les mesures fondées sur des probabilités utilisées pour déterminer les pertes potentielles, telles que la valeur à risque (VAR) et la valeur à risque en période de tensions pour lesquelles une analyse est présentée ci-dessous;
- Les simulations de crise fondées sur des scénarios, qui se fondent sur des scénarios historiques réels concernant le marché tels que la crise financière mondiale de 2008 et sur des scénarios hypothétiques de nature prospective. Ces simulations de crise sont basées sur d'importantes périodes de tension prolongées.

Valeur à risque (VAR) – La VAR est une mesure statistique utilisée pour estimer la perte potentielle qui pourrait découler d'un portefeuille financier, selon un intervalle de confiance précis et une période de détention déterminée. Nous évaluons la VAR en fonction du 99^e centile de l'intervalle de confiance en ce qui a trait aux fluctuations des prix sur une période de détention de un jour, à l'aide d'une simulation historique fondée sur les deux derniers exercices pour lesquels il existe des données de marché historiques à pondération égale. Ces calculs sont révisés quotidiennement en fonction des positions de risque actuelles, sauf en ce qui concerne les ajustements de l'évaluation du crédit et certaines autres positions qui sont révisées chaque semaine.

Afin que la VAR reflète efficacement notre risque de marché, nous supervisons et améliorons constamment nos méthodes. Des contrôles ex post quotidiens servent à comparer les profits et pertes et la VAR, afin de surveiller la validité statistique de l'intervalle de confiance de 99 % lié à l'évaluation de la VAR quotidienne. Les modèles de la VAR et les facteurs liés au risque de marché font l'objet d'examen indépendants périodiques, de manière à s'assurer de leur exactitude et de leur fiabilité.

VAR en période de tensions – La VAR en période tensions est calculée de la même manière que la VAR, sauf que les calculs sont basés sur une période historique de volatilité extrême de un an et sur la situation inverse, plutôt que sur les données historiques des deux derniers exercices. La période de tensions utilisée s'échelonne de septembre 2008 à août 2009. La VAR en période de tensions est calculée hebdomadairement pour tous les portefeuilles.

La VAR et la VAR en période de tensions sont des mesures statistiques fondées sur des événements historiques qui ont touché les marchés et elles ne permettent pas de prédire les pertes futures si les fluctuations futures du marché diffèrent considérablement de celles liées aux périodes historiques utilisées pour effectuer les calculs. En conséquence, la VAR et la VAR en période de tensions ne constituent pas des estimations de la pire perte de négociation survenue au cours d'une séance. Qui plus est, le recours à une VAR sur un horizon de un jour aux fins de l'évaluation des risques laisse supposer que la position pourrait être vendue ou couverte dans la prochaine séance, mais cette hypothèse pourrait se révéler non réaliste pour les positions qui sont considérablement plus importantes que les liquidités quotidiennes des marchés. Pour cette raison, nous avons un programme de simulations de crise actif et bien établi.

Simulations de crise – Notre programme de simulations de crise vise à mettre en évidence et à contrôler les risques découlant des variations importantes des prix du marché et des taux de marché. Nous avons recours à des scénarios historiques et hypothétiques et nous déployons des efforts considérables pour élaborer et examiner nos scénarios. Nos scénarios historiques se fondent sur des événements réels survenus sur le marché au cours des 30 dernières années, et ils couvrent des périodes pouvant aller jusqu'à 90 jours. Ces événements comprennent l'effondrement boursier de 1987 et la crise financière mondiale de 2008. Les scénarios hypothétiques ont un caractère prospectif; ils servent à examiner les périodes de tensions futures possibles sur le marché et ils sont élaborés à partir d'événements importants mais plausibles. Nous évaluons et modifions constamment ces scénarios en fonction de l'évolution des conditions sur les marchés. Les calculs effectués se fondent sur l'hypothèse selon laquelle nos positions sont réévaluées instantanément.

Ces principales mesures de contrôle des risques sont appliquées à toutes les positions qui sont évaluées à la valeur de marché aux fins de la présentation de l'information financière, sauf en ce qui concerne les positions faisant partie d'une relation de couverture désignée et certaines autres positions ⁽¹⁾. Avant juin 2012, nous appliquions ces mesures sur une base individuelle aux positions du portefeuille de négociation, ainsi qu'aux positions considérées comme ne faisant pas partie de ce portefeuille ⁽²⁾, notamment les ajustements de l'évaluation du crédit, les couvertures de swaps sur défaillance liées au portefeuille de prêts et les risques liés aux passifs évalués à la juste valeur. En juin 2012, nous avons amélioré notre structure de plafonds afin que ces mesures s'appliquent aux deux sources de risque de marché évalué à la juste valeur. Nous avons apporté ce changement afin d'accroître la concordance entre les positions assujetties aux contrôles du risque de marché et celles relativement auxquelles le risque de marché a une incidence directe sur nos revenus. Les principales évaluations du risque de marché (VAR liée à la gestion du risque de marché) présentées dans les tableaux et dans les graphiques ci-dessous tiennent compte de ce changement.

⁽¹⁾ Compte non tenu des activités de syndication de prêts engagées qui constituent des dérivés en vertu des IFRS, et de certaines positions détenues dans le secteur RBC Assurances.

⁽²⁾ Le portefeuille de négociation, tel qu'il est défini dans la section 8.5 des exigences en matière d'adéquation des fonds propres du BSIF (janvier 2012).

VAR et VAR en période de tensions (2012)

Le tableau ci-dessous présente les chiffres ayant trait à la VAR liée à la gestion du risque de marché et la VAR en période de tensions liée à la gestion du risque de marché pour 2012.

VAR liée à la gestion du risque de marché*		Tableau 48			
		2012			
		Pour l'exercice clos le 31 octobre			
(en millions de dollars canadiens)		Au 31 octobre	Moyenne	Haut	Bas
Actions		10 \$	11 \$	21 \$	5 \$
Change		2	4	7	1
Marchandises		3	2	4	1
Taux d'intérêt		50	50	65	34
Risque spécifique de crédit (1)		10	9	12	7
Effet de diversification		(28)	(24)	(41)	(13)
VAR liée à la gestion du risque de marché (2)		47 \$	52 \$	66 \$	43 \$
VAR en période de tensions liée à la gestion du risque de marché		79 \$	78 \$	107 \$	62 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

(1) Le risque lié à l'écart de taux général est évalué en fonction de la VAR liée au taux d'intérêt, tandis que le risque spécifique de crédit tient compte de la volatilité de l'écart de taux lié à chaque émetteur.

(2) Les résultats de la VAR liée à la gestion du risque de marché avant juin 2012 sont des estimations.

La moyenne de la VAR liée à la gestion du risque de marché s'est établie à 52 millions de dollars en 2012, en baisse de 1 million par rapport à la VAR liée à la gestion de l'exercice précédent. Nous avons diminué la moyenne de la VAR à l'aide de nos mesures de réduction des risques en cours, lesquelles ont été amorcées à l'exercice précédent, et particulièrement en ce qui concerne nos portefeuilles de négociation liés au crédit. La diminution de la moyenne de la VAR découle également de la baisse du risque spécifique de crédit, qui s'explique surtout par le changement de méthode lié à Bâle 2.5 visant à tenir compte du risque d'écart de taux lié à une seule entreprise, qui a été mis en œuvre au premier trimestre de 2012. La diminution de la moyenne de la VAR a été neutralisée par la prise en compte des positions qui auparavant ne faisaient pas partie de l'évaluation de la VAR, comme il est fait mention ci-dessus. Les périodes précédentes n'ont pas été retraitées pour refléter ce changement.

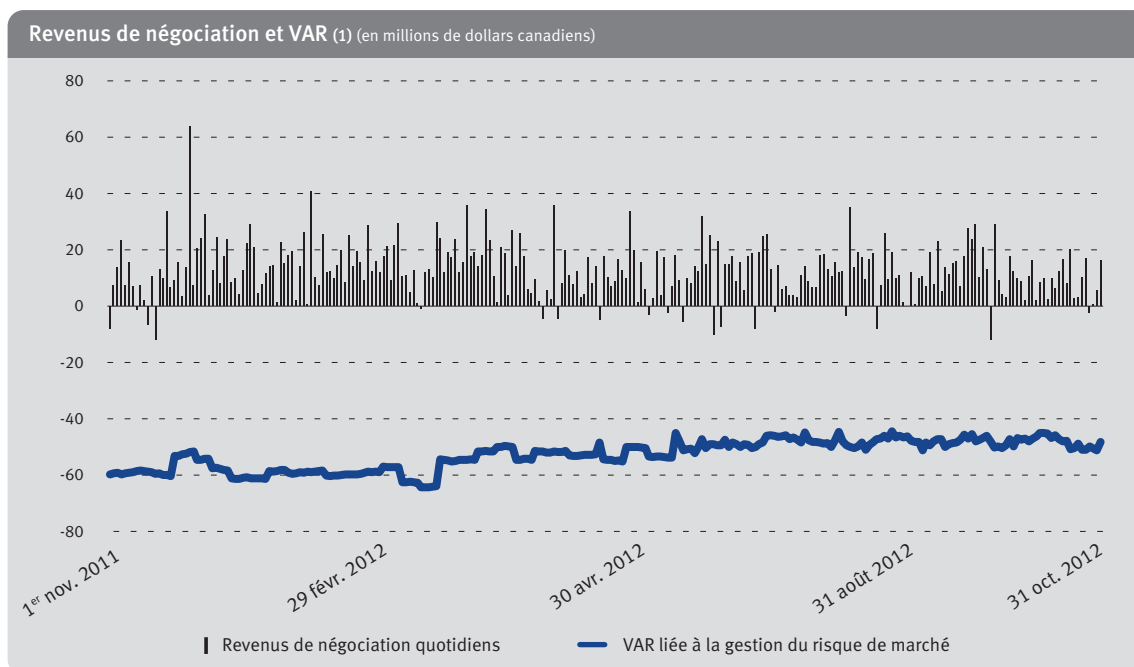
Afin de présenter une comparaison entre la VAR liée à la gestion du risque de marché et la VAR liée à la gestion, le tableau suivant comporte les chiffres ayant trait à la VAR de 2012 comme si n'avions pas apporté les améliorations à notre structure de plafonds décrites ci-dessus. Au 31 octobre 2012, l'ajout des positions ne faisant pas partie du portefeuille de négociation a entraîné une hausse de la VAR de 10 millions de dollars alors que la VAR en période de tensions a augmenté de 3 millions. En moyenne, pour 2012, l'ajout de ces positions a donné lieu à une augmentation de 15 millions de dollars de la VAR et à une augmentation de 17 millions de la VAR en période de tensions, ce qui s'explique surtout par le risque lié aux ajustements de l'évaluation du crédit. En 2011, l'incidence aurait été similaire à celle de 2012 si nous avions apporté ces changements à l'exercice précédent, les niveaux de risque évalués selon la VAR liée à la gestion du risque de marché ayant, de façon générale, diminué par rapport aux niveaux moyens en 2011. Cette diminution est attribuable à nos mesures de réduction des risques en cours, lesquelles ont été amorcées à l'exercice précédent, et particulièrement en ce qui concerne nos portefeuilles de négociation liés au crédit.

VAR liée à la gestion (1)		Tableau 49							
		2012				2011			
		Pour l'exercice clos le 31 octobre				Pour l'exercice clos le 31 octobre			
(en millions de dollars canadiens)		Au 31 octobre	Moyenne	Haut	Bas	Au 31 octobre	Moyenne	Haut	Bas
Actions		10 \$	11 \$	21 \$	5 \$	7 \$	11 \$	21 \$	5 \$
Change		2	4	7	1	5	2	8	1
Marchandises		3	2	4	1	3	3	6	1
Taux d'intérêt		36	34	45	29	36	45	61	32
Risque spécifique de crédit		10	9	12	7	15	19	24	15
Effet de diversification		(24)	(23)	(36)	(13)	(22)	(27)	(40)	(20)
VAR liée à la gestion du risque de marché		37 \$	37 \$	48 \$	31 \$	44 \$	53 \$	67 \$	36 \$
VAR en période de tensions liée à la gestion du risque de marché (2)		76 \$	61 \$	77 \$	48 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

(1) La VAR liée à la gestion tient compte de toutes les positions dans notre portefeuille de négociation. Les ajustements de l'évaluation du crédit et les produits qui ne sont pas considérés comme faisant partie du portefeuille de négociation ne sont pas pris en compte dans la VAR liée à la gestion.

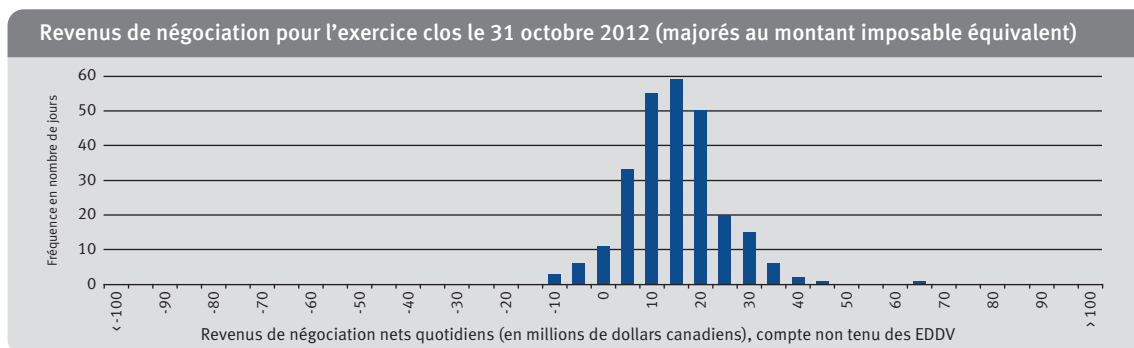
(2) La VAR en période de tensions liée à la gestion du risque de marché a été mise en œuvre au premier trimestre de 2012, et aucune information concernant l'exercice précédent n'est par conséquent disponible.

Le graphique ci-dessous illustre sous forme de graphique nos profits et pertes de négociation quotidiens, ainsi que notre VAR quotidienne liée à la gestion du risque de marché pour 2012. Nous avons connu 20 séances marquées par des pertes de négociation nettes au cours de l'exercice, et aucune perte subie n'a excédé la VAR. Ceci représente une baisse par rapport à 2011, alors que nous avons connu 48 séances marquées par des pertes de négociation nettes en raison du contexte lié aux activités de négociation plus favorable en 2012.



(1) Les résultats de la VAR liée à la gestion du risque de marché avant juin 2012 sont des estimations.

Le graphique ci-dessous illustre la distribution des profits et pertes de négociation quotidiens pour 2012. La perte quotidienne la plus élevée qui a été déclarée est de 12 millions de dollars, et le profit le plus élevé déclaré, de 64 millions, le profit quotidien moyen étant de 12 millions. La perte la plus élevée, qui est de 12 millions de dollars, est en grande partie imputable au resserrement des écarts de taux liés à des titres d'emprunt de RBC. Le gain le plus important de 64 millions de dollars était principalement attribuable aux ajustements de l'évaluation du crédit effectués à la fin du mois, dont le resserrement des écarts de taux liés aux contreparties et l'élargissement de l'écart de RBC. Le gain découlait également de fluctuations favorables du change et des taux d'intérêt.



Évaluations du risque de marché – activités bancaires autres que de négociation

Les activités bancaires traditionnelles autres que de négociation, telles que l'acceptation de dépôts et les prêts, nous exposent au risque de marché, dont le risque de taux d'intérêt qui en est la principale composante.

Notre objectif consiste à gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de négociation figurant au bilan de manière à le maintenir à un niveau ciblé. Nous modifions le profil de risque du bilan au moyen d'opérations de couverture proactives pour atteindre le niveau ciblé. Les principales sources de risque de taux d'intérêt comprennent les risques liés aux dates d'échéance et de révision des taux de certains prêts bancaires, les placements, le passif, les dérivés, les éléments hors bilan ainsi que les options intégrées aux produits telles que les taux d'intérêt plafonds ou planchers et les options de remboursement anticipé.

Pour des renseignements supplémentaires sur le risque de taux d'intérêt et sur l'utilisation de dérivés aux fins de la gestion de l'actif et du passif, se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan ainsi qu'aux notes 9 et 28 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

Mesure du risque

Nous évaluons constamment les occasions d'adopter les meilleures pratiques en matière d'évaluation des instruments, de modélisation économétrique et de couverture. Pour ce faire, nous procédons notamment à une évaluation des processus traditionnels de gestion de l'actif et du passif et nous mettons en œuvre les méthodes quantitatives les plus récentes à nos processus. Nous mesurons nos positions de risque sur une base quotidienne, hebdomadaire et mensuelle, en adoptant la fréquence appropriée selon la taille et la complexité du portefeuille. La mesure du risque est fonction des taux facturés aux clients ainsi que des taux sur lesquels se fonde l'établissement des prix de cession interne des fonds. L'analyse du taux de référence est effectuée pour nous fournir une évaluation de la sensibilité de la valeur économique de nos capitaux propres aux fluctuations instantanées des points individuels sur la courbe de rendement. La valeur économique des capitaux propres correspond à la valeur actualisée nette de notre actif, de notre passif et de nos instruments hors bilan.

Nous complétons notre évaluation en mesurant le risque de taux d'intérêt en fonction de divers scénarios de marché dynamiques et statiques. Les scénarios dynamiques simulent notre revenu d'intérêt en réponse à diverses combinaisons de facteurs commerciaux et de facteurs de marché. Les facteurs commerciaux comprennent des hypothèses concernant des stratégies futures d'établissement des prix ainsi que le volume et la composition des nouvelles affaires, tandis que les facteurs de marché comprennent des fluctuations présumées des taux d'intérêt ainsi que des variations dans la forme des courbes de rendement. Les scénarios statiques complètent les scénarios dynamiques et sont aussi utilisés pour évaluer les risques liés à la valeur des capitaux propres et au revenu net d'intérêt.

Dans le cadre de notre processus de surveillance, nous évaluons l'efficacité de nos activités d'atténuation du risque de taux d'intérêt en fonction de la valeur et du bénéfice, et les hypothèses qui sous-tendent les modèles sont corroborées par le comportement réel des clients.

Contrôle des risques

La surveillance des politiques, des plafonds et des normes en matière d'exploitation visant le risque de marché lié aux activités autres que de négociation incombe au Comité actif-passif. Le Comité actif-passif, le Comité de gestion de révision et de la politique du risque du Conseil d'administration ainsi que le Conseil d'administration examinent régulièrement les rapports sur le risque de taux d'intérêt. La politique structurelle régissant la gestion du risque de taux d'intérêt établit les normes de gestion et les plafonds approuvés en deçà desquels le risque lié au revenu net d'intérêt sur un horizon de 12 mois et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres doivent être maintenus. Ces plafonds sont fondés sur un mouvement parallèle immédiat et soutenu de plus ou moins 100 points de base sur la courbe de rendement. Le plafond relatif au risque lié au revenu net d'intérêt est égal à 3,50 % du revenu net d'intérêt prévu et, en ce qui concerne le risque lié à la valeur économique des capitaux propres, il correspond à 3,25 % des capitaux propres. Les plafonds ayant trait au risque de taux d'intérêt sont revus et approuvés annuellement par le Conseil d'administration.

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôt d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 points de base et de 200 points de base des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres de notre portefeuille autre que de négociation, en présumant qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée. Ces mesures sont fondées sur des hypothèses formulées par la haute direction et elles sont validées par des recherches empiriques. Toutes les mesures du risque de taux d'intérêt sont fondées sur nos positions de taux d'intérêt à un moment donné et elles changent continuellement en raison de nos activités commerciales et de nos mesures liées à la gestion des risques. Au cours de l'exercice 2012, notre exposition au risque de taux d'intérêt s'est située dans les limites de notre objectif.

Évaluations du risque de marché – activités bancaires autres que de négociation*

Tableau 50

	IFRS						PCGR du Canada			
	2012			2011			2010			
	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres			Risque lié au revenu net d'intérêt (2)			Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt (2)	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt (2)
(en millions de dollars canadiens)	Incidence du dollar canadien	Incidence du dollar américain (1)	Total	Incidence du dollar canadien	Incidence du dollar américain (1)	Total	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt (2)	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt (2)
Incidence avant impôt d'une :										
augmentation des taux de 100 p.b.	(497)\$	– \$	(497) \$	387 \$	10 \$	397 \$	(454) \$	307 \$	(484) \$	93 \$
diminution des taux de 100 p.b.	406	(1)	405	(322)	–	(322)	412	(161)	425	(98)
Incidence avant impôt d'une :										
augmentation des taux de 200 p.b.	(1 001)	(4)	(1 005)	818	24	842	(925)	708	(1 003)	232
diminution des taux de 200 p.b.	651	–	651	(370)	–	(370)	615	(189)	735	(95)

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

(1) Représente l'incidence sur les portefeuilles autres que de négociation détenus par nos Services bancaires aux États-Unis.

(2) Représente le risque lié au revenu net d'intérêt sur 12 mois découlant d'une variation instantanée et soutenue des taux d'intérêt.

Risque de change lié aux activités autres que de négociation

Le risque de change correspond à l'incidence défavorable possible des fluctuations des taux de change sur le bénéfice et la valeur économique. Nos revenus, nos charges et notre bénéfice libellés en devises autres que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations de la moyenne du dollar canadien par rapport à la moyenne de ces devises. Notre exposition la plus importante touche le dollar américain, en raison du volume d'activités que nous exerçons aux États-Unis et de nos opérations conclues en dollars américains. Les autres risques importants auxquels nous sommes exposés sont liés à la livre sterling et à l'euro et ils tiennent à nos opérations conclues dans ces devises à l'échelle mondiale. L'appréciation ou la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling ou à l'euro pourrait faire diminuer ou augmenter, selon le cas, la valeur convertie de nos revenus, charges et bénéfices libellés en devises et pourrait aussi avoir une incidence importante sur nos résultats opérationnels. Nous sommes aussi exposés au risque de change découlant de nos placements dans des établissements étrangers. Dans le cas des placements en titres de capitaux propres qui ne font pas l'objet d'une opération de couverture, lorsque le dollar canadien s'apprécie par rapport à d'autres devises, les pertes de change latentes sur les placements étrangers nets donnent lieu à une diminution de nos capitaux propres, par l'entremise des autres composantes des capitaux propres, et à une réduction de la valeur de conversion de l'actif pondéré en fonction des risques liés aux opérations libellées en devises. La situation inverse se produit lorsque le dollar canadien se déprécie par rapport à d'autres devises. Nous tenons donc compte de ces répercussions lorsque nous déterminons le niveau approprié de nos placements dans des établissements étrangers qui doivent faire l'objet d'une opération de couverture.

Nos objectifs, politiques et méthodes globaux en matière de gestion du risque de marché lié aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation n'ont pas subi de modifications importantes par rapport à 2011.

Gestion des liquidités et du financement

Le risque de liquidité et de financement (risque de liquidité) est le risque qui se produit lorsque nous ne sommes pas en mesure de générer ni d'obtenir, en temps opportun et de façon rentable, la trésorerie et les équivalents de trésorerie nécessaires pour satisfaire à nos engagements lorsqu'ils deviennent exigibles. De par leur nature intrinsèque, les services bancaires nous exposent à divers types de risque de liquidité, dont les plus courants découlent des décalages entre l'échéancier et la valeur des entrées et sorties de trésorerie, tant en ce qui concerne les risques liés aux éléments figurant au bilan que ceux liés aux éléments hors bilan.

Notre position de liquidité est établie de manière à satisfaire à nos engagements actuels et éventuels dans des conditions commerciales normales, tout en assurant notre situation de capital ainsi que notre sécurité et notre solidité en période de tensions. Afin d'atteindre ces objectifs, nous appliquons un cadre de gestion des liquidités exhaustif et des stratégies d'atténuation des principaux risques de liquidité qui visent :

- l'établissement d'un équilibre approprié entre le niveau de risque qui est permis selon notre goût du risque et les coûts engagés pour atténuer ce risque, tout en tenant compte de l'incidence éventuelle que des événements extrêmes mais plausibles pourraient avoir;
- un accès élargi à des sources de financement, y compris le maintien d'un nombre crédible de dépôts de base provenant des clients et la prise de mesures à cet effet, l'accès continu à des sources diversifiées de financement de gros et notre aptitude manifeste à procéder à la monétisation de catégories d'actifs données;
- le maintien d'un plan d'urgence exhaustif relatif aux liquidités à l'échelle de l'entreprise, étayé par des titres négociables non grevés, y compris un portefeuille d'urgence qui nous donne un accès immédiat à des liquidités et qui complète nos autres sources de liquidités en cas de crise;
- le recours à un processus approprié et transparent aux fins de l'établissement des prix de transfert des liquidités et de la répartition des coûts.

Nos politiques, pratiques et processus aux fins de la gestion des liquidités renforcent ces stratégies d'atténuation du risque. Aux fins de la gestion du risque de liquidité, nous favorisons une démarche centralisée, mais diverses questions soulevées dans la présente rubrique influent sur la mesure dans laquelle nous pouvons appliquer notre démarche.

En 2010, le BSIF a introduit un paramètre réglementaire d'évaluation des liquidités des entreprises, à savoir les flux de trésorerie nets cumulatifs. Des plafonds s'appliquent pour le dollar canadien et pour chaque devise, ainsi que pour toutes les devises, et nous présentons un rapport de conformité officiel mensuel. Nous continuons également à nous préparer en prévision de la mise en œuvre des réformes réglementaires (accord de Bâle III) du Comité de Bâle sur la supervision bancaire, dont l'application est prospective et qui sont sanctionnées par le BSIF. Les lignes directrices concernant le risque de liquidité comprennent deux nouvelles mesures de réglementation, soit le ratio de couverture des liquidités et le ratio de capitalisation stable net, dont la mise en application devrait avoir lieu en 2015 et en 2018, respectivement. Nous surveillons actuellement ces deux ratios aux fins de l'information de gestion et de la présentation de l'information selon la réglementation. Nous présentons régulièrement des rapports au BSIF, lesquels comprennent une liste des divers plans d'action relatifs à l'actif et au passif que nous pourrions mettre en œuvre afin d'assurer notre conformité au ratio de couverture des liquidités d'ici 2015. Nous nous attendons à ce que le Comité de Bâle sur la supervision bancaire publie des mises à jour concernant les règles visant ce ratio au début de l'année civile 2013.

Nos objectifs, politiques et méthodes en matière de niveaux de risque de liquidité et de financement n'ont pas subi de modifications importantes par rapport à 2011. Toutefois, certaines limites et pratiques ont été révisées compte tenu des conditions du marché, de manière à ce qu'elles soient conformes aux faits nouveaux en matière de réglementation à l'échelle locale, et que nous puissions nous positionner en prévision de la mise en œuvre prospective des normes de liquidités proposées dans l'accord de Bâle III. Nous continuons de maintenir une position de liquidité et de financement qui est appropriée aux fins de la mise à exécution de notre stratégie, et les risques de liquidité et de financement demeurent largement dans les limites de notre goût du risque. Cependant, en raison de l'évolution constante des exigences réglementaires, nous modifierons, le cas échéant, nos politiques, pratiques et processus aux fins de la gestion des liquidités.

Mesure des risques

Nous utilisons divers paramètres et diverses mesures fondés sur des plafonds pour surveiller et contrôler les risques en fonction de seuils de tolérance appropriés, de divers horizons et du degré de gravité des périodes de tensions. Nous revoyons et corroborons régulièrement les méthodes de gestion des risques et les hypothèses sous-jacentes afin d'assurer leur concordance avec notre contexte opérationnel, la conjoncture et les conditions du marché prévues, les préférences des agences de notation, les exigences des organismes de réglementation et les pratiques reconnues. Nous mesurons et surveillons notre position de liquidité en fonction des trois risques suivants :

Risque de liquidité structural (à plus long terme)

Nous utilisons des paramètres de capital en liquidités et d'autres paramètres structuraux, qui visent principalement à mettre en évidence les décalages entre les échéances réelles de tous les actifs et passifs, pour mesurer et contrôler les risques liés au bilan et pour élaborer notre stratégie de financement à terme. Nous tenons compte des périodes de tensions, y compris une perte prolongée des dépôts en gros non garantis utilisés pour financer les actifs non liquides.

Risque de liquidité stratégique (à plus court terme)

Nous établissons des limites précisant le niveau maximal de flux de trésorerie nets en dollars canadiens et en devises pour certaines périodes à court terme importantes (allant de un jour à neuf semaines) et selon divers types de tensions et attribuons des plafonds ajustés en fonction des risques à l'ensemble des risques liés à nos activités de mise en gage, de même que des plafonds individuels à chaque type d'activité de mise en gage, afin de mesurer notre risque de liquidité à plus court terme. Nos positions liées aux flux nets de trésorerie reflètent les flux de trésorerie connus et prévus liés à tous les actifs et passifs importants non grevés et aux activités hors bilan. Les actifs qui sont gagés ne sont pas considérés comme une source de liquidités disponibles. Nous contrôlons également ce risque en nous conformant, à l'échelle du groupe et à l'échelle de chaque unité fonctionnelle, à diverses normes prescrites par les organismes de réglementation.

Risque de liquidité éventuel

La gestion du risque de liquidité éventuel permet d'évaluer l'incidence d'événements soudains entraînant des tensions ainsi que notre réaction connexe. Le plan d'urgence relatif aux liquidités, que la trésorerie générale maintient et administre, nous aide à prendre les mesures voulues et à réagir lorsqu'une crise de liquidité se produit. L'équipe de gestion des crises de liquidité, qui se compose de cadres des principaux secteurs d'exploitation et des Services de soutien généraux qui sont des spécialistes des questions considérées, contribue à l'élaboration des simulations de crise et des plans de financement, et elle se réunit régulièrement pour évaluer nos liquidités, pour effectuer des simulations de crise et pour évaluer notre état de préparation relativement au plan d'urgence relatif aux liquidités.

Nos simulations de crise, qui font appel à des éléments de scénarios et d'analyses de sensibilité, se basent sur des modèles qui permettent d'évaluer notre exposition possible à des événements mondiaux, à des événements touchant un pays ou à des événements touchant RBC (ou encore à une combinaison de ces événements), et elles tiennent compte d'événements historiques et hypothétiques et couvrent une période de neuf semaines, que nous utilisons également pour évaluer le risque de liquidité stratégique et qui constitue selon nous le laps de temps le plus critique lorsque surviennent de tels événements. Différents degrés de gravité sont pris en considération relativement à chaque type de crise, et certains scénarios prévoient des révisions à la baisse de plusieurs crans des notations qui nous sont attribuées. Les principales simulations ont lieu mensuellement, et les autres simulations, trimestriellement. La fréquence des simulations dépend de la probabilité et des répercussions des scénarios.

Dans le cas de crises à court terme qui sont particulièrement sévères ou de crises qui se prolongent pendant des mois et afin de compléter les liquidités provenant des portefeuilles d'actifs d'urgence affectés à cette fin, nous limiterions les liquidités et les sorties de trésorerie et nous aurions accès à de nouvelles sources de liquidités et de financement, notamment en vendant des actifs liquides et en titrisant ou en vendant des actifs principaux. Par ailleurs, en raison de nos notations actuelles ainsi que de nos relations bien établies sur le marché ainsi que de notre accès au marché, nous sommes d'avis que même advenant des scénarios extrêmes, mais plausibles, nous continuerions à avoir accès aux marchés du financement de gros, mais il se pourrait bien que notre capacité générale s'en trouve réduite, que nos coûts soient plus élevés et que les échéances moyennes soient plus courtes.

Bien que nous puissions aussi avoir possiblement accès à diverses facilités de prêts consenties par des banques centrales dans le cours normal des activités ou en cas d'urgence, au Canada, aux États-Unis et en Europe, ces facilités ne sont pas considérées comme une source de financement aux fins de l'établissement de nos plans d'urgence, en ce qui a trait aux scénarios qui sont considérés comme extrêmes, mais plausibles.

Après avoir examiné les résultats, l'équipe modifie parfois le plan d'urgence relatif aux liquidités et les autres pratiques de gestion du risque de liquidité et de financement, de même que les plafonds. Afin de gérer le risque lié à des crises d'une plus longue durée, nous avons recours à des mesures du risque de liquidité structural qui tiennent compte de périodes de tensions.

Nos actifs liquides se composent principalement d'un groupe diversifié de titres négociables et liquides auxquels des notations élevées ont été attribuées, et ils comprennent des portefeuilles distincts (libellés en dollars canadiens et en dollars américains), d'actifs liquides en cas d'urgence afin de composer avec les risques de liquidité possibles (notamment la baisse des dépôts, la réduction des prêts et l'accroissement des garanties exigées), tant au bilan que hors bilan, qui ont été estimés à l'aide de modèles que nous avons élaborés ou à l'aide d'analyses de scénarios et de simulations de crise que nous effectuons périodiquement. Ces portefeuilles doivent satisfaire à des niveaux minimaux d'actifs de qualité et, le cas échéant, à des critères d'admissibilité stricts (p. ex., des critères en matière d'échéance, de diversification et d'admissibilité aux avances consenties par les banques centrales), de manière à garantir un accès maximal immédiat à des liquidités en cas d'urgence. Les actifs compris dans ces portefeuilles incluent des bons du Trésor et des obligations du gouvernement américain et du gouvernement fédéral canadien, des obligations d'agences américaines et des obligations garanties d'entités commanditées par le gouvernement américain et par le gouvernement canadien, d'autres obligations d'organismes souverains de première qualité de même que leurs titres d'emprunt garantis, des obligations supranationales et des obligations des provinces canadiennes. Ces actifs représentent une petite tranche du total du portefeuille d'actifs liquides figurant à notre bilan, qui seraient également disponibles à titre de sources de liquidités advenant une crise, soit en procédant à une vente inconditionnelle ou en utilisant ces actifs pour obtenir du financement garanti, peu importe que ces actifs ou d'autres actifs liquides soient détenus à titre de sources de liquidités supplémentaires lorsqu'une conjoncture plus normale prévaut, ou à des fins de placement ou de négociation.

Profil de risque

Les actifs liquides représentent 37 % du total de nos actifs et ils comprennent de la trésorerie, des conventions de revente et des valeurs mobilières. Une tranche de 276 milliards de dollars du total des actifs liquides de 309 milliards se compose d'actifs très liquides, principalement des titres des gouvernements canadien et américain et de gouvernements d'autres pays membres de l'OCDE, de titres adossés à des créances hypothécaires LNS conservés et des équivalents de trésorerie. La tranche résiduelle des actifs liquides se compose principalement de titres ayant fait l'objet d'une couverture et de titres d'emprunt de sociétés de première qualité dont la liquidité sur les marchés est bonne, ainsi que de titres sur les marchés du financement garanti. Se reporter à la note 4 de nos états financiers consolidés annuels de 2012 pour les soldes de ces titres et à la note 7 pour la titrisation de nos propres actifs à des fins de financement.

Au 31 octobre 2012 et au cours du trimestre clos le 31 octobre 2012, nos actifs liquides en cas d'urgence se chiffraient à 5,3 milliards de dollars en dollars américains et à 4,5 milliards de dollars en dollars canadiens. Nous détenions également des réserves d'actifs liquides aux fins des activités de mise en gage des dérivés s'élevant à 1,3 milliard de dollars US au 31 octobre 2012; elles servent à atténuer la volatilité de nos besoins nets relatifs aux activités de mise en gage des dérivés. Ces réserves se sont chiffrées en moyenne à 1,2 milliard de dollars US au cours du trimestre clos le 31 octobre 2012.

Les dépôts basés sur les relations représentent 54 % du total du financement, soit une tranche de 329 milliards de dollars du total de 613 milliards au 31 octobre 2012 et ils constituent la principale source de financement des prêts de détail et des prêts hypothécaires. Notre principale source de financement pour les actifs très liquides se compose principalement de financement de gros à court terme qui correspond à la période de monétisation prévue de ces actifs. Ce financement de gros se compose de passifs non garantis et de passifs garantis (conventions de rachat et ventes à découvert), qui représentaient respectivement 14 % et 17 % du total du financement, ou 84 milliards de dollars et 105 milliards, au 31 octobre 2012. Le financement de gros à long terme sert principalement à financer les actifs de gros qui sont moins liquides. Des informations quantitatives supplémentaires sont fournies à la rubrique Financement ci-dessous.

Pour plus de détails sur les échéances de nos actifs et de nos passifs, se reporter à la note 33 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

Contrôle du risque

Le Conseil d'administration approuve annuellement les pouvoirs d'approbation du risque de liquidité délégués aux cadres supérieurs. Le Comité de révision et de la politique du risque du Conseil d'administration approuve annuellement le cadre de gestion du risque de liquidité et il en assure la surveillance. Par ailleurs, le Conseil d'administration et le Comité de révision et de la politique du risque revoient régulièrement les rapports concernant notre position de liquidité à l'échelle de l'entreprise. Le Comité de la politique de prêt et le Comité actif-passif assurent la surveillance et l'examen de tous les documents sur la position de liquidité à l'intention du Conseil d'administration ou de ses comités. Le Comité actif-passif approuve annuellement les principaux documents à l'appui du cadre de gestion des liquidités, et il fournit des conseils d'ordre stratégique et des services de gestion et de surveillance à la Trésorerie générale, à la Gestion des risques du Groupe et aux autres fonctions et secteurs d'activité aux fins de la gestion du risque de liquidité. Afin de maximiser l'efficacité au chapitre du financement et de l'exploitation, nous surveillons et gérons notre position de liquidité sur une base consolidée et, en ce qui concerne les principales unités fonctionnelles, nous tenons compte des restrictions liées au marché et des restrictions d'ordre juridique, réglementaire, fiscal et opérationnel ainsi que de toute autre restriction applicable susceptible d'entraver le transfert de liquidités entre les unités fonctionnelles de RBC. Ce processus consiste notamment à analyser notre capacité à prêter ou à emprunter des fonds au sein des succursales et des filiales et à convertir les fonds en devises. Les résultats de cette analyse sont, le cas échéant, pris en compte dans les paramètres de gestion des risques et dans notre plan de redressement.

Politiques

Nos principales politiques en matière de liquidités servent à définir les paramètres de tolérance aux risques. Elles habilitent les comités de la haute direction ou la Trésorerie générale à approuver des politiques plus détaillées et des plafonds concernant des activités et des produits donnés qui régissent les activités de gestion et d'évaluation et les obligations d'information.

Pouvoirs et limites

Les plafonds relatifs à nos positions en matière de risque de liquidité structural sont approuvés au moins une fois l'an et font l'objet de suivis réguliers. Les plafonds relatifs aux flux de trésorerie nets sont approuvés au moins une fois l'an. Selon l'importance de chaque entité publiante, les plafonds relatifs aux flux de trésorerie nets font l'objet d'un contrôle quotidien ou hebdomadaire concernant les principales devises, les succursales, les filiales et les secteurs géographiques. Toutes les dérogations possibles aux plafonds établis sont immédiatement signalées à la Trésorerie générale et à la Gestion des risques du Groupe, qui fournissent ou obtiennent les approbations requises après avoir examiné les mesures correctrices proposées.

La Trésorerie générale, la Gestion des risques du Groupe et les secteurs d'exploitation effectuent un examen périodique des facteurs de liquidité des actifs et des passifs liés aux flux de trésorerie dans des conditions diverses, afin de confirmer leur pertinence ou de déterminer s'il y a lieu de modifier les hypothèses et les plafonds. Ce processus permet de nous assurer qu'un lien étroit est maintenu entre la gestion du risque de liquidité et de financement et celle du risque de liquidité sur le marché et du risque de crédit et que la Gestion des risques du Groupe approuve les lignes de crédit entre entités. Par suite de l'expérience que nous avons tirée de la volatilité des marchés au cours des cinq dernières années, nous avons modifié notre traitement des liquidités touchant certaines catégories d'actifs, de manière à ce qu'il reflète le fait que la liquidité des marchés visant ces produits a subi des variations considérables. Le cas échéant, nous avons réduit les plafonds de manière à tenir compte des résultats découlant des simulations de crise actualisées.

Financement

Stratégie de financement

Le financement de base, qui inclut le capital, les passifs liés au financement de gros à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts de particuliers et, dans une moindre mesure, de dépôts d'entreprises et de dépôts institutionnels, constitue l'assise sur laquelle repose notre position de liquidité structurale.

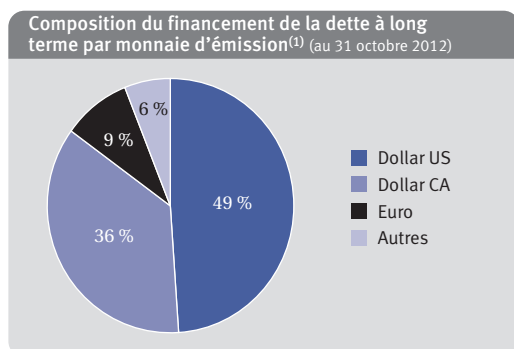
Nos activités de financement de gros sont bien diversifiées pour ce qui est de la provenance géographique, des secteurs d'investissement, des instruments, des devises, de la structure et des échéances. Nous maintenons notre présence dans différents marchés de financement, ce qui nous permet de surveiller constamment les faits nouveaux et les tendances qui se manifestent, de manière à déterminer les occasions ou les risques et à prendre sans délai les mesures qui s'imposent. Nous avons recours à des programmes d'émission de titres d'emprunt à plus long terme enregistrés. Le tableau ci-dessous présente un sommaire de ces programmes et des plafonds autorisés, par secteur géographique.

Programmes par secteur géographique

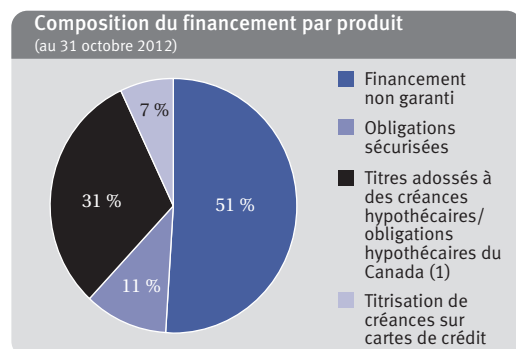
Tableau 51

Canada	États-Unis	Europe/Asie
<ul style="list-style-type: none">• Prospectus préalable de base au Canada – 15 milliards de dollars	<ul style="list-style-type: none">• Programme enregistré auprès de la SEC – 25 milliards de dollars US• Obligations sécurisées enregistrées auprès de la SEC – 12 milliards de dollars US	<ul style="list-style-type: none">• Programme européen d'émission de titres d'emprunt – 40 milliards de dollars US• Programme d'obligations sécurisées – 15 milliards d'euros• Programmes d'émission au Japon – 1 billion de yens

Nous obtenons également du financement à long terme à l'aide de billets de dépôt canadiens, de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu du Programme des titres hypothécaires de la *Loi nationale sur l'habitation* du Canada, d'obligations hypothécaires du Canada, de titres adossés à des créances sur cartes de crédit, d'obligations kangourou (émises sur le marché australien par des firmes étrangères) et de certificats de dépôt Yankee (émis sur le marché américain par des firmes étrangères). Nous évaluons continuellement nos activités de diversification dans de nouveaux marchés et dans des secteurs d'investissement non exploités en fonction des coûts d'émission relatifs, car la diversification se traduit par une plus grande souplesse du financement de gros, elle réduit la concentration du financement et la dépendance envers ce dernier et elle donne généralement lieu à des réductions des coûts de financement. Comme l'indiquent les graphiques ci-dessous, notre profil actuel en ce qui a trait à la dette à long terme est bien diversifié d'un point de vue géographique et en ce qui concerne chaque type de produit de financement à long terme. Le maintien de notations concurrentielles est aussi un élément essentiel du financement rentable.



(1) Comprend le financement à terme non garanti et les obligations couvertes.



(1) Titres adossés à des créances hypothécaires et obligations hypothécaires au Canada.

Notations

Notre capacité à accéder aux marchés du financement non garanti et à effectuer certaines activités de titrisation efficaces dépend principalement du maintien de notations concurrentielles. Une révision à la baisse de nos notations pourrait avoir une incidence négative sur notre capacité de financement ou sur notre accès aux marchés financiers. Elle pourrait aussi influencer sur notre capacité à effectuer des opérations sur dérivés ou des opérations de couverture dans le cours normal des activités et sur les coûts liés à ces opérations et pourrait faire en sorte que nous devions fournir des garanties additionnelles aux termes de certains contrats. Toutefois, en nous basant sur les examens périodiques des éléments susceptibles de déclencher une révision des notations qui sont intégrés dans nos activités actuelles, ainsi que sur notre sensibilité à l'égard de la capacité de financement, nous estimons qu'une légère révision à la baisse n'aurait pas de répercussions importantes sur la composition de notre dette, sur notre accès à du financement, sur le recours à des biens donnés en garantie ni sur les coûts connexes.

Le 21 juin 2012, Moody's a révisé la notation attribuée à notre dette à long terme de premier rang, la ramenant de Aa1 à Aa3. Nous nous attendions à cette révision, par suite de l'annonce faite par Moody's en février 2012 selon laquelle cette agence avait amorcé l'examen des notations de 17 entreprises, y compris RBC, exerçant des activités sur les marchés financiers mondiaux. Le 26 octobre 2012, Moody's a annoncé l'examen de la notation attribuée à nos titres d'emprunt de rang inférieur et à ceux de toutes les autres banques canadiennes, en vue de leur révision à la baisse possible. Moody's a confirmé toutes les autres notations qui nous ont été attribuées, lesquelles avaient fait l'objet de révisions en juin 2012. Dans le cadre de son examen, Moody's tiendra compte de la suppression des facteurs systémiques liés aux notations attribuées aux instruments de créance subordonnés de toutes les banques canadiennes.

Le 27 juillet 2012, S&P a révisé sa perspective concernant sept institutions financières canadiennes, y compris RBC, la faisant passer de stable à négative. La révision de la perspective est liée à l'évolution du point de vue de S&P concernant le risque économique et les risques liés au secteur qui touchent les banques exerçant des activités au Canada. Des facteurs systémiques sont pris en compte dans la méthode d'attribution de notations de S&P, principalement en ce qui a trait à son analyse par pays des risques liés au secteur bancaire (BICRA). Bien que S&P ait confirmé, le 27 juillet 2012, la notation attribuée à RBC et les notations attribuées aux six autres institutions financières, si leur examen entraîne une baisse du nombre de points accordés au Canada dans le cadre de l'analyse BICRA, il pourrait en résulter une révision à la baisse des notations attribuées à RBC et aux autres institutions financières.

Le tableau suivant présente nos principales notations et perspectives au 28 novembre 2012.

Notations		Tableau 52		
Au 28 novembre 2012 (1)				
	Dette à court terme	Dette à long terme de premier rang		Perspective
Moody's	P-1	Aa3		stable
Standard & Poor's	A-1+	AA-		négative
Fitch Ratings	F1+	AA		stable
Dominion Bond Rating Services	R-1(élevé)	AA		stable

(1) Les notations ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ni la détention d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations sont déterminées par les agences de notation en fonction des critères que celles-ci établissent à l'occasion et elles peuvent faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par une agence de notation en tout temps.

Profil des dépôts

Nous avons continué de nous concentrer sur l'obtention de dépôts de base au Canada.

Les dépôts de particuliers constituent notre principale source de fonds fiables. Certains groupes de clients commerciaux et institutionnels maintiennent également des soldes relationnels dont la volatilité est relativement faible. Pris dans leur ensemble, ces clients représentent une source extrêmement constante de dépôts de base dans les conditions les plus imaginables, puisqu'ils sont moins sensibles aux développements du marché que les prêteurs sur opérations et les investisseurs, en raison des répercussions de l'assurance-dépôts et de leurs relations étendues, et parfois même exclusives, avec nous. Nos dépôts de base, qui tiennent compte de nos estimations statistiques des tranches très stables du total des soldes relationnels, des soldes des dépôts des particuliers et des dépôts des clients commerciaux et institutionnels (dépôts à vue, dépôts à préavis et dépôts à terme fixe), ainsi que des fonds de gros venant à échéance dans plus de un an, ont augmenté de 20 % au cours de l'exercice et représentaient 68 % du total de nos dépôts, soit une hausse de 62 % par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation de 20 % reflète principalement l'incidence de notre adoption des IFRS qui a donné lieu à la comptabilisation au bilan d'actifs titrisés et de passifs connexes qui étaient auparavant considérés comme des éléments hors bilan. Le reste de l'augmentation des dépôts de base de 4 % reflète en partie l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia.

En 2012, nous avons continué de profiter d'un financement de gros plus avantageux au chapitre de l'accès et des taux par rapport aux entreprises mondiales homologues. En septembre 2012, RBC a émis ses premières obligations sécurisées enregistrées auprès de la SEC.

Sources de financement à long terme*

Tableau 53

(en millions de dollars canadiens)	IFRS		
	2012	2011	2010
Financement à long terme non garanti	59 661 \$	56 523 \$	56 008 \$
Financement à long terme garanti ⁽¹⁾	50 321	46 165	36 676
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales vendus	1 434	1 531	1 705
Déventures subordonnées	7 416	8 429	7 323
	118 832 \$	112 648 \$	101 712 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

(1) Le financement à long terme garanti comprend les créances sur cartes de crédit financées au moyen de billets émis par une entité ad hoc créée aux fins de titrisation, les obligations sécurisées et les emprunts garantis qui sont liés aux titres adossés à des créances hypothécaires en vertu du Programme des titres hypothécaires de la *Loi nationale sur l'habitation* qui ont été transférés à une entité ad hoc.

Au cours de 2012, nous avons continué d'accroître notre capacité de financement à long terme en émettant de façon sélective, soit directement ou par l'entremise de nos filiales, des titres d'emprunt à terme de 30,1 milliards de dollars, dans diverses monnaies et sur divers marchés. Le total du financement à long terme en cours a augmenté de 6,2 milliards de dollars. Nous n'avons aucun titre d'emprunt de premier rang en circulation comportant des éléments susceptibles de déclencher une révision des notations.

Autres sources de liquidités et de financement

Nous utilisons des programmes de titrisation adossés à des créances hypothécaires résidentielles et à des créances sur cartes de crédit à titre de source supplémentaire de financement et aux fins de gestion des liquidités et des actifs et passifs. Nous avons conservé des droits dans nos programmes de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels et de créances sur cartes de crédit. Le montant total de nos titres adossés à des créances hypothécaires en circulation vendus a augmenté de 2,1 milliards de dollars d'un exercice à l'autre. Nos créances sur cartes de crédit, financées au moyen de billets émis par une entité ad hoc créée aux fins de titrisation, ont augmenté de 3,3 milliards de dollars d'un exercice à l'autre. Se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan pour de plus amples renseignements.

Obligations contractuelles

Dans le cours normal de nos affaires, nous concluons des contrats qui pourraient entraîner des engagements à l'égard des paiements minimaux futurs ayant une incidence sur nos liquidités. Selon la nature de ces engagements, l'obligation peut être constatée au bilan ou hors bilan. Le tableau ci-dessous présente un sommaire de nos engagements de financement futurs potentiels pour ces obligations contractuelles. Les renseignements détaillés sur les échéances contractuelles et les engagements de liquidités constituent une importante source de renseignements aux fins de la gestion du risque de liquidité, puisqu'ils servent notamment à modéliser un bilan préparé selon l'approche de la comptabilité behavioriste qui est basé sur les échéances réelles et les estimations des engagements de liquidités, comme il en est fait mention ci-dessus à la rubrique Gestion du risque.

	Au 31 octobre 2012					
	Remboursable à vue	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Passifs financiers						
Dépôts (1)	237 109 \$	136 778 \$	73 722 \$	39 326 \$	19 902 \$	506 837 \$
Autres						
Acceptations	–	5 198	1 907	2 167	113	9 385
Obligations liées à des titres vendus à découvert	–	40 756	–	–	–	40 756
Obligations liées à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	64 032	–	–	–	64 032
Autres passifs	1 876	32 596	869	117	3 465	38 923
Déventures subordonnées	–	–	199	–	7 217	7 416
Titres de fiducie de capital	–	–	900	–	–	900
	238 985	279 360	77 597	41 610	30 697	668 249
Éléments hors bilan						
Garanties financières (2)	11 406	2 965	291	20	1	14 683
Contrats de location simple	–	688	1 246	856	1 258	4 048
Engagements de crédit (2)	128 239	170	–	–	–	128 409
	139 645	3 823	1 537	876	1 259	147 140
Total des passifs financiers et des éléments hors bilan	378 630 \$	283 183 \$	79 134 \$	42 486 \$	31 956 \$	815 389 \$
	Au 31 octobre 2011					
	Remboursable à vue	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Passifs financiers						
Dépôts (1)	209 826 \$	128 837 \$	78 614 \$	42 097 \$	18 173 \$	477 547 \$
Autres						
Acceptations	–	4 756	1 717	1 149	67	7 689
Obligations liées à des titres vendus à découvert	–	44 284	–	–	–	44 284
Obligations liées à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	42 752	–	–	–	42 752
Autres passifs	1 627	31 454	649	72	3 655	37 457
Déventures subordonnées	–	–	–	200	8 229	8 429
Titres de fiducie de capital	–	–	894	–	–	894
	211 453	252 083	81 874	43 518	30 124	619 052
Éléments hors bilan						
Garanties financières (2)	9 000	3 042	96	1	–	12 139
Contrats de location simple	–	586	924	629	1 027	3 166
Engagements de crédit (2)	100 326	159	–	–	–	100 485
	109 326	3 787	1 020	630	1 027	115 790
Total des passifs financiers et des éléments hors bilan	320 779 \$	255 870 \$	82 894 \$	44 148 \$	31 151 \$	734 842 \$
	Au 1 ^{er} novembre 2010					
	Remboursable à vue	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Passifs financiers						
Dépôts (1)	196 674 \$	140 940 \$	71 526 \$	40 624 \$	17 134 \$	466 898 \$
Autres						
Acceptations	–	4 547	2 552	217	55	7 371
Obligations liées à des titres vendus à découvert	–	46 597	–	–	–	46 597
Obligations liées à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	36 006	–	–	–	36 006
Autres passifs	1 465	32 035	502	40	2 536	36 578
Déventures subordonnées	–	–	–	199	7 124	7 323
Titres de fiducie de capital	–	727	–	900	–	1 627
	198 139	260 852	74 580	41 980	26 849	602 400
Éléments hors bilan						
Garanties financières (2)	8 506	2 971	118	15	7	11 617
Contrats de location simple	–	616	969	691	1 124	3 400
Engagements de crédit (2)	80 620	213	–	–	–	80 833
	89 126	3 800	1 087	706	1 131	95 850
Total des passifs financiers et des éléments hors bilan	287 265 \$	264 652 \$	75 667 \$	42 686 \$	27 980 \$	698 250 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

- (1) La majeure partie des dépôts fondés sur des relations sont remboursables à vue ou sur un court préavis, selon ce qui est prévu au contrat; toutefois, en pratique, ces soldes de clients forment notre principale source pour répondre à nos besoins opérationnels et de liquidités, tel qu'il est expliqué à la rubrique Profil des dépôts présentée précédemment.
- (2) Nous sommes d'avis qu'il est hautement improbable que la totalité ou la quasi-totalité de ces garanties et engagements soit prélevée ou réglée en moins de un an, et les contrats pourraient arriver à échéance sans qu'un prélèvement ou un règlement ait été effectué. La gestion du risque de liquidité associé aux engagements potentiels de liquidités est expliquée à la rubrique Risque de liquidité éventuel présentée précédemment.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte ou un préjudice en raison de l'inadéquation ou de l'échec des processus, des systèmes, de facteurs humains ou de faits externes.

Ce risque est inhérent à toutes nos activités, y compris les pratiques et contrôles utilisés pour gérer les autres risques. Si nous ne gérons pas le risque opérationnel, cela pourrait entraîner une perte financière directe ou indirecte, une atteinte à notre réputation, la réprobation des autorités de réglementation ou notre incapacité à gérer d'autres risques tels que le risque de crédit ou le risque de marché.

Nous avons mis en œuvre un cadre de gestion du risque opérationnel qui repose sur les principes de notre cadre de gestion du risque d'entreprise et qui établit les éléments à l'appui de ces principes, aux fins de la gestion du risque opérationnel. Ce cadre est dynamique et il énonce notre stratégie concernant la gestion, l'évaluation et la communication du risque opérationnel. Il repose sur notre modèle de gouvernance du risque composé de trois lignes de défense, lequel répartit la responsabilité de la gestion du risque entre tous les échelons de l'organisation. Ce modèle regroupe les pratiques, les exigences, les rôles et les responsabilités de manière à assurer une gestion exhaustive et coordonnée du risque opérationnel à l'échelle de l'entreprise.

Étant donné que le risque opérationnel est dans bien des cas implicite ou involontaire et qu'il est souvent regroupé avec d'autres risques, il est difficile d'effectuer une évaluation complète et précise de ce risque. Les méthodes d'évaluation actuelles utilisées dans l'industrie bancaire ne cessent d'évoluer. En vertu de l'accord de Bâle II, deux options s'offrent à nous, soit l'approche de mesures complexes et l'approche standardisée. En ce qui concerne le risque opérationnel, nous continuons d'appliquer l'approche standardisée et nous prévoyons adopter l'approche des mesures complexes en 2013.

Pour gérer le risque opérationnel, nous avons recours à l'infrastructure, aux contrôles, aux systèmes et aux ressources humaines en place au sein de l'organisation, ainsi qu'à plusieurs groupes qui concentrent leurs activités sur la gestion de risques opérationnels précis à l'échelle de l'entreprise tels que ceux liés à la fraude, à la protection des renseignements personnels, à l'impartition des services, à l'interruption des activités, aux ressources humaines et aux systèmes. Des programmes, politiques, normes et méthodes précis ont été élaborés afin d'appuyer la gestion du risque opérationnel. Ces programmes sont : i) l'évaluation du contrôle et du risque, la surveillance du contexte d'affaires et des facteurs de contrôle, ainsi que les indicateurs de risque clés; ii) la collecte et l'analyse d'informations sur les événements entraînant un risque opérationnel; iii) les événements externes – analyse des pertes dans l'industrie; iv) les analyses de scénarios.

Risque lié à l'environnement réglementaire et juridique

Le risque lié à l'environnement réglementaire et juridique correspond au risque d'un possible non-respect des lois, des règles, des règlements, des pratiques prescrites ou des normes de déontologie applicables dans les territoires où nous exerçons nos activités. Les questions relatives à la conformité aux lois et aux règlements peuvent toucher bon nombre de secteurs au sein d'une grande institution financière complexe comme la nôtre, et découlent souvent de l'inadéquation ou de l'échec des processus et des systèmes, ou de facteurs humains.

Des lois et des règlements ont été établis afin de protéger les intérêts financiers et autres de nos clients, des investisseurs et du public. Des modifications apportées aux lois, notamment aux lois fiscales, ainsi qu'aux règlements ou aux politiques de réglementation, y compris les changements dans la façon dont les lois sont interprétées, mises en œuvre ou exécutées, pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats, par exemple en réduisant les entraves à l'accès aux marchés dans lesquels nous exerçons nos activités et en augmentant les coûts que nous engageons pour nous conformer à ces lois, règlements ou politiques. En outre, rien ne garantit que nous nous conformerons toujours à ces lois, règlements ou politiques, ou que nous serons réputés nous y conformer. Il est par conséquent possible qu'un tribunal ou une autorité de réglementation prononce un jugement ou rende une décision qui pourrait se traduire par des amendes, des dommages-intérêts ou d'autres frais, injonctions, pertes de permis ou d'enregistrements qui pourraient ternir notre réputation et avoir une incidence négative sur notre bénéfice. Nous sommes également engagés dans des litiges dans le cours normal de nos activités, et le règlement défavorable de tout litige pourrait avoir une incidence négative significative sur nos résultats, ou pourrait grandement compromettre notre réputation, ce qui pourrait influencer sur nos perspectives commerciales futures.

La Gestion de la conformité a élaboré un cadre de gestion interne du risque, soit le cadre de gestion de la conformité à la réglementation (CGCR), qui s'aligne sur les attentes du BSIF et des autres autorités de réglementation. Ce cadre vise à gérer et à atténuer les risques découlant de l'omission de se conformer ou de s'adapter aux lois et aux règlements existants ou nouvellement en vigueur dans les territoires où nous exerçons nos activités. Ce cadre comporte cinq éléments formant un cycle en vertu duquel tous les programmes de gestion du risque en matière de conformité à la réglementation sont élaborés, mis en œuvre et maintenus. Le premier élément permet de veiller à ce que nos programmes de conformité à la réglementation évoluent en fonction de nos activités commerciales et de nos opérations. Le deuxième élément permet de s'assurer que les risques en matière de conformité à la réglementation sont mis en évidence et évalués de façon adéquate, afin d'élaborer des programmes de conformité qui satisfont le plus efficacement possible aux exigences réglementaires. Le troisième élément a trait à l'établissement et à la mise en œuvre de contrôles précis. Le quatrième élément permet d'assurer un suivi et une surveillance adéquats de l'efficacité des contrôles. Enfin, le cinquième élément permet d'assurer la communication ascendante et la résolution des problèmes au moment opportun, de même que la clarté et la transparence de l'information communiquée. Cette étape cruciale permet aux cadres dirigeants et au Conseil d'administration de s'acquitter avec efficacité de leurs responsabilités au chapitre de la gestion et de la surveillance.

Notre culture au chapitre de la déontologie et de la conformité est bien établie et elle s'appuie sur notre Code de déontologie. Ce Code traite de façon générale de diverses questions d'ordre déontologique ou juridique avec lesquelles nos employés doivent composer sur une base quotidienne. Nous revoyons et mettons à jour le Code de déontologie régulièrement, de manière qu'il continue de répondre aux attentes des autorités de réglementation et des autres parties prenantes. Tous nos employés doivent réaffirmer leur compréhension du Code et leur engagement envers ce dernier au moins tous les deux ans, et les employés occupant certains postes clés, notamment les membres de la haute direction et les employés responsables de la surveillance des finances, doivent faire de même tous les ans.

Notre Code de déontologie repose sur un certain nombre de politiques en matière de conformité, de programmes de formation, d'outils électroniques, de documents de travail et de documents d'orientation des nouveaux employés, ainsi que sur les lignes directrices des cadres dirigeants, tant à l'échelle régionale qu'à l'échelle mondiale. Nous offrons aussi plusieurs autres cours portant sur la déontologie et sur la conformité aux règles, qui s'appliquent à l'ensemble de l'entreprise ou à un grand nombre de ses activités à l'échelle mondiale et qui portent notamment sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes, sur les mesures anticorruption, sur la protection des renseignements personnels et sur la gestion du risque d'information erronée.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance est le risque de perte financière susceptible de se produire lorsque le montant, l'échéancier ou la fréquence des prestations versées en vertu de contrats d'assurance diffèrent des prévisions. Le risque d'assurance ne comprend pas les autres risques couverts par d'autres éléments de notre cadre de gestion des risques (p. ex., le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel) lorsque ces risques sont accessoires au transfert des risques.

Nous avons mis en œuvre un cadre de gestion du risque d'assurance visant à mettre en évidence, à gérer et à présenter les risques d'assurance avec lesquels nous devons composer. Pour gérer le risque d'assurance, nous avons recours aux infrastructures, aux systèmes, aux contrôles et à un processus de surveillance. Des politiques, méthodes et programmes de gestion du risque spécifique ont été élaborés aux fins de la gestion des risques, et comprennent les pouvoirs d'approbation des risques délégués et les limites connexes, un processus d'examen et d'approbation des risques liés à un produit et une analyse des résultats techniques.

Risque lié à la réputation

Le risque lié à la réputation représente le risque qu'une action accomplie par une entreprise ou par un de ses représentants ternisse son image aux yeux de la collectivité ou la confiance que lui accorde le public, ce qui pourrait entraîner une diminution des affaires, des actions en justice ou l'assujettir à une surveillance réglementaire accrue.

Un certain nombre d'événements peuvent entraîner un risque lié à la réputation, et ce risque est principalement d'ordre réglementaire, juridique ou opérationnel, ou lié au crédit. Les défaillances d'exploitation ainsi que la non-conformité aux lois et aux règlements peuvent avoir une incidence importante sur la réputation de l'organisation.

Nous avons mis en œuvre un cadre de gestion du risque lié à la réputation qui fournit une vue d'ensemble de la méthode que nous utilisons pour gérer ce risque. Ce cadre de gestion porte principalement sur nos responsabilités organisationnelles et sur les contrôles que nous avons mis en place pour atténuer le risque lié à la réputation.

Nous appliquons les principes suivants à notre cadre général de gestion du risque lié à la réputation :

- Nous devons agir avec intégrité en tout temps afin de maintenir la réputation solide et favorable dont nous jouissons.
- Il incombe à tous nos employés, y compris la haute direction, de protéger notre réputation, et cette responsabilité incombe aussi à tous les membres du Conseil d'administration.

Risque stratégique

Le risque stratégique constitue le risque que l'entreprise ou l'un de ses secteurs d'exploitation effectue des choix stratégiques inappropriés ou ne soit pas en mesure d'assurer la mise en œuvre fructueuse de stratégies données ou des plans et décisions connexes.

Le choix et la mise en œuvre fructueuse des stratégies commerciales incombent à la direction des différents secteurs d'exploitation. La surveillance du risque stratégique incombe à la direction des secteurs d'exploitation, au groupe Stratégie d'entreprise, à la haute direction et au Conseil d'administration. La gestion du risque d'entreprise bénéficie du soutien du groupe Stratégie d'entreprise, qui a recours à un cadre de stratégie d'entreprise.

Aperçu d'autres risques

Outre les risques décrits à la rubrique Gestion du risque, présentés ci-après, il existe d'autres facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités et sur nos résultats financiers. L'analyse qui suit n'est pas exhaustive, car d'autres facteurs pourraient également influencer de façon négative sur nos résultats.

Politiques gouvernementales, fiscales, monétaires et autres

Les politiques fiscales, monétaires et autres adoptées par la Banque du Canada et divers autres organismes de réglementation canadiens, par le Board of Governors of the Federal Reserve System des États-Unis et par d'autres organismes de réglementation aux États-Unis, ou par les organismes internationaux, dans les territoires où nous exerçons nos activités, ont une incidence sur nos activités et notre bénéfice. Par ailleurs, de telles politiques peuvent avoir des répercussions négatives sur les activités de nos clients et contreparties au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, ce qui peut faire augmenter le risque de défaut de paiement de ces clients ou contreparties.

Niveau de concurrence

La concurrence à laquelle se livrent les sociétés de services financiers au sein des marchés dans lesquels nous exerçons nos activités est vive. La fidélisation et le maintien de la clientèle dépendent de certains facteurs, notamment les nouvelles technologies qu'utilisent nos concurrents ou les services qu'ils offrent, les niveaux relatifs de services, les prix et les caractéristiques de nos produits ou services, notre réputation et les mesures prises par nos concurrents. D'autres établissements de services financiers, comme des compagnies d'assurance, ainsi que les entreprises non financières, offrent de plus en plus des services traditionnellement offerts par des banques. Une telle concurrence pourrait aussi entraîner une réduction du revenu net d'intérêt et des commissions et avoir une incidence défavorable sur notre bénéfice.

Capacité d'attirer et de fidéliser des employés

La concurrence aux fins de l'embauche d'employés qualifiés est vive au sein de l'industrie des services financiers et des autres industries où nous recrutons du personnel. Notre objectif consiste à attirer et à fidéliser des employés qualifiés, mais rien ne garantit que nous pourrions y arriver.

Exactitude et intégralité des renseignements sur nos clients et contreparties

Lorsque nous décidons de consentir du crédit à des clients ou à des contreparties ou de conclure d'autres transactions avec eux, il se peut que nous nous basions sur les renseignements qui ont été fournis par ces clients ou contreparties ou en leur nom, notamment des états financiers audités ou d'autres renseignements financiers. Il se peut également que nous fondions notre décision sur les déclarations des clients et des contreparties quant à l'intégralité et à l'exactitude de cette information. Si les états financiers et les autres renseignements financiers concernant les clients et les contreparties sur lesquels nous nous basons ne sont pas conformes aux PCGR ou s'ils comprennent des déclarations trompeuses importantes, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur notre situation financière.

Élargissement et intégration de nos réseaux de distribution

Nous examinons régulièrement des occasions d'élargir nos réseaux de distribution au moyen d'acquisitions ou de croissance interne, notamment par l'ajout de nouveaux bureaux de vente d'assurance, comptes d'épargne en ligne, guichets automatiques et succursales dans des marchés réceptifs à forte croissance. Toutefois, si nous ne sommes pas en mesure d'élargir ces réseaux de distribution ou de les intégrer efficacement, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats opérationnels et notre situation financière.

Risque environnemental

Le risque environnemental correspond au risque que l'incidence de problèmes environnementaux entraîne une perte de valeur financière ou opérationnelle ou une atteinte à notre réputation. Il découle de nos activités commerciales et de nos activités d'exploitation. Par exemple, les questions d'ordre environnemental liées à l'achat et à la vente, par nos clients, de propriétés contaminées ou au développement de projets à grande échelle pourraient faire en sorte que nous soyons exposés au risque de crédit et au risque lié à la réputation. Nous pourrions être obligés de composer avec le risque opérationnel et le risque lié à l'environnement juridique lorsque des questions d'ordre environnemental surviennent dans nos succursales, nos bureaux ou nos centres de traitement des données.

Le Groupe des affaires environnementales (GAE) établit les exigences prescrites dans nos politiques à l'échelle de l'entreprise, aux fins de la mise en évidence, de l'évaluation, du contrôle, de la surveillance et de la présentation du risque environnemental. La haute direction et le Comité de la gouvernance et des affaires publiques du Conseil d'administration sont responsables de la surveillance. Les secteurs d'exploitation et les unités fonctionnelles des Services de soutien généraux doivent pour leur part incorporer dans leurs activités les exigences et contrôles liés à la gestion du risque environnemental. Le GAE fournit également des services-conseils et des services de soutien aux secteurs d'exploitation, aux fins de la gestion de risques environnementaux précis dans le cadre des opérations commerciales.

Nous nous assurons périodiquement que nos politiques et processus de gestion du risque environnemental sont mis en œuvre de la façon envisagée. Nous fournissons annuellement, ou plus souvent selon les besoins, des informations sur les activités de gestion du risque environnemental ainsi que sur les questions et les tendances liées à ces risques à la haute direction et au Comité de la gouvernance et des affaires publiques du Conseil d'administration. Si nous ne gérons pas le risque environnemental de façon appropriée, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats ou nuire considérablement à notre réputation.

Nous fournissons annuellement des informations exhaustives sur la gestion du risque environnemental dans le Rapport sur la responsabilité de l'entreprise et la Déclaration de responsabilité publique.

Autres facteurs

Les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels incluent les modifications de la politique gouvernementale en matière de commerce, les modifications apportées aux normes comptables, y compris leur incidence sur les méthodes comptables, les estimations et les jugements, la mise au point réussie, au moment opportun, de nouveaux produits et services, notre capacité à effectuer plus de ventes croisées à nos clients, les changements technologiques et la confiance accordée aux tiers qui fournissent les composantes de l'infrastructure, le défaut de tiers de respecter leurs obligations envers nous et nos affiliés en ce qui a trait à la gestion d'informations confidentielles, la fraude perpétrée par des tiers à l'interne ou à l'externe, l'incidence possible, sur nos activités, d'une épidémie ayant des répercussions sur l'économie locale, nationale ou mondiale, d'une panne de l'infrastructure publique, notamment les transports, la communication, les réseaux d'électricité ou d'aqueducs, de conflits internationaux et d'autres questions politiques, y compris celles liées à la guerre contre le terrorisme, et la mesure dans laquelle nous réussissons à prévoir et à gérer les risques connexes.

Nous informons nos lecteurs que l'analyse des facteurs de risque, dont un bon nombre sont indépendants de notre volonté, n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur nos résultats. Les déclarations prospectives énoncées dans le présent rapport comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, à notre vision et à nos objectifs stratégiques, à l'examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire ainsi qu'aux perspectives relatives aux économies canadienne, américaine et européenne, aux perspectives et aux priorités pour chacun de nos secteurs d'exploitation, et sont présentées à la rubrique Risques de liquidité et de financement. Les personnes, et notamment les investisseurs, qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions à notre égard, doivent bien tenir compte de ces facteurs et des autres facteurs qui sont expliqués à la rubrique Gestion du risque, ainsi que d'autres faits et incertitudes et d'autres facteurs propres à l'industrie et à la Banque qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats futurs et sur l'évaluation boursière de nos actions ordinaires. À moins que la loi ne l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Gestion du capital

Nous gérons activement notre capital afin de maintenir des ratios de capital solides et de conserver des notations élevées, tout en procurant des rendements solides à nos actionnaires. Nous tenons compte des exigences des autorités de réglementation, des attentes des agences de notation, des déposants et des actionnaires, ainsi que de nos plans d'affaires, des tests de tension, des comparaisons avec nos homologues et de nos objectifs internes en matière de ratios de capital. Notre objectif est d'optimiser l'utilisation et la structure du capital et de soutenir nos secteurs d'exploitation et nos clients et d'offrir des rendements supérieurs à nos actionnaires, tout en protégeant nos déposants et nos créanciers de premier rang.

Cadre de gestion du capital

Notre cadre de gestion du capital prévoit les politiques et processus nécessaires pour établir et évaluer le capital ainsi que pour mobiliser et investir des capitaux de tout genre, selon une démarche coordonnée et uniforme. Nous gérons et surveillons différents types de capital, notamment le capital réglementaire, le capital économique et le capital affecté aux filiales.

Notre cadre de gestion du capital comprend un processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes qui établit des objectifs en matière de fonds propres internes et définit des stratégies pour atteindre ces objectifs d'une manière qui cadre avec notre goût du risque, nos plans d'affaires et l'environnement dans lequel nous exerçons nos activités.

Dans le cadre de ce processus, nous avons mis en place, dans l'ensemble de l'entreprise, un programme d'évaluation du stress visant à estimer l'incidence des multiples facteurs de stress sur les bénéficiaires et le capital (du point de vue économique et réglementaire). Il s'agit d'un exercice auquel participent diverses équipes, y compris la division Gestion des risques du Groupe et les équipes responsables de la trésorerie générale, des finances et de l'économie. Les résultats constituent des données essentielles à notre processus de planification du capital et nous permettent de déterminer les objectifs en matière de fonds propres internes.

Le Conseil d'administration est en fin de compte responsable de la surveillance du cadre de gestion du capital, y compris l'examen et l'approbation annuels de notre plan relatif au capital et du processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes. Le Comité d'audit est responsable de la gouvernance liée au cadre de gestion du capital, qui comprend notamment l'approbation des politiques de gestion du capital, l'examen régulier de notre position de capital et des processus de gestion, l'approbation du processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes, et l'examen continu du contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Le Comité actif-passif et la haute direction supervisent la gestion du capital et reçoivent régulièrement des rapports sur la conformité aux principaux plafonds et aux principales lignes directrices établis.

Accord de Bâle II

L'entité supérieure consolidée à laquelle l'accord de Bâle II s'applique est la Banque Royale du Canada.

En vertu de l'accord de Bâle II, les banques doivent choisir, parmi des approches différentes, l'approche qu'elles adopteront pour calculer leur capital réglementaire minimal nécessaire pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2007, nous avons adopté l'approche des notations internes avancées en vertu de l'accord de Bâle II afin de calculer le capital lié au risque de crédit aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée. La plupart des risques de crédit auxquels nous sommes exposés sont présentés conformément à l'approche des notations internes avancées concernant le capital réglementaire prévue par l'accord de Bâle II, mais pour certains portefeuilles considérés comme de moindre importance sur le plan de la consolidation, le risque de crédit est toujours présenté conformément à l'approche standardisée prévue par l'accord de Bâle II (par exemple, nos services bancaires dans les Antilles). Nous continuons d'utiliser l'approche standardisée pour calculer le capital lié au risque opérationnel aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée. En ce qui concerne le calcul du capital lié au risque de marché aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée, nous utilisons à la fois l'approche des notations internes et l'approche standardisée.

Avec prise d'effet au premier trimestre de l'exercice 2012, le BSIF a mis en œuvre les changements au cadre de gestion des risques de marché énoncés dans le document intitulé *Revisions to the Basel II market risk framework (July 2009)* du Comité de Bâle sur la supervision bancaire. Le BSIF a également mis en œuvre les changements aux exigences en matière de capital relatifs aux transactions de titrisation tels qu'ils sont présentés dans le document intitulé *Enhancements to the Basel II framework (July 2009)* du même Comité. Ces changements concernant le capital réglementaire sont communément appelés Bâle 2.5 et ont contribué à une augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques et à une diminution des ratios du capital.

Est également entrée en vigueur au premier trimestre de 2012 la règle relative à la déduction du capital au titre des placements dans des compagnies d'assurance détenus depuis avant le 1^{er} janvier 2007 contenue dans l'accord de Bâle II, selon laquelle les placements doivent être déduits du capital de première catégorie dans une proportion de 50 % et du capital de deuxième catégorie dans une proportion de 50 %. Comme il s'agit d'une mesure transitoire dans le cadre de l'accord de Bâle II, le BSIF a reporté l'application de ce changement de réglementation jusqu'en 2012 et a permis aux banques de déduire les placements dans des compagnies d'assurance du capital de deuxième catégorie seulement avant l'entrée en vigueur de la règle.

Accord de Bâle III

À la suite de la révision du cadre de gestion des risques de marché défini dans l'accord de Bâle II en 2009, le Comité de Bâle sur la supervision bancaire a publié un document intitulé *Basel III: A global regulatory framework for more resilient banks and banking systems* en décembre 2010, dans le but de favoriser une stabilité financière et une croissance économique durable. Les règles en matière de capital prévues par l'accord de Bâle III, qui entreront en vigueur progressivement entre 2013 et 2019, visent à accroître la qualité, la cohérence et la transparence des fonds propres bancaires, à renforcer la couverture du risque du cadre de gestion du capital, à limiter la possibilité d'endettement excessif et à réduire la procyclicité dans le secteur bancaire. Le Comité de Bâle sur la supervision bancaire a également publié, en janvier 2011, des exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) visant à assurer l'absorption des pertes liées aux instruments de capital réglementaire en cas de non-viabilité. En outre, le Comité de Bâle sur la supervision bancaire a publié, en novembre 2011, un cadre applicable aux banques d'importance systémique mondiale et, en octobre 2012, un cadre applicable aux banques d'importance systémique nationale dans le but de limiter les incidences imprévues sur les systèmes financiers et les économies liés à des institutions bancaires systémiques à l'échelle mondiale ou nationale.

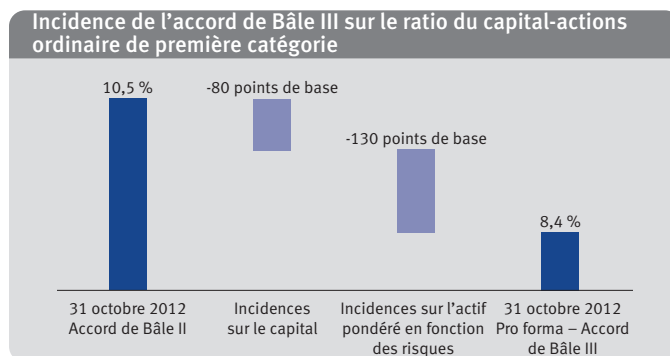
Afin de fournir des directives pour la mise en œuvre des règles de l'accord de Bâle III, le BSIF a publié, en août 2012, une nouvelle version à l'étude de sa ligne directrice sur les normes de fonds propres, dans laquelle il établit le ratio « tout compris » minimal du capital-actions ordinaire de première catégorie à 4,5 %, mais précise qu'il s'attend à ce que les banques canadiennes atteignent le ratio cible « tout compris » minimal de 7 % pour le capital-actions ordinaire de première catégorie d'ici le premier trimestre de 2013. Le BSIF s'attend en outre à ce que toutes les banques atteignent le ratio cible « tout compris » de 8,5 % pour le capital de première catégorie et de 10,5 % pour le capital total d'ici le premier trimestre de 2014. La méthode dite « tout compris » correspond aux fonds propres calculés de manière à inclure tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de capital non admissibles. Le BSIF a également publié un préavis sur les FPUNV en août 2011, lequel décrit les principes et les exigences en matière de FPUNV qui entreront en vigueur au premier trimestre de 2013.

À notre avis, les règles de l'accord de Bâle III devraient donner lieu à une diminution du capital-actions ordinaire de première catégorie et à une augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques par rapport aux données calculées selon les règles de l'accord de Bâle II. Au 31 octobre 2012, notre ratio « tout compris » pro forma estimatif du capital-actions ordinaire de première catégorie en vertu de l'accord de Bâle III s'établirait à environ 8,4 %. Nous prévoyons répondre à toutes les exigences relatives aux ratios cibles « tout compris » du capital de première catégorie et du capital total en vertu de l'accord de Bâle III pour le premier trimestre de 2014. Nos estimations pro forma supposent la mise en œuvre intégrale des exigences en matière de capital prévues par l'accord de Bâle III pour 2019, tandis que les instruments de capital qui ne répondent plus à la définition du capital de première catégorie et de deuxième catégorie sont inclus dans le total du capital réglementaire et font l'objet d'un retrait progressif sur une période de dix ans commençant en 2013.

Le tableau suivant présente un sommaire des ratios cibles réglementaires établis par le BSIF en vertu de l'accord de Bâle III et nos ratios pro forma au 31 octobre 2012.

Ratios pro forma en vertu de l'accord de Bâle III				Tableau 55	
Ratios du capital en vertu de l'accord de Bâle III	Cibles de capital réglementaire du BSIF en vertu de l'accord de Bâle III			Ratio pro forma au 31 octobre 2012	Année d'application des exigences de ratio cible du BSIF
	Ratio minimal	Réserve de conservation des fonds propres	Ratio minimal incluant la réserve de conservation des fonds propres		
Capital-actions ordinaire de première catégorie (%)	>4,5 %	2,5 %	>7,0 %	8,4 %	2013
Capital de première catégorie (%)	>6,0 %	2,5 %	>8,5 %	10,7 %	2014
Capital total (%)	>8,0 %	2,5 %	>10,5 %	13,1 %	2014

Notre ratio pro forma du capital-actions ordinaire de première catégorie en vertu de l'accord de Bâle III au 31 octobre 2012 serait inférieur d'environ 2 milliards de dollars à celui calculé en vertu de l'accord de Bâle II, en raison principalement de la déduction intégrale des immobilisations incorporelles, des actifs des régimes de retraite à prestations déterminées et d'autres ajustements, ce qui entraînerait une diminution du ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie d'environ 80 points de base sur nos estimations actuelles. Notre actif pondéré en fonction des risques pro forma en vertu de l'accord de Bâle III au 31 octobre 2012 serait supérieur d'environ 43 milliards de dollars, essentiellement en raison d'une hausse du risque de crédit de contrepartie au titre de l'actif pondéré en fonction des risques et de la pondération des risques liés aux activités de titrisation, ce qui entraînerait une diminution du ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie d'environ 130 points de base.



Le tableau qui suit présente notre capital réglementaire, notre actif pondéré en fonction des risques et nos ratios de capital sur une base consolidée, en vertu de l'accord de Bâle II.

Capital réglementaire, actif pondéré en fonction des risques et ratios de capital en vertu de l'accord de Bâle II

Tableau 56

	IFRS	PCGR du Canada
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les coefficients)	2012	2011
Capital		
Capital de première catégorie	36 807 \$	35 713 \$
Capital total	42 347	41 021
Actif pondéré en fonction des risques		
Risque de crédit	209 559 \$	205 182 \$
Risque de marché	30 109	21 346
Risque opérationnel	40 941	40 283
Ajustement transitoire prescrit par le BSIF (1)	–	969
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	280 609 \$	267 780 \$
Ratios de capital et coefficients		
Ratio du capital de première catégorie	13,1 %	13,3 %
Ratio du capital total	15,1 %	15,3 %
Coefficient actif-capital (2)	16,7X	16,1X
Montant brut de l'actif ajusté (en milliards de dollars) (2)	740,8	684,6
Ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie (3)	10,5 %	10,6 %

(1) Ajustement transitoire prévu à la section 1.7 de la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 32 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

(2) Dans le cadre de la transition aux IFRS et tel que le BSIF l'a approuvé, aux fins du calcul du coefficient actif-capital, le montant brut de l'actif ajusté ne tient pas compte des prêts hypothécaires titrisés jusqu'au 31 mars 2010 inclusivement en vertu du programme de la SCHL.

(3) Le ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR et n'est pas nécessairement comparable à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Capital réglementaire et ratios de capital en vertu de l'accord de Bâle II

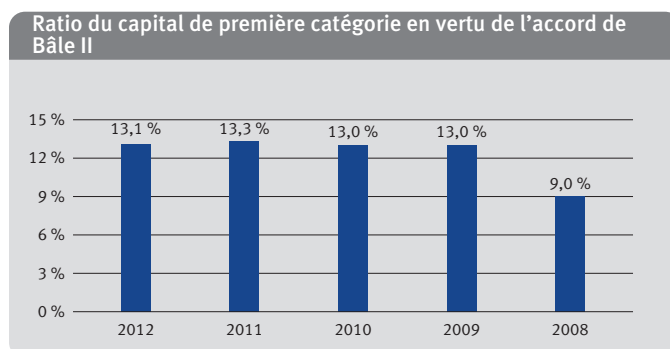
La suffisance du capital des banques canadiennes est réglementée suivant les lignes directrices établies par le BSIF, fondées sur les normes de la Banque des règlements internationaux. Le capital réglementaire comporte deux catégories : le capital de première catégorie et le capital de deuxième catégorie. Le capital de première catégorie comprend le capital de haute qualité et constitue une mesure principale de la capacité financière d'une banque. Il se compose des éléments de capital permanents, est exempt des charges fixes obligatoires portées en diminution des bénéfices et est juridiquement subordonné aux droits des déposants et des autres créanciers de l'institution financière. Le capital de deuxième catégorie se compose d'instruments de capital supplémentaires qui contribuent à la capacité globale d'une institution financière à poursuivre ses activités. Le capital total représente la somme du capital de première catégorie et du capital de deuxième catégorie. La liste des composantes du capital de première catégorie et de deuxième catégorie est présentée dans le tableau 57. Pour plus de détails sur les modalités des diverses composantes du capital, se reporter à la rubrique Principales données concernant les actions, ainsi qu'aux notes 20, 21 et 22 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

Les ratios de capital réglementaire sont calculés au moyen de la division du capital de première catégorie et du capital total par l'actif pondéré en fonction des risques. Le BSIF établit des objectifs précis pour le ratio de capital fondé sur les risques visant les institutions de dépôt au Canada. Selon ces objectifs, le ratio du capital de première catégorie doit être supérieur ou égal à 7 % et le ratio du capital total doit être supérieur ou égal à 10 %. Les banques canadiennes doivent également s'assurer que leur coefficient actif-capital, calculé par la division du montant brut de l'actif ajusté par le capital total, n'excède pas le niveau maximal prescrit par le BSIF.

	IFRS	PCGR du Canada
	2012	2011
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les coefficients)		
Capital-actions ordinaire et capital réglementaire de première catégorie		
Actions ordinaires	14 354 \$	13 977 \$
Surplus d'apport (1)	s.o.	212
Bénéfices non distribués	24 270	24 282
Ajustement découlant de la transition aux IFRS	444	s.o.
Montant net après impôt des pertes à la juste valeur découlant des variations du risque de crédit propre aux institutions financières	(30)	(47)
Écarts de change	195	(1 663)
Montant net après impôt de la perte latente sur les titres de capitaux propres disponibles à la vente	–	–
Goodwill	(7 485)	(7 703)
Intérêts de groupe financier	(52)	(101)
Déductions relatives à la titrisation	(448)	(517)
Placements dans des filiales d'assurance	(1 562)	(67)
Perte prévue en sus des provisions – approche NI avancée	(306)	(72)
Autres	(1)	(10)
Total du capital-actions ordinaire de première catégorie	29 379	28 291
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	4 814	4 810
Instruments de capital innovateurs	2 580	2 582
Autres participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	34	30
Total du capital réglementaire de première catégorie	36 807	35 713
Capital réglementaire de deuxième catégorie		
Débitures subordonnées permanentes	809	837
Débitures subordonnées non permanentes (2)	6 686	6 832
Instruments de capital innovateurs (excédent de 15 % du capital réglementaire de première catégorie)	–	–
Excédent des actions privilégiées à dividende non cumulatif	–	–
Montant net après impôt du profit latent sur les titres de capitaux propres disponibles à la vente	221	11
Billets secondaires de fiducie	–	1 027
Provision pour prêts non douteux	191	430
Excédent des provisions (approche NI)	–	–
Intérêts de groupe financier	(52)	(101)
Placements dans des filiales d'assurance	(1 561)	(3 154)
Déductions relatives à la titrisation	(449)	(490)
Perte prévue en sus des provisions – approche NI avancée	(305)	(72)
Autres	–	(12)
Total du capital réglementaire de deuxième catégorie	5 540 \$	5 308 \$
Total du capital réglementaire	42 347 \$	41 021 \$

(1) En vertu des IFRS, nous comptabilisons des éléments liés au surplus d'apport directement dans les bénéfices non distribués.

(2) Les débitures subordonnées dont l'échéance survient dans moins de cinq ans sont amorties selon le mode linéaire sur l'échéance résiduelle jusqu'à leur élimination et sont, par conséquent, incluses dans ce tableau à leur valeur après amortissement.



2012 par rapport à 2011

Notre position de capital est demeurée solide tout au long de l'exercice et nos ratios de capital restent bien supérieurs aux cibles de capital réglementaire fixées par le BSIF.

Au 31 octobre 2012, notre ratio du capital de première catégorie était de 13,1 %, et notre ratio du capital total, de 15,1 %.

Notre ratio du capital de première catégorie a diminué de 20 points de base par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse de l'actif pondéré en fonction des risques, facteur neutralisé en partie par l'augmentation du capital de première catégorie.

Le capital de première catégorie a augmenté de 1 094 millions de dollars, en raison principalement des capitaux autogénérés, facteur neutralisé en partie par l'augmentation des placements dans des compagnies d'assurance déduits du capital de première catégorie, par rapport à l'exercice précédent, et par l'application progressive de l'incidence de la transition aux IFRS.

Le ratio du capital total a diminué de 20 points de base par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de la hausse de l'actif pondéré en fonction des risques, en partie contrebalancée par l'augmentation du capital total.

Le capital total a augmenté de 1 326 millions de dollars en raison surtout des capitaux autogénérés, hausse en partie contrebalancée par la transition aux IFRS et par le rachat de 1 milliard d'instruments de capital innovateurs de deuxième catégorie (billets secondaires de fiducie de série A) au deuxième trimestre de 2012.

Au 31 octobre 2012, notre coefficient actif-capital était de 16,7 fois, comparativement à 16,1 fois à l'exercice précédent, résultat qui tient en grande partie à la hausse du montant brut de l'actif ajusté attribuable à la croissance des activités et à la prise en compte de notre participation de 100 % dans RBC Services aux investisseurs, facteurs neutralisés en partie par la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis et par l'augmentation du capital total.

Actif pondéré en fonction des risques en vertu de l'accord de Bâle II

En vertu de l'accord de Bâle II, le BSIF exige que les banques satisfassent à des exigences minimales de fonds propres fondées sur les risques en ce qui concerne le risque de crédit, le risque opérationnel et, si elles effectuent d'importantes activités de négociation, le risque de marché. L'actif pondéré en fonction des risques est calculé pour chacun de ces types de risque, et le total de l'actif pondéré en fonction des risques représente la somme de chacun des montants calculés. En outre, à titre de directive transitoire conforme à l'accord de Bâle II, le BSIF exige que les exigences minimales de fonds propres fondées sur les risques correspondent à au moins 90 % des besoins de liquidités calculés en vertu des normes de l'accord de Bâle I. Si les besoins de liquidités sont inférieurs à 90 %, on doit procéder à un ajustement transitoire de l'actif pondéré en fonction des risques, comme l'indiquent les normes de fonds propres du BSIF.

Actif pondéré en fonction des risques en vertu de l'accord de Bâle II

Tableau 58

	IFRS						PCGR du Canada
	2012						2011
	Risque (1)	Facteur de pondération moyen des risques (2)	Actif pondéré en fonction des risques				Total
Approche standardisée			Approche avancée	Autres	Total		
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)							
Risque de crédit							
Risques liés aux prêts et autres risques							
Prêts hypothécaires résidentiels	173 207 \$	5 %	978 \$	7 735 \$	– \$	8 713 \$	6 869 \$
Autres prêts de détail	199 820	19 %	2 104	36 529	–	38 633	42 429
Prêts aux entreprises	173 652	58 %	16 509	83 848	–	100 357	92 250
Prêts aux organismes souverains	49 355	7 %	1 324	1 942	–	3 266	1 799
Prêts aux banques	73 314	7 %	2 169	2 632	–	4 801	4 723
Total des risques liés aux prêts et autres risques	669 348 \$	23 %	23 084 \$	132 686 \$	– \$	155 770 \$	148 070 \$
Risques liés aux activités de négociation							
Mise en pension de titres	256 148 \$	1 %	78 \$	2 157 \$	– \$	2 235 \$	2 309 \$
Dérivés hors cote	44 141	27 %	1 221	10 687	–	11 908	15 986
Total des risques liés aux activités de négociation	300 289 \$	5 %	1 299 \$	12 844 \$	– \$	14 143 \$	18 295 \$
Total des risques liés aux prêts et autres risques et des risques liés aux activités de négociation	969 637 \$	18 %	24 383 \$	145 530 \$	– \$	169 913 \$	166 365 \$
Instruments d'intermédiation bancaire	1 211	100 %	–	1 206	–	1 206	1 336
Risques liés aux opérations de titrisation	41 664	16 %	206	6 378	–	6 584	6 951
Facteur scalaire réglementaire	s.o.	s.o.	s.o.	9 187	–	9 187	7 982
Autres actifs	36 038	63 %	s.o.	s.o.	22 669	22 669	22 548
Total du risque de crédit	1 048 550 \$	20 %	24 589 \$	162 301 \$	22 669 \$	209 559 \$	205 182 \$
Risque de marché							
Taux d'intérêt			4 646 \$	1 901 \$	– \$	6 547 \$	4 358 \$
Actions			482	1 434	–	1 916	1 650
Change			1 634	70	–	1 704	866
Marchandises			833	11	–	844	896
Risque spécifique			5 903	3 792	–	9 695	13 576
Exigence de fonds propres supplémentaire			–	9 403	–	9 403	–
Total du risque de marché			13 498 \$	16 611 \$	– \$	30 109 \$	21 346 \$
Risque opérationnel			40 941 \$	s.o.	s.o.	40 941 \$	40 283 \$
Ajustement transitoire prescrit par le BSIF					– \$	– \$	969 \$
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	1 048 550 \$		79 028 \$	178 912 \$	22 669 \$	280 609 \$	267 780 \$

(1) Le risque total représente le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance, soit le risque brut prévu advenant un cas de défaillance par un débiteur. Ce montant est présenté compte non tenu de toute provision pour prêts non douteux ou de toute réduction de valeur partielle et il ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit ni les garanties détenues.

(2) Représente le facteur de pondération moyen des risques de contrepartie liés à une catégorie donnée.

2012 par rapport à 2011

Au cours de l'exercice, l'actif pondéré en fonction des risques a augmenté de 12,8 milliards de dollars, en raison principalement des prêts de gros et de détail, de l'incidence de l'application de Bâle 2.5 et de l'inclusion de la participation de 100 % dans RBC Services aux investisseurs au troisième trimestre de 2012, ce qui a été en partie contrebalancé par la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis conclue au deuxième trimestre de 2012.

Le tableau suivant présente nos principales activités de gestion du capital pour l'exercice clos le 31 octobre 2012.

Principales activités de gestion du capital		Tableau 59		
		2012		
		Date d'émission ou de rachat	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)				
Capital de première catégorie				
Actions ordinaires émises				
	Régime de réinvestissement de dividendes (1)		3 752	187 \$
	Options sur actions exercées (2)		3 175	126
Capital de deuxième catégorie				
	Rachat de billets secondaires de fiducie de série A échéant le 30 avril 2017 (3)	30 avril 2012		1 000

- (1) Nous avons satisfait aux exigences relatives à notre régime de réinvestissement de dividendes au moyen d'actions propres pour les trois premiers trimestres de 2012, et au moyen d'achat d'actions sur le marché libre pour le dernier trimestre de 2012.
- (2) Les montants comprennent les espèces reçues au titre des options sur actions exercées au cours de la période et les ajustements de la juste valeur des options sur actions.
- (3) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 21 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

Dividendes

Notre politique relative aux dividendes sur actions ordinaires reflète nos perspectives en ce qui concerne le bénéfice, notre ratio de distribution cible, ainsi que le besoin de maintenir des niveaux de capital adéquats pour financer les occasions d'affaires. Notre objectif en ce qui a trait au ratio de distribution est de 40 % à 50 %. En 2012, le ratio de distribution lié aux activités poursuivies s'est élevé à 45 %, soit un résultat conforme à notre ratio de distribution cible. Le ratio de distribution sur une base consolidée s'est établi à 46 %, en baisse par rapport à 49 % en 2011. Au deuxième trimestre de 2012, nous avons augmenté notre dividende par action ordinaire de 3 cents par action, ou 6 %, pour le porter à 0,57 \$ par action, puis nous l'avons de nouveau augmenté de 3 cents par action, ou 5 %, au quatrième trimestre de 2012, pour le porter à 0,60 \$ par action. Les dividendes sur actions ordinaires versés au cours de l'exercice se sont établis à 3,3 milliards de dollars.

Principales données concernant les actions (1)

Tableau 60

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)	2012			2011			2010		
	Nombre d'actions (en milliers)	Dividendes déclarés par action	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Dividendes déclarés par action	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Dividendes déclarés par action	Montant
Actions ordinaires en circulation	1 445 303	2,28 \$	14 323 \$	1 438 376	2,08 \$	14 010 \$	1 424 922	2,00 \$	13 378 \$
Actions privilégiées de premier rang en circulation									
À dividende non cumulatif, série W (2)	12 000	1,23	300	12 000	1,23	300	12 000	1,23	300
À dividende non cumulatif, série AA	12 000	1,11	300	12 000	1,11	300	12 000	1,11	300
À dividende non cumulatif, série AB	12 000	1,18	300	12 000	1,18	300	12 000	1,18	300
À dividende non cumulatif, série AC	8 000	1,15	200	8 000	1,15	200	8 000	1,15	200
À dividende non cumulatif, série AD	10 000	1,13	250	10 000	1,13	250	10 000	1,13	250
À dividende non cumulatif, série AE	10 000	1,13	250	10 000	1,13	250	10 000	1,13	250
À dividende non cumulatif, série AF	8 000	1,11	200	8 000	1,11	200	8 000	1,11	200
À dividende non cumulatif, série AG	10 000	1,13	250	10 000	1,13	250	10 000	1,13	250
À dividende non cumulatif, série AH	8 500	1,41	213	8 500	1,41	213	8 500	1,41	213
À dividende non cumulatif, série AJ (3)	16 000	1,25	400	16 000	1,25	400	16 000	1,25	400
À dividende non cumulatif, série AL (3)	12 000	1,40	300	12 000	1,40	300	12 000	1,40	300
À dividende non cumulatif, série AN (3)	9 000	1,56	225	9 000	1,56	225	9 000	1,56	225
À dividende non cumulatif, série AP (3)	11 000	1,56	275	11 000	1,56	275	11 000	1,56	275
À dividende non cumulatif, série AR (3)	14 000	1,56	350	14 000	1,56	350	14 000	1,56	350
À dividende non cumulatif, série AT (3)	11 000	1,56	275	11 000	1,56	275	11 000	1,56	275
À dividende non cumulatif, série AV (3)	16 000	1,56	400	16 000	1,56	400	16 000	1,56	400
À dividende non cumulatif, série AX (3)	13 000	1,53	325	13 000	1,53	325	13 000	1,53	325
Actions propres – privilégiées	42	1	1	(6)	–	–	(86)	(2)	–
Actions propres – ordinaires	543	30	30	146	8	8	(1 719)	(81)	–
Actions échangeables de RBC PH&N Holdings Inc. (4)	–	–	–	–	–	–	6 750	324	–
Options sur actions									
En cours	12 304			14 413			15 659		
Pouvant être exercées	6 544			8 688			10 170		
Dividendes									
Actions ordinaires		3 291	2 979		2 979	2 843		2 843	
Actions privilégiées		258	258		258	258		258	

- (1) Pour plus de détails au sujet de nos activités de gestion du capital, se reporter à la note 22 de nos états financiers consolidés annuels.
- (2) Avec prise d'effet le 24 février 2010, nous avons le droit de convertir ces actions en actions ordinaires, à notre gré et sous réserve de certaines restrictions.
- (3) Le taux de dividende sera révisé tous les cinq ans.
- (4) Le 2 mai 2011, nous avons exercé notre droit de rachat visant les actions échangeables de catégorie B de RBC PH&N Holdings Inc. et émis des actions ordinaires de RBC en échange.

Le 26 octobre 2012, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto avait approuvé notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat d'un nombre maximal de 30 millions de nos actions ordinaires. Les rachats pourront commencer le 1^{er} novembre 2012 et se poursuivre jusqu'au 31 octobre 2013. Les rachats pourront être effectués par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto ainsi que par l'intermédiaire d'autres Bourses et marchés publiés désignés, au Canada et aux États-Unis. Les actions seront rachetées à leur cours au moment du rachat. Nous déterminerons le montant et le moment des rachats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités uniquement après consultation avec le BSIF. Au 23 novembre 2012, nous n'avions racheté aucune action en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au 23 novembre 2012, le nombre d'actions ordinaires en circulation et d'options sur actions en cours se chiffrait à 1 445 335 492 et à 12 271 263, respectivement. Au 23 novembre 2012, le nombre de nos actions propres privilégiées et ordinaires s'établissait à (26 105) et à (913 862), respectivement.

Capital attribué

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2012, nous avons modifié notre méthode d'attribution du capital sur une base prospective, afin que nos processus d'attribution concordent davantage avec les exigences accrues en matière de capital réglementaire, lesquelles continuent d'évoluer. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Notre méthode d'attribution du capital vise à aligner le capital économique sur les exigences en matière de capital réglementaire prévues par l'accord de Bâle III. Le capital économique représente notre propre quantification des risques liés à nos activités commerciales, ce qui correspond au capital requis pour demeurer solvable dans des conditions de marché extrêmes, compte tenu de notre objectif qui consiste à maintenir une notation d'au moins AA. Le capital économique aligné sur le capital réglementaire est attribué à chaque secteur d'exploitation en fonction de l'évaluation des risques de la part de la direction. Il fournit des mesures de comparaison du rendement au sein de nos secteurs d'exploitation telles que le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, comme il est présenté à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR. Le capital économique aide également la haute direction à déterminer l'affectation des ressources, en fonction d'autres facteurs.

Par ailleurs, le capital attribué sert à évaluer l'adéquation de nos fonds propres. Notre politique a pour objectif de maintenir un niveau de capitaux disponibles qui excède considérablement le capital économique. Le capital disponible se définit comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les autres instruments de capital dont la permanence est analogue à celle des titres de participation et qui permettent d'absorber les pertes, tels que les actions privilégiées et les instruments innovateurs de capital de première catégorie.

Le capital attribué est calculé et attribué en fonction d'un plus grand nombre de risques que le capital réglementaire calculé conformément au pilier I de l'accord de Bâle II, lequel est calibré principalement en fonction du risque de crédit, du risque de marché (activités de négociation) et du risque opérationnel. Le capital économique est calculé en fonction du risque de crédit, du risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation), du risque opérationnel, du risque commercial, du risque lié aux immobilisations corporelles, ainsi que du risque d'assurance, et il comprend l'attribution du capital lié au goodwill et aux autres immobilisations incorporelles. Les risques communs entre les deux cadres sont alignés de façon à refléter les exigences accrues en matière de capital réglementaire.

- Le risque commercial est le risque de pertes ou de préjudices dus à des écarts dans les volumes, les prix et les coûts occasionnés par la concurrence, par des modifications réglementaires ainsi que par des risques liés à la réputation et aux stratégies.
- Le risque lié aux immobilisations corporelles constitue le risque que la valeur future de ces actifs soit inférieure à leur valeur comptable.

Se reporter à la rubrique sur la gestion du risque pour une analyse plus détaillée du risque de crédit, du risque de marché, du risque opérationnel et du risque d'assurance.

Le calcul et l'attribution du capital attribué nécessitent la formulation d'hypothèses et de jugements par la direction. Ceux-ci font l'objet d'une surveillance dans le but de garantir que le cadre de gestion du capital économique demeure exhaustif et uniforme. Les modèles sont comparés avec les principales pratiques du secteur au moyen de sondages, d'examen des méthodes et des relations permanentes établies avec des professionnels du secteur spécialisés en gestion des risques.

L'information qui suit comporte une analyse de notre capital attribué lié aux activités poursuivies.

Capital attribué	Tableau 61	
	IFRS	
(en millions de dollars canadiens)	2012	2011
Risque de crédit	9 550 \$	7 800
Risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation)	3 800	3 200
Risque opérationnel	3 750	3 400
Risque commercial et risque lié aux immobilisations corporelles	2 750	2 400
Risque d'assurance	450	400
Goodwill et immobilisations incorporelles	9 800	9 450
Attribution du capital réglementaire	4 100	2 400
Capital attribué	34 200 \$	29 050
Sous-attribution de capital	2 550	750
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires liés aux activités abandonnées	400	2 800
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	37 150 \$	32 600

2012 par rapport à 2011

Le capital attribué a augmenté de 5,2 milliards de dollars, en raison principalement de l'augmentation du risque de crédit découlant de la croissance des activités, de la hausse du risque de marché, du risque opérationnel, du risque commercial et du risque lié aux immobilisations corporelles découlant de la croissance des revenus. Une attribution accrue du capital en fonction des exigences en matière de capital réglementaire a également contribué à cette augmentation. Le risque lié au goodwill et aux immobilisations incorporelles s'est accru par suite de l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis le 2 mars 2012.

Notre capitalisation demeure favorable, et les niveaux actuels des capitaux disponibles excèdent le capital attribué requis pour couvrir tous nos risques importants. Le capital non attribué a augmenté par rapport à l'exercice précédent car nous prenons en compte les éventuelles exigences supplémentaires du BSIF en matière de capital pour les banques d'importance systémique nationale.

Capital affecté aux filiales

Notre cadre de gestion du capital comprend la gestion du capital affecté aux filiales. Nous investissons le capital à l'échelle de l'entreprise, afin de satisfaire aux exigences des autorités de réglementation locales en matière d'adéquation des fonds propres et de maximiser les rendements pour nos actionnaires. Nous investissons dans nos filiales au besoin au cours de l'exercice. Nous établissons des lignes directrices pour déterminer les investissements de capitaux dans nos filiales et pour gérer le lien qui existe entre les capitaux investis dans les filiales et notre capital consolidé pour nous assurer un accès au capital dont il est tenu compte pour mesurer le capital réglementaire consolidé.

Chaque filiale est responsable d'assurer sa conformité aux exigences en matière d'adéquation des fonds propres prescrites par les autorités de réglementation locales, lesquelles pourraient comprendre des restrictions liées au transfert d'actifs sous forme d'espèces, de dividendes, de prêts ou d'avances. Actuellement, la Trésorerie générale est responsable des activités de surveillance centralisée et des activités de gestion du capital consolidé de toutes les filiales.

Autres facteurs influant sur le capital

Le traitement des fonds propres liés aux placements en titres de capitaux propres dans d'autres entités se fonde sur diverses lignes directrices d'ordre comptable et réglementaire et sur le montant ou la nature du placement. Nous avons recours aux trois démarches générales suivantes :

- Consolidation : nous effectuons la consolidation intégrale des entités dans lesquelles nous détenons une participation conférant le contrôle dans nos bilans consolidés. Dans le cas des coentreprises, nous appliquons la méthode de la consolidation proportionnelle.
- Déduction : certains titres détenus sont portés en déduction aux fins du calcul du capital réglementaire. Ces titres comprennent tous les « intérêts de groupe financier » non consolidés tels qu'ils sont définis dans la *Loi sur les banques* (Canada), ainsi que tous les placements dans des filiales d'assurance.
- Pondération des risques : un facteur de pondération des risques est attribué aux placements en titres de capitaux propres non consolidés qui ne sont pas portés en déduction du capital, en fonction du taux prescrit aux fins du calcul des charges de capital.

Approche aux fins de l'établissement du capital réglementaire utilisée pour déterminer les risques liés aux activités de titrisation

En ce qui concerne les risques liés aux activités de titrisation, nous avons recours à une approche d'évaluation interne des risques liés à notre papier commercial adossé à des actifs (PCAA), ainsi qu'à des approches fondées sur des notations et à des approches standardisées en ce qui concerne les risques liés aux autres activités de titrisation.

Bien que les méthodes d'établissement de notations en vertu de notre approche d'évaluation interne soient basées en grande partie sur les critères publiés par les organismes externes d'évaluation du crédit (OEEC) tels que S&P et qu'elles soient en conséquence analogues aux méthodes qu'utilisent ces organismes, elles ne sont pas identiques à ces méthodes. Notre processus d'établissement des notations consiste notamment à comparer le rehaussement de crédit disponible relatif à une structure de titrisation avec le niveau des pertes prévues en période de tensions. Le degré de gravité des tensions utilisé est déterminé au moyen du profil de risque désiré relatif à la transaction. Par conséquent, nous attribuons un degré de gravité des tensions plus élevé aux flux de trésorerie liés à une transaction donnée de manière à établir une notation plus élevée. À l'inverse, des notations moins élevées sont établies dans le cas des transactions à l'égard desquelles le degré de gravité des tensions utilisé est plus faible.

La plupart des autres risques liés aux transactions de titrisation auxquels nous sommes exposés (autres que ceux liés au PCAA) sont assortis de notations externes, et nous utilisons la moins élevée de nos notations internes ou la notation externe la plus faible pour déterminer l'attribution du capital qui est appropriée pour ces positions. Nous comparons périodiquement nos notations internes avec celles des OEEC, afin de nous assurer que les notations des OEEC sont raisonnables.

La Gestion des risques du Groupe est responsable de l'évaluation de tous les risques en matière de capital liés au portefeuille d'intermédiation bancaire. La Gestion des risques du Groupe est indépendante des secteurs d'activité où surviennent les risques liés aux activités de titrisation et elle effectue parfois ses propres analyses en collaboration avec les secteurs d'activité concernés, mais elle demeure dans tous les cas indépendante de ces secteurs. La Gestion des risques du Groupe a élaboré des lignes directrices concernant les critères spécifiques relatifs aux catégories d'actifs, qui précisent les méthodes d'établissement des notations pour chaque catégorie d'actifs. Les lignes directrices font l'objet d'examen périodiques et elles sont assujetties au processus de reproduction des notations prévu par le pilier I de l'accord de Bâle II.

Approche relative au capital réglementaire aux fins du risque de marché (approche des modèles internes)

Le tableau ci-après illustre la VAR et la VAR en période de tensions liées à nos activités de négociation qui sont assujetties aux exigences visant le capital prévues par l'accord de Bâle II, calculées selon l'approche des modèles internes pour laquelle nous avons obtenu une approbation du BSIF. Le capital réglementaire aux fins du risque de marché est attribué en fonction de la VAR et de la VAR en période de tensions uniquement dans le cas des positions détenues aux fins de négociation pour lesquelles l'approche des modèles internes a été approuvée.

Approche des modèles internes

Tableau 62

(en millions de dollars canadiens)	2012				2011			
	Pour l'exercice clos le 31 octobre				Pour l'exercice clos le 31 octobre			
	Au 31 octobre	Moyenne	Haut	Bas	Au 31 octobre	Moyenne	Haut	Bas
Actions	6 \$	8 \$	16 \$	4 \$	4 \$	16 \$	28 \$	3 \$
Change	1	3	6	1	5	2	8	1
Marchandises	1	2	3	-	3	2	4	-
Taux d'intérêt	19	19	24	12	22	27	41	19
Risque spécifique de crédit	11	9	13	7	15	19	24	15
Effet de diversification	(17)	(22)	(32)	(14)	(23)	(30)	(52)	(21)
VAR	21 \$	19 \$	26	14 \$	26 \$	36 \$	49 \$	22 \$
VAR en période de tensions	36 \$	34 \$	45	23 \$	s.o. \$	s.o. \$	s.o. \$	s.o. \$

Exigence de fonds propres supplémentaire

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2012 et dans le cadre des révisions apportées à l'accord de Bâle 2.5, nous avons appliqué une exigence concernant les risques de marché basée sur l'exigence de fonds propres supplémentaire. L'exigence de fonds propres supplémentaire constitue une exigence supplémentaire concernant les risques de marché qui a pour but de prendre en compte les changements de notation et le risque de défaillance liés aux positions détenues aux fins de négociation. Nous calculons l'exigence de fonds propres supplémentaire pour toutes les positions de trésorerie et positions liées aux dérivés de crédit nécessitant du capital réglementaire dont le calcul est fondé sur des modèles, y compris en ce qui concerne les titres émis par des organismes souverains. La mise en œuvre de l'exigence de fonds propres supplémentaire a donné lieu à une augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques et à une diminution des ratios du capital par rapport à l'exercice précédent.

Exigence de fonds propres supplémentaire

Tableau 63

(en millions de dollars canadiens)	2012			
	Pour l'exercice clos le 31 octobre			
	Au 31 octobre	Moyenne	Haut	Bas
Approche des modèles internes	753 \$	731 \$	1 022 \$	517 \$

Information financière supplémentaire

Risques liés à certains instruments financiers auxquels nous sommes exposés

Risques nets liés aux prêts à risque et aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain découlant des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, des TGC et des prêts hypothécaires

Tableau 64

	2012				2011			
	Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque	Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles de catégorie Alt-A	TGC pouvant comprendre des prêts hypothécaires à risque ou de catégorie Alt-A	Total	Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque	Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles de catégorie Alt-A	TGC pouvant comprendre des prêts hypothécaires à risque ou de catégorie Alt-A	Total
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)								
Juste valeur des titres, compte non tenu des opérations de couverture	467 \$	119 \$	17 \$	603 \$	279 \$	285 \$	17 \$	581 \$
Juste valeur des titres, déduction faite des opérations de couverture, selon la note								
AAA	48 \$	– \$	– \$		7 \$	45 \$	– \$	
AA	52	26	–		50	14	–	
A	42	5	–		27	40	–	
BBB	17	–	–		18	27	–	
Inférieure à BBB-	308	88	17		177	159	17	
Total	467 \$	119 \$	17 \$	603 \$	279 \$	285 \$	17 \$	581 \$
Juste valeur des titres, déduction faite des opérations de couverture, par année de montage								
2003 (ou avant)	8 \$	11 \$	– \$		23 \$	7 \$	– \$	
2004	43	15	–		58	62	–	
2005	149	48	17		157	82	17	
2006	161	14	–		41	36	–	
2007 et par la suite	106	31	–		–	98	–	
Total	467 \$	119 \$	17 \$	603 \$	279 \$	285 \$	17 \$	581 \$
Coût amorti des prêts hypothécaires à risque et de catégorie Alt-A (prêts entiers)	7 \$	46 \$	– \$	53 \$	161 \$	664 \$	– \$	825 \$
Risque total lié aux prêts à risque et de catégorie Alt-A, déduction faite des opérations de couverture	474 \$	165 \$	17 \$	656 \$	440 \$	949 \$	17 \$	1 406 \$

Sensibilité de la juste valeur des titres, déduction faite des opérations de couverture, aux modifications des hypothèses :

Augmentation de 100 points de base de l'écart de taux	(14) \$	(3) \$
Augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt	5	(2)
Augmentation de 20 % des taux de défaillance	(20)	(7)
Diminution de 25 % des taux de remboursement anticipé	(3)	(1)

Risques liés aux titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque et de catégorie Alt-A sur le marché américain, aux titres garantis par des créances (TGC) et aux prêts hypothécaires

Certaines activités et transactions que nous effectuons nous exposent au risque de crédit lié aux créances hypothécaires résidentielles à risque et de catégorie Alt-A sur le marché américain. Notre exposition nette aux prêts à risque et aux prêts hypothécaires résidentiels de catégorie Alt-A sur le marché américain représentait 0,1 % du total de notre actif au 31 octobre 2012, comparativement à 0,2 % à l'exercice précédent, résultat qui tient à la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis conclue au deuxième trimestre de 2012.

2012 par rapport à 2011

Le total de nos placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles pourrait être exposé aux risques liés aux prêts à risque sur le marché américain. Au 31 octobre 2012, notre exposition aux titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque sur le marché américain a augmenté de 188 millions de dollars, ou 67 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient principalement à l'acquisition de certains titres par suite des améliorations prévues dans le marché de l'habitation aux États-Unis. Relativement à ces risques, plus de 30 % de nos placements connexes présentaient une notation d'au moins A, soit un résultat relativement inchangé par rapport à l'exercice précédent. Au 31 octobre 2012, nos placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque sur le marché américain qui présentaient la notation AAA représentaient 10 % du total des placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque sur le marché américain, comparativement à 3 % à l'exercice précédent. Au 31 octobre 2012, notre exposition aux prêts à risque aux États-Unis se chiffrait à 7 millions de dollars, soit une diminution de 154 millions par rapport à l'exercice précédent qui reflète principalement la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis conclue au deuxième trimestre de 2012.

Du total de nos placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, des placements ayant une juste valeur de 119 millions de dollars pourraient être exposés aux risques liés aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain. L'exposition aux risques liés aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain a diminué de 166 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la vente de certains de nos placements au cours de 2012. Environ 38 % de ces titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles ont été émis en 2006 et par la suite, comparativement à 47 % à l'exercice précédent. Au 31 octobre 2012, notre exposition aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain s'établissait à 46 millions de dollars, soit une baisse de 618 millions par rapport à l'exercice précédent, en raison de la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis.

Du total de nos placements dans des TGC, des placements de 17 millions de dollars pourraient être exposés aux risques liés aux prêts à risque ou aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain, résultat inchangé par rapport à l'exercice précédent. Au 31 octobre 2012, la juste valeur des TGC de sociétés, qui se composent principalement de titres adossés à des prêts avec flux groupés de sociétés, se chiffrait à 2,1 milliards de dollars, soit une baisse de 0,2 milliard par rapport à l'exercice précédent.

Arrangements hors bilan

Pour de plus amples renseignements sur nos arrangements hors bilan, y compris les conduits multicédants, les entités d'investissement structuré et les autres entités à détenteurs de droits variables au 31 octobre 2012, se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan.

Financement avec endettement

Nos services de financement avec endettement comprennent les activités de financement des infrastructures, des services essentiels et d'autres types de financement. Ils ne comprennent ni le financement de première qualité, ni le financement de qualité inférieure pour lequel il n'y a pas de commandite liée aux placements privés. Au 31 octobre 2012, le total de nos engagements de financement capitalisés et non capitalisés s'établissait à 12,1 milliards de dollars, soit une hausse de 6,0 milliards par rapport à l'exercice précédent, qui reflète l'accroissement des volumes de transactions des clients. Au 31 octobre 2012, le total de nos engagements de financement capitalisés et non capitalisés représentait 1,5 % du total de l'actif, comparativement à 0,8 % à l'exercice précédent.

Informations sur les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales

La juste valeur de nos placements directs dans des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales s'élevait à 120 millions de dollars au 31 octobre 2012.

Actifs et passifs évalués à la juste valeur

D'importants transferts d'instruments entre les niveaux 1, 2 et 3 et d'importantes sorties d'instruments de ces niveaux ont eu lieu au cours de cet exercice, selon la hiérarchie de la juste valeur définie dans IFRS 7, *Instruments financiers – informations à fournir*.

Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 4 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

Actifs et passifs évalués à la juste valeur ⁽¹⁾	Tableau 65				
	Au 31 octobre 2012				
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Juste valeur ⁽¹⁾	Niveau 1 ⁽¹⁾	Niveau 2 ⁽¹⁾	Niveau 3 ⁽¹⁾	Total
Actifs financiers					
Valeurs mobilières évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	120 783 \$	43 %	56 %	1 %	100 %
Disponibles à la vente	40 302	17 %	66 %	17 %	100 %
Prêts de gros	1 232	0 %	67 %	33 %	100 %
Dérivés	123 262	1 %	98 %	1 %	100 %
Autres actifs	705	56 %	42 %	2 %	100 %
Passifs financiers					
Dépôts	59 027 \$	0 %	84 %	16 %	100 %
Dérivés	128 549	1 %	96 %	3 %	100 %

(1) Juste valeur des actifs et des passifs en pourcentage du total de l'actif et du passif évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour les catégories présentées dans le tableau ci-dessus; ne reflète pas l'incidence de la compensation.

Questions en matière de comptabilité et de contrôle

Méthodes comptables critiques et estimations

Mise en application des méthodes comptables critiques et des estimations

Nos principales méthodes comptables sont présentées à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2012. Certaines de ces méthodes, ainsi que des estimations faites par la direction aux fins de l'application desdites méthodes, constituent des méthodes comptables critiques, car elles font en sorte que nous sommes tenus d'exercer des jugements particulièrement subjectifs ou complexes à propos de questions qui sont de par leur nature incertaines, et parce qu'il est probable que des montants considérablement différents seront présentés dans des conditions différentes ou selon diverses hypothèses. Nos méthodes comptables critiques et nos estimations visent la juste valeur des instruments financiers, la provision pour pertes sur créances, le goodwill et autres immobilisations incorporelles, les avantages du personnel, les entités ad hoc, la décomptabilisation d'actifs financiers ainsi que l'impôt sur le résultat. Nos méthodes comptables critiques et nos estimations ont été examinées et approuvées par notre Comité d'audit, en collaboration avec la direction, dans le cadre du processus d'examen et d'approbation de nos principales méthodes comptables et estimations et jugements.

Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et comme disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. Les profits et les pertes latents sur les instruments classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à titre de revenus tirés des activités de négociation dans les revenus autres que d'intérêt, et les profits et pertes latents sur les titres disponibles à la vente sont compris dans les autres composantes des capitaux propres. Les variations des taux de change liés aux titres de participation disponibles à la vente sont comptabilisées dans les autres composantes des capitaux propres, alors que les variations des taux de change liés aux titres d'emprunt disponibles à la vente sont comptabilisées au poste Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation, dans les revenus autres que d'intérêt. Un degré de subjectivité minimal est nécessaire pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui sont activement négociés, y compris les instruments dérivés, pour lesquels un cours du marché ou des paramètres d'entrée des modèles facilement observables sont disponibles. En l'absence de marché actif, la juste valeur des instruments financiers est déterminée selon des modèles d'évaluation reposant sur des données d'entrée qui sont soit observables, soit non observables. Les données observables prises en compte dans les modèles d'évaluation des instruments financiers comprennent certains prix et taux sur les courbes de rendement des taux d'intérêt pour des instruments à plus court terme des pays du G7 (le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Italie, la France, l'Allemagne et le Japon), et des pays non membres du G7, les taux de change et la volatilité des prix et des taux. Les données non observables comprennent certains prix et taux sur les courbes de rendement des taux d'intérêt pour des instruments à plus long terme des pays du G7 et des pays non membres du G7, les taux de remboursement anticipé, les écarts de taux, la probabilité d'une défaillance, les taux de recouvrement, la volatilité du cours des actions et les corrélations avec la probabilité d'une défaillance ou les paniers d'actions ordinaires.

Nous devons faire largement appel au jugement pour évaluer la juste valeur des instruments financiers en l'absence de marché actif. Il est possible que les données sélectionnées ou les techniques d'évaluation et les modèles utilisés ne reflètent pas totalement le montant que nous devrions réaliser à la vente. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, le cas échéant, pour tenir compte de facteurs supplémentaires, y compris le risque lié aux modèles, le risque de liquidité et le risque de crédit. Pour les modèles où des données non observables sont sélectionnées, des ajustements de l'évaluation liés au modèle et aux paramètres sont effectués afin de refléter l'incertitude propre à l'évaluation de façon à déterminer la juste valeur en fonction des hypothèses qui seraient prises en compte par les participants du marché dans le cadre de l'établissement du prix de l'instrument financier. Dans le cas de certains titres non négociés sur un marché actif, des ajustements de l'évaluation peuvent être apportés à l'égard de la liquidité, si nous croyons que ces instruments pourraient être cédés pour un montant moindre que leur juste valeur estimative par suite d'un manque de liquidité du marché. Pour nos portefeuilles d'instruments dérivés, des ajustements de l'évaluation du crédit sont effectués pour tenir compte de notre solvabilité et de celle de nos contreparties, de l'évaluation à la valeur de marché actuelle ou future éventuelle des opérations ainsi que de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit, telles que les accords généraux de compensation et les conventions accessoires.

La direction doit exercer un jugement lorsqu'elle détermine la juste valeur pour sélectionner et mettre en application les données et les hypothèses, en particulier lorsque aucune donnée du marché n'est disponible. Les données et les hypothèses sont déterminées par l'évaluation des données historiques, l'interpolation et par l'application de l'interpolation et de l'approximation à des données provenant d'opérations ayant un profil de risque similaire.

Nos méthodes d'évaluation et le calcul des ajustements de l'évaluation font périodiquement l'objet d'un examen par la Gestion des risques du Groupe et par le groupe Finances, de manière à assurer le caractère approprié des méthodes d'évaluation. Tous les modèles d'évaluation financière importants font également l'objet de contrôles rigoureux et de révisions régulières, de manière à fournir un point de vue indépendant.

Les IFRS exigent que nous classions nos instruments financiers évalués à la juste valeur selon trois niveaux en fonction du degré de transparence des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des instruments. Au 31 octobre 2012, nous avons des actifs financiers de 302 milliards de dollars (80,9 % du total de nos actifs financiers évalués à la juste valeur) (291 milliards et 80,2 % en 2011) et des passifs financiers de 246 milliards (85,5 % du total de nos passifs financiers évalués à la juste valeur) (219 milliards et 83,4 % en 2011), dont la juste valeur est basée sur des données observables (instruments de niveau 2). Nous avons également des actifs financiers de 10 milliards de dollars (2,7 % du total de nos actifs financiers évalués à la juste valeur) (11 milliards et 3,1 % en 2011) et des passifs financiers de 13 milliards (4,5 % du total de nos passifs financiers évalués à la juste valeur) (10 milliards et 3,9 % en 2011), dont les évaluations comprennent des données non observables importantes (instruments de niveau 3).

À chaque date de clôture, ou plus fréquemment lorsque les conditions l'exigent, nous évaluons nos titres disponibles à la vente afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation, telle qu'une baisse importante ou prolongée de la juste valeur du titre en deçà de son coût, ou lorsqu'une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs provenant du titre peut être estimée de façon fiable. Lorsque nous évaluons la perte de valeur des titres d'emprunt, nous étudions principalement les notations des contreparties et les facteurs propres aux titres, notamment les garanties, les notations externes, la priorité de rang et d'autres facteurs de marché. Pour évaluer les titres d'emprunt complexes, y compris les titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis, les titres adossés à des actifs et d'autres produits structurés, nous utilisons également des modèles de prévision des flux de trésorerie qui tiennent compte des flux de trésorerie réels et prévus pour chaque titre et d'un certain nombre d'hypothèses et de données fondées sur des facteurs propres à chaque titre. Les données et les hypothèses utilisées, notamment les défaillances, le remboursement anticipé et les taux de recouvrement, se fondent sur les données de marché à jour. Pour ce qui est des titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis, les taux de recouvrement sont tributaires, dans une large mesure, des prix de l'immobilier anticipés au niveau municipal, fournis par des tiers. En outre, nous tenons compte de la structure des transactions et des rehaussements de crédit en ce qui concerne les titres structurés. Si les résultats indiquent qu'il sera impossible de recouvrer entièrement la somme du capital et des intérêts courus à l'égard d'un titre, le titre est soumis à une analyse plus approfondie afin de déterminer si une perte sera ultérieurement réalisée. Puisque les titres de participation ne sont pas assortis de flux de trésorerie contractuels, ils sont évalués différemment des titres d'emprunt. En évaluant s'il existe une indication objective que le titre a subi une perte de valeur, nous prenons en compte les facteurs qui comprennent la durée au cours de laquelle et la mesure dans laquelle la juste valeur a été inférieure au coût, ainsi que la situation financière et les perspectives à court terme de l'émetteur. Nous prenons également en compte la valeur recouvrable estimée et la période de recouvrement. Nous analysons plus en profondeur les titres dont la juste valeur a été inférieure au coût pendant plus de douze mois. Si un titre disponible à la vente a subi une perte de valeur, la perte cumulée latente qui a antérieurement été comptabilisée dans les autres composantes des capitaux propres est comptabilisée directement en résultat, dans les revenus autres que d'intérêt. Au 31 octobre 2012, les pertes brutes latentes sur les titres disponibles à la vente se chiffraient à 359 millions de dollars (487 millions en 2011). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances liée aux risques figurant au bilan, tels que les prêts et les acceptations, ainsi qu'aux éléments hors bilan tels que les lettres de crédit, les garanties et les engagements non capitalisés, est maintenue à un niveau que la direction estime approprié pour couvrir les pertes sur créances à la date de clôture.

Les provisions sont calculées individuellement pour les prêts qui sont considérés individuellement significatifs, et elles sont calculées collectivement pour les prêts qui ne sont pas individuellement significatifs et pour les prêts qui sont significatifs mais pour lesquels il n'existe pas d'indications objectives de dépréciation, au moyen d'évaluations quantitatives et qualitatives fondées sur des informations actuelles et historiques sur les créances. Pour de plus amples renseignements sur la provision pour pertes sur créances, se reporter à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

Prêts soumis à un test de dépréciation individuel

Les prêts qui sont significatifs pris individuellement sont soumis à un test de dépréciation individuel afin de détecter des indices objectifs de dépréciation. Un prêt est considéré comme ayant subi une dépréciation lorsque la direction détermine qu'elle ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants à recevoir aux termes des modalités initiales du contrat, ou la valeur équivalente.

L'exposition au risque de crédit des prêts individuellement significatifs est évaluée en fonction de facteurs comme l'ensemble de la situation financière, des ressources et de l'historique de paiement de l'emprunteur et, le cas échéant, la valeur réalisable de tout bien affecté en garantie. S'il existe une indication de dépréciation donnant lieu à une perte de valeur, le montant de la perte est comptabilisé en résultat et correspond à la différence

entre la valeur comptable du prêt, y compris les intérêts courus, et le montant recouvrable estimé. Le montant recouvrable estimé correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus, déterminé au taux d'intérêt effectif original du prêt, y compris les flux de trésorerie qui résulteraient de la réalisation de la garantie, moins les coûts de la vente.

Prêts soumis à un test de dépréciation collectif

Les prêts qui ne sont pas significatifs pris individuellement, ou qui ont été soumis à un test de dépréciation individuel et n'ont pas montré d'indice de dépréciation, sont soumis à un test de dépréciation collectif. Pour réaliser une évaluation collective de la dépréciation, les prêts sont groupés selon des caractéristiques de risque similaires qui tiennent compte du type de prêt, du secteur d'activité, de la situation géographique, du type d'instrument de garantie, de l'éventuel retard de paiement observé et d'autres facteurs pertinents.

La provision relative au test de dépréciation collectif est déterminée en fonction de facteurs tels que : i) les pertes antérieures des portefeuilles comportant des caractéristiques semblables en matière de risque de crédit; ii) le jugement de la direction à l'égard de l'ampleur de la perte de valeur en fonction de la comparaison de l'historique de pertes et de la perte réelle présentée à la date de clôture, compte tenu des tendances actuelles en matière de qualité du crédit du portefeuille, de la conjoncture économique, de l'incidence des modifications des politiques et des processus, ainsi que d'autres facteurs. Les flux de trésorerie futurs d'un groupe de prêts sont soumis collectivement à un test de dépréciation sur la base des flux de trésorerie contractuels des actifs compris dans le groupe et d'un historique de pertes enregistrées sur des actifs présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires à celles du groupe. L'historique de pertes est ajusté sur la base des données observables actuelles afin de refléter les effets des circonstances actuelles qui n'affectaient pas la période sur laquelle est basé l'historique de pertes et de supprimer les effets des circonstances comprises dans la période historique qui n'existent pas actuellement. La méthodologie et les hypothèses utilisées pour estimer les flux de trésorerie futurs sont régulièrement revues afin de réduire les différences éventuelles entre les estimations de perte et la perte réelle.

Sortie de prêts

Les prêts et les comptes de correction de valeur pour dépréciation connexes sont sortis du bilan, intégralement ou partiellement, lorsque la possibilité de recouvrement est à peu près inexistante. Les prêts garantis sont généralement sortis du bilan après la réception de tout produit de la réalisation d'une garantie. Lorsque la valeur nette de réalisation d'une garantie a été déterminée et qu'il n'est pas raisonnable de prévoir un recouvrement additionnel, la sortie anticipée est possible. En ce qui concerne les cartes de crédit, les soldes et les provisions connexes sont sortis du bilan lorsque le paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement sortis lorsqu'ils sont en souffrance depuis 150 jours.

Total de la provision pour pertes sur créances

Selon les procédures dont il est fait mention ci-dessus, la direction estime que le total de la provision pour pertes sur créances, à savoir 2 088 millions de dollars, est suffisant pour absorber les pertes sur créances estimatives subies par le portefeuille de prêts au 31 octobre 2012 (2 058 millions en 2011). Ce montant comprend une tranche de 91 millions de dollars (91 millions en 2011) liée à des lettres de crédit, des garanties et des engagements non capitalisés, classée à titre de provisions au poste Autres passifs de nos bilans consolidés.

Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Nous affectons le goodwill aux groupes d'unités génératrices de trésorerie. Le goodwill n'est pas amorti; il est soumis à un test de dépréciation annuelle, ou plus souvent s'il y a un indice d'une possible perte de valeur. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation dans le cadre duquel la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie est comparée à sa valeur comptable. La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie correspond à la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur actualisée. La valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie se compose de la valeur comptable de ses actifs nets, y compris le goodwill. Lorsque la valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable, la perte de valeur est d'abord portée en diminution de la valeur comptable de tout goodwill attribué à l'unité génératrice de trésorerie, puis aux autres actifs de l'unité génératrice de trésorerie, proportionnellement à la valeur comptable de chaque actif. Toute perte de valeur est comptabilisée en résultat dans la période au cours de laquelle elle est mise en évidence. Les reprises ultérieures de pertes de valeur du goodwill sont interdites.

Nous évaluons la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de la vente de nos unités génératrices de trésorerie au moyen principalement de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, qui intègre les prévisions internes des produits et des charges de chaque unité génératrice de trésorerie. La direction doit exercer un jugement important pour estimer les flux de trésorerie futurs prévus (incertitude liée au moment de la réalisation et au montant), les taux d'actualisation (fondés sur les risques propres aux unités génératrices de trésorerie) et les taux de croissance finaux. Les risques propres aux unités génératrices de trésorerie comprennent le risque souverain, le risque commercial/opérationnel, le risque géographique (y compris le risque politique, le risque de dévaluation et la réglementation gouvernementale), le risque de change et le risque de prix (y compris le risque lié à l'établissement des prix et l'inflation). Si les bénéfices prévus et les autres hypothèses dans les périodes futures s'écartent considérablement des montants actuels utilisés lors de nos tests de dépréciation, la valeur de notre goodwill pourrait subir une dépréciation.

Les autres immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, laquelle n'excède généralement pas 10 à 20 ans, et sont soumises à un test de dépréciation lorsque des indices suggèrent qu'un actif pourrait avoir subi une perte de valeur. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle et sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif isolé ne peut pas être estimée, nous estimons la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Si la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle est ramenée à sa valeur recouvrable, et une perte de valeur est comptabilisée. Une perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise lorsqu'une modification est apportée aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) depuis que la dernière perte de valeur a été comptabilisée. Un jugement important doit être exercé pour estimer la durée d'utilité et la valeur recouvrable de nos immobilisations incorporelles, ainsi que pour évaluer si certains événements ou certaines circonstances constituent une indication objective de perte de valeur. Nous ne détenons pas d'immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée.

Au 31 octobre 2012, nous avions un goodwill de 7,5 milliards de dollars (7,6 milliards en 2011) et d'autres immobilisations incorporelles de 2,7 milliards (2,1 milliards en 2011). Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 2 et 11 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

Avantages du personnel

Nous parrainons un certain nombre de régimes d'avantages offerts aux employés admissibles, y compris des régimes de retraite enregistrés, des régimes de retraite complémentaires et des régimes d'assurances maladie, dentaire, invalidité et vie.

Le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations définies repose sur diverses hypothèses telles que les taux d'actualisation, les taux de rendement prévu des actifs, les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite, ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. Les hypothèses à l'égard des taux d'actualisation sont déterminées à partir des cours au comptant établis en fonction d'une courbe du rendement dérivé d'obligations de sociétés ayant la notation Aa pour nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au Canada, et à partir des cours au comptant établis en fonction d'une courbe de rendement d'obligations de sociétés ayant la notation Aa pour nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi aux États-Unis. La direction formule toutes les autres hypothèses, en faisant largement appel à l'exercice du jugement, et les actuaires procèdent à leur examen. Tout écart entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles influera sur les montants des obligations et de la charge au titre des prestations constituées. Au 31 octobre 2012, les pertes actuarielles nettes non comptabilisées de nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi s'établissaient à 1 345 millions de dollars et à 134 millions (365 millions et 12 millions en 2011), respectivement. Les hypothèses moyennes pondérées utilisées et la sensibilité des hypothèses clés sont présentées à la note 18 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

Entités ad hoc

Une entité ad hoc est une entité créée dans un but précis et bien défini, qui a des pouvoirs de décision limités et dont les activités sont préétablies ou limitées. Nous devons consolider les entités ad hoc si l'évaluation des facteurs pertinents indique que nous contrôlons l'entité ad hoc. Les facteurs pertinents comprennent ce qui suit : i) les activités de l'entité ad hoc sont menées pour notre compte selon nos besoins opérationnels précis de façon à ce que nous obtenions des avantages de l'entité ad hoc; ii) nous avons le pouvoir de prendre les décisions de façon à obtenir la majorité des avantages; iii) nous obtenons la majorité des avantages des activités de l'entité ad hoc; iv) nous conservons la majorité des risques résiduels relatifs à l'entité ad hoc ou à ses actifs afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Nous prenons en compte un certain nombre de facteurs pour déterminer si une entité est une entité ad hoc et, au besoin, pour analyser si nous contrôlons cette entité ad hoc. Notre approche se concentre généralement sur l'identification d'activités importantes qui ont une incidence sur les résultats financiers de l'entité ad hoc, et sur le fait de déterminer quelle partie possède les droits fondamentaux de contrôler la prise de décision sur ces activités et quelle partie est également exposée à la majorité des risques et avantages des entités ad hoc. Dans certains cas, des conditions prises en compte de façon isolée peuvent indiquer un contrôle ou un manque de contrôle sur une entité ad hoc, mais lorsque ces conditions sont prises en compte collectivement, elles nécessitent un degré plus important de jugement afin d'arriver à une conclusion. Pour de plus amples renseignements sur nos liens avec les entités ad hoc, se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan et à la note 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

Décomptabilisation d'actifs financiers

Nous effectuons périodiquement des transactions dans le cadre desquelles nous transférons des actifs financiers, tels que des prêts ou des titres adossés à des créances hypothécaires structurés, à des entités ad hoc ou à des fiducies, lesquelles émettent des titres aux investisseurs. Nous décomptabilisons les actifs lorsque nos droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie de l'actif ont pris fin, lorsque nous conservons le droit de recevoir les flux de trésorerie, mais que nous avons une obligation de payer ces flux de trésorerie à un tiers sous réserve de certaines exigences de transfert, ou lorsque nous transférons nos droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie ainsi que la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux actifs transférés. Lorsque nous conservons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs transférés, ceux-ci ne sont pas décomptabilisés de nos bilans consolidés et sont comptabilisés comme des transactions de financement garanti. Lorsque nous ne conservons ni ne transférons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété d'un actif financier, nous décomptabilisons les actifs si le contrôle de l'actif est abandonné. Lorsque nous conservons le contrôle sur les actifs transférés, nous continuons de comptabiliser les actifs transférés dans la mesure où nous conservons des liens. La direction doit exercer un jugement pour déterminer si nous avons transféré ou conservé la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété de l'actif financier transféré.

La plupart des actifs transférés en vertu de conventions de rachat et de conventions de prêt de titres et dans le cadre de nos transactions de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens ne sont pas admissibles à la décomptabilisation; en conséquence, nous continuons de comptabiliser les actifs transférés connexes dans nos bilans consolidés, et aucun profit ni aucune perte lié à ces activités de titrisation n'est comptabilisé. Autrement, un profit ou une perte lié à la transaction de titrisation est comptabilisé en comparant la valeur comptable de l'actif transféré et sa juste valeur à la date du transfert. Au 31 octobre 2012, la valeur comptable et la juste valeur des actifs transférés qui ne peuvent être décomptabilisés se sont établies à 110 milliards de dollars et à 110 milliards, respectivement (88 milliards et 89 milliards en 2011) et la valeur comptable et la juste valeur des passifs connexes ont totalisé 110 milliards et 111 milliards, respectivement (88 milliards et 90 milliards en 2011). Pour de plus amples renseignements sur la décomptabilisation d'actifs financiers, se reporter à la note 7 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

Impôt sur le résultat

Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de notre part et de celle des autorités fiscales visées. La direction exerce un jugement pour interpréter les lois fiscales pertinentes et pour estimer la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé, y compris le moment et le montant prévus de la réalisation. Un actif ou un passif d'impôt différé est déterminé pour chaque différence temporelle en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé. Lorsque les différences temporelles ne se résorberont pas dans un avenir prévisible, aucun impôt différé n'est comptabilisé.

Chaque trimestre, nous effectuons une évaluation afin de déterminer si la réalisation des avantages liés à nos actifs d'impôt différé est probable; notre évaluation tient compte des indications tant positives que négatives. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 25 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

Changement d'estimation comptable – intérêts liés au remboursement anticipé de prêts hypothécaires

Au cours du troisième trimestre de 2012, nous avons effectué un examen des flux de trésorerie dont nous tenons compte dans le calcul du taux d'intérêt effectif pour les prêts hypothécaires. Nous avons déterminé que les intérêts liés au remboursement anticipé que nous devrions percevoir sur la durée des prêts hypothécaires ne peuvent être estimés de façon fiable à la date de montage. Par conséquent, nous avons révisé notre méthodologie visant à déterminer les taux d'intérêt effectifs compte tenu des intérêts liés au remboursement anticipé. Plutôt que d'estimer les intérêts liés au remboursement anticipé lors du montage d'un prêt hypothécaire, nous reporterons et amortirons les intérêts liés au remboursement anticipé réellement reçus sur la durée prévue du prêt hypothécaire si le prêt hypothécaire est renouvelé. Autrement, les intérêts liés au remboursement anticipé seront immédiatement comptabilisés en résultat à la date du paiement anticipé. Ce changement a été traité comme un changement d'estimation comptable et l'incidence cumulative s'est traduite par une augmentation du revenu net d'intérêt de 125 millions de dollars pour l'exercice.

Changements futurs de méthodes comptables et informations à fournir

Modifications apportées à IAS 12, *Impôts sur le résultat* (IAS 12)

En décembre 2010, l'IASB a publié des modifications à IAS 12, *Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents*, qui entreront en vigueur pour nous le 1^{er} novembre 2012. Ces modifications prévoient une exception au principe général énoncé dans IAS 12 voulant que l'évaluation des actifs d'impôt différé et des passifs d'impôt différé reflète les incidences fiscales qui résulteraient de la façon dont l'entité prévoit recouvrer la valeur comptable d'un actif. En vertu de ces modifications, l'impôt différé généré par un immeuble de placement évalué selon le modèle de la juste valeur défini dans IAS 40, *Immeubles de placement*, doit être déterminé selon la présomption réfutable que la valeur comptable de l'immeuble de placement sera recouvrée par voie de vente. Les modifications exigent également que l'impôt différé généré par un actif non amortissable évalué selon le modèle de la réévaluation défini dans IAS 16, *Immobilisations corporelles*, doit toujours être évalué sur la base d'une vente.

Modifications apportées à IAS 1, *Présentation des états financiers* (IAS 1)

En juin 2011, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*, qui entreront en vigueur pour nous le 1^{er} novembre 2012. Ces modifications modifient la façon de regrouper les éléments présentés dans les autres éléments du résultat global. Les éléments qui pourraient être reclassés en résultat net dans une période future seraient présentés séparément des éléments qui ne seront jamais reclassés.

Contrôles et procédures de présentation de l'information

Nos contrôles et procédures de présentation de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous sommes tenus de fournir dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières du Canada et des États-Unis est consignée, traitée, résumée et rapportée au cours des délais prévus dans ces lois. En outre, ces contrôles et procédures sont conçus de manière à assurer la collecte et la communication de cette information à la direction, notamment au président et chef de la direction et au chef de l'administration et chef des finances, afin de permettre la prise de décisions au moment opportun à l'égard de l'information à fournir.

Au 31 octobre 2012, la direction a évalué l'efficacité des contrôles et processus liés à la présentation de l'information, conformément aux règles adoptées par la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Cette évaluation a été faite sous la supervision et avec le concours du président et chef de la direction et du chef de l'administration et chef des finances. Selon cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le chef de l'administration et chef des finances ont conclu que nos contrôles et processus liés à la présentation de l'information étaient efficaces au 31 octobre 2012.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est conçu de façon à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de la présentation de l'information financière, conformément aux PCGR. Toutefois, étant donné ses limites intrinsèques, le contrôle interne à l'égard de l'information financière peut ne pas prévenir ni déceler des inexactitudes en temps opportun. Se reporter au rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ainsi qu'au rapport des comptables agréés inscrits indépendants.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, nous n'avons effectué aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence significative ou raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Transactions entre parties liées

Dans le cours normal de nos activités, nous offrons des services bancaires habituels et des services d'exploitation et concluons d'autres opérations avec des sociétés affiliées ou avec d'autres sociétés liées, y compris avec nos coentreprises, selon des modalités semblables à celles accordées à des parties non liées. Nous accordons des prêts à des administrateurs, à des dirigeants et à d'autres employés à des taux normalement consentis à nos clients privilégiés. En outre, nous offrons des régimes d'unités d'actions différées et d'autres régimes aux administrateurs qui ne sont pas nos employés, aux dirigeants et à certains autres employés clés. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 13 et 29 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

	IFRS			PCGR du Canada			IFRS			PCGR du Canada		
	Soldes moyens			Intérêt			Taux moyen					
	2012	2011	2010	2012	2011	2010	2012	2011	2010	2012	2011	2010
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)												
Actif												
Dépôts à d'autres banques (1)												
Canada	193 \$	1 437 \$	1 377 \$	30 \$	21 \$	14 \$	15,54 %	1,46 %	1,02 %			
États-Unis	899	305	4 140	8	8	12	0,90	2,62	0,29			
Autres pays	7 081	4 786	4 529	23	62	33	0,32	1,30	0,73			
	8 173	6 528	10 046	61	91	59	0,75 %	1,39 %	0,59 %			
Valeurs mobilières												
Titres détenus à des fins de transaction	122 606	148 307	147 702	3 028	3 910	3 729	2,47	2,64	2,52			
Titres disponibles à la vente	39 638	41 551	38 890	846	840	990	2,13	2,02	2,55			
	162 244	189 858	186 592	3 874	4 750	4 719	2,39	2,50	2,53			
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés												
Prêts (1), (2)	104 465	82 353	57 508	945	736	474	0,90	0,89	0,82			
Canada												
Prêts de détail	292 899	272 999	204 592	11 681	11 672	9 138	3,99	4,28	4,47			
Prêts de gros	37 778	30 583	30 716	2 468	1 548	1 035	6,53	5,06	3,47			
	330 677	303 582	235 308	14 149	13 220	10 173	4,28	4,35	4,32			
États-Unis	18 802	13 329	14 171	702	895	500	3,73	6,71	3,53			
Autres pays	14 251	13 337	15 243	1 121	1 121	1 821	7,87	8,41	11,95			
	363 730	330 248	264 722	15 972	15 236	12 494	4,39	4,61	4,72			
Total de l'actif productif d'intérêts	638 612	608 987	518 868	20 852	20 813	17 746	3,27	3,42	3,42			
Dépôts non productifs d'intérêts à d'autres banques	9 520	6 665	5 923	–	–	–	–	–	–			
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	8 617	7 547	7 983	–	–	–	–	–	–			
Autres actifs (1)	153 851	155 701	150 226	–	–	–	–	–	–			
Total de l'actif	810 600 \$	778 900 \$	683 000 \$	20 852 \$	20 813 \$	17 746 \$	2,57 %	2,67 %	2,60 %			
Passif et capitaux propres												
Dépôts (1), (3)												
Canada	351 205	307 663	177 830	5 318	5 318	2 646	1,51 %	1,73 %	1,49 %			
États-Unis	36 430	41 638	39 464	210	232	160	0,58	0,56	0,41			
Autres pays	45 139	52 942	126 460	489	784	2 111	1,08	1,48	1,67			
	432 774	402 243	343 754	6 017	6 334	4 917	1,39	1,57	1,43			
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	43 080	56 603	47 689	1 584	2 168	1 749	3,68	3,83	3,67			
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	55 369	49 724	42 458	330	473	356	0,60	0,95	0,84			
Débiteures subordonnées	8 156	8 821	6 321	360	399	307	4,41	4,52	4,86			
Autres passifs portant intérêt	311	601	946	63	82	79	20,26	13,65	8,35			
Total du passif portant intérêt	539 690	517 992	441 168	8 354	9 456	7 408	1,55	1,83	1,68			
Dépôts ne portant pas intérêt	63 406	63 074	48 005	–	–	–	–	–	–			
Acceptations	8 617	7 547	7 983	–	–	–	–	–	–			
Autres passifs (1)	157 355	152 215	147 885	–	–	–	–	–	–			
Total du passif	769 068 \$	740 828 \$	645 041 \$	8 354 \$	9 456 \$	7 408 \$	1,09 %	1,28 %	1,15 %			
Capitaux propres												
Actions privilégiées	4 388	5 499	4 718	–	–	–	–	–	–			
Actions ordinaires	37 144	32 573	33 241	–	–	–	–	–	–			
Total du passif et des capitaux propres	810 600 \$	778 900 \$	683 000 \$	8 354 \$	9 456 \$	7 408 \$	1,03 %	1,21 %	1,08 %			
Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt	810 600 \$	778 900 \$	683 000 \$	12 498 \$	11 357 \$	10 338 \$	1,54 %	1,46 %	1,51 %			
Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt (moyenne des actifs productifs)												
Canada	442 585 \$	416 817 \$	333 546 \$	10 952 \$	9 693 \$	8 405 \$	2,47 %	2,33 %	2,52 %			
États-Unis	87 845	73 404	69 877	957	1 093	1 079	1,09	1,49	1,54			
Autres pays	108 182	118 766	115 445	589	571	854	0,54	0,48	0,74			
Total	638 612 \$	608 987 \$	518 868 \$	12 498 \$	11 357 \$	10 338 \$	1,96 %	1,86 %	1,99 %			

(1) Au cours de l'exercice, les garanties en espèces versées pour 2012 et 2011 ont été reclassées des postes Dépôts productifs d'intérêts à des banques et Prêts – prêts de gros au poste Autres actifs, et les garanties en espèces reçues ont été reclassées du poste Dépôts au poste Autres passifs.

(2) Le revenu d'intérêt comprend des commissions sur prêts de 467 millions de dollars (434 millions en 2011; 390 millions en 2010).

(3) Les dépôts comprennent les dépôts d'épargne, lesquels avaient des soldes moyens de 109 milliards de dollars (97 milliards en 2011; 83 milliards en 2010), des frais d'intérêt de 0,6 milliard (0,6 milliard en 2011; 0,4 milliard en 2010), ainsi que des taux moyens de 0,6 % (0,6 % en 2011; 0,4 % en 2010). Les dépôts comprennent également les dépôts à terme, lesquels avaient des soldes moyens de 294 milliards de dollars (245 milliards en 2011; 230 milliards en 2010), des frais d'intérêt de 4,6 milliards (3,4 milliards en 2011; 3,8 milliards en 2010), ainsi que des taux moyens de 1,58 % (1,40 % en 2011; 1,64 % en 2010).

	IFRS			PCGR du Canada		
	2012 par rapport à 2011			2011 par rapport à 2010		
	Facteur d'augmentation (de diminution)			Facteur d'augmentation (de diminution)		
	Volume moyen ⁽²⁾	Taux moyen ⁽²⁾	Variation nette	Volume moyen ⁽²⁾	Taux moyen ⁽²⁾	Variation nette
(en millions de dollars canadiens)						
Actif						
Dépôts à d'autres banques ⁽³⁾						
Canada	(33)\$	42 \$	9	11	(6)	5
États-Unis	8	(8)	–	1	(5)	(4)
Autres pays	21	(60)	(39)	–	31	31
Valeurs mobilières						
Titres détenus à des fins de transaction	(646)	(236)	(882)	427	22	449
Titres disponibles à la vente	(40)	46	6	(45)	(5)	(50)
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	200	9	209	219	43	262
Prêts ⁽³⁾						
Canada						
Prêts de détail	821	(812)	9	636	(506)	130
Prêts de gros	412	508	920	21	19	40
États-Unis	289	(482)	(193)	40	362	402
Autres pays	74	(74)	–	72	(163)	(91)
Total du revenu d'intérêt	1 106 \$	(1 067)\$	39 \$	1 382 \$	(208)\$	1 174 \$
Passif						
Dépôts ⁽³⁾						
Canada	703	(703)	–	258	7	265
États-Unis	(30)	8	(22)	25	47	72
Autres pays	(105)	(190)	(295)	47	(59)	(12)
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(500)	(84)	(584)	334	85	419
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	49	(192)	(143)	79	83	162
Débitures subordonnées	(30)	(9)	(39)	69	(23)	46
Autres passifs portant intérêt	(48)	29	(19)	(24)	(16)	(40)
Total des frais d'intérêt	39 \$	(1 141)\$	(1 102)\$	788 \$	124 \$	912 \$
Revenu net d'intérêt	1 067 \$	74 \$	1 141 \$	594 \$	(332)\$	262 \$

(1) Le classement géographique des actifs et passifs choisis est fondé sur le point d'inscription des actifs et des passifs en question.

(2) L'écart de volume ou de taux est attribué en fonction du pourcentage des variations de soldes et de taux par rapport au total de la variation nette du revenu net d'intérêt.

(3) Au cours de l'exercice, nous avons reclassé les garanties en espèces versées pour 2012 et 2011 des postes Dépôts productifs d'intérêts à des banques et Prêts – prêts de gros au poste Autres actifs, et les garanties en espèces reçues du poste Dépôts au poste Autres passifs.

Prêts et acceptations par secteur géographique – Données liées aux activités poursuivies pour 2009 à 2012

Tableau 68

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	IFRS		PCGR du Canada		
	2012	2011	2010	2009	2008 (1)
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	195 552 \$	185 620 \$	124 064 \$	117 292 \$	117 690 \$
Prêts aux particuliers	80 897	75 668	69 291	60 493	48 780
Prêts sur cartes de crédit	13 422	12 723	9 704	8 285	8 538
Prêts aux petites entreprises	2 503	2 481	2 712	2 851	2 804
Prêts de détail	292 374	276 492	205 771	188 921	177 812
Prêts aux entreprises	50 319	45 186	45 217	47 110	53 775
Prêts aux organismes souverains	3 751	3 304	2 785	1 394	1 544
Prêts aux banques	390	747	808	1 096	978
Prêts de gros	54 460 \$	49 237 \$	48 810 \$	49 600 \$	56 297 \$
	346 834 \$	325 729 \$	254 581 \$	238 521 \$	234 109 \$
États-Unis					
Prêts de détail	3 138	3 101	4 230	4 163	12 931
Prêts de gros	17 081	11 094	7 584	9 310	30 943
	20 219	14 195	11 814	13 473	43 874
Autres pays					
Prêts de détail	5 673	5 152	4 936	4 625	4 712
Prêts de gros	16 900	12 110	11 084	12 964	20 345
	22 573	17 262	16 020	17 589	25 057
Total des prêts et des acceptations	389 626 \$	357 186 \$	282 415 \$	269 583 \$	303 040 \$
Total de la provision pour pertes sur prêts	(1 997)	(1 967)	(2 038)	(2 164)	(2 215)
Total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	387 629 \$	355 219 \$	280 377 \$	267 419 \$	300 825 \$

(1) Sur une base consolidée.

Prêts et acceptations par portefeuille de crédit et par secteur – Données liées aux activités poursuivies pour 2009 à 2012

Tableau 69

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	IFRS		PCGR du Canada		
	2012	2011	2010	2009	2008 (1)
Prêts hypothécaires résidentiels	198 324 \$	188 406 \$	126 790 \$	119 945 \$	122 991 \$
Prêts aux particuliers	86 697	80 921	75 519	66 405	60 727
Prêts sur cartes de crédit	13 661	12 937	9 916	8 508	8 933
Prêts aux petites entreprises	2 503	2 481	2 712	2 851	2 804
Prêts de détail	301 185 \$	284 745 \$	214 937 \$	197 709 \$	195 455 \$
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	5 202	4 880	4 705	4 967	5 305
Industrie automobile	3 585	3 025	3 228	3 282	3 999
Biens de consommation	5 432	5 341	5 202	5 323	7 389
Énergie	8 802	6 394	5 869	6 984	8 146
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	3 895	2 007	4 593	3 345	8 788
Industrie forestière	811	698	726	761	1 152
Produits industriels	3 938	3 381	3 143	3 331	5 033
Mines et métaux	965	1 122	587	1 746	3 947
Secteur immobilier et secteurs connexes	20 650	15 569	12 651	13 308	22 978
Technologie et médias	4 203	2 712	2 257	2 307	3 206
Transport et environnement	5 221	4 927	3 546	4 184	4 239
Autres (2)	20 554	17 011	15 290	17 041	25 623
Prêts aux organismes souverains	4 193	4 050	3 765	2 779	2 496
Prêts aux banques	990	1 324	1 916	2 516	5 284
Prêts de gros	88 441 \$	72 441 \$	67 478 \$	71 874 \$	107 585 \$
Total des prêts et des acceptations	389 626 \$	357 186 \$	282 415 \$	269 583 \$	303 040 \$
Total de la provision pour pertes sur prêts	(1 997)	(1 967)	(2 038)	(2 164)	(2 215)
Total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	387 629 \$	355 219 \$	280 377 \$	267 419 \$	300 825 \$

(1) Sur une base consolidée.

(2) Pour 2012, le poste Autres est lié aux autres services, 7,0 milliards de dollars, aux produits de financement, 4,3 milliards, aux sociétés de portefeuille et de placement, 4,6 milliards, aux soins de santé, 3,8 milliards, et à d'autres éléments, 0,9 milliard.

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	IFRS		PCGR du Canada		
	2012	2011	2010	2009	2008 (1)
Prêts hypothécaires résidentiels	674 \$	719 \$	691 \$	533 \$	340 \$
Prêts aux particuliers	273	289	278	290	348
Prêts aux petites entreprises	33	40	49	59	40
Prêts de détail	980	1 048	1 018	882	728
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	52 \$	75 \$	74 \$	79 \$	95 \$
Industrie automobile	17	38	97	36	20
Biens de consommation	83	91	91	111	57
Énergie	2	33	104	100	80
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	5	13	28	197	25
Industrie forestière	30	27	49	47	25
Produits industriels	88	38	102	143	194
Mines et métaux	2	4	8	18	7
Secteur immobilier et secteurs connexes	353	464	560	422	1 137
Technologie et médias	251	47	68	114	45
Transport et environnement	73	105	52	20	10
Autres (2)	312	311	385	514	500
Prêts aux organismes souverains	–	–	9	10	–
Prêts aux banques	2	33	34	62	–
Prêts de gros	1 270	1 279	1 661	1 873	2 195
Total des prêts douteux (3)	2 250 \$	2 327 \$	2 679 \$	2 755 \$	2 923 \$
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	475 \$	567 \$	544 \$	441 \$	238 \$
Prêts aux particuliers	206	188	174	173	150
Prêts aux petites entreprises	34	40	49	59	40
Prêts de détail	715	795	767	673	428
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	44	62	71	77	95
Industrie automobile	11	30	87	27	17
Biens de consommation	34	48	53	53	43
Énergie	–	25	65	5	5
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	3	1	1	1	3
Industrie forestière	12	7	11	20	22
Produits industriels	34	26	99	140	174
Mines et métaux	2	2	4	6	6
Secteur immobilier et secteurs connexes	153	164	177	232	50
Technologie et médias	238	43	55	88	10
Transport et environnement	22	12	42	17	10
Autres	88	93	106	173	94
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	–	–	–	–
Prêts de gros	641	513	771	839	529
Total	1 356 \$	1 308 \$	1 538 \$	1 512 \$	957 \$
États-Unis					
Prêts de détail	7 \$	6 \$	– \$	– \$	133 \$
Prêts de gros	162	116	364	719	1 526
Total	169 \$	122 \$	364 \$	719 \$	1 659 \$
Autres pays					
Prêts de détail	258 \$	247 \$	251 \$	209 \$	167 \$
Prêts de gros	467	650	526	315	140
Total	725 \$	897 \$	777 \$	524 \$	307 \$
Total des prêts douteux	2 250 \$	2 327 \$	2 679 \$	2 755 \$	2 923 \$
Provision pour prêts douteux	(637)	(605)	(721)	(863)	(767)
Prêts douteux, montant net	1 613 \$	1 722 \$	1 958 \$	1 892 \$	2 156 \$
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations					
Prêts hypothécaires résidentiels	0,34 %	0,38 %	0,54 %	0,44 %	0,28 %
Prêts aux particuliers	0,31 %	0,36 %	0,37 %	0,44 %	0,57 %
Prêts aux petites entreprises	1,32 %	1,61 %	1,81 %	2,07 %	1,43 %
Prêts de détail	0,33 %	0,37 %	0,47 %	0,45 %	0,37 %
Prêts de gros	1,44 %	1,77 %	2,46 %	2,61 %	2,04 %
Total	0,58 %	0,65 %	0,95 %	1,02 %	0,96 %
Provision pour prêts douteux en pourcentage du montant brut des prêts douteux	28,33 %	26,00 %	26,91 %	31,32 %	26,24 %

(1) Sur une base consolidée.

(2) Pour 2012, le poste Autres est lié à d'autres éléments, 109 millions de dollars, aux produits de financement, 51 millions, aux autres services, 97 millions, aux sociétés de portefeuille et de placement, 38 millions, et aux soins de santé, 17 millions.

(3) Les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours, non compris dans les prêts douteux, totalisaient 393 millions de dollars en 2012 (525 millions en 2011; 180 millions en 2010; 312 millions en 2009; 347 millions en 2008).

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	IFRS		PCGR du Canada		
	2012	2011	2010	2009	2008 (1)
Prêts hypothécaires résidentiels	67 \$	42 \$	25 \$	22 \$	16 \$
Prêts aux particuliers	445	438	457	494	445
Prêts sur cartes de crédit	394	448	399	393	270
Prêts aux petites entreprises	43	35	45	55	46
Prêts de détail	949 \$	963 \$	926 \$	964 \$	777 \$
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	8 \$	7 \$	18 \$	18 \$	5 \$
Industrie automobile	(2)	(4)	15	21	10
Biens de consommation	27	14	29	38	19
Énergie	(11)	(20)	(6)	13	21
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	1	(11)	(34)	264	–
Industrie forestière	5	5	3	11	2
Produits industriels	32	3	(6)	38	95
Mines et métaux	–	–	(1)	7	2
Secteur immobilier et secteurs connexes	82	66	184	124	345
Technologie et médias	102	(3)	5	94	21
Transport et environnement	47	29	10	8	3
Autres (2)	63	82	76	296	130
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	–	15	20	–
Prêts de gros	354 \$	168 \$	308 \$	952 \$	653 \$
Total de la provision pour pertes sur créances au titre des prêts douteux	1 303 \$	1 131 \$	1 234 \$	1 916 \$	1 430 \$
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	34 \$	25 \$	7 \$	18 \$	8 \$
Prêts aux particuliers	413	408	444	467	352
Prêts sur cartes de crédit	391	448	399	393	266
Prêts aux petites entreprises	43	35	45	55	46
Prêts de détail	881 \$	916 \$	895 \$	933 \$	672 \$
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	8	7	18	18	5
Industrie automobile	(2)	(3)	15	17	10
Biens de consommation	13	13	17	26	13
Énergie	(11)	(9)	3	(4)	(3)
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	1	–	(1)	36	–
Industrie forestière	5	4	3	9	2
Produits industriels	12	3	(4)	36	78
Mines et métaux	–	1	2	2	1
Secteur immobilier et secteurs connexes	43	31	35	52	12
Technologie et médias	98	6	(6)	33	4
Transport et environnement	10	5	10	7	3
Autres	32	44	30	204	27
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	–	–	–	–
Prêts de gros	209 \$	102 \$	122 \$	436 \$	152 \$
Total	1 090 \$	1 018 \$	1 017 \$	1 369 \$	824 \$
États-Unis					
Prêts de détail	4	4	–	–	84
Prêts de gros	29	(19)	62	455	494
	33 \$	(15) \$	62 \$	455 \$	578 \$
Autres pays					
Prêts de détail	64	43	31	31	21
Prêts de gros	116	85	124	61	7
	180 \$	128 \$	155 \$	92 \$	28 \$
Total de la provision pour pertes sur créances au titre des prêts douteux	1 303 \$	1 131 \$	1 234 \$	1 916 \$	1 430 \$
Total de la provision pour pertes sur créances au titre des prêts non douteux	(2)	2	6	251	165
Total de la provision pour pertes sur créances	1 301	1 133	1 240	2 167	1 595
Dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,35 %	0,33 %	0,40 %	0,72 %	0,53 %

(1) Sur une base consolidée.

(2) Pour 2012, le poste Autres est lié aux produits de financement, 3 millions de dollars, aux autres services, (3) millions, aux sociétés de portefeuille et de placement, (1) million, et à d'autres éléments, 64 millions.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	IFRS		PCGR du Canada		
	2012	2011	2010	2009 (1)	2008 (2)
Provision au début	2 058 \$	2 966 \$	2 264 \$	1 734 \$	1 572 \$
Provision au début – activités abandonnées		(854)			
Pertes de valeur	1 301	1 133	1 240	2 167	1 595
Radiations par portefeuille					
Prêts hypothécaires résidentiels	(31)	(16)	(11)	(9)	(9)
Prêts aux particuliers	(499)	(515)	(538)	(535)	(504)
Prêts sur cartes de crédit	(497)	(545)	(463)	(445)	(319)
Prêts aux petites entreprises	(50)	(45)	(56)	(54)	(44)
Prêts de détail	(1 077)\$	(1 121)\$	(1 068)\$	(1 043)\$	(876)\$
Prêts aux entreprises	(291)\$	(226)\$	(478)\$	(805)\$	(435)\$
Prêts aux organismes souverains	–	(9)	–	–	–
Prêts aux banques	(32)	–	–	–	–
Prêts de gros	(323)\$	(235)\$	(478)\$	(805)\$	(435)\$
Total des radiations par portefeuille	(1 400)\$	(1 356)\$	(1 546)\$	(1 848)\$	(1 311)\$
Recouvrements par portefeuille					
Prêts hypothécaires résidentiels	1 \$	1 \$	1 \$	1 \$	1 \$
Prêts aux particuliers	83	79	79	65	76
Prêts sur cartes de crédit	102	97	63	52	49
Prêts aux petites entreprises	8	7	7	5	7
Prêts de détail	194 \$	184 \$	150 \$	123 \$	133 \$
Prêts aux entreprises	39 \$	60 \$	51 \$	126 \$	29 \$
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	–	–	–	–
Prêts de gros	39 \$	60 \$	51 \$	126 \$	29 \$
Total des recouvrements par portefeuille	233 \$	244 \$	201 \$	249 \$	162 \$
Radiations nettes	(1 167)\$	(1 112)\$	(1 345)\$	(1 599)\$	(1 149)\$
Ajustements (3), (4)	(104)	(75)	(33)	(38)	281
Total de la provision pour pertes sur créances à la fin	2 088 \$	2 058 \$	2 126 \$	2 264 \$	2 299 \$
Provision pour prêts douteux					
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	41 \$	47 \$	47 \$	39 \$	23 \$
Prêts aux particuliers	89	88	88	94	79
Prêts aux petites entreprises	12	15	18	22	17
Prêts de détail	142 \$	150 \$	153 \$	155 \$	119 \$
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	9 \$	13 \$	14 \$	10 \$	13 \$
Industrie automobile	7	15	27	6	5
Biens de consommation	14	17	20	18	12
Énergie	1	3	10	1	2
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	–	–	1	–	9
Industrie forestière	6	3	4	8	4
Produits industriels	10	12	36	63	49
Mines et métaux	1	1	1	1	1
Secteur immobilier et secteurs connexes	45	47	36	44	9
Technologie et médias	107	20	12	32	6
Transport et environnement	8	5	6	7	5
Autres	31	43	40	72	23
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	–	–	–	–
Prêts de gros	239 \$	179 \$	207 \$	262 \$	138 \$
	381 \$	329 \$	360 \$	417 \$	257 \$
États-Unis					
Prêts de détail	1 \$	1 \$	– \$	– \$	21 \$
Prêts de gros	38	25	85	251	375
	39 \$	26 \$	85 \$	251 \$	396 \$
Autres pays					
Prêts de détail	96 \$	80 \$	83 \$	74 \$	68 \$
Prêts de gros	121	170	193	121	46
	217 \$	250 \$	276 \$	195 \$	114 \$
Total de la provision pour prêts douteux	637 \$	605 \$	721 \$	863 \$	767 \$
Provision pour prêts non douteux					
Prêts hypothécaires résidentiels	48 \$	41 \$	26 \$	24 \$	20 \$
Prêts aux particuliers	392	412	480	449	461
Prêts sur cartes de crédit	403	415	365	313	270
Prêts aux petites entreprises	60	60	60	47	47
Prêts de détail	903 \$	928 \$	931 \$	833 \$	798 \$
Prêts de gros	457 \$	434 \$	386 \$	468 \$	650 \$
Éléments hors bilan et autres éléments	91 \$	91 \$	88 \$	100 \$	84 \$
Total de la provision pour prêts non douteux	1 451 \$	1 453 \$	1 405 \$	1 401 \$	1 532 \$
Total de la provision pour pertes sur créances	2 088 \$	2 058 \$	2 126 \$	2 264 \$	2 299 \$
Principaux ratios					
Provision pour pertes sur créances en pourcentage des prêts et des acceptations	0,54 %	0,57 %	0,75 %	0,84 %	0,76 %
Radiations nettes en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,31 %	0,33 %	0,49 %	0,60 %	0,42 %

(1) Au 1^{er} novembre 2008, le solde d'ouverture de la provision pour pertes sur créances a été retraité en raison de l'application des modifications du chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*.

(2) Sur une base consolidée.

(3) En vertu des IFRS, les autres ajustements comprennent une désactualisation de 110 millions de dollars et des variations du taux de change de (6) millions (78 millions et 3 millions en 2011). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2012.

(4) En vertu des PCGR du Canada, les autres ajustements comprennent principalement les conversions en devises de la provision pour pertes sur créances libellée en monnaies autres que le dollar canadien, ainsi que les ajustements suivants au titre d'acquisitions : ajustement de 25 millions de dollars lié à RBTT Financial Group en 2008; ajustement de 50 millions lié à Alabama National BanCorporation en 2008.

(en millions de dollars canadiens)	IFRS		PCGR du Canada		
	2012	2011	2010	2009	2008 (1)
Prêts et acceptations					
Provinces de l'Atlantique (2)	19 000 \$	17 752 \$	13 942 \$	12 709 \$	11 446 \$
Québec	41 725	36 683	31 396	28 739	32 908
Ontario	154 774	152 956	112 559	106 957	105 410
Provinces des Prairies (3)	70 093	64 504	51 563	47 654	43 884
Colombie-Britannique et territoires (4)	61 242	53 834	45 121	42 462	40 461
Total des prêts et des acceptations au Canada	346 834 \$	325 729 \$	254 581 \$	238 521 \$	234 109 \$
Montant brut des prêts douteux					
Provinces de l'Atlantique (2)	67 \$	66 \$	72 \$	57 \$	66 \$
Québec	180	135	162	190	122
Ontario	502	398	598	647	504
Provinces des Prairies (3)	338	404	429	300	158
Colombie-Britannique et territoires (4)	269	305	277	318	107
Total du montant brut des prêts douteux au Canada	1 356 \$	1 308 \$	1 538 \$	1 512 \$	957 \$
Provision pour pertes sur créances au titre des prêts douteux					
Provinces de l'Atlantique (2)	62 \$	54 \$	50 \$	56 \$	43 \$
Québec	96	63	85	90	63
Ontario	706	686	659	942	610
Provinces des Prairies (3)	120	107	146	138	60
Colombie-Britannique et territoires (4)	106	108	77	143	48
Total de la provision pour pertes sur créances au titre des prêts douteux au Canada	1 090 \$	1 018 \$	1 017 \$	1 369 \$	824 \$

(1) Sur une base consolidée.

(2) Comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

(3) Comprennent le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

(4) Comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	IFRS		PCGR du Canada		
	2012	2011	2010	2009	2008 (1)
Exploitations agricoles	334 \$	302 \$	332 \$	304 \$	261 \$
Industrie automobile	662	684	643	666	636
Biens de consommation	2 415	2 448	2 367	2 261	2 234
Énergie	525	465	393	367	384
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	77	71	73	66	84
Industrie forestière	309	300	305	316	346
Produits industriels	1 849	1 830	1 712	1 696	1 672
Mines et métaux	125	140	113	102	100
Secteur immobilier et secteurs connexes	3 569	3 439	3 205	3 053	3 052
Technologie et médias	344	304	318	318	316
Transport et environnement	1 137	1 039	941	961	940
Autres (2)	6 083	5 674	5 360	5 013	4 687
Total des prêts liés aux petites entreprises	17 429 \$	16 696 \$	15 762 \$	15 123 \$	14 712 \$

(1) Sur une base consolidée.

(2) Pour 2012, le poste Autres est lié aux autres services, 3,3 milliards de dollars, aux soins de santé, 2 158 millions, aux sociétés de portefeuille et de placement, 550 millions, et aux produits de financement, 79 millions.

99 Rapports

- 99 Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière
- 99 Rapport des comptables agréés inscrits indépendants
- 100 Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière
- 101 Rapport des comptables agréés inscrits indépendants

102 États financiers consolidés

- 102 Bilans consolidés
- 103 Comptes consolidés de résultat
- 104 États consolidés du résultat global
- 105 États consolidés des variations des capitaux propres
- 106 Tableaux consolidés des flux de trésorerie

107 Notes annexes

- 107 Note 1 Informations générales
- 107 Note 2 Principales méthodes comptables, estimations et jugements
- 118 Note 3 Première application des IFRS
- 125 Note 4 Juste valeur des instruments financiers
- 135 Note 5 Valeurs mobilières
- 139 Note 6 Prêts
- 142 Note 7 Décomptabilisation d'actifs financiers
- 143 Note 8 Entités ad hoc
- 147 Note 9 Instruments financiers dérivés et activités de couverture
- 154 Note 10 Locaux et matériel
- 155 Note 11 Goodwill et autres immobilisations incorporelles
- 157 Note 12 Acquisitions et cessions importantes
- 160 Note 13 Coentreprises et entreprises associées
- 161 Note 14 Autres actifs
- 161 Note 15 Dépôts
- 162 Note 16 Assurance
- 165 Note 17 Fonds distincts
- 165 Note 18 Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi
- 169 Note 19 Autres passifs
- 169 Note 20 Débentures subordonnées
- 170 Note 21 Titres de fiducie de capital
- 172 Note 22 Capitaux propres
- 174 Note 23 Rémunération fondée sur des actions
- 176 Note 24 Revenus et charges découlant de certains instruments financiers
- 177 Note 25 Impôt sur le résultat
- 179 Note 26 Bénéfice par action
- 179 Note 27 Garanties, engagements, actifs donnés en garantie et éventualités
- 183 Note 28 Dates contractuelles de modification des taux ou des échéances
- 184 Note 29 Transactions entre parties liées
- 185 Note 30 Résultats par secteur d'exploitation
- 187 Note 31 Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers
- 188 Note 32 Gestion du capital
- 189 Note 33 Recouvrement et règlement des actifs et des passifs figurant au bilan
- 191 Note 34 Information sur la société mère

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les présents états financiers consolidés de la Banque Royale du Canada ont été préparés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information présentée, y compris les nombreux montants qui doivent nécessairement être fondés sur le jugement et des estimations. Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux exigences de la *Loi sur les banques* (Canada) et selon les Normes internationales d'information financière. L'information financière contenue dans notre rapport de gestion est en accord avec ces états financiers consolidés.

Nos systèmes de contrôles internes sont conçus en vue de fournir l'assurance raisonnable que toutes les opérations sont dûment autorisées, que l'actif est bien protégé et que des registres adéquats sont tenus. Les contrôles en place comprennent les normes de qualité à l'égard de l'embauche et de la formation du personnel, les politiques et les manuels de procédures, le Code de déontologie et la responsabilisation des employés quant à leur rendement selon des sphères de responsabilité appropriées et bien définies.

Les systèmes de contrôles internes sont de plus renforcés par une fonction de conformité à la réglementation, qui est conçue afin d'assurer que nous et nos employés nous conformons à la législation sur les valeurs mobilières et aux règles portant sur les conflits d'intérêts, et par une équipe d'auditeurs internes qui effectue une revue périodique de toutes les facettes de nos activités.

Le Conseil d'administration voit à ce que la direction assume ses responsabilités en matière d'information financière par l'entremise de son Comité d'audit composé uniquement d'administrateurs indépendants. Ce comité revoit nos états financiers consolidés et recommande au Conseil de les approuver. Le Comité d'audit assume d'autres responsabilités importantes, étant notamment chargé de revoir nos procédés de contrôles internes actuels ainsi que les révisions prévues de ces procédés et de conseiller les administrateurs en matière d'audit et de présentation de l'information financière. Notre responsable en chef de la conformité à la réglementation et notre auditeur interne en chef peuvent consulter librement et en tout temps le Comité d'audit.

Le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) effectue les examens et enquêtes concernant nos opérations et activités qu'il juge nécessaires pour déterminer, d'une part, si nous respectons les dispositions de la *Loi sur les banques* et, d'autre part, si nous sommes en bonne santé financière. Dans l'exécution de son mandat, le BSIF s'efforce de protéger les droits et intérêts de nos déposants et créanciers.

Deloitte & Touche s.r.l., comptables agréés inscrits indépendants nommés par nos actionnaires sur recommandation du Comité d'audit et du Conseil d'administration, ont effectué un audit indépendant des états financiers consolidés et ont présenté le rapport qui suit. Les auditeurs peuvent en tout temps s'entretenir avec le Comité d'audit de tous les aspects de leur mission d'audit et de tous les points soulevés dans le cadre de leur travail.

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Janice R. Fukakusa
Chef de l'administration et chef des finances

Toronto, le 28 novembre 2012

Rapport des comptables agréés inscrits indépendants

Aux actionnaires de la Banque Royale du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque Royale du Canada et de ses filiales (Banque), qui comprennent les bilans consolidés au 31 octobre 2012, au 31 octobre 2011 et au 1^{er} novembre 2010, et les comptes consolidés de résultat, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie des exercices clos le 31 octobre 2012 et le 31 octobre 2011, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du bilan de la Banque Royale du Canada et de ses filiales au 31 octobre 2012, au 31 octobre 2011 et au 1^{er} novembre 2010, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 octobre 2012 et le 31 octobre 2011, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

Autres points

Nous avons également audité, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque au 31 octobre 2012 selon les critères établis en vertu de l'*Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission, et notre rapport daté du 28 novembre 2012 exprimait une opinion sans réserve sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque.

Deloitte & Touche s.r.l.
Comptables agréés inscrits indépendants
Experts-comptables autorisés
Toronto, Canada
Le 28 novembre 2012

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de la Banque Royale du Canada d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu par le président et chef de la direction et par le chef de l'administration et chef des finances, ou sous leur supervision, et mis en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres employés, pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend des politiques et des procédures qui :

- concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions de nos actifs;
- fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que nos encaissements et décaissements ne sont faits qu'avec l'autorisation de notre direction et de notre Conseil d'administration;
- fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention et la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée de nos actifs qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, il se peut que celui-ci ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies en temps opportun. En outre, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situations ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de l'administration et chef des finances, et avec leur participation, la direction a évalué l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2012, en se fondant sur les critères énoncés en vertu de l'*Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2012 est efficace selon les critères énoncés en vertu de l'*Internal Control – Integrated Framework*. La direction a également conclu, en se fondant sur les résultats de notre évaluation, que le contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2012 ne comportait aucune faiblesse importante.

Notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2012 a fait l'objet d'un audit par Deloitte & Touche s.r.l., les comptables agréés inscrits indépendants, qui ont également procédé à l'audit de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, comme en fait mention le rapport des comptables agréés inscrits indépendants, et ils ont émis une opinion sans réserve sur l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière dans leur rapport.

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Janice R. Fukakusa
Chef de l'administration et chef des finances

Toronto, le 28 novembre 2012

Aux actionnaires de la Banque Royale du Canada

Nous avons audité le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque Royale du Canada et de ses filiales (Banque) au 31 octobre 2012, selon les critères établis en vertu de l'*Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. La direction de la Banque est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, laquelle évaluation est comprise dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque en nous fondant sur notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu dans tous ses aspects significatifs. Notre audit comprend l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'évaluation du risque qu'il y ait une faiblesse significative, le contrôle par sondages et l'évaluation de la conception et du fonctionnement efficace du contrôle interne selon le risque évalué, ainsi que la mise en œuvre de tout autre procédé que nous jugeons nécessaire dans les circonstances. Nous sommes d'avis que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

Les procédures de contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société sont conçues par les chefs de la direction et des finances ou par les personnes exerçant des fonctions analogues, ou sous leur supervision, et mises en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres employés de la société, pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société comprend des politiques et des procédures qui 1) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et des administrateurs; 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention et la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, notamment la possibilité de collusion ou de contournement inapproprié des contrôles par la direction, il se peut que celui-ci ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies importantes imputables à une erreur ou à une fraude en temps opportun. En outre, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situations ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

À notre avis, la Banque a maintenu, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2012, selon les critères établis en vertu de l'*Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission.

Nous avons également audité, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, les états financiers consolidés de la Banque au 31 octobre 2012 et pour l'exercice clos à cette date, et notre rapport daté du 28 novembre 2012 exprime une opinion sans réserve à l'égard de ces états financiers consolidés.

Deloitte & Touche s.r.l.
Comptables agréés inscrits indépendants
Experts-comptables autorisés
Toronto, Canada
Le 28 novembre 2012

Bilans consolidés

(en millions de dollars canadiens)	31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
Actif			
Trésorerie et montants à recevoir de banques	12 617 \$	12 428 \$	8 536 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	10 255	6 460	7 241
Valeurs mobilières (note 5)			
Titres détenus à des fins de transaction	120 783	128 128	129 839
Titres disponibles à la vente	40 828	38 894	49 244
	161 611	167 022	179 083
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	112 257	84 947	72 698
Prêts (note 6)			
Prêts de détail	301 185	284 745	271 927
Prêts de gros	79 056	64 752	67 597
	380 241	349 497	339 524
Provision pour pertes sur prêts (note 6)	(1 997)	(1 967)	(2 867)
	378 244	347 530	336 657
Placements au nom des détenteurs de fonds distincts (note 17)	383	320	257
Autres			
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	9 385	7 689	7 371
Dérivés (note 9)	91 293	99 650	106 109
Locaux et matériel, montant net (note 10)	2 691	2 490	2 501
Goodwill (note 11)	7 485	7 610	6 553
Autres immobilisations incorporelles (note 11)	2 686	2 115	1 925
Actifs liés aux activités abandonnées (note 12)	–	27 152	5 723
Participations dans des entreprises associées (note 13)	125	142	131
Coût des prestations de retraite payé d'avance (note 18)	1 049	311	266
Autres actifs (note 14)	35 019	27 967	30 321
	149 733	175 126	160 900
Total de l'actif	825 100 \$	793 833 \$	765 372 \$
Passif et capitaux propres			
Dépôts (note 15)			
Particuliers	179 502 \$	166 030 \$	161 693 \$
Entreprises et gouvernements	312 882	297 511	287 535
Banques	15 835	15 561	19 285
	508 219	479 102	468 513
Contrats d'assurance et de placement pour le compte des détenteurs de fonds distincts (note 17)	383	320	257
Autres			
Acceptations	9 385	7 689	7 371
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	40 756	44 284	46 597
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	64 032	42 735	36 006
Dérivés (note 9)	96 761	100 522	108 077
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance (note 16)	7 921	7 119	6 867
Passifs liés aux activités abandonnées (note 12)	–	20 076	5 012
Charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués (note 18)	1 729	1 639	1 576
Autres passifs (note 19)	41 371	39 241	38 318
	261 955	263 305	249 824
Débitures subordonnées (note 20)	7 615	8 749	7 676
Titres de fiducie de capital (note 21)	900	894	1 627
Total du passif	779 072	752 370	727 897
Capitaux propres attribuables aux actionnaires (note 22)			
Actions privilégiées	4 813	4 813	4 813
Actions ordinaires (émises – 1 445 302 600, 1 438 376 317 et 1 424 921 817)	14 323	14 010	13 378
Actions propres – privilégiées [détenues – (41 632), 6 341 et 86 400]	1	–	(2)
– ordinaires [détenues – (543 276), (146 075) et 1 719 092]	30	8	(81)
Bénéfices non distribués	24 270	20 381	17 287
Autres composantes des capitaux propres	830	490	(14)
	44 267	39 702	35 381
Participations ne donnant pas le contrôle (note 22)	1 761	1 761	2 094
Total des capitaux propres	46 028	41 463	37 475
Total du passif et des capitaux propres	825 100 \$	793 833 \$	765 372 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Victor L. Young
Administrateur

Comptes consolidés de résultat

	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2012	le 31 octobre 2011
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)		
Revenu d'intérêt		
Prêts	15 972 \$	15 236 \$
Valeurs mobilières	3 874	4 750
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	945	736
Dépôts	61	91
	20 852	20 813
Frais d'intérêt		
Dépôts	6 017	6 334
Autres passifs	1 977	2 723
Débitures subordonnées	360	399
	8 354	9 456
Revenu net d'intérêt	12 498	11 357
Revenus autres que d'intérêt		
Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires (note 16)	4 897	4 474
Revenus tirés des activités de négociation	1 298	655
Commissions de gestion de placements et de services de garde	2 074	1 999
Revenus tirés des fonds communs de placement	2 088	1 975
Commissions de courtage en valeurs mobilières	1 213	1 331
Frais bancaires	1 376	1 323
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils	1 434	1 485
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	655	684
Revenus sur cartes	920	882
Commissions de crédit	848	707
Profit net sur les titres disponibles à la vente (note 5)	120	104
Quote-part des bénéfices (pertes) des entreprises associées	24	(7)
Revenus tirés de la titrisation	(1)	–
Autres	328	669
Revenus autres que d'intérêt	17 274	16 281
Total des revenus	29 772	27 638
Dotations à la provision pour pertes sur créances (note 6)	1 301	1 133
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance (note 16)	3 621	3 358
Frais autres que d'intérêt		
Ressources humaines (notes 18 et 23)	9 287	8 661
Matériel	1 083	1 010
Frais d'occupation	1 107	1 026
Communications	764	746
Honoraires	695	692
Impartition de services de traitement	254	266
Amortissement des autres immobilisations incorporelles (note 11)	528	481
Dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles (notes 11 et 12)	168	–
Autres	1 274	1 285
	15 160	14 167
Bénéfice avant impôt lié aux activités poursuivies	9 690	8 980
Impôt sur le résultat (note 25)	2 100	2 010
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	7 590	6 970
Perte nette liée aux activités abandonnées (note 12)	(51)	(526)
Bénéfice net	7 539 \$	6 444 \$
Bénéfice net attribuable aux :		
Actionnaires	7 442 \$	6 343 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	97	101
	7 539 \$	6 444 \$
Bénéfice de base par action (en dollars) (note 26)	4,98 \$	4,25 \$
Bénéfice de base par action lié aux activités poursuivies (en dollars)	5,01	4,62
Perte de base par action liée aux activités abandonnées (en dollars)	(0,03)	(0,37)
Bénéfice dilué par action (en dollars) (note 26)	4,93	4,19
Bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies (en dollars)	4,96	4,55
Perte diluée par action liée aux activités abandonnées (en dollars)	(0,03)	(0,36)
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	2,28	2,08

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

États consolidés du résultat global

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2012	le 31 octobre 2011
Bénéfice net	7 539 \$	6 444 \$
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale), déduction faite de l'impôt <small>(note 25)</small>		
Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente		
Profits nets (pertes nettes) latents sur les titres disponibles à la vente	193	(30)
Reclassement en résultat de (profits nets) pertes nettes sur les titres disponibles à la vente	(33)	13
	160	(17)
Écarts de change		
Profits (pertes) de change latents	113	(625)
Profits nets de change sur les activités de couverture	–	717
Reclassement en résultat de pertes (profits) de change	11	(1)
	124	91
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie		
Profits nets sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	32	298
Reclassement en résultat de pertes sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	25	132
	57	430
Total des autres éléments du bénéfice global, déduction faite de l'impôt	341	504
Total du bénéfice global	7 880 \$	6 948 \$
Total du bénéfice global attribuable aux :		
Actionnaires	7 782 \$	6 847 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	98	101
	7 880 \$	6 948 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

États consolidés des variations des capitaux propres

Autres composantes des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens)	Actions privilégiées	Actions ordinaires	Actions propres – privilégiées	Actions propres – ordinaires	Bénéfices non distribués	Titres disponibles à la vente	Écarts de change	Couvertures de flux de trésorerie	Total des autres composantes des capitaux propres	Capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} novembre 2010	4 813 \$	13 378 \$	(2) \$	(81) \$	17 287 \$	277 \$	(20) \$	(271) \$	(14) \$	35 381 \$	2 094 \$	37 475 \$
Variations des capitaux propres												
Capital social émis		632								632		632
Actions propres – ventes			97	6 074						6 171		6 171
Actions propres – achats			(95)	(5 985)						(6 080)	(324)	(6 404)
Attributions de rémunération fondée sur des actions					(33)					(33)		(33)
Dividendes					(3 237)					(3 237)	(93)	(3 330)
Autres					21					21	(14)	7
Bénéfice net					6 343					6 343	101	6 444
Autres composantes des capitaux propres												
Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente						(18)			(18)	(18)	(2)	(20)
Écarts de change							91		91	91	(1)	90
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie								431	431	431		431
Solde au 31 octobre 2011	4 813 \$	14 010 \$	– \$	8 \$	20 381 \$	259 \$	71 \$	160 \$	490 \$	39 702 \$	1 761 \$	41 463 \$
Variations des capitaux propres												
Capital social émis		313								313		313
Actions propres – ventes			98	5 186						5 284		5 284
Actions propres – achats			(97)	(5 164)						(5 261)		(5 261)
Attributions de rémunération fondée sur des actions					(1)					(1)		(1)
Dividendes					(3 549)					(3 549)	(92)	(3 641)
Autres					(3)					(3)	(6)	(9)
Bénéfice net					7 442					7 442	97	7 539
Autres composantes des capitaux propres												
Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente						160			160	160	1	161
Écarts de change							124		124	124		124
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie								56	56	56		56
Solde au 31 octobre 2012	4 813 \$	14 323 \$	1 \$	30 \$	24 270 \$	419 \$	195 \$	216 \$	830 \$	44 267 \$	1 761 \$	46 028 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2012	le 31 octobre 2011
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Bénéfice net	7 539 \$	6 444 \$
Ajustements liés aux éléments sans effet de trésorerie et autres		
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 418	1 459
Amortissement	437	412
Impôt différé	123	(124)
Perte de valeur et amortissement du goodwill et des autres immobilisations incorporelles	716	546
Perte à la vente de locaux et de matériel	25	106
Profit sur la titrisation	(9)	(15)
Profit sur les titres disponibles à la vente	(194)	(278)
Réduction de valeur de titres disponibles à la vente	55	247
Quote-part des bénéfices des entreprises associées	(23)	8
Ajustements liés à la variation nette des actifs et passifs opérationnels		
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	802	(139)
Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer	(161)	(115)
Impôt exigible	(826)	807
Actifs dérivés	8 462	6 373
Passifs dérivés	(3 884)	(7 551)
Titres détenus à des fins de transaction	6 818	(905)
Produit de la titrisation	356	1 074
Variation des prêts, déduction faite de la titrisation	(29 208)	(27 285)
Variation des biens achetés en vertu de conventions de revente et des titres empruntés	(25 060)	(12 249)
Variation des dépôts	15 850	29 059
Variation des engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	20 914	7 166
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	(3 528)	(2 313)
Variation nette des montants à payer aux courtiers ou à recevoir de courtiers	599	22
Autres	(3 295)	1 730
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités opérationnelles	(2 074)	4 479
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation des dépôts productifs d'intérêts à des banques	457	781
Produit de la vente de titres disponibles à la vente	10 915	14 549
Produit de l'arrivée à échéance de titres disponibles à la vente	47 420	37 882
Produit de l'arrivée à échéance de titres détenus jusqu'à leur échéance	190	1 179
Acquisitions de titres disponibles à la vente	(55 448)	(45 942)
Acquisitions de titres détenus jusqu'à leur échéance	(242)	(935)
Acquisitions nettes de locaux, de matériel et d'autres immobilisations incorporelles	(1 351)	(1 452)
Produit de cessions	2 677	440
Flux de trésorerie affectés aux acquisitions	(853)	(1 300)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	3 765	5 202
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Rachat de titres de fiducie de capital RBC	–	(750)
Émission de débentures subordonnées	–	1 500
Remboursement de débentures subordonnées	(1 006)	(404)
Émission d'actions ordinaires	126	152
Actions propres – ventes	5 284	6 171
Actions propres – achats	(5 261)	(6 080)
Dividendes versés	(3 272)	(3 032)
Dividendes/distributions versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(92)	(93)
Variation des emprunts à court terme des filiales	21	(615)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement	(4 200)	(3 151)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(18)	76
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(2 527)	6 606
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice (1)	15 144	8 538
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice (1)	12 617 \$	15 144 \$
Trésorerie et montants à recevoir de banques	12 617 \$	12 428 \$
Trésorerie et montants à recevoir de banques compris dans les actifs liés aux activités abandonnées	–	2 716
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice (1)	12 617 \$	15 144 \$
Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles comprennent les éléments suivants :		
Intérêts versés	7 872 \$	9 234 \$
Intérêts reçus	19 674	20 471
Dividendes reçus	1 316	1 350
Impôt sur le résultat payé	2 926	1 512

(1) Nous sommes tenus de maintenir des soldes auprès des banques centrales et d'autres organismes de réglementation. Le total des soldes était de 2,1 milliards de dollars au 31 octobre 2012 (2,0 milliards au 31 octobre 2011; 1,8 milliard au 1^{er} novembre 2010).

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Note 1 Informations générales

La Banque Royale du Canada et ses filiales exercent leurs activités sous la marque RBC. Nous offrons, à l'échelle mondiale, des services financiers diversifiés, dont des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services de gestion de patrimoine, des services d'assurance, des services à la grande entreprise et de banque d'investissement et des services de traitement des opérations. Se reporter à la note 30 pour en savoir davantage sur nos secteurs d'exploitation.

La société mère, la Banque Royale du Canada, est une banque de l'annexe I en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada), constituée et établie au Canada. Notre bureau central est situé au Royal Bank Plaza, 200 Bay Street, Toronto (Ontario), Canada, et notre siège social, au 1, Place Ville Marie, Montréal (Québec), Canada. Nous sommes inscrits à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole RY.

Nos états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers consolidés ci-joints sont libellés en dollars canadiens et ont été préparés selon l'ensemble des IFRS publiées et en vigueur au 31 octobre 2012. L'information présentée dans les tableaux est en millions de dollars, sauf les montants par action et les pourcentages. Les présents états financiers consolidés sont également conformes au paragraphe 308 de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), les états financiers consolidés doivent être dressés conformément aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés constituent nos premiers états financiers annuels préparés selon les IFRS. Auparavant, nos états financiers consolidés étaient préparés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Nous avons appliqué IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* (IFRS 1). Les méthodes comptables décrites à la note 2 ont été appliquées avec cohérence à toutes les périodes présentées, y compris à nos bilans consolidés au 1^{er} novembre 2010 (la date de transition) aux fins de la transition aux IFRS, comme l'exige IFRS 1. Les principales différences entre les méthodes comptables selon les IFRS et celles selon les PCGR du Canada, les exceptions et exemptions pertinentes, ainsi que des rapprochements illustrant l'incidence de la transition des PCGR du Canada aux IFRS sur nos actifs, nos passifs, nos capitaux propres, notre résultat global et nos flux de trésorerie sont présentés à la note 3.

Le 28 novembre 2012, le conseil d'administration a autorisé la publication de ces états financiers consolidés.

Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements

Les principales méthodes comptables utilisées dans la préparation des présents états financiers consolidés, y compris les exigences comptables prescrites par le BSIF, sont résumées ci-après. Ces méthodes comptables sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux IFRS.

Généralités

Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation d'états financiers consolidés exige que la direction établisse des estimations subjectives et des hypothèses qui influent sur les montants présentés concernant les actifs, les passifs, le résultat net et l'information connexe. Les estimations faites par la direction se fondent sur l'expérience passée et des hypothèses qui sont considérées comme étant raisonnables. Les principales sources d'incertitude liées aux estimations comprennent : la consolidation d'entités ad hoc, la dépréciation des valeurs mobilières, la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la provision pour pertes sur créances, la décomptabilisation d'actifs financiers, les sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance, les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, l'impôt sur le résultat, la valeur comptable du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, les provisions pour litiges, et les produits différés au titre du programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit. Par conséquent, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations, ce qui pourrait avoir une incidence sur nos futurs états financiers consolidés. Se reporter aux méthodes comptables pertinentes décrites dans cette note pour plus de détails sur notre utilisation d'estimations et d'hypothèses.

Jugements importants

Lors de la préparation des présents états financiers consolidés, la direction a dû faire des jugements importants qui ont une incidence sur la valeur comptable de certains actifs et passifs et sur les montants présentés des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période. Les éléments suivants ont nécessité des jugements importants, comme il est décrit aux notes indiquées des états financiers consolidés :

Entités ad hoc	Note 2 – page 108 Note 8 – page 143	Dépréciation des valeurs mobilières	Note 2 – page 108 Note 5 – page 135
Juste valeur des instruments financiers	Note 2 – page 109 Note 4 – page 125	Mise en application de la méthode du taux d'intérêt effectif	Note 2 – page 111
Provision pour pertes sur créances	Note 2 – page 112 Note 6 – page 139	Décomptabilisation d'actifs financiers	Note 2 – page 113 Note 7 – page 142
Avantages du personnel	Note 2 – page 114 Note 18 – page 165	Impôt sur le résultat	Note 2 – page 114 Note 25 – page 177
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	Note 2 – page 115 Note 11 – page 155 Note 12 – page 157	Provisions	Note 2 – page 116 Note 27 – page 179

Principes de consolidation

Nos états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats opérationnels de la société mère, la Banque Royale du Canada, et de ses filiales, y compris certaines entités ad hoc, compte tenu de l'élimination des transactions, des soldes, des produits et des charges interentreprises.

Activités poursuivies

Comme il est décrit à la note 12, nous avons conclu la vente de Liberty Life Insurance Company (Liberty Life), notre unité d'assurance-vie aux États-Unis, au cours du deuxième trimestre de 2011 et avons annoncé la vente de la quasi-totalité de nos services bancaires régionaux aux États-Unis au cours du troisième trimestre de 2011. Nous avons conclu cette vente au cours du deuxième trimestre de 2012.

La vente de Liberty Life a été comptabilisée à titre d'activités abandonnées dans nos bilans consolidés et nos comptes consolidés de résultat pour toutes les périodes présentées. La vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis et celle d'autres actifs ont été comptabilisées à titre d'activités abandonnées dans nos bilans consolidés aux 31 octobre 2012 et 2011 et dans nos comptes consolidés de résultat pour toutes les périodes présentées.

Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs non courants (et les groupes destinés à être cédés) sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de la

vente immédiate dans son état actuel, la direction doit s'être engagée à l'égard de la vente et il doit être hautement probable que la vente aura lieu d'ici un an. Les actifs non courants (et les groupes destinés à être cédés) classés comme détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable précédente et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, et sont présentés séparément des autres actifs dans les bilans consolidés.

Un groupe destiné à être cédé est classé à titre d'activités abandonnées s'il respecte les conditions suivantes : i) il s'agit d'une composante distincte du reste de nos activités, tant du point de vue opérationnel que financier et ii) soit il représente une ligne d'activité principale et distincte, soit il fait partie d'un plan coordonné pour céder une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte. Les groupes destinés à être cédés classés dans les activités abandonnées sont présentés séparément de nos activités poursuivies dans nos comptes consolidés de résultat.

Filiales et entités ad hoc

Les filiales sont des entités sur lesquelles nous exerçons un contrôle, le contrôle étant défini comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Nous consolidons nos filiales à partir de la date à laquelle le contrôle nous a été transféré, et cessons de les consolider lorsqu'elles ne sont plus contrôlées par nous.

Une entité ad hoc est une entité créée dans un but précis et bien défini, qui a des pouvoirs de décision limités et dont les activités sont préétablies ou limitées. Les entités ad hoc comprennent les entités commanditées pour diverses raisons, y compris les entités constituées afin de permettre aux clients d'investir dans des actifs non traditionnels, ainsi que celles constituées aux fins des opérations de titrisation d'actifs ou aux fins de l'achat ou de la vente d'une protection de crédit.

Nous consolidons les entités ad hoc si l'évaluation des facteurs pertinents indique que nous contrôlons l'entité ad hoc. Dans certains cas, l'évaluation de divers facteurs et de diverses conditions peut porter à croire que le contrôle de l'entité ad hoc est exercé par différentes parties, selon que les facteurs ou les conditions sont évalués séparément ou dans leur ensemble. La direction doit exercer un jugement important lorsqu'elle évalue ces facteurs et toute condition connexe dans leur ensemble afin de déterminer si nous contrôlons une entité ad hoc. Les facteurs pertinents comprennent ce qui suit : i) si les activités de l'entité ad hoc sont menées selon nos besoins opérationnels spécifiques de façon à ce que nous obtenions des avantages des activités de l'entité ad hoc; ii) si nous avons les pouvoirs de décision pour obtenir la majorité des avantages; iii) si nous obtiendrons la majorité des avantages liés aux activités de l'entité ad hoc; et iv) si nous conservons la majorité des risques résiduels ou inhérents à la propriété relatifs à l'entité ad hoc ou à ses actifs afin d'obtenir des avantages de ses activités. Notre approche se concentre généralement sur l'identification d'activités importantes qui ont une incidence sur les résultats financiers de l'entité ad hoc. Nous déterminons ensuite, à la lumière des circonstances et des faits pertinents, quelle partie possède les droits fondamentaux de contrôler la prise de décision sur ces activités et quelle partie est exposée à la majorité des risques et avantages découlant de la prise de décision. Nos conclusions aux fins de la consolidation ont une incidence sur le classement et le montant des actifs, des passifs, des revenus et des charges comptabilisés dans nos états financiers consolidés.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales et les entités ad hoc que nous consolidons sont présentées dans nos bilans consolidés à titre de composante distincte des capitaux propres, séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présenté séparément dans nos comptes consolidés de résultat.

Participations dans des entreprises associées

La méthode de la mise en équivalence est utilisée pour comptabiliser les placements dans des sociétés en commandite et des sociétés liées sur lesquelles nous exerçons une influence notable. Selon la méthode de la mise en équivalence, les placements sont initialement comptabilisés au coût et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser notre quote-part dans le résultat net de l'entreprise détenue (y compris le résultat net comptabilisé directement dans les capitaux propres) après la date d'acquisition.

Participations dans des coentreprises

La méthode de la consolidation proportionnelle est utilisée pour comptabiliser nos participations dans des entités contrôlées conjointement; selon cette méthode, nous consolidons la quote-part qui nous revient des actifs, des passifs, des revenus et des charges.

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Valeurs mobilières

Les titres sont classés initialement, selon l'intention de la direction, comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, disponibles à la vente ou détenus jusqu'à leur échéance. Certains titres d'emprunt à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif peuvent être classés au titre des prêts et créances.

Les titres détenus à des fins de transaction comprennent les titres acquis aux fins de vente à court terme qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net en raison de leur nature, ainsi que les titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net selon l'option de la juste valeur. Les obligations découlant de la livraison des titres détenus à des fins de transaction vendus mais non encore acquis sont comptabilisées à titre de passif et inscrites à leur juste valeur. Les profits et les pertes réalisés et latents relativement à ces titres sont inclus dans le poste Revenus tirés des activités de négociation, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les dividendes et les revenus d'intérêt afférents aux titres détenus à des fins de transaction sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt. Les intérêts et les dividendes sur les titres portant intérêt et les titres de participation vendus à découvert sont comptabilisés dans les frais d'intérêt.

Les titres disponibles à la vente comprennent : i) les titres qui peuvent être vendus pour répondre aux besoins de liquidités, par suite ou en prévision de variations des taux d'intérêt et du risque connexe de paiement anticipé, de variations du risque de change, de changements des sources ou des modalités de financement; et ii) les titres de substitut de prêt, qui consistent en des instruments de financement de clients, structurés comme des placements après impôt plutôt que comme des prêts ordinaires afin d'offrir aux clients un taux d'emprunt avantageux. Les titres disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. Les profits et les pertes latents découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres composantes des capitaux propres. Les variations des taux de change liés aux titres de participation disponibles à la vente sont comptabilisées dans les autres composantes des capitaux propres, alors que les variations des taux de change liés aux titres d'emprunt disponibles à la vente sont comptabilisées au poste Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation, dans les revenus autres que d'intérêt. Lorsque le titre est vendu, tout profit ou perte cumulé comptabilisé dans les autres composantes des capitaux propres est inclus au poste Profit net (perte nette) sur les titres disponibles à la vente, dans les revenus autres que d'intérêt. Les primes ou les escomptes à l'achat de titres d'emprunt disponibles à la vente sont amortis sur la durée de vie du titre selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt.

Chaque date de clôture, ou plus fréquemment lorsque les conditions l'exigent, nous évaluons nos titres disponibles à la vente afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. Une telle indication existe notamment, dans le cas des titres d'emprunt, lorsqu'une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs provenant d'un actif ou d'un groupe d'actifs peut être estimée de façon fiable et, dans le cas des titres de participation, lorsqu'il y a une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un placement en deçà de son coût.

Lorsque nous évaluons la perte de valeur des titres d'emprunt, nous étudions principalement les notations des contreparties et les facteurs propres aux titres, notamment la priorité de rang, les notes externes et la valeur de toute garantie détenue, pour lesquels il peut ne pas y avoir de donnée de marché facilement accessible. La direction doit faire largement appel à son jugement pour évaluer la perte de valeur puisqu'elle doit tenir compte de tous les éléments probants disponibles pour déterminer si des indications objectives de dépréciation existent et si le capital et les intérêts sur les titres d'emprunt disponibles à la vente peuvent être entièrement recouverts. Pour évaluer les titres d'emprunt complexes, nous utilisons des modèles de prévision des flux de trésorerie qui tiennent compte des flux de trésorerie réels et prévus pour chaque titre, déterminés en fonction de facteurs propres à chaque titre et au moyen d'un certain nombre d'hypothèses et de données nécessitant le jugement de la direction, telles que les défaillances, le remboursement anticipé et les taux de recouvrement. Étant donné le caractère subjectif du choix de ces données et hypothèses, le montant réel et le

moment de réalisation des flux de trésorerie futurs peuvent différer des estimations utilisées par la direction et, par conséquent, peuvent donner lieu à des conclusions différentes quant à la constatation ou à l'évaluation de la perte de valeur.

Pour déterminer s'il existe une indication objective que les titres de participation ont subi une perte de valeur, nous tenons compte de facteurs tels que la durée au cours de laquelle et la mesure dans laquelle la juste valeur a été inférieure au coût, ainsi que de l'évaluation de la direction quant aux risques liés à la situation financière et aux activités de l'émetteur et à tout autre risque qu'il présente. La direction examine tous ces facteurs afin de déterminer la perte de valeur, mais dans la mesure où son jugement peut différer du montant réel et du moment du recouvrement de la juste valeur, l'estimation de la perte de valeur pourrait changer d'une période à l'autre selon les événements futurs qui pourraient survenir ou non et, par conséquent, les conclusions relatives à la dépréciation des titres de participation peuvent différer.

Si un titre disponible à la vente a subi une perte de valeur, la perte cumulée latente qui a antérieurement été comptabilisée dans les autres composantes des capitaux propres est sortie des capitaux propres et comptabilisée au poste Profit net (perte nette) sur les titres disponibles à la vente, dans les revenus autres que d'intérêt. Le montant de la perte cumulée est égal à la différence entre le coût/coût amorti et la juste valeur actuelle du titre, diminuée de toute perte de valeur antérieurement comptabilisée. À la suite d'une dépréciation, les diminutions additionnelles de la juste valeur sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêt, sauf si la diminution est liée à des variations du taux d'intérêt sans risque, et les augmentations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres composantes des capitaux propres jusqu'à la vente. En ce qui a trait aux titres d'emprunt disponibles à la vente, le montant de la reprise des pertes de valeur antérieurement comptabilisées est inscrit dans nos comptes consolidés de résultat si la reprise peut être objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur.

Les titres détenus jusqu'à leur échéance sont des titres d'emprunt que nous avons l'intention et la capacité de détenir jusqu'à la date d'échéance. Ces titres sont initialement comptabilisés à la juste valeur et par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur que nous évaluons au moyen du même modèle de dépréciation que celui utilisé pour les prêts. Les revenus d'intérêt et l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres d'emprunt sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt. Nous détenons une quantité peu importante de titres détenus jusqu'à leur échéance. Tous les titres détenus jusqu'à leur échéance ont été inclus dans les titres disponibles à la vente de nos bilans consolidés.

Nous comptabilisons la totalité de nos titres selon la méthode de comptabilisation à la date de règlement. Les variations de la juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont inscrites dans le résultat en ce qui a trait aux titres classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur des titres disponibles à la vente entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées dans les autres éléments du bénéfice global, à l'exception des variations des taux de change sur les titres d'emprunt, lesquelles sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêt.

Option de la juste valeur

Un instrument financier peut être désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (option de la juste valeur) au moment de la constatation initiale, et ce, même si cet instrument n'a pas été acquis ou pris en charge principalement en vue de sa revente ou de son rachat à court terme. Un instrument qui est désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net en vertu de l'option de la juste valeur doit avoir une juste valeur mesurable de façon fiable et satisfaisante à l'un des critères suivants : i) il en résulte l'élimination ou la réduction importante d'une disparité de traitement en matière d'évaluation ou de comptabilisation qui résulterait autrement du fait que les actifs ou les passifs sont évalués sur une base différente, ou que les profits et les pertes sur ces éléments sont comptabilisés sur une base différente; ii) la gestion et l'évaluation du groupe d'actifs financiers ou de passifs financiers auquel appartient l'instrument se font en fonction de la juste valeur conformément à notre stratégie en matière de gestion des risques, et l'information est communiquée sur cette base à la haute direction, et nous pouvons démontrer que les risques financiers importants sont éliminés ou réduits de manière importante ou iii) un dérivé est incorporé au contrat hôte financier ou non financier et le dérivé n'est pas étroitement lié au contrat hôte.

Les instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur et tout profit ou toute perte latent découlant des variations de la juste valeur est inscrit en tant que revenu tiré des activités de négociation ou au poste Autres. Ces instruments ne peuvent pas être sortis de la catégorie « à la juste valeur par le biais du résultat net » pendant qu'ils sont détenus ou une fois qu'ils ont été émis.

Pour déterminer les ajustements à la juste valeur de nos titres d'emprunt désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, nous calculons la valeur actualisée de ces instruments en fonction des flux de trésorerie contractuels sur la durée du contrat, selon notre taux de financement effectif au début et à la fin de la période, et comptabilisons dans les revenus tirés des activités de négociation ou au poste Autres la variation de la valeur actualisée.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond à la contrepartie pour laquelle ce dernier serait échangé dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La juste valeur des instruments identiques négociés sur un marché actif est fondée sur les plus récents cours de clôture dans le marché actif le plus avantageux pour cet instrument. Lorsqu'il n'y a pas de marché actif, nous déterminons la juste valeur selon les cours du marché pour des instruments financiers présentant des caractéristiques et des profils de risque semblables.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée selon des modèles d'évaluation reposant sur des données d'entrée, les valeurs de la transaction dérivées des modèles, des données prises en compte et des hypothèses sur les données fournies par des services d'établissement des prix. Les données des modèles d'évaluation sont soit observables, soit non observables. Nous nous basons sur des facteurs de marché externes facilement observables et disponibles. Les données observables prises en compte dans les modèles d'évaluation des instruments financiers comprennent certains prix et taux sur les courbes de rendement des taux d'intérêt pour des instruments à plus court terme des pays du G7 (le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Italie, la France, l'Allemagne et le Japon), et des pays non membres du G7, les taux de change et la volatilité des prix et des taux. Les données non observables comprennent certains prix et taux sur les courbes de rendement des taux d'intérêt pour des instruments à plus long terme des pays du G7 et des pays non membres du G7, les taux de remboursement anticipé, les écarts de taux, la probabilité d'une défaillance, les taux de recouvrement, la volatilité du cours des actions et les corrélations avec la probabilité d'une défaillance ou les paniers d'actions ordinaires. Dans le cas de certains titres non cotés sur un marché actif, des ajustements de l'évaluation peuvent être apportés à l'égard de la liquidité, si nous croyons que ces instruments pourraient être cédés pour un montant moindre que leur juste valeur estimative par suite d'un manque de liquidité du marché sur une période raisonnable.

Toutes nos opérations sur dérivés sont comptabilisées à la juste valeur. La juste valeur des dérivés négociés en Bourse est établie en fonction des cours de clôture. Les dérivés hors cote sont évalués soit au moyen de modèles d'évaluation standards utilisés dans le secteur ou au moyen de modèles d'évaluation élaborés à l'interne. Lorsque nous déterminons qu'il y a une différence entre le prix de transaction et la juste valeur à la date de transaction, le profit ou la perte latent est différé et comptabilisé seulement lorsque les données du marché non observables deviennent observables, ou lorsque l'instrument financier est décomptabilisé.

Nous apportons également des ajustements à l'évaluation relativement au risque de crédit lié à nos portefeuilles de dérivés afin d'établir la juste valeur de ceux-ci. Ces ajustements (de l'évaluation du crédit) tiennent compte de la solvabilité de nos contreparties et de la nôtre, de l'évaluation à la valeur de marché actuelle ou future éventuelle des opérations ainsi que de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit, telles que les accords généraux de compensation et les conventions accessoires. Les calculs sont établis en fonction des estimations du risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance, de la probabilité d'une défaillance, des taux de recouvrement pour chaque contrepartie, ainsi que des corrélations entre les facteurs de marché et de crédit. Le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance correspond aux montants des actifs et des passifs liés aux dérivés prévus au moment de la défaillance, estimés au moyen d'un processus de modélisation qui tient compte des facteurs de risque sous-jacents. La probabilité d'une défaillance et le taux de recouvrement sont habituellement fondés sur les cours du marché pour une protection de crédit et les notations liées à la contrepartie. La corrélation est la mesure de la façon dont les facteurs de crédit et de marché peuvent varier les uns en fonction des autres. Les facteurs peuvent varier dans le même sens général, dans un sens général opposé ou de façon indépendante. La corrélation est estimée à

l'aide de données historiques et de données du marché lorsque de telles données sont disponibles. Nous mettons à jour régulièrement les ajustements de l'évaluation du crédit afin de tenir compte de la variation de la valeur des dérivés et du risque de crédit des contreparties. Des changements apportés aux ajustements de l'évaluation du crédit sont comptabilisés dans le résultat de la période considérée.

En ce qui a trait aux passifs financiers, y compris les dépôts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, la juste valeur est établie en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels de l'instrument selon les taux d'intérêt du marché appropriés. Les taux d'intérêt du marché appropriés comprennent les taux d'intérêt de référence observables et les écarts de taux, qui sont soit observables ou non observables.

En ce qui a trait aux instruments qui ne sont pas négociés sur un marché actif, la juste valeur est déterminée, lorsque cela est possible, au moyen d'une technique d'évaluation optimisant l'utilisation de données de marché observables. Pour ce qui est des instruments plus complexes ou illiquides, un jugement important doit être exercé pour la détermination du modèle à utiliser, la sélection des données prises en compte dans le modèle et, dans certains cas, l'application d'ajustements à la valeur obtenue selon le modèle ou aux cours du marché associés aux instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif aux fins de la détermination de la juste valeur, car la sélection des données peut être subjective et les données peuvent ne pas être observables. Les données non observables sont de par leur nature incertaines puisqu'il y a alors peu de données de marché disponibles, voire aucune telle donnée, pour déterminer dans quelle mesure une transaction peut être conclue dans des conditions de concurrence normale dans le cours normal des affaires. Lorsque la technique d'évaluation et les données choisies ne reflètent pas complètement nos attentes quant au montant qui pourrait être reçu dans le cadre d'une transaction sur le marché, des ajustements sont apportés à l'évaluation afin de tenir compte du risque lié au modèle et aux paramètres, du risque de liquidité et du risque de crédit dans le calcul de la juste valeur. Ces ajustements peuvent être subjectifs étant donné qu'un jugement important doit être exercé dans la sélection des données, notamment la probabilité d'une défaillance et le taux de recouvrement, mais visent à obtenir une juste valeur reflétant les hypothèses qui seraient prises en compte par les participants du marché dans le cadre de l'établissement du prix des instruments financiers. Le prix réalisé sur une transaction antérieurement évaluée à l'aide du jugement de la direction peut différer de la valeur comptabilisée et, par conséquent, avoir une incidence sur les profits et les pertes latents constatés au poste Revenus autres que d'intérêt.

Nous disposons de politiques internes documentées qui détaillent nos processus d'évaluation de la juste valeur, y compris les méthodes utilisées pour déterminer les ajustements de l'évaluation. Ces méthodes sont appliquées avec cohérence et font périodiquement l'objet d'un examen par la Gestion des risques du Groupe et par le groupe Finance.

La note 4 présente une répartition des justes valeurs des instruments financiers évalués au moyen des cours du marché sur les marchés actifs (niveau 1), au moyen de techniques d'évaluation reposant sur des données de marché observables (niveau 2) et au moyen de techniques d'évaluation reposant sur des données importantes qui ne sont pas observables sur le marché (niveau 3). Une discussion sur les éléments de l'évaluation ayant nécessité le plus de jugement, ce qui comprend les modifications à notre hiérarchie de la juste valeur, l'élaboration d'autres hypothèses raisonnablement possibles et les profits et les pertes latents sur les titres disponibles à la vente est présentée aux notes 4 et 5.

Coûts de transaction

En ce qui concerne les instruments financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux autres instruments financiers sont inscrits au bilan au moment de la comptabilisation initiale. Pour les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti, les coûts de transaction inscrits au bilan sont amortis par le biais du résultat net sur la durée de vie estimée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les actifs financiers disponibles à la vente évalués à la juste valeur qui n'ont pas de paiements déterminés ou déterminables ni d'échéance fixe, les coûts de transaction inscrits à l'actif sont comptabilisés en résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé ou subit une dépréciation.

Biens achetés en vertu de conventions de revente et biens vendus en vertu de conventions de rachat

Nous achetons des valeurs mobilières dans le cadre de conventions de revente et nous prenons possession de ces valeurs mobilières. Les conventions de revente sont traitées comme des transactions de prêts assortis de garanties, c'est-à-dire que nous suivons de près la valeur de marché des valeurs mobilières acquises et que des garanties supplémentaires sont obtenues, au besoin. Nous avons le droit de liquider les garanties en cas de défaillance de la part de la contrepartie. Nous vendons également des valeurs mobilières en vertu de conventions de rachat, lesquelles sont traitées comme des transactions d'emprunts assortis de garanties. Les titres reçus en vertu de conventions de revente et les titres livrés en vertu de conventions de rachat ne sont pas comptabilisés dans nos bilans consolidés ou décomptabilisés de ceux-ci, respectivement, à moins que les risques et avantages liés au droit de propriété aient été obtenus ou abandonnés.

Les conventions de revente et de rachat sont inscrites aux bilans consolidés aux montants d'achat ou de vente initiaux des valeurs mobilières, sauf lorsqu'elles sont désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et qu'elles sont comptabilisées à la juste valeur. Les intérêts gagnés sur les conventions de revente sont présentés à titre de revenu d'intérêt, et les intérêts engagés sur les conventions de rachat sont présentés à titre de frais d'intérêt dans nos comptes consolidés de résultat. Les variations de la juste valeur liées aux conventions de revente et de rachat désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont incluses dans le poste Revenus tirés des activités de négociation ou dans le poste Autres, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Acceptations

Les acceptations sont des instruments négociables à court terme émis par nos clients à des tiers et que nous garantissons. Le passif éventuel au titre des acceptations est comptabilisé au poste Autres – Acceptations dans nos bilans consolidés. Le recours contre nos clients, dans le cas où ces engagements devraient être acquittés, est comptabilisé comme un actif de valeur équivalente au poste Autres – Engagements de clients en contrepartie d'acceptations. Les commissions gagnées sont comptabilisées à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Dérivés

Les dérivés sont utilisés principalement dans les activités de vente et de négociation. Les dérivés sont également utilisés pour gérer les risques de taux d'intérêt, de change, de crédit et les autres risques de marché. Les dérivés les plus souvent utilisés sont les swaps de taux d'intérêt, les contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt, les contrats de garantie de taux d'intérêt, les options sur taux d'intérêt, les contrats de change à terme de gré à gré, les swaps de devises, les contrats à terme standardisés sur devises, les options sur devises, les swaps sur actions et les dérivés de crédit. Tous les dérivés sont comptabilisés dans nos bilans consolidés à la juste valeur, y compris les dérivés incorporés à des contrats financiers et non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes.

Lorsque des dérivés sont incorporés dans d'autres instruments financiers ou contrats hôtes, de tels regroupements sont appelés instruments hybrides et font en sorte que certains des flux de trésorerie de l'instrument hybride varient d'une façon semblable à celle d'un dérivé autonome. Si le contrat hôte n'est pas comptabilisé à la juste valeur, et que les variations de la juste valeur ne sont pas prises en compte dans nos comptes consolidés de résultat, le dérivé incorporé doit habituellement être séparé du contrat hôte et comptabilisé de façon distincte à la juste valeur par le biais du résultat net si les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte. Tous les dérivés incorporés sont présentés sur une base combinée avec les contrats hôtes, bien qu'ils soient séparés aux fins de l'évaluation lorsque les conditions nécessaires à la séparation sont remplies.

Lorsque des dérivés sont utilisés dans le cadre des activités de vente et de négociation, les profits et les pertes réalisés et latents sur ces dérivés sont constatés au poste Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation. Les dérivés ayant une juste valeur positive sont présentés à titre d'actifs dérivés, alors que les dérivés ayant une juste valeur négative sont présentés à titre de passifs dérivés. Conformément à notre politique pour la compensation des actifs et des passifs financiers, décrite ci-dessous, la juste valeur nette de certains actifs et passifs dérivés est

présentée à titre d'actif ou de passif, selon le cas. Les ajustements de l'évaluation à l'égard des risques de marché et de crédit et les primes versées sont également inclus dans les actifs dérivés, tandis que les primes reçues sont présentées dans les passifs dérivés.

Lorsque les dérivés sont utilisés pour gérer nos propres risques, nous déterminons pour chaque dérivé si la comptabilité de couverture est appropriée, comme il est expliqué à la rubrique Comptabilité de couverture ci-après.

Comptabilité de couverture

Nous utilisons des dérivés et des produits non dérivés dans le cadre de nos stratégies de couverture afin de gérer notre exposition aux risques de taux d'intérêt, de change et de crédit ainsi qu'aux autres risques de marché. Si la comptabilité de couverture est appropriée, la relation de couverture est désignée et documentée dès sa mise en place pour déterminer l'objectif précis de gestion du risque ainsi que la stratégie de couverture. La documentation précise l'actif, le passif ou les flux de trésorerie prévisionnels couverts, le risque géré par l'opération de couverture, le type d'instrument de couverture utilisé et la méthode d'évaluation de l'efficacité qui sera appliquée. Nous évaluons, aussi bien lors de la mise en place de la couverture que sur une base continue, si les instruments de couverture ont été hautement efficaces pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts. Une couverture est considérée comme hautement efficace seulement si les deux conditions suivantes sont réunies : i) à la mise en place de la couverture et au cours des périodes ultérieures, on s'attend à ce que la couverture soit hautement efficace pour compenser les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie attribuables au risque couvert; ii) les résultats réels de l'opération de couverture se situent dans un intervalle prédéterminé. Dans le cas d'une couverture de transaction prévue, il doit être hautement probable que la transaction se concrétise et cette dernière doit présenter un risque de variation des flux de trésorerie qui pourrait au bout du compte avoir une incidence sur le profit net ou la perte nette présentée. On cesse d'appliquer la comptabilité de couverture lorsqu'il est établi que l'instrument de couverture n'est plus une couverture efficace, lorsque l'instrument de couverture est liquidé ou vendu, lorsque l'élément couvert est vendu ou liquidé avant l'échéance prévue ou lorsque la transaction prévue a cessé d'être hautement probable. Veuillez vous reporter à la note 9 pour obtenir des renseignements sur la juste valeur des instruments dérivés et non dérivés en fonction de leur relation de couverture, ainsi que sur les dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture.

Couvertures de la juste valeur

Dans une relation de couverture de la juste valeur, la valeur comptable de l'élément couvert est ajustée en fonction des variations de la juste valeur attribuables au risque couvert et est constatée dans les revenus autres que d'intérêt. Les variations de la juste valeur de l'élément couvert, dans la mesure où la relation de couverture est efficace, sont compensées par les variations de la juste valeur du dérivé de couverture, lesquelles sont également constatées dans les revenus autres que d'intérêt. Lorsqu'on cesse d'appliquer la comptabilité de couverture, la valeur comptable de l'élément couvert n'est plus ajustée et les ajustements cumulatifs à la juste valeur portés à la valeur comptable de l'élément couvert sont amortis en résultat net sur la durée de vie restante de l'élément couvert.

Nous utilisons principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir notre risque lié aux variations de la juste valeur des instruments à taux fixe découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Couvertures de flux de trésorerie

Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur du dérivé de couverture, déduction faite de l'impôt, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, et la tranche inefficace est comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêt. Lorsque la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, les montants accumulés auparavant comptabilisés dans les autres composantes des capitaux propres sont reclassés dans le revenu net d'intérêt au cours des périodes où la variabilité des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur le revenu net d'intérêt. Les profits et les pertes latents sur les dérivés sont reclassés immédiatement dans le résultat net lorsque l'élément couvert est vendu ou liquidé avant l'échéance prévue, ou lorsqu'une transaction prévue n'est plus susceptible de se réaliser.

Nous utilisons principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie liés à un actif ou à un passif à taux variable.

Couvertures de l'investissement net

Dans le cas de la couverture du risque de change lié à un investissement net dans un établissement à l'étranger, la tranche efficace des profits et des pertes de change sur les instruments de couverture, déduction faite de l'impôt applicable, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêt. La totalité ou une partie des montants précédemment inclus dans les autres composantes des capitaux propres sont comptabilisés dans le résultat net à la cession totale ou partielle de l'établissement étranger.

Nous utilisons des contrats de change et des passifs libellés en devises pour gérer le risque de change lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger qui ont une monnaie fonctionnelle autre que le dollar canadien.

Prêts

Les prêts sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui ne sont pas classés comme disponibles à la vente. Les prêts sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Lorsque des prêts sont accordés au taux du marché, la juste valeur correspond au montant versé aux emprunteurs auquel s'ajoutent les coûts directs et marginaux. Les prêts sont par la suite évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, duquel la dépréciation est retranchée, à moins que nous entendions les vendre dans un avenir proche au moment de leur création ou qu'ils aient été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net; auquel cas, ils sont constatés à la juste valeur.

Nous évaluons à chaque date de clôture s'il y a une indication objective qu'un prêt est douteux. Les indications qu'un prêt est douteux comprennent les indices que l'emprunteur connaît des difficultés financières importantes, la probabilité de faillite ou d'autre réorganisation financière et une diminution mesurable des flux de trésorerie futurs estimés attestés par les changements défavorables de la solvabilité de l'emprunteur ou la conjoncture économique corrélée avec les défauts de paiement. Lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 90 jours, les prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit et des prêts garantis ou assurés par un gouvernement canadien (fédéral ou provincial) ou par un organisme gouvernemental canadien (collectivement, entités gouvernementales canadiennes), sont classés à titre de prêts douteux, sauf s'ils sont entièrement garantis et qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement de la dette à l'intérieur d'un délai de 180 jours après la date d'échéance du paiement. Les soldes de cartes de crédit sont sortis du bilan lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts garantis par une entité gouvernementale canadienne sont classés à titre de prêts douteux lorsqu'ils sont en souffrance depuis 365 jours.

Les actifs acquis pour satisfaire les engagements de prêts sont inscrits à leur juste valeur moins les coûts de la vente. La juste valeur est évaluée soit en fonction de la valeur de marché du moment si elle est disponible, soit en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie. Tout excédent de la valeur comptable du prêt sur la juste valeur inscrite des actifs acquis est porté au débit des pertes de valeur sur les prêts et les autres éléments hors bilan.

Les intérêts sur les prêts sont inclus au poste Revenu d'intérêt – Prêts et sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés. Les commissions perçues à l'égard des nouveaux prêts et des prêts restructurés ou renégociés sont différées et comptabilisées sous la rubrique Revenu d'intérêt sur la durée estimée de ces prêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. S'il est probable qu'un prêt en résulte, les commissions d'engagement et de mobilisation sont également comptabilisées dans le poste Revenu d'intérêt sur la durée prévue de ce prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Sinon, les commissions sont comptabilisées au poste Autres passifs et amorties dans les revenus autres que d'intérêt sur la période d'engagement ou de confirmation du prêt. Nous devons faire largement appel au jugement lorsque nous évaluons le taux d'intérêt effectif en raison de l'incertitude liée au moment de la réalisation et au montant des flux de trésorerie futurs à l'égard des intérêts liés à un remboursement anticipé. De tels revenus sont générés lorsqu'un client rembourse d'avance son emprunt hypothécaire existant en payant un montant d'intérêts correspondant au plus élevé des montants suivants : les intérêts pour une période de trois mois ou l'écart de taux d'intérêt (taux contractuel par rapport au taux du marché) pour le reste de la durée. Ce montant est inconnu au moment du montage du prêt hypothécaire et doit être estimé au moyen de diverses variables, telles que le comportement en

matière de remboursement anticipé, les soldes de prêt hypothécaire non remboursés et les taux d'intérêt en vigueur sur les prêts hypothécaires au moment du remboursement anticipé. La direction a déterminé que les intérêts liés au remboursement anticipé que nous devrions percevoir sur la durée des prêts hypothécaires ne peuvent être estimés de façon fiable à la date de montage. Par conséquent, plutôt que d'estimer les intérêts liés au remboursement anticipé lors du montage d'un prêt hypothécaire, nous reportons et amortissons les intérêts liés au remboursement anticipé réellement reçus au titre du revenu d'intérêt au moment du renouvellement d'un prêt hypothécaire sur la durée prévue de ce prêt au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Si le prêt hypothécaire n'est pas renouvelé, les intérêts liés au remboursement anticipé sont immédiatement comptabilisés dans le revenu d'intérêt à la date du remboursement anticipé.

Provision pour pertes sur créances

Une provision pour pertes sur créances est constituée s'il y a une indication objective que nous ne serons pas en mesure de recouvrer tous les montants à recevoir sur notre portefeuille de prêts aux termes des modalités initiales du contrat, ou la valeur équivalente. Ce portefeuille comprend des risques figurant au bilan, tels que les prêts et les acceptations, ainsi que des éléments hors bilan tels que les lettres de crédit, les garanties et les engagements non capitalisés.

La provision est augmentée par les pertes de valeur comptabilisées et réduite par les sorties du bilan, déduction faite des recouvrements. La provision pour pertes sur créances touchant les postes du bilan est portée en réduction des actifs et la provision touchant les éléments hors bilan est comptabilisée dans les provisions au poste Autres passifs.

Nous évaluons si des indications objectives de dépréciation existent individuellement pour des prêts individuellement significatifs, de même que collectivement pour des prêts qui ne sont pas individuellement significatifs. Si nous déterminons qu'il n'existe pas d'indications objectives de dépréciation pour un prêt considéré individuellement, significatif ou non, nous incluons ce prêt dans un groupe de prêts présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et procédons à un test de dépréciation collectif. Les prêts soumis à un test de dépréciation individuel et pour lesquels une perte de valeur est comptabilisée ne sont pas pris en compte dans un test de dépréciation collectif.

La provision pour pertes sur créances représente les meilleures estimations de la direction quant aux pertes subies au titre de notre portefeuille de prêts à la date de clôture du bilan. La direction doit faire appel à son jugement pour établir les hypothèses et les estimations qui seront utilisées dans le calcul de la provision pour dépréciation de prêts au titre des prêts soumis à des tests de dépréciation individuel ou collectif. Les hypothèses et estimations sous-jacentes appliquées aux prêts soumis à des tests de dépréciation individuel ou collectif peuvent varier d'une période à l'autre et avoir une incidence significative sur nos résultats opérationnels.

Prêts soumis à un test de dépréciation individuel

Les prêts qui sont significatifs pris individuellement sont soumis à un test de dépréciation individuel afin de déceler des indices objectifs de dépréciation. Un prêt est considéré comme ayant subi une dépréciation lorsque la direction détermine qu'elle ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants à recevoir aux termes des modalités initiales du contrat, ou la valeur équivalente.

L'exposition au risque de crédit des prêts individuellement significatifs est évaluée en fonction de facteurs comme l'ensemble de la situation financière, des ressources et de l'historique de paiement de l'emprunteur et, le cas échéant, la valeur réalisable de tout bien affecté en garantie. S'il existe une indication de dépréciation donnant lieu à une perte de valeur, le montant de la perte correspond à la différence entre la valeur comptable du prêt, y compris les intérêts courus, et le montant recouvrable estimé. Le montant recouvrable estimé correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus, déterminé au taux d'intérêt effectif original du prêt, y compris les flux de trésorerie qui résulteraient de la réalisation de la garantie, moins les coûts de la vente. Les pertes de valeur résultant d'un test de dépréciation individuel entraînent une réduction de la valeur comptable du prêt par l'intermédiaire d'un compte de correction de valeur et le montant de la perte est comptabilisé au poste Dotation à la provision pour pertes sur créances dans nos comptes consolidés de résultat. Après la dépréciation, le revenu d'intérêt est constaté à la désactualisation résultant de la constatation initiale de la dépréciation.

Nous devons faire largement appel au jugement lorsque nous évaluons les indications de dépréciation et que nous estimons le montant et le moment de réalisation des flux de trésorerie futurs aux fins de la détermination de la perte de valeur. Afin de déterminer si des indications objectives de dépréciation existent, nous examinons principalement des facteurs spécifiques tels que la situation financière de l'emprunteur, les défauts de paiement des intérêts ou du capital par l'emprunteur, les conditions économiques locales et d'autres données observables. Pour déterminer le montant recouvrable estimatif, nous évaluons la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt effectif inhérent au prêt, à l'aide d'un certain nombre d'hypothèses et de données. La direction doit faire appel à son jugement pour choisir les données et hypothèses qui seront utilisées, telles que le montant du prêt que l'on ne prévoit pas recouvrer et le coût lié aux délais de recouvrement du capital ou des intérêts, ainsi que pour estimer la valeur de toute garantie détenue pour laquelle il pourrait ne pas y avoir de donnée de marché facilement accessible. Les variations du montant que l'on prévoit recouvrer auraient une incidence directe sur la dotation à la provision pour pertes sur créances et pourraient entraîner une variation de la provision pour pertes sur créances.

Prêts soumis à un test de dépréciation collectif

Les prêts qui ne sont pas significatifs pris individuellement, ou qui ont été soumis à un test de dépréciation individuel et n'ont pas montré d'indice de dépréciation, sont soumis à un test de dépréciation collectif. Pour réaliser une évaluation collective de la dépréciation, les prêts sont groupés selon des caractéristiques de risque similaires qui tiennent compte du type de prêt, du secteur d'activité, de la situation géographique, du type d'instrument de garantie, du retard de paiement observé et d'autres facteurs pertinents.

La provision relative au test de dépréciation collectif est déterminée en fonction de facteurs tels que : i) les pertes antérieures des portefeuilles comportant des caractéristiques semblables en matière de risque de crédit; ii) le jugement de la direction à l'égard de l'ampleur de la perte de valeur en fonction de la comparaison de l'historique de pertes et de la perte réelle présentée à la date de clôture, compte tenu des tendances actuelles en matière de qualité du crédit du portefeuille, de la conjoncture économique, de l'incidence des modifications des politiques et des processus, ainsi que d'autres facteurs. Les flux de trésorerie futurs d'un groupe de prêts sont soumis collectivement à un test de dépréciation sur la base des flux de trésorerie contractuels des actifs compris dans le groupe et d'un historique de pertes enregistrées sur des actifs présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires à celles du groupe. L'historique de pertes est ajusté sur la base des données observables actuelles afin de refléter les effets des circonstances actuelles qui n'affectaient pas la période sur laquelle est basé l'historique de pertes et de supprimer les effets des circonstances comprises dans la période historique qui n'existent pas actuellement. La méthodologie et les hypothèses utilisées pour estimer les flux de trésorerie futurs sont régulièrement revues afin de réduire les différences éventuelles entre les estimations de perte et la perte réelle. Les pertes de valeur résultant d'un test de dépréciation collectif entraînent une réduction de la valeur comptable du montant global des prêts par l'intermédiaire d'un compte de correction de valeur et le montant de la perte est comptabilisé au poste Dotation à la provision pour pertes sur créances. Après la dépréciation, le revenu d'intérêt est constaté à la désactualisation résultant de la constatation initiale de la dépréciation.

La méthodologie et les hypothèses utilisées pour calculer les provisions au titre des prêts soumis à un test de dépréciation collectif comportent un degré d'incertitude, notamment parce qu'il n'est pas possible de déterminer les pertes pour chacun des prêts étant donné le grand nombre de prêts non significatifs au sein du portefeuille. Nous devons faire largement appel au jugement pour évaluer l'historique de pertes, la période d'identification des pertes, et la relation avec les portefeuilles actuels, y compris la défaillance et les soldes des prêts, ainsi que les activités, la conjoncture économique et les conditions liées au crédit courantes, y compris le rendement sectoriel, le taux de chômage et les risques liés aux pays. Les variations de ces hypothèses auraient une incidence directe sur la dotation à la provision pour pertes sur créances et pourraient entraîner une variation de la provision pour pertes sur créances.

Sortie de prêts

Les prêts et les comptes de correction de valeur pour dépréciation connexes sont sortis du bilan, intégralement ou partiellement, lorsque la possibilité de recouvrement est à peu près inexistante. Les prêts garantis sont généralement sortis du bilan après la réception de tout produit de la réalisation d'une garantie. Lorsque la valeur nette de réalisation d'une garantie a été déterminée et qu'il n'est pas raisonnable de prévoir un recouvrement additionnel, la sortie anticipée est possible. En ce qui concerne les cartes de crédit, les soldes et les provisions connexes sont sortis du bilan lorsque le paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement sortis lorsqu'ils sont en souffrance depuis 150 jours.

Décomptabilisation d'actifs financiers

Nos diverses activités de titrisation consistent généralement en un transfert d'actifs financiers, tels que des prêts ou des titres adossés à des créances hypothécaires structurés, à des entités ad hoc ou à des fiducies indépendantes, lesquelles émettent ensuite des titres aux investisseurs.

Les actifs financiers sont décomptabilisés de nos bilans consolidés lorsque nos droits contractuels aux flux de trésorerie des actifs expirent, lorsque nous conservons les droits de recevoir les flux de trésorerie des actifs mais avons l'obligation de verser ces flux de trésorerie à un tiers sous réserve de certaines exigences de transfert ou lorsque nous transférons nos droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie et que la quasi-totalité des risques et avantages des actifs ont été transférés. Lorsque nous conservons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs transférés, ceux-ci ne sont pas décomptabilisés de nos bilans consolidés et sont comptabilisés comme des transactions de financement garanti. Lorsque nous ne conservons ni ne transférons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété d'un actif financier, nous décomptabilisons les actifs si le contrôle de l'actif est abandonné. Lorsque nous conservons le contrôle sur les actifs transférés, nous continuons de comptabiliser les actifs transférés dans la mesure où nous conservons des liens.

La direction doit faire appel à son jugement pour déterminer si les droits contractuels aux flux de trésorerie des actifs transférés sont expirés ou si nous conservons les droits de recevoir les flux de trésorerie des actifs mais avons l'obligation de verser ces flux de trésorerie. Nous décomptabilisons les actifs financiers transférés si la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs ont été transférés. Pour déterminer si nous avons transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés aux actifs transférés, la direction examine l'exposition de l'entité avant et après le transfert ainsi que la variation du montant et du moment de réalisation des flux de trésorerie nets des actifs transférés. Dans le cas des actifs transférés pour lesquels nous conservons les droits de gestion, la direction a fait appel à son jugement pour déterminer les avantages liés aux droits de gestion par rapport aux attentes du marché. Si les avantages liés aux droits de gestion sont supérieurs à la juste valeur de marché, un actif de gestion est comptabilisé au poste Autres actifs de nos bilans consolidés. Si les avantages liés aux droits de gestion sont inférieurs à la juste valeur de marché, un passif de gestion est comptabilisé au poste Autres passifs de nos bilans consolidés.

Décomptabilisation des passifs financiers

Nous sortons un passif financier de nos bilans consolidés lorsque l'obligation précisée au contrat est acquittée ou annulée ou a expiré. Nous comptabilisons l'écart entre la valeur comptable d'un passif financier transféré et la contrepartie payée dans nos comptes consolidés de résultat.

Garanties

Les contrats de garantie financière sont des contrats qui peuvent éventuellement nous obliger à faire un paiement (sous forme de trésorerie, d'autres actifs, de nos propres actions ou de la prestation de services) pour rembourser le titulaire d'une perte qu'il subit en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement à l'échéance en vertu des dispositions initiales ou modifiées d'un instrument d'emprunt. Nous comptabilisons un passif dans nos bilans consolidés au début d'une garantie, lequel représente la juste valeur de l'engagement découlant de l'émission de la garantie. Les garanties financières sont par la suite réévaluées en retenant le plus élevé de deux montants : i) le montant initialement comptabilisé et ii) notre meilleure estimation de la valeur actualisée de la dépense nécessaire au règlement de l'obligation actualisée à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Si elle satisfait à la définition de dérivé, la garantie financière est évaluée à la juste valeur à chaque date de clôture et présentée au poste Dérivés de nos bilans consolidés.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Nous présentons le solde net des actifs financiers et des passifs financiers lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et que nous avons l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Assurance et fonds distincts

Les primes découlant de contrats de longue durée, principalement des contrats d'assurance vie, sont inscrites au poste Revenus autres que d'intérêt – Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires au moment où elles deviennent exigibles. Les primes découlant de contrats de courte durée, principalement l'assurance IARD, et les frais liés aux services administratifs sont constatés au poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires sur la durée du contrat connexe. Les primes non acquises découlant des contrats de courte durée, qui représentent la tranche non échue des primes, sont constatées au poste Autres passifs. Les placements effectués par nos services d'assurances sont classés comme disponibles à la vente ou comme prêts et créances, à l'exception des placements soutenant les obligations liées aux indemnités au titre des contrats d'assurances vie et maladie de même qu'au titre d'une partie des contrats d'assurance IARD. Ces placements sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires.

Les sinistres et les obligations liées aux indemnités d'assurance représentent les sinistres actuels et les estimations au titre des indemnités d'assurance futures. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie sont déterminées au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents, aux charges d'exploitation, aux frais d'administration des polices et aux provisions pour détérioration des résultats. Ces hypothèses sont revues au moins annuellement en fonction des résultats réels et des conditions du marché. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD représentent les provisions estimatives au titre des sinistres déclarés et non déclarés. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie et d'assurance IARD sont constatées au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. Les modifications des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance sont reflétées dans le poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance de nos comptes consolidés de résultat au cours de la période où les estimations ont subi des variations.

Les primes cédées au titre de la réassurance et les recouvrements de réassurance relativement aux indemnités et sinistres sont prises en compte dans les revenus et charges, selon le cas. Les montants à recouvrer au titre de la réassurance, qui se rapportent aux montants des prestations versées et des réclamations non versées, sont inclus dans les Autres actifs.

Les coûts d'acquisition relatifs aux nouvelles activités d'assurance comprennent les commissions, les taxes sur les primes, certains coûts liés à la souscription et d'autres coûts variables liés à l'acquisition de nouvelles activités. Les coûts d'acquisition différés liés aux produits d'assurance vie sont constatés implicitement dans les sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance conformément à la méthode canadienne axée sur le bilan. Dans le cas de l'assurance IARD, ces frais sont constatés au poste Autres actifs et amortis sur la durée des contrats.

Les fonds distincts représentent les activités dans lesquelles un contrat d'assurance est conclu aux termes duquel le montant de la prestation est directement lié à la valeur de marché des placements détenus dans un fonds sous-jacent. L'entente contractuelle est telle que les actifs liés aux fonds distincts sous-jacents sont inscrits à notre nom, mais les titulaires d'une police liée à un fonds distinct prennent en charge le risque et conservent les avantages découlant du rendement du placement du fonds. Le passif lié à ces contrats est calculé en fonction des obligations contractuelles au moyen d'hypothèses actuarielles et est au moins équivalent à la valeur de rachat ou de transfert calculée par référence à la valeur des fonds ou indices sous-jacents appropriés. Les actifs et les passifs des fonds distincts sont présentés séparément dans nos bilans consolidés. Les honoraires des fonds distincts comprennent les honoraires de gestion et les frais liés à la mortalité, aux polices, à l'administration et au rachat. Nous offrons des garanties minimales relatives aux prestations consécutives au décès et à la valeur à l'échéance pour ce qui est des fonds distincts. Le passif lié à ces garanties minimales est inscrit au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.

Des tests de suffisance du passif sont effectués sur tous les portefeuilles de contrats d'assurance à chaque date de clôture pour assurer la suffisance des passifs liés aux contrats d'assurance. Les meilleures estimations actuelles des flux de trésorerie contractuels futurs, des coûts de gestion et d'administration des sinistres et des rendements des actifs qui supportent les passifs sont prises en compte dans les tests. Lorsque les résultats du test mettent en évidence une insuffisance dans les passifs, celle-ci est immédiatement comptabilisée dans nos comptes consolidés de résultat par le biais d'une réduction des coûts d'acquisition différés inclus dans les Autres actifs ou d'une augmentation des Sinistres et réclamations liées aux indemnités d'assurance.

Avantages du personnel – prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Nous offrons un certain nombre de programmes de prestations qui fournissent des prestations de retraite et certains autres avantages aux employés admissibles. Ces régimes comprennent les régimes de retraite enregistrés à prestations définies, les régimes de retraite complémentaires, les régimes à cotisations définies et les régimes d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires, d'assurance invalidité et d'assurance vie.

Les placements détenus par les caisses de retraite consistent principalement en des titres de participation et en des titres à revenu fixe et sont évalués à la juste valeur. Les coûts des régimes de retraite à prestations définies et la valeur actualisée des obligations au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi sont calculés par les actuaires du régime au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Notre charge au titre des régimes de retraite à prestations définies, comprise dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines, correspond au coût des prestations des employés au titre des services de l'année en cours, aux charges d'intérêts sur l'obligation et au rendement des placements prévu sur l'actif des régimes. Les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat net au moyen de la méthode du report (l'approche du corridor). Les coûts des services passés sont immédiatement passés en charges dans la mesure où des droits à prestations ont été acquis, et sont autrement comptabilisés de façon linéaire sur la période moyenne d'acquisition des droits. Les profits et les pertes sur la réduction ou la liquidation des régimes à prestations définies sont comptabilisés en résultat au moment où se produit la réduction ou la liquidation.

Pour chaque régime de retraite à prestations définies, nous comptabilisons la valeur actualisée de nos obligations au titre des prestations définies, déduction faite de la juste valeur du régime, de même que les ajustements relatifs à tout écart actuariel non comptabilisé et aux coûts des services passés non comptabilisés, comme un passif au titre des prestations définies et nous le constatons au poste Charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués dans nos bilans consolidés. Dans le cas des régimes comportant un actif net au titre des prestations définies, le montant est comptabilisé comme un actif au poste Coût des prestations de retraite payé d'avance. L'évaluation de l'actif se limite au moins élevé de i) l'actif au titre des prestations définies et de ii) la somme des pertes actuarielles et des coûts des services passés non comptabilisés et de la valeur actualisée de tout remboursement du régime ou diminution dans les cotisations futures au régime.

Le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations définies nécessite l'exercice d'un jugement important, car la constatation repose sur les taux d'actualisation, les taux de rendement prévu des actifs et sur diverses hypothèses actuarielles, telles que les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite, ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. En raison de la nature à long terme de ces régimes, de telles estimations et hypothèses font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques. Pour ce qui est de nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, le taux d'actualisation est déterminé en fonction de rendements de marché liés à des obligations de sociétés de première qualité. Étant donné que le taux d'actualisation est fondé sur des rendements disponibles actuels ainsi que sur l'évaluation de la liquidité du marché par la direction, il ne donne qu'une indication des rendements futurs. La direction doit également faire appel à son jugement pour estimer le taux de rendement prévu des actifs, en raison des possibles variations dans la répartition de notre actif ainsi que des risques intrinsèques liés à la prévision des rendements futurs des placements. Le taux de rendement prévu des actifs correspond à la moyenne pondérée des rendements à long terme prévus pour chaque catégorie d'actifs et il est choisi parmi une gamme de rendements futurs possibles. Les hypothèses actuarielles, qui sont établies conformément aux pratiques actuelles dans les pays où nos régimes sont en vigueur, peuvent s'écarter des résultats réels puisque les statistiques propres à chaque pays reflètent uniquement une estimation du comportement futur des employés. Ces hypothèses sont formulées par la direction et sont passées en revue par les actuaires au moins une fois par année. Toute variation dans les hypothèses susmentionnées pourrait influencer sur les montants de l'obligation et de la charge au titre des prestations que nous comptabilisons.

Nos cotisations aux régimes à cotisations définies sont passées en charges lorsque les employés ont rendu des services en échange de telles cotisations, soit habituellement dans l'année de la cotisation. La charge au titre des régimes à cotisations définies est inscrite dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines.

Rémunération fondée sur des actions

Nous offrons des régimes de rémunération fondée sur des actions à certains employés clés ainsi qu'aux administrateurs qui ne sont pas nos employés.

Pour comptabiliser les options sur actions attribuées aux employés, une charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition des droits applicable, ainsi qu'une augmentation correspondante des capitaux propres. La juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation des options, qui tiennent compte du prix d'exercice de l'option, du prix actuel de l'action, du taux d'intérêt sans risque, de la volatilité attendue du prix de l'action sur la durée de vie de l'option et d'autres facteurs pertinents. Lorsque les options sont exercées, le produit de l'exercice ainsi que le montant initial comptabilisé au titre des capitaux propres sont portés au crédit du poste Actions ordinaires. Nos autres régimes de rémunération comprennent notamment les régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement et les régimes d'unités d'actions différées à l'intention des employés clés (régimes). Les obligations en vertu des régimes sont comptabilisées sur leur période d'acquisition des droits. Les régimes sont réglés en trésorerie.

Pour les attributions réglées en trésorerie, nos obligations à payer sont ajustées à leur juste valeur à chaque date de bilan. Pour les attributions réglées en actions, nos obligations à payer sont fondées sur la juste valeur de nos actions ordinaires à la date de l'attribution. Les variations de nos obligations, compte non tenu des couvertures connexes, sont comptabilisées sous la rubrique Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines dans nos comptes consolidés de résultat, et une hausse correspondante est constatée dans les autres passifs pour les attributions réglées en trésorerie et dans les bénéficiaires non distribués pour les attributions réglées en actions.

Le coût de rémunération associé aux options et aux attributions octroyées aux employés admissibles au départ à la retraite ou qui le seront au cours de la période d'acquisition des droits est constaté immédiatement si l'employé est admissible au départ à la retraite à la date d'attribution ou durant la période allant de la date d'attribution à la date où l'employé devient admissible au départ à la retraite.

Nos cotisations aux régimes d'épargne et d'actionnariat des employés sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé et est comptabilisé dans nos comptes consolidés de résultat, sauf dans la mesure où il a trait à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé dans les capitaux propres.

L'impôt sur le résultat exigible est passé en charges selon les lois fiscales applicables dans chaque territoire dans la période au cours de laquelle le bénéfice se produit et est calculé selon les taux adoptés ou quasi adoptés à la date du bilan. L'impôt différé est comptabilisé sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Un actif ou un passif d'impôt différé est déterminé pour chaque différence temporelle, sauf dans le cas des bénéfices liés à nos filiales, à nos succursales et à nos entreprises associées ainsi que des participations dans des coentreprises dont les différences temporelles ne devraient pas s'inverser dans un avenir prévisible et dont nous avons la capacité de contrôler le moment auquel la résorption aura lieu. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont déterminés en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'imposition et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date du bilan. Les actifs et les passifs d'impôt exigible sont compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même

administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes faisant partie du même groupe de déclaration fiscale (lequel a l'intention de procéder à un règlement net), et lorsqu'il existe un droit juridique de compenser les montants comptabilisés. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsque les mêmes conditions sont remplies. Nos comptes consolidés de résultat comprennent des éléments qui sont non imposables ou non déductibles à des fins fiscales et, en conséquence, la charge d'impôt diffère de celle qui serait constituée selon les taux prévus par la loi.

L'impôt différé cumulé en raison des différences temporelles et des reports en avant de perte fiscale est inclus dans les Autres actifs et les Autres passifs. Chaque trimestre, nous évaluons nos actifs d'impôt différé afin de déterminer si la réalisation des avantages liés à ces actifs est probable; notre évaluation tient compte des indications tant positives que négatives.

Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de notre part et de celle des autorités fiscales visées. Un jugement important doit être exercé pour interpréter les lois fiscales pertinentes et pour déterminer notre charge d'impôt en fonction de nos meilleures estimations quant aux positions fiscales qui font l'objet d'une vérification ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes. Nous effectuons un examen chaque trimestre afin de mettre à jour nos meilleures estimations selon l'information disponible, mais les décisions prises par les autorités fiscales compétentes pourraient donner lieu à un passif ou à une charge d'impôt additionnel.

La direction doit également faire largement appel à son jugement pour déterminer notre actif ou passif d'impôt différé, car la constatation d'un tel actif ou passif dépend de nos prévisions quant aux bénéfices imposables futurs et des taux d'imposition qui devraient être en vigueur dans la période au cours de laquelle l'actif est réalisé ou le passif réglé. Toute variation de nos prévisions peut entraîner une variation des actifs ou passifs d'impôt différé comptabilisés dans nos bilans consolidés, ainsi que de la charge d'impôt différé dans nos comptes consolidés de résultat.

Regroupements d'entreprises, goodwill et autres immobilisations incorporelles

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les immobilisations incorporelles identifiables sont constatées séparément du goodwill et sont incluses dans le poste Autres immobilisations incorporelles. Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'acquisition de l'entreprise sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis à la date d'acquisition.

Goodwill

Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie aux fins du test de dépréciation, lequel est appliqué sur le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi aux fins de la gestion interne. Le test de dépréciation est effectué annuellement, au 1^{er} août, ou plus souvent s'il y a un indice d'une possible perte de valeur, en comparant la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie à sa valeur comptable. La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie correspond à la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de la vente. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'une unité génératrice de trésorerie.

Un jugement important doit être exercé pour estimer les données prises en compte dans le modèle utilisé pour la détermination du montant recouvrable de nos unités génératrices de trésorerie, notamment les flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation et les taux de croissance finaux, en raison de l'incertitude liée au moment de la réalisation et au montant des flux de trésorerie et du caractère prospectif de ces données. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les prévisions financières établies par la direction, lesquelles sont estimées en fonction des résultats prévus, des initiatives d'affaires ainsi que des dépenses d'investissement et des rendements pour les actionnaires prévus. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital à l'échelle des banques, ajusté en fonction des risques propres à l'unité génératrice de trésorerie et de son exposition au risque de change, comme il est reflété dans les écarts entre l'inflation historique et prévue. Les risques propres aux unités génératrices de trésorerie comprennent le risque souverain, le risque commercial/opérationnel, le risque géographique (y compris le risque politique, le risque de dévaluation et la réglementation gouvernementale), le risque de change et le risque de prix (y compris le risque lié à l'établissement des prix et l'inflation). Les taux de croissance finaux reflètent le produit intérieur brut et l'inflation dans les pays où l'unité génératrice de trésorerie exerce ses activités. Des variations de ces hypothèses pourraient avoir une incidence sur le montant de la perte de valeur constatée dans les frais autres que d'intérêt.

La valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie comprend la valeur comptable des actifs et du goodwill attribué à l'unité génératrice de trésorerie. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, la perte de valeur est d'abord portée en diminution de la valeur comptable de tout goodwill attribué à l'unité génératrice de trésorerie, puis elle est attribuée aux autres actifs non financiers de l'unité génératrice de trésorerie proportionnellement à la valeur comptable de chaque actif. Toute perte de valeur est comptabilisée en charges dans la période au cours de laquelle la perte de valeur est identifiée. Le goodwill est présenté au coût après déduction du cumul des pertes de valeur. Les reprises ultérieures de pertes de valeur du goodwill sont interdites.

À la cession d'une partie d'une unité génératrice de trésorerie, la valeur comptable du goodwill lié à la partie de l'unité génératrice de trésorerie vendue est incluse dans le calcul des profits et des pertes à la cession. La valeur comptable est évaluée sur la base de la juste valeur relative de la partie cédée par rapport à l'intégralité de l'unité génératrice de trésorerie.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées séparément du goodwill lorsqu'elles sont séparables ou résultent de droits contractuels ou autres droits et que leur juste valeur peut être évaluée de façon fiable. Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, laquelle se situe généralement entre 10 et 20 ans, et sont soumises à un test visant à déterminer s'il existe des indices de dépréciation à chaque date de clôture.

Si des indices suggèrent qu'une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée pourrait avoir subi une perte de valeur, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle et sa valeur recouvrable. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif pris individuellement, nous estimons la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Si la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle est réduite à sa valeur recouvrable, ce qui donne lieu à une perte de valeur.

Une perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise lorsqu'une modification est apportée aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) depuis que la dernière perte de valeur a été comptabilisée. Si une perte de valeur est subséquemment reprise, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est révisée et établie à la valeur la moins élevée entre la valeur recouvrable de l'actif et sa valeur comptable (déduction faite de l'amortissement) qui aurait été déterminée s'il n'y avait pas eu de perte de valeur antérieure. En raison de la nature subjective de ces estimations, un jugement important doit être exercé pour déterminer la durée d'utilité et la valeur recouvrable de nos immobilisations incorporelles, ainsi que pour évaluer si certains événements ou certaines circonstances constituent une indication objective de perte de valeur. Pour établir ces estimations, la direction s'appuie sur les ventes prévues, les coûts attribués et les taux d'actualisation ajustés en fonction des risques qui tiennent compte des conditions de marché et de nos objectifs d'affaires. Des variations de ces hypothèses pourraient avoir une incidence sur le montant de la perte de valeur constatée dans les frais autres que d'intérêt. Nous ne détenons pas d'immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée.

Autres

Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires exprimés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan. Les profits et les pertes de change résultant de la conversion et du règlement de ces éléments sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat au poste Revenus autres que d'intérêt.

Les actifs et les passifs non monétaires qui sont évalués au coût historique sont convertis en dollars canadiens aux taux historiques. Les actifs financiers non monétaires classés comme disponibles à la vente, comme les instruments de capitaux propres, qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan et les profits et pertes de change qui en découlent sont constatés dans les autres composantes des capitaux propres jusqu'à ce que l'actif soit vendu ou subisse une perte de valeur.

Les actifs et les passifs de nos établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan, tandis que les revenus et les charges de ces établissements à l'étranger sont convertis aux taux de change moyens pour la période de présentation de l'information financière.

Les profits ou les pertes latents résultant de la conversion de nos établissements à l'étranger de même que la tranche efficace des couvertures connexes sont comptabilisés après impôt dans les autres composantes des capitaux propres. Au moment de la cession ou de la cession partielle d'un établissement à l'étranger, une tranche appropriée du montant net des profits ou des pertes de change cumulés est portée à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Locaux et matériel

Les locaux et le matériel comprennent les terrains, les bâtiments, les améliorations locatives, le matériel informatique, le mobilier, les agencements et le reste du matériel et ils sont constatés au coût moins l'amortissement cumulé et le cumul des pertes de valeur. Le coût comprend le prix d'achat, tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue, ainsi que l'estimation initiale de tout coût de cession. L'amortissement est essentiellement comptabilisé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs, soit de 25 à 50 ans pour les bâtiments, de 3 à 10 ans pour le matériel informatique et de 7 à 10 ans pour le mobilier, les agencements et le reste du matériel. La période d'amortissement des améliorations locatives correspond au moindre de la durée d'utilité des améliorations locatives ou de la durée du bail plus la première période de renouvellement, si le renouvellement est raisonnablement assuré, jusqu'à concurrence de 10 ans. Les terrains ne sont pas amortis. Les profits et les pertes à la cession sont inscrits à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les locaux et le matériel sont évalués pour déterminer s'il y a des indicateurs de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière. Si des indices suggèrent qu'un actif pourrait avoir subi une perte de valeur, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif individuel, nous estimons la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient et effectuons un test de dépréciation au niveau de l'unité génératrice de trésorerie. Une perte de valeur est constatée, dans la mesure où le montant recouvrable d'un actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie), lequel correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité, est inférieur à sa valeur comptable. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie).

Après la constatation de la perte de valeur, la dotation à l'amortissement est ajustée pour les périodes futures afin de refléter la valeur comptable révisée de l'actif. Si, par la suite, une perte de valeur est reprise, la valeur comptable de l'actif est révisée pour correspondre à la valeur la moins élevée entre la valeur recouvrable de l'actif et sa valeur comptable (diminuée de l'amortissement) qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. La dotation à l'amortissement pour les périodes futures est ajustée pour refléter la valeur comptable révisée.

Provisions

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision est comptabilisée lorsque nous avons une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Nous comptabilisons des provisions au titre des litiges et des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, ainsi qu'une provision pour engagements hors bilan et autres. Aux fins de la comptabilisation des provisions, nous devons estimer l'issue des procédures judiciaires en cours, les charges qui devront être engagées pour la mise hors service des immobilisations, et les pertes sur créances liées aux engagements inutilisés et aux garanties. Compte tenu du caractère prospectif de ces estimations, nous devons faire largement appel à notre jugement pour prévoir le moment de la réalisation et le montant des flux de trésorerie futurs. Nous comptabilisons nos provisions en tenant compte de toute l'information disponible à la fin de la période de présentation de l'information financière et apportons des ajustements sur une base trimestrielle afin de refléter les prévisions actuelles. Si les résultats réels différaient de nos prévisions, nous pourrions devoir engager des charges supplémentaires. Les provisions sont comprises dans le poste Autres passifs de nos bilans consolidés.

S'il est prévu qu'une partie ou la totalité des avantages économiques nécessaires à l'extinction d'une provision sera recouvrée d'un tiers, un assureur par exemple, un actif distinct est comptabilisé si on a la quasi-certitude que le remboursement sera reçu.

Intérêts, commissions et honoraires

Intérêts

Les intérêts sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt et les frais d'intérêt, dans les comptes consolidés de résultat en ce qui concerne tous les instruments financiers productifs d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Commissions et honoraires

Les honoraires de gestion de portefeuille et les autres honoraires tirés de services-conseils et d'autres services de gestion sont comptabilisés sur la base des contrats de service applicables. Les honoraires liés à la prestation de services, y compris la gestion d'actifs, la gestion de patrimoine, la planification financière et les services de garde de titres qui couvrent une période de service précise, sont comptabilisés sur la période au cours de laquelle le service est offert. Les honoraires comme les commissions de prise ferme et les commissions de courtage qui sont liées à la prestation de services liés à des transactions précises sont comptabilisés lorsque le service a été rendu.

Revenu de dividendes

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit de percevoir le paiement est établi, soit à la date ex-dividende pour les titres de capitaux propres cotés et, habituellement, à la date à laquelle les actionnaires ont approuvé le dividende pour les titres de capitaux propres qui ne sont pas cotés.

Location

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur, pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements. Un contrat de location-financement est un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif loué. Le transfert de propriété peut intervenir ou non. Un contrat de location simple désigne tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Contrats de location simple

Lorsque nous sommes preneurs dans le cadre d'un contrat de location simple, nous comptabilisons les loyers sur une base linéaire à la rubrique Frais autres que d'intérêt sur la durée du contrat de location.

Contrat de location-financement

Lorsque nous sommes preneurs dans le cadre d'un contrat de location-financement, nous comptabilisons initialement l'actif loué et l'obligation liée au contrat connexe aux postes Locaux et matériel, Autres immobilisations incorporelles et Autres passifs dans nos bilans consolidés, pour un montant égal à la juste valeur de l'actif loué, ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, chacune étant déterminée au commencement du contrat de location. Les coûts directs initiaux directement attribuables au contrat de location sont comptabilisés comme un actif aux termes du contrat de location-financement.

Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé au moyen de la division du bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période. Le bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires est établi après déduction des droits aux dividendes des actionnaires privilégiés, de tout profit (perte) au rachat d'actions privilégiées, déduction faite de l'impôt connexe et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

Le bénéfice dilué par action reflète la dilution potentielle qui pourrait survenir si des actions ordinaires additionnelles étaient présumées avoir été émises en vertu de titres ou de contrats qui confèrent à leur détenteur le droit d'obtenir des actions ordinaires dans l'avenir, dans la mesure où ce droit n'est pas assujéti à des éventualités non dénouées. Pour les contrats qui pourraient être réglés en trésorerie ou en actions ordinaires à notre gré, le bénéfice dilué par action est calculé en supposant que ces contrats seront réglés en actions. Le bénéfice et les charges liés à ces types de contrat ne sont pas inclus dans le bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, et les actions supplémentaires qui seraient émises sont incluses dans le calcul du bénéfice dilué par action. Ces contrats comprennent nos actions privilégiées convertibles et les titres de fiducie de capital. Pour ce qui est des options sur actions dont le prix d'exercice est inférieur au cours moyen du marché de nos actions ordinaires, elles sont présumées être exercées, et le produit de l'exercice est utilisé pour racheter des actions ordinaires au cours moyen du marché pour l'exercice. Le nombre d'actions ordinaires additionnelles émises en vertu d'options sur actions et rachetées au moyen du produit de l'exercice des options est inclus dans le calcul du bénéfice dilué par action.

Capital social

Nous classons un instrument financier que nous émettons comme un actif financier, un passif financier ou un instrument de capitaux propres, selon la nature de l'accord contractuel.

Nos actions ordinaires que nous détenons sont classées comme des actions propres dans les capitaux propres et sont comptabilisées au coût moyen pondéré. Au moment de la vente d'actions propres, l'écart entre le produit de la vente et le coût des actions est constaté au poste Bénéfices non distribués. Les instruments financiers que nous émettons sont classés comme des instruments de capitaux propres lorsqu'il n'y a aucune obligation contractuelle de transférer de la trésorerie ou d'autres actifs financiers. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'instruments de capitaux propres sont inclus dans les capitaux propres à titre de déduction du produit, moins l'impôt. Les instruments financiers qui seront réglés par un nombre variable de nos actions ordinaires au moment de la conversion par les détenteurs ainsi que les distributions à verser connexes sont classés à titre de passifs dans nos bilans consolidés. Les dividendes et les distributions du rendement relatifs à ces instruments sont classés dans la rubrique Frais d'intérêt de nos comptes consolidés de résultat.

Changements futurs de méthodes comptables

Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption des normes suivantes sur nos états financiers consolidés :

IAS 12, *Impôts sur le résultat* (IAS 12)

En décembre 2010, l'IASB a publié des modifications à IAS 12 portant sur les impôts différés et le recouvrement des actifs sous-jacents. En ce qui nous concerne, les modifications entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2012.

IAS 1, *Présentation des états financiers* (IAS 1)

En juin 2011, l'IASB a publié des modifications à IAS 1 portant sur la présentation des autres éléments du résultat global. En ce qui nous concerne, les modifications entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2012.

IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7)

En décembre 2011, l'IASB a publié des modifications à IFRS 7 relativement aux informations à fournir sur la compensation des actifs financiers et des passifs financiers. L'objectif de ces modifications est d'aider les investisseurs et les autres utilisateurs à mieux évaluer l'incidence éventuelle des arrangements de compensation sur la situation financière d'une société. En ce qui nous concerne, les modifications entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2013.

Normes relatives à la consolidation et aux informations à fournir

En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 10, *États financiers consolidés* (IFRS 10), IFRS 11, *Partenariats* (IFRS 11), et IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (IFRS 12). IFRS 10 remplace les exigences relatives à la consolidation de SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc* (SIC-12), et modifie IAS 27, *États financiers consolidés et individuels* (IAS 27). IFRS 10 s'appuie sur des principes existants en définissant le concept de contrôle comme le facteur déterminant pour inclure ou non une entité dans les états financiers consolidés de la société mère et établit des principes pour la présentation et la préparation des états financiers consolidés lorsqu'une entité contrôle une ou plusieurs autres entités. IFRS 11, dont le point central est le classement des partenariats selon les droits et obligations de l'entente plutôt que selon sa forme juridique, élimine certaines incohérences liées à la présentation en exigeant une méthode unique de comptabilisation (la méthode de mise en équivalence) pour les participations dans des coentreprises. IFRS 12 est une nouvelle norme complète sur les exigences relatives aux informations à fournir pour tous les types de participations dans d'autres entités, ce qui comprend les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées non consolidées. En raison de ces nouvelles IFRS, l'IASB a également publié les normes suivantes, qui ont été révisées et dont l'intitulé a été modifié : IAS 27, *États financiers individuels*, et IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*. En ce qui nous concerne, les nouvelles normes entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2013.

IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (IFRS 13)

En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 13, qui définit la juste valeur et établit, dans une même norme, un cadre pour l'évaluation de la juste valeur. IFRS 13 prescrit également les informations à fournir sur les évaluations de la juste valeur des actifs non financiers. Les exigences relatives à l'évaluation et aux informations à fournir d'IFRS 13 s'appliquent lorsqu'une autre IFRS impose ou permet que l'élément soit évalué à la juste valeur, sauf quelques exceptions limitées. En ce qui nous concerne, IFRS 13 entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2013.

IAS 19, *Avantages du personnel* (IAS 19)

En juin 2011, l'IASB a publié des modifications à IAS 19 touchant la comptabilisation et l'évaluation de la charge au titre des régimes à prestations définies et des indemnités de fin de contrat de travail, ce qui comprend l'élimination du report et de l'amortissement des écarts actuariels nets, ainsi que les informations à fournir sur tous les avantages du personnel. En ce qui nous concerne, les modifications entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2013.

IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* (IAS 32)

En décembre 2011, l'IASB a publié des modifications à IAS 32, lesquelles clarifient les exigences actuelles pour la compensation des actifs financiers et des passifs financiers. En ce qui nous concerne, les modifications entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2014.

IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9)

En novembre 2009, l'IASB a publié IFRS 9 dans le cadre de son plan visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* (IAS 39). IFRS 9 exige que les actifs financiers, y compris les contrats hybrides, soient évalués soit à la juste valeur, soit au coût amorti, sur la base du modèle d'affaires de l'entité en matière de gestion de l'actif financier et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Un actif financier détenu par une entité dans le but de percevoir les flux de trésorerie contractuels à des dates spécifiées aux termes des conditions

contractuelles doit être évalué au coût amorti. Tous les autres actifs financiers doivent être évalués à la juste valeur. Lorsque l'entité modifie son modèle d'affaires, ce qui devrait rarement se produire, elle est tenue de reclasser prospectivement les actifs financiers concernés. En ce qui concerne les instruments de capitaux propres, la direction peut, lors de la comptabilisation initiale, décider irrévocablement, instrument par instrument, de présenter les variations de la juste valeur directement dans les capitaux propres. Il n'y a pas de recyclage subséquent des profits et des pertes sur la juste valeur à partir des capitaux propres à nos comptes consolidés de résultat; toutefois, les dividendes de tels placements dans des instruments de capitaux propres continueront d'être comptabilisés en résultat net.

En octobre 2010, l'IASB a ajouté à IFRS 9 les exigences en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers auparavant inclus dans IAS 39. IFRS 9 a également éliminé l'exception visant à ne pas évaluer à la juste valeur des passifs dérivés liés à un instrument de capitaux propres non coté qui doivent être réglés au moyen d'un tel instrument, et exige que les variations du risque de crédit propre à l'entité en matière de passifs financiers désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net soient incluses dans les autres éléments du résultat global. En décembre 2011, l'IASB a modifié la date d'entrée en vigueur d'IFRS 9, qui est maintenant pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015. Par conséquent, en ce qui nous concerne, IFRS 9 devrait entrer en vigueur le 1^{er} novembre 2015.

Note 3 Première application des IFRS

Transition aux IFRS

Le Conseil des normes comptables canadiennes a remplacé les PCGR du Canada par les IFRS pour toutes les entreprises ayant une obligation d'information du public pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Nous avons adopté les IFRS avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2011 et la date de transition est le 1^{er} novembre 2010.

Nos méthodes comptables présentées à la note 2 ont été appliquées pour préparer les états financiers consolidés pour l'exercice considéré clos le 31 octobre 2012, l'information comparative pour l'exercice précédent clos le 31 octobre 2011 et les états financiers d'ouverture en vertu des IFRS au 1^{er} novembre 2010. Dans le cadre de notre transition des PCGR du Canada aux IFRS, nous avons suivi les dispositions d'IFRS 1. Les incidences de la transition aux IFRS ont été comptabilisées directement dans les bénéfices non distribués, ou dans une autre catégorie de capitaux propres, le cas échéant, tel qu'il est expliqué dans cette note. Les renvois entre parenthèses (renvoi X) concernent la colonne correspondante du tableau ci-dessous illustrant le rapprochement de nos bilans consolidés et de nos comptes consolidés de résultat selon les PCGR du Canada et les IFRS.

Principales exemptions en vertu d'IFRS 1

IFRS 1 fournit des directives pour les nouveaux adoptants des IFRS sur la façon de comptabiliser les éléments lors de la transition aux IFRS. Conformément à IFRS 1, une entité doit, en règle générale, appliquer les IFRS de façon rétrospective au moment de la transition. Elle permet également des exemptions et prévoit certaines exceptions à l'application rétrospective. Les décisions relatives aux exemptions que nous avons prises au moment de la première application sont expliquées ci-dessous. D'autres exemptions possibles en vertu d'IFRS 1, qui ne sont pas expliquées dans les présentes, ne sont ni significatives ni pertinentes pour notre entreprise.

Exceptions obligatoires

Décomptabilisation

Les dispositions de décomptabilisation d'IAS 39 ont été appliquées de façon prospective aux transactions conclues à compter du 1^{er} janvier 2004.

Comptabilité de couverture

La comptabilité de couverture a été appliquée à compter de la date de transition uniquement aux relations de couverture qui répondaient aux critères de la comptabilité de couverture d'IAS 39, telle qu'elle est décrite à la note 2, à cette date.

Estimations

Les estimations faites selon les IFRS à la date de transition correspondent aux estimations faites précédemment en vertu des PCGR du Canada.

Exemptions facultatives

Désignation d'instruments financiers comptabilisés antérieurement (renvoi 1)

Lors de l'adoption des IFRS, une entité doit appliquer de façon rétrospective IAS 39 et classer ses instruments financiers à la date à laquelle l'instrument financier a été acquis à l'origine. Autrement, une entité peut désigner, à la date de transition, un actif financier ou un passif financier précédemment inscrit en tant qu'actif financier ou que passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net ou en tant qu'actif financier disponible à la vente. Les écarts entre la juste valeur et la valeur comptable sont comptabilisés dans le solde d'ouverture des bénéfices non distribués. À la transition, nous avons effectué ce choix au moyen des critères décrits à la note 2 qui définissent les actifs financiers disponibles à la vente et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, et nous avons désigné les actifs financiers et les passifs financiers suivants.

(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur à la date de transition	Classement dans les états financiers antérieurs	Valeur comptable présentée dans les états financiers antérieurs
Actifs financiers désignés comme disponibles à la vente	7 297 \$	Détenus à des fins de transaction	7 297 \$
Actifs financiers désignés comme disponibles à la vente	3 232	Détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur	3 232
Actifs financiers désignés comme disponibles à la vente	564	Prêts et créances	629
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	128	Passifs détenus à des fins autres que de transaction	138

Avantages du personnel (renvoi 2)

IFRS 1 permet de comptabiliser les profits et les pertes actuariels cumulés sur les régimes d'avantages du personnel, qui étaient différés en vertu des PCGR du Canada, dans le solde d'ouverture des bénéfices non distribués à la date de transition. Nous avons effectué ce choix pour tous nos régimes de retraite à prestations définies à l'intention des employés et autres régimes d'avantages complémentaires de retraite à la date de transition, ce qui a entraîné une diminution de 1,36 milliard de dollars du solde d'ouverture de nos bénéfices non distribués. Nos profits et nos pertes actuariels cumulés correspondent à la somme de notre perte actuarielle nette, de (l'actif) l'obligation transitoire et du coût au titre des services passés non comptabilisés.

Écarts de change cumulés (renvoi 3)

IFRS 1 permet de ramener à zéro les profits et les pertes de change cumulés inscrits dans les capitaux propres pour les filiales étrangères à la date de transition. Nous avons choisi de ramener à zéro la totalité des profits et des pertes de change cumulés provenant de la conversion de nos établissements à l'étranger à la date de transition, ce qui a entraîné une diminution de 1,66 milliard de dollars du solde d'ouverture de nos bénéfices non distribués.

Regroupements d'entreprises

IFRS 1 permet d'appliquer IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* (IFRS 3), à compter de la date de transition ou d'une date antérieure. L'application d'IFRS 3 à compter d'une date antérieure à la date de transition nécessiterait le retraitement de tous les regroupements d'entreprises qui ont eu lieu entre cette date et la date de transition. Nous avons choisi d'appliquer IFRS 3 de façon prospective à compter de la date de transition. Par conséquent, les regroupements d'entreprises conclus avant la date de transition n'ont pas été retraités. Ce choix n'a eu aucune incidence sur le solde d'ouverture de nos bénéfices non distribués.

Contrats d'assurance

IFRS 1 permet d'appliquer les dispositions transitoires d'IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), lesquelles restreignent les changements de méthodes comptables pour les contrats d'assurance, y compris les changements effectués par un nouvel adoptant des IFRS. Nous avons choisi d'appliquer les dispositions transitoires d'IFRS 4, ce qui nous permet de suivre nos méthodes comptables conformes aux PCGR du Canada antérieurs relativement à nos activités liées à l'assurance. Ce choix n'a eu aucune incidence sur le solde d'ouverture de nos bénéfices non distribués.

Incidence de la transition aux IFRS

Le tableau ci-dessous présente un résumé des différences significatives qui nous concernent.

Poste	PCGR du Canada	IFRS	Incidence à la transition
Renvoi 4	Goodwill IAS 36, <i>Dépréciation d'actifs</i>		
	<p>Le goodwill est attribué aux unités d'exploitation qui sont censées bénéficier des synergies découlant du regroupement d'entreprises qui a entraîné ledit écart. Une unité d'exploitation correspond soit à un secteur d'exploitation, soit au niveau immédiatement inférieur. Nous avions huit unités d'exploitation en vertu des PCGR du Canada.</p> <p>Aux fins du test de dépréciation, le goodwill est d'abord évalué en comparant la valeur comptable d'une unité d'exploitation à sa juste valeur. Si la valeur comptable de l'unité d'exploitation excède sa juste valeur, le montant de la juste valeur implicite du goodwill de l'unité d'exploitation est obtenu en déterminant la juste valeur de l'actif et du passif de l'unité d'exploitation et en attribuant la juste valeur résiduelle au goodwill. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable du goodwill d'une unité d'exploitation est supérieure à sa juste valeur attribuée. Aucune reprise de perte de valeur n'est possible.</p>	<p>Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie qui sont censées bénéficier des synergies découlant du regroupement d'entreprises qui a entraîné ledit goodwill. Nous avons dix unités génératrices de trésorerie en vertu des IFRS.</p> <p>Le goodwill est considéré comme ayant subi une perte de valeur si la valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie est plus élevée que sa valeur recouvrable. Une perte de valeur ne peut être reprise. Un test de dépréciation doit être effectué à la date de transition aux IFRS.</p>	<p>L'attribution de notre goodwill en vertu des PCGR du Canada, qui était présentée à la note 10 de nos états financiers consolidés annuels de 2011, a été modifiée en fonction des nouvelles unités génératrices de trésorerie que nous avons identifiées. Notre unité d'exploitation Services bancaires internationaux est présentée dans deux unités génératrices de trésorerie, soit les Services bancaires aux États-Unis et les Services bancaires dans les Antilles. Notre unité d'exploitation Gestion mondiale d'actifs est également présentée dans deux unités génératrices de trésorerie, soit la Gestion de patrimoine – Canada et la Gestion mondiale d'actifs.</p> <p>Nous avons effectué un test de dépréciation à la date de transition en fonction des unités génératrices de trésorerie identifiées. Selon les résultats de ce test, la valeur comptable de notre unité génératrice de trésorerie Services bancaires aux États-Unis était plus élevée que sa valeur recouvrable, déterminée selon le modèle de l'actualisation des flux de trésorerie sur une durée de cinq ans pour déterminer la valeur d'utilité. Les principales données utilisées pour l'application du modèle comprenaient un taux d'actualisation de 10,5 % et un taux de croissance final de 3,5 %. Par conséquent, le goodwill de notre unité génératrice de trésorerie Services bancaires aux États-Unis a été réduit à zéro, ce qui s'est traduit par une diminution du solde d'ouverture des bénéfices non distribués de 1,26 milliard de dollars et par une diminution de notre perte à la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis selon les IFRS, lesquelles ont été enregistrées au troisième trimestre de 2011. Se reporter à la note 12.</p>
Renvoi 5	Titrisation (décomptabilisation) IAS 39		
	<p>La décomptabilisation des actifs financiers se base principalement sur la forme juridique de la transaction et sur une analyse visant à déterminer si le vendeur conserve le contrôle des actifs et si ceux-ci sont isolés juridiquement du vendeur et de ses créanciers, même en cas de faillite.</p>	<p>La décomptabilisation se base sur le transfert des risques et des avantages; le contrôle est uniquement pris en considération lorsque la quasi-totalité des risques et des avantages n'ont pas été transférés ou conservés.</p>	<p>La plupart des actifs transférés dans le cadre de nos transactions de titrisation ne sont pas admissibles à la décomptabilisation. Par conséquent, les actifs et les passifs connexes sont comptabilisés dans nos bilans consolidés. Les profits comptabilisés antérieurement en vertu des PCGR du Canada ont été comptabilisés à titre d'ajustement transitoire, ce qui a entraîné une réduction du solde d'ouverture des bénéfices non distribués de 415 millions de dollars.</p> <p>Bien que cette modification de méthode ait une incidence importante sur nos bilans d'ouverture en vertu des IFRS et entraîne une réduction du solde d'ouverture des bénéfices non distribués, nous comptabiliserons le bénéfice net tiré des actifs sur leur durée de vie restante.</p>
Renvoi 6	Consolidation des entités ad hoc IAS 27, SIC-12		
	<p>La consolidation se base sur un modèle de participation financière majoritaire. Dans le cas des entités à détenteurs de droits variables (EDDV), la consolidation repose sur une analyse des risques et des avantages économiques. Les EDDV sont consolidées par la partie qui absorbe la majorité des pertes prévues de l'entité ou qui a le droit de recevoir la majorité des rendements résiduels prévus.</p>	<p>Les entités ad hoc créées dans un but précis et bien défini sont consolidées selon un modèle de contrôle dont la portée est plus large que celle des notions prévues par les PCGR du Canada. Le contrôle englobe à la fois la capacité à prendre des décisions et les conséquences économiques qui en résultent (c.-à-d. les avantages et les risques). La notion d'EDDV n'existe pas en vertu des IFRS.</p>	<p>Certaines entités que nous ne consolidions pas antérieurement sont consolidées, tandis que d'autres entités qui étaient consolidées ont été déconsolidées. Les actifs et les passifs connexes ont été ajustés dans nos bilans consolidés, et les profits (pertes) comptabilisés ou non comptabilisés antérieurement ont été inscrits comme un ajustement transitoire, ce qui a entraîné une réduction du solde d'ouverture des bénéfices non distribués de 226 millions de dollars.</p>

Poste	PCGR du Canada	IFRS	Incidence à la transition
Renvoi 7	Contrats d'assurance IFRS 4		
	<p>Les états financiers d'une société d'assurance excluent l'actif, le passif, les produits et les charges des fonds distincts, mais ils incluent les honoraires et le coût lié à toutes les garanties ou aux autres avantages dont bénéficie le titulaire du contrat qui reviennent à l'assureur dans le cadre de l'administration de ces fonds.</p> <p>Les sociétés qui offrent des assurances vie et maladie doivent porter les primes de réassurance, les sinistres réglés aux termes des polices de réassurance et les sommes à recouvrer au titre de ces mêmes polices en déduction des rentrées de primes, des sinistres réglés et des provisions techniques.</p>	<p>Les placements détenus dans des fonds distincts sont comptabilisés comme des actifs de la société d'assurance, puisqu'ils en sont la propriété juridique et qu'ils sont conservés dans un fonds distinct. La société d'assurance a également l'obligation envers les titulaires de polices de vendre les actifs sous-jacents et de rembourser les titulaires de polices lorsqu'ils rachètent leurs fonds distincts.</p> <p>Les assureurs ne doivent pas effectuer de compensation entre les actifs de réassurance et les passifs d'assurance connexes et, dans un même ordre d'idées, ils ne doivent pas effectuer de compensation entre les produits/charges liés aux contrats de réassurance et les charges/produits liés aux contrats d'assurance connexes.</p>	<p>Les placements détenus dans des fonds distincts, qui n'étaient pas comptabilisés en vertu des PCGR du Canada, sont comptabilisés dans nos bilans consolidés, et un passif correspondant relatif aux titulaires de polices est également comptabilisé.</p> <p>Les montants à recouvrer au titre des polices de réassurance et les obligations connexes liées aux indemnités, qui étaient compensés en vertu des PCGR du Canada, sont présentés à titre d'actifs et de passifs, respectivement, dans les bilans consolidés.</p> <p>Ces modifications de méthodes comptables ont une incidence sur la présentation de l'actif et du passif dans les bilans consolidés, mais elles n'ont aucune incidence sur le solde d'ouverture des bénéfices non distribués.</p>
Renvoi 8	Activités abandonnées IFRS 5, <i>Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées</i>		
	<p>Les résultats liés aux activités abandonnées sont présentés comme une composante distincte du bénéfice ou de la perte pour la période considérée et les périodes précédentes. L'actif et le passif d'un groupe destiné à être cédé qui sont classés comme détenus en vue de la vente ou qui ont été vendus sont présentés séparément aux rubriques Actif et Passif, respectivement, des bilans de la période considérée et de toutes les périodes comparatives.</p>	<p>Le retraitement des bilans des périodes précédentes découlant des activités abandonnées n'est pas permis. Les ajustements liés aux activités abandonnées figurant au bilan sont présentés sur une base prospective à partir de la date de classement à titre d'activités abandonnées. Les résultats liés aux activités abandonnées sont présentés comme une composante distincte du bénéfice ou de la perte pour la période considérée et pour toutes les périodes comparatives.</p>	<p>Aux fins du rapprochement de nos bilans consolidés en vertu des IFRS et de nos bilans en vertu des PCGR du Canada au 1^{er} novembre 2010, nous avons procédé à la contrepassation de l'incidence des activités abandonnées liées à la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis annoncée au troisième trimestre de 2011, relativement à laquelle les résultats des périodes précédentes ont été ajustés conformément aux PCGR du Canada au moment de l'annonce.</p> <p>En vertu des IFRS, le classement de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis et autres actifs dans les activités abandonnées est pris en considération dans nos bilans consolidés avec prise d'effet à compter du trimestre clos le 31 juillet 2011. La vente de Liberty Life Insurance Company, annoncée en octobre 2010, est présentée à titre d'activité abandonnée dans nos bilans consolidés à partir de la date de transition, selon les IFRS.</p>
Renvoi 9	Couverture IAS 39		
	<p>Dans une relation de couverture admissible, la totalité ou une partie d'un actif ou d'un passif comptabilisé peut être désignée comme l'élément couvert. Une partie de l'élément couvert se définit a) soit comme un pourcentage du total de l'actif ou du passif comptabilisé; b) soit comme la totalité ou un pourcentage d'un ou de plusieurs flux de trésorerie définis; c) soit comme un dérivé incorporé qui n'est pas constaté isolément.</p>	<p>Une partie des flux de trésorerie d'un actif ou d'un passif financier peut être désignée comme élément couvert seulement si les flux de trésorerie définis sont inférieurs au total des flux de trésorerie de l'actif ou du passif.</p> <p>Dans le cas des passifs pour lesquels le taux d'intérêt réel est inférieur au taux d'intérêt de référence, il n'est pas permis de désigner comme élément couvert les flux de trésorerie établis en fonction du taux de référence parce que ces flux de trésorerie seraient supérieurs au total des flux de trésorerie du passif.</p>	<p>La comptabilité de couverture a été appliquée seulement aux relations de couverture satisfaisant aux critères de comptabilité de couverture en vertu d'IAS 39 à la date de transition. Certaines couvertures de flux de trésorerie qui sont admissibles à la comptabilité de couverture en vertu des PCGR du Canada n'y sont pas admissibles en vertu des IFRS parce que les éléments couverts sont des tranches des passifs au titre des dépôts dont les flux de trésorerie sont inférieurs au taux d'intérêt de référence. Les montants cumulés dans les capitaux propres relativement à ces couvertures ont été réduits à zéro, leur incidence étant comptabilisée comme une réduction d'environ 350 millions de dollars du solde d'ouverture de nos bénéfices non distribués.</p> <p>Bien que cette modification de convention ait une incidence considérable sur notre bilan d'ouverture en IFRS et qu'elle fasse diminuer le solde d'ouverture de nos bénéfices non distribués, l'amortissement des pertes, auparavant différées dans les autres éléments du résultat global, ne sera plus constaté dans le bénéfice net pour les périodes futures.</p>

Autres différences de présentation

Participations ne donnant pas le contrôle

Selon les PCGR du Canada, le bénéfice net lié aux activités poursuivies était présenté dans les comptes consolidés de résultat déduction faite de la quote-part du bénéfice attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales. Selon les IFRS, le bénéfice net lié aux activités poursuivies reflète le bénéfice attribuable tant aux actionnaires qu'aux participations ne donnant pas le contrôle. Le bénéfice net en vertu des IFRS est réparti entre les actionnaires et les participations ne donnant pas le contrôle, après que l'incidence de toutes les activités poursuivies et de toutes les activités abandonnées a été présentée.

Modifications de la présentation des états financiers au cours de l'exercice

Garanties en espèces

Comme il est mentionné aux notes 14 et 19, au cours du deuxième trimestre de 2012, nous avons reclassé rétrospectivement les garanties en espèces versées des postes Dépôts productifs d'intérêts à des banques et Prêts – prêts de gros au poste Autres actifs, et les garanties en espèces reçues du poste Dépôts au poste Autres passifs, afin de mieux refléter la nature des soldes. Le reclassement ne concerne pas les garanties en espèces reçues ou payées relativement aux titres empruntés et aux titres prêtés, qui sont actuellement présentées dans les postes Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés et Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés, respectivement.

Rapprochement des PCGR du Canada et des IFRS

Les tableaux suivants présentent le rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS pour nos bilans et nos capitaux propres consolidés au 31 octobre 2011 et au 1^{er} novembre 2010 et pour nos comptes consolidés de résultat, nos états consolidés du résultat global et nos tableaux consolidés des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 octobre 2011.

Rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS – Bilan et capitaux propres consolidés au 31 octobre 2011

(en millions de dollars canadiens)	Choix aux termes d'IFRS 1				Autres différences au titre des conventions comptables					IFRS	
	PCGR du Canada	Classement des instruments financiers (renvoi 1)	Avantages du personnel (renvoi 2)	Écart de change cumulés (renvoi 3)	Goodwill (renvoi 4)	Titrisation (décomptabilisation) (renvoi 5)	Entités ad hoc (renvoi 6)	Contrats d'assurance (renvoi 7)	Couverture et autre (renvoi 9)		Incidence totale
Actif											
Trésorerie et montants à recevoir de banques	13 247 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	(66) \$	– \$	(753) \$	(819) \$	12 428 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	12 181	–	–	–	–	–	–	–	(5 721)	(5 721)	6 460
Valeurs mobilières											
Titres détenus à des fins de transaction	145 274	(4 713)	–	–	–	(12 644)	211	–	–	(17 146)	128 128
Titres disponibles à la vente	34 284	4 686	–	–	–	(830)	607	–	147	4 610	38 894
	179 558	(27)	–	–	–	(13 474)	818	–	147	(12 536)	167 022
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	84 947	–	–	–	–	–	–	–	–	–	84 947
Prêts											
Prêts de détail	228 484	–	–	–	–	53 751	2 658	–	(148)	56 261	284 745
Prêts de gros	69 758	(28)	–	–	–	–	(1 019)	–	(3 959)	(5 006)	64 752
	298 242	(28)	–	–	–	53 751	1 639	–	(4 107)	51 255	349 497
Provision pour pertes sur prêts	(1 958)	44	–	–	–	–	–	–	(53)	(9)	(1 967)
	296 284	16	–	–	–	53 751	1 639	–	(4 160)	51 246	347 530
Placements au nom des détenteurs de fonds distincts	–	–	–	–	–	–	–	320	–	320	320
Autres											
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	7 689	–	–	–	–	–	–	–	–	–	7 689
Dérivés	100 013	–	–	–	–	32	(395)	–	–	(363)	99 650
Locaux et matériel, montant net	2 490	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2 490
Goodwill	7 703	–	–	–	22	–	–	–	(115)	(93)	7 610
Autres immobilisations incorporelles	2 115	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2 115
Actifs liés aux activités abandonnées	27 143	(2)	11	–	–	–	–	–	–	9	27 152
Participations dans des entreprises associées	189	–	–	–	–	–	–	–	(47)	(47)	142
Coût des prestations de retraite payé d'avance	1 697	–	(1 386)	–	–	–	–	–	–	(1 386)	311
Autres actifs	16 446	1	402	–	–	53	59	248	10 758	11 521	27 967
	165 485	(1)	(973)	–	22	85	(336)	248	10 596	9 641	175 126
Total de l'actif	751 702 \$	(12) \$	(973) \$	– \$	22 \$	40 362 \$	2 055 \$	568 \$	109 \$	42 131 \$	793 833 \$
Passif											
Dépôts											
Particuliers	166 030 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	166 030 \$
Entreprises et gouvernements	258 494	–	–	–	–	44 348	1 176	–	(6 507)	39 017	297 511
Banques	19 657	–	–	–	–	–	–	–	(4 096)	(4 096)	15 561
	444 181	–	–	–	–	44 348	1 176	–	(10 603)	34 921	479 102
Contrats d'assurance et de placement pour le compte de détenteurs de fonds distincts	–	–	–	–	–	–	–	320	–	320	320
Autres											
Acceptations	7 689	–	–	–	–	–	–	–	–	–	7 689
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	44 284	–	–	–	–	–	–	–	–	–	44 284
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	46 188	–	–	–	–	(3 453)	–	–	–	(3 453)	42 735
Dérivés	101 437	–	–	–	–	(915)	–	–	–	(915)	100 522
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	6 875	–	–	–	–	–	–	244	–	244	7 119
Passifs liés aux activités abandonnées	20 071	5	–	–	–	–	–	–	–	5	20 076
Charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués	1 531	–	108	–	–	–	–	–	–	108	1 639
Autres passifs	28 049	(6)	86	–	–	778	(491)	4	10 821	11 192	39 241
	256 124	(1)	194	–	–	(3 590)	(491)	248	10 821	7 181	263 305
Débetures subordonnées	7 749	–	–	–	–	–	1 000	–	–	1 000	8 749
Titres de fiducie de capital	–	–	–	–	–	–	894	–	–	894	894
Total du passif	708 054	(1)	194	–	–	40 758	2 579	568	218	44 316	752 370
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	1 941	–	–	–	–	–	–	–	–	–	s.o.
Capitaux propres attribuables aux actionnaires											
Actions privilégiées	4 813	–	–	–	–	–	–	–	–	–	4 813
Actions ordinaires	14 017	–	–	–	–	–	–	–	(7)	(7)	14 010
Actions propres – privilégiées	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– ordinaires	8	–	–	–	–	–	–	–	–	–	8
Bénéfices non distribués	24 494	(6)	(1 167)	(1 632)	22	(396)	(310)	–	(624)	(4 113)	20 381
Autres composantes des capitaux propres	(1 625)	(5)	–	1 632	–	–	(34)	–	522	2 115	490
	41 707	(11)	(1 167)	–	22	(396)	(344)	–	(109)	(2 005)	39 702
Participations ne donnant pas le contrôle	s.o.	–	–	–	–	–	(180)	–	–	(180)	1 761
Total des capitaux propres	s.o.	(11)	(1 167)	–	22	(396)	(524)	–	(109)	(2 185)	41 463
Total du passif et des capitaux propres	751 702 \$	(12) \$	(973) \$	– \$	22 \$	40 362 \$	2 055 \$	568 \$	109 \$	42 131 \$	793 833 \$

s.o. En vertu des IFRS, les participations ne donnant pas le contrôle sont présentées comme une composante du total des capitaux propres.

Rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS – Bilan et capitaux propres consolidés au 1^{er} novembre 2010

(en millions de dollars canadiens)	Choix aux termes d'IFRS 1				Autres différences au titre des conventions comptables								IFRS
	PCGR du Canada	Classement des instruments financiers (renvoi 1)	Avantages du personnel (renvoi 2)	Écarts de change cumulés (renvoi 3)	Goodwill (renvoi 4)	Titrisation (décomptabilisation) (renvoi 5)	Entités ad hoc (renvoi 6)	Contrats d'assurance (renvoi 7)	Activités abandonnées (renvoi 8)	Couverture et autre (renvoi 9)	Incidence totale		
Actif													
Trésorerie et montants à recevoir de banques	8 440 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	(30) \$	– \$	888 \$	(762) \$	96 \$	8 536 \$	
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	13 254	–	–	–	–	–	–	–	(2)	(6 011)	(6 013)	7 241	
Valeurs mobilières													
Titres détenus à des fins de transaction	144 925	(3 274)	–	–	–	(12 550)	615	–	124	(1)	(15 086)	129 839	
Titres disponibles à la vente	38 594	3 795	–	–	–	817	821	–	5 076	141	10 650	49 244	
	183 519	521	–	–	–	(11 733)	1 436	–	5 200	140	(4 436)	179 083	
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	72 698	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	72 698	
Prêts													
Prêts de gros	214 937	–	–	–	–	48 311	1 920	–	6 892	(133)	56 990	271 927	
Prêts de détail	60 107	(775)	–	–	–	–	(793)	–	12 789	(3 731)	7 490	67 597	
	275 044	(775)	–	–	–	48 311	1 127	–	19 681	(3 864)	64 480	339 524	
Provision pour pertes sur prêts	(2 038)	179	–	–	–	–	–	–	(958)	(50)	(829)	(2 867)	
	273 006	(596)	–	–	–	48 311	1 127	–	18 723	(3 914)	63 651	336 657	
Placements au nom des détenteurs de fonds distincts	–	–	–	–	–	–	–	279	(22)	–	257	257	
Autres													
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	7 371	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	7 371	
Dérivés	106 155	–	–	–	–	(24)	(90)	–	68	–	(46)	106 109	
Locaux et matériel, montant net	2 139	–	–	–	–	–	–	–	362	–	362	2 501	
Goodwill	6 660	–	–	–	(1 404)	–	–	–	1 404	(107)	(107)	6 553	
Autres immobilisations incorporelles	1 710	–	–	–	–	–	–	–	216	(1)	215	1 925	
Actifs liés aux activités abandonnées	34 364	–	–	–	–	–	–	–	(28 641)	–	(28 641)	5 723	
Participations dans des entreprises associées	171	–	–	–	–	–	–	–	–	(40)	(40)	131	
Coût des prestations de retraite payé d'avance	1 992	–	(1 740)	–	–	–	–	–	–	14	(1 726)	266	
Autres actifs	14 727	(19)	474	–	143	116	(22)	977	1 804	12 121	15 594	30 321	
	175 289 \$	(19) \$	(1 266) \$	– \$	(1 261) \$	92 \$	(112) \$	977 \$	(24 787) \$	11 987 \$	(14 389) \$	160 900 \$	
Total de l'actif	726 206 \$	(94) \$	(1 266) \$	– \$	(1 261) \$	36 670 \$	2 421 \$	1 256 \$	– \$	1 440 \$	39 166 \$	765 372 \$	
Passif													
Dépôts													
Particuliers	151 347 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	10 346 \$	– \$	10 346 \$	161 693 \$	
Entreprises et gouvernements	239 233	–	–	–	–	42 820	2 568	–	7 964	(5 050)	48 302	287 535	
Banques	23 981	–	–	–	–	–	–	–	162	(4 858)	(4 696)	19 285	
	414 561	–	–	–	–	42 820	2 568	–	18 472	(9 908)	53 952	468 513	
Contrats d'assurance et de placement pour le compte des détenteurs de fonds distincts	–	–	–	–	–	–	–	279	(22)	–	257	257	
Autres													
Acceptations	7 371	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	7 371	
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	46 597	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	46 597	
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	41 207	–	–	–	–	(5 577)	–	–	376	–	(5 201)	36 006	
Dérivés	108 908	–	–	–	–	(843)	10	–	2	–	(831)	108 077	
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	6 273	–	–	–	–	–	–	977	(381)	(2)	594	6 867	
Passifs liés aux activités abandonnées	24 454	–	–	–	–	–	–	–	(19 442)	–	(19 442)	5 012	
Charges à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi	1 477	–	98	–	–	–	–	–	–	1	99	1 576	
Autres passifs	26 743	(40)	–	–	–	758	(1 642)	–	995	11 504	11 575	38 318	
	263 030	(40)	98	–	–	(5 662)	(1 632)	977	(18 450)	11 503	(13 206)	249 824	
Débitures subordonnées	6 681	–	–	–	–	–	995	–	–	–	995	7 676	
Titres de fiducie de capital	727	–	–	–	–	–	900	–	–	–	900	1 627	
Total du passif	684 999	(40)	98	–	–	37 158	2 831	1 256	–	1 595	42 898	727 897	
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	2 256	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	s.o.	
Capitaux propres attribuables aux actionnaires													
Actions privilégiées	4 813	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	4 813	
Actions ordinaires	13 378	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	13 378	
Actions propres – privilégiées	(2)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(2)	
Actions propres – ordinaires	(81)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(81)	
Bénéfices non distribués	22 942	(57)	(1 364)	(1 664)	(1 261)	(415)	(226)	–	–	(668)	(5 655)	17 287	
Autres composantes des capitaux propres	(2 099)	3	–	1 664	–	(73)	(29)	–	–	520	2 085	(14)	
	38 951	(54)	(1 364)	–	(1 261)	(488)	(255)	–	–	(148)	(3 570)	35 381	
Participations ne donnant pas le contrôle	s.o.	–	–	–	–	–	(155)	–	–	(7)	(162)	2 094	
Total des capitaux propres	s.o.	(54)	(1 364)	–	(1 261)	(488)	(410)	–	–	(155)	(3 732)	37 475	
Total du passif et des capitaux propres	726 206 \$	(94) \$	(1 266) \$	– \$	(1 261) \$	36 670 \$	2 421 \$	1 256 \$	– \$	1 440 \$	39 166 \$	765 372 \$	

s.o. En vertu des IFRS, les participations ne donnant pas le contrôle sont présentées comme une composante du total des capitaux propres.

Rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS – Compte consolidé de résultat pour l'exercice clos le 31 octobre 2011

(en millions de dollars canadiens)	Choix aux termes d'IFRS 1				Autres différences au titre des conventions comptables					IFRS
	PCGR du Canada	Classement des instruments financiers (renvoi 1)	Avantages du personnel (renvoi 2)	Écarts de change cumulés (renvoi 3)	Goodwill (renvoi 4)	Titrisation (décomptabilisation) (renvoi 5)	Entités ad hoc (renvoi 6)	Couverture et autre (renvoi 9)	Incidence totale	
Revenu d'intérêt										
Prêts	12 975 \$	10 \$	– \$	– \$	– \$	1 847 \$	335 \$	69 \$	2 261 \$	15 236 \$
Valeurs mobilières	5 118	(5)	–	–	–	(359)	(10)	6	(368)	4 750
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	736	–	–	–	–	–	–	–	–	736
Dépôts à des banques	91	–	–	–	–	–	–	–	–	91
	18 920	5	–	–	–	1 488	325	75	1 893	20 813
Frais d'intérêt										
Dépôts	5 242	–	–	–	–	1 297	20	(225)	1 092	6 334
Autres passifs	2 725	–	–	–	–	(54)	52	–	(2)	2 723
Débitures subordonnées	353	–	–	–	–	–	48	(2)	46	399
	8 320	–	–	–	–	1 243	120	(227)	1 136	9 456
Revenu net d'intérêt	10 600	5	–	–	–	245	205	302	757	11 357
Revenus autres que d'intérêt										
Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires	4 479	–	(1)	–	–	–	–	(4)	(5)	4 474
Revenus tirés des fonds communs de placement	1 977	–	–	–	–	–	–	(2)	(2)	1 975
Revenus tirés des activités de négociation	800	9	–	–	–	(58)	(95)	(1)	(145)	655
Commissions de gestion de placements et de services de garde	1 998	–	–	–	–	1	(1)	1	1	1 999
Commissions de courtage en valeurs mobilières	1 329	–	–	–	–	2	–	–	2	1 331
Frais bancaires	1 324	–	–	–	–	–	–	(1)	(1)	1 323
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils	1 489	–	–	–	–	–	(4)	–	(4)	1 485
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	683	–	–	–	–	(1)	–	2	1	684
Revenus sur cartes	646	–	–	–	–	–	251	(15)	236	882
Commissions de crédit	707	–	–	–	–	–	–	–	–	707
Revenus tirés de la titrisation	797	–	–	–	–	(416)	(382)	1	(797)	–
Profit net sur les titres disponibles à la vente	128	1	–	–	–	(2)	1	(24)	(24)	104
Quote-part des pertes des entreprises associées	–	–	–	–	–	–	(13)	6	(7)	(7)
Autres	473	(3)	–	1	–	256	5	(63)	196	669
Revenus autres que d'intérêt	16 830	7	(1)	1	–	(218)	(238)	(100)	(549)	16 281
Total des revenus	27 430	12	(1)	1	–	27	(33)	202	208	27 638
Dotation à la provision pour pertes sur créances	975	(4)	–	–	–	–	84	78	158	1 133
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	3 360	–	–	–	–	–	–	(2)	(2)	3 358
Frais autres que d'intérêt										
Ressources humaines	8 958	–	(337)	–	–	–	–	40	(297)	8 661
Matériel	1 011	–	–	–	–	–	–	(1)	(1)	1 010
Frais d'occupation	1 027	–	–	–	–	–	–	(1)	(1)	1 026
Communications	745	–	–	–	–	–	–	1	1	746
Honoraires	683	–	–	–	–	11	(9)	7	9	692
Impartition de services de traitement	268	–	–	–	–	–	–	(2)	(2)	266
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	480	–	–	–	–	–	–	1	1	481
Autres	1 281	(3)	–	–	–	(4)	3	8	4	1 285
	14 453	(3)	(337)	–	–	7	(6)	53	(286)	14 167
Bénéfice avant impôt	8 642	19	336	1	–	20	(111)	73	338	8 980
Impôt sur le résultat	1 888	(5)	91	–	–	3	(25)	58	122	2 010
Bénéfice net avant participations ne donnant pas le contrôle	6 754									s.o.
Participations ne donnant pas le contrôle dans le bénéfice net des filiales	104									s.o.
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	6 650	24	245	1	–	17	(86)	15	216	6 970
Perte nette découlant des activités abandonnées	(1 798)	19	–	–	1 254	–	–	(1)	1 272	(526)
Bénéfice net	4 852 \$	43 \$	245 \$	1 \$	1 254 \$	17 \$	(86) \$	14 \$	1 488 \$	6 444 \$
Bénéfice net attribuable aux :										
Actionnaires										6 343 \$
Participations ne donnant pas le contrôle										101
										6 444 \$

s.o. En vertu des IFRS, les participations ne donnant pas le contrôle dans le bénéfice net des filiales sont comprises dans le calcul du bénéfice net.

Rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS – État consolidé du résultat global pour l'exercice clos le 31 octobre 2011

(en millions de dollars canadiens)	Différences au titre des conventions comptables							IFRS
	PCGR du Canada	Reclassements	Titres disponibles à la vente	Dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	Écarts de change	Autres		
Bénéfice global								
Bénéfice net	4 852 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	1 592 \$	6 444 \$	
Autres éléments du bénéfice global, déduction faite de l'impôt								
Variation nette des pertes latentes sur les titres disponibles à la vente								
Pertes nettes latentes sur les titres disponibles à la vente	(128)	–	98	–	–	–	(30)	
Reclassement en résultat de (profits) pertes sur les titres disponibles à la vente	(7)	20	–	–	–	–	13	
	(135)	20	98	–	–	–	(17)	
Écarts de change								
Pertes de change latentes	(695)	–	–	–	70	–	(625)	
Profits nets de change liés aux activités de couverture	725	–	–	–	(8)	–	717	
Reclassement en résultat de profits de change	(8)	7	–	–	–	–	(1)	
	22	7	–	–	62	–	91	
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie								
Profits nets sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	309	–	–	(11)	–	–	298	
Reclassement en résultat de pertes liées aux dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	278	(146)	–	–	–	–	132	
	587	(146)	–	(11)	–	–	430	
Autres éléments du bénéfice global, déduction faite de l'impôt	474	(119)	98	(11)	62	–	504	
Total du bénéfice global	5 326 \$	(119)\$	98 \$	(11)\$	62 \$	1 592 \$	6 948 \$	
Total du bénéfice global attribuable aux :								
Actionnaires							6 847 \$	
Participations ne donnant pas le contrôle							101	
							6 948 \$	

Ajustements importants aux tableaux des flux de trésorerie

Lors de la transition aux IFRS, les postes suivants ont été reclassés des activités d'investissement aux activités opérationnelles dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie : Variation des prêts, déduction faite de la titrisation, Produit de la titrisation et Variation des biens achetés en vertu de conventions de revente et des titres empruntés. De plus, les postes suivants ont été reclassés des activités de financement aux activités opérationnelles : Variation des dépôts, Variation des engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés et Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert. L'incidence de ces reclassements et les autres incidences de la transition sur nos flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités opérationnelles, d'investissement et de financement sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS – Tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 octobre 2011

(en millions de dollars canadiens)	PCGR du Canada	Ajustements de reclassement	Autres incidences de la transition	IFRS
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités opérationnelles	10 338 \$	(9 475) \$	3 616 \$	4 479 \$
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités d'investissement	(32 936)	41 823	(3 685)	5 202
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	29 174	(32 348)	23	(3 151)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	57	–	19	76
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	6 633	–	(27)	6 606
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice (1)	9 330	–	(792)	8 538
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	15 963 \$	– \$	(819)\$	15 144 \$

(1) La trésorerie et les équivalents de trésorerie se rapportent au total de notre trésorerie et des montants à recevoir de banques liés aux activités poursuivies, tels qu'ils sont présentés dans nos bilans consolidés, ainsi qu'à la trésorerie et aux montants à recevoir de banques liés aux activités abandonnées.

Valeur comptable et juste valeur de certains instruments financiers

Les tableaux suivants illustrent la comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur de chaque type d'instrument financier.

	Au 31 octobre 2012								
	Valeur comptable et juste valeur			Valeur comptable		Juste valeur		Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
	Instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments disponibles à la vente évalués à la juste valeur	Prêts et créances et passifs autres que détenus à des fins de transaction au coût amorti	Prêts et créances et passifs autres que détenus à des fins de transaction	Placements détenus jusqu'à leur échéance évalués au coût amorti			
(en millions de dollars canadiens)									
Actifs financiers									
Valeurs mobilières									
Titres détenus à des fins de transaction	111 114 \$	9 669 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	120 783 \$	120 783 \$	
Titres disponibles à la vente	–	–	40 320	–	–	508	40 828	40 828	
Total des valeurs mobilières	111 114	9 669	40 320	–	–	508	161 611	161 611	
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	–	86 918	–	25 339	25 339	–	112 257	112 257	
Prêts									
Prêts de détail	–	–	–	300 043	297 490	–	300 043	297 490	
Prêts de gros	–	1 232	–	76 969	76 506	–	78 201	77 738	
Total des prêts	–	1 232	–	377 012	373 996	–	378 244	375 228	
Autres									
Dérivés	91 293	–	–	–	–	–	91 293	91 293	
Autres actifs	–	705	–	36 600	36 600	–	37 305	37 305	
Passifs financiers									
Dépôts									
Particuliers	– \$	7 167 \$	– \$	172 335 \$	172 625 \$	– \$	179 502 \$	179 792 \$	
Entreprises et gouvernements (1)	–	49 336	–	263 546	263 909	–	312 882	313 245	
Banques (2)	–	2 524	–	13 311	13 311	–	15 835	15 835	
Total des dépôts	–	59 027	–	449 192	449 845	–	508 219	508 872	
Autres									
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	40 756	–	–	–	–	–	40 756	40 756	
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	58 709	–	5 323	5 323	–	64 032	64 032	
Dérivés	96 761	–	–	–	–	–	96 761	96 761	
Autres passifs	101	29	–	47 635	47 635	–	47 765	47 765	
Dépendances subordonnées	–	122	–	7 493	7 405	–	7 615	7 527	
Titres de fiduciaire de capital	–	–	–	900	941	–	900	941	

Note 4 Juste valeur des instruments financiers (suite)

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2011								Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
	Valeur comptable et juste valeur			Valeur comptable	Juste valeur	Prêts et créances détenus jusqu'à leur échéance évalués au coût amorti	Prêts et créances passifs autres que détenus à des fins de transaction	Prêts et créances passifs autres que détenus à des fins de transaction		
	Instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments disponibles à la vente évalués à la juste valeur	Prêts et créances et passifs autres que détenus à des fins de transaction au coût amorti	Juste valeur					
Actifs financiers										
Valeurs mobilières										
Titres détenus à des fins de transaction	117 986 \$	10 142 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	128 128 \$	128 128 \$	
Titres disponibles à la vente	–	–	38 433	–	–	–	461	38 894	38 894	
Total des valeurs mobilières	117 986	10 142	38 433	–	–	–	461	167 022	167 022	
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés										
	–	74 860	–	10 087	10 087	–	–	84 947	84 947	
Prêts										
Prêts de détail	–	–	–	283 586	282 277	–	–	283 586	282 277	
Prêts de gros	139	1 375	–	62 430	60 735	–	–	63 944	62 249	
Total des prêts	139	1 375	–	346 016	343 012	–	–	347 530	344 526	
Autres										
Dérivés	99 650	–	–	–	–	–	–	99 650	99 650	
Autres actifs	–	516	–	29 074	29 074	–	–	29 590	29 590	
Passifs financiers										
Dépôts										
Particuliers	– \$	3 615 \$	– \$	162 415 \$	162 949 \$	– \$	– \$	166 030 \$	166 564 \$	
Entreprises et gouvernements (1)	–	55 452	–	242 059	242 460	–	–	297 511	297 912	
Banques (2)	–	3 777	–	11 784	11 784	–	–	15 561	15 561	
Total des dépôts	–	62 844	–	416 258	417 193	–	–	479 102	480 037	
Autres										
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	44 284	–	–	–	–	–	–	44 284	44 284	
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	35 442	–	7 293	7 293	–	–	42 735	42 735	
Dérivés	100 522	–	–	–	–	–	–	100 522	100 522	
Autres passifs	68	12	–	43 309	43 309	–	–	43 389	43 389	
Débitures subordonnées	–	111	–	8 638	8 514	–	–	8 749	8 625	
Titres de fiducie de capital	–	–	–	894	958	–	–	894	958	
Passifs financiers										
Dépôts										
Particuliers	– \$	3 237 \$	– \$	158 456 \$	159 255 \$	– \$	– \$	161 693 \$	162 492 \$	
Entreprises et gouvernements (1)	–	61 038	–	226 497	226 665	–	–	287 535	287 703	
Banques (2)	–	4 713	–	14 572	14 572	–	–	19 285	19 285	
Total des dépôts	–	68 988	–	399 525	400 492	–	–	468 513	469 480	
Autres										
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	46 597	–	–	–	–	–	–	46 597	46 597	
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	25 695	–	10 311	10 311	–	–	36 006	36 006	
Dérivés	108 077	–	–	–	–	–	–	108 077	108 077	
Autres passifs	(509)	127	–	42 654	42 333	–	–	42 272	41 951	
Débitures subordonnées	–	119	–	7 557	7 522	–	–	7 676	7 641	
Titres de fiducie de capital	–	–	–	1 627	1 734	–	–	1 627	1 734	

(1) Le poste Entreprises et gouvernements comprend les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques réglementées.

(2) Les banques désignent les banques réglementées.

Les tableaux suivants présentent des renseignements sur les prêts et les créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, le risque maximal de crédit, le degré d'atténuation du risque par les dérivés de crédit et des instruments semblables ainsi que les variations de la juste valeur de ces actifs. Les variations de la juste valeur des prêts et des créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net attribuables aux modifications du risque de crédit se calculent par la différence entre le total des variations de la juste valeur de l'instrument au cours de la période et des variations de la juste valeur calculées en fonction des courbes de rendement sans risque appropriées.

Prêts et créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2012						
	Valeur comptable des prêts et créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Risque maximal de crédit	Degré d'atténuation du risque de crédit par les dérivés de crédit ou des instruments semblables	Variations de la juste valeur pour l'exercice attribuables aux variations du risque de crédit	Variations cumulatives de la juste valeur depuis la comptabilisation initiale attribuables aux variations du risque de crédit (1)	Variations de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables pour l'exercice	Variations cumulatives de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables (1)
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	120 \$	120 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	86 918	86 918	–	–	–	–	–
Prêts – Prêts de gros	1 232	1 232	284	3	(12)	(2)	1
Autres actifs	311	311	–	–	–	–	–
Total	88 581 \$	88 581 \$	284 \$	3 \$	(12) \$	(2) \$	1 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2011						
	Valeur comptable des prêts et créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Risque maximal de crédit	Degré d'atténuation du risque de crédit par les dérivés de crédit ou des instruments semblables	Variations de la juste valeur pour l'exercice attribuables aux variations du risque de crédit	Variations cumulatives de la juste valeur depuis la comptabilisation initiale attribuables aux variations du risque de crédit (1)	Variations de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables pour l'exercice	Variations cumulatives de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables (1)
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	666 \$	666 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	74 860	74 860	–	–	–	–	–
Prêts – Prêts de gros	1 375	1 375	300	(15)	(15)	3	3
Autres actifs	177	177	–	–	–	–	–
Total	77 078 \$	77 078 \$	300 \$	(15) \$	(15) \$	3 \$	3 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 1 ^{er} novembre 2010		
	Valeur comptable des prêts et créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Risque maximal de crédit	Degré d'atténuation du risque de crédit par les dérivés de crédit ou des instruments semblables
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	182 \$	182 \$	– \$
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	60 864	60 864	–
Prêts – Prêts de gros	1 363	1 363	346
Total	62 409 \$	62 409 \$	346 \$

(1) La variation cumulative est mesurée depuis le 1^{er} novembre 2010 ou depuis la comptabilisation initiale des dérivés de crédit ou des instruments semblables, selon la plus rapprochée des deux dates.

Les tableaux suivants présentent les variations de la juste valeur de nos passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ainsi que leur valeur à l'échéance contractuelle et leur valeur comptable.

Passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2012			Variations de la juste valeur pour l'exercice attribuables aux modifications des écarts de taux de RBC	Variations cumulatives de la juste valeur attribuables aux modifications des écarts de taux de RBC (1)
	Valeur à l'échéance contractuelle	Valeur comptable	Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle		
Dépôts à terme					
Particuliers	7 152 \$	7 167 \$	15 \$	1 \$	(13)\$
Entreprises et gouvernements (2)	49 264	49 336	72	33	(12)
Banques (3)	2 524	2 524	–	–	–
Total des dépôts à terme	58 940	59 027	87	34	(25)
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	58 710	58 709	(1)	–	–
Autres passifs	29	29	–	–	–
Déventures subordonnées	125	122	(3)	4	(3)
Total	117 804 \$	117 887 \$	83 \$	38 \$	(28)\$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2011			Variations de la juste valeur pour l'exercice attribuables aux modifications des écarts de taux de RBC	Variations cumulatives de la juste valeur attribuables aux modifications des écarts de taux de RBC (1)
	Valeur à l'échéance contractuelle	Valeur comptable	Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle		
Dépôts à terme					
Particuliers	3 598 \$	3 615 \$	17 \$	(14)\$	(14)\$
Entreprises et gouvernements (2)	55 623	55 452	(171)	(45)	(45)
Banques (3)	3 777	3 777	–	–	–
Total des dépôts à terme	62 998	62 844	(154)	(59)	(59)
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	35 444	35 442	(2)	–	–
Autres passifs	12	12	–	–	–
Déventures subordonnées	128	111	(17)	(7)	(7)
Total	98 582 \$	98 409 \$	(173)\$	(66)\$	(66)\$

(en millions de dollars canadiens)	Au 1 ^{er} novembre 2010			Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle
	Valeur à l'échéance contractuelle	Valeur comptable		
Dépôts à terme				
Particuliers	3 300 \$	3 237 \$	(63)\$	
Entreprises et gouvernements (2)	61 124	61 038	(86)	
Banques (3)	4 713	4 713	–	
Total des dépôts à terme	69 137	68 988	(149)	
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	25 697	25 695	(2)	
Autres passifs	127	127	–	
Déventures subordonnées	127	119	(8)	
Total	95 088 \$	94 929 \$	(159)\$	

(1) La variation cumulative est mesurée depuis le 1^{er} novembre 2010 ou depuis la comptabilisation initiale des passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, selon la plus rapprochée des deux dates.

(2) Le poste Entreprises et gouvernements comprend les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques réglementées.

(3) Les banques désignent les banques réglementées.

Juste valeur des actifs et des passifs classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les tableaux suivants présentent les instruments financiers évalués à la juste valeur et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur définie dans IFRS 7. IFRS 7 exige que tous les instruments financiers évalués à la juste valeur soient classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie décrite ci-dessous aux fins de la présentation d'informations. Chaque niveau correspond à un degré de transparence des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs :

- Niveau 1 – Les données correspondent à des prix cotés non ajustés d'instruments identiques sur des marchés actifs.
- Niveau 2 – Les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.
- Niveau 3 – Une ou plusieurs données importantes utilisées dans la technique d'évaluation sont non observables aux fins du calcul de la juste valeur des instruments.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

(en millions de dollars canadiens)	Au											
	31 octobre 2012						31 octobre 2011					
	Évaluations à la juste valeur selon le (1)			Total de la juste valeur, montant brut	Ajustements de compensation	Actifs/passifs à la juste valeur	Évaluations à la juste valeur selon le (1)			Total de la juste valeur, montant brut	Ajustements de compensation	Actifs/passifs à la juste valeur
Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 1				Niveau 2	Niveau 3				
Actifs financiers												
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	– \$	120 \$	– \$	120 \$	\$	120 \$	– \$	666 \$	– \$	666 \$	\$	666 \$
Valeurs mobilières												
Titres détenus à des fins de transaction												
Créances d'entités gouvernementales canadiennes (2)												
Gouvernement fédéral	8 158	7 234	–	15 392		15 392	8 165	9 267	–	17 432		17 432
Provinces et municipalités	–	8 465	–	8 465		8 465	–	6 929	4	6 933		6 933
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (2)	2 287	18 364	99	20 750		20 750	2 270	17 195	86	19 551		19 551
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE (3)	3 781	7 754	375	11 910		11 910	6 204	11 854	47	18 105		18 105
Titres adossés à des créances hypothécaires (2)	–	693	55	748		748	–	371	45	416		416
Titres adossés à des actifs TGC (4)	–	–	59	59		59	–	–	371	371		371
Titres non garantis par des créances	–	700	23	723		723	–	780	138	918		918
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	62	21 972	397	22 431		22 431	101	24 149	720	24 970		24 970
Titres de participation	37 924	2 079	302	40 305		40 305	36 431	2 649	352	39 432		39 432
	52 212	67 261	1 310	120 783		120 783	53 171	73 194	1 763	128 128		128 128
Titres disponibles à la vente (5)												
Créances d'entités gouvernementales canadiennes (2)												
Gouvernement fédéral	367	10 914	–	11 281		11 281	1 058	8 473	–	9 531		9 531
Provinces et municipalités	–	1 785	–	1 785		1 785	–	1 561	–	1 561		1 561
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (2)	23	3 856	1 906	5 785		5 785	119	2 083	2 691	4 893		4 893
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	6 081	3 744	–	9 825		9 825	4 017	3 016	–	7 033		7 033
Titres adossés à des créances hypothécaires (2)	–	263	–	263		263	–	126	184	310		310
Titres adossés à des actifs TGC	–	–	1 996	1 996		1 996	–	–	1 932	1 932		1 932
Titres non garantis par des créances	–	180	645	825		825	–	322	673	995		995
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	–	5 062	1 446	6 508		6 508	–	9 048	1 478	10 526		10 526
Titres de participation	266	603	948	1 817		1 817	158	404	863	1 425		1 425
Titres de substitut de prêt	192	25	–	217		217	187	35	–	222		222
	6 929	26 432	6 941	40 302		40 302	5 539	25 068	7 821	38 428		38 428
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	–	86 918	–	86 918		86 918	–	74 860	–	74 860		74 860
Prêts	–	829	403	1 232		1 232	–	951	563	1 514		1 514
Autres												
Dérivés												
Contrats de taux d'intérêt	5	99 062	842	99 909		99 909	5	85 150	666	85 821		85 821
Contrats de change	–	19 126	118	19 244		19 244	–	27 068	81	27 149		27 149
Dérivés de crédit	–	167	125	292		292	–	349	291	640		640
Autres contrats	1 699	2 296	448	4 443		4 443	1 671	4 129	428	6 228		6 228
Ajustements de l'évaluation déterminés collectivement	(23)	(321)	(282)	(626)		(626)	(48)	(249)	(451)	(748)		(748)
Total des dérivés, montant brut	1 681	120 330	1 251	123 262		123 262	1 628	116 447	1 015	119 090		119 090
Ajustements de compensation						(31 969)						(19 440)
Total des dérivés						91 293						99 650
Autres actifs	394	297	14	705		705	340	176	–	516		516
	61 216 \$	302 187 \$	9 919 \$	373 322 \$		(31 969) \$	60 678 \$	291 362 \$	11 162 \$	363 202 \$		(19 440) \$ 343 762 \$
Passifs financiers												
Dépôts												
Particuliers	– \$	327 \$	6 840 \$	7 167 \$		7 167 \$	– \$	– \$	3 615 \$	3 615 \$		3 615 \$
Entreprises et gouvernements	–	46 817	2 519	49 336		49 336	–	52 017	3 435	55 452		55 452
Banques	–	2 524	–	2 524		2 524	–	3 777	–	3 777		3 777
Autres												
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	27 365	13 383	8	40 756		40 756	31 416	12 868	–	44 284		44 284
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	58 709	–	58 709		58 709	–	35 442	–	35 442		35 442
Dérivés												
Contrats de taux d'intérêt	2	91 180	1 329	92 511		92 511	2	78 275	841	79 118		79 118
Contrats de change	–	28 016	316	28 332		28 332	–	30 975	41	31 016		31 016
Dérivés de crédit	–	188	147	335		335	–	261	573	834		834
Autres contrats	1 370	4 501	1 500	7 371		7 371	1 824	5 147	1 496	8 467		8 467
Total des dérivés, montant brut	1 372	123 885	3 292	128 549		128 549	1 826	114 658	2 951	119 435		119 435
Ajustements de compensation						(31 788)						(18 913)
Total des dérivés						96 761						100 522
Autres passifs	–	29	101	130		130	–	12	68	80		80
Débitures subordonnées	–	–	122	122		122	–	–	111	111		111
	28 737 \$	245 674 \$	12 882 \$	287 293 \$		(31 788) \$	33 242 \$	218 774 \$	10 180 \$	262 196 \$		(18 913) \$ 243 283 \$

Au 1^{er} novembre 2010

(en millions de dollars canadiens)	Évaluations à la juste valeur selon le (1)			Total de la juste valeur, montant brut	Ajustements de compensation	Actifs/passifs à la juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3			
Actifs financiers						
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	– \$	182 \$	– \$	182 \$	\$	182 \$
Valeurs mobilières						
Titres détenus à des fins de transaction						
Créances d'entités gouvernementales canadiennes (2)						
Gouvernement fédéral	–	16 974	14	16 988		16 988
Provinces et municipalités	–	7 243	5	7 248		7 248
Créances d'États de municipalités et d'organismes américains (2)	–	12 353	41	12 394		12 394
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE (3)	–	17 899	42	17 941		17 941
Titres adossés à des créances hypothécaires (2)	–	10	416	426		426
Titres adossés à des actifs						
TGC (4)	–	–	2 460	2 460		2 460
Titres non garantis par des créances	–	236	541	777		777
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	30	31 108	1 482	32 620		32 620
Titres de participation	35 767	845	2 373	38 985		38 985
	35 797	86 668	7 374	129 839		129 839
Titres disponibles à la vente (5)						
Créances d'entités gouvernementales canadiennes (2)						
Gouvernement fédéral	–	16 274	–	16 274		16 274
Provinces et municipalités	–	1 536	–	1 536		1 536
Créances d'États de municipalités et d'organismes américains (2)	–	4 722	3 277	7 999		7 999
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	1 451	3 629	–	5 080		5 080
Titres adossés à des créances hypothécaires (2)	–	–	1 545	1 545		1 545
Titres adossés à des actifs						
TGC	–	–	224	224		224
Titres non garantis par des créances	–	480	736	1 216		1 216
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	358	9 950	2 350	12 658		12 658
Titres de participation	167	139	1 265	1 571		1 571
Titres de substitut de prêt	–	228	–	228		228
	1 976	36 958	9 397	48 331		48 331
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	–	60 864	–	60 864		60 864
Prêts	–	771	592	1 363		1 363
Autres						
Dérivés						
Contrats de taux d'intérêt	3	66 737	779	67 519		67 519
Contrats de change	–	29 616	101	29 717		29 717
Dérivés de crédit	–	972	960	1 932		1 932
Autres contrats	1 960	2 193	3 735	7 888		7 888
Ajustements de l'évaluation déterminés collectivement	(1)	(210)	(482)	(693)		(693)
Total des dérivés, montant brut	1 962	99 308	5 093	106 363		106 363
Ajustements de compensation	–	–	–	–	(254)	(254)
Total des dérivés	–	–	–	–		–
Autres actifs	286	10	–	296		296
	40 021 \$	284 761 \$	22 456 \$	347 238 \$	(254) \$	346 984 \$
Passifs financiers						
Dépôts						
Particuliers	– \$	– \$	3 237 \$	3 237 \$	\$	3 237 \$
Entreprises et gouvernements	–	57 658	3 380	61 038		61 038
Banques	–	4 713	–	4 713		4 713
Autres						
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	14 780	31 577	240	46 597		46 597
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	25 695	–	25 695		25 695
Dérivés						
Contrats de taux d'intérêt	1	60 840	415	61 256		61 256
Contrats de change	–	34 967	27	34 994		34 994
Dérivés de crédit	–	1 112	608	1 720		1 720
Autres contrats	1 203	3 743	5 415	10 361		10 361
Total des dérivés, montant brut	1 204	100 662	6 465	108 331		108 331
Ajustements de compensation	–	–	–	–	(254)	(254)
Total des dérivés	–	–	–	–		–
Autres passifs	–	–	(382)	(382)		(382)
Déventures subordonnées	–	–	119	119		119
	15 984 \$	220 305 \$	13 059 \$	249 348 \$	(254) \$	249 094 \$

- (1) Les transferts entre les niveaux 1 et 2 sont effectués si la juste valeur est obtenue au moyen des cours du marché sur les marchés actifs. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, certaines obligations liées à des gouvernements d'un montant de 496 millions de dollars, présentées aux postes Créances d'entités gouvernementales canadiennes – Gouvernement fédéral et Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains des catégories des titres détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente, et d'un montant de 1 654 millions présentés dans les engagements afférents à des titres vendus à découvert, ont été transférées du niveau 2 aux soldes du niveau 1 correspondant. De plus, certaines obligations liées à des gouvernements d'un montant de 1 545 millions de dollars, présentées aux postes Créances d'entités gouvernementales canadiennes – Gouvernement fédéral et Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains des catégories des titres détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente, et d'un montant de 253 millions présentés dans les engagements afférents à des titres vendus à découvert ont été transférées du niveau 1 aux soldes du niveau 2 correspondant. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, notre transfert le plus important vers le niveau 1 a été le transfert à partir du niveau 2, au cours du premier trimestre de 2011, de 20 milliards de dollars de titres d'emprunt émis par des pays du G7, inclus dans les postes Créances d'entités gouvernementales canadiennes – Gouvernement fédéral, Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains, et Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE des catégories des titres détenus à des fins de transaction et des titres disponibles à la vente.
- (2) Au 31 octobre 2012, les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales inclus dans les titres détenus à des fins de transaction étaient de 7 761 millions de dollars et de 78 millions, respectivement (7 190 millions et 43 millions au 31 octobre 2011; 5 110 millions et 96 millions au 1^{er} novembre 2010), et ceux inclus dans les titres disponibles à la vente se chiffraient à 3 682 millions et à 42 millions, respectivement (740 millions et 54 millions au 31 octobre 2011; 3 531 millions et 152 millions au 1^{er} novembre 2010).
- (3) OCDE signifie « Organisation de coopération et de développement économiques ».
- (4) TGC signifie « titres garantis par des créances ».
- (5) Ne comprend pas les titres disponibles à la vente et détenus jusqu'à leur échéance d'un montant de 18 millions de dollars et de 508 millions, respectivement (5 millions et 461 millions au 31 octobre 2011; 257 millions et 656 millions au 1^{er} novembre 2010), qui sont comptabilisés au coût.

Variations de l'évaluation à la juste valeur pour les instruments classés dans le niveau 3

Les tableaux suivants présentent les variations des évaluations à la juste valeur pour les instruments compris dans le niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur. Dans les tableaux suivants, les transferts d'instruments dans le niveau 3 et les sorties d'instruments de ce niveau sont présumés avoir eu lieu à la fin de la période. Pour un actif ou un passif transféré dans le niveau 3 au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est exclue de la colonne Total des profits (pertes) réalisés/latents compris dans le résultat du tableau de rapprochement, alors que pour les sorties du niveau 3 effectuées au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est comprise dans cette colonne du tableau de rapprochement.

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012								Variations des profits (pertes) latents compris dans le résultat relativement aux positions détenues au titre des actifs et des passifs pour l'exercice clos le 31 octobre 2012
	Juste valeur au 1 ^{er} novembre 2011	Total des profits (pertes) latents réalisés/compris dans le résultat	Total des profits (pertes) latents autres éléments du résultat global (1)	Achats d'actifs/émissions de passifs	Ventes d'actifs/règlements de passifs et autres (2)	Transferts d'instruments dans le niveau 3	Sorties d'instruments du niveau 3	Juste valeur au 31 octobre 2012	
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>									
Actifs									
Valeurs mobilières									
Titres détenus à des fins de transaction									
Créances d'entités gouvernementales canadiennes									
Gouvernement fédéral	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Provinces et municipalités	4	–	–	1	(3)	1	(3)	–	–
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	86	(6)	–	140	(150)	84	(55)	99	–
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	47	–	–	85	290	–	(47)	375	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	45	–	(1)	38	(27)	–	–	55	–
Titres adossés à des actifs TGC	371	5	1	–	(318)	–	–	59	3
Titres non garantis par des créances	138	–	–	2 421	(2 553)	46	(29)	23	(2)
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	720	34	–	704	(1 069)	99	(91)	397	10
Titres de participation	352	(30)	(2)	47	(106)	53	(12)	302	8
	1 763	3	(2)	3 436	(3 936)	283	(237)	1 310	19
Titres disponibles à la vente									
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	2 691	4	10	497	(940)	–	(356)	1 906	s.o.
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	–	–	–	–	–	–	–	–	s.o.
Titres adossés à des créances hypothécaires	184	(1)	11	–	(38)	–	(156)	–	s.o.
Titres adossés à des actifs TGC	1 932	6	66	–	(8)	–	–	1 996	s.o.
Titres non garantis par des créances	673	(4)	21	23	(68)	–	–	645	s.o.
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	1 478	–	–	633	(665)	–	–	1 446	s.o.
Titres de participation	863	10	73	97	(118)	69	(46)	948	s.o.
	7 821	15	181	1 250	(1 837)	69	(558)	6 941	s.o.
Prêts – Prêts de gros	563	(34)	–	271	(397)	–	–	403	6
Autres									
Dérivés, déduction faite du passif lié aux dérivés (3)	(1 936)	(258)	(15)	(33)	164	(4)	41	(2 041)	(513)
Autres actifs	–	2	–	–	12	–	–	14	11
	8 211 \$	(272)\$	164 \$	4 924 \$	(5 994)\$	348 \$	(754)\$	6 627 \$	(477)\$
Passifs									
Dépôts									
Particuliers	(3 615)\$	(258)\$	81 \$	(6 265)\$	3 164 \$	(6)\$	59 \$	(6 840)\$	(97)\$
Entreprises et gouvernements	(3 435)	(62)	63	(754)	1 003	(443)	1 109	(2 519)	(57)
Banques	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres									
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	–	–	–	(2)	2	(8)	–	(8)	–
Autres passifs	(68)	(35)	1	–	1	–	–	(101)	(33)
Débentures subordonnées	(111)	(13)	2	–	–	–	–	(122)	(12)
	(7 229)\$	(368)\$	147 \$	(7 021)\$	4 170 \$	(457)\$	1 168 \$	(9 590)\$	(199)\$

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011

(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur au 1 ^{er} novembre 2010	Moins les actifs du niveau 3 liés aux activités abandonnées	Total des profits (pertes) latents compris dans le résultat	Total des profits (pertes) latents compris dans les autres éléments du résultat global (1)	Achats d'actifs/ émissions de passifs	Ventes d'actifs/ règlements de passifs et autres (2)	Transferts d'instruments dans le niveau 3	Sorties d'instruments du niveau 3	Juste valeur au 31 octobre 2011	Variations des profits (pertes) latents compris dans le résultat relativement aux positions encore détenues au titre des actifs et des passifs pour l'exercice clos le 31 octobre 2011
Actifs										
Valeurs mobilières										
Titres détenus à des fins de transaction										
Créances d'entités gouvernementales canadiennes										
	14 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	(10)\$	– \$	(4)\$	– \$	– \$
Provinces et municipalités										
	5	–	–	–	1	(2)	7	(7)	4	–
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains										
	41	–	1	–	304	(302)	158	(116)	86	–
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE										
	42	–	–	–	–	47	–	(42)	47	–
Titres adossés à des créances hypothécaires										
	416	–	(44)	(7)	1 975	(1 370)	62	(987)	45	(6)
Titres adossés à des actifs										
TGC										
	2 460	–	(76)	(55)	21	(1 979)	–	–	371	(3)
Titres non garantis par des créances										
	541	–	(2)	(4)	3 027	(2 906)	87	(605)	138	–
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances										
	1 482	–	(83)	(18)	677	(1 134)	185	(389)	720	(79)
Titres de participation										
	2 373	–	49	(40)	541	(68)	14	(2 517)	352	(22)
	7 374	–	(155)	(124)	6 546	(7 724)	513	(4 667)	1 763	(110)
Titres disponibles à la vente										
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains										
	3 277	(97)	6	(227)	292	474	–	(1 034)	2 691	s.o.
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE										
	–	–	–	–	–	–	–	–	–	s.o.
Titres adossés à des créances hypothécaires										
	1 545	(1 039)	5	(2)	4	(135)	184	(378)	184	s.o.
Titres adossés à des actifs										
TGC										
	224	–	–	(70)	–	1 778	–	–	1 932	s.o.
Titres non garantis par des créances										
	736	(46)	(25)	25	43	(56)	158	(162)	673	s.o.
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances										
	2 350	(76)	(1)	(63)	1 299	(2 052)	95	(74)	1 478	s.o.
Titres de participation										
	1 265	(27)	(25)	14	80	(310)	28	(162)	863	s.o.
	9 397	(1 285)	(40)	(323)	1 718	(301)	465	(1 810)	7 821	s.o.
Prêts – Prêts de gros	592	–	11	(13)	192	(302)	85	(2)	563	7
Autres										
Dérivés, déduction faite du passif lié aux dérivés (3)										
	(1 372)	(67)	(436)	74	(54)	17	(378)	280	(1 936)	(224)
	15 991 \$	(1 352)\$	(620)\$	(386)\$	8 402 \$	(8 310)\$	685 \$	(6 199)\$	8 211 \$	(327)\$
Passifs										
Dépôts										
Particuliers										
	(3 237)\$	– \$	131 \$	28 \$	(3 091)\$	2 554 \$	– \$	– \$	(3 615)\$	166 \$
Entreprises et gouvernements										
	(3 380)	–	138	43	(1 836)	1 543	–	57	(3 435)	214
Banques										
	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres										
Engagements afférents à des titres vendus à découvert										
	(240)	–	(5)	1	(6)	64	–	186	–	–
Autres passifs										
	382	–	(71)	(18)	(2)	(358)	–	(1)	(68)	(52)
Débentures subordonnées										
	(119)	–	9	–	–	(1)	–	–	(111)	9
	(6 594)\$	– \$	202 \$	54 \$	(4 935)\$	3 802 \$	– \$	242 \$	(7 229)\$	337 \$

(1) Comprend les profits et les pertes de change découlant de la consolidation des filiales étrangères à l'égard des instruments de niveau 3, s'il y a lieu. Les profits latents sur les titres disponibles à la vente se sont établis à 162 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 (pertes de 72 millions au 31 octobre 2011), à l'exclusion des profits ou des pertes de change qui découlent de la consolidation.

(2) Comprend l'amortissement des primes ou des escomptes comptabilisés dans le résultat net.

(3) Le montant net des dérivés au 31 octobre 2012 comprend des actifs dérivés de 1 251 millions de dollars (1 015 millions au 31 octobre 2011; 5 093 millions au 1^{er} novembre 2010) et des passifs dérivés de 3 292 millions (2 951 millions au 31 octobre 2011; 6 465 millions au 1^{er} novembre 2010).

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, d'importants transferts du niveau 3 au niveau 2 de titres disponibles à la vente ont été effectués, principalement en raison de la transparence accrue des prix de certaines créances d'États, de municipalités et d'organismes américains. Au cours de l'exercice, certains dépôts d'entreprises et de gouvernements ont été sortis du niveau 3 car leurs écarts sont devenus observables. Au cours de la même période, certains actifs dérivés et passifs dérivés ont également été sortis du niveau 3. La plupart des transferts se rapportaient à des dérivés dont les durées à l'échéance sont devenues plus courtes en raison du temps écoulé; par conséquent, les prix sont devenus observables.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, des créances d'États, de municipalités et d'organismes américains et des titres d'emprunt de sociétés et autres créances dans les titres détenus à des fins de transaction ont été transférés dans le niveau 3 en raison d'un manque de données observables sur le marché. Au cours de l'exercice précédent, d'importants transferts du niveau 3 au niveau 2 de titres détenus à des fins de transaction ont été effectués, lesquels se composaient principalement de titres de participation qui peuvent être rachetés à leur valeur liquidative et de titres adossés à des créances

hypothécaires dont les prix sont devenus observables. Les sorties importantes du niveau 3 au cours de l'exercice précédent comprenaient également des titres disponibles à la vente en raison essentiellement de la transparence accrue des prix de certaines créances d'États, de municipalités et d'organismes américains.

Variation de la juste valeur positive et négative des instruments financiers de niveau 3 découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles

Un instrument financier est classé dans le niveau 3 si une ou plusieurs de ses données non observables peut avoir une incidence importante sur l'évaluation de la juste valeur. Dans le cadre de l'établissement des états financiers, les niveaux appropriés de ces données non observables sont choisis de manière à tenir compte des indications actuelles du marché et du jugement de la direction. En raison de la nature non observable des cours ou des taux, il peut y avoir une incertitude à l'égard de l'évaluation de ces instruments financiers de niveau 3.

Le tableau suivant résume l'incidence sur la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles. Cette analyse de sensibilité vise à illustrer l'incidence éventuelle que peut avoir le facteur d'incertitude relative lié à la juste valeur des instruments financiers de niveau 3. Pour la présentation des sensibilités ci-dessous, nous avons pris en considération les soldes qui se compensaient lorsque : i) la variation du facteur d'évaluation compensait la juste valeur positive et négative, ii) les deux éléments qui se compensaient étaient classés dans le niveau 3 et iii) les risques étaient gérés et présentés sur la base du solde net. En ce qui concerne la sensibilité globale, il est en pratique improbable que l'ensemble des autres hypothèses raisonnablement possibles se réalisent simultanément.

	Au 31 octobre 2012			Au 31 octobre 2011		
	Juste valeur des instruments de niveau 3	Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles	Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles	Juste valeur des instruments de niveau 3	Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles	Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles
(en millions de dollars canadiens)						
Valeurs mobilières						
Titres détenus à des fins de transaction						
Créances d'entités gouvernementales canadiennes	– \$	– \$	– \$	4 \$	– \$	– \$
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	99	–	–	86	–	–
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	375	–	–	47	–	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	55	1	(1)	45	–	–
Titres adossés à des actifs	82	3	(3)	509	3	(3)
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	397	40	(32)	720	20	(17)
Titres de participation	302	2	(2)	352	–	–
Titres disponibles à la vente						
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	1 906	25	(48)	2 691	36	(78)
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	–	–	184	3	(3)
Titres adossés à des actifs	2 641	29	(37)	2 605	36	(50)
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	1 446	13	(12)	1 478	12	(11)
Titres de participation	948	20	(24)	863	3	(2)
Prêts	403	3	(3)	563	9	(11)
Dérivés	1 251	106	(117)	1 015	171	(151)
Autres actifs	14	1	(1)	–	–	–
Total	9 919 \$	243 \$	(280) \$	11 162 \$	293 \$	(326) \$
Dépôts	(9 359)	84	(84)	(7 050)	61	(59)
Dérivés	(3 292)	41	(60)	(2 951)	119	(133)
Autres titres vendus à découvert, autres passifs et débiteures subordonnées	(231)	8	(8)	(179)	1	(1)
Total	(12 882) \$	133 \$	(152) \$	(10 180) \$	181 \$	(193) \$

	Au 1 ^{er} novembre 2010		
	Juste valeur des instruments de niveau 3	Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles	Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles
(en millions de dollars canadiens)			
Valeurs mobilières			
Titres détenus à des fins de transaction			
Créances d'entités gouvernementales canadiennes	19 \$	– \$	– \$
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	41	–	–
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	42	–	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	416	37	(33)
Titres adossés à des actifs	3 001	20	(31)
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	1 482	26	(21)
Titres de participation	2 373	–	–
Titres disponibles à la vente			
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	3 277	35	(75)
Titres adossés à des créances hypothécaires	1 545	67	(92)
Titres adossés à des actifs	960	22	(48)
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	2 350	39	(31)
Titres de participation	1 265	–	–
Prêts	592	3	(2)
Dérivés	5 093	194	(170)
Autres actifs	–	–	–
Total	22 456 \$	443 \$	(503) \$
Dépôts	(6 617)	10	(10)
Dérivés	(6 465)	81	(87)
Autres titres vendus à découvert, autres passifs et débiteures subordonnées	23	–	–
Total	(13 059) \$	91 \$	(97) \$

Sensibilité

Au 31 octobre 2012, l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles se traduirait par une augmentation de 243 millions de dollars et une diminution de 280 millions de la juste valeur des positions d'actif de niveau 3, dont une tranche de 87 millions et une tranche de 121 millions seraient inscrites dans les autres composantes des capitaux propres. L'utilisation de ces hypothèses se traduirait par une diminution de 133 millions de dollars et une augmentation de 152 millions de la juste valeur des positions de passif de niveau 3. La diminution de la variation de la juste valeur positive et négative des actifs liés aux dérivés découle de la résiliation d'une certaine transaction sur des dérivés de crédit. La diminution de la variation de la juste valeur positive et négative des passifs liés aux dérivés découle de la réduction d'un portefeuille de référence constitué de titres adossés à des créances hypothécaires.

Données utilisées lors de l'évaluation des instruments de niveau 3 et approche utilisée pour formuler les autres hypothèses raisonnablement possibles

Les instruments de niveau 3 se composent principalement de titres adossés à des actifs, y compris des titres adossés à des prêts avec flux groupés et des titres garantis par des créances, des titres à enchères, des obligations municipales, des titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis, des titres d'emprunt de pays non membres de l'OCDE et de sociétés assortis de longues échéances et comportant des écarts importants non observables, des placements dans des fonds de couverture comportant certaines clauses de rachat restrictives, certains titres d'emprunt structurés, des titres de placements privés, des dérivés liés à la performance de certains titres garantis par des créances, des dérivés sur marchandises, des obligations structurées liées à des titres de participation et à des taux d'intérêt et des billets de dépôt assortis de longues échéances et comportant des écarts importants non observables.

Les données non observables utilisées pour les instruments de niveau 3 et l'approche adoptée pour l'élaboration des autres hypothèses raisonnablement possibles utilisées dans l'analyse de la sensibilité sont résumées ci-dessous.

La juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires à risque, Alt-A et de bonne qualité, des titres adossés à des prêts avec flux groupés, des titres garantis par des créances, des obligations de sociétés et prêts à celles-ci, des billets à taux variable, des titres d'emprunt de gouvernements de pays non membres de l'OCDE et des obligations municipales est évaluée selon les prix fournis par des services d'établissement des prix. Ces titres sont classés dans le niveau 3 en raison d'un manque de prix observables sur le marché. Les sensibilités positives et négatives sont déterminées en utilisant un écart type positif ou négatif des prix des données d'entrée, si un nombre suffisant de prix sont relevés, ou en utilisant les prix plafonds et planchers du vendeur comme autre hypothèse raisonnablement possible.

La juste valeur de certains titres à enchères liés aux prêts aux étudiants et municipaux est déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie liés aux actifs sous-jacents aux titres à enchères sont estimés d'après des paramètres non observables, tels que les manquements, les paiements anticipés et les arriérés, et sont actualisés selon un taux d'intérêt observable sur le marché et une marge d'escompte non observable. En calculant la sensibilité de ces titres à enchères, nous avons diminué la marge d'escompte pour l'établir entre 0,2 % et 1,2 % et l'avons augmentée pour l'établir entre 0,5 % et 2,0 %, en fonction de la fourchette raisonnable d'incertitude liée à la juste valeur pour chaque marché relatif à un instrument financier en particulier.

Les titres de participation détenus à des fins de transaction comprennent des parts de fonds de couverture comportant certaines clauses de rachat restrictives. Les valeurs liquidatives des fonds et les dérivés sur actions correspondants inclus au poste Dérivés (passifs) liés aux valeurs liquidatives ne sont pas considérés comme observables, car nous ne pouvons pas racheter ces fonds de couverture à la valeur liquidative. Les valeurs liquidatives des titres de placements privés disponibles à la vente sont également non observables en raison du nombre peu élevé de transactions récentes sur le marché pour soutenir leurs valeurs. Nous n'avons pas appliqué d'autre hypothèse raisonnablement possible à ces positions de titres de placements privés, car les valeurs liquidatives sont fournies par le gestionnaire du fonds. Cette approche s'applique aussi à nos dérivés liés aux fonds de couverture et à nos dérivés sur actions.

Nos actifs et passifs dérivés comprennent des dérivés liés aux TGC, des dérivés sur marchandises, des dérivés structurés liés aux taux d'intérêt, des swaps liés aux fonds de couverture et des contrats d'assurance vie détenus par des banques. Les données des TGC sont basées sur la corrélation des défaillances. Les données des dérivés sur marchandises correspondent aux prix des contrats et aux prix de certains contrats à long terme pour lesquels les prix ne sont pas observables. Dans le cas de la sensibilité de nos dérivés sur marchandises, nous avons appliqué un écart type aux prix des marchandises. Les swaps et les options de taux d'intérêt ont été classés dans le niveau 3 si leurs échéances excèdent certaines périodes observables ou comportent des caractéristiques particulières, respectivement. La sensibilité des swaps de taux d'intérêt, des swaps de devises et des options est dérivée au moyen d'une combinaison de modèles et de paramètres d'ajustements de l'évaluation de l'incertitude. Dans le cas des contrats d'assurance vie détenus par des banques, les données non observables comprennent les taux de manquement et les taux de paiement anticipé, de même que leur ampleur, et l'indice du prix du logement. Pour la sensibilité, une fourchette de valeurs a été déterminée comme autre hypothèse raisonnablement possible en ajustant ces paramètres de 10 % et l'indice du prix du logement selon l'écart type. La sensibilité de l'ajustement au titre de l'évaluation des dérivés de crédit a été calculée en combinant une hausse de l'écart de crédit relatif de 9,0 % et un montant pour l'incertitude du modèle.

Les dépôts comprennent des obligations structurées liées à des titres de participation et à des taux d'intérêt, ainsi que des billets comportant des écarts importants non observables et pour lesquels les activités sur le marché sont limitées. Dans le cas des obligations structurées liées à des titres de participation et à des taux d'intérêt, les paramètres du modèle comprennent le taux de volatilité, le taux de dividende, la corrélation et le taux de change. Pour dériver les sensibilités, les paramètres du modèle sont ajustés selon un écart type positif ou négatif et les courbes de taux d'intérêt, selon certains points de base.

Valeur comptable des valeurs mobilières

Le tableau suivant présente les instruments financiers que nous détenons à la fin de la période, évalués à la valeur comptable.

	Au 31 octobre 2012							
	Durée jusqu'à l'échéance (1)						Sans échéance précise	Total
	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	De 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans			
(en millions de dollars canadiens)								
Titres du compte de négociation (2)								
Créances d'entités gouvernementales canadiennes	3 696 \$	6 085 \$	6 351 \$	1 674 \$	6 051 \$	– \$	23 857 \$	
Créances d'entités gouvernementales américaines	1 580	4 461	5 537	1 649	7 523	–	20 750	
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	1 400	2 116	4 696	2 150	1 548	–	11 910	
Titres adossés à des créances hypothécaires (3)	–	7	37	114	590	–	748	
Titres adossés à des actifs (3)	29	68	312	166	207	–	782	
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances (3)								
Acceptations bancaires	925	14	–	–	–	–	939	
Certificats de dépôt	377	559	611	9	9	–	1 565	
Autres (4)	2 524	2 697	9 207	2 254	3 245	–	19 927	
Titres de participation	–	–	–	–	–	40 305	40 305	
	10 531	16 007	26 751	8 016	19 173	40 305	120 783	
Titres disponibles à la vente (2)								
Créances d'entités gouvernementales canadiennes								
Gouvernement fédéral								
Coût amorti	310	851	8 230	864	513	–	10 768	
Juste valeur	312	858	8 626	956	529	–	11 281	
Rendement (5)	0,8 %	3,1 %	2,6 %	3,3 %	2,7 %	–	2,7 %	
Provinces et municipalités								
Coût amorti	43	804	895	12	20	–	1 774	
Juste valeur	43	810	897	13	22	–	1 785	
Rendement (5)	0,8 %	3,1 %	1,6 %	5,4 %	4,8 %	–	2,3 %	
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains								
Coût amorti	46	50	285	418	5 130	–	5 929	
Juste valeur	46	50	286	417	4 986	–	5 785	
Rendement (5)	0,4 %	0,1 %	0,3 %	0,9 %	0,8 %	–	0,8 %	
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE								
Coût amorti	6 218	1 605	1 598	385	–	–	9 806	
Juste valeur	6 217	1 610	1 607	391	–	–	9 825	
Rendement (5)	0,2 %	0,6 %	1,1 %	2,4 %	–	–	0,5 %	
Titres adossés à des créances hypothécaires								
Coût amorti	–	–	–	21	232	–	253	
Juste valeur	–	–	–	22	241	–	263	
Rendement (5)	–	–	–	4,5 %	2,3 %	–	2,4 %	
Titres adossés à des actifs								
Coût amorti	69	95	217	1 621	873	–	2 875	
Juste valeur	68	97	225	1 665	766	–	2 821	
Rendement (5)	0,7 %	0,7 %	1,0 %	0,7 %	1,1 %	–	0,8 %	
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances								
Coût amorti	3 611	917	1 319	294	366	–	6 507	
Juste valeur	3 630	919	1 316	296	347	–	6 508	
Rendement (5)	1,0 %	1,2 %	2,5 %	4,9 %	4,9 %	–	1,7 %	
Titres de participation								
Coût	–	–	–	–	–	1 584	1 584	
Juste valeur	–	–	–	–	–	1 835	1 835	
Titres de substitut de prêt								
Coût	–	–	–	–	–	209	209	
Juste valeur	–	–	–	–	–	217	217	
Rendement (5)	–	–	–	–	–	3,6 %	3,6 %	
Coût amorti	10 297	4 322	12 544	3 615	7 134	1 793	39 705	
Juste valeur	10 316	4 344	12 957	3 760	6 891	2 052	40 320	
Titres détenus jusqu'à l'échéance (2)								
Coût amorti	131	186	112	78	1	–	508	
Juste valeur	131	186	112	78	1	–	508	
Total de la valeur comptable des titres (2)	20 978 \$	20 537 \$	39 820 \$	11 854 \$	26 065 \$	42 357 \$	161 611 \$	

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2011						Sans échéance précise	Total
	Durée jusqu'à l'échéance (1)							
	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	De 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans			
Titres du compte de négociation (2)								
Créances d'entités gouvernementales canadiennes	1 902 \$	8 000 \$	8 768 \$	1 569 \$	4 126 \$	– \$	24 365 \$	
Créances d'entités gouvernementales américaines	313	5 594	4 659	1 485	7 500	–	19 551	
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	2 109	5 144	5 333	3 957	1 562	–	18 105	
Titres adossés à des créances hypothécaires (3)	–	3	97	39	277	–	416	
Titres adossés à des actifs (3)	160	44	422	237	426	–	1 289	
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances (3)								
Acceptations bancaires	582	287	–	–	–	–	869	
Certificats de dépôt	3	974	352	7	12	–	1 348	
Autres (4)	2 142	4 876	10 369	1 873	3 493	–	22 753	
Titres de participation	–	–	–	–	–	39 432	39 432	
	7 211	24 922	30 000	9 167	17 396	39 432	128 128	
Titres disponibles à la vente (2)								
Créances d'entités gouvernementales canadiennes								
Gouvernement fédéral								
Coût amorti	284	353	7 697	680	26	–	9 040	
Juste valeur	284	360	8 156	703	28	–	9 531	
Rendement (5)	0,5 %	4,3 %	3,1 %	2,6 %	4,1 %	–	3,0 %	
Provinces et municipalités								
Coût amorti	301	89	1 112	14	21	–	1 537	
Juste valeur	302	91	1 131	15	22	–	1 561	
Rendement (5)	4,9 %	3,6 %	2,6 %	5,4 %	4,9 %	–	3,1 %	
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains								
Coût amorti	60	51	53	10	4 864	–	5 038	
Juste valeur	60	51	55	10	4 717	–	4 893	
Rendement (5)	1,1 %	1,7 %	1,3 %	4,9 %	1,8 %	–	1,8 %	
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE								
Coût amorti	4 006	1 108	1 736	190	–	–	7 040	
Juste valeur	4 005	1 105	1 730	193	–	–	7 033	
Rendement (5)	0,2 %	1,8 %	1,8 %	3,7 %	–	–	1,0 %	
Titres adossés à des créances hypothécaires								
Coût amorti	–	–	20	26	268	–	314	
Juste valeur	–	–	21	28	261	–	310	
Rendement (5)	–	–	4,6 %	4,2 %	2,6 %	–	2,9 %	
Titres adossés à des actifs								
Coût amorti	128	30	270	1 584	1 048	–	3 060	
Juste valeur	128	31	269	1 573	926	–	2 927	
Rendement (5)	2,0 %	5,1 %	0,8 %	0,7 %	2,3 %	–	1,3 %	
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances								
Coût amorti	5 793	1 917	2 073	388	380	22	10 573	
Juste valeur	5 803	1 920	2 049	361	361	32	10 526	
Rendement (5)	2,2 %	2,1 %	2,0 %	5,9 %	4,8 %	–	2,3 %	
Titres de participation								
Coût	–	–	–	–	–	1 250	1 250	
Juste valeur	–	–	–	–	–	1 430	1 430	
Titres de substitut de prêt								
Coût	–	–	–	–	–	222	222	
Juste valeur	–	–	–	–	–	222	222	
Rendement (5)	–	–	–	–	–	3,7 %	3,7 %	
Coût amorti	10 572	3 548	12 961	2 892	6 607	1 494	38 074	
Juste valeur	10 582	3 558	13 411	2 883	6 315	1 684	38 433	
Titres détenus jusqu'à l'échéance (2)								
Coût amorti	129	57	193	81	1	–	461	
Juste valeur	129	57	193	81	1	–	461	
Total de la valeur comptable des titres (2)	17 922 \$	28 537 \$	43 604 \$	12 131 \$	23 712 \$	41 116 \$	167 022 \$	

Au 1^{er} novembre 2010

Durée jusqu'à l'échéance (1)

(en millions de dollars canadiens)	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	De 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Sans échéance précise	Total
Titres du compte de négociation (2)							
Créances d'entités gouvernementales canadiennes	2 065 \$	5 346 \$	10 392 \$	1 991 \$	4 442 \$	– \$	24 236 \$
Créances d'entités gouvernementales américaines	946	1 184	3 241	2 138	4 885	–	12 394
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	1 097	3 446	9 003	2 394	2 001	–	17 941
Titres adossés à des créances hypothécaires (3)	–	1	45	11	369	–	426
Titres adossés à des actifs (3)	56	215	1 821	546	599	–	3 237
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances (3)							
Acceptations bancaires	508	249	–	–	–	–	757
Certificats de dépôt	128	696	500	15	44	–	1 383
Autres (4)	2 520	4 189	14 454	4 463	4 854	–	30 480
Titres de participation	–	–	–	–	–	38 985	38 985
	7 320	15 326	39 456	11 558	17 194	38 985	129 839
Titres disponibles à la vente (2)							
Créances d'entités gouvernementales canadiennes							
Gouvernement fédéral							
Coût amorti	145	4 331	7 491	3 558	314	–	15 839
Juste valeur	145	4 374	7 699	3 738	318	–	16 274
Rendement (5)	0,8 %	4,1 %	1,8 %	0,4 %	0,8 %	–	2,1 %
Provinces et municipalités							
Coût amorti	22	144	1 148	32	147	–	1 493
Juste valeur	22	144	1 179	34	157	–	1 536
Rendement (5)	1,6 %	2,3 %	3,7 %	5,0 %	4,3 %	–	3,6 %
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains							
Coût amorti	596	1 012	383	972	5 046	–	8 009
Juste valeur	596	1 013	386	972	5 032	–	7 999
Rendement (5)	0,7 %	1,1 %	1,2 %	0,7 %	0,7 %	–	0,8 %
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE							
Coût amorti	1 414	1 153	2 314	183	–	–	5 064
Juste valeur	1 413	1 153	2 330	184	–	–	5 080
Rendement (5)	0,1 %	0,6 %	4,3 %	3,9 %	–	–	2,3 %
Titres adossés à des créances hypothécaires							
Coût amorti	3	2	79	75	1 431	–	1 590
Juste valeur	3	3	82	78	1 379	–	1 545
Rendement (5)	6,6 %	5,1 %	4,5 %	4,7 %	2,0 %	–	2,3 %
Titres adossés à des actifs							
Coût amorti	5	–	306	205	1 085	–	1 601
Juste valeur	5	–	311	199	925	–	1 440
Rendement (5)	3,7 %	–	1,6 %	0,7 %	5,6 %	–	4,1 %
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances							
Coût amorti	3 836	3 504	2 940	573	1 681	148	12 682
Juste valeur	3 846	3 518	2 976	601	1 604	115	12 660
Rendement (5)	2,4 %	1,4 %	2,3 %	5,7 %	2,3 %	2,9 %	2,3 %
Titres de participation							
Coût	–	–	–	–	–	1 649	1 649
Juste valeur	–	–	–	–	–	1 826	1 826
Titres de substitut de prêt							
Coût	–	–	–	–	–	228	228
Juste valeur	–	–	–	–	–	228	228
Rendement (5)	–	–	–	–	–	4,1 %	4,1 %
Coût amorti	6 021	10 146	14 661	5 598	9 704	2 025	48 155
Juste valeur	6 030	10 205	14 963	5 806	9 415	2 169	48 588
Titres détenus jusqu'à l'échéance (2)							
Coût amorti	522	40	65	28	1	–	656
Juste valeur	522	40	65	28	1	–	656
Total de la valeur comptable des titres (2)	13 872 \$	25 571 \$	54 484 \$	17 392 \$	26 610 \$	41 154 \$	179 083 \$

- (1) Les échéances réelles pourraient être différentes des échéances contractuelles présentées ci-dessus, car les emprunteurs peuvent avoir le droit de rembourser leur emprunt à l'avance, avec ou sans pénalité pour remboursement anticipé.
- (2) Les titres détenus à des fins de transaction et les titres disponibles à la vente sont constatés à la juste valeur. Les titres détenus jusqu'à l'échéance sont constatés au coût amorti.
- (3) Comprend les TGC qui sont présentés au poste Titres adossés à des actifs – TGC dans le tableau intitulé « Juste valeur des actifs et des passifs classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur », figurant à la note 4.
- (4) Comprend principalement des titres d'emprunt de sociétés, des titres d'emprunt d'organismes supranationaux, ainsi que du papier commercial.
- (5) Le rendement moyen pondéré est calculé au moyen du taux d'intérêt contractuel et en fonction de la valeur comptable à la fin de l'exercice pour chacune des catégories de titres.

Profits et pertes latents sur les titres disponibles à la vente (1), (2)

(en millions de dollars canadiens)	Au											
	31 octobre 2012				31 octobre 2011				1 ^{er} novembre 2010			
	Coût/ coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Coût/ coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Coût/ coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Créances d'entités gouvernementales canadiennes												
Gouvernement fédéral	10 927 \$	513 \$	– \$	11 440 \$	9 172 \$	492 \$	(1)\$	9 663 \$	15 871 \$	436 \$	(1)\$	16 306 \$
Provinces et municipalités	1 774	11	–	1 785	1 537	25	(1)	1 561	1 493	44	(1)	1 536
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (3)	5 929	13	(157)	5 785	5 038	11	(156)	4 893	8 009	75	(85)	7 999
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	9 856	25	(6)	9 875	7 091	26	(33)	7 084	5 068	24	(8)	5 084
Titres adossés à des créances hypothécaires	253	13	(3)	263	314	19	(23)	310	1 590	24	(69)	1 545
Titres adossés à des actifs												
TGC	1 943	61	(8)	1 996	1 941	4	(13)	1 932	221	20	(17)	224
Titres non garantis par des créances	932	12	(119)	825	1 119	4	(128)	995	1 380	46	(210)	1 216
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	6 806	49	(48)	6 807	10 851	58	(105)	10 804	13 302	158	(180)	13 280
Titres de participation	1 584	269	(18)	1 835	1 250	207	(27)	1 430	1 649	200	(23)	1 826
Titres de substitut de prêt	209	8	–	217	222	–	–	222	228	–	–	228
	40 213 \$	974 \$	(359)\$	40 828 \$	38 535 \$	846 \$	(487)\$	38 894 \$	48 811 \$	1 027 \$	(594)\$	49 244 \$

- (1) Comprend des titres détenus jusqu'à leur échéance de 508 millions de dollars au 31 octobre 2012 (461 millions au 31 octobre 2011; 656 millions au 1^{er} novembre 2010).
- (2) La plupart des prêts hypothécaires relatifs à nos titres adossés à des créances hypothécaires sont résidentiels. Le coût/coût amorti, les profits bruts latents, les pertes brutes latentes et la juste valeur liés aux titres adossés à des créances hypothécaires commerciales se sont chiffrés à 41 millions de dollars, à 1 million, à néant et à 42 millions, respectivement, au 31 octobre 2012 (52 millions, 2 millions, néant et 54 millions au 31 octobre 2011; 148 millions, 4 millions, néant et 152 millions au 1^{er} novembre 2010).
- (3) Comprend des titres émis par des entités autres que des agences aux États-Unis adossés à des actifs assurés par le gouvernement, ainsi que des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres adossés à des actifs émis par des organismes gouvernementaux des États-Unis.

Profit net et perte nette sur les titres disponibles à la vente (1)

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2012	le 31 octobre 2011
Profits réalisés	242 \$	283 \$
Pertes réalisées	(74)	(63)
Pertes de valeur	(48)	(116)
Profit net (perte nette) sur les titres disponibles à la vente	120 \$	104 \$

- (1) Les montants qui suivent ont trait à nos activités d'assurance et ils ne sont pas constatés au poste Profit net (perte nette) sur les titres disponibles à la vente. Ils sont constatés au poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires des comptes consolidés de résultat : les profits réalisés étaient de 9 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 (25 millions au 31 octobre 2011); les pertes réalisées étaient de néant pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 (1 million au 31 octobre 2011); les pertes de valeur étaient de néant pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 (14 millions au 31 octobre 2011).

Les titres disponibles à la vente font l'objet de tests pour vérifier s'il y a une indication objective de dépréciation à chaque date de clôture, ou plus souvent si la situation le justifie. Notre test de dépréciation est essentiellement fondé sur les facteurs décrits à la note 2. Selon la nature des titres faisant l'objet d'un test de dépréciation, nous appliquons des méthodes particulières pour évaluer si le coût/coût amorti du titre sera recouvré. Au 31 octobre 2012, les pertes brutes latentes sur les titres disponibles à la vente se chiffraient à 359 millions de dollars (487 millions au 31 octobre 2011; 594 millions au 1^{er} novembre 2010).

Au 31 octobre 2012, le total du coût/coût amorti du portefeuille de titres disponibles à la vente a augmenté de 1,7 milliard de dollars, ou 4,4 %, par rapport au 31 octobre 2011. Cette augmentation est essentiellement imputable à l'acquisition de créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE et de titres adossés à des créances hypothécaires garantis par des entités gouvernementales canadiennes et américaines, compensée en partie par les ventes et les échéances de titres d'emprunt de sociétés et autres créances à court terme.

Au 31 octobre 2012, les profits bruts latents, qui se sont établis à 974 millions de dollars, ont augmenté de 128 millions, soit 15,1 %, par rapport au 31 octobre 2011. Cette augmentation reflète essentiellement l'augmentation des justes valeurs en raison du resserrement des écarts de taux de certains titres adossés à des actifs, ainsi que l'augmentation de la juste valeur de certains titres de participation.

Au 31 octobre 2012, les pertes brutes latentes ont diminué de 128 millions de dollars, soit 26,3 %, par rapport au 31 octobre 2011 pour s'établir à 359 millions, essentiellement en raison des pertes réalisées à la vente de titres par RBC Dexia dans le cadre de l'acquisition. L'augmentation des justes valeurs en raison du resserrement des écarts de taux de certains titres européens classés dans les titres d'emprunt de sociétés et autres créances ainsi que de certains titres adossés à des créances hypothécaires a également contribué à la diminution globale.

La direction est d'avis qu'il n'y a pas d'indication objective de dépréciation des titres susmentionnés qui affichaient une perte latente au 31 octobre 2012.

Titres détenus jusqu'à leur échéance

Les titres détenus jusqu'à leur échéance comptabilisés au coût amorti font périodiquement l'objet de tests de dépréciation et sont classés comme ayant subi une perte de valeur lorsque la direction estime que le plein recouvrement du capital et des intérêts aux dates prévues n'est plus raisonnablement assuré. Le test de dépréciation des titres détenus jusqu'à leur échéance se fonde principalement sur le modèle de dépréciation utilisé pour les prêts. La direction est d'avis que les placements détenus jusqu'à leur échéance n'avaient subi aucune perte de valeur au 31 octobre 2012.

Profit net (perte nette) sur les titres disponibles à la vente

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, des profits nets de 120 millions de dollars ont été constatés dans les revenus autres que d'intérêt, comparativement à 104 millions au cours de l'exercice précédent. Les résultats de l'exercice considéré reflètent un profit net réalisé lié à la vente de 168 millions de dollars, principalement composé du profit sur les distributions et les rachats relativement à certains titres de participation ainsi que du profit à la vente de créances d'entités gouvernementales canadiennes, en partie contrebalancés par une perte à la vente de titres par RBC Dexia par suite de l'acquisition. Le profit net réalisé lié à la vente a également été neutralisé en partie par des réductions de valeur de 48 millions de dollars de titres considérés comme ayant subi une perte de valeur, principalement des titres de participation. En comparaison, un profit net lié à la vente de 220 millions de dollars a été constaté pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, lequel a été neutralisé en partie par des réductions de valeur de 116 millions de titres considérés comme ayant subi une perte de valeur, principalement de certains titres adossés à des actifs et titres de participation.

Reclassement d'instruments financiers

Le tableau suivant présente des données sur certains titres que nous avons reclassés au cours de périodes de présentation de l'information financière antérieures.

Instruments financiers reclassés au cours de périodes antérieures

	Au	
	31 octobre 2012 (1)	31 octobre 2011 (1)
	Total de la valeur comptable et de la juste valeur	Total de la valeur comptable et de la juste valeur
(en millions de dollars canadiens)		
Actifs financiers – Titres à la juste valeur par le biais du résultat net reclassés dans les titres disponibles à la vente		
TGC	1 801 \$	1 738 \$
Titres adossés à des créances hypothécaires	75	31
	1 876 \$	1 769 \$

	Pour les exercices clos			
	le 31 octobre 2012		le 31 octobre 2011	
	Variation de la juste valeur au cours de la période (2)	Revenu d'intérêt/profits (pertes) comptabilisés en résultat net au cours de la période	Variation de la juste valeur au cours de la période (2)	Revenu d'intérêt/profits (pertes) comptabilisés en résultat net au cours de la période
(en millions de dollars canadiens)				
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net reclassés dans les titres disponibles à la vente				
TGC	60 \$	76 \$	(4) \$	5 \$
Titres adossés à des créances hypothécaires	2	8	–	–
	62 \$	84 \$	(4) \$	5 \$

(1) Le 1^{er} octobre 2011 et le 1^{er} novembre 2011, nous avons reclassé un montant de 1 872 millions de dollars et de 255 millions, respectivement, des titres à la juste valeur par le biais du résultat net aux titres disponibles à la vente relativement à certains TGC et titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis.

(2) Cette variation représente le profit ou la perte à la juste valeur qui aurait été comptabilisé en résultat net si les actifs n'avaient pas été reclassés.

Note 6 Prêts

(en millions de dollars canadiens)	Au											
	31 octobre 2012				31 octobre 2011				1 ^{er} novembre 2010			
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Prêts de détail (1)												
Prêts hypothécaires résidentiels	195 552 \$	275 \$	2 497 \$	198 324 \$	185 620 \$	321 \$	2 465 \$	188 406 \$	172 244 \$	2 350 \$	2 418 \$	177 012 \$
Prêts aux particuliers	80 897	2 825	2 975	86 697	75 668	2 749	2 504	80 921	69 291	7 205	2 332	78 828
Prêts sur cartes de crédit	13 422	38	201	13 661	12 723	31	183	12 937	12 969	220	186	13 375
Prêts aux petites entreprises (2)	2 503	–	–	2 503	2 481	–	–	2 481	2 712	–	–	2 712
	292 374 \$	3 138 \$	5 673 \$	301 185 \$	276 492 \$	3 101 \$	5 152 \$	284 745 \$	257 216 \$	9 775 \$	4 936 \$	271 927 \$
Prêts de gros (1)												
Prêts aux entreprises (3), (4)	42 894	16 755	16 121	75 770	38 981	11 035	10 780	60 796	35 676	19 230	9 029	63 935
Prêts aux banques (5)	390	304	296	990	747	24	553	1 324	472	98	536	1 106
Prêts aux organismes souverains (6)	1 854	–	442	2 296	1 886	–	746	2 632	1 613	–	943	2 556
	45 138 \$	17 059 \$	16 859 \$	79 056 \$	41 614 \$	11 059 \$	12 079 \$	64 752 \$	37 761 \$	19 328 \$	10 508 \$	67 597 \$
Total des prêts	337 512 \$	20 197 \$	22 532 \$	380 241 \$	318 106 \$	14 160 \$	17 231 \$	349 497 \$	294 977 \$	29 103 \$	15 444 \$	339 524 \$
Provision pour pertes sur prêts	(1 542)	(330)	(125)	(1 997)	(1 518)	(115)	(334)	(1 967)	(1 539)	(964)	(364)	(2 867)
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	335 970 \$	19 867 \$	22 407 \$	378 244 \$	316 588 \$	14 045 \$	16 897 \$	347 530 \$	293 438 \$	28 139 \$	15 080 \$	336 657 \$

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré collectivement.

(3) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré individuellement.

(4) Au 31 octobre 2012, le poste États-Unis comprenait des prêts totalisant 1,4 milliard de dollars (1,4 milliard au 31 octobre 2011, 1,5 milliard au 1^{er} novembre 2010), respectivement, octroyés à des entités ad hoc que nous administrons.

(5) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.

(6) Les organismes souverains désignent tous les gouvernements et organismes centraux, les banques centrales ainsi que les autres entités du secteur public et les banques multilatérales de développement admissibles.

Durée jusqu'à l'échéance des prêts et sensibilité aux taux d'intérêt

	Au 31 octobre 2012							
	Durée jusqu'à l'échéance (1)				Sensibilité au taux d'intérêt			
	Moins de 1 an (2), (3)	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux variable	Taux fixe	Non sensibles au taux	Total
(en millions de dollars canadiens)								
Prêts de détail	172 309 \$	114 597 \$	14 279 \$	301 185 \$	153 531 \$	144 177 \$	3 477 \$	301 185 \$
Prêts de gros	60 583	12 149	6 324	79 056	37 572	40 214	1 270	79 056
Total des prêts	232 892 \$	126 746 \$	20 603 \$	380 241 \$	191 103 \$	184 391 \$	4 747 \$	380 241 \$
Provision pour pertes sur prêts				(1 997)				(1 997)
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts				378 244 \$				378 244 \$

	Au 31 octobre 2011							
	Durée jusqu'à l'échéance (1)				Sensibilité au taux d'intérêt			
	Moins de 1 an (2), (3)	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux variable	Taux fixe	Non sensibles au taux	Total
(en millions de dollars canadiens)								
Prêts de détail	168 480 \$	105 560 \$	10 705 \$	284 745 \$	131 813 \$	148 786 \$	4 146 \$	284 745 \$
Prêts de gros	45 646	12 257	6 849	64 752	36 335	27 138	1 279	64 752
Total des prêts	214 126 \$	117 817 \$	17 554 \$	349 497 \$	168 148 \$	175 924 \$	5 425 \$	349 497 \$
Provision pour pertes sur prêts				(1 967)				(1 967)
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts				347 530 \$				347 530 \$

	Au 1 ^{er} novembre 2010							
	Durée jusqu'à l'échéance (1)				Sensibilité au taux d'intérêt			
	Moins de 1 an (2), (3)	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux variable	Taux fixe	Non sensibles au taux	Total
(en millions de dollars canadiens)								
Prêts de détail	157 568 \$	98 211 \$	16 148 \$	271 927 \$	141 363 \$	126 275 \$	4 289 \$	271 927 \$
Prêts de gros	46 417	12 816	8 364	67 597	33 603	31 045	2 949	67 597
Total des prêts	203 985 \$	111 027 \$	24 512 \$	339 524 \$	174 966 \$	157 320 \$	7 238 \$	339 524 \$
Provision pour pertes sur prêts				(2 867)				(2 867)
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts				336 657 \$				336 657 \$

(1) Généralement basée sur la date contractuelle de modification des taux ou la date d'échéance, selon la plus rapprochée des deux.

(2) Les prêts de gros comprennent des prêts totalisant 1,4 milliard de dollars octroyés à des entités ad hoc que nous administrons (1,4 milliard au 31 octobre 2011; 1,5 milliard au 1^{er} novembre 2010). Les taux de tous les prêts sont modifiés mensuellement ou trimestriellement.

(3) Comprend des prêts à taux variable dont les taux peuvent être révisés au gré du client sans pénalité.

Provision pour pertes sur créances

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012						
	Solde au début de la période	Dotation à la provision pour pertes sur créances	Sorties du bilan	Recouvrements	Désactualisation	Variation des taux de change/autres	Solde à la fin de la période
(en millions de dollars canadiens)							
Prêts de détail							
Prêts hypothécaires résidentiels	112 \$	64 \$	(32)\$	1 \$	(34)\$	13 \$	124 \$
Prêts aux particuliers	557	437	(499)	83	(23)	(12)	543
Prêts sur cartes de crédit	415	403	(496)	102	-	(21)	403
Prêts aux petites entreprises	75	43	(50)	8	(2)	(2)	72
	1 159	947	(1 077)	194	(59)	(22)	1 142
Prêts de gros							
Prêts aux entreprises (1)	775	354	(291)	39	(51)	27	853
Prêts aux banques (2)	33	-	(32)	-	-	1	2
	808	354	(323)	39	(51)	28	855
Total de la provision pour pertes sur prêts	1 967	1 301	(1 400)	233	(110)	6	1 997
Provision pour engagements hors bilan et autres (3)	91	-	-	-	-	-	91
Total de la provision pour pertes sur créances	2 058 \$	1 301 \$	(1 400)\$	233 \$	(110)\$	6 \$	2 088 \$
Évaluées individuellement	252 \$	244	(202)	19	(26)	11	298 \$
Évaluées collectivement	1 806	1 057	(1 198)	214	(84)	(5)	1 790
Total de la provision pour pertes sur créances	2 058 \$	1 301 \$	(1 400)\$	233 \$	(110)\$	6 \$	2 088 \$

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011

(en millions de dollars canadiens)	Solde au début de la période	Moins les provisions liées aux activités abandonnées	Dotation à la provision pour pertes sur créances	Sorties du bilan	Recouvrements	Désactualisation	Variation des taux de change/autres	Solde à la fin de la période
Prêts de détail								
Prêts hypothécaires résidentiels	154 \$	(63)\$	43 \$	(16)\$	1 \$	(30)\$	23 \$	112 \$
Prêts aux particuliers	891	(258)	440	(515)	79	(11)	(69)	557
Prêts sur cartes de crédit	434	(19)	447	(545)	97	–	1	415
Prêts aux petites entreprises	78	–	35	(45)	7	(1)	1	75
	1 557	(340)	965	(1 121)	184	(42)	(44)	1 159
Prêts de gros								
Prêts aux entreprises (1)	1 267	(503)	168	(226)	60	(36)	45	775
Prêts aux organismes souverains (4)	9	–	–	(9)	–	–	–	–
Prêts aux banques (2)	34	–	–	–	–	–	(1)	33
	1 310	(503)	168	(235)	60	(36)	44	808
Total de la provision pour pertes sur prêts	2 867	(843)	1 133	(1 356)	244	(78)	–	1 967
Provision pour engagements hors bilan et autres (3)	99	(11)	–	–	–	–	3	91
Total de la provision pour pertes sur créances	2 966 \$	(854)\$	1 133 \$	(1 356)\$	244 \$	(78)\$	3 \$	2 058 \$
Évaluées individuellement	415 \$	(130)\$	61 \$	(129)\$	43 \$	(10)\$	2 \$	252 \$
Évaluées collectivement	2 551	(724)	1 072	(1 227)	201	(68)	1	1 806
Total de la provision pour pertes sur créances	2 966 \$	(854)\$	1 133 \$	(1 356)\$	244 \$	(78)\$	3 \$	2 058 \$

(1) Comprend une provision pour pertes sur créances de 5 millions de dollars relativement aux prêts consentis en vertu de facilités de liquidités prélevées par des conduits multicédants administrés par RBC qui offrent des programmes de papier commercial adossé à des actifs au 31 octobre 2012 (2 millions au 31 octobre 2011; 2 millions au 1^{er} novembre 2010).

(2) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.

(3) La provision pour engagements hors bilan et autres fait l'objet d'une présentation distincte dans les provisions au poste Autres passifs.

(4) Les organismes souverains désignent tous les gouvernements et organismes centraux, les banques centrales ainsi que les autres entités du secteur public et les banques multilatérales de développement admissibles.

Revenu net d'intérêt, déduction faite de la dotation à la provision pour pertes sur créances

	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2012	le 31 octobre 2011
Revenu net d'intérêt	12 498 \$	11 357 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 301	1 133
Revenu net d'intérêt, déduction faite de la dotation à la provision pour pertes sur créances	11 197 \$	10 224 \$

Prêts en souffrance mais non douteux

(en millions de dollars canadiens)	Au							
	31 octobre 2012				31 octobre 2011			
	De 1 jour à 29 jours	De 30 à 89 jours	90 jours et plus	Total	De 1 jour à 29 jours	De 30 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Prêts de détail	2 954 \$	1 350 \$	393 \$	4 697 \$	3 180 \$	1 416 \$	525 \$	5 121 \$
Prêts de gros	416	221	–	637	417	241	–	658
Total	3 370 \$	1 571 \$	393 \$	5 334 \$	3 597 \$	1 657 \$	525 \$	5 779 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au			
	1 ^{er} novembre 2010			
	De 1 jour à 29 jours	De 30 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Prêts de détail	3 582 \$	1 706 \$	635 \$	5 923 \$
Prêts de gros	1 197	485	12	1 694
Total	4 779 \$	2 191 \$	647 \$	7 617 \$

Valeur comptable brute des prêts évalués individuellement comme étant douteux (1)

(en millions de dollars canadiens)	Au		
	31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
Prêts de gros			
Prêts aux entreprises (2)	981 \$	907 \$	2 233 \$
Prêts aux organismes souverains (3)	–	–	9
Prêts aux banques (4)	2	33	34
Total	983 \$	940 \$	2 276 \$

- (1) Le solde moyen brut des prêts évalués individuellement comme étant douteux était de 929 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 (917 millions au 31 octobre 2011).
 (2) Comprend des soldes de prêts douteux évalués individuellement d'un montant brut de 50 millions de dollars (53 millions au 31 octobre 2011; 58 millions au 1^{er} novembre 2010) et d'un montant net de 45 millions (49 millions au 31 octobre 2011; 55 millions au 1^{er} novembre 2010), relativement aux prêts consentis en vertu de facilités de liquidités prélevées par des conduits multicédants administrés par RBC qui offrent des programmes de papier commercial adossé à des actifs.
 (3) Les organismes souverains désignent tous les gouvernements et organismes centraux, les banques centrales ainsi que les autres entités du secteur public et les banques multilatérales de développement admissibles.
 (4) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.

Note 7 Décomptabilisation d'actifs financiers

Nous effectuons des transactions dans le cadre desquelles nous transférons des actifs financiers, comme des prêts ou des titres, à des entités ad hoc ou à des tiers qui ne sont pas des entités ad hoc. Les actifs transférés sont décomptabilisés de nos bilans consolidés lorsque nous transférons la quasi-totalité des risques et des avantages attachés aux droits de propriété des actifs. Lorsque nous sommes exposés à la quasi-totalité des risques et avantages inhérents aux actifs, ou lorsque nous n'avons ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages mais conservons le contrôle des actifs, nous continuons de comptabiliser les actifs dans nos bilans consolidés et un passif est comptabilisé au titre des produits en espèces reçus.

La majorité des actifs transférés en vertu de conventions de rachat et de conventions de prêt de titres et dans le cadre de nos transactions de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens ne sont pas admissibles à la décomptabilisation.

Actifs financiers transférés qui n'ont pas été décomptabilisés

Titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens

Nous titrisons des prêts hypothécaires résidentiels canadiens assurés par la création de groupes de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu du Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH). Tous les prêts titrisés en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH doivent être assurés par le gouvernement du Canada ou un assureur tiers. Nous exigeons que l'emprunteur paie l'assurance hypothécaire dans le cas de prêts hypothécaires pour lesquels le montant emprunté est plus élevé que l'équivalent de 80 % de l'évaluation initiale de la valeur de la propriété (le « ratio prêt-valeur »). Nous devons prendre en charge le coût de l'assurance des prêts hypothécaires d'un ratio prêt-valeur inférieur à 80 % titrisés en vertu de ce programme. Conformément au Programme des titres hypothécaires LNH, nous avons la responsabilité d'effectuer tous les paiements exigibles sur les titres adossés à des créances hypothécaires que nous avons émis, que les fonds nécessaires proviennent du débiteur hypothécaire ou de l'assureur. Lorsque l'emprunteur manque aux engagements relativement aux paiements hypothécaires, nous soumettons une réclamation à l'assureur si le montant récupéré à la suite du recouvrement ou de la saisie de biens est moindre que la somme du solde en capital du prêt hypothécaire, des intérêts courus et des coûts de recouvrement sur le prêt impayé. Le processus de réclamation est géré par l'assureur conformément à ses politiques et couvre la totalité du solde impayé du prêt plus les intérêts sur, en règle générale, un maximum de 12 mois, les frais de vente et les autres charges admissibles. Si la réclamation est refusée, une perte est constatée au poste Dotation à la provision pour pertes sur créances dans nos comptes consolidés de résultat. Le montant constaté en tant que perte n'était pas significatif pour nos états financiers consolidés, et aucune perte significative découlant d'une poursuite liée à un défaut de paiement sur un prêt hypothécaire n'a été comptabilisée au cours de 2012 et de 2011.

Nous cédon des groupes de titres adossés à des créances hypothécaires LNH principalement à une entité ad hoc parrainée par le gouvernement, en vertu du Programme des Obligations hypothécaires du Canada. L'entité ad hoc émet périodiquement des obligations hypothécaires du Canada, lesquelles sont garanties par le gouvernement, et elle cède ces obligations à des tiers investisseurs. L'entité ad hoc utilise le produit de l'émission d'obligations hypothécaires du Canada pour acheter des groupes de titres adossés à des créances hypothécaires auprès d'émetteurs admissibles qui participent à l'émission d'une série particulière des obligations hypothécaires du Canada. Nous continuons de fournir des services de gestion, soit nous-mêmes, soit par l'intermédiaire d'un gestionnaire indépendant, à l'égard des prêts hypothécaires sous-jacents que nous avons titrisés. Nous agissons également à titre de contrepartie dans le cadre de swaps de taux en vertu desquels nous versons à l'entité ad hoc les intérêts payables aux porteurs d'obligations hypothécaires du Canada et nous touchons les intérêts sur les titres adossés à des créances hypothécaires sous-jacents et sur les actifs réinvestis. Dans le cadre du swap, nous devons également tenir un « compte de réinvestissement du capital » pour tout versement en capital reçu relativement aux prêts hypothécaires sous-jacents afin de respecter les obligations liées au remboursement à l'échéance des obligations hypothécaires du Canada. Nous réinvestissons les remboursements de capital reçus dans des placements de fiducie admissibles aux termes des modalités du swap.

Nous avons déterminé qu'aucun des titres adossés à des créances hypothécaires LNH transférés à l'entité ad hoc ne peut être décomptabilisé, puisque nous n'avons pas transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Par conséquent, ces titres adossés à des créances hypothécaires transférés continuent d'être classés dans les prêts hypothécaires et constatés dans nos bilans consolidés. Le montant en espèces reçu relativement à ces titres adossés à des créances hypothécaires transférés est traité comme un emprunt garanti, et un passif correspondant est constaté au poste Dépôts dans nos bilans consolidés.

Titres vendus en vertu de conventions de rachat et titres prêtés

Nous concluons également des transactions, comme des conventions de rachat et des conventions de prêt de titres, dans le cadre desquelles nous transférons des actifs en vertu de modalités prévoyant leur rachat dans le futur et conservons la quasi-totalité des risques et avantages liés au crédit, au prix, au taux d'intérêt et au change associés aux actifs. Ces actifs transférés demeurent inscrits dans nos bilans consolidés et ils sont comptabilisés à titre de transactions d'emprunts assortis de garanties.

Le tableau suivant présente l'information relative à la valeur comptable et à la juste valeur des actifs transférés qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation, ainsi que le passif correspondant.

(en millions de dollars canadiens)	Au											
	31 octobre 2012				31 octobre 2011				1 ^{er} novembre 2010			
	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens (1),(2)	Titres vendus en vertu de conventions de rachat (3)	Titres prêtés (3)	Total	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens (1),(2)	Titres vendus en vertu de conventions de rachat (3)	Titres prêtés (3)	Total	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens (1),(2)	Titres vendus en vertu de conventions de rachat (3)	Titres prêtés (3)	Total
Valeur comptable des actifs transférés qui ne peuvent être décomptabilisés	45 973 \$	59 332 \$	4 700 \$	110 005 \$	45 684 \$	37 560 \$	5 175 \$	88 419 \$	43 921 \$	32 005 \$	4 001 \$	79 927 \$
Valeur comptable du passif connexe	45 878	59 332	4 700	109 910	45 478	37 560	5 175	88 213	43 726	32 005	4 001	79 732
Juste valeur des actifs transférés	45 994 \$	59 332 \$	4 700 \$	110 026 \$	45 903 \$	37 560 \$	5 175 \$	88 638 \$	44 857 \$	32 005 \$	4 001 \$	80 863 \$
Juste valeur du passif connexe	47 014	59 332	4 700	111 046	46 984	37 560	5 175	89 719	44 936	32 005	4 001	80 942
Juste valeur de la position nette	(1 020)\$	– \$	– \$	(1 020)\$	(1 081)\$	– \$	– \$	(1 081)\$	(79)\$	– \$	– \$	(79)\$

- (1) Comprend les prêts hypothécaires résidentiels canadiens transférés principalement à la Fiducie du Canada pour l'habitation au moment de la titrisation initiale et d'autres placements admissibles servant au financement après la titrisation initiale.
(2) La garantie légale des porteurs d'obligations hypothécaires du Canada se limite aux actifs transférés et ne s'étend pas à notre actif général.
(3) Ne comprend pas la valeur excédentaire des actifs donnés en garantie.

Note 8 Entités ad hoc

Entités ad hoc consolidées

Le tableau suivant illustre les actifs et les passifs des entités ad hoc consolidées que nous inscrivons à nos bilans consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2012				
	Entité de titrisation de créances sur cartes de crédit (1)	Entités de financement structuré	Fonds de placement	Autres (1)	Total
Actif consolidé (2), (3)					
Trésorerie	– \$	24 \$	8 \$	4 \$	36 \$
Valeurs mobilières – titres détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente	–	3 878	371	79	4 328
Prêts – de détail et de gros	–	–	–	–	–
Dérivés	–	–	–	–	–
Autres actifs	15	37	–	18	70
	15 \$	3 939 \$	379 \$	101 \$	4 434 \$
Passif consolidé					
Dépôts	7 046 \$	816 \$	– \$	20 \$	7 882 \$
Autres passifs (4)	40	3 146	–	84	3 270
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	810	810
	7 086 \$	3 962 \$	– \$	914 \$	11 962 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2011				
	Entité de titrisation de créances sur cartes de crédit (1)	Entités de financement structuré	Fonds de placement	Autres (1)	Total
Actif consolidé (2), (3)					
Trésorerie	– \$	28 \$	2 \$	6 \$	36 \$
Valeurs mobilières – titres détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente	–	3 740	252	27	4 019
Prêts – de détail et de gros	–	214	–	94	308
Dérivés	–	–	–	–	–
Autres actifs	11	47	–	26	84
	11 \$	4 029 \$	254 \$	153 \$	4 447 \$
Passif consolidé					
Dépôts	3 747 \$	216 \$	– \$	99 \$	4 062 \$
Autres passifs (4)	41	3 254	–	88	3 383
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	1 863	1 863
	3 788 \$	3 470 \$	– \$	2 050 \$	9 308 \$

Au 1^{er} novembre 2010

(en millions de dollars canadiens)	Entité de titrisation de créances sur cartes de crédit (1)	Entités de financement structuré	Fonds de placement	Autres (1)	Total
Actif consolidé (2), (3)					
Trésorerie	– \$	40 \$	– \$	1 \$	41 \$
Valeurs mobilières – titres détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente	400	3 108	287	57	3 852
Prêts – de détail et de gros	–	219	–	381	600
Dérivés	–	5	–	–	5
Autres actifs	9	14	8	35	66
	409 \$	3 386 \$	295 \$	474 \$	4 564 \$
Passif consolidé					
Dépôts	3 542 \$	1 128 \$	– \$	417 \$	5 087 \$
Autres passifs (4)	28	2 283	3	246	2 560
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	1 894	1 894
	3 570 \$	3 411 \$	3 \$	2 557 \$	9 541 \$

- (1) Nous avons transféré des créances sur cartes de crédit à une entité de titrisation et des prêts hypothécaires à Fiducie de capital RBC et à la société en commandite RBC Covered Bond Guarantor Limited Partnership (Guarantor LP). Ces actifs transférés n'ont pas été sortis de nos bilans consolidés et la contrepartie reçue a été comptabilisée en tant que passif lié aux entités ad hoc, car nous conservons le contrôle sur la quasi-totalité des risques et des avantages des actifs transférés. À la consolidation des entités ad hoc, seuls les billets et les instruments de capital novateurs émis à des tiers investisseurs sont présentés dans le tableau ci-dessus.
- (2) Au 31 octobre 2012, nos structures de rémunération consolidées détenaient 15 millions de dollars de nos actions ordinaires (29 millions au 31 octobre 2011; 53 millions au 1^{er} novembre 2010), montant qui est comptabilisé à titre d'actions propres et qui représente le total de l'actif de ces structures. L'obligation de fournir nos actions ordinaires aux employés est inscrite à titre d'augmentation des bénéfices non distribués lorsque la charge de rémunération fondée sur des actions connexe est constatée.
- (3) Les garanties dont disposent les investisseurs grèvent uniquement les actifs des entités ad hoc consolidées connexes et non l'ensemble de nos actifs, à moins que nous ne manquions à nos obligations contractuelles à l'égard de ces entités ad hoc. Dans le cours normal des activités, les actifs de chaque entité ad hoc consolidée ne peuvent, de façon générale, que servir à régler les obligations de l'entité ad hoc. Nous pouvons également offrir des facilités de garantie de liquidités ou de rehaussement de crédit aux entités ad hoc ou conclure des transactions sur dérivés avec ces dernières.
- (4) Les autres passifs représentent généralement les effets émis par les entités ad hoc.

Entités ad hoc non consolidées

Nous détenons également des droits significatifs dans certaines entités ad hoc que nous ne consolidons pas, mais nous avons comptabilisé dans nos bilans consolidés les actifs et les passifs découlant de nos transactions et de nos liens avec ces entités ad hoc. Cette information est présentée dans le tableau suivant. En outre, nous pourrions être le promoteur de certaines entités ad hoc dans lesquelles nous détenons des participations. Pour déterminer si nous sommes le promoteur d'une entité ad hoc, nous tenons compte à la fois de facteurs qualitatifs et de facteurs quantitatifs, y compris l'objet et la nature de l'entité ad hoc, notre association continue avec l'entité ad hoc et le fait de savoir si nous détenons des droits subordonnés dans l'entité ad hoc. Ce tableau comprend également les entités ad hoc dont nous sommes le promoteur.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2012					
	Conduits multicédants (1)	Entités de financement structuré	Fonds de placement	Entités de titrisation de tiers	Autres (2)	Total
Total de l'actif lié aux entités ad hoc non consolidées	29 582 \$	4 840 \$	1 584 \$	5 429 \$	152 301 \$	193 736 \$
Actif figurant au bilan						
Valeurs mobilières – titres détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente	26	–	1 077	118	76	1 297
Prêts – de détail et de gros	1 391	–	–	1 074	–	2 465
Dérivés	2	–	–	–	–	2
Autres actifs	–	1 111	1	–	169	1 281
Total	1 419 \$	1 111 \$	1 078 \$	1 192 \$	245 \$	5 045 \$
Passif figurant au bilan						
Dépôts	2 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	2 \$
Dérivés	11	–	–	–	–	11
Autres passifs	247	–	43	–	–	290
Total	260 \$	– \$	43 \$	– \$	– \$	303 \$
Risque de perte maximal (3)	30 029 \$	1 663 \$	1 082 \$	1 266 \$	162 \$	34 202 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2011					
	Conduits multicédants (1)	Entités de financement structuré	Fonds de placement	Entités de titrisation de tiers	Autres (2)	Total
Total de l'actif lié aux entités ad hoc non consolidées	24 271 \$	4 988 \$	1 374 \$	1 090 \$	137 866 \$	169 589 \$
Actif figurant au bilan						
Valeurs mobilières – titres détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente	111	–	1 090	–	130	1 331
Prêts – de détail et de gros	1 413	–	–	206	–	1 619
Dérivés	–	–	–	–	–	–
Autres actifs	–	870	–	–	208	1 078
Total	1 524 \$	870 \$	1 090 \$	206 \$	338 \$	4 028 \$
Passif figurant au bilan						
Dépôts	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Dérivés	–	–	–	–	–	–
Autres passifs	190	–	–	–	36	226
Total	190 \$	– \$	– \$	– \$	36 \$	226 \$
Risque de perte maximal (3)	24 614 \$	1 340 \$	1 125 \$	214 \$	77 \$	27 370 \$

(en millions de dollars canadiens)	Conduits multicédants (1)	Entités de financement structuré	Fonds de placement	Entités de titrisation de tiers	Autres (2)	Total
Total de l'actif lié aux entités ad hoc non consolidées	21 848 \$	4 590 \$	1 063 \$	– \$	132 827 \$	160 328 \$
Actif figurant au bilan						
Valeurs mobilières – titres détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente	4	1 041	704	–	169	1 918
Prêts – de détail et de gros	1 517	–	–	–	–	1 517
Dérivés	–	–	–	–	–	–
Autres actifs	–	–	–	–	211	211
Total	1 521 \$	1 041 \$	704 \$	– \$	380 \$	3 646 \$
Passif figurant au bilan						
Dépôts	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Dérivés	–	–	–	–	–	–
Autres passifs	61	–	–	–	89	150
Total	61 \$	– \$	– \$	– \$	89 \$	150 \$
Risque de perte maximal (3)	22 139 \$	1 041 \$	728 \$	– \$	196 \$	24 104 \$

- (1) Le total de l'actif des entités ad hoc non consolidées représente le montant maximal des actifs qui pourraient devoir être acquis par les conduits en vertu d'engagements d'acquisition en vigueur. L'actif réel détenu par ces conduits au 31 octobre 2012 se chiffrait à 17,1 milliards de dollars (16,3 milliards au 31 octobre 2011; 14,0 milliards au 1^{er} novembre 2010).
- (2) Prend en compte les fonds liés aux crédits d'impôt et les fonds communs de placement dont nous sommes le promoteur, lesquels sont décrits dans la présentation des Autres structures importantes.
- (3) Le risque de perte maximal découlant de nos droits significatifs détenus dans ces entités ad hoc est principalement lié aux placements, aux prêts, à la juste valeur des dérivés, ainsi qu'aux facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit. Le risque de perte maximal lié aux conduits multicédants est plus élevé que l'actif au bilan, la différence correspondant essentiellement à la valeur nominale des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit. Se reporter à la note 27.

Entité de titrisation de créances sur cartes de crédit

Nous titrisons une partie de nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une entité ad hoc, sur une base renouvelable. Cette entité ad hoc est financée au moyen de l'émission d'effets de premier rang et subordonnés garantis par les créances sur cartes de crédit sous-jacentes. Les billets de premier rang sont émis à des tiers investisseurs et nous détenons les billets subordonnés. Les garanties dont disposent les tiers investisseurs grèvent uniquement les actifs transférés.

Nous continuons d'offrir des services liés aux créances sur cartes de crédit vendues à l'entité ad hoc et jouons un rôle administratif pour l'entité ad hoc. Nous fournissons également une protection de premier niveau contre les pertes à l'entité ad hoc en raison du fait que nous détenons tous les billets subordonnés émis par l'entité ad hoc et de nos droits liés aux marges excédentaires (revenu net d'intérêt résiduel déduction faite de toutes les autres charges au titre de la fiducie), lesquels sont subordonnés aux obligations de l'entité ad hoc envers les porteurs de titres adossés à des actifs.

De plus, nous pouvons détenir certains billets de premier rang comme placements ou dans le cadre de nos activités de tenue de marché; nous conservons à l'occasion un compte de réserve en espèces de l'entité ad hoc; nous fournissons des prêts subordonnés à l'entité ad hoc pour acquitter ses frais initiaux; nous agissons aussi à titre de contrepartie à des swaps de taux d'intérêt et de devises qui couvrent les risques de taux d'intérêt et de change de l'entité ad hoc.

Nous consolidons l'entité ad hoc en raison des pouvoirs de décision que nous détenons afin d'obtenir la majorité des avantages de l'entité ad hoc, et du fait que sommes exposés à la majorité des risques liés à la propriété résiduelle.

Entités de financement structuré

Fiducies liées à des titres à enchères américains

Nous avons acheté des titres à enchères américains auprès de certaines fiducies (fiducies liées à des titres à enchères américains) qui financent leurs placements à long terme dans des prêts aux étudiants au moyen de l'émission de billets de premier rang et de billets subordonnés à court terme. Nous pourrions subir des pertes liées à ces fiducies liées à des titres à enchères américains si des défauts de paiement sur les prêts aux étudiants sous-jacents se produisent; cependant, dans la plupart de ces structures, le capital et les intérêts courus sur ces prêts sont garantis par des organismes gouvernementaux des États-Unis. Nous agissons à titre d'agent de revente aux enchères pour certaines de ces entités, mais n'avons aucune obligation juridique d'acheter les billets émis par ces entités dans le cadre du processus d'enchères.

Nous ne consolidons pas ces fiducies liées à des titres à enchères américains lorsque nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié à l'obtention de la majorité des avantages de la fiducie. Nous détenons des droits significatifs dans ces entités par l'intermédiaire des billets que nous détenons.

Programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères

Nous avons aussi vendu des titres à enchères à des programmes d'obligations encaissables par anticipation. Chacun de ces programmes est constitué d'une fiducie de rehaussement de crédit et d'une fiducie d'obligations encaissables par anticipation. Tous les titres à enchères vendus au programme d'obligations encaissables par anticipation sont soutenus par des lettres de crédit et une facilité de crédit que nous avons émises, en vertu desquelles nous sommes tenus de fournir un financement advenant toute perte liée aux titres à enchères. Le certificat de la fiducie de rehaussement de crédit est déposé dans une fiducie d'obligations encaissables par anticipation qui assure le financement de l'achat du titre sous-jacent au moyen de l'émission de certificats à taux variable à l'intention d'investisseurs à court terme et d'un certificat résiduel à l'intention d'un unique tiers investisseur. Tant les fiducies de rehaussement de crédit que celles d'obligations encaissables par anticipation sont des entités ad hoc. Nous sommes l'agent de revente des certificats à taux variable et nous procurons des facilités de liquidités à chaque programme d'obligations encaissables par anticipation lié à des titres à enchères aux fins d'achat des certificats à taux variable qui ont été déposés pour rachat mais non revendus avec succès. Nous touchons des honoraires basés sur le marché en notre qualité d'agent de revente et relativement à la prestation des lettres de crédit et des facilités de crédit.

Nous consolidons ces programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères puisque nous contrôlons la fiducie de rehaussement de crédit et que nous sommes exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété des titres à enchères sous-jacents par l'entremise des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit que nous avons fournies.

Programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des obligations municipales

Nous avons recours à une entité de financement d'obligations encaissables par anticipation afin de financer d'autres actifs liés à des obligations municipales imposables et exonérées d'impôt dans notre secteur Marchés des Capitaux. La structure des programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des obligations municipales auxquels nous participons est semblable à la structure des programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères décrite ci-dessus. Cependant, dans le cadre de certains programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des obligations municipales, nous achetons aussi des certificats résiduels émis par ces entités d'obligations encaissables par anticipation, ce qui nous expose au risque de crédit lié aux obligations sous-jacents ainsi qu'au risque de taux d'intérêt de l'entité. Lorsque nous détenons le certificat résiduel, les actifs transférés à l'entité de financement d'obligations encaissables par anticipation continuent d'être constatés dans nos bilans consolidés, puisque nous n'avons pas transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Nous consolidons les programmes dans lesquels nous sommes le détenteur du certificat résiduel, car nous avons le pouvoir décisionnel lié à l'obtention de la majorité des avantages des entités ad hoc et nous sommes exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété.

Dans le cadre de certains programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des obligations municipales, les certificats résiduels sont détenus par des tiers et nous ne fournissons pas de rehaussement de crédit des actifs sous-jacents, mais seulement des facilités de liquidités sur les certificats à taux variables. Par conséquent, nous ne consolidons pas ces programmes. Les actifs transférés vers ces programmes sont décomptabilisés de nos bilans consolidés.

Fonds de placement

En contrepartie de commissions, nous concluons des dérivés sur actions avec des tiers, y compris des fonds communs de placement, des sociétés de placement de parts et d'autres fonds de placement. Ces dérivés offrent aux investisseurs de ces entités le degré de risque souhaité lié aux fonds visés, et nous couvrons économiquement notre risque lié à ces dérivés en investissant dans ces fonds visés gérés par des tiers. Nous agissons également à titre de dépositaire ou d'administrateur pour plusieurs fonds. Par l'intermédiaire de nos placements dans des fonds visés, nous pouvons être exposés au risque de marché lié aux placements sous-jacents. Nous pouvons également être exposés à un risque de contrepartie découlant des opérations visant des dérivés sur actions. Nous ne consolidons pas ces fonds visés administrés par des tiers, puisque nous n'avons pas le pouvoir de diriger leurs activités d'investissement.

Nous concluons également certains dérivés sur actions avec des tiers semblables à ceux décrits ci-dessus, à l'exception du fait que nos placements dans les fonds visés sont détenus par une société en commandite intermédiaire (l'entité intermédiaire), une filiale de l'entité ad hoc. Nous consolidons l'entité intermédiaire puisque nous avons le pouvoir décisionnel lié à l'obtention de la majorité des avantages de l'entité ad hoc et que nous sommes exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété.

Conduits multicédants

Nous offrons cinq programmes de PCAA offerts par des conduits multicédants (conduits multicédants) – deux au Canada et trois aux États-Unis. Ces conduits acquièrent principalement des actifs financiers auprès des clients et financent ces acquisitions au moyen de l'émission de PCAA.

Nous n'avons aucune participation ni aucun droit conservé dans les conduits multicédants que nous administrons et nous n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs détenus par les conduits multicédants. En notre qualité d'agent administrateur, nous touchons des honoraires résiduels relativement à la prestation de services tels que la coordination des activités de financement, le montage d'opérations, la consignation, l'exécution et la surveillance des opérations. Le PCAA qu'émet chaque conduit multicédant est émis au nom de ce dernier et est assorti d'un recours à l'égard des actifs financiers que détient le conduit multicédant et il ne confère aucun droit de recours à notre égard, sauf par l'intermédiaire de notre participation dans des facilités de garantie de liquidités ou des facilités de rehaussement de crédit. De temps à autre, nous pouvons acheter du PCAA émis par nos conduits multicédants en notre qualité d'agent des placements, afin de faciliter la liquidité générale du programme.

Nous fournissons aux conduits multicédants des facilités de garantie de liquidités liées à l'opération et à l'échelle du programme. Nous fournissons également aux conduits multicédants des rehaussements de crédit à l'échelle du programme, en vertu desquels nous sommes tenus d'acheter des actifs ou d'avancer des fonds lorsque le conduit multicédant n'a pas autrement accès à des fonds d'autres sources, telles que les facilités de garantie de liquidités, pour régler le PCAA arrivant à échéance. Dans certains cas, nous, ou un autre tiers, pouvons fournir un rehaussement de crédit lié à l'opération sous des formes diverses. Nous touchons des honoraires basés sur le marché relativement à la prestation de ces facilités de garantie de liquidités et de crédit.

Chaque opération est structurée à l'aide d'une protection de premier niveau contre les pertes liée à l'opération fournie par le tiers vendeur. Ce rehaussement peut revêtir diverses formes, notamment un surdimensionnement, des écarts de taux excédentaires, des catégories subordonnées d'actifs financiers, des garanties ou des lettres de crédit. Le montant de ce rehaussement varie, mais il est généralement établi de manière à couvrir un multiple des pertes subies.

Un tiers non lié (l'investisseur assumant les pertes prévues) prend en charge les pertes sur créances, jusqu'à concurrence d'un montant contractuel maximal, qui pourraient survenir à l'égard des actifs des conduits multicédants avant les détenteurs de titres d'emprunt des conduits multicédants et nous. En contrepartie de la prise en charge de la position de perte de premier niveau des conduits multicédants, chacun des conduits multicédants verse à l'investisseur assumant les pertes prévues un rendement proportionnel à sa position de risque. L'investisseur assumant les pertes prévues détient un pouvoir substantiel de diriger la majeure partie des activités qui ont une incidence importante sur le rendement économique du conduit, notamment la sélection initiale et l'approbation des engagements en matière d'achat d'actifs et des facilités de liquidités, l'approbation du renouvellement de ces opérations et facilités et des modifications apportées à celles-ci, la vente ou le transfert d'actifs, le suivi constant du rendement des actifs et l'atténuation des pertes sur créances.

Nous ne consolidons pas ces conduits multicédants, puisque nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié à l'obtention de la majorité des avantages de l'entité ad hoc.

Entités de titrisation de tiers

Nous détenons des droits significatifs dans certaines entités de titrisation de tiers qui sont des entités ad hoc. Tout comme d'autres institutions financières, nous devons fournir du financement jusqu'à concurrence de notre niveau d'engagement maximal et sommes exposés aux pertes sur créances sur les actifs sous-jacents à la suite de divers rehaussements de crédit. Ce rehaussement peut revêtir diverses formes, notamment un surdimensionnement, des écarts de taux excédentaires, des catégories subordonnées d'actifs financiers, des garanties ou des lettres de crédit. Le montant de ce rehaussement varie, mais il est généralement établi de manière à couvrir un multiple des pertes subies. Nous ne consolidons pas ces entités puisque nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié à l'obtention de la majorité des avantages de ces entités ad hoc et que nous ne sommes pas exposés à la majorité des risques inhérents à la propriété.

Autres

Entités de création de produits de crédit

Nous utilisons des entités ad hoc généralement dans le but de transformer des dérivés de crédit en instruments de trésorerie, afin de répartir le risque de crédit et de créer des produits de crédit faits sur mesure qui répondent aux exigences précises des investisseurs. Nous concluons des contrats sur dérivés, y compris des dérivés de crédit, pour souscrire une protection à l'égard de ces entités ad hoc (protection liée au crédit) et modifier divers facteurs de risque, tels que les risques de rendement, de change et de crédit liés aux actifs sous-jacents, et ainsi répondre aux besoins des investisseurs. Pour certaines entités ad hoc, nous sommes les seuls à assurer leur montage et à mettre en place les swaps, en plus de remplir d'autres fonctions administratives pour certaines de ces entités ad hoc. Nous pouvons transférer des actifs à ces entités ad hoc à titre de garantie pour les billets émis; ces actifs continueront toutefois d'être comptabilisés dans nos bilans consolidés, puisque nous n'avons pas transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété.

Nous consolidons ces entités de création de produits de crédit pour lesquelles nous avons le pouvoir décisionnel lié à l'obtention de la majorité des avantages de l'entité ad hoc.

Entités de financement

La Fiducie de capital RBC (Fiducie), la Fiducie de capital RBC II (Fiducie II), la Fiducie de billets secondaires RBC (Fiducie III) et Guarantor LP ont été créées aux fins de l'émission d'instruments de capital de type innovateur, de billets secondaires ou d'obligations couvertes. Le produit de l'émission nous a servi à émettre des billets de dépôt de premier rang à la Fiducie II et à la Fiducie III et à transférer nos prêts hypothécaires à la Fiducie et à Guarantor LP. Ces prêts hypothécaires n'ont pas été décomptabilisés de nos bilans consolidés, et les transferts sont constatés à titre d'opérations de financement garanties, puisque nous avons conservé la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents aux actifs transférés. Nous consolidons les fiducies et Guarantor LP puisque, en notre qualité d'administrateur, d'agent administrateur et d'investisseur en capitaux propres, nous avons le pouvoir décisionnel

lié à la détention de la majorité des avantages de ces fiducies et de Guarantor LP. Lors de la consolidation des entités ad hoc, tous les soldes inter-sociétés ont été éliminés, exception faite des billets et des instruments de capital innovateurs émis aux tiers investisseurs.

Au cours de l'exercice, tous les billets subordonnés en cours émis par la Fiducie III ont été rachetés. Se reporter à la note 21 pour en savoir davantage.

Fonds liés aux crédits d'impôt

Nous avons créé certains fonds pour transférer à des tiers les crédits d'impôt obtenus à l'égard de projets immobiliers d'habitations à loyer modéré ou de restauration historique (fonds liés aux crédits d'impôt). Nous sommes les promoteurs des fonds liés aux crédits d'impôt en raison de la responsabilité qui nous incombe de gérer les fonds, de structurer le financement et d'effectuer les tâches administratives pour ces fonds liés aux crédits d'impôt. Nous ne consolidons pas les fonds liés aux crédits d'impôt puisque les investisseurs de ces fonds ont le pouvoir décisionnel lié au choix des placements sous-jacents et qu'ils sont exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété et des risques fiscaux de ces fonds.

Fonds communs de placement et organismes de placement collectif

Nous sommes également les promoteurs de nos fonds communs de placement et organismes de placement collectif étant donné notre capacité à influencer sur les décisions de placement des fonds communs de placement et notre engagement continu dans la gestion de ces fonds. Nous avons consolidé certains fonds communs de placement et organismes de placement collectif dans lesquels nous avons effectué des investissements directs ou investi du capital de démarrage qui compte pour plus de 50 % des parts du fonds, de sorte que nous avons le pouvoir décisionnel lié à l'obtention de la majorité des avantages du fonds et que nous sommes exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété.

Fiducies de rémunération

Nous utilisons des fiducies de rémunération détenant principalement nos propres actions ordinaires à des fins de couverture économique de notre obligation envers certains employés en vertu de certains de nos programmes de rémunération à base d'actions. Nous consolidons ces fiducies puisque nous avons le pouvoir décisionnel lié à l'obtention de la majorité des avantages de ces fiducies et que nous sommes exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété.

Note 9 Instruments financiers dérivés et activités de couverture

Les produits dérivés sont répartis en deux catégories, à savoir les instruments financiers dérivés et les dérivés non financiers. Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur varie en fonction d'un sous-jacent qui peut être un taux d'intérêt, un taux de change, le risque de crédit, le cours d'un titre de participation ou un indice de titres de participation. Les dérivés non financiers sont des contrats dont la valeur varie en fonction du prix des métaux précieux ou d'une marchandise ou d'un indice de marchandises. Le capital nominal des dérivés représente le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués sont calculés. Le capital nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement par les contreparties et il ne reflète pas le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance.

Instruments financiers dérivés

Contrats à terme de gré à gré et standardisés

Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes non standardisées qui sont conclues entre des contreparties sur le marché hors cote, tandis que les contrats à terme standardisés comportent des montants et des dates de règlement standards et sont négociés sur des marchés à terme. Des exemples de contrats de gré à gré et standardisés sont présentés ci-dessous.

Les contrats à terme de gré à gré (contrats de garantie de taux) et standardisés sur taux d'intérêt sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier sensible au taux d'intérêt à une date ultérieure préétablie, à un prix déterminé.

Les contrats de change à terme et les contrats à terme standardisés sur devises sont des obligations contractuelles d'échanger une devise contre une autre à un prix de règlement déterminé, à une date préétablie.

Les contrats à terme de gré à gré et standardisés sur actions sont des obligations contractuelles visant l'achat ou la vente d'une valeur fixe (le prix convenu) d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné à une date ultérieure préétablie.

Swaps

Les swaps sont des contrats hors cote en vertu desquels deux contreparties échangent une série de flux de trésorerie en fonction de taux convenus appliqués à un capital nominal. Des exemples des types de swaps que nous concluons sont présentés ci-dessous.

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats en vertu desquels deux contreparties échangent une série de paiements dans une seule devise en fonction de différents taux d'intérêt appliqués à un capital nominal. Les swaps sur devises comportent l'échange de paiements à taux fixe dans une devise contre réception de paiements fixes dans une autre devise. Les swaps simultanés de taux et de devises comportent l'échange de montants en capital et en intérêts dans deux devises différentes.

Les swaps sur actions sont des contrats en vertu desquels une contrepartie accepte de verser ou de recevoir des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné.

Options

Les options sont des ententes contractuelles en vertu desquelles le vendeur confère à l'acquéreur le droit, mais non l'obligation, soit d'acquiescer (option d'achat), soit de vendre (option de vente) des valeurs mobilières, des taux de change, des taux d'intérêt ou d'autres instruments financiers ou marchandises, à un prix convenu et à une date donnée ou d'ici cette date. Le vendeur d'une option peut également procéder au règlement du contrat en versant un règlement en espèces correspondant à la valeur du droit de l'acquéreur. Le vendeur reçoit une prime de l'acquéreur pour ce droit. Les options que nous concluons comprennent, sans s'y limiter, des options sur taux d'intérêt, des options de change, des options sur actions et des options sur indice boursier.

Dérivés de crédit

Les dérivés de crédit sont des contrats hors cote qui transfèrent le risque de crédit lié à un instrument financier sous-jacent (actif référencé) d'une contrepartie à une autre. Les dérivés de crédit comprennent les swaps sur défaillance, les options panier sur défaillance et les swaps sur rendement total.

Les swaps sur défaillance offrent une protection contre la baisse de valeur de l'actif référencé par suite d'incidents de crédit comme un défaut de paiement ou une faillite. Leur structure est semblable à celle d'une option en vertu de laquelle l'acquéreur verse une prime au vendeur du swap sur défaillance en contrepartie d'un paiement déterminé en fonction de l'incident de crédit touchant l'actif référencé.

Les options panier sur défaillance sont semblables aux swaps sur défaillance, sauf que l'instrument financier référencé sous-jacent est un groupe d'actifs plutôt qu'un actif unique.

Les swaps sur rendement total sont des contrats en vertu desquels une contrepartie accepte de verser à une autre contrepartie ou de recevoir de celle-ci des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur de l'actif référencé.

Autres produits dérivés

Certains bons de souscription et engagements de prêt qui répondent à la définition d'un produit dérivé sont aussi inclus dans les produits dérivés.

Dérivés non financiers

Nous négocions également des produits dérivés non financiers, dont des produits dérivés sur métaux précieux et sur marchandises, dans les marchés hors cote et boursiers.

Produits dérivés émis aux fins de transaction

La plupart de nos opérations liées aux produits dérivés résultent de nos activités de vente et de négociation. Les activités de vente comportent la mise sur pied et la mise en marché de produits dérivés à l'intention des clients pour leur permettre de transférer, de modifier ou de réduire les risques courants ou éventuels. Les activités de négociation comprennent la tenue de marché, le positionnement et l'arbitrage. La tenue de marché consiste à coter des cours acheteur et vendeur à des participants du marché dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et du volume. Le positionnement correspond au fait de gérer les risques de marché dans le but de tirer parti des fluctuations favorables des prix, des taux ou des indices. L'arbitrage consiste à tirer parti des écarts détectés dans les cours entre les marchés et les produits.

Produits dérivés émis à des fins autres que de transaction

Nous utilisons également les produits dérivés à des fins autres que de transaction, soit essentiellement à des fins de couverture, dans le cadre de la gestion des risques de taux d'intérêt, de crédit et de change de même que le risque lié au cours des actions à l'égard de nos activités de financement, de prêt, d'investissement et de gestion des actifs et des passifs.

Nous avons recours aux swaps de taux d'intérêt pour gérer notre risque de taux d'intérêt en redéfinissant les caractéristiques relatives à la modification des taux ou à l'échéance des actifs et des passifs actuels ou prévus, y compris dans le cadre des activités de financement et d'investissement. Les options achetées servent à couvrir des dépôts rachetables et d'autres options intégrées dans les produits à la consommation. Nous avons recours à des swaps sur devises et à des contrats de change à terme pour gérer notre risque de change. Nous avons principalement recours à des dérivés de crédit pour gérer notre risque de crédit. Nous atténuons la concentration des risques liés à un secteur de l'industrie et les risques liés à une seule entreprise de notre portefeuille de crédit en achetant des dérivés de crédit afin de transférer le risque de crédit à des tiers.

Certains produits dérivés et instruments de trésorerie sont précisément désignés comme instruments de couverture et sont admissibles à la comptabilité de couverture. Nous appliquons la comptabilité de couverture afin de réduire au minimum l'incidence de la volatilité des résultats et du capital imputable à la variation des taux d'intérêt ou de change. Les fluctuations des taux d'intérêt ou de change peuvent accroître ou diminuer la valeur de marché des actifs et des passifs, ainsi que donner lieu à la variabilité des flux de trésorerie prévus. Quand un instrument de couverture remplit adéquatement son rôle, les gains, les pertes, les revenus et les charges liés à l'instrument de couverture compensent les gains, les pertes, les revenus et les charges liés à l'élément couvert. Nous évaluons et mesurons l'efficacité d'un produit dérivé désigné comme un instrument de couverture principalement en fonction de la variation de sa juste valeur. Quand des instruments de trésorerie sont désignés comme des couvertures des risques de change, seules les variations de la valeur imputables au risque de change sont incluses dans l'évaluation et le calcul de l'efficacité de la couverture.

À l'occasion, nous utilisons également des produits dérivés pour couvrir la valeur économique de certaines positions qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture ou lorsque nous jugeons qu'il est économiquement impossible d'appliquer la comptabilité de couverture. Dans de telles circonstances, la variation de la juste valeur est reflétée dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Un montant de 64 millions de dollars au titre des profits latents après impôt liés aux couvertures qui ne sont plus désignées comme telles (des profits latents avant impôt de 87 millions), qui étaient comptabilisés dans les autres composantes des capitaux propres au 31 octobre 2012, devrait être reclassé dans le revenu net d'intérêt au cours des 12 prochains mois.

Le tableau suivant illustre la juste valeur des instruments financiers dérivés et non dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture, ainsi que des instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture.

Instruments dérivés et non dérivés

(en millions de dollars canadiens)	Au											
	31 octobre 2012				31 octobre 2011				1 ^{er} novembre 2010			
	Désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture				Désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture				Désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture			
	Couvertures de flux de trésorerie	Couvertures de la juste valeur	Couvertures de l'investissement net	Non désignés comme des instruments de couverture	Couvertures de flux de trésorerie	Couvertures de la juste valeur	Couvertures de l'investissement net	Non désignés comme des instruments de couverture	Couvertures de flux de trésorerie	Couvertures de la juste valeur	Couvertures de l'investissement net	Non désignés comme des instruments de couverture
Actifs												
Instruments dérivés	837 \$	1 894 \$	5 \$	88 557 \$	1 089 \$	2 271 \$	85 \$	96 205 \$	505 \$	2 047 \$	360 \$	103 197 \$
Passifs												
Instruments dérivés	680 \$	284 \$	144 \$	95 653 \$	1 072 \$	370 \$	125 \$	98 955 \$	812 \$	60 \$	182 \$	107 023 \$
Instruments non dérivés	-	-	16 777	-	-	-	17 211	-	-	-	8 732	-

Résultats des activités de couverture comptabilisées en résultat net et dans les autres éléments du résultat global

Pour les exercices clos

	le 31 octobre 2012			le 31 octobre 2011		
	Profits nets (pertes nettes) compris dans les revenus autres que d'intérêt	Profits nets (pertes nettes) compris dans le revenu net d'intérêt	Profits (pertes) latents après impôt compris dans les autres éléments du résultat global	Profits nets (pertes nettes) compris dans les revenus autres que d'intérêt	Profits nets (pertes nettes) compris dans le revenu net d'intérêt	Profits (pertes) latents après impôt compris dans les autres éléments du résultat global
(en millions de dollars canadiens)						
Couvertures de la juste valeur						
(Pertes) profits sur les instruments de couverture	(66)\$	s.o. \$	s.o. \$	148 \$	s.o. \$	s.o. \$
Profits (pertes) sur les éléments couverts attribuables au risque couvert	(15)	s.o.	s.o.	(134)	s.o.	s.o.
Tranche inefficace	(81)	s.o.	s.o.	14	s.o.	s.o.
Couvertures de flux de trésorerie						
Tranche inefficace	(4)	s.o.	s.o.	14	s.o.	s.o.
Tranche efficace	s.o.	s.o.	32	s.o.	s.o.	298
Reclassées en résultat au cours de la période (1)	s.o.	(35)	s.o.	s.o.	(161)	s.o.
Couvertures de l'investissement net						
Tranche inefficace	1	s.o.	s.o.	4	s.o.	s.o.
(Pertes) profits de change	s.o.	s.o.	113	s.o.	s.o.	(625)
Profits (pertes) liés aux couvertures	s.o.	s.o.	–	s.o.	s.o.	717
	(84)\$	(35)\$	145 \$	32 \$	(161)\$	390 \$

(1) Des pertes après impôt de 25 millions de dollars ont été reclassées des autres composantes des capitaux propres au résultat pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 (pertes de 132 millions au 31 octobre 2011).

s.o. sans objet

Capitaux nominaux des produits dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance (montants absolus)

	Au 31 octobre 2012					
	Durée jusqu'à l'échéance					
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans (1)	Total	À des fins de transaction	À des fins autres que de transaction
(en millions de dollars canadiens)						
Contrats hors cote						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	366 587 \$	133 964 \$	– \$	500 551 \$	500 551 \$	– \$
Swaps	1 301 121	2 052 851	1 042 643	4 396 615	4 228 985	167 630
Options achetées	35 703	46 715	23 264	105 682	105 682	–
Options vendues	35 768	72 150	31 162	139 080	139 080	–
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	862 743	32 382	656	895 781	849 800	45 981
Swaps sur devises	5 339	13 850	10 236	29 425	29 027	398
Swaps simultanés de taux et de devises	125 668	279 675	129 317	534 660	512 654	22 006
Options achetées	18 781	7 678	3 643	30 102	30 099	3
Options vendues	17 839	7 976	3 411	29 226	29 220	6
Dérivés de crédit (2)	2 139	6 572	8 360	17 071	15 477	1 594
Autres contrats (3)	58 635	33 471	26 883	118 989	117 868	1 121
Contrats négociés en Bourse						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats à terme standardisés – position acheteur	8 248	10 002	47 269	65 519	65 519	–
Contrats à terme standardisés – position vendeur	41 530	13 187	66 388	121 105	121 105	–
Options achetées	8 367	252	15 678	24 297	24 297	–
Options vendues	3 679	247	1	3 927	3 927	–
Contrats de change						
Contrats à terme standardisés – position acheteur	172	–	–	172	172	–
Contrats à terme standardisés – position vendeur	299	–	–	299	299	–
Autres contrats (3)	106 205	37 883	7 262	151 350	151 350	–
	2 998 823 \$	2 748 855 \$	1 416 173 \$	7 163 851 \$	6 925 112 \$	238 739 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2011						
	Durée jusqu'à l'échéance				Total	À des fins de transaction	À des fins autres que de transaction
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans (1)				
Contrats hors cote							
Contrats de taux d'intérêt							
Contrats de garantie de taux d'intérêt	647 975 \$	260 133 \$	– \$	908 108 \$	908 108 \$	– \$	
Swaps	1 430 516	1 794 498	1 071 978	4 296 992	4 136 341	160 651	
Options achetées	34 831	38 965	23 789	97 585	97 544	41	
Options vendues	36 356	42 774	31 289	110 419	110 378	41	
Contrats de change							
Contrats à terme de gré à gré	872 548	26 405	825	899 778	849 317	50 461	
Swaps sur devises	3 602	12 229	11 155	26 986	26 679	307	
Swaps simultanés de taux et de devises	97 270	267 070	120 552	484 892	469 204	15 688	
Options achetées	23 715	8 584	3 558	35 857	35 850	7	
Options vendues	23 366	8 292	3 151	34 809	34 809	–	
Dérivés de crédit (2)	7 510	28 237	11 790	47 537	45 636	1 901	
Autres contrats (3)	48 532	31 499	28 677	108 708	106 904	1 804	
Contrats négociés en Bourse							
Contrats de taux d'intérêt							
Contrats à terme standardisés – position acheteur	28 744	19 518	46 920	95 182	95 172	10	
Contrats à terme standardisés – position vendeur	58 250	29 331	70 378	157 959	157 959	–	
Options achetées	29 555	10 714	418	40 687	40 687	–	
Options vendues	24 704	2 443	–	27 147	27 147	–	
Contrats de change							
Contrats à terme standardisés – position acheteur	27	–	–	27	27	–	
Contrats à terme standardisés – position vendeur	21	–	–	21	21	–	
Autres contrats (3)	152 934	39 284	10 337	202 555	202 555	–	
	3 520 456 \$	2 619 976 \$	1 434 817 \$	7 575 249 \$	7 344 338 \$	230 911 \$	

(en millions de dollars canadiens)	Au 1 ^{er} novembre 2010						
	Durée jusqu'à l'échéance				Total	À des fins de transaction	À des fins autres que de transaction
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans (1)				
Contrats hors cote							
Contrats de taux d'intérêt							
Contrats de garantie de taux d'intérêt	560 552 \$	188 012 \$	– \$	748 564 \$	748 564 \$	– \$	
Swaps	1 310 679	1 613 018	825 153	3 748 850	3 560 592	188 258	
Options achetées	21 888	32 555	31 801	86 244	86 244	–	
Options vendues	23 560	48 037	84 429	156 026	156 026	–	
Contrats de change							
Contrats à terme de gré à gré	859 657	31 738	579	891 974	809 191	82 783	
Swaps sur devises	5 853	6 881	12 056	24 790	24 789	1	
Swaps simultanés de taux et de devises	93 626	241 216	114 243	449 085	414 750	34 335	
Options achetées	29 947	7 996	2 456	40 399	40 392	7	
Options vendues	29 935	7 969	2 004	39 908	39 908	–	
Dérivés de crédit (2)	7 959	57 043	24 196	89 198	87 720	1 478	
Autres contrats (3)	41 275	39 962	11 456	92 693	90 937	1 756	
Contrats négociés en Bourse							
Contrats de taux d'intérêt							
Contrats à terme standardisés – position acheteur	34 281	18 314	42 655	95 250	95 241	9	
Contrats à terme standardisés – position vendeur	39 135	18 212	56 372	113 719	113 719	–	
Options achetées	32 205	4 557	97	36 859	36 859	–	
Options vendues	19 149	3 572	–	22 721	22 721	–	
Contrats de change							
Contrats à terme standardisés – position acheteur	140	–	–	140	140	–	
Contrats à terme standardisés – position vendeur	28	–	–	28	28	–	
Autres contrats (3)	92 507	36 990	9 503	139 000	139 000	–	
	3 202 376 \$	2 356 072 \$	1 217 000 \$	6 775 448 \$	6 466 821 \$	308 627 \$	

- (1) Comprend des contrats échéant dans plus de 10 ans d'une valeur nominale de 401,9 milliards de dollars (406,7 milliards au 31 octobre 2011; 337,9 milliards au 1^{er} novembre 2010). Le coût de remplacement positif brut connexe s'établit à 32,3 milliards de dollars (26,8 milliards au 31 octobre 2011; 21,7 milliards au 1^{er} novembre 2010).
- (2) Comprend les swaps sur défaillance, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaillance, dont les dérivés de crédit traités à titre de garantie aux fins de présentation selon la réglementation du BSIF. Des dérivés de crédit d'une valeur nominale de 1,6 milliard de dollars (1,9 milliard au 31 octobre 2011; 1,5 milliard au 1^{er} novembre 2010) constituent des couvertures économiques. Les dérivés de crédit émis aux fins de transaction comprennent la protection achetée de 8,7 milliards de dollars (24,2 milliards au 31 octobre 2011; 47,6 milliards au 1^{er} novembre 2010) et la protection vendue de 6,8 milliards (21,4 milliards au 31 octobre 2011; 40,1 milliards au 1^{er} novembre 2010).
- (3) Comprend les dérivés sur métaux précieux, sur marchandises, à valeur stable et sur titres de participation.

Les tableaux suivants indiquent les périodes auxquelles les flux de trésorerie devraient avoir lieu et influencer sur le résultat net pour les couvertures de flux de trésorerie.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2012					
	Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Entrées de trésorerie liées aux actifs	329 \$	314 \$	314 \$	274 \$	85 \$	1 316 \$
Sorties de trésorerie liées aux passifs	(370)	(250)	(211)	(261)	(272)	(1 364)
Flux de trésorerie nets	(41)\$	64 \$	103 \$	13 \$	(187)\$	(48)\$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2011					
	Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Entrées de trésorerie liées aux actifs	1 248 \$	752 \$	538 \$	721 \$	446 \$	3 705 \$
Sorties de fonds liées aux passifs	(526)	(364)	(310)	(217)	(105)	(1 522)
Flux de trésorerie nets	722 \$	388 \$	228 \$	504 \$	341 \$	2 183 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 1 ^{er} novembre 2010					
	Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Entrées de trésorerie liées aux actifs	1 238 \$	746 \$	405 \$	473 \$	293 \$	3 155 \$
Sorties de trésorerie liées aux passifs	(777)	(793)	(607)	(558)	(136)	(2 871)
Flux de trésorerie nets	461 \$	(47)\$	(202)\$	(85)\$	157 \$	284 \$

Juste valeur des instruments dérivés

(en millions de dollars canadiens)	Au									
	31 octobre 2012				31 octobre 2011				1 ^{er} novembre 2010	
	Juste valeur moyenne pour l'exercice clos (1)		Juste valeur à la fin de l'exercice		Juste valeur moyenne pour l'exercice clos (1)		Juste valeur à la fin de l'exercice		Juste valeur à la fin de l'exercice	
	Positive	Négative	Positive	Négative	Positive	Négative	Positive	Négative	Positive	Négative
Dérivés détenus ou émis à des fins de transaction										
Contrats de taux d'intérêt										
Contrats de garantie de taux d'intérêt	729 \$	544 \$	690 \$	429 \$	467 \$	403 \$	763 \$	602 \$	316 \$	286 \$
Swaps	89 881	84 214	93 908	87 908	56 069	51 765	79 538	73 832	62 029	56 659
Options achetées	2 527	–	2 516	–	1 732	–	2 324	–	2 099	–
Options vendues	–	3 519	–	3 408	–	2 180	–	3 202	–	2 486
	93 137	88 277	97 114	91 745	58 268	54 348	82 625	77 636	64 444	59 431
Contrats de change										
Contrats à terme de gré à gré	8 622	8 314	6 288	6 251	11 137	10 822	10 639	9 985	12 201	12 133
Swaps sur devises	1 665	1 371	1 665	1 267	1 995	1 725	1 851	1 489	1 902	1 540
Swaps simultanés de taux et de devises	10 361	19 219	8 637	18 841	12 224	17 300	11 635	17 437	12 211	17 797
Options achetées	1 632	–	1 557	–	1 408	–	1 518	–	1 421	–
Options vendues	–	1 420	–	1 373	–	1 124	–	1 196	–	1 190
	22 280	30 324	18 147	27 732	26 764	30 971	25 643	30 107	27 735	32 660
Dérivés de crédit (2)	459	484	287	306	720	924	599	815	1 925	1 692
Autres contrats (3)	5 331	7 991	4 351	7 369	6 805	9 083	6 022	8 467	7 770	10 361
	121 207	127 076	119 899	127 152	92 557	95 326	114 889	117 025	101 874	104 144
Dérivés détenus ou émis à des fins autres que de transaction										
Contrats de taux d'intérêt										
Swaps			2 795	766			3 195	1 481	3 075	1 825
Options achetées			–	–			1	–	–	–
Options vendues			–	–			–	1	–	–
			2 795	766			3 196	1 482	3 075	1 825
Contrats de change										
Contrats à terme de gré à gré			232	142			435	325	533	480
Swaps sur devises			4	19			7	2	2	3
Swaps simultanés de taux et de devises			861	439			1 064	582	1 447	1 851
Options achetées			–	–			–	–	–	–
Options vendues			–	–			–	–	–	–
			1 097	600			1 506	909	1 982	2 334
Dérivés de crédit (2)			5	29			41	19	7	28
Autres contrats (3)			92	2			206	–	118	–
			3 989	1 397			4 949	2 410	5 182	4 187
Justes valeurs brutes totales avant la compensation (4)			123 888	128 549			119 838	119 435	107 056	108 331
Ajustements de l'évaluation déterminés collectivement			(626)	–			(748)	–	(693)	–
Incidence des accords de compensation admissibles à la compensation au bilan			(31 969)	(31 788)			(19 440)	(18 913)	(254)	(254)
			91 293	96 761			99 650	100 522	106 109	108 077
Incidence des accords de compensation non admissibles à la compensation au bilan (5)			(67 849)	(67 849)			(70 630)	(70 630)	(76 381)	(76 381)
Total			23 444 \$	28 912 \$			29 020 \$	29 892 \$	29 728 \$	31 696 \$

(1) La juste valeur moyenne est calculée en fonction des soldes mensuels.

(2) Comprend les swaps sur défaillance, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaillance, dont les dérivés de crédit traités à titre de garantie aux fins de présentation selon la réglementation du BSIF.

(3) Comprend les dérivés sur métaux précieux, sur marchandises, à valeur stable et sur titres de participation.

(4) Les justes valeurs brutes totales avant la compensation comprennent les ajustements de l'évaluation à l'égard des risques de marché et de crédit, qui ont été déterminés pour certains instruments précis.

(5) Incidence additionnelle de la compensation des risques de crédit lorsque nous détenons des accords non admissibles à la compensation au bilan.

Juste valeur des instruments dérivés selon la durée jusqu'à leur échéance

(en millions de dollars canadiens)	Au											
	31 octobre 2012				31 octobre 2011				1 ^{er} novembre 2010			
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs dérivés	12 958 \$	29 957 \$	48 378 \$	91 293 \$	20 711 \$	34 035 \$	44 904 \$	99 650 \$	22 191 \$	38 411 \$	45 507 \$	106 109 \$
Passifs dérivés	14 429	35 362	46 970	96 761	20 943	35 899	43 680	100 522	23 558	40 019	44 500	108 077

Risque de crédit lié aux dérivés

Le risque de crédit découlant d'une transaction sur les dérivés résulte de la possibilité que la contrepartie manque à ses obligations contractuelles à un moment où la valeur de marché d'une ou de plusieurs transactions est positive pour nous. Par conséquent, le risque de crédit lié aux dérivés est représenté par la juste valeur positive du produit et correspond habituellement à une petite fraction du capital nominal du contrat.

Nous gérons le risque de crédit lié aux dérivés en suivant les mêmes normes en matière d'approbation de crédit, de limites et de surveillance que celles que nous appliquons aux autres opérations de crédit. Cette méthode comprend l'évaluation de la solvabilité des contreparties et la gestion de la taille, de la diversification et de la structure des échéances du portefeuille. L'utilisation du crédit pour tous les produits est comparée de façon continue à des limites établies et fait l'objet de rapports d'exception. Nous utilisons un seul système de notation de crédit interne pour tous les risques de crédit. Dans la plupart des cas, ces notations internes se rapprochent des notations de crédit externes attribuées par les agences de notation du crédit indépendantes.

La compensation est une technique qui peut réduire notre risque de crédit découlant des dérivés; elle est facilitée, en général, par l'utilisation d'accords généraux de compensation. Un accord général de compensation prévoit un règlement unique sur la base du solde net de tous les instruments financiers visés par l'accord en cas de manquement aux dispositions. Cependant, le risque de crédit est diminué uniquement dans la mesure où nos obligations financières envers une même contrepartie peuvent être déduites des obligations qu'a cette contrepartie envers nous. Nous maximisons l'utilisation d'accords généraux de compensation afin de réduire notre exposition au risque de crédit lié aux dérivés. Notre exposition globale au risque de crédit, atténuée au moyen de l'utilisation d'accords généraux de compensation, peut varier de façon importante après la date de clôture, puisqu'elle subit l'incidence de toutes les transactions faisant l'objet de l'accord, de même que des fluctuations des taux du marché des instruments sous-jacents. La mesure de notre risque de crédit découlant de transactions sur les dérivés est réduite pour exprimer l'incidence de la compensation, dans les cas où le caractère exécutoire de cette compensation est appuyé par une analyse juridique appropriée, cette analyse étant documentée dans nos politiques en matière de risque de crédit lié aux transactions.

L'utilisation de garanties représente une autre technique importante d'atténuation du risque de crédit aux fins de la gestion du risque de crédit de contrepartie lié aux dérivés. Des clauses d'évaluation à la valeur de marché figurant dans les contrats que nous concluons avec certaines contreparties, habituellement sous forme d'annexes de soutien au crédit, nous donnent le droit de demander que la contrepartie paie ou garantisse la valeur de marché courante de ses positions lorsque la valeur franchit un certain seuil.

Le coût de remplacement représente la juste valeur totale de tous les contrats en cours qui sont en position de gain compte tenu de l'incidence des accords généraux de compensation. Les montants figurant dans le tableau ci-après ne tiennent pas compte de la juste valeur de 2,1 milliards de dollars (3,4 milliards au 31 octobre 2011; 2,3 milliards au 1^{er} novembre 2010) relative aux instruments négociés en Bourse, car ils sont assujettis à des dépôts de garantie obligatoires quotidiens et sont réputés ne présenter aucun risque de crédit.

Le montant d'équivalent-crédit correspond à la somme du coût de remplacement et d'une majoration au titre du risque de crédit éventuel, selon la définition qu'en fait le BSIF.

Le montant pondéré en fonction des risques est déterminé par l'application des mesures courantes du risque de la contrepartie définies par le BSIF au montant d'équivalent-crédit.

Risque de crédit lié aux dérivés

(en millions de dollars canadiens)	Au								
	31 octobre 2012 (1)			31 octobre 2011 (1)			1 ^{er} novembre 2010 (1)		
	Coût de remplacement	Montant d'équivalent-crédit (2)	Solde ajusté en fonction des risques (3)	Coût de remplacement	Montant d'équivalent-crédit (2)	Solde ajusté en fonction des risques (3)	Coût de remplacement	Montant d'équivalent-crédit (2)	Solde ajusté en fonction des risques (3)
Contrats de taux d'intérêt									
Contrats de garantie de taux d'intérêt	81 \$	273 \$	116 \$	173 \$	782 \$	184 \$	40 \$	478 \$	90 \$
Swaps	15 722	13 114	5 798	15 275	18 058	6 666	14 015	17 621	6 505
Options achetées	211	396	153	198	344	121	355	561	268
	16 014	13 783	6 067	15 646	19 184	6 971	14 410	18 660	6 863
Contrats de change									
Contrats à terme de gré à gré	2 859	7 778	2 143	4 623	9 325	2 187	4 290	8 954	2 024
Swaps	1 748	6 664	1 529	3 125	13 567	3 232	3 709	12 956	3 101
Options achetées	224	634	283	1 310	2 116	738	1 035	1 716	583
	4 831	15 076	3 955	9 058	25 008	6 157	9 034	23 626	5 708
Dérivés de crédit (4)	121	588	244	548	1 226	399	937	2 379	2 553
Autres contrats (5)	981	3 958	1 642	1 322	4 553	2 401	3 826	6 688	4 950
Total	21 947 \$	33 405 \$	11 908 \$	26 574 \$	49 971 \$	15 928 \$	28 207 \$	51 353 \$	20 074 \$

(1) Les montants sont présentés compte non tenu des accords généraux de compensation, conformément à l'accord de Bâle II.

(2) Le total du montant d'équivalent-crédit comprend des actifs affectés en garantie de 10,7 milliards de dollars (7,9 milliards au 31 octobre 2011; 7,4 milliards au 1^{er} novembre 2010).

(3) Le solde pondéré en fonction des risques a été calculé conformément à l'accord de Bâle II.

(4) Comprend les swaps sur défaillance, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaillance. Les éléments ci-dessus excluent les dérivés de crédit émis à des fins autres que de transaction liés aux protections achetées, dont le coût de remplacement se chiffre à 5 millions de dollars (41 millions au 31 octobre 2011; 7 millions au 1^{er} novembre 2010).

(5) Comprend les dérivés sur métaux précieux, sur marchandises et sur titres de participation.

Coût de remplacement des produits dérivés selon l'évaluation des risques et le type de contrepartie

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2012								
	Note d'évaluation des risques (1)				Type de contrepartie (2)				
	AAA, AA	A	BBB	BB ou moins	Total	Banques	Entités gouvernementales des pays membres de l'OCDE	Autres	Total
Coût de remplacement positif brut	24 404 \$	77 490 \$	15 006 \$	4 873 \$	121 773 \$	59 859 \$	13 074 \$	48 840 \$	121 773 \$
Incidence des accords généraux de compensation	19 332	70 193	9 113	1 183	99 821	49 353	10 485	39 983	99 821
Coût de remplacement (après les accords de compensation) (3)	5 072 \$	7 297 \$	5 893 \$	3 690 \$	21 952 \$	10 506 \$	2 589 \$	8 857 \$	21 952 \$

Note 9 Instruments financiers dérivés et activités de couverture (suite)

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2011								
	Note d'évaluation des risques (1)					Type de contrepartie (2)			
	AAA, AA	A	BBB	BB ou moins	Total	Banques	Entités gouvernementales des pays membres de l'OCDE	Autres	Total
Coût de remplacement positif brut	29 938 \$	66 503 \$	13 877 \$	6 378 \$	116 696 \$	65 484 \$	12 287 \$	38 925 \$	116 696 \$
Incidence des accords généraux de compensation	22 497	56 846	8 142	2 596	90 081	52 217	8 445	29 419	90 081
Coût de remplacement (après les accords de compensation) (3)	7 441 \$	9 657 \$	5 735 \$	3 782 \$	26 615 \$	13 267 \$	3 842 \$	9 506 \$	26 615 \$

(en millions de dollars canadiens)	1 ^{er} novembre 2010								
	Note d'évaluation des risques (1)					Type de contrepartie (2)			
	AAA, AA	A	BBB	BB ou moins	Total	Banques	Entités gouvernementales des pays membres de l'OCDE	Autres	Total
Coût de remplacement positif brut	31 724 \$	49 339 \$	16 544 \$	7 243 \$	104 850 \$	68 475 \$	11 118 \$	25 257 \$	104 850 \$
Incidence des accords généraux de compensation	24 228	38 862	10 889	2 658	76 637	55 638	8 141	12 858	76 637
Coût de remplacement (après les accords de compensation) (3)	7 496 \$	10 477 \$	5 655 \$	4 585 \$	28 213 \$	12 837 \$	2 977 \$	12 399 \$	28 213 \$

(1) Les notations internes des risques de crédit que nous utilisons pour les principaux types de contrepartie sont sensiblement les mêmes que celles qui sont utilisées par les agences de notation du crédit indépendantes. Les notes AAA, AA, A et BBB représentent des investissements de qualité supérieure tandis que les notes BB ou inférieures représentent des investissements de qualité inférieure.

(2) Le type de contrepartie est défini conformément aux exigences en matière d'adéquation des fonds propres du BSIF.

(3) Comprend les dérivés de crédit émis à des fins autres que de transaction, dont le coût de remplacement s'établit à 5 millions de dollars (41 millions au 31 octobre 2011; 7 millions au 1^{er} novembre 2010).

Note 10 Locaux et matériel

(en millions de dollars canadiens)	Mobilier, agencements et autre matériel							Total
	Terrains	Bâtiments	Matériel informatique	Matériel et autre matériel	Améliorations locatives	Travaux en cours		
Coût								
Solde au 31 octobre 2011	116 \$	801 \$	1 815 \$	1 353 \$	1 684 \$	532 \$	6 301 \$	
Entrées (1)	13	20	203	67	50	380	733	
Acquisitions au moyen de regroupements d'entreprises	-	-	1	9	1	-	11	
Transferts des travaux en cours	-	448	46	42	98	(634)	-	
Cessions	(1)	(17)	(423)	(36)	(29)	(3)	(509)	
Écart de change	-	(1)	(10)	-	1	(1)	(11)	
Autres	-	24	(138)	(43)	66	(75)	(166)	
Solde au 31 octobre 2012	128 \$	1 275 \$	1 494 \$	1 392 \$	1 871 \$	199 \$	6 359 \$	
Amortissement cumulé								
Solde au 31 octobre 2011	- \$	427 \$	1 432 \$	907 \$	1 045 \$	- \$	3 811 \$	
Amortissement	-	21	182	86	139	-	428	
Perte (reprise) de valeur	-	-	-	-	-	-	-	
Cessions	-	(5)	(422)	(34)	(25)	-	(486)	
Écart de change	-	(2)	(8)	-	3	-	(7)	
Autres	-	15	(92)	9	(10)	-	(78)	
Solde au 31 octobre 2012	- \$	456 \$	1 092 \$	968 \$	1 152 \$	- \$	3 668 \$	
Valeur comptable nette au 31 octobre 2012	128 \$	819 \$	402 \$	424 \$	719 \$	199 \$	2 691 \$	

(en millions de dollars canadiens)	Terrains	Bâtiments	Matériel informatique	Mobilier, agencements et autre matériel	Améliorations locatives	Travaux en cours	Total
Coût							
Solde au 1 ^{er} novembre 2010	216 \$	934 \$	1 954 \$	1 467 \$	1 641 \$	293 \$	6 505 \$
Actifs liés aux activités abandonnées	(105)	(269)	(38)	(154)	(81)	(12)	(659)
Entrées (1)	6	40	77	56	34	612	825
Acquisitions au moyen de regroupements d'entreprises	–	–	–	–	–	–	–
Transferts des travaux en cours	1	66	95	53	156	(371)	–
Cessions	–	(5)	(34)	(54)	(23)	–	(116)
Écart de change	(2)	7	(20)	(17)	(24)	(1)	(57)
Autres	–	28	(219)	2	(19)	11	(197)
Solde au 31 octobre 2011	116 \$	801 \$	1 815 \$	1 353 \$	1 684 \$	532 \$	6 301 \$
Amortissement cumulé							
Solde au 1 ^{er} novembre 2010	– \$	498 \$	1 511 \$	993 \$	1 002 \$	– \$	4 004 \$
Actifs liés aux activités abandonnées	–	(108)	(31)	(111)	(46)	–	(296)
Amortissement	–	18	165	76	128	–	387
Perte (reprise) de valeur	–	–	–	–	–	–	–
Cessions	–	(3)	(34)	(49)	(20)	–	(106)
Écart de change	–	3	(11)	(5)	(12)	–	(25)
Autres	–	19	(168)	3	(7)	–	(153)
Solde au 31 octobre 2011	– \$	427 \$	1 432 \$	907 \$	1 045 \$	– \$	3 811 \$
Valeur comptable nette au 31 octobre 2011	116 \$	374 \$	383 \$	446 \$	639 \$	532 \$	2 490 \$

(1) Au 31 octobre 2012, nous avons des engagements contractuels totalisant 96 millions de dollars visant l'acquisition de locaux et de matériel (154 millions au 31 octobre 2011; 72 millions au 1^{er} novembre 2010).

Note 11 Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Goodwill

Le tableau suivant présente la variation de la valeur comptable du goodwill par unité génératrice de trésorerie pour les exercices clos les 31 octobre 2012 et 2011.

(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires – Canada	Services bancaires – Antilles	Gestion de patrimoine – Canada	Gestion mondiale d'actifs	Gestion de patrimoine – États-Unis	Gestion de patrimoine – International	Assurances	Services aux investisseurs	Services aux investisseurs et trésorerie (1)	Marchés des Capitaux	Total
Au 1^{er} novembre 2010											
2010	1 931 \$	1 492 \$	545 \$	765 \$	528 \$	119 \$	126 \$	146 \$	– \$	901 \$	6 553 \$
Acquisitions	11	–	–	1 099	–	–	–	–	–	2	1 112
Écart de change	–	(41)	(3)	17	(12)	(1)	(8)	(2)	–	(16)	(66)
Autres variations	11	–	–	–	–	–	–	–	–	–	11
Au 31 octobre 2011	1 953 \$	1 451 \$	542 \$	1 881 \$	516 \$	118 \$	118 \$	144 \$	– \$	887 \$	7 610 \$
Acquisitions	–	–	–	–	–	8	–	–	–	–	8
Transferts	–	–	–	–	–	–	–	–	52	(52)	–
Pertes de valeur (2)	–	–	–	–	–	–	–	(142)	–	–	(142)
Écart de change	–	–	–	8	1	–	–	(2)	–	2	9
Autres variations	(2)	–	1	–	–	1	–	–	–	–	–
Au 31 octobre 2012	1 951 \$	1 451 \$	543 \$	1 889 \$	517 \$	127 \$	118 \$	– \$	52 \$	837 \$	7 485 \$

(1) Avec prise d'effet le 31 octobre 2012, le secteur Services aux investisseurs et trésorerie est une nouvelle unité génératrice de trésorerie qui comprend notre ancienne unité génératrice de trésorerie Services aux investisseurs ainsi que certaines activités connexes qui faisaient partie de notre unité génératrice de trésorerie Marchés des Capitaux. Le transfert du goodwill a été basé sur la juste valeur relative des activités transférées. Se reporter à la note 30 pour plus de détails sur nos secteurs d'exploitation.

(2) Au cours du deuxième trimestre de 2012, nous avons comptabilisé une perte de valeur de 142 millions de dollars dans notre unité génératrice de trésorerie Services aux investisseurs relativement à notre acquisition de la participation restante de 50 % dans RBC Dexia. Se reporter à la note 12 pour en savoir davantage.

Données et hypothèses clés

Nous effectuons un test de dépréciation annuel en comparant la valeur comptable de chaque unité génératrice de trésorerie avec sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est représentée par sa valeur d'utilité, sauf en cas d'excédent de la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie sur sa valeur d'utilité. Dans ce cas, nous déterminons la juste valeur de l'unité génératrice de trésorerie diminuée des coûts de la vente et sa valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Lors de nos tests de dépréciation annuels effectués les 1^{er} août 2012 et 2011 et lors de notre test de dépréciation du goodwill effectué lors de la transition aux IFRS le 1^{er} novembre 2010, les valeurs recouvrables de nos unités génératrices de trésorerie étaient basées sur la valeur d'utilité, sauf pour les services bancaires dans les Antilles aux 1^{er} août 2012 et 2011, pour lesquels la valeur recouvrable était basée sur la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Nous calculons la valeur d'utilité au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie qui projette les flux de trésorerie futurs, lesquels sont actualisés à leur valeur actuelle. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les prévisions financières établies par la direction pour une période de cinq ans, lesquelles sont estimées en fonction des résultats prévus, des initiatives d'affaires, des dépenses d'investissement prévues et des rendements pour les actionnaires. Quant aux flux de trésorerie prévus postérieurs à la période initiale de cinq ans, ils sont établis en supposant une augmentation constante, selon un taux de croissance nominal à long terme (taux de croissance final).

L'estimation de la valeur d'utilité nécessite un jugement important pour déterminer les données utilisées pour l'application du modèle; cette estimation est la plus sensible aux variations des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et des taux de croissance finaux appliqués aux flux de trésorerie postérieurs à la période visée par les prévisions. Ces données et hypothèses clés utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie en utilisant la valeur d'utilité ont été soumises à un test de sensibilité en appliquant une variation raisonnablement possible de ces hypothèses. Les taux d'actualisation ont été augmentés de 1 %, les taux de croissance finaux ont été diminués de 0,5 % et les flux de trésorerie futurs ont été réduits de 10 %. Au 1^{er} août 2012, aucune des variations décrites d'une donnée ou d'une hypothèse clé individuelle n'aurait donné lieu à un excédent de la valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie sur sa valeur recouvrable.

Nous calculons la juste valeur diminuée des coûts de la vente au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie qui projette les flux de trésorerie futurs sur une période de 10 ans. Les flux de trésorerie futurs sont basés sur les mêmes facteurs que ceux décrits ci-dessus. Quant aux flux de trésorerie prévus postérieurs à la période initiale de 10 ans, ils sont établis en supposant une augmentation constante, selon un taux de croissance nominal à long terme. Les projections des flux de trésorerie sont ajustées pour refléter les contreparties d'un potentiel acheteur tiers et elles sont actualisées.

L'estimation de la juste valeur diminuée des coûts de la vente nécessite également un jugement important et, en raison de la période plus longue utilisée pour nos projections de flux de trésorerie, la réalisation des projections de flux de trésorerie est plus incertaine que celles des prévisions utilisées dans notre modèle de la valeur d'utilité. Une variation du montant des flux de trésorerie futurs et du moment de leur réalisation, des taux d'actualisation et des taux de croissance finaux appliqués aux flux de trésorerie postérieurs à la période visée par les prévisions est par conséquent plus probable. Pour notre unité génératrice de trésorerie Services bancaires – Antilles, la valeur recouvrable basée sur la juste valeur diminuée des coûts de la vente s'établissait à 125 % de sa valeur comptable. Si les flux de trésorerie prévus diminuaient de 19 %, si le taux d'actualisation augmentait de 12,3 % ou si le taux de croissance final diminuait de 1,4 %, tous les autres facteurs individuels demeurant constants, la valeur recouvrable basée sur la juste valeur diminuée des coûts de la vente serait égale à la valeur comptable.

Le taux d'actualisation utilisé est établi selon le coût du capital à l'échelle de la Banque, ajusté en fonction des risques auxquels chaque unité génératrice de trésorerie est exposée. Les risques propres aux unités génératrices de trésorerie comprennent le risque souverain, le risque commercial/opérationnel, le risque géographique (y compris le risque politique, le risque de dévaluation et la réglementation gouvernementale), le risque de change et le risque de prix (y compris le risque lié à l'établissement des prix et l'inflation). Les taux de croissance finaux sont établis en fonction de l'appréciation courante du marché du produit intérieur brut et de l'inflation dans les pays où l'unité génératrice de trésorerie exerce ses activités.

Les taux de croissance finaux et les taux d'actualisation utilisés lors de nos tests de dépréciation annuels sont résumés ci-après.

	Au					
	1 ^{er} août 2012		1 ^{er} août 2011		1 ^{er} novembre 2010	
	Taux d'actualisation	Taux de croissance final	Taux d'actualisation	Taux de croissance final	Taux d'actualisation	Taux de croissance final
Groupe d'unités génératrices de trésorerie						
Services bancaires – Canada	8,0 %	3,0 %	9,0 %	3,0 %	9,5 %	3,0 %
Gestion de patrimoine – Canada	9,0	3,0	10,0	3,0	10,5	3,0
Gestion mondiale d'actifs	9,0	3,0	10,0	3,0	10,5	3,0
Gestion de patrimoine – États-Unis	9,5	3,0	10,5	3,0	10,5	3,0
Gestion de patrimoine – International	9,6	3,0	10,7	3,0	10,7	3,0
Assurances	9,0	3,0	10,0	3,0	10,5	3,0
Services bancaires – États-Unis	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	10,5	3,5
Services bancaires – Antilles	10,8	4,1	11,5	4,0	11,3	4,0
Services aux investisseurs	s.o.	s.o.	10,5	3,0	10,0	3,0
Marché des Capitaux	10,4	3,0	11,3	3,0	11,0	3,0

s.o. Au 1^{er} août 2012 et 2011, le solde du goodwill dans notre unité génératrice de trésorerie Services bancaires – États-Unis était de néant. Se reporter à la note 3. Au 1^{er} août 2012, le solde du goodwill dans notre unité génératrice de trésorerie Services aux investisseurs était de néant. Par conséquent, aucun test de dépréciation annuel n'a été effectué pour ces unités génératrices de trésorerie à ces dates.

Autres immobilisations incorporelles

Le tableau suivant présente la valeur comptable de nos autres immobilisations incorporelles.

	Au 31 octobre 2012					
	Logiciels générés en interne	Autres logiciels	Immobilisations incorporelles liées à des dépôts de base	Listes de clients et relations-clients (1)	Logiciels en cours	Total
(en millions de dollars canadiens)						
Valeur comptable brute						
Solde au 31 octobre 2011	1 926 \$	855 \$	150 \$	1 356 \$	306 \$	4 593 \$
Entrées	15	41	–	337	587	980
Transferts	233	42	–	–	(275)	–
Cessions	(21)	(27)	–	(175)	(1)	(224)
Conversions en devises	1	1	–	10	2	14
Autres variations	104	74	–	(158)	31	51
Solde au 31 octobre 2012	2 258 \$	986 \$	150 \$	1 370 \$	650 \$	5 414 \$
Amortissement cumulé						
Solde au 31 octobre 2011	(1 182)\$	(690)\$	(68)\$	(538)\$	– \$	(2 478)\$
Dotations à l'amortissement pour l'exercice	(306)	(86)	(22)	(114)	–	(528)
Cessions	18	25	–	155	–	198
Pertes de valeur	–	–	–	(26)	–	(26)
Écart de change	–	(6)	–	(6)	–	(12)
Autres variations	(15)	17	–	116	–	118
Solde au 31 octobre 2012	(1 485)\$	(740)\$	(90)\$	(413)\$	– \$	(2 728)\$
Solde net au 31 octobre 2012	773 \$	246 \$	60 \$	957 \$	650 \$	2 686 \$

Au 31 octobre 2011							
(en millions de dollars canadiens)	Logiciels généralisés en interne	Autres logiciels	Immobilisations incorporelles liées à des dépôts de base	Listes de clients et relations- clients	Droits de service des prêts hypothécaires	Logiciels en cours	Total
Valeur comptable brute							
Solde au 1 ^{er} novembre 2010	1 522 \$	840 \$	648 \$	1 073 \$	16 \$	98 \$	4 197 \$
Actifs liés aux activités abandonnées	–	(121)	(493)	–	(16)	–	(630)
Entrées	339	37	–	283	–	319	978
Transferts	71	61	–	–	–	(132)	–
Cessions	(12)	(44)	–	(1)	–	(2)	(59)
Écart de change	(6)	25	(5)	(1)	–	(1)	12
Autres variations	12	57	–	2	–	24	95
Solde au 31 octobre 2011	1 926 \$	855 \$	150 \$	1 356 \$	– \$	306 \$	4 593 \$
Amortissement cumulé							
Solde au 1 ^{er} novembre 2010	(866)\$	(599)\$	(387)\$	(420)\$	– \$	– \$	(2 272)\$
Actifs liés aux activités abandonnées	–	76	338	–	–	–	414
Dotations à l'amortissement pour l'exercice	(250)	(82)	(24)	(125)	–	–	(481)
Cessions	4	1	–	–	–	–	5
Conversions en devises	1	(3)	2	3	–	–	3
Autres variations	(71)	(83)	3	4	–	–	(147)
Solde au 31 octobre 2011	(1 182)\$	(690)\$	(68)\$	(538)\$	– \$	– \$	(2 478)\$
Solde net au 31 octobre 2011	744 \$	165 \$	82 \$	818 \$	– \$	306 \$	2 115 \$

(1) La perte de valeur comptabilisée dans nos listes de clients et relations-clients se rapportait à notre acquisition de la participation restante de 50 % dans RBC Dexia. Se reporter à la note 12 pour en savoir davantage.

Note 12 Acquisitions et cessions importantes

Acquisitions

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Le 23 octobre 2012, RBC a annoncé un accord définitif visant l'acquisition d'Ally Financial Inc., une société canadienne de financement automobile et de dépôt. Sous réserve de certains ajustements de clôture, la contrepartie totale devrait s'élever entre 3,1 et 3,8 milliards de dollars, selon l'ampleur d'un dividende versé au vendeur avant la clôture. L'opération est assujettie aux conditions de clôture usuelles, notamment l'approbation par les autorités de réglementation, et elle devrait être conclue au cours du premier trimestre de l'année civile 2013.

Services aux investisseurs et trésorerie

Le 27 juillet 2012, nous avons conclu l'acquisition de la participation de 50 % que nous ne détenions pas déjà dans RBC Dexia, pour une contrepartie en espèces de 837,5 millions d'euros (1 milliard de dollars), et nous avons renommé l'entité RBC Services aux investisseurs. L'acquisition de la participation restante dans RBC Dexia nous permet d'accroître la stabilité des bénéfices tirés des services de garde d'actifs à l'échelle mondiale, lesquels sont en bonne position pour connaître une croissance.

Au moment d'annoncer l'accord définitif relatif à l'acquisition de la participation supplémentaire de 50 % dans RBC Dexia, le prix d'acquisition convenu pour cette participation était inférieur à la valeur comptable de notre participation existante de 50 %. Nous avons estimé qu'il s'agissait d'une indication que notre placement actuel dans RBC Dexia pouvait avoir subi une perte de valeur. En avril 2012, nous avons effectué un test de dépréciation selon IAS 36 à l'égard de notre unité génératrice de trésorerie Services aux investisseurs, qui était principalement constituée de notre placement direct dans RBC Dexia. Afin d'établir la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie, nous avons déterminé la valeur d'utilité au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, qui tenait compte spécifiquement de l'incidence de la transaction à venir, et nous avons considéré que le prix d'acquisition constituait une indication de la juste valeur aux fins de notre estimation de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. D'après cette analyse, la juste valeur diminuée des coûts de la vente est plus élevée que la valeur d'utilité; elle est donc considérée comme la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie. Par conséquent, au cours des deuxième et troisième trimestres, nous avons constaté des pertes de valeur relatives à l'unité génératrice de trésorerie d'un montant de 161 millions de dollars et de 7 millions (161 millions et 7 millions après impôt), respectivement, au poste Dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles. La perte enregistrée au deuxième trimestre était constituée d'une réduction de valeur de 142 millions de dollars relative au goodwill et de 19 millions relative aux autres immobilisations incorporelles, tandis que la perte du troisième trimestre était constituée d'une réduction de valeur relative aux autres immobilisations incorporelles. Nous avons en outre comptabilisé des pertes de valeur au cours du troisième trimestre étant donné que nous avons continué à réduire la valeur comptable de notre unité génératrice de trésorerie Services aux investisseurs pour la ramener à sa valeur recouvrable entre la date de l'annonce et la date de clôture, aux fins de la comptabilisation de notre quote-part dans le résultat de RBC Dexia.

Parallèlement à l'accord relatif à l'acquisition, RBC Dexia a vendu des titres à revenu fixe disponibles à la vente émis par le groupe Dexia (notre coentrepriseur) d'une juste valeur de 1,4 milliard d'euros (1,9 milliard de dollars) au groupe Dexia, et elle a acquis des titres libellés en dollars américains d'une valeur quasi équivalente, principalement émis par d'importantes institutions financières mondiales. La vente des titres du groupe Dexia et les pertes de négociation subséquentes sur les titres acquis ont entraîné des pertes de 52 millions de dollars (après impôt) pour RBC Dexia. Notre quote-part de la perte totale, qui s'est élevée à 36 millions de dollars (26 millions après impôt), a été comptabilisée au cours du deuxième trimestre de 2012.

Conformément à IFRS 3, dans le cas d'un regroupement d'entreprises effectué par étapes (acquisition par étapes), au moment de la clôture, il y a cession réputée de notre placement existant à la juste valeur, puis comptabilisation de la totalité du placement à sa juste valeur à la date d'acquisition. L'écart entre la valeur comptable et la juste valeur de notre participation existante à la date de clôture est comptabilisé en résultat. Aucun profit ni aucune perte n'a été comptabilisé au titre de la cession réputée puisque nous avons auparavant réduit la valeur de notre placement à sa juste valeur. Nous avons ensuite comptabilisé la totalité du placement dans RBC Services aux investisseurs à sa juste valeur à la date d'acquisition, laquelle s'établissait à 2,1 milliards de dollars, ce qui représente la contrepartie en espèces de 1 milliard versée au groupe Dexia et la juste valeur de notre participation de 50 % antérieurement détenue de 1 milliard. Notre répartition préliminaire du prix d'acquisition comprend l'attribution de 28,9 milliards de dollars aux actifs, dont 304 millions aux autres immobilisations incorporelles, et de 26,8 milliards aux passifs à la date d'acquisition.

Dans le cadre de cette acquisition, nous avons également engagé des coûts de 5 millions de dollars (4 millions après impôt), lesquels ont été comptabilisés à la rubrique Frais autres que d'intérêt. Le tableau ci-dessous présente les justes valeurs estimatives des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	
Pourcentage des actions acquises	50 %
Contrepartie en espèces transférée aux fins de l'acquisition de la participation de 50 %	837,5 millions €
Juste valeur de la participation de 50 % antérieurement détenue	837,5 millions €
Juste valeur de la participation de 100 %	1 675 millions €
Juste valeur de la participation de 100 % en dollars canadiens	2 084 \$
Juste valeur des actifs identifiables acquis (participation de 100 %)	
Trésorerie et dépôts à des banques	9 086 \$
Valeurs mobilières	5 177
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	11 913
Prêts	1 455
Autres actifs (1)	1 288
Juste valeur des passifs repris (participation de 100 %)	
Dépôts	(25 629)
Autres passifs	(1 206)
Juste valeur des actifs nets identifiables acquis (participation de 100 %)	2 084 \$

(1) Les autres actifs comprennent 304 millions de dollars de listes de clients et de relations-clients qui sont amorties selon le mode linéaire sur une durée d'utilité estimative moyenne de 15 ans.

Si l'acquisition du contrôle total avait pris effet le 1^{er} novembre 2011, nos revenus et notre bénéfice net consolidés pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 auraient augmenté de 428 millions de dollars et de 7 millions, respectivement, compte tenu des pertes découlant de la vente des titres du groupe Dexia, comme il a été décrit précédemment.

Tous les résultats des activités et les pertes de valeur dont il est question ci-dessus sont inclus dans notre secteur Services aux investisseurs et trésorerie.

Gestion de patrimoine

Le 31 mai 2012, nous avons conclu l'acquisition des activités de banque privée en Amérique latine, dans les Antilles et en Afrique de Coutts, la division de gestion de patrimoine de The Royal Bank of Scotland Group, qui gère des actifs de clients d'environ 2 milliards de dollars US, pour un prix d'acquisition estimatif de 35 millions de dollars. Le prix d'acquisition sera ajusté en fonction du montant net réel des actifs de clients qui seront transférés au cours de la période de douze mois suivant la clôture.

Le 17 décembre 2010, nous avons conclu l'acquisition de BlueBay Asset Management plc (BlueBay), une société de gestion d'actifs ayant son siège social à Londres dont les actions sont négociées sur le marché, spécialisée dans les placements dans des titres à revenu fixe, dont les biens sous gestion se chiffraient à environ 39,1 milliards de dollars à la date d'acquisition. Les détails de la ventilation finale du prix d'acquisition sont présentés dans le tableau ci-dessous. Il y a un décalage de un mois dans la présentation des résultats de BlueBay dans notre secteur Gestion de patrimoine.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	
Pourcentage des actions acquises	100 %
Contrepartie aux fins de l'acquisition dans la monnaie de la transaction	Paiement total en espèces de 955 millions de livres sterling
Contrepartie aux fins de l'acquisition exprimée en dollars canadiens	1 503 \$
Juste valeur des actifs identifiables acquis (1)	689 \$
Juste valeur des passifs repris (2)	(286)
Juste valeur des actifs nets identifiables acquis	403 \$
Goodwill	1 100
Total de la contrepartie aux fins de l'acquisition	1 503 \$

(1) Les actifs identifiables acquis comprennent un montant de 280 millions de dollars au titre des listes de clients et des relations-clients, lesquelles sont amorties selon le mode linéaire sur une durée d'utilité estimative moyenne de 12 ans.

(2) Comprend des passifs d'impôt différé de 79 millions de dollars liés aux immobilisations incorporelles acquises.

Cessions

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Le 2 mars 2012, nous avons conclu la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis à PNC Financial Services Group, Inc. (PNC) annoncée le 20 juin 2011. Une perte à la vente estimative après impôt de 304 millions de dollars a été comptabilisée au poste Perte nette liée aux activités abandonnées de nos comptes consolidés de résultat de 2011. Une réduction de la perte à la vente de 7 millions de dollars après impôt a été comptabilisée au premier trimestre de 2012. Lors de la clôture de la vente, nous avons révisé le montant de notre perte à la vente, qui se chiffre maintenant à 294 millions de dollars après impôt. L'écart de 3 millions de dollars a été porté en diminution du poste Perte nette liée aux activités abandonnées au cours du deuxième trimestre de 2012.

Par ailleurs, au moment de l'annonce du 20 juin 2011, nous avons classé certains de nos actifs liés aux services bancaires régionaux aux États-Unis dans les activités abandonnées, car nous nous étions engagés à les vendre à l'intérieur de un an. Certains de ces actifs qui n'ont pas été cédés au cours de cette période de un an ont été reclassés au cours du troisième trimestre de 2012 dans les activités poursuivies de notre secteur Services de soutien généraux. Les actifs ne sont pas significatifs pour nos Services bancaires aux particuliers et aux entreprises ni pour nos Services de soutien généraux.

Les résultats des activités vendues à PNC et certains de nos actifs liés aux services bancaires régionaux aux États-Unis ont été présentés à titre d'activités abandonnées dans nos bilans consolidés à compter du troisième trimestre de 2011 et dans nos comptes consolidés de résultat pour toutes les périodes visées. Les principales données financières liées à ces activités sont présentées dans les tableaux ci-dessous.

Assurances

Le 29 avril 2011, nous avons conclu la vente de Liberty Life, notre unité d'assurance vie aux États-Unis, à Athene Holding Ltd. tel qu'il a été annoncé le 22 octobre 2010. La perte à la vente après impôt s'est élevée à 104 millions de dollars. Les résultats des activités de Liberty Life vendues à Athene Holding Ltd. ont été présentés dans nos états financiers consolidés résumés à titre d'activités abandonnées pour toutes les périodes présentées. Les principales données financières liées à ces activités sont présentées dans les tableaux ci-dessous.

Total des activités abandonnées – Bilans

(en millions de dollars canadiens)	Au		
	31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
Total de l'actif (1)			
Valeurs mobilières	– \$	5 253 \$	4 612 \$
Prêts	–	16 593	477
Autres (2)	–	5 306	634
	– \$	27 152 \$	5 723 \$
Total du passif			
Dépôts	– \$	18 470 \$	– \$
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	–	–	4 858
Autres	–	1 606	154
	– \$	20 076 \$	5 012 \$

(1) Le total des autres actifs liés aux services bancaires régionaux aux États-Unis classés dans les activités abandonnées s'élève à néant (331 millions de dollars au 31 octobre 2011).

(2) Comprend des actifs d'impôt différé classés dans les activités abandonnées d'un montant de néant (1 029 millions de dollars au 31 octobre 2011; néant au 1^{er} novembre 2010).

Total des activités abandonnées – Comptes de résultat

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le	
	31 octobre 2012	31 octobre 2011
Revenu net d'intérêt	200 \$	683 \$
Revenus autres que d'intérêt	68	328
Total des revenus	268	1 011
Dotations à la provision pour pertes sur créances	117	326
Indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance, et charges actuarielles	–	240
Frais autres que d'intérêt	258	834
(Perte nette) bénéfice net avant impôt	(107)	(389)
(Perte nette) bénéfice net	(61)	(234)
Profit (perte) à la vente	10	(292)
(Perte nette) profit net lié aux activités abandonnées	(36)	(479)
Services bancaires de détail régionaux aux États-Unis vendus à PNC	(36)	(479)
Autres actifs liés aux services bancaires régionaux aux États-Unis	(15)	(77)
Activités de Liberty Life vendues à Athene Holding Ltd.	–	30
Total	(51)\$	(526)\$

Total des activités abandonnées – Tableaux des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le	
	31 octobre 2012	31 octobre 2011
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités opérationnelles	(6 727)\$	1 179 \$
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	4 054	586
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités de financement	(24)	64
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	(19)	(3)
Variation nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques (1)	(2 716)	1 826
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de l'exercice	2 716	890
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de l'exercice	– \$	2 716 \$

(1) La variation nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques de Liberty Life pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 s'est établie à néant [(2) millions de dollars au 31 octobre 2011].

Coentreprises

Au 31 octobre 2012, notre principale coentreprise est une participation de 50 % dans Moneris Solutions, qui offre des services de traitement des paiements à des commerçants partout en Amérique du Nord.

Auparavant, nos principales coentreprises comprenaient une participation de 50 % dans RBC Dexia Investor Services Limited (RBC Dexia), un fournisseur de services de garde d'actifs à l'échelle mondiale. Au cours du troisième trimestre de 2012, nous avons conclu l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % que nous ne détenions pas déjà dans RBC Dexia. Par suite de l'acquisition, RBC Dexia n'est plus une coentreprise. Se reporter à la note 12.

Le tableau suivant présente un sommaire des actifs, des passifs, des revenus et des charges comptabilisés dans nos bilans consolidés et dans nos comptes consolidés de résultat relativement à nos participations dans des coentreprises.

(en millions de dollars canadiens)	RBC Dexia (1)			Autres			Total		
	En date du et pour l'exercice clos le								
	31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010	31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010	31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
Bilans consolidés									
Actifs	– \$	11 949 \$	11 727 \$	1 044 \$	770 \$	679 \$	1 044 \$	12 719 \$	12 406 \$
Passifs	–	11 998	11 749	1 050	788	679	1 050	12 786	12 428
Comptes consolidés de résultat									
Total des revenus	428	680	s.o.	336	333	s.o.	764	1 013	s.o.
Bénéfice net	7	96	s.o.	131	125	s.o.	138	221	s.o.

(1) Au 31 octobre 2012, notre participation dans RBC Dexia n'est plus une coentreprise. Nos revenus et notre bénéfice pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 reflètent notre quote-part des revenus et du bénéfice de RBC Dexia jusqu'au 27 juillet 2012, date à laquelle nous avons conclu l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % que nous ne détenions pas déjà. Pour plus de détails, se reporter à la note 12.

Entreprises associées

Les tableaux suivants présentent un sommaire de la valeur comptable de nos placements dans des entreprises associées ainsi que l'ensemble des principales informations financières concernant nos entreprises associées.

(en millions de dollars canadiens)	Au	
	31 octobre 2012	31 octobre 2011
Valeur comptable au début de l'exercice	142 \$	131 \$
Entrées (cessions)	4	43
Notre quote-part du bénéfice net (de la perte nette) de l'entreprise détenue	24	(9)
Notre quote-part des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale) de l'entreprise détenue (1)	–	–
Dividendes/distributions	(36)	–
Dépréciation	–	–
Écart de change	–	(2)
Autres	(9)	(21)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	125 \$	142 \$

(en millions de dollars canadiens)	En date du et pour l'exercice clos le		
	31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
Total de l'actif	584 \$	667 \$	652 \$
Total du passif	300	356	322
Total des revenus	623	611	s.o.
Total du bénéfice de l'exercice	46	(28)	s.o.

(1) L'ensemble de l'information financière de nos entreprises détenues importantes reflète les soldes qui sont basés sur des comptes tenus jusqu'au 31 octobre. Bien que les dates de fin d'exercice de nos entreprises détenues importantes soient différentes des nôtres, l'information financière est obtenue au 31 octobre afin de présenter l'information conformément à notre date de fin d'exercice.

Actif net affecté

Certaines de nos filiales et coentreprises sont assujetties à des exigences réglementaires en vigueur dans les territoires où elles exercent leurs activités. En vertu de ces exigences, il est possible qu'elles ne puissent nous transférer notre quote-part de leur actif sous forme de dividendes en espèces, de prêts ou d'avances. Au 31 octobre 2012, l'actif net affecté de ces filiales et de ces coentreprises s'élevait à 13,6 milliards de dollars (16,6 milliards au 31 octobre 2011).

Note 14 Autres actifs

(en millions de dollars canadiens)	Au		
	31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
Garanties en espèces et dépôts de garantie	18 220 \$	10 093 \$	10 216 \$
Débiteurs et montants prépayés	3 482	3 172	2 763
Sommes à recevoir des courtiers, des contrepartistes et des clients	2 849	3 935	4 165
Actifs liés aux activités d'assurance	2 003	1 821	2 042
Actif d'impôt différé	1 707	1 894	2 792
Intérêts courus à recevoir	1 467	1 434	1 669
Impôt à recevoir	1 450	675	1 475
Métaux précieux	996	753	535
Autres	2 845	4 190	4 664
	35 019 \$	27 967 \$	30 321 \$

Note 15 Dépôts

Le tableau suivant présente nos passifs au titre des dépôts.

(en millions de dollars canadiens)	Au							
	31 octobre 2012				31 octobre 2011			
	À vue (1)	Sur préavis (2)	À terme (3)	Total	À vue (1)	Sur préavis (2)	À terme (3)	Total
Particuliers	104 079 \$	13 893 \$	61 530 \$	179 502 \$	96 233 \$	11 938 \$	57 859 \$	166 030 \$
Entreprises et gouvernements	128 409	1 393	183 080	312 882	109 454	1 709	186 348	297 511
Banques	4 621	18	11 196	15 835	4 139	17	11 405	15 561
	237 109 \$	15 304 \$	255 806 \$	508 219 \$	209 826 \$	13 664 \$	255 612 \$	479 102 \$
Dépôts non productifs d'intérêts (4)								
Canada	56 706 \$	82 \$	– \$	56 788 \$	50 876 \$	86 \$	– \$	50 962 \$
États-Unis	1 188	6	–	1 194	1 160	6	–	1 166
Europe (5)	3 935	1	–	3 936	2 365	2	–	2 367
Autres pays	3 332	439	–	3 771	2 767	266	–	3 033
Dépôts productifs d'intérêts (4)								
Canada	136 169	11 024	205 041	352 234	125 887	9 325	199 402	334 614
États-Unis	3 410	584	33 303	37 297	3 196	960	34 778	38 934
Europe (5)	29 143	50	10 072	39 265	19 159	35	12 913	32 107
Autres pays	3 226	3 118	7 390	13 734	4 416	2 984	8 519	15 919
	237 109 \$	15 304 \$	255 806 \$	508 219 \$	209 826 \$	13 664 \$	255 612 \$	479 102 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 1 ^{er} novembre 2010			
	À vue (1)	Sur préavis (2)	À terme (3)	Total
	Particuliers	85 774 \$	12 206 \$	63 713 \$
Entreprises et gouvernements	107 385	2 394	177 756	287 535
Banques	3 515	11	15 759	19 285
	196 674 \$	14 611 \$	257 228 \$	468 513 \$
Dépôts non productifs d'intérêts (4)				
Canada	44 341 \$	87 \$	– \$	44 428 \$
États-Unis	4 223	765	–	4 988
Europe (5)	974	1	–	975
Autres pays	3 225	247	–	3 472
Dépôts productifs d'intérêts (4)				
Canada	110 354	7 562	180 632	298 548
États-Unis	8 527	2 996	45 501	57 024
Europe (5)	20 763	25	22 026	42 814
Autres pays	4 267	2 928	9 069	16 264
	196 674 \$	14 611 \$	257 228 \$	468 513 \$

(1) Les dépôts remboursables à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels nous n'avons pas le droit à un avis de retrait. Ces dépôts comprennent des comptes d'épargne et des comptes-chèques.

(2) Les dépôts remboursables sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels nous pouvons exiger légalement un avis de retrait. Ces dépôts sont principalement des comptes d'épargne.

(3) Les dépôts à terme comprennent les dépôts remboursables à une date fixe. Ces dépôts comprennent les dépôts à terme, les certificats de placement garanti et d'autres instruments semblables. Au 31 octobre 2012, le solde des dépôts à terme comprenait aussi des billets de dépôt de premier rang que nous avons émis pour fournir un financement à long terme de 113,9 milliards de dollars (103,9 milliards au 31 octobre 2011; 94,5 milliards au 1^{er} novembre 2010).

(4) Les divisions géographiques des dépôts sont fondées sur l'origine des dépôts et le pays où les revenus sont comptabilisés.

(5) L'Europe comprend le Royaume-Uni, la Suisse et les îles Anglo-Normandes.

Note 15 Dépôts (suite)

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles de nos passifs au titre des dépôts à terme.

(en millions de dollars canadiens)	Au		
	31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
Moins de 1 an :			
Moins de 3 mois	55 808 \$	61 108 \$	57 679 \$
De 3 mois à 6 mois	22 493	27 982	28 047
De 6 mois à 12 mois	43 286	26 552	41 248
De 1 an à 2 ans	49 920	50 403	37 165
De 2 ans à 3 ans	24 011	28 605	34 986
De 3 ans à 4 ans	21 134	21 300	23 849
De 4 ans à 5 ans	18 568	21 198	16 942
Plus de 5 ans	20 586	18 464	17 312
	255 806 \$	255 612 \$	257 228 \$
Montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus	223 000 \$	221 000 \$	221 000 \$

Le tableau suivant présente les soldes moyens des dépôts et les taux d'intérêt moyens au cours de 2012 et de 2011.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour l'exercice clos le			
	31 octobre 2012		31 octobre 2011	
	Soldes moyens	Taux moyens	Soldes moyens	Taux moyens
Canada	404 656 \$	1,31 %	358 094 \$	1,49 %
États-Unis	38 792	0,54	42 766	0,54
Europe (1)	33 394	0,63	45 740	1,00
Autres pays	19 338	1,44	18 717	1,75
	496 180 \$	1,21 %	465 317 \$	1,36 %

(1) Comprend le Royaume-Uni, la Suisse et les îles Anglo-Normandes.

Note 16 Assurance

Actifs au titre de contrats d'assurance

(en millions de dollars canadiens)	Au		
	31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
Prêts garantis	1 176 \$	990 \$	808 \$
Avances sur police	120	120	113
Actifs de réassurance	336	361	803
Autres	371	350	318
Total	2 003 \$	1 821 \$	2 042 \$

Réassurance

Dans le cours normal des activités, nos activités d'assurance réassurent les risques auprès d'autres compagnies d'assurance et de réassurance en vue de diminuer notre profil de risque, de limiter l'exposition aux risques majeurs et de fournir une capacité de croissance future additionnelle. Ces ententes de réassurance ne déchargent pas nos filiales d'assurance de leurs obligations directes envers les assurés. Nous évaluons la situation financière de nos réassureurs et surveillons nos concentrations du risque de crédit afin de réduire au minimum notre exposition à des pertes liées à l'insolvabilité du réassureur. Les montants de réassurance (primes cédées) inclus dans les revenus autres que d'intérêt sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Primes et sinistres nets

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le	
	31 octobre 2012	31 octobre 2011
Primes brutes	4 739 \$	4 552 \$
Primes cédées à des réassureurs	(1 034)	(1 019)
Primes nettes	3 705 \$	3 533 \$
Indemnités et sinistres bruts	3 472 \$	3 155 \$
Quote-part des réassureurs des indemnités et sinistres	(417)	(398)
Sinistres nets	3 055 \$	2 757 \$

Gestion du risque

Le risque d'assurance correspond aux fluctuations des échéances, de la fréquence et de la gravité des événements assurés par rapport à nos attentes au moment de la souscription. En raison de notre diversité géographique et de la composition de nos activités, nous disposons d'un portefeuille de risques d'assurance bien diversifié, ce qui réduit la concentration du risque. Nous gérons le risque de souscription et de prix au moyen de lignes directrices sur la sélection des risques qui détaillent la catégorie, la nature et le type d'activités qui peuvent être acceptées, de politiques d'établissement des prix par gamme de produits et du contrôle centralisé de la formulation des contrats. Le risque de gestion ou de paiement inapproprié lié aux sinistres est atténué au moyen des contrôles des systèmes informatiques et de processus manuels effectués par des professionnels, ce qui, combiné à une série de politiques et de procédures détaillées, permet de s'assurer que tous les sinistres sont traités en temps opportun et de façon précise et adéquate.

Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance

Toutes les hypothèses actuarielles sont présentées conformément aux normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et aux exigences du BSIF. Les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur l'évaluation des passifs d'assurance et les processus utilisés pour les établir sont les suivants.

Polices d'assurance vie

Mortalité et morbidité – les estimations de la mortalité se fondent sur les tables de mortalité nationales et standardisées du secteur, ajustées au besoin pour tenir compte de notre propre expérience. Les estimations de la morbidité sont effectuées en fonction des taux de sinistres et de résiliations pour les polices d'assurance maladie et se basent sur notre propre expérience et celle du secteur.

Rendement prévu des placements – les hypothèses se basent sur le taux de rendement actuel, sur une hypothèse de réinvestissement et sur une provision pour pertes sur créances futures pour chaque ligne d'activité et sont établies au moyen de scénarios utilisant des taux d'intérêt, ce qui comprend les scénarios visant à déterminer les obligations minimales prescrits par les normes actuarielles.

Comportement des titulaires de police – en vertu de certaines polices, le titulaire de police dispose du droit contractuel de modifier ses indemnités et ses primes et de convertir son contrat en une forme permanente d'assurance. Tous les titulaires de police ont le droit de résilier leur contrat à la échéance. La déchéance signifie que le contrat est résilié pour cause de non-paiement de la prime. Nous établissons les hypothèses quant à la déchéance d'après nos taux de déchéance récents, ajustés pour tenir compte des nouvelles pratiques du secteur, le cas échéant.

Polices autres que d'assurance vie

Les hypothèses liées à des sinistres non payés se rapportent à l'évolution du sinistre, du commencement au règlement final. Les hypothèses quant aux provisions, basées sur l'évolution historique des sinistres engagés/payés ajustée en fonction des modifications des produits, des processus des sinistres et des tendances législatives, donnent lieu à un ratio de la perte collective comparativement aux primes acquises.

L'augmentation nette des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance par rapport à l'exercice précédent comprenait i) l'augmentation résultant des fluctuations du marché qui touchent les actifs garantissant les obligations au titre de l'assurance vie et maladie et ii) l'augmentation nette des obligations au titre de l'assurance vie et maladie, de la réassurance et de l'assurance IARD, qui s'explique par la croissance des activités. Au cours de l'exercice, nous avons revu l'ensemble des principales méthodes et hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations liées aux indemnités d'assurance, révision qui s'est traduite par une augmentation nette de 3 millions de dollars des passifs d'assurance. Les obligations liées aux indemnités d'assurance ont été touchées défavorablement par un montant de 71 millions de dollars imputable aux taux d'intérêt et aux conditions du marché, plus particulièrement en raison des mises à jour concernant les hypothèses des taux de réinvestissement. Ces incidences ont été en partie neutralisées par les mises à jour des hypothèses liées au risque d'assurance, principalement celles relatives à la mortalité, la morbidité, au maintien et aux charges de 68 millions de dollars. Les modifications des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance sont reflétées dans le poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance de nos comptes consolidés de résultat au cours de la période où les estimations ont subi des variations.

Le tableau suivant présente un sommaire de notre quote-part brute et de celle des réassureurs des passifs d'assurance à la fin de l'exercice.

Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance

(en millions de dollars canadiens)	Au								
	31 octobre 2012			31 octobre 2011			1 ^{er} novembre 2010		
	Montant brut	Montant cédé	Montant net	Montant brut	Montant cédé	Montant net	Montant brut	Montant cédé	Montant net
Obligations liées aux polices d'assurance vie									
Assurance vie et maladie et contrats de rentes	6 988 \$	206 \$	6 782 \$	6 288 \$	252 \$	6 036 \$	6 127 \$	600 \$	5 527 \$
Contrats de placement (1)	1	–	1	3	–	3	2	–	2
	6 989 \$	206 \$	6 783 \$	6 291 \$	252 \$	6 039 \$	6 129 \$	600 \$	5 529 \$
Obligations liées aux polices autres que d'assurance vie									
Provision pour primes non acquises (1)	421 \$	– \$	421 \$	417 \$	– \$	417 \$	384 \$	– \$	384 \$
Provision pour réclamations non versées	933	27	906	831	10	821	739	12	727
	1 354 \$	27 \$	1 327 \$	1 248 \$	10 \$	1 238 \$	1 123 \$	12 \$	1 111 \$
Total	8 343 \$	233 \$	8 110 \$	7 539 \$	262 \$	7 277 \$	7 252 \$	612 \$	6 640 \$

(1) Les sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance comprennent des contrats de placement et la provision pour primes non acquises, lesquels sont comptabilisés dans le poste Autres passifs des bilans consolidés.

Rapprochement des obligations liées aux polices d'assurance vie

(en millions de dollars canadiens)	31 octobre 2012			31 octobre 2011		
	Montant brut	Montant cédé	Montant net	Montant brut	Montant cédé	Montant net
Soldes au début de l'exercice	6 291 \$	252 \$	6 039 \$	6 129 \$	600 \$	5 529 \$
Polices nouvelles et en vigueur	697	(46)	743	180	(348)	528
Changements d'hypothèses et de méthodologie	3	–	3	(20)	–	(20)
Variation nette des contrats de placement	(2)	–	(2)	2	–	2
Soldes à la fin de l'exercice	6 989 \$	206 \$	6 783 \$	6 291 \$	252 \$	6 039 \$

Rapprochement des obligations liées aux polices autres que d'assurance vie

(en millions de dollars canadiens)	31 octobre 2012			31 octobre 2011		
	Montant brut	Montant cédé	Montant net	Montant brut	Montant cédé	Montant net
Soldes au début de l'exercice	1 248 \$	10 \$	1 238 \$	1 123 \$	12 \$	1 111 \$
Variations de la provision pour primes non acquises						
Primes souscrites	1 006	13	993	978	9	969
Moins : Primes acquises, montant net	(1 001)	(13)	(988)	(945)	(9)	(936)
Variations de la provision pour réclamations non versées et frais de règlement						
Sinistres engagés	619	14	605	635	2	633
Moins : Sinistres payés	(518)	3	(521)	(543)	(4)	(539)
Soldes à la fin de l'exercice	1 354 \$	27 \$	1 327 \$	1 248 \$	10 \$	1 238 \$

Analyse de sensibilité

Le tableau suivant présente la sensibilité du niveau des obligations au titre des polices d'assurance présentées dans la présente note aux variations des hypothèses actuarielles utilisées pour calculer ces obligations. La variation en pourcentage est appliquée à une variété de modèles existants d'hypothèses actuarielles pour obtenir l'incidence possible sur le bénéfice net après impôt. L'analyse ne vise pas à expliquer l'incidence d'une variation en pourcentage à l'égard des actifs et des passifs d'assurance présentés précédemment. L'analyse porte sur la modification d'une seule hypothèse alors que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées, ce qui est peu susceptible de se produire en pratique.

Sensibilité

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Changement de variable	Incidence sur le bénéfice net après impôt pour l'exercice clos le	
		31 octobre 2012	31 octobre 2011
Augmentation des taux d'intérêt du marché	1 %	8 \$	25 \$
Diminution des taux d'intérêt du marché	1	(17)	(38)
Augmentation de la valeur de marché des titres de participation	10	17	10
Diminution de la valeur de marché des titres de participation	10	(17)	(13)
Augmentation des frais de maintien	5	(31)	(29)
Polices d'assurance vie			
Variation défavorable des taux de mortalité des bénéficiaires	2	(49)	(38)
Variation défavorable des taux de mortalité des assurances	2	(45)	(38)
Variation défavorable des taux de morbidité	5	(198)	(183)
Variation défavorable des taux de déchéance	10	(180)	(141)
Polices autres que d'assurance vie			
Augmentation du ratio de perte prévu	5	(37)	(34)

Note 17 Fonds distincts

Nous offrons certains contrats d'assurance variables individuels qui permettent aux titulaires de police d'investir dans des fonds distincts. Les rendements du placement sur ces fonds passent directement aux titulaires de police. Les montants investis incombent au titulaire de police, sauf lorsque les titulaires de police ont choisi des options comportant des garanties relatives aux prestations consécutives au décès et à la valeur à l'échéance. Un passif est comptabilisé pour les garanties au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.

L'actif net des fonds distincts est comptabilisé à la juste valeur. La juste valeur du passif des fonds distincts correspond à la juste valeur de l'actif net des fonds distincts. L'actif net des fonds distincts et le passif des fonds distincts sont présentés sur des lignes séparées au bilan consolidé. Les tableaux suivants présentent la composition de l'actif net et la variation de l'actif net pour l'exercice.

Actif net des fonds distincts

(en millions de dollars canadiens)	Au		
	31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
Trésorerie	5 \$	2 \$	– \$
Placement dans des fonds communs de placement	379	318	257
Autres passifs, montant net	(1)	–	–
Total	383 \$	320 \$	257 \$

Variation de l'actif net

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le	
	31 octobre 2012	31 octobre 2011
Actif net au début	320 \$	257 \$
Ajouts (déductions) :		
Dépôts provenant des titulaires de police	128	140
Profits (pertes) réalisés et latents, montant net	16	(5)
Intérêts et dividendes	9	8
Paiements aux titulaires de police	(81)	(73)
Frais de gestion et d'administration	(9)	(7)
Actif net à la fin	383 \$	320 \$

Note 18 Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Nous parrainons un certain nombre de programmes, lesquels fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles.

Nos régimes de retraite à prestations définies prévoient des prestations établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite. La plupart des bénéficiaires des régimes de retraite résident au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Nous évaluons nos obligations au titre des prestations et nos actifs au titre des régimes de retraite au 31 octobre de chaque année. Tous les régimes sont évalués au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, le rendement réel de l'actif des régimes s'est chiffré à 666 millions de dollars (241 millions au 31 octobre 2011).

Nous capitalisons nos régimes enregistrés à prestations définies conformément aux montants déterminés sur une base actuarielle qui sont nécessaires pour remplir nos obligations au titre des avantages du personnel en vertu de la législation actuelle relative aux régimes de retraite. En ce qui a trait à notre principal régime de retraite, l'évaluation actuarielle la plus récente effectuée aux fins de la capitalisation a été finalisée le 1^{er} janvier 2012. La prochaine évaluation actuarielle sera finalisée le 1^{er} janvier 2013.

Nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi principaux offrent une protection au titre des soins de santé, des soins dentaires, de l'assurance invalidité et de l'assurance vie et ils couvrent des employés actuels et retraités qui résident, pour la plupart, au Canada et aux États-Unis. La majorité de ces régimes ne sont pas capitalisés.

Au cours de 2012, les cotisations versées par la Banque aux régimes de retraite (régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies) et aux autres régimes d'avantages complémentaires de retraite ont totalisé 952 millions de dollars et 55 millions (282 millions et 46 millions en 2011), respectivement. Pour 2013, le total des cotisations versées aux régimes de retraite et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi devrait se chiffrer à environ 471 millions de dollars et 67 millions, respectivement.

Note 18 Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Le tableau suivant présente l'information financière à l'égard de tous nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi importants à l'échelle internationale, y compris les ententes de retraite conclues avec les dirigeants.

(en millions de dollars canadiens)	En date du et pour l'exercice clos le					
	31 octobre 2012		31 octobre 2011		1 ^{er} novembre 2010	
	Régimes de retraite à prestations définies (1), (2)	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (2)	Régimes de retraite à prestations définies (1), (2)	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (2)	Régimes de retraite à prestations définies (1), (2)	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (2)
Variation de la juste valeur de l'actif des régimes						
Juste valeur de l'actif des régimes à l'ouverture	8 092 \$	1 \$	7 980 \$	12 \$		
Rendement prévu de l'actif des régimes	517	–	498	–		
Gain (perte) actuariel	148	–	(258)	–		
Cotisations de l'entreprise	861	55	195	46		
Cotisations des participants aux régimes	46	10	37	10		
Prestations versées	(406)	(65)	(379)	(67)		
Acquisition (3)	88	–	–	–		
Variation des taux de change	2	–	(12)	–		
Autres	–	–	31	–		
Juste valeur de l'actif des régimes à la clôture	9 348 \$	1 \$	8 092 \$	1 \$		
Variation de l'obligation au titre des prestations						
Obligation au titre des prestations à l'ouverture	8 337 \$	1 461 \$	7 902 \$	1 411 \$		
Coût des services rendus	222	25	203	23		
Coût financier	444	78	425	75		
Cotisations des participants aux régimes	46	10	37	9		
(Gain) perte actuariel	1 165	126	112	12		
Prestations versées	(406)	(65)	(379)	(67)		
Acquisition (3)	99	23	–	–		
Cession (4)	(52)	–	–	–		
Coût des services passés	–	(1)	–	–		
Réduction	–	(4)	–	–		
Variation des taux de change	2	–	(15)	(2)		
Autres	–	(2)	52	–		
Obligation au titre des prestations à la clôture	9 857 \$	1 651 \$	8 337 \$	1 461 \$		
Obligation non capitalisée	29 \$	1 503 \$	77 \$	1 309 \$	75 \$	1 253 \$
Obligation entièrement ou partiellement capitalisée	9 828	148	8 260	151	7 827	158
Total de l'obligation au titre des prestations constituées	9 857 \$	1 651 \$	8 337 \$	1 460 \$	7 902 \$	1 411 \$
Rapprochement de la capitalisation						
(Déficit) excédent, montant net	(509)\$	(1 650)\$	(245)\$	(1 460)\$	78 \$	(1 399)\$
Perte actuarielle nette (gain actuariel net) non comptabilisé(e)	1 345	134	365	12	13	(2)
Montant net comptabilisé	836 \$	(1 516)\$	120 \$	(1 448)\$	91 \$	(1 401)\$
Montants comptabilisés aux bilans consolidés						
Coût des prestations de retraite payé d'avance	1 049 \$	– \$	311 \$	– \$	266 \$	– \$
Charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués	(213)	(1 516)	(191)	(1 448)	(175)	(1 401)
Montant net comptabilisé	836 \$	(1 516)\$	120 \$	(1 448)\$	91 \$	(1 401)\$

- (1) Pour les régimes de retraite qui ont un déficit de capitalisation, l'obligation au titre des prestations et la juste valeur de l'actif des régimes se sont chiffrées à 8 573 millions de dollars et 7 935 millions au 31 octobre 2012, respectivement (7 163 millions et 6 776 millions au 31 octobre 2011, respectivement; 1 092 millions et 914 millions au 1^{er} novembre 2010, respectivement).
- (2) Le cumul des gains et pertes actuariels au 1^{er} novembre 2010 pour ces régimes a été comptabilisé au poste Bénéfices non distribués lors de la transition aux IFRS. Se reporter à la note 3 pour en savoir davantage.
- (3) Le poste Acquisition pour l'exercice 2012 reflète les montants additionnels relatifs à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans notre ancienne coentreprise RBC Dexia Investor Services Limited. Se reporter à la note 12.
- (4) Le poste Cession pour 2012 comprend le transfert à PNC de nos obligations au titre des régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi non agréés aux États-Unis au moment de la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis. Se reporter à la note 12.

Le tableau suivant présente l'historique de la capitalisation de nos régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi significatifs, ainsi que l'historique des profits (pertes) sur nos obligations au titre des prestations constituées et nos actifs des régimes.

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite à prestations définies Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi					
	En date du et pour l'exercice clos le (1)					
	31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010	31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
Obligation au titre des prestations définies	9 857 \$	8 337 \$	7 902 \$	1 651 \$	1 461 \$	1 411 \$
Juste valeur de l'actif des régimes	9 348	8 092	7 980	1	1	12
(Déficit) excédent	(509)\$	(245)\$	78 \$	(1 650)\$	(1 460)\$	(1 399)\$
Écarts actuariels entre résultats et prévisions liés à l'obligation au titre des prestations définies	7 \$	43 \$	s.o.	– \$	50 \$	s.o.
Écarts actuariels entre résultats et prévisions liés à l'actif	148	(258)	s.o.	–	40	s.o.

- (1) Les données historiques seront établies avec le temps pour fournir un historique de cinq ans.

Charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi

Le tableau qui suit présente la composition de notre charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi.

	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	Pour l'exercice clos le			
	31 octobre 2012	31 octobre 2011	31 octobre 2012	31 octobre 2011
(en millions de dollars canadiens)				
Coût des services rendus	222 \$	203 \$	25 \$	23 \$
Coût financier	444	425	78	75
Rendement prévu de l'actif des régimes	(517)	(498)	–	(1)
Comptabilisation du coût des services passés	1	(1)	–	–
Amortissement (du gain net) de la perte nette (Profit) perte à la réduction	10	–	2	(1)
	–	–	(5)	(1)
Charge au titre des régimes à prestations définies	160 \$	129 \$	100 \$	95 \$
Charge au titre des régimes à cotisations définies	91	87	–	–
Total de la charge comptabilisée au titre des prestations constituées	251 \$	216 \$	100 \$	95 \$

Politiques et stratégies de placement

L'actif des régimes de retraite à prestations définies est investi prudemment afin de respecter nos obligations à long terme au titre des prestations à un coût raisonnable. La politique relative à la composition de l'actif a été élaborée dans un cadre actif/passif. Au nombre des facteurs pris en considération lors de l'élaboration de notre politique de répartition de l'actif figurent, sans s'y limiter :

- la nature des obligations au titre des prestations sous-jacentes, y compris la durée et le profil des échéances des passifs;
- les données démographiques pertinentes pour les membres, y compris l'âge normal de la retraite, les départs et les décès;
- la situation financière des régimes de retraite;
- les avantages tirés de la diversification par suite de l'inclusion de diverses catégories d'actifs;
- le rendement prévu de l'actif, y compris les valeurs de la volatilité et les corrélations des actifs et des passifs.

Afin de mettre en œuvre notre politique de répartition de l'actif, nous pouvons investir dans des titres de participation, des titres à revenu fixe, des placements non traditionnels et des instruments dérivés. Notre position liée à certains types de placements, notamment les actions ordinaires, les actions sur les marchés émergents, les titres à revenu fixe assortis d'une cote inférieure à BBB et les prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, ne peut être supérieure à un pourcentage défini de la valeur de marché de l'actif de nos régimes de retraite à prestations définies. Nous pouvons recourir aux instruments dérivés soit à titre d'investissement synthétique, afin de reproduire plus efficacement le rendement d'un titre sous-jacent, soit à titre de couverture du risque financier lié au portefeuille sous-jacent. Afin de gérer notre risque de crédit, les contreparties à nos instruments dérivés doivent détenir des cotes de crédit minimales et le risque lié à nos contreparties est surveillé et rapporté à la direction de façon régulière.

Composition de l'actif des régimes à prestations définies

L'actif des régimes de retraite à prestations définies se compose principalement de titres de participation et de titres à revenu fixe. Au 31 octobre 2012, l'actif comprend une tranche de 1 million (1 million au 31 octobre 2011; 1 million au 1^{er} novembre 2010) de nos actions ordinaires d'une juste valeur de 57 millions de dollars (47 millions au 31 octobre 2011; 66 millions au 1^{er} novembre 2010) et une tranche de 6 millions (4 millions au 31 octobre 2011; 4 millions au 1^{er} novembre 2010) de nos titres d'emprunt. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, les dividendes reçus relativement à nos actions ordinaires détenues dans l'actif des régimes s'établissaient à 2 millions de dollars (1 million au 31 octobre 2011). Le tableau suivant présente la répartition de l'actif des régimes par catégorie de titres, en fonction de la juste valeur totale de l'actif des régimes.

Répartition de l'actif des régimes à prestations définies

	Au		
	31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
Titres de participation	39 %	38 %	44 %
Titres d'emprunt	46	47	43
Autres	15	15	13
	100 %	100 %	100 %

Hypothèses importantes

Les méthodes auxquelles nous avons recours pour déterminer les hypothèses importantes utilisées dans le calcul de la charge au titre des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi sont décrites ci-après.

Hypothèse relative au taux de rendement global à long terme prévu

Le taux de rendement prévu présumé des actifs est établi en fonction du rendement à long terme des titres à revenu fixe conjugué à une prime de risque sur capitaux propres estimative. Le rendement à long terme prévu de chacune des catégories d'actifs est par la suite pondéré en fonction de l'attribution cible de l'actif pour déterminer l'hypothèse relative au taux de rendement à long terme prévu de l'actif pour le portefeuille.

Taux d'actualisation

En ce qui a trait aux régimes canadiens de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, à chaque date d'évaluation, tous les paiements de prestations futurs prévus sont actualisés selon les cours au comptant établis en fonction d'une courbe dérivée des rendements d'obligations de sociétés ayant une cote Aa. La courbe dérivée est basée sur des taux observés pour des obligations de société ayant une cote Aa et dont l'échéance est de moins de six ans et sur une courbe prévue des rendements de titres de société ayant une cote Aa fondée sur les écarts entre les obligations de sociétés ayant une cote Aa et les obligations des provinces ayant une cote Aa pour les titres dont l'échéance est de plus de six ans. En ce qui a trait aux régimes américains de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, à chaque date d'évaluation, tous les paiements de prestations futurs prévus sont actualisés selon les cours au comptant établis en fonction d'une courbe des rendements d'obligations de sociétés ayant une cote Aa. Les cours au comptant au-delà de 30 ans sont réputés être équivalents au cours au comptant dans 30 ans. Le taux d'actualisation correspond au taux unique qui génère une valeur actualisée équivalente à celle calculée à partir de l'ensemble de la courbe d'actualisation. Cette méthode d'évaluation n'est pas fondée sur des hypothèses à l'égard des rendements du réinvestissement.

Sommaire des hypothèses importantes

	Régimes de retraite à prestations définies			Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		
	Au					
	31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010	31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations						
Taux d'actualisation	4,40 %	5,30 %	5,40 %	4,50 %	5,50 %	5,50 %
Taux de croissance de la rémunération future	3,30 %	3,30 %	3,30 %	s.o.	s.o.	s.o.
Taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé						
– Soins médicaux (1)	s.o.	s.o.	s.o.	3,90 %	4,50 %	4,50 %
– Soins dentaires	s.o.	s.o.	s.o.	4,00 %	4,00 %	4,00 %
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de la charge au titre des prestations						
Taux d'actualisation	5,30 %	5,40 %	s.o.	5,50 %	5,50 %	s.o.
Taux de rendement à long terme présumé de l'actif des régimes	6,25 %	6,50 %	s.o.	0,00 %	6,50 %	s.o.
Taux de croissance de la rémunération future	3,30 %	3,30 %	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé						
– Soins médicaux	s.o.	s.o.	s.o.	4,50 %	4,50 %	s.o.
– Soins dentaires	s.o.	s.o.	s.o.	4,00 %	4,00 %	s.o.

(1) En ce qui a trait aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, les taux tendanciels hypothétiques en matière de coûts des soins de santé médicaux qui sont utilisés aux fins d'évaluation du coût prévu des avantages étaient de 3,9 % pour le prochain exercice, diminuant à un taux final de 2,7 % en 2028.

Hypothèses relatives à la mortalité

Les hypothèses relatives à la mortalité sont un élément important de l'évaluation de nos obligations en vertu des régimes à prestations définies. Ces hypothèses sont établies conformément aux pratiques en vigueur dans le pays. L'amélioration future de l'espérance de vie est prise en compte s'il y a lieu. Le tableau ci-dessous présente un sommaire des hypothèses relatives à la mortalité utilisées pour les principaux régimes.

(en année)	31 octobre 2012				31 octobre 2011			
	Espérance de vie à 65 ans pour un membre actuellement âgé de				Espérance de vie à 65 ans pour un membre actuellement âgé de			
	65 ans		45 ans		65 ans		45 ans	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Pays								
Canada	20,3	22,1	21,8	22,9	20,2	22,1	21,7	22,9
États-Unis	20,3	22,1	21,8	22,9	20,2	22,1	21,7	22,9
Royaume-Uni	23,6	25,0	25,9	27,3	22,5	24,9	24,4	26,8

Analyse de sensibilité

Les hypothèses utilisées peuvent avoir une incidence importante sur les obligations et la charge au titre des régimes de retraite à prestations définies et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Le tableau ci-dessous présente une analyse de sensibilité des hypothèses clés pour 2012.

(en millions de dollars canadiens)	Augmentation (diminution) de l'obligation	Augmentation (diminution) de la charge
Régimes de retraite à prestations définies		
Incidence d'une diminution de 0,25 % du taux d'actualisation	354 \$	42 \$
Incidence d'une augmentation de 0,25 % du taux de croissance de la rémunération future	27	6
Incidence d'une diminution de 0,25 % du taux de rendement à long terme de l'actif des régimes	–	23
Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		
Incidence d'une diminution de 0,25 % du taux d'actualisation	59 \$	3 \$
Incidence d'une augmentation de 0,25 % du taux de croissance de la rémunération future	–	–
Incidence d'une augmentation de 1 % du taux tendanciel en matière de coûts des soins de santé	127	8
Incidence d'une diminution de 1 % du taux tendanciel en matière de coûts des soins de santé	(106)	(7)

Note 19 Autres passifs

(en millions de dollars canadiens)	Au		
	31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
Garanties en espèces	10 843 \$	10 589 \$	9 898 \$
Créditeurs et charges à payer	5 242	3 954	2 376
Paie et rémunération connexe	5 002	4 266	4 247
Sommes à payer aux courtiers, aux contrepartistes et aux clients	2 722	3 209	3 393
Instruments négociables	2 282	2 355	1 897
Intérêts courus à payer	1 878	2 019	2 305
Revenu différé	1 580	1 512	1 416
Impôt à payer	1 312	1 331	1 365
Certificats au titre des métaux précieux	967	1 125	827
Dividendes à payer	932	841	779
Passifs liés aux activités d'assurance	559	556	517
Impôt différé	176	266	218
Provisions	235	229	252
Autres	7 641	6 989	8 828
	41 371 \$	39 241 \$	38 318 \$

Note 20 Débentures subordonnées

Les débentures sont des obligations non garanties dont le remboursement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers. Tous les rachats, toutes les annulations et tous les échanges de débentures subordonnées sont assujettis au consentement et à l'approbation du BSIF. Toutes les débentures subordonnées sont rachetables à notre gré. Les montants ci-dessous comprennent l'incidence de la couverture de la juste valeur pour le risque de taux d'intérêt et sont présentés déduction faite de nos participations dans les titres qui n'ont pas été annulés et qui sont toujours en circulation.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les montants libellés en devises)				Au		
Échéance	Date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée	Taux d'intérêt	Libellées en devises (en millions)	31 octobre	31 octobre	1 ^{er} novembre
				2012	2011	2010
14 novembre 2014		10,00 %		233 \$	249 \$	259 \$
12 avril 2016	12 avril 2011 ⁽¹⁾	6,30 % ⁽²⁾		–	–	405
30 avril 2017		4,58 % ⁽³⁾		–	1 000	996
11 mars 2018	11 mars 2013 ⁽⁴⁾	4,84 % ⁽⁵⁾		1 005	1 034	1 050
6 juin 2018	6 juin 2013 ⁽⁶⁾	5,00 % ⁽⁷⁾		1 004	1 012	1 002
4 novembre 2018	4 novembre 2013 ⁽⁸⁾	5,45 % ⁽²⁾		1 033	1 075	1 096
15 juin 2020	15 juin 2015	4,35 % ⁽⁹⁾		1 556	1 577	1 562
2 novembre 2020	2 novembre 2015	3,18 % ⁽¹⁰⁾		1 524	1 528	–
8 juin 2023		9,30 %		110	110	110
26 juin 2037	26 juin 2017	2,86 %	10 000 JPY	122	111	120
1 ^{er} octobre 2083	Toute date de paiement des intérêts			224	224	224
6 juin 2085	Toute date de paiement des intérêts		180 \$ US	173	179	187
18 juin 2103	18 juin 2009 ⁽¹³⁾	5,95 % ⁽¹⁴⁾		636	659	676
				7 620 \$	8 758 \$	7 687 \$
Coûts de financement différés				(5)	(9)	(11)
				7 615 \$	8 749 \$	7 676 \$

Les modalités des débentures sont les suivantes :

- (1) Toutes les débentures subordonnées en circulation ont été rachetées le 12 avril 2011 pour un montant de 400 millions de dollars.
- (2) Portent intérêt au taux d'intérêt stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,00 %.
- (3) Tous les billets secondaires de fiduciaire, série A, d'une valeur de 1 milliard de dollars en circulation ont été rachetés le 30 avril 2012 pour un montant équivalant à la totalité de leur capital, majoré des intérêts courus à la date de rachat.
- (4) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 42,5 points de base ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (5) Portent intérêt au taux d'intérêt stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 2,00 %.
- (6) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 44 points de base ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (7) Portent intérêt au taux d'intérêt stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 2,15 %.
- (8) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 14 points de base ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (9) Portent intérêt au taux d'intérêt stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,41 %.
- (10) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,21 %.
- (11) Portent intérêt au taux des acceptations bancaires de 30 jours, majoré de 40 points de base.
- (12) Portent intérêt au taux LIMEAN de trois mois en dollars américains majoré de 25 points de base. En cas de réduction du dividende annuel que nous déclarons sur nos actions ordinaires, les intérêts à payer sur les débentures sont réduits au prorata de la réduction du dividende, et le montant de la réduction des intérêts est payable à même le produit de la vente d'actions ordinaires nouvellement émises.
- (13) Remboursables le 18 juin 2009 ou tous les cinq ans à compter de cette date à la valeur nominale. Remboursables à n'importe quelle autre date à la valeur nominale ou au taux de rendement d'une obligation non rachetable du gouvernement du Canada majoré de 21 points de base si le remboursement a lieu avant le 18 juin 2014 et de 43 points de base si le remboursement a lieu en tout temps après le 18 juin 2014, selon le plus élevé des deux montants.
- (14) Portent intérêt au taux de 5,95 % jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, tous les cinq ans par la suite, au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans majoré de 1,72 %.

Tableau des échéances

L'ensemble des échéances des débentures subordonnées, selon les dates d'échéance prévues dans les modalités d'émission, s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 octobre 2012
Moins de 1 an	– \$
De 1 an à 5 ans	233
De 5 ans à 10 ans	6 122
Par la suite	1 265
	7 620 \$

Note 21 Titres de fiducie de capital

Nous avons émis des instruments de capital innovateurs, soit des titres de fiducie de capital RBC (RBC TruCS) et des billets secondaires de fiducie RBC (billets secondaires RBC), par l'intermédiaire de trois entités ad hoc, c'est-à-dire la Fiducie de capital RBC (Fiducie), la Fiducie II et la Fiducie III.

Nous avons également émis des titres de fiducie de capital RBC sans droit de vote de séries 2010, 2011, 2015 et 2008-1 (titres RBC TruCS de séries 2010, 2011, 2015 et 2008-1) par l'intermédiaire de la Fiducie. Les titres RBC TruCS de série 2010 ont été rachetés en espèces, au prix de rachat de 1 000 \$ la part, pour un total de 650 millions de dollars au 30 juin 2010. Les titres RBC TruCS de série 2011 ont été rachetés en espèces, au prix de rachat de 1 000 \$ la part, pour un total de 750 millions de dollars au 30 juin 2011.

Les titres RBC TruCS de séries 2015 et 2008-1 ne confèrent aucun droit de conversion ou de rachat aux détenteurs. Par conséquent, à la consolidation de la Fiducie, les titres RBC TruCS de séries 2015 et 2008-1 sont classés à titre de participation ne donnant pas le contrôle dans les filiales. Les détenteurs de titres RBC TruCS de séries 2015 et 2008-1 peuvent recevoir des distributions fixes semestrielles en espèces non cumulatives jusqu'au 31 décembre 2015 et au 30 juin 2018, respectivement, ainsi que des distributions en espèces selon des taux variables par la suite.

La Fiducie II, une fiducie à capital variable, a émis des titres RBC TruCS de série 2013 sans droit de vote, dont le produit a servi à l'achat d'un billet de dépôt de premier rang que nous avons nous-mêmes émis. Au moment de la consolidation de la Fiducie II, le billet de dépôt de premier rang et toutes nos participations financières dans les entités ad hoc sont éliminés, et les titres RBC TruCS de série 2013 sont classés dans les titres de fiducie de capital. Les détenteurs de titres RBC TruCS de série 2013 peuvent recevoir des distributions fixes semestrielles en espèces non cumulatives.

Aucune distribution ne sera payée par les fiducies à l'égard des titres RBC TruCS si nous sommes dans l'impossibilité de déclarer des dividendes réguliers sur i) nos actions privilégiées ou sur ii) nos actions ordinaires si aucune action privilégiée n'est alors en circulation. Le cas échéant, nous recevrons, à titre de détenteur des participations restantes dans les fiducies, la distribution des fonds nets distribuables des fiducies. Advenant le cas où les fiducies ne verseraient pas les distributions semestrielles en entier, nous ne déclarerons aucune forme de dividende sur nos actions privilégiées ou nos actions ordinaires pour une période donnée.

En 2007, nous avons émis un montant de 1 milliard de dollars de débentures subordonnées novatrices, les billets secondaires RBC de série A, par l'intermédiaire de la Fiducie III. La Fiducie III est une fiducie à capital fixe. Le produit a été affecté à l'achat d'un billet de dépôt de premier rang que nous avons nous-mêmes émis. Au moment de la consolidation de la Fiducie III, les billets secondaires RBC de série A étaient classés dans les débentures subordonnées.

Le tableau ci-dessous présente les principales modalités et conditions des titres RBC TruCS et des billets secondaires RBC.

Principales modalités et conditions des titres de fiducie de capital RBC et des billets secondaires de fiducie RBC

Émetteur	Date d'émission	Dates de distribution	Rendement annuel	Date de rachat Au gré de l'émetteur	Date de conversion Au gré du détenteur	Au		
						31 octobre 2012 Montant en capital	31 octobre 2011 Montant en capital	1 ^{er} novembre 2010 Montant en capital
Fiducie de capital RBC (1), (2), (3), (4), (5), (6), (7)								
Titres inclus dans les titres de fiducie de capital								
750 000 titres de fiducie de capital de série 2011 (8)	6 décembre 2000	30 juin, 31 décembre	7,183 %	31 décembre 2005	31 décembre 2011	– \$	– \$	750 \$
Titres inclus dans les participations ne donnant pas le contrôle								
1 200 000 titres de fiducie de capital de série 2015	28 octobre 2005	30 juin, 31 décembre	4,87 % ⁽⁹⁾	31 décembre 2010	s.o.	1 200	1 200	1 200
500 000 titres de fiducie de capital de série 2008-1	28 avril 2008	30 juin, 31 décembre	6,82 % ⁽⁹⁾	30 juin 2013	s.o.	500	500	500
Fiducie de capital RBC II (2), (3), (4), (5), (6), (7), (10)								
Titres inclus dans les titres de fiducie de capital								
900 000 titres de fiducie de capital de série 2013	23 juillet 2003	30 juin, 31 décembre	5,812 %	31 décembre 2008	En tout temps	900 \$	900 \$	900 \$
Fiducie de capital RBC III								
Billets secondaires de fiducie RBC (3), (4), (5), (6), (7)								
Titres inclus dans les débentures subordonnées								
1 milliard de dollars de billets secondaires de fiducie de série A à 4,58 % (11)	30 avril 2007	30 avril, 30 octobre	4,584 %	En tout temps	s.o.	– \$	1 000 \$	1 000 \$

Les principales modalités et conditions à l'égard des titres RBC TruCS et des billets secondaires RBC sont les suivantes :

- (1) Sous réserve de l'approbation du BSIF, la Fiducie peut racheter les titres RBC TruCS de séries 2008-1 et 2015 sans le consentement des détenteurs de ces titres, dans leur totalité (mais non en partie), à la date de rachat indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente.
 - (2) Sous réserve de l'approbation du BSIF, advenant le cas où un événement spécial déterminé surviendrait, les fiducies peuvent racheter les titres RBC TruCS de séries 2008-1, 2013 ou 2015 sans le consentement des détenteurs de ces titres, dans leur totalité (mais non en partie), avant la date de rachat indiquée ci-dessus.
 - (3) Prix de rachat pour l'émetteur : les titres RBC TruCS de série 2008-1 peuvent être rachetés contre l'équivalent en espèces i) du prix de rachat anticipé si le rachat a lieu avant le 30 juin 2018, ou ii) du prix de rachat si le rachat a lieu à compter du 30 juin 2018. Les titres RBC TruCS de séries 2013 et 2015 peuvent être rachetés contre l'équivalent en espèces i) du prix de rachat anticipé si le rachat a lieu avant les 31 décembre 2013 et 2015, respectivement, ou ii) du prix de rachat si le rachat a lieu à compter des 31 décembre 2013 et 2015, respectivement. Les billets secondaires RBC de série A peuvent être rachetés, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation du BSIF, pour un montant en espèces correspondant i) au prix de rachat anticipé si les billets sont rachetés avant le 30 avril 2012 ou ii) au prix de rachat si les billets sont rachetés à compter du 30 avril 2012. Le prix de rachat correspond à un montant de 1 000 \$ plus les distributions impayées à la date de rachat. Le prix de rachat anticipé correspond à un montant égal au plus élevé i) du prix de rachat et ii) du prix calculé pour obtenir un rendement annuel égal au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada émise à la date de rachat et échéant le 30 juin 2018, majoré de 77 points de base pour la série RBC TruCS 2008-1, les 31 décembre 2013 et 2015, majoré de 23 points de base et de 19,5 points de base pour les séries RBC TruCS 2013 et 2015, respectivement, et le 30 avril 2012, majoré de 11 points de base pour les billets secondaires RBC de série A.
 - (4) Échange automatique : sans le consentement des détenteurs, tous les titres RBC TruCS de séries 2008-1, 2013 et 2015 seront automatiquement échangés contre 40 actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de séries Al,T et Z de la Banque, respectivement, et tous les billets secondaires RBC de série A seront automatiquement échangés contre des billets secondaires de série 10 de la Banque d'un montant en capital équivalent advenant le cas où l'un des événements suivants surviendrait : i) les procédures visant la liquidation de la Banque sont amorcées; ii) le BSIF prend le contrôle de la Banque; iii) les ratios du capital de première catégorie affichés par la Banque sont de moins de 5 % et les ratios de capital total sont de moins de 8 % ou iv) le BSIF demande à la Banque d'augmenter son capital ou de fournir des liquidités supplémentaires, et la Banque choisit d'effectuer l'échange automatique ou ne réussit pas à se conformer à cette demande. Les actions privilégiées de premier rang de séries Al,T et Z donnent droit à des dividendes non cumulatifs payables semestriellement en espèces. Les actions privilégiées de premier rang de série T peuvent être converties au gré du détenteur en actions ordinaires d'un nombre variable.
 - (5) De temps à autre, nous achetons certains instruments de capital innovateurs que nous conservons temporairement. Au 31 octobre 2012, nous détenions des titres RBC TruCS de série 2011 d'une valeur de néant (néant au 31 octobre 2011; 22 millions de dollars au 1^{er} novembre 2010); nous détenions des titres RBC TruCS de série 2015 d'une valeur de 20 millions (néant au 31 octobre 2011; néant au 1^{er} novembre 2010); nous détenions des titres RBC TruCS de série 2008-1 d'une valeur de néant (12 millions au 31 octobre 2011; néant au 1^{er} novembre 2010); nous détenions des titres de fiducie de capital RBC II de série 2013 d'une valeur de néant (6 millions au 31 octobre 2011; néant au 1^{er} novembre 2010); et nous détenions des titres RBC TSN de série A d'une valeur de néant (néant au 31 octobre 2011; 4 millions au 1^{er} novembre 2010) sous forme de titres propres, lesquels ont été déduits du capital réglementaire.
 - (6) Capital réglementaire : selon les directives du BSIF, les instruments de capital innovateurs pourraient être constitués d'une tranche représentant jusqu'à concurrence de 15 % du montant net du capital de première catégorie et d'une tranche additionnelle de 5 % admissible à titre de capital de catégorie 2B. Les billets secondaires RBC de série A sont admissibles à titre de capital de catégorie 2B. Au 31 octobre 2012, une somme de 2 580 millions de dollars (2 582 millions au 31 octobre 2011; 3 327 millions au 1^{er} novembre 2010) correspondait à du capital de première catégorie; une somme de néant (1 027 millions au 31 octobre 2011; 1 023 millions au 1^{er} novembre 2010) correspondait à du capital de catégorie 2B; et une somme de 20 millions correspondait aux titres de capital innovateurs propres déduits aux fins du capital réglementaire (18 millions au 31 octobre 2011; 26 millions au 1^{er} novembre 2010).
 - (7) Droit d'échange des détenteurs : les détenteurs des titres RBC TruCS de série 2013 peuvent en tout temps échanger, en totalité ou en partie, leurs titres RBC TruCS de série 2013 contre 40 actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de série U pour chaque titre détenu. Les actions privilégiées de premier rang de série U donnent droit à des dividendes non cumulatifs payables semestriellement en espèces lorsque notre Conseil d'administration en déclare et peuvent être converties au gré du détenteur en actions ordinaires d'un nombre variable. Les titres RBC TruCS de séries 2008-1 et 2015 et les billets secondaires RBC de série A ne confèrent pas de tels droits aux détenteurs.
 - (8) Le 30 juin 2011, la Fiducie a racheté la totalité de ses titres RBC TruCS de série 2011 émis et en circulation pour une contrepartie en espèces, à un prix de rachat de 1 000 \$ la part, pour un montant total de 750 millions de dollars.
 - (9) Les distributions non cumulatives en espèces à l'égard des titres RBC TruCS de série 2015 seront payées semestriellement au taux de 4,87 % jusqu'au 31 décembre 2015 et au taux correspondant à la moitié du taux des acceptations bancaires de 180 jours majoré de 1,5 % par la suite. Les distributions non cumulatives en espèces à l'égard des titres RBC TruCS de série 2008-1 seront payées semestriellement au taux de 6,821 %, en une tranche de 34,105 \$ le 30 juin et le 31 décembre de chaque année jusqu'au 30 juin 2018 et en distributions variables au taux des acceptations bancaires de six mois majoré de 350 points de base par la suite.
 - (10) Sous réserve de l'approbation du BSIF, la Fiducie peut racheter tous les titres RBC TruCS de série 2013 en circulation sans le consentement des détenteurs de ces titres, en totalité ou en partie, à la date de rachat indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente.
 - (11) Le 30 avril 2012, tous les billets secondaires de fiducie, série A, d'une valeur de 1 milliard de dollars en circulation ont été rachetés pour un montant équivalent à 100 % de leur capital, majoré des intérêts courus à la date de rachat.
- s.o. sans objet

Capital social

Capital social autorisé

Actions privilégiées – Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de second rang sans valeur nominale, pouvant être émises en série; la contrepartie globale de la totalité des actions privilégiées de premier et de second rang pouvant être émises ne peut excéder 20 milliards de dollars et 5 milliards, respectivement.

Actions ordinaires – Un nombre illimité d'actions sans valeur nominale peut être émis.

Capital social en circulation

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les dividendes par action)	31 octobre 2012		Au		31 octobre 2011		1 ^{er} novembre 2010		
	Nombre d'actions (en milliers)	Dividendes déclarés par action	Montant	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Dividendes déclarés par action	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
Actions privilégiées									
Actions privilégiées de premier rang (1)									
À dividende non cumulatif, série W	12 000	300 \$	1,23 \$	12 000	300 \$	1,23 \$	12 000	300 \$	12 000
À dividende non cumulatif, série AA	12 000	300	1,11	12 000	300	1,11	12 000	300	12 000
À dividende non cumulatif, série AB	12 000	300	1,18	12 000	300	1,18	12 000	300	12 000
À dividende non cumulatif, série AC	8 000	200	1,15	8 000	200	1,15	8 000	200	8 000
À dividende non cumulatif, série AD	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13	10 000	250	10 000
À dividende non cumulatif, série AE	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13	10 000	250	10 000
À dividende non cumulatif, série AF	8 000	200	1,11	8 000	200	1,11	8 000	200	8 000
À dividende non cumulatif, série AG	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13	10 000	250	10 000
À dividende non cumulatif, série AH	8 500	213	1,41	8 500	213	1,41	8 500	213	8 500
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AJ	16 000	400	1,25	16 000	400	1,25	16 000	400	16 000
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AL	12 000	300	1,40	12 000	300	1,40	12 000	300	12 000
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AN	9 000	225	1,56	9 000	225	1,56	9 000	225	9 000
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AP	11 000	275	1,56	11 000	275	1,56	11 000	275	11 000
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AR	14 000	350	1,56	14 000	350	1,56	14 000	350	14 000
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AT	11 000	275	1,56	11 000	275	1,56	11 000	275	11 000
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AV	16 000	400	1,56	16 000	400	1,56	16 000	400	16 000
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AX	13 000	325	1,53	13 000	325	1,53	13 000	325	13 000
		4 813 \$			4 813 \$			4 813 \$	
Actions ordinaires									
Solde au début de l'exercice	1 438 376	14 010 \$		1 424 922	13 378 \$				
Émises à des fins commerciales générales	–	–		6 412	317				
Émises en vertu du régime de réinvestissement de dividendes (2)	3 752	187		2 951	162				
Émises en vertu du régime d'options sur actions (3)	3 175	126		2 953	90				
Régimes d'épargne et d'actionariat des employés (4)	–	–		1 138	63				
Solde à la fin de l'exercice	1 445 303	14 323 \$	2,28 \$	1 438 376	14 010 \$	2,08 \$			
Actions propres – actions privilégiées									
Solde au début de l'exercice	(6)	– \$		(86)	(2)\$				
Ventes	3 706	98		3 726	97				
Achats	(3 658)	(97)		(3 646)	(95)				
Solde à la fin de l'exercice	42	1 \$		(6)	– \$				
Actions propres – actions ordinaires									
Solde au début de l'exercice	146	8 \$		(1 719)	(81)\$				
Ventes	99 008	5 186		112 865	6 074				
Achats	(98 611)	(5 164)		(111 000)	(5 985)				
Solde à la fin de l'exercice	543	30 \$		146	8 \$				

(1) Des séries d'actions privilégiées de premier rang ont été émises au prix de 25 \$ l'action.

(2) Au cours de 2012 et de 2011, les exigences de notre régime de réinvestissement de dividendes ont été remplies au moyen d'achats d'actions sur le marché libre et au moyen de l'émission d'actions propres.

(3) Comprend les ajustements de la juste valeur des options sur actions de 17 millions de dollars (6 millions en 2011).

(4) En 2012, nous avons financé nos régimes d'épargne et d'actionariat des employés au moyen d'achats d'actions sur le marché libre. En 2011, nous avons financé nos régimes d'épargne et d'actionariat des employés au moyen d'achats d'actions sur le marché libre et au moyen de l'émission d'actions propres.

	Dividende par action (1)	Rendement annuel pour la période initiale	Prime liée au taux de dividende rajusté (2)	Date de rachat (3)	Date d'émission	Prix de rachat (3), (4)	Date de conversion (6)	
							Au gré de la Banque (3), (5)	Au gré du détenteur
Actions privilégiées								
Actions privilégiées de premier rang								
À dividende non cumulatif, série W	0,306250 \$	4,90 %		24 février 2010	31 janvier 2005	26,00 \$	24 février 2010	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AA	0,278125	4,45 %		24 mai 2011	4 avril 2006	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AB	0,293750	4,70 %		24 août 2011	20 juillet 2006	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AC	0,287500	4,60 %		24 novembre 2011	1 ^{er} novembre 2006	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AD	0,281250	4,50 %		24 février 2012	13 décembre 2006	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AE	0,281250	4,50 %		24 février 2012	19 janvier 2007	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AF	0,278125	4,45 %		24 mai 2012	14 mars 2007	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AG	0,281250	4,50 %		24 mai 2012	26 avril 2007	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AH	0,353125	5,65 %		24 mai 2013	29 avril 2008	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AJ	0,312500	5,00 %	1,93 %	24 février 2014	16 septembre 2008	25,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AL	0,350000	5,60 %	2,67 %	24 février 2014	3 novembre 2008	25,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AN	0,390625	6,25 %	3,50 %	24 février 2014	8 décembre 2008	25,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AP	0,390625	6,25 %	4,19 %	24 février 2014	14 janvier 2009	25,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AR	0,390625	6,25 %	4,50 %	24 février 2014	29 janvier 2009	25,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AT	0,390625	6,25 %	4,06 %	24 août 2014	9 mars 2009	25,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AV	0,390625	6,25 %	4,42 %	24 août 2014	1 ^{er} avril 2009	25,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AX	0,381250	6,10 %	4,13 %	24 novembre 2014	29 avril 2009	25,00	Non convertibles	Non convertibles

- (1) Des dividendes non cumulatifs sur les actions privilégiées de séries W, AA, AB, AC, AD, AE, AF, AG, AH, AJ, AL, AN, AP, AR, AT, AV et AX sont payables trimestriellement, selon les modalités et les dates déterminées par le Conseil d'administration, le 24 de chaque mois de février, mai, août et novembre ou aux environs de ces dates.
- (2) Le taux de dividende sera rajusté à la date de rachat la plus rapprochée et tous les cinq ans par la suite à un taux équivalent au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans, plus la prime indiquée. Les détenteurs ont la possibilité de convertir leurs actions en actions privilégiées de premier rang à taux variable à dividende non cumulatif, sous certaines conditions, à la date de rachat la plus rapprochée et tous les cinq ans par la suite, à un taux équivalent au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada de trois mois, plus la prime indiquée.
- (3) Le prix de rachat correspond au prix au 31 octobre 2012 ou au prix de rachat contractuel, selon ce qui s'applique. Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la *Loi*, nous pouvons, à compter des dates précisées ci-dessus, racheter les actions privilégiées de premier rang. Ces actions peuvent être rachetées en espèces, dans le cas des actions de série W, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant le 24 février 2010, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de 12 mois jusqu'à atteindre le prix par action de 25 \$ si les actions sont rachetées à compter du 24 février 2014; dans le cas des actions de série AA, à un prix de 26 \$ par action, si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant le 24 mai 2011, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de 12 mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 mai 2015; dans le cas des actions de série AB, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant le 24 août 2011, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de 12 mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 août 2015; dans le cas des actions de série AC, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant le 24 novembre 2011, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de 12 mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 novembre 2015; dans le cas des actions de série AD, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant le 24 février 2012, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de 12 mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 février 2016; dans le cas des actions de série AE, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant le 24 février 2012, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de 12 mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 février 2016; dans le cas des actions de série AF, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant le 24 mai 2012, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de 12 mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 mai 2016; dans le cas des actions de série AG, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant le 24 mai 2012, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de 12 mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 mai 2016; dans le cas des actions de série AH, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant le 24 mai 2013, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de 12 mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 mai 2017; dans le cas des actions de série AJ, à un prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées le 24 février 2014 et le 24 février tous les cinq ans par la suite; dans le cas des actions de série AL, à un prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées le 24 février 2014 et le 24 février tous les cinq ans par la suite; dans le cas des actions de série AN, à un prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées le 24 février 2014 et le 24 février tous les cinq ans par la suite; dans le cas des actions de série AP, à un prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées le 24 février 2014 et le 24 février tous les cinq ans par la suite; dans le cas des actions de série AR, à un prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées le 24 février 2014 et le 24 février tous les cinq ans par la suite; dans le cas des actions de série AT, à un prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées le 24 août 2014 et le 24 août tous les cinq ans par la suite; dans le cas des actions de série AV, à un prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées le 24 août 2014 et le 24 août tous les cinq ans par la suite et dans le cas des actions de série AX, à un prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées le 24 novembre 2014 et le 24 novembre tous les cinq ans par la suite.
- (4) Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la *Loi*, nous pouvons racheter au fins d'annulation des actions privilégiées de premier rang de séries W, AA, AB, AC, AD, AE, AF, AG, AH, AJ, AL, AN, AP, AR, AT, AV et AX, au prix ou aux prix les plus bas auxquels, selon le Conseil d'administration, ces actions peuvent être obtenues.
- (5) Sous réserve de l'approbation de la Bourse de Toronto, nous pouvons, aux dates précisées ci-dessus, convertir les actions privilégiées de premier rang de série W en actions ordinaires. Les actions privilégiées de premier rang peuvent être converties en un nombre d'actions ordinaires déterminé par la division du prix de rachat alors en vigueur par le plus élevé des montants suivants : 2,50 \$ ou 95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires en vigueur à la date de l'opération.
- (6) Correspond à la date de conversion des actions ordinaires.

Restrictions relatives au paiement des dividendes

La *Loi* nous interdit de déclarer des dividendes sur nos actions privilégiées ou ordinaires si, ce faisant, nous contrevenons, ou contreviendrions, aux règles relatives à la suffisance du capital et aux liquidités ou à toute autre directive de réglementation publiée en vertu de la *Loi*. En outre, nous ne pouvons en aucun cas verser des dividendes sur nos actions ordinaires tant que l'ensemble des dividendes sur nos actions privilégiées n'ont pas été déclarés et versés, ou réservés, ou réservés aux fins du versement. Nous avons convenu que s'il advenait que la Fiducie ou la Fiducie II ne soit pas en mesure de verser la totalité des distributions requises sur les titres de fiducie de capital, nous ne verserions aucun dividende de quelque nature que ce soit sur nos actions privilégiées et ordinaires. Se reporter à la note 21. Actuellement, ces restrictions ne limitent pas le versement de dividendes sur nos actions privilégiées et ordinaires.

Note 22 Capitaux propres (suite)

Nous avons aussi convenu que, n'importe quel jour où nous publions des résultats financiers pour un trimestre, s'il advenait : i) que nous fassions état d'une perte nette consolidée cumulative pour les quatre trimestres précédant immédiatement le trimestre en cours et ii) qu'au cours du trimestre précédant immédiatement le trimestre en cours, nous n'eussions déclaré aucun dividende en espèces sur la totalité de nos actions ordinaires et privilégiées en circulation, nous pourrions différer le paiement d'intérêts sur les effets subordonnés à taux ajustable de série 2014-1 (qui viennent à échéance le 18 juin 2103). Au cours de toute période pendant laquelle les intérêts sont différés : i) les intérêts courront sur ces effets mais ne seront pas composés, ii) nous ne pourrions pas déclarer ni verser de dividendes (sauf au moyen de dividendes en actions) sur nos actions ordinaires et privilégiées, ni rembourser ou racheter ces dernières et iii) nous ne pourrions pas verser d'intérêts, de capital ni de prime sur quelque titre d'emprunt émis par nous ou dette à l'égard de fonds empruntés contractée par nous et qui est subordonné à ces effets.

Régime de réinvestissement de dividendes

Notre régime de réinvestissement de dividendes (régime) offre aux actionnaires ordinaires inscrits la possibilité de recevoir des actions ordinaires additionnelles plutôt que des dividendes en espèces. Le régime n'est offert qu'aux actionnaires inscrits résidant au Canada ou aux États-Unis. Les exigences de notre régime sont remplies soit au moyen d'achats d'actions sur le marché libre, soit au moyen d'actions propres.

Actions disponibles pour émission future

Au 31 octobre 2012, 47,5 millions d'actions ordinaires étaient disponibles pour émission future dans le cadre de notre régime de réinvestissement de dividendes et de l'exercice potentiel d'options sur actions en cours. En outre, nous pourrions émettre un maximum de 38,9 millions d'actions propres ordinaires en vertu du Régime général d'épargne et d'achat de titres de la Banque, approuvé par les actionnaires le 26 février 2009.

Participations ne donnant pas le contrôle

(en millions de dollars canadiens)	Au		
	31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
Titres de fiducie de capital RBC (1)			
Série 2015	1 200 \$	1 219 \$	1 219 \$
Série 2008-1	511	499	511
Entités ad hoc consolidées	–	–	5
Autres	50	43	359
	1 761 \$	1 761 \$	2 094 \$

(1) Au 31 octobre 2012, les titres RBC TruCS de série 2015 comprenaient des intérêts courus d'un montant de 20 millions de dollars (19 millions au 31 octobre 2011; 19 millions au 1^{er} novembre 2010), déduction faite des titres propres de 20 millions (néant au 31 octobre 2011; néant au 1^{er} novembre 2010). Les titres de série 2008-1 comprenaient des intérêts courus de 11 millions de dollars (11 millions au 31 octobre 2011; 11 millions au 1^{er} novembre 2010), déduction faite des titres propres de néant (12 millions au 31 octobre 2011; néant au 1^{er} novembre 2010).

Note 23 Rémunération fondée sur des actions

Nous offrons une rémunération fondée sur des actions à certains employés clés ainsi qu'aux administrateurs qui ne sont pas nos employés. Nous utilisons des produits dérivés et des fiducies de rémunération afin de gérer le risque lié à la volatilité du cours de nos actions ordinaires relativement à plusieurs de ces régimes de rémunération. L'incidence de ces produits dérivés n'est pas prise en compte dans les charges de rémunération fondée sur des actions qui sont comptabilisées dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines de nos comptes consolidés de résultat.

Régimes d'options sur actions

Nous offrons des régimes d'options sur actions à certains employés clés. En vertu de ces régimes, des options sont périodiquement octroyées pour acquérir des actions ordinaires. Le prix d'exercice de chaque option octroyée correspond au cours moyen pondéré en fonction du volume d'un lot régulier (100 actions) de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto : i) le jour précédant le jour de l'octroi ou ii) pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement le jour de l'octroi, selon le plus élevé des deux montants. Les options sur actions sont généralement octroyées à la fin de l'exercice, à un prix d'exercice déterminé au moins cinq jours ouvrables après la publication des résultats financiers de fin d'exercice. Les droits des options sont acquis sur une période de quatre ans pour les employés et les options peuvent être exercées pour une période n'excédant pas dix ans à partir de la date d'octroi.

La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 à l'égard des régimes d'options sur actions s'est établie à 7 millions de dollars (13 millions au 31 octobre 2011). Au 31 octobre 2012, la charge de rémunération liée aux attributions pour lesquelles les droits n'étaient pas acquis s'élevait à 7 millions de dollars (9 millions au 31 octobre 2011) et devait être amortie sur une période moyenne pondérée de 1,5 an (1,8 an au 31 octobre 2011).

Une analyse de la fluctuation du nombre d'options et de la moyenne pondérée du prix d'exercice est présentée ci-après.

Sommaire des activités visant les options sur actions ainsi que des données qui s'y rapportent

(en dollars canadiens par option, sauf le nombre d'options)	31 octobre 2012		31 octobre 2011	
	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix d'exercice	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix d'exercice
En cours au début de l'exercice (1), (2)	14 413	45,06 \$	15 659	40,90 \$
Options octroyées	1 161	48,93	1 815	52,60
Exercées (3), (4)	(3 174)	34,36	(2 954)	27,76
Options frappées d'extinction au cours de l'exercice	(96)	52,37	(100)	44,04
Options échues au cours de l'exercice	–	–	(7)	24,64
En cours à la fin de l'exercice	12 304	48,12 \$	14 413	45,06 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	6 544	45,43 \$	8 688	41,64 \$
Options pouvant être octroyées	12 968		14 033	

(1) Au 1^{er} novembre 2010, 10 170 311 options pouvaient être exercées à un prix d'exercice moyen pondéré de 36,86 \$.

(2) Au 1^{er} novembre 2010, 15 740 995 options pouvaient être octroyées.

(3) Le montant des espèces reçu par suite de l'exercice d'options au cours de l'exercice s'est élevé à 109 millions de dollars (82 millions au 31 octobre 2011), et le prix d'exercice moyen pondéré à la date d'exercice s'est établi à 54,48 \$ (55,61 \$ au 31 octobre 2011).

(4) De nouvelles actions ont été émises pour toutes les options sur actions exercées en 2012 et en 2011. Se reporter à la note 22.

Options en cours au 31 octobre 2012, en fonction des fourchettes de prix d'exercice

	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix d'exercice (1)	Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix d'exercice (1)
(en dollars canadiens par option, sauf le nombre d'options)					
De 29,00 \$ à 35,37 \$	2 790	34,05 \$	4,72	2 241	33,76 \$
De 44,13 \$ à 48,93 \$	2 230	46,60	6,17	1 080	44,13
De 50,55 \$ à 52,94 \$	3 344	52,72	6,67	1 573	52,85
De 54,99 \$ à 57,90 \$	3 940	55,05	5,84	1 650	55,06
Total	12 304	48,12 \$	5,87	6 544	45,43 \$

(1) Les prix d'exercice moyens pondérés ont été révisés de façon à refléter la conversion d'options libellées en devises au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé.

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées au cours de l'exercice 2012 a été estimée à 4,42 \$ (7,30 \$ en 2011). Cette estimation a été déterminée au moyen du modèle de Black-Scholes à la date de l'octroi, en tenant compte des modalités particulières en vertu desquelles les options sont octroyées, notamment la période d'acquisition des droits, la volatilité prévue du cours de l'action estimée en fonction de la volatilité moyenne historique du cours de l'action et de la volatilité implicite des options négociées sur nos actions ordinaires assorties d'une échéance semblable à celle des options offertes aux employés. Les hypothèses suivantes ont été utilisées aux fins de la détermination de la juste valeur des options octroyées en 2012 et en 2011.

Hypothèses moyennes pondérées

(en dollars canadiens par action, sauf les pourcentages)	Pour l'exercice clos le	
	31 octobre 2012	31 octobre 2011
Hypothèses moyennes pondérées		
Cours de l'action à la date de l'octroi	48,19 \$	52,60 \$
Taux d'intérêt sans risque	1,38 %	2,72 %
Rendement prévu des actions	3,93 %	3,62 %
Volatilité prévue du cours des actions	18 %	20 %
Durée de vie prévue des options	6 années	6 années

Régimes d'épargne et d'actionariat des employés

Nous offrons à plusieurs employés l'occasion de détenir nos actions ordinaires au moyen de régimes d'épargne et d'actionariat. En vertu de ces régimes, les employés peuvent généralement verser des cotisations variant entre 1 % et 10 % de leur salaire annuel ou sur la base de prestations pour les employés touchant des commissions. Pour chaque cotisation se situant dans une fourchette de 1 % à 6 %, nous constituerons un montant équivalant à 50 % de la cotisation de l'employé dans nos actions ordinaires. Pour le régime d'épargne RBC DVM, notre cotisation annuelle maximale s'établit à 4 500 \$ par employé. Pour le régime d'intéressement RBC RU, notre cotisation annuelle maximale est fixée à 1 500 £ par employé. En vertu de ces régimes, nous avons versé 75 millions de dollars en 2012 (72 millions en 2011) pour l'acquisition de nos actions ordinaires. Au 31 octobre 2012, un total de 37 millions d'actions ordinaires étaient détenues en vertu de ces régimes (36 millions d'actions ordinaires au 31 octobre 2011; 35 millions d'actions ordinaires au 1^{er} novembre 2010).

Régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

Nous offrons des régimes d'unités d'actions différées aux dirigeants, aux administrateurs qui ne sont pas nos employés et à certains employés clés. En vertu de ces régimes, les dirigeants ou les administrateurs peuvent choisir de recevoir la totalité ou un pourcentage de leur prime de rendement annuelle variable à court terme ou de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées). Le choix de participer au régime doit être fait avant le début de l'exercice. Les unités d'actions différées génèrent des dividendes sous forme d'unités d'actions additionnelles au taux des dividendes sur des actions ordinaires. Le participant ne peut convertir ces unités d'actions qu'au moment de prendre sa retraite, en cas d'une invalidité permanente ou lorsqu'il quitte son poste. La valeur en espèces des unités d'actions différées équivaut à la valeur de marché des actions ordinaires à la date de conversion.

Nous avons un régime de primes différées pour certains employés clés du secteur Marchés des Capitaux. En vertu de ce régime, un pourcentage de la prime de rendement annuelle de chacun de ces employés est différé et génère des dividendes au même taux que celui de nos actions ordinaires. L'employé touchera la prime en montants versés dans les 90 jours suivant la fin de chacun des trois exercices suivants. La valeur de la prime différée sera égale à la valeur initiale de la prime rajustée en fonction des dividendes et des variations de la valeur de marché de nos actions ordinaires à la date à laquelle la prime est versée.

Nous offrons à certains employés clés des régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement, pour lesquelles tous les droits s'acquiescent après trois ans. En vertu de ces régimes, les attributions sont reçues sous forme d'actions ordinaires détenues en fiducie jusqu'à ce que les droits soient acquis ou sous forme d'unités d'actions différées. Aux termes de certains régimes, une partie des attributions peut être augmentée ou diminuée d'au plus 25 %, selon le rendement total pour les actionnaires que nous avons obtenu par rapport à celui d'un ensemble défini d'institutions financières mondiales homologues. La valeur des attributions versées correspondra à l'attribution initiale ajustée pour tenir compte des dividendes et des fluctuations de la valeur de marché des actions ordinaires au moment où les droits des actions attribuées sont acquis. Au 31 octobre 2012, 0,3 million de nos actions ordinaires étaient détenues en fiducie (0,7 million au 31 octobre 2011; 1,1 million au 1^{er} novembre 2010).

Nous maintenons un régime de rémunération différée non admissible pour des employés clés aux États-Unis conformément à une entente appelée le régime d'accumulation de patrimoine américain de RBC. Ce régime permet aux employés admissibles d'effectuer des reports d'une partie de leur revenu annuel et de répartir ces reports parmi différents fonds, y compris un fonds d'unités d'actions qui suit de près la valeur de nos actions ordinaires. Certains reports peuvent aussi être admissibles à nos contributions équivalentes. Toutes les contributions équivalentes sont attribuées au fonds d'unités d'actions de RBC.

Pour les autres régimes fondés sur des actions, le nombre de nos actions ordinaires détenues en vertu de ces régimes totalisait 0,1 million au 31 octobre 2012 (0,1 million au 31 octobre 2011; 0,5 million au 1^{er} novembre 2010).

Notre passif au titre des attributions octroyées aux termes des régimes d'unités d'actions différées et des autres régimes est évalué à la juste valeur, en fonction du cours du marché de nos actions ordinaires. Les tableaux suivants présentent nos obligations au titre des régimes d'unités d'actions différées et des autres régimes, et les charges (économies) de rémunération connexes comptabilisées pour l'exercice.

Obligation au titre des régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

	31 octobre 2012			31 octobre 2011			1 ^{er} novembre 2010
	Unités octroyées au cours de l'exercice		Unités en circulation à la fin de l'exercice	Unités octroyées au cours de l'exercice		Unités en circulation à la fin de l'exercice	Unités en circulation
	Nombre d'unités octroyées (en milliers)	Juste valeur moyenne pondérée	Valeur comptable	Nombre d'unités octroyées (en milliers)	Juste valeur moyenne pondérée	Valeur comptable	Valeur comptable
	(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'unités et les montants par unité)						
Régimes d'unités d'actions différées	302	59,60 \$	229 \$	228	64,74 \$	187 \$	204 \$
Régime de primes différées	8 917	56,72	1 494	7 314	49,50	1 116	953
Régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement	2 570	49,03	307	2 360	52,60	299	337
Régime d'accumulation de patrimoine américain de RBC	458	51,61	305	390	59,45	263	303
Autre régime fondé sur des actions	437	51,34	63	401	53,70	57	66
Total	12 684	54,86 \$	2 398 \$	10 693	51,03 \$	1 922 \$	1 863 \$

Charges (économies) de rémunération comptabilisées au titre des régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

	Pour l'exercice clos le	
	31 octobre 2012	31 octobre 2011
(en millions de dollars canadiens)		
Régimes d'unités d'actions différées	29 \$	(8) \$
Régime de primes différées	185	(60)
Régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement	151	147
Régime d'accumulation de patrimoine américain de RBC	136	33
Autre régime fondé sur des actions	29	11
Total	530 \$	123 \$

Note 24 Revenus et charges découlant de certains instruments financiers

Les profits et les pertes découlant des instruments financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf de ceux qui soutiennent nos services d'assurances, sont comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêt. Le revenu d'intérêt et le revenu de dividendes connexes sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt.

Profits nets (pertes nettes) découlant des instruments financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat net (1)

	Pour l'exercice clos le	
	31 octobre 2012	31 octobre 2011
(en millions de dollars canadiens)		
Profits nets (pertes nettes)	\$	\$
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	1 210	10
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	(94)	590
	1 116 \$	600 \$
Par gamme de produits		
Taux d'intérêt et crédit	796 \$	321 \$
Titres de participation	(48)	(47)
Contrats de change et sur marchandises	368	326
Total	1 116 \$	600 \$

(1) Les montants qui suivent ont trait à nos activités d'assurance et ils sont exclus des revenus autres que d'intérêt, mais inclus dans le poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires des comptes consolidés de résultat : les profits nets (pertes nettes) découlant des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net se sont établis à néant (néant en 2011); les profits nets (pertes nettes) découlant des instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net se sont établis à 439 millions (213 millions en 2011).

Revenu net d'intérêt tiré des instruments financiers ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le	
	31 octobre 2012	31 octobre 2011
Revenu d'intérêt		
Instruments financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat net	4 957 \$	5 250 \$
Autres catégories d'instruments financiers ⁽²⁾	15 895	15 563
	20 852	20 813
Frais d'intérêt		
Instruments financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat net	3 029 \$	3 827 \$
Autres catégories d'instruments financiers	5 325	5 629
	8 354	9 456
Revenu net d'intérêt	12 498 \$	11 357 \$

(1) Les montants qui suivent ont trait à nos activités d'assurance et ils sont exclus du revenu net d'intérêt, mais inclus dans le poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires du compte consolidé de résultat : revenu d'intérêt de 466 millions de dollars (456 millions en 2011) frais d'intérêt de néant (néant en 2011).

(2) Se reporter à la note 6 pour de l'information sur le revenu d'intérêt couru sur les actifs financiers qui ont subi une perte de valeur.

Revenu tiré des autres catégories d'instruments financiers ^{(1), (2)}

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le	
	31 octobre 2012	31 octobre 2011
Profits nets (pertes nettes) découlant d'instruments financiers évalués au coût amorti ⁽³⁾	(4)\$	(1)\$
Honoraires nets qui ne font pas partie intégrante du taux d'intérêt effectif au titre d'actifs et de passifs financiers	3 784	3 528
Honoraires nets provenant des activités de fiducie et autres activités connexes	6 855	6 812

(1) Se reporter à la note 5 pour de l'information sur les profits nets (pertes nettes) sur les titres disponibles à la vente.

(2) Se reporter à la note 5 pour de l'information sur les pertes de valeur des titres disponibles à la vente et des titres détenus jusqu'à leur échéance, ainsi qu'à la note 6 pour de l'information sur les pertes de valeur des prêts.

(3) Les instruments financiers évalués au coût amorti comprennent les titres détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et les passifs financiers évalués au coût amorti.

Note 25 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt se compose de ce qui suit :

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le	
	31 octobre 2012	31 octobre 2011
Charge (économie) d'impôt présentée dans les comptes consolidés de résultat		
Impôt exigible		
Charge (économie) d'impôt pour l'exercice considéré	2 217 \$	2 074 \$
Ajustements au titre des exercices précédents	(184)	(8)
	2 033	2 066
Impôt différé		
Naissance et renversement des différences temporelles	(86)	(66)
Incidence des modifications des taux d'imposition	2	36
Ajustements au titre des exercices précédents	167	(26)
(Économie) découlant d'une perte fiscale non constatée antérieurement, d'un crédit d'impôt ou d'une différence temporelle d'une période précédente	(16)	–
	67	(56)
	2 100	2 010
Charge d'impôt présentée dans les états consolidés du résultat global et des variations des capitaux propres		
Autres éléments du résultat global		
Profits nets (pertes nettes) latents sur les titres disponibles à la vente	72	(56)
Reclassement en résultat de (profits) pertes sur les titres disponibles à la vente	(2)	45
Profits nets de change, déduction faite des activités de couverture	40	279
Reclassement de profits sur les activités de couverture des investissements nets	(59)	–
Profits nets latents sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	11	137
Reclassement en résultat de pertes sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	10	29
	72	434
Total de la charge d'impôt	2 172 \$	2 444 \$

Notre taux d'imposition effectif est passé de 22,4 % en 2011 à 21,7 % en 2012, essentiellement en raison d'une diminution de 1,7 % de notre taux d'imposition canadien prévu par la loi et des différences présentées dans le tableau ci-dessous.

Le tableau suivant présente une analyse des différences entre la charge d'impôt présentée dans les comptes consolidés de résultat et les montants calculés au taux canadien prévu par la loi.

Rapprochement avec le taux d'imposition prévu par la loi

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour l'exercice clos le			
	31 octobre 2012		31 octobre 2011	
Impôt sur le résultat au taux d'imposition canadien prévu par la loi	2 558 \$	26,4 %	2 523 \$	28,1 %
(Diminution) augmentation de l'impôt attribuable à ce qui suit :				
Taux d'imposition moyen moins élevé applicable aux filiales	(305)	(3,1)%	(271)	(3,0)%
Perte de valeur du goodwill	37	0,4 %	–	0,0 %
Revenu tiré de valeurs mobilières exonéré d'impôt	(330)	(3,4)%	(355)	(4,0)%
Modification du taux d'imposition	2	0,0 %	36	0,4 %
Autres	138	1,4 %	77	0,9 %
Impôt sur le résultat présenté dans les comptes consolidés de résultat/taux d'imposition effectif	2 100 \$	21,7 %	2 010 \$	22,4 %

Les actifs et les passifs d'impôt différé découlent des reports en avant de pertes fiscales et des différences temporelles entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable inscrite aux bilans consolidés.

Composantes importantes des actifs et des passifs d'impôt différé

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2012						
	Actif net au 1 ^{er} novembre 2011	Variation par le biais des capitaux propres	Variation par le biais du résultat net	Différences entre les taux de change	Acquisitions/cessions	Autres	Actif net au 31 octobre 2012
Actif (passif) d'impôt différé, montant net							
Provision pour pertes sur créances	374 \$	– \$	5 \$	– \$	– \$	39 \$	418 \$
Rémunération différée	878	–	106	5	–	–	989
Charges liées au réaligement de l'entreprise	26	–	13	–	–	–	39
Reports en avant de pertes fiscales	34	–	30	(2)	10	–	72
Revenu différé	251	(11)	(143)	–	–	–	97
Titres disponibles à la vente	173	(21)	(3)	2	–	(11)	140
Dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(3)	–	3	–	–	–	–
Locaux et matériel	(193)	–	42	–	–	–	(151)
Charge différée	(65)	–	(16)	–	–	–	(81)
Montant lié aux régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi	316	–	(172)	–	11	–	155
Immobilisations incorporelles	(180)	–	8	(1)	(54)	–	(227)
Autres	17	–	60	1	3	(1)	80
	1 628 \$	(32)\$	(67)\$	5 \$	(30)\$	27 \$	1 531 \$
Composés des éléments suivants :							
Actifs d'impôt différé	1 894 \$						1 707 \$
Passifs d'impôt différé	(266)						(176)
	1 628 \$						1 531 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2011						
	Actif net au 1 ^{er} novembre 2010	Variation par le biais des capitaux propres	Variation par le biais du résultat net	Différences entre les taux de change	Acquisitions/cessions	Autres	Actif net au 31 octobre 2011
Actif (passif) d'impôt différé, montant net							
Provision pour pertes sur créances	749 \$	– \$	(27) \$	– \$	(348)\$	– \$	374 \$
Rémunération différée	858	–	90	(13)	(57)	–	878
Charges liées au réaligement de l'entreprise	7	–	18	1	–	–	26
Reports en avant de pertes fiscales	397	–	12	(1)	(374)	–	34
Revenu différé	254	–	(3)	–	–	–	251
Titres disponibles à la vente	187	44	(5)	(1)	(52)	–	173
Dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	–	20	(23)	–	–	–	(3)
Locaux et matériel	(197)	–	(7)	(1)	12	–	(193)
Charge différée	(26)	–	(39)	–	–	–	(65)
Montant lié aux régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi	324	–	(3)	1	(6)	–	316
Immobilisations incorporelles	19	–	40	3	(242)	–	(180)
Autres	2	(54)	3	4	28	34	17
	2 574 \$	10 \$	56 \$	(7)\$	(1 039)\$	34 \$	1 628 \$
Composés des éléments suivants :							
Actifs d'impôt différé	2 792 \$						1 894 \$
Passifs d'impôt différé	(218)						(266)
	2 574 \$						1 628 \$

Le montant des reports en avant de pertes fiscales lié aux actifs d'impôt différé se rapporte aux pertes subies par nos activités au Canada, au Royaume-Uni, au Japon, au Luxembourg et aux États-Unis. Des actifs d'impôt différé de 72 millions de dollars (34 millions au 31 octobre 2011; 397 millions au 1^{er} novembre 2010) ont été comptabilisés au 31 octobre 2012 à l'égard des pertes fiscales subies au cours de l'exercice considéré ou de l'exercice précédent. La comptabilisation de ces montants dépend des prévisions concernant les bénéfices imposables futurs. Les prévisions de la direction s'appuient sur l'hypothèse qu'il est probable que les résultats des activités futures généreront un bénéfice imposable suffisant pour utiliser les actifs d'impôt différé. Les prévisions reposent sur la liquidité continue et le soutien en capital de nos activités d'exploitation, notamment sur les stratégies de planification fiscale mises en œuvre pour offrir un tel soutien.

Au 31 octobre 2012, des pertes fiscales inutilisées et des crédits d'impôt de 169 millions de dollars et de néant (207 millions et 6 millions au 31 octobre 2011; 350 millions et 6 millions au 1^{er} novembre 2010), qui pouvaient être portés en diminution des ajustements fiscaux éventuels ou du bénéfice imposable futur, n'ont pas été comptabilisés en tant qu'actif d'impôt différé. Ce montant comprend des pertes fiscales inutilisées de 11 millions de dollars (58 millions au 31 octobre 2011; 32 millions au 1^{er} novembre 2010), qui arriveront à échéance dans deux à quatre ans, et de 158 millions (149 millions au 31 octobre 2011; 318 millions au 1^{er} novembre 2010), qui arriveront à échéance après quatre ans. Des crédits d'impôt de néant (6 millions au 31 octobre 2011; 6 millions au 1^{er} novembre 2010) arriveront à échéance après quatre ans.

Le montant des différences temporelles associées aux participations dans des filiales, des succursales et des entreprises associées et aux participations dans des coentreprises pour lesquelles aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé par la société mère s'élevait à 10,6 milliards de dollars au 31 octobre 2012 (10,0 milliards au 31 octobre 2011; 10,0 milliards au 1^{er} novembre 2010).

Note 26 Bénéfice par action

	Pour l'exercice clos le	
	31 octobre 2012	31 octobre 2011
(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)		
Bénéfice de base par action		
Bénéfice net	7 539 \$	6 444 \$
Perte nette liée aux activités abandonnées	(51)	(526)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	7 590	6 970
Dividendes sur actions privilégiées	(258)	(258)
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(97)	(101)
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires lié aux activités poursuivies	7 235	6 611
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)	1 442 167	1 430 722
Bénéfice (perte) de base par action		
Activités poursuivies (en dollars)	5,01 \$	4,62 \$
Activités abandonnées (en dollars)	(0,03)	(0,37)
Total	4,98 \$	4,25 \$
Bénéfice (perte) dilué par action		
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires lié aux activités poursuivies	\$ 7 235	\$ 6 611
Incidence dilutive des actions échangeables	53	78
Bénéfice net lié aux activités poursuivies disponible pour les actionnaires ordinaires, compte tenu de l'incidence dilutive des actions échangeables	7 288	6 689
Perte nette liée aux activités abandonnées disponible pour les actionnaires ordinaires	(51)	(526)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)	1 442 167	1 430 722
Options sur actions (1)	1 626	2 941
Actions pouvant être émises en vertu d'autres régimes de rémunération fondée sur des actions	433	1 043
Actions échangeables (2)	24 061	36 787
Nombre moyen d'actions ordinaires dilué (en milliers)	1 468 287	1 471 493
Bénéfice dilué par action		
Activités poursuivies (en dollars)	4,96 \$	4,55 \$
Activités abandonnées (en dollars)	(0,03)	(0,36)
Total	4,93 \$	4,19 \$

(1) L'incidence de la dilution liée aux options sur actions a été établie au moyen de la méthode des actions propres. Lorsque le prix d'exercice des options en cours excède le cours moyen du marché de nos actions ordinaires, les options sont exclues du calcul du bénéfice dilué par action. Les montants suivants ont été exclus du calcul du bénéfice dilué par action : pour 2012, un nombre moyen d'options en cours de 3 992 229 ayant un prix d'exercice de 55,05 \$; pour 2011, un nombre moyen d'options en cours de 4 052 267 ayant un prix d'exercice de 55,05 \$.

(2) Les actions échangeables comprennent les actions privilégiées, les titres de fiducie de capital et les actions échangeables émises relativement à l'acquisition de Phillips, Hager & North gestion de placements ltée (PH&N) en 2008. Les actions échangeables de PH&N ont été remplacées par 6,4 millions d'actions ordinaires de RBC le 2 mai 2011, lors du troisième anniversaire de la conclusion de l'acquisition.

Note 27 Garanties, engagements, actifs donnés en garantie et éventualités

Garanties et engagements

Nous avons recours à des garanties et à d'autres instruments de crédit hors bilan afin de répondre aux besoins de financement de nos clients.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de notre risque maximal de pertes sur créances lié aux garanties et aux engagements que nous avons fournis à des tiers. Le risque de crédit maximal lié à une garantie est le risque maximal de perte en cas de défaut complet des parties aux garanties, compte non tenu des recouvrements possibles qui pourraient être effectués en vertu de dispositions de recours ou de polices d'assurance ou en raison d'actifs détenus en garantie ou affectés en garantie. Le risque maximal de crédit lié à un engagement de prêt correspond au montant intégral de l'engagement. Dans les deux cas, le risque maximal est considérablement plus élevé que le montant comptabilisé à titre de passif dans nos bilans consolidés.

	Risque maximal de pertes sur créances		
	Au		
	31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
Garanties financières			
Lettres de crédit de soutien financier	14 683 \$	12 139 \$	11 617 \$
Engagements de crédit			
Facilités de garantie de liquidités	30 317	23 496	20 827
Rehaussements de crédit	3 708	3 330	3 211
Lettres de crédit documentaire	186	191	255
Autres engagements de crédit	94 198	73 468	56 540
Autres engagements			
Engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres (1)	56 141	52 607	52 076
Garanties de bonne fin	5 396	4 655	5 030

(1) Pour les engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres avant le 31 juillet 2012, une tranche de 50 % représentait notre risque de perte par l'intermédiaire de notre ancienne coentreprise, RBC Dexia.

Notre processus d'examen du crédit et notre politique en ce qui a trait à l'exigence de garanties et aux types de biens détenus en garantie sont habituellement les mêmes pour les garanties et les engagements que ceux qui s'appliquent aux prêts. De façon générale, nos clients sont autorisés à demander un règlement ou à utiliser nos garanties et nos engagements dans un délai de un an. Toutefois, certaines garanties peuvent être utilisées seulement si des conditions particulières sont remplies. Ces conditions, de même que certaines exigences accessoires, sont décrites aux paragraphes suivants. Nous sommes d'avis qu'il est hautement improbable que la totalité ou la plus grande partie des garanties et des engagements soient utilisés ou réglés dans un délai de un an, et les contrats pourraient venir à échéance sans que les garanties et les engagements aient été utilisés ou réglés.

Garanties financières

Lettres de crédit de soutien financier

Les lettres de crédit de soutien financier constituent des engagements irrévocables de notre part d'effectuer les paiements d'un client qui ne pourrait pas respecter ses obligations envers le tiers. Dans le cas de certaines garanties, la contrepartie peut exiger que nous effectuions un paiement même si le client n'a pas failli à ses obligations. La durée à l'échéance de ces garanties peut atteindre huit ans. Notre politique en ce qui a trait aux actifs affectés en garantie à l'égard de ces instruments et aux types de garanties détenues est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts.

Lorsque des actifs sont reçus en garantie, ils sont évalués pour chaque compte individuel en fonction du risque attribué à l'emprunteur et des particularités de la transaction. Les actifs affectés en garantie peuvent être composés de trésorerie, de titres et d'autres actifs.

Engagements de crédit

Facilités de garantie de liquidités

Nous fournissons des facilités de garantie de liquidités dans le cadre de programmes de papier commercial adossés à des actifs administrés par nous et par des tiers, à titre de source de financement de rechange advenant le cas où lesdits programmes ne seraient pas en mesure d'accéder aux marchés du papier commercial et, dans certaines circonstances précises, lorsque les mesures de rendement prédéterminées des actifs financiers que ces structures détiennent ne sont pas respectées. La durée à l'échéance moyenne de ces facilités de garantie de liquidités est d'environ trois ans.

Nous fournissons également des facilités de garantie de liquidités dans le cadre de programmes liés à des titres qui ne sont pas adossés à des créances, comme des billets à vue à taux variable émis par des tiers. Ces lignes de crédit fournissent à l'émetteur les fonds nécessaires pour l'achat des billets s'il se trouve dans l'incapacité de les revendre, pourvu que l'instrument et/ou l'émetteur conserve une notation de premier ordre.

Les modalités des facilités de garantie de liquidités ne nous obligent pas à avancer des fonds à ces programmes en cas de faillite ou d'insolvabilité ni, en général, à acheter des actifs non productifs ou en défaillance.

Rehaussements de crédit

Les rehaussements de crédit partiels que nous fournissons aux structures d'accueil multicédantes que nous administrons visent à protéger les investisseurs porteurs de papier commercial advenant le cas où, au moment du recouvrement des actifs sous-jacents, le rehaussement de crédit lié à la transaction ou les liquidités ne seraient pas assez élevés pour le paiement du papier commercial à l'échéance. Chaque portefeuille d'actifs est structuré de manière à obtenir une notation de titre de grande qualité au moyen de rehaussements de crédit de notre part ou de la part de tiers liés à chaque transaction. La durée moyenne de ces facilités de crédit s'établit à environ trois ans.

Lettres de crédit documentaire

Les lettres de crédit documentaire, qui sont des documents que nous émettons au nom de notre client permettant à un tiers de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi en vertu de conditions précises, sont garanties par les livraisons de marchandises auxquelles elles se rapportent.

Autres engagements de crédit

Les engagements de crédit représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, d'acceptations bancaires ou de lettres de crédit.

Autres engagements

Engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres

Dans les transactions de prêt de titres, nous agissons à titre de mandataire pour le détenteur d'une valeur mobilière qui accepte de prêter la valeur mobilière à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli. L'emprunteur doit, en tout temps, garantir intégralement le prêt de titres. Dans le cadre de ces activités de garde, un engagement d'indemnisation peut être fourni aux clients prêteurs de titres, lequel vise à assurer que la juste valeur des titres prêtés sera remboursée dans le cas où l'emprunteur ne retournerait pas les titres empruntés et où la valeur des actifs détenus en garantie ne suffirait pas à couvrir la juste valeur de ces titres. Ces engagements d'indemnisation arrivent habituellement à échéance sans avoir été utilisés. Les échéances de ces engagements d'indemnisation varient puisque les titres prêtés comportent un droit de rappel sur demande. Les actifs détenus en garantie à l'égard des transactions de prêt de titres sont habituellement constitués de trésorerie ou de titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada, le gouvernement des États-Unis ou d'autres gouvernements de pays membres de l'OCDE.

Avant le troisième trimestre de 2012, les transactions de prêt de titres étaient généralement effectuées par l'entremise de notre ancienne coentreprise, RBC Dexia. RBC Dexia est maintenant une filiale en propriété exclusive.

Garanties de bonne fin

Les garanties de bonne fin constituent des engagements irrévocables de notre part d'effectuer les paiements auprès de tiers bénéficiaires au cas où un client ne respecterait pas une obligation contractuelle non financière précise. Ces obligations comprennent habituellement des contrats de travail et de

service, des garanties de bonne exécution et des garanties liées au commerce international. La durée à l'échéance de ces garanties peut atteindre huit ans. Notre politique en ce qui a trait aux biens détenus en garantie à l'égard de ces instruments est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts.

Lorsque des titres sont reçus en garantie, ils sont évalués pour chaque compte individuel en fonction du risque attribué à l'emprunteur et des particularités de la transaction. Les biens affectés en garantie peuvent être composés de trésorerie, de titres et d'autres actifs.

Engagements d'indemnisation

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des engagements d'indemnisation (qui comportent souvent des modalités standards) avec nos contreparties dans le cadre de transactions telles que les contrats d'acquisition, de vente, de fiducie, d'agence, de licence, de prestation de services et de location, ainsi que les contrats signés avec des dirigeants ou des administrateurs. Ces conventions d'indemnisation pourraient exiger que nous compensions la contrepartie pour des coûts engagés en raison d'une modification des lois et des règlements (y compris les lois fiscales) ou de poursuites ou de sanctions légales dont la contrepartie ferait l'objet par suite de la transaction. Les modalités des conventions d'indemnisation varient d'un contrat à l'autre. La nature de ces conventions d'indemnisation nous empêche d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel que nous pourrions être tenus de verser aux contreparties. Par le passé, nous n'avons jamais eu à verser un montant important en vertu de tels engagements.

Prêts hypothécaires vendus avec garantie

Aux termes de nos diverses ententes conclues avec des investisseurs, nous pouvons être tenus de racheter des prêts hypothécaires montés aux États-Unis et vendus à un investisseur si les prêts ne sont pas assurés pour plus de un an, ou de rembourser toute prime reçue lorsque les prêts hypothécaires sont remboursés d'avance ou en défaut dans les 120 jours. Les prêts hypothécaires sont entièrement garantis par des immeubles résidentiels. Aux 31 octobre 2012 et 2011, aucun prêt hypothécaire vendu avec garantie n'était en cours (323 millions de dollars au 1^{er} novembre 2010).

Montants non engagés

Les montants non engagés représentent les facilités de crédit inutilisées pour lesquelles nous pouvons retirer le crédit consenti à l'emprunteur. Ces montants incluent tant les engagements envers la clientèle de détail que les engagements commerciaux. Au 31 octobre 2012, le solde total des montants non engagés se chiffrait à 172 milliards de dollars (166 milliards au 31 octobre 2011; 167 milliards au 1^{er} novembre 2010).

Actifs donnés en garantie et actifs affectés en garantie

Dans le cours normal de nos activités, nous donnons en garantie des actifs et concluons des conventions d'affectation d'actifs en garantie conformément à des modalités qui sont habituelles pour nos activités régulières de prêt, d'emprunt et de négociation comptabilisées dans nos bilans consolidés. Voici des exemples des modalités générales liées aux actifs donnés en garantie et aux actifs affectés en garantie :

- Les risques et les avantages liés aux actifs donnés en garantie reviennent à l'emprunteur.
- Les actifs donnés en garantie sont réattribués à l'emprunteur lorsque les modalités obligatoires ont été respectées.
- Le droit du créancier de revendre les actifs ou de les affecter de nouveau en garantie dépend de l'entente particulière en vertu de laquelle l'actif est donné en garantie.
- S'il n'y a eu aucun manquement, le créancier doit redonner un actif comparable à l'emprunteur lorsque les obligations ont été respectées.

Nous sommes également tenus de fournir à la Banque du Canada des garanties intrajournalières lorsque nous utilisons le Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV), un système de transfert électronique télégraphique en temps réel qui traite en continu tous les paiements de grande valeur ou de classe critique libellés en dollars canadiens au cours de la journée. Les actifs donnés en garantie affectés aux activités du STPGV nous sont généralement remis à la fin du cycle de règlement quotidien. Par conséquent, le montant des actifs donnés en garantie n'est pas inclus dans le tableau ci-dessous. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, nous avons donné en moyenne des actifs de 3,2 milliards de dollars en garanties intrajournalières à la Banque du Canada chaque jour (3,5 milliards au 31 octobre 2011). Dans certaines rares occasions, nous devons obtenir une avance à un jour auprès de la Banque du Canada afin de répondre à un besoin de règlement, auquel cas une valeur équivalente des actifs donnés en garantie est utilisée pour garantir l'avance. Aucune avance à un jour n'avait été prise au 31 octobre 2012, au 31 octobre 2011 et au 1^{er} novembre 2010.

Les détails des actifs donnés en garantie de passifs et des actifs détenus ou donnés de nouveau en garantie sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens)	Au		
	31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
Sources d'actifs donnés en garantie et affectés en garantie			
Actifs de la Banque			
Trésorerie et montants à recevoir de banques	94 \$	184 \$	123 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	424	618	334
Prêts	65 077	58 998	54 992
Valeurs mobilières	40 424	44 119	46 607
Autres actifs	19 411	9 805	10 046
	125 430 \$	113 724 \$	112 102 \$
Actifs des clients			
Biens reçus en garantie et disponibles à la vente ou à la remise en garantie	178 454	137 548	123 596
Moins : Actifs non vendus ou qui n'ont pas été donnés de nouveau en garantie	(56 172)	(28 870)	(26 013)
	122 282	108 678	97 583
	247 712	222 402	209 685
Utilisations d'actifs donnés en garantie et affectés en garantie			
Titres prêtés	12 202 \$	10 805 \$	14 977 \$
Titres empruntés	25 555	31 509	25 637
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	40 756	44 284	46 597
Engagements afférents à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat	64 154	44 885	36 196
Titrisation	51 959	48 535	46 241
Obligations couvertes	13 276	10 513	8 557
Transactions sur dérivés	32 967	27 625	26 240
Gouvernements étrangers et banques centrales	2 608	2 376	2 332
Systèmes de compensation, systèmes de paiements et dépositaires	4 235	1 839	2 154
Autres	—	31	754
	247 712 \$	222 402 \$	209 685 \$

Engagements en vertu de baux

Contrats de location-financement

Nous louons du matériel informatique auprès de tiers en vertu de contrats de location-financement. Les contrats de location sont assortis d'échéances, de clauses d'indexation et de droits de renouvellement divers. Les paiements minimaux futurs au titre de la location en vertu des contrats de location-financement s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au								
	31 octobre 2012			31 octobre 2011			1 ^{er} novembre 2010		
	Total des paiements minimaux futurs au titre de la location	Charges d'intérêts futures	Valeur actualisée des contrats de location-financement	Total des paiements minimaux futurs au titre de la location	Charges d'intérêts futures	Valeur actualisée des contrats de location-financement	Total des paiements minimaux futurs au titre de la location	Charges d'intérêts futures	Valeur actualisée des contrats de location-financement
Paievements minimaux futurs au titre de la location									
un an au plus tard	62 \$	(6)\$	56 \$	52 \$	(5)\$	47 \$	52 \$	(4)\$	48 \$
plus de un an mais cinq ans au plus tard	108	(12)	96	66	(7)	59	61	(6)	55
plus de cinq ans	—	—	—	—	—	—	3	—	3
	170 \$	(18)\$	152 \$	118 \$	(12)\$	106 \$	116 \$	(10)\$	106 \$

Au 31 octobre 2012, la valeur comptable nette du matériel informatique détenu en vertu de contrats de location-financement se chiffrait à 156 millions de dollars (106 millions au 31 octobre 2011; 103 millions au 1^{er} novembre 2010).

Contrats de location simple

Nous avons des obligations en vertu d'un certain nombre de contrats de location simple non résiliables qui visent des locaux et du matériel. Ces contrats de location sont assortis d'échéances, de clauses d'indexation et de droits de renouvellement divers. Les paiements minimaux futurs au titre de la location en vertu des contrats de location simple non résiliables s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au					
	31 octobre 2012		31 octobre 2011		1 ^{er} novembre 2010	
	Terrains et bâtiments	Matériel	Terrains et bâtiments	Matériel	Terrains et bâtiments	Matériel
Paievements minimaux futurs au titre de la location						
un an au plus tard	566 \$	131 \$	483 \$	116 \$	510 \$	125 \$
plus de un an mais cinq ans au plus tard	1 663	449	1 485	83	1 588	98
plus de cinq ans	1 256	4	1 029	—	1 133	1
	3 485	584	2 997	199	3 231	224
moins : paievements minimaux futurs au titre de la sous-location à recevoir	(20)	(1)	(27)	(3)	(52)	(3)
Paievements minimaux futurs au titre de la location, montant net	3 465 \$	583 \$	2 970 \$	196 \$	3 179 \$	221 \$

Litiges

Nous sommes une importante institution mondiale qui est soumise à de nombreuses exigences juridiques et réglementaires complexes. Par conséquent, la Banque Royale du Canada et ses filiales ont fait et font l'objet de différentes plaintes et enquêtes dans divers territoires. La direction revoit régulièrement l'état d'avancement de toutes les poursuites et exercera son jugement afin de la résoudre au mieux des intérêts de la Banque. Nos procédures judiciaires importantes sont décrites ci-dessous. Nous nous défendons vigoureusement dans chacun de ces litiges.

Enquêtes et litiges relatifs au LIBOR

Diverses autorités de réglementation et autorités en matière de concurrence et d'exécution de la loi dans le monde, y compris au Canada, au Royaume-Uni et aux États-Unis, notamment dans divers États américains, mènent des enquêtes liées à certaines soumissions effectuées dans le passé par un groupe de banques relativement à la fixation du taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) libellé en dollars américains. Étant donné que la Banque Royale du Canada est un membre de certains comités du LIBOR, y compris du comité du LIBOR libellé en dollars américains, nous avons fait l'objet de diverses demandes d'information réglementaires et nous collaborons à ces enquêtes. En outre, la Banque Royale du Canada et d'autres banques du comité du LIBOR libellé en dollars américains ont été désignées comme défenderesses dans des litiges de droit privé engagés aux États-Unis concernant la fixation du LIBOR, y compris dans un certain nombre de recours collectifs qui ont été regroupés devant le tribunal de district des États-Unis du district sud de New York. Les plaintes dans ces actions font état de revendications à notre encontre et à l'encontre d'autres banques du comité en vertu de diverses lois américaines, y compris la législation antitrust américaine, la Commodity Exchange Act des États-Unis et la loi de l'État. Selon les éléments connus à ce jour, il nous est impossible pour le moment de prédire la résolution de ces enquêtes réglementaires et de ces litiges de droit privé, ni le moment auquel ils seront réglés et l'incidence éventuelle sur la Banque Royale du Canada.

Litiges relatifs à la CFTC

La Banque Royale du Canada est devenue défenderesse dans une poursuite en responsabilité intentée par la Commodity Futures Trading Commission des États-Unis. Le libellé de la poursuite allègue que certaines transactions entre sociétés liées étaient en fait des transactions fictives inappropriées, qui ont été effectuées à l'abri de la concurrence. En outre, la plainte stipule que nous avons fait délibérément des déclarations fausses, fictives ou frauduleuses à la Chicago Mercantile Exchange quant à la manière dont nous prévoyions structurer ces transactions et à la manière dont nous l'avons fait. Il nous est impossible de prédire le dénouement de ces procédures, ni le moment auquel elles seront réglées. Nous réfutons totalement ces allégations. À l'heure actuelle, la direction estime que le règlement final de cette poursuite n'aura pas d'incidence défavorable importante sur notre situation financière ni sur nos résultats opérationnels consolidés.

Litiges relatifs aux districts scolaires du Wisconsin

La Banque Royale du Canada est défenderesse dans le cadre d'un recours relativement au rôle que nous avons joué dans des transactions portant sur des placements réalisés par un certain nombre de districts scolaires du Wisconsin dans certains titres garantis par des créances. Ces transactions ont également fait l'objet d'une enquête réglementaire. Bien que nous ayons conclu un accord avec la Securities and Exchange Commission, dont le montant a été versé aux districts scolaires par l'intermédiaire d'un fonds d'indemnisation, le recours se poursuit. Il nous est impossible de prédire le dénouement de ces procédures, ni le moment auquel elles seront réglées. La direction estime toutefois que le règlement final de ces poursuites n'aura pas d'incidence défavorable importante sur notre situation financière ni sur nos résultats opérationnels consolidés.

Autres litiges

Nous sommes défenderesse dans un certain nombre d'autres poursuites qui allèguent que certaines de nos pratiques et mesures sont inappropriées. Les poursuites portent sur diverses questions complexes, et le moment auquel elles seront réglées demeure variable et incertain. La direction est d'avis que nous parviendrons, à terme, à résoudre ces poursuites, dans la mesure où nous pouvons les évaluer, sans subir d'incidence financière importante. Il s'agit, toutefois, de questions qui font largement appel à l'exercice du jugement, et les obligations éventuelles pouvant découler de ces poursuites pourraient influencer de façon importante sur nos résultats opérationnels pour toute période donnée.

Nous faisons l'objet de diverses autres poursuites judiciaires qui contestent le bien-fondé de certaines de nos autres pratiques ou mesures. Nous jugeons que le montant global du passif éventuel lié à ces autres poursuites, dans la mesure où nous pouvons l'évaluer, ne sera pas important à l'égard de notre situation financière ou de nos résultats opérationnels consolidés.

Note 28 Dates contractuelles de modification des taux ou des échéances

Le tableau ci-après illustre notre exposition au risque de taux d'intérêt. La valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers est présentée ci-dessous d'après leur date d'échéance ou de modification des taux, selon la date la plus rapprochée.

Le tableau ci-dessous ne tient pas compte des hypothèses de la direction relativement aux événements futurs lorsque les dates d'échéance ou de modification des taux prévues diffèrent sensiblement de celles qui sont stipulées par contrat. Nous tenons compte de ces hypothèses dans la gestion de l'exposition au risque de taux d'intérêt. Ces hypothèses comprennent la modification prévue des taux de certains prêts et dépôts et des instruments de négociation. La prise en compte de ces hypothèses dans le tableau consolidé relatif à la modification des taux ou des échéances au 31 octobre 2012 aurait une incidence sur l'écart sur moins de un an, lequel passerait de 19,2 milliards de dollars à 60,7 milliards.

	Au 31 octobre 2012							Total
	Immédiatement sensible aux taux d'intérêt	Moins de 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt	
(en millions de dollars canadiens)								
Actif								
Trésorerie et dépôts à des banques	14 370 \$	5 063 \$	41 \$	25 \$	191 \$	– \$	3 182 \$	22 872 \$
Valeurs mobilières								
Titres détenus à des fins de transaction	10 132	9 582	3 617	8 714	22 633	25 128	40 977	120 783
Titres disponibles à la vente	–	25 501	514	1 569	9 365	1 827	2 052	40 828
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	8 283	93 154	7 926	2 687	207	–	–	112 257
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)	191 103	30 383	8 519	16 696	119 877	8 916	2 750	378 244
Dérivés	91 293	–	–	–	–	–	–	91 293
Placements au nom des détenteurs de fonds distincts	–	–	–	–	–	–	383	383
Autres actifs	–	4	4	10	34	40	58 348	58 440
	315 181 \$	163 687 \$	20 621 \$	29 701 \$	152 307 \$	35 911 \$	107 692 \$	825 100 \$
Passif								
Dépôts	202 812 \$	83 476 \$	19 739 \$	35 506 \$	79 148 \$	18 263 \$	69 275 \$	508 219 \$
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	3 653	58 479	711	1 189	–	–	–	64 032
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	771	518	767	1 515	8 259	10 949	17 977	40 756
Dérivés	96 761	–	–	–	–	–	–	96 761
Contrats d'assurance et de placement pour le compte des détenteurs de fonds distincts	–	–	–	–	–	–	383	383
Autres passifs	–	45	51	136	1 236	516	58 422	60 406
Débitures subordonnées	–	397	1 004	1 639	4 575	–	–	7 615
Titres de fiducie de capital	–	–	–	–	900	–	–	900
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	1 200	511	50	1 761
Capitaux propres	–	–	213	600	4 000	–	39 454	44 267
	303 997 \$	142 915 \$	22 485 \$	40 585 \$	99 318 \$	30 239 \$	185 561 \$	825 100 \$
Écart total	11 184 \$	20 772 \$	(1 864)\$	(10 884)\$	52 989 \$	5 672 \$	(77 869)\$	– \$
Dollar canadien	18 367 \$	(11 750)\$	1 333 \$	(6 116)\$	59 052 \$	340 \$	(54 900)\$	6 326 \$
Devises	(7 183)	32 522	(3 197)	(4 768)	(6 063)	5 332	(22 969)	(6 326)
Écart total	11 184 \$	20 772 \$	(1 864)\$	(10 884)\$	52 989 \$	5 672 \$	(77 869)\$	– \$

Parties liées

Les parties liées comprennent les sociétés liées, les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offerts à nos employés, les principaux dirigeants, le conseil d'administration (les administrateurs), les membres de la famille proche des principaux dirigeants et des administrateurs, ainsi que les entités qui sont, directement ou indirectement, sous contrôle, contrôle conjoint ou influence notable des principaux dirigeants, des administrateurs ou des membres de leur famille proche.

Principaux dirigeants et administrateurs

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle de nos activités, directement ou indirectement. Ils incluent les principaux membres de notre organisation désignés sous le nom de haute direction. La haute direction se compose du chef de la direction et des personnes qui relèvent de lui, notamment le chef de l'administration et chef des finances, le chef des ressources humaines, le chef de la gestion des risques et les chefs de nos unités d'exploitation. Les administrateurs ne planifient pas, ne dirigent pas ou ne contrôlent pas les activités de l'entité; ils surveillent la gestion de l'entreprise et exécutent des tâches de gérance.

Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs

Les tableaux suivants présentent la rémunération versée aux principaux dirigeants et administrateurs ainsi que les participations et les options qu'ils détiennent.

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le	
	31 octobre 2012	31 octobre 2011
Salaires et autres avantages du personnel à court terme	21 \$	23 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	2	2
Paielements fondés sur des actions	25	24
	48 \$	49 \$

Participations et options détenues par les principaux dirigeants, les administrateurs et les membres de leur famille proche

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)	Au					
	31 octobre 2012		31 octobre 2011		1 ^{er} novembre 2010	
	Nombre d'unités détenues	Valeur	Nombre d'unités détenues	Valeur	Nombre d'unités détenues	Valeur
Options sur actions	5 402 931	40 \$	5 663 871	23 \$	5 011 708	45 \$
Attributions fondées sur des actions autres que des options	2 657 787	143	2 189 588	106	1 994 916	107
Actions ordinaires de RBC	1 593 328	91	1 638 939	80	1 511 316	82
	9 654 046	274 \$	9 492 398	209 \$	8 517 940	234 \$

Transactions, contrats et ententes impliquant des principaux dirigeants, des administrateurs ou des membres de leur famille proche

Dans le cours normal des activités, nous offrons certains services bancaires aux principaux dirigeants, aux administrateurs et aux membres de leur famille proche. Ces transactions ont été effectuées essentiellement aux mêmes conditions, notamment en ce qui a trait aux taux d'intérêt et aux garanties, que celles qui prévalent pour des transactions comparables avec des personnes d'un statut similaire, et elles n'impliquaient pas un risque plus grand que le risque normal lié au remboursement et ne présentaient pas d'autres caractéristiques défavorables.

Au 31 octobre 2012, le total des prêts accordés à des principaux dirigeants, des administrateurs ou des membres de leur famille proche s'établissait à 6 millions de dollars (4 millions au 31 octobre 2011; 5 millions au 1^{er} novembre 2010). Les principaux dirigeants, les administrateurs ou les membres de leur famille proche n'ont bénéficié d'aucune garantie, d'aucun actif donné en garantie ni d'aucun engagement.

Filiales, entreprises associées et coentreprises

Dans le cours normal des activités, nous fournissons certains services bancaires et financiers à des filiales, à des entreprises associées et à des parties liées, notamment des prêts, des dépôts productifs d'intérêts et des dépôts non productifs d'intérêts. Ces transactions répondent à la définition de transactions entre parties liées et ont été effectuées essentiellement aux mêmes conditions que celles qui prévalent pour des transactions comparables avec des tiers.

Au 31 octobre 2012, des dépôts de néant provenaient des coentreprises et des entreprises associées (2,9 milliards de dollars au 31 octobre 2011; 3,1 milliards au 1^{er} novembre 2010).

Autres transactions, contrats ou ententes impliquant des coentreprises ou des entreprises associées

(en millions de dollars canadiens)	En date du et pour l'exercice clos le		
	31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
Garanties fournies	– \$	483 \$	497 \$
Engagements et autres éventualités	138	135	–
Autres honoraires reçus pour services rendus	84	93	s.o.
Autres honoraires payés pour services reçus	51	65	s.o.

Note 30 Résultats par secteur d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012									
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et trésorerie	Marchés des Capitaux (3)	Services de soutien généraux (3)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt (1), (2)	9 061 \$	393 \$	– \$	668 \$	2 559 \$	(183) \$	12 498 \$	10 413 \$	1 308 \$	777 \$
Revenus autres que d'intérêt	3 582	4 442	4 897	657	3 629	67	17 274	9 378	3 564	4 332
Total des revenus	12 643	4 835	4 897	1 325	6 188	(116)	29 772	19 791	4 872	5 109
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 167	(1)	–	–	135	–	1 301	1 021	90	190
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	3 621	–	–	–	3 621	2 320	16	1 285
Frais autres que d'intérêt	5 932	3 796	515	1 134	3 746	37	15 160	8 809	3 404	2 947
Bénéfice net (perte nette) avant impôt	5 544	1 040	761	191	2 307	(153)	9 690	7 641	1 362	687
Charge (économie) d'impôt	1 456	277	47	106	726	(512)	2 100	1 600	519	(19)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	4 088	763	714	85	1 581	359	7 590	6 041	843	706
Bénéfice net lié aux activités abandonnées							(51)	–	(51)	–
Bénéfice net							7 539 \$	6 041 \$	792 \$	706 \$
Les frais autres que d'intérêt comprennent :										
Amortissements	248 \$	126 \$	14 \$	54 \$	27 \$	487 \$	956 \$	782 \$	38 \$	136 \$
Perte de valeur du goodwill et des autres immobilisations incorporelles	–	–	–	168	–	–	168	100	–	68
Total de l'actif lié aux activités poursuivies	343 100 \$	22 000 \$	12 300 \$	77 200 \$	355 200 \$	15 300 \$	825 100 \$	459 700 \$	173 200 \$	192 200 \$
Total de l'actif lié aux activités maintenant abandonnées							–	–	–	–
Total de l'actif							825 100 \$	459 700 \$	173 200 \$	192 200 \$
Le total de l'actif comprend :										
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles	256 \$	133 \$	11 \$	308 \$	128 \$	877 \$	1 713 \$	1 089 \$	145 \$	479 \$
Total du passif lié aux activités poursuivies	342 000 \$	22 000 \$	12 400 \$	77 300 \$	355 100 \$	(29 700) \$	779 100 \$	413 700 \$	173 300 \$	192 100 \$
Total du passif lié aux activités maintenant abandonnées							–	–	–	–
Total du passif							779 100 \$	413 700 \$	173 300 \$	192 100 \$

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011

(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et trésorerie	Marchés des Capitaux (3)	Services de soutien généraux (3)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt (1), (2)	8 515 \$	365 \$	– \$	573 \$	2 197 \$	(293)\$	11 357 \$	9 641 \$	1 091 \$	625 \$
Revenus autres que d'intérêt	3 510	4 343	4 475	569	3 127	257	16 281	9 270	2 815	4 196
Total des revenus	12 025	4 708	4 475	1 142	5 324	(36)	27 638	18 911	3 906	4 821
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 142	–	–	–	(14)	5	1 133	1 016	(12)	129
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	3 358	–	–	–	3 358	2 124	21	1 213
Frais autres que d'intérêt	5 682	3 586	498	821	3 487	93	14 167	8 376	3 159	2 632
Bénéfice net (perte nette) avant impôt	5 201	1 122	619	321	1 851	(134)	8 980	7 395	738	847
Charge (économie) d'impôt	1 461	311	19	91	559	(431)	2 010	1 728	259	23
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	3 740	811	600	230	1 292	297	6 970	5 667	479	824
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	–	–	–	–	–	–	(526)	–	(526)	–
Bénéfice net	3 740 \$	811 \$	600 \$	230 \$	1 292 \$	297 \$	6 444 \$	5 667 \$	(47)\$	824 \$
Les frais autres que d'intérêt comprennent :										
Amortissements	231 \$	127 \$	20 \$	48 \$	24 \$	418 \$	868 \$	705 \$	37 \$	126 \$
Perte de valeur du goodwill et des autres immobilisations incorporelles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total de l'actif lié aux activités poursuivies	321 100 \$	23 700 \$	11 100 \$	75 200 \$	320 900 \$	14 600 \$	766 600 \$	452 200 \$	134 400 \$	180 000 \$
Total de l'actif lié aux activités maintenant abandonnées	–	–	–	–	–	–	27 200	–	27 200	–
Total de l'actif							793 800 \$	452 200 \$	161 600 \$	180 000 \$
Le total de l'actif comprend :										
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles	325 \$	347 \$	9 \$	26 \$	133 \$	963 \$	1 803 \$	1 152 \$	164 \$	487 \$
Total du passif lié aux activités poursuivies	319 800 \$	23 800 \$	11 100 \$	75 200 \$	321 300 \$	(18 900)\$	732 300 \$	409 200 \$	142 900 \$	180 200 \$
Total du passif lié aux activités maintenant abandonnées	–	–	–	–	–	–	20 100	–	20 100	–
Total du passif							752 400 \$	409 200 \$	163 000 \$	180 200 \$

(1) Le revenu intersectoriel et la quote-part des bénéfices des entreprises associées ne sont pas significatifs.

(2) Le revenu d'intérêt est présenté déduction faite des frais d'intérêt, puisque la direction se fie essentiellement sur le revenu net d'intérêt comme mesure du rendement.

(3) Majoration au montant imposable équivalent.

Composition des secteurs d'exploitation

Aux fins de la gestion, nous sommes organisés en cinq secteurs d'exploitation. Avec prise d'effet le 31 octobre 2012, nos secteurs d'exploitation précédents (Services bancaires canadiens, Gestion de patrimoine, Assurances, Services bancaires internationaux et Marchés des Capitaux) ont été restructurés en cinq secteurs d'exploitation, lesquels sont définis ci-dessous, en fonction des produits et services offerts. Les chiffres correspondants ont été révisés afin qu'ils soient conformes à notre nouveau mode de présentation sectoriel.

Le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises comprend nos activités de services bancaires aux particuliers et aux entreprises ainsi que certains secteurs de services d'investissement de détail, et il se compose de quatre secteurs d'activité : Services financiers aux particuliers, Services financiers à l'entreprise et Solutions cartes et paiements (Services bancaires canadiens) et Services bancaires – Antilles et Services bancaires américains. Au Canada, nous fournissons un vaste éventail de produits et services financiers à notre clientèle de particuliers et d'entreprises par l'intermédiaire de nos réseaux élargis de succursales, de guichets automatiques bancaires, de services bancaires en ligne et par téléphone, ainsi que par l'intermédiaire d'une grande équipe de vente interne. Dans les Antilles, nous offrons une vaste gamme de produits et services financiers aux particuliers, aux entreprises clientes et aux institutions publiques dans leurs marchés respectifs. Aux États-Unis, nos services bancaires transfrontaliers répondent aux besoins de nos clients canadiens aux États-Unis.

Le secteur Gestion de patrimoine regroupe la Gestion de patrimoine – Canada, la Gestion de patrimoine – États-Unis et International et la Gestion mondiale d'actifs. Ce secteur offre des services aux clients fortunés et aux clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe, en Asie et dans les pays émergents, y compris une gamme complète de solutions de placements, de services de fiducie, de services bancaires, de services de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine. Nous offrons également aux institutions et aux particuliers faisant partie de notre clientèle des produits et des services de gestion d'actifs, directement ou par l'entremise des réseaux de distribution de RBC et de tiers distributeurs.

Le secteur Assurances regroupe nos activités d'assurances au Canada et dans le monde et il se compose de deux secteurs d'activité : Assurances – Canada et Assurances et autres produits – International. Au Canada, nous offrons nos produits et services par l'intermédiaire de nos propres réseaux de distribution composés de notre équipe de vente, notamment les succursales de vente au détail d'assurances et nos représentants des ventes, les centres d'appels et le réseau en ligne, ainsi que par l'intermédiaire de conseillers indépendants en assurance et des agences de voyages. En dehors de l'Amérique du Nord, nous exerçons des activités de réassurance dans le monde entier.

Le secteur Services aux investisseurs et trésorerie offre des services de garde internationaux, des services d'administration de fonds et de caisses de retraite ainsi qu'une gamme intégrée de produits aux investisseurs institutionnels du monde entier. Nous offrons également des services de gestion de la trésorerie, de correspondants bancaires et de négociation à des institutions financières partout dans le monde, ainsi que des services de gestion des liquidités et du financement à RBC et à d'autres institutions choisies.

Le secteur Marchés des Capitaux se compose d'une majorité de nos services bancaires de gros à l'échelle mondiale et il fournit un vaste choix de produits et services à des sociétés ouvertes et fermées, à des investisseurs institutionnels, à des gouvernements et à des banques centrales par

l'intermédiaire de nos deux principaux secteurs d'activité : Marchés mondiaux et Grande entreprise et services de banque d'investissement. En Amérique du Nord, nous offrons une gamme complète de produits et services, notamment des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, des services de montage et de distribution de titres de participation et de prêts et des services de structuration et de négociation. Ailleurs dans le monde, nous sommes présents dans des marchés ciblés au Royaume-Uni, en Europe et en Asie-Pacifique, où nous offrons un ensemble de capacités diversifiées dans nos principaux secteurs d'expertise, soit les secteurs de l'énergie, des mines et des infrastructures.

Toutes les autres activités ayant trait à l'entreprise qui ne sont pas attribuées à ces cinq secteurs d'exploitation, notamment le financement de l'entreprise, la titrisation, les charges nettes liées au capital non attribué ainsi que les ajustements de consolidation, y compris les écritures d'élimination des montants de majoration au montant imposable équivalent, sont présentées dans le secteur Services de soutien généraux. Les ajustements au montant imposable équivalent font augmenter le revenu net d'intérêt provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes) au montant imposable équivalent effectif, et un montant compensatoire correspondant est constaté dans la charge d'impôt. La direction est d'avis que ces ajustements sont nécessaires pour refléter la manière dont le secteur Marchés des Capitaux est géré, car cela accroît la comparabilité des revenus de sources imposables et de sources présentant des avantages fiscaux. Il se pourrait toutefois que les majorations au montant imposable équivalent ne soient pas comparables à des majorations semblables effectuées par d'autres institutions financières. La majoration au montant imposable équivalent pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 s'élève à 431 millions de dollars (459 millions au 31 octobre 2011).

Secteurs géographiques

Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, nos activités sont regroupées dans les colonnes Canada, États-Unis et Autres pays. Les transactions sont principalement constatées selon l'emplacement qui reflète le mieux le risque lié aux variations négatives de la conjoncture économique et les occasions de croissance liées aux variations positives de cette conjoncture. Cet emplacement correspond fréquemment à celui de l'entité juridique par l'entremise de laquelle les activités sont exercées et à celui de nos clients. Les transactions sont comptabilisées dans la monnaie locale de référence et sont assujetties aux variations des taux de change en raison de la fluctuation du dollar canadien.

Cadre d'information de gestion

Notre cadre d'information de gestion vise à évaluer le rendement individuel de nos secteurs d'exploitation comme s'ils exerçaient leurs activités sur une base autonome, et il reflète la façon dont nous gérons nos secteurs d'exploitation. Cette approche vise à faire en sorte que les résultats de nos secteurs d'exploitation reflètent toutes les données pertinentes quant aux revenus et aux charges liés à l'exercice de leurs activités. La direction surveille régulièrement les résultats de ces secteurs en vue de prendre des décisions quant à l'affectation des ressources et à l'évaluation du rendement. Ces éléments n'ont aucune incidence sur nos résultats consolidés.

Les charges de chaque secteur d'exploitation peuvent comprendre des coûts engagés ou des services fournis, directement ou au nom des secteurs d'exploitation, au niveau de l'entreprise. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à l'un de nos secteurs d'exploitation, nous utilisons un cadre d'information de gestion qui comprend des hypothèses, des estimations et des méthodes aux fins de l'attribution des coûts indirects et des charges indirectes à nos secteurs d'exploitation. Ce cadre sert également à l'attribution du capital et à la fixation des prix de cession des fonds de nos secteurs d'exploitation, de manière à mesurer avec justesse et de façon constante les coûts économiques et à les aligner sur les avantages et sur les risques sous-jacents du secteur d'exploitation visé. Les activités entre les secteurs d'exploitation suivent généralement les taux du marché. Toutes les autres activités ayant trait à l'entreprise qui ne sont pas attribuées à nos cinq secteurs d'exploitation sont présentées dans le secteur Services de soutien généraux.

La direction revoit périodiquement les hypothèses et les méthodes que nous utilisons dans le cadre d'information de gestion, afin d'assurer leur validité. Les méthodes d'attribution du capital comportent la formulation d'un certain nombre d'hypothèses et d'estimations qui sont révisées périodiquement.

Note 31 Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers

En raison des instruments financiers que nous détenons, nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché et au risque de liquidité et de financement. Notre évaluation du risque ainsi que nos objectifs, nos politiques et nos méthodes en matière de gestion des risques sont présentés dans le texte grisé ainsi que dans les tableaux qui sont marqués d'un astérisque (*), aux pages 57 à 76 de notre rapport de gestion. Ce texte et ces tableaux grisés font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Les concentrations du risque de crédit surviennent lorsqu'un certain nombre de nos clients exerçant des activités similaires sont situés dans le même secteur géographique ou ont des caractéristiques économiques à ce point comparables qu'un changement des conditions économiques, politiques ou autres pourrait influencer de la même façon sur leur capacité de remplir leurs engagements contractuels.

Les concentrations du risque de crédit montrent la sensibilité relative de notre rendement à l'égard de faits nouveaux touchant un type d'industrie ou un secteur géographique en particulier. Le tableau suivant donne un sommaire des montants au titre des instruments financiers figurant au bilan et hors bilan qui présentent un risque de crédit.

	Au 31 octobre 2012								
	Canada	%	États-Unis	%	Europe	%	Autres pays	%	Total
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)									
Actifs au bilan autres que les dérivés (1)	372 920 \$	74 %	64 254 \$	13 %	37 806 \$	8 %	26 903 \$	5 %	501 883 \$
Dérivés avant l'incidence des accords généraux de compensation (2), (3)	14 549	12	20 617	17	79 810	66	6 761	5	121 737
	387 469 \$	62 %	84 871 \$	14 %	117 616 \$	19 %	33 664 \$	5 %	623 620 \$
Instruments de crédit hors bilan (4)									
Montants engagés et non engagés (5)	192 841 \$	65 %	76 269 \$	26 %	18 260 \$	6 %	9 379 \$	3 %	296 749 \$
Autres	43 038	57	15 315	20	13 943	18	3 924	5	76 220
	235 879 \$	63 %	91 584 \$	24 %	32 203 \$	9 %	13 303 \$	4 %	372 969 \$
	Au 31 octobre 2011								
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)									
Actifs au bilan autres que les dérivés (1)	348 970 \$	79 %	35 814 \$	8 %	34 840 \$	8 %	22 509 \$	5 %	442 133 \$
Dérivés avant l'incidence des accords généraux de compensation (2), (3)	15 211	13	21 541	19	72 334	62	7 270	6	116 356
	364 181 \$	65 %	57 355 \$	10 %	107 174 \$	19 %	29 779 \$	5 %	558 489 \$
Instruments de crédit hors bilan (4)									
Montants engagés et non engagés (5)	187 641 \$	71 %	52 831 \$	20 %	16 669 \$	6 %	8 306 \$	3 %	265 447 \$
Autres	38 503	55	11 321	16	15 691	23	3 886	6	69 401
	226 144 \$	67 %	64 152 \$	19 %	32 360 \$	10 %	12 192 \$	4 %	334 848 \$

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 1 ^{er} novembre 2010								
	Canada	%	États-Unis	%	Europe	%	Autres pays	%	Total
Actifs au bilan autres que les dérivés (1)	319 261 \$	77 %	46 119 \$	11 %	35 427 \$	8 %	18 786 \$	4 %	419 593 \$
Dérivés avant l'incidence des accords généraux de compensation (2), (3)	13 527	13	25 066	24	58 648	56	7 530	7	104 771
	332 788 \$	63 %	71 185 \$	14 %	94 075 \$	18 %	26 316 \$	5 %	524 364 \$
Instruments de crédit hors bilan (4)									
Montants engagés et non engagés (5)	180 909 \$	73 %	43 223 \$	18 %	13 417 \$	5 %	8 661 \$	4 %	246 210 \$
Autres	38 731	56	13 130	19	13 137	19	3 725	6	68 723
	219 640 \$	70 %	56 353 \$	18 %	26 554 \$	8 %	12 386 \$	4 %	314 933 \$

- (1) Comprend les biens achetés en vertu de conventions de revente, les titres empruntés, les prêts et les engagements de clients en contrepartie d'acceptations. Les concentrations provinciales les plus importantes au Canada se trouvent en Ontario, 53 % (52 % au 31 octobre 2011; 46 % au 1^{er} novembre 2010), dans les provinces des Prairies, 18 % (18 % au 31 octobre 2011; 15 % au 1^{er} novembre 2010), en Colombie-Britannique et dans les territoires, 15 % (15 % au 31 octobre 2011; 14 % au 1^{er} novembre 2010), et au Québec, 10 % (10 % au 31 octobre 2011; 21 % au 1^{er} novembre 2010). Aucun type d'industrie ne représente plus de 30 % du total des instruments de crédit au bilan (30 % au 31 octobre 2011; 28 % au 1^{er} novembre 2010).
- (2) La plus forte concentration du risque de crédit par type de contrepartie se trouve dans les banques, soit 49 % (56 % au 31 octobre 2011; 65 % au 1^{er} novembre 2010).
- (3) Compte non tenu des dérivés de crédit classés comme détenus à des fins autres que de transaction, dont le coût de remplacement se chiffre à 5 millions de dollars (41 millions au 31 octobre 2011; 7 millions au 1^{er} novembre 2010).
- (4) Représente les instruments financiers dont les montants contractuels représentent le risque de crédit.
- (5) Les engagements de détail et les engagements de gros représentent respectivement 40 % (44 % au 31 octobre 2011; 46 % au 1^{er} novembre 2010) et 60 % (56 % au 31 octobre 2011; 54 % au 1^{er} novembre 2010) du total de nos engagements. Les concentrations sectorielles les plus importantes de notre portefeuille du secteur de gros sont liées à l'énergie, 17 % (17 % au 31 octobre 2011; 14 % au 1^{er} novembre 2010), aux produits de financement, 17 % (17 % au 31 octobre 2011; 17 % au 1^{er} novembre 2010), aux services financiers non bancaires, 9 % (10 % au 31 octobre 2011; 15 % au 1^{er} novembre 2010), aux organismes souverains, 9 % (8 % au 31 octobre 2011; 9 % au 1^{er} novembre 2010), et au secteur immobilier et aux secteurs connexes, 8 % (8 % au 31 octobre 2011; 7 % au 1^{er} novembre 2010).

Note 32 Gestion du capital
Capital réglementaire et ratios de capital

La suffisance du capital des banques canadiennes est réglementée suivant les lignes directrices établies par le BSIF, fondées sur les normes de la Banque des règlements internationaux et du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Le capital réglementaire comporte deux catégories : le capital de première catégorie et le capital de deuxième catégorie. Le capital de première catégorie comprend le capital de la plus haute qualité et constitue une mesure principale de la capacité financière d'une banque. Le capital de première catégorie se compose des éléments de capital plus permanents, est exempt des charges fixes obligatoires portées en diminution des bénéfices et est juridiquement subordonné aux droits des déposants et des autres créanciers de l'institution financière. Le capital de deuxième catégorie se compose d'instruments de capital supplémentaires qui contribuent à la capacité globale d'une institution financière à poursuivre ses activités. Le capital total représente la somme du capital de première catégorie et du capital de deuxième catégorie.

Les ratios de capital réglementaire sont calculés au moyen de la division du capital de première catégorie et du capital total par l'actif pondéré en fonction des risques. Le BSIF exige que les banques respectent les exigences minimales en matière de capital axé sur le risque relativement à l'exposition au risque de crédit, au risque opérationnel et, lorsqu'elles entreprennent des activités de négociation importantes, au risque de marché. L'actif pondéré en fonction des risques est calculé pour chacun de ces types de risque, et on obtient le total de l'actif pondéré en fonction des risques en additionnant les résultats.

De plus, le BSIF établit des objectifs précis pour le capital à risque visant les institutions de dépôt au Canada. À l'heure actuelle, selon ces objectifs, le ratio du capital de première catégorie doit être supérieur ou égal à 7 % et le ratio du capital total doit être supérieur ou égal à 10 %. Outre les ratios du capital de première catégorie et du capital total, les banques canadiennes doivent s'assurer que leur coefficient actif-capital, qui est calculé au moyen de la division du montant brut de l'actif ajusté par le capital total, n'excède pas le niveau maximal prescrit par le BSIF. Au cours de 2012 et de 2011, nous nous sommes conformés à toutes les exigences en matière de capital imposées par le BSIF.

Incidence de l'adoption des IFRS

La présentation du capital réglementaire en vertu des IFRS a commencé lors de notre passage aux IFRS, le 1^{er} novembre 2011. Selon les lignes directrices du BSIF concernant l'adéquation des fonds propres, les institutions financières peuvent appliquer progressivement l'incidence de la conversion aux IFRS sur le capital réglementaire présenté. Nous avons choisi cette option et appliquons progressivement l'incidence de la conversion aux IFRS sur une période de cinq trimestres se clôturant au premier trimestre de l'exercice 2013. Le montant de l'application progressive est pris en compte de façon linéaire et a réduit de 444 millions de dollars l'incidence de la conversion aux IFRS sur notre capital de première catégorie pour l'exercice considéré, laquelle est passée de 2,2 milliards à 1,8 milliard.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les coefficients)	Déterminé en fonction des	
	IFRS	PCGR du Canada
	Au	
	31 octobre 2012	31 octobre 2011
Capital		
Capital de première catégorie	36 807 \$	35 713 \$
Capital total	42 347	41 021
Actif pondéré en fonction des risques		
Risque de crédit	209 559 \$	205 182 \$
Risque de marché	30 109	21 346
Risque opérationnel	40 941	40 283
Ajustement transitoire prescrit par le BSIF (1)	–	969
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	280 609 \$	267 780 \$
Ratios de capital et coefficients		
Capital de première catégorie	13,1 %	13,3 %
Capital total	15,1 %	15,3 %
Coefficient actif-capital (2)	16,7 X	16,1 X

- (1) Conformément aux directives transitoires prévues par l'accord de Bâle II, le BSIF exige que le montant minimal du capital à risque corresponde à au moins 90 % des exigences en matière de capital calculées en vertu des normes de l'accord de Bâle I. Si les exigences en matière de capital sont inférieures à 90 %, on doit procéder à un ajustement transitoire de l'actif pondéré en fonction des risques, comme il est indiqué à la rubrique 1.7 des lignes directrices du BSIF concernant l'adéquation des fonds propres.
- (2) Dans le cadre de la transition aux IFRS et tel que le BSIF l'a approuvé, aux fins du calcul du coefficient actif-capital, le montant brut de l'actif ajusté ne tient pas compte des prêts hypothécaires titrisés jusqu'au 31 mars 2010 inclusivement en vertu du programme de la SCHL.

Note 33 Recouvrement et règlement des actifs et des passifs présentés au bilan

Le tableau suivant présente une analyse des actifs et des passifs comptabilisés dans nos bilans consolidés, en fonction des montants qui seront recouverts ou réglés dans moins de un an et après un an, à la date de clôture selon les échéances contractuelles et certaines autres hypothèses décrites dans les notes annexes ci-dessous. S'il y a lieu, nous gérons le risque d'illiquidité de divers produits en fonction de modèles de comportement historiques qui, souvent, ne sont pas alignés avec les échéances contractuelles. Les montants à recouvrer ou à régler dans une période de un an, qui sont présentés ci-dessous, pourraient ne pas traduire la vision à long terme de la direction à l'égard du profil de liquidité de certaines catégories au bilan.

(en millions de dollars canadiens)	Au					
	31 octobre 2012			31 octobre 2011		
	Un an ou moins	Après un an	Total	Un an ou moins	Après un an	Total
Actif						
Trésorerie et montants à recevoir de banques (1)	11 020 \$	1 597 \$	12 617 \$	11 002 \$	1 426 \$	12 428 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques (1)	10 255	–	10 255	6 387	73	6 460
Valeurs mobilières						
Titres détenus à des fins de transaction (2)	112 406	8 377	120 783	119 371	8 757	128 128
Titres disponibles à la vente	15 305	25 523	40 828	14 326	24 568	38 894
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	110 052	2 205	112 257	84 698	249	84 947
Prêts						
Prêts de détail	47 193	253 992	301 185	42 581	242 164	284 745
Prêts de gros	29 446	49 610	79 056	26 192	38 560	64 752
Provision pour pertes sur prêts	–	–	(1 997)	–	–	(1 967)
Placements pour le compte des détenteurs de fonds distincts	–	383	383	–	320	320
Autres						
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 198	4 187	9 385	4 756	2 933	7 689
Dérivés (2)	12 958	78 335	91 293	20 711	78 939	99 650
Locaux et matériel, montant net	–	2 691	2 691	–	2 490	2 490
Goodwill	–	7 485	7 485	–	7 610	7 610
Autres immobilisations incorporelles	–	2 686	2 686	–	2 115	2 115
Actifs liés aux activités abandonnées	–	–	–	27 152	–	27 152
Participations dans des entreprises associées	–	125	125	–	142	142
Coût des prestations de retraite payé d'avance	–	1 049	1 049	–	311	311
Autres actifs	32 010	3 009	35 019	24 963	3 004	27 967
	385 843 \$	441 254 \$	825 100 \$	382 139 \$	413 661 \$	793 833 \$
Passif						
Dépôts (3)	374 000 \$	134 219 \$	508 219 \$	339 132 \$	139 970 \$	479 102 \$
Contrats d'assurance et de placement pour le compte des détenteurs de fonds distincts	–	383	383	–	320	320
Autres						
Acceptations	5 198	4 187	9 385	4 756	2 933	7 689
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	38 751	2 005	40 756	41 339	2 945	44 284
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	64 032	–	64 032	42 735	–	42 735
Dérivés (2)	14 429	82 332	96 761	20 943	79 579	100 522
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	232	7 689	7 921	132	6 987	7 119
Passifs liés aux activités abandonnées	–	–	–	20 076	–	20 076
Charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués	66	1 663	1 729	67	1 572	1 639
Autres passifs	34 618	6 753	41 371	32 757	6 484	39 241
Déventures subordonnées	2 007	5 608	7 615	–	8 749	8 749
Titres de fiducie de capital	–	900	900	–	894	894
	533 333 \$	245 739 \$	779 072 \$	501 937 \$	250 433 \$	752 370 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 1 ^{er} novembre 2010		
	Un an ou moins	Après un an	Total
Actif			
Trésorerie et montants à recevoir de banques (1)	7 367 \$	1 169 \$	8 536 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques (1)	7 194	47	7 241
Valeurs mobilières			
Titres détenus à des fins de transaction (2)	120 629	9 210	129 839
Titres disponibles à la vente	16 797	32 447	49 244
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	69 841	2 857	72 698
Prêts			
Prêts de détail	31 038	240 889	271 927
Prêts de gros	36 413	31 184	67 597
Provision pour pertes sur prêts			(2 867)
Placements pour le compte des détenteurs de fonds distincts	–	257	257
Autres			
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	4 547	2 824	7 371
Dérivés (2)	22 191	83 918	106 109
Locaux et matériel, montant net	–	2 501	2 501
Goodwill	–	6 553	6 553
Autres immobilisations incorporelles	–	1 925	1 925
Actifs liés aux activités abandonnées	5 723	–	5 723
Participations dans des entreprises associées	–	131	131
Coût des prestations de retraite payé d'avance	–	266	266
Autres actifs	26 602	3 719	30 321
	348 342 \$	419 897 \$	765 372 \$
Passif			
Dépôts (3)	338 259 \$	130 254 \$	468 513 \$
Contrats d'assurance et de placement pour le compte des détenteurs de fonds distincts	–	257	257
Autres			
Acceptations	4 547	2 824	7 371
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	46 597	–	46 597
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	36 006	–	36 006
Dérivés (2)	23 558	84 519	108 077
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	131	6 736	6 867
Passifs liés aux activités abandonnées	5 012	–	5 012
Charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués	44	1 532	1 576
Autres passifs	33 184	5 134	38 318
Débiteures subordonnées	405	7 271	7 676
Titres de fiducie de capital	727	900	1 627
	488 470 \$	239 427 \$	727 897 \$

(1) La trésorerie et les montants à recevoir de banques ainsi que les dépôts productifs d'intérêts à des banques sont présumés être recouverts dans un délai de un an, à l'exception des soldes de trésorerie qui ne peuvent être utilisés par la Banque.

(2) Les titres détenus à des fins de transaction classés à la juste valeur par le biais du résultat net et les dérivés détenus à des fins de transaction qui ne sont pas désignés comme des relations de couverture sont présentés dans la colonne « un an ou moins » puisqu'elle représente le mieux, dans la plupart des cas, la nature à court terme de nos activités de négociation. Les dérivés qui ne sont pas détenus à des fins de transaction et qui sont désignés comme des relations de couverture sont présentés selon le recouvrement ou le règlement de l'élément couvert connexe.

(3) Des dépôts à vue de 237 milliards de dollars (210 milliards au 31 octobre 2011; 197 milliards au 1^{er} novembre 2010) sont présentés dans la colonne « un an ou moins » en raison du fait qu'ils sont remboursables à vue ou dans un court délai sur une base contractuelle. En pratique, ces dépôts se rapportent à un large éventail de personnes et de types de clients qui constituent une base stable pour nos opérations et nos besoins de liquidités.

Le tableau suivant présente de l'information sur l'entité juridique que constitue la Banque Royale du Canada, ses filiales étant présentées selon la méthode de la mise en équivalence.

Bilans résumés

(en millions de dollars canadiens)	Au		
	31 octobre 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
Actif			
Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 126 \$	7 406 \$	3 790 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	1 160	1 560	1 273
Valeurs mobilières	83 704	92 408	89 930
Placements dans des filiales bancaires et leurs sociétés liées	24 668	26 837	28 478
Placements dans d'autres filiales et leurs sociétés liées	37 973	33 837	22 619
Biens achetés en vertu de conventions de revente	10 909	8 745	6 367
Prêts, déduction faite des provisions pour pertes sur prêts	356 079	326 776	300 019
Soldes nets à recevoir des filiales bancaires	–	2 342	8 637
Soldes nets à recevoir d'autres filiales	–	–	–
Autres actifs	129 879	125 202	128 898
	647 498 \$	625 113 \$	590 011 \$
Passif et capitaux propres			
Dépôts	422 893 \$	413 121 \$	384 359 \$
Soldes nets à payer à des filiales bancaires	2 719	–	–
Soldes nets à recevoir d'autres filiales	18 062	13 261	8 431
Autres passifs	151 942	151 280	155 163
	595 616	577 662	547 953
Débitures subordonnées	7 615	7 749	6 677
Capitaux propres	44 267	39 702	35 381
	647 498 \$	625 113 \$	590 011 \$

Comptes résumés de résultat

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le	
	31 octobre 2012	31 octobre 2011
Revenu d'intérêt (1)	18 788 \$	17 681 \$
Frais d'intérêt	6 860	7 357
Revenu net d'intérêt	11 928	10 324
Revenus autres que d'intérêt (2)	1 733	3 685
Total des revenus	13 661	14 009
Dotations à la provision pour pertes sur créances	1 139	1 009
Indemnités et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	2
Frais autres que d'intérêt	6 903	6 760
Bénéfice avant impôt	5 619	6 238
Impôt sur le résultat	1 440	1 394
Bénéfice net avant quote-part des bénéfices non distribués des filiales	4 179	4 844
Quote-part des bénéfices non distribués des filiales	3 361	1 600
Bénéfice net	7 540 \$	6 444 \$

(1) Comprend le revenu de dividendes tiré des placements dans des filiales et des sociétés liées de 1 292 millions de dollars (1 314 millions en 2011).

(2) Comprend le revenu des sociétés liées d'un montant négligeable (perte d'un montant négligeable en 2011).

Tableaux résumés des flux de trésorerie

	Au	
	31 octobre 2012	31 octobre 2011
(en millions de dollars canadiens)		
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Bénéfice net	7 540 \$	6 444 \$
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles :		
Variation des bénéfices non distribués des filiales	(3 361)	(1 600)
Variation des dépôts	9 772	28 762
Variation des prêts, déduction faite de la titrisation de prêts	(29 324)	(26 884)
Produit de la titrisation de prêts	20	207
Variation des engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	(229)	(1 690)
Variation des biens achetés en vertu de conventions de revente et des titres empruntés	(2 164)	(2 378)
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	(2 713)	3 864
Autres activités opérationnelles, montant net	6 799	(16 657)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités opérationnelles	(13 660)	(9 932)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation des dépôts productifs d'intérêts à des banques	400	(287)
Produit de la vente de titres disponibles à la vente	3 991	8 401
Produit de l'arrivée à échéance de titres disponibles à la vente	28 994	22 898
Acquisitions de titres disponibles à la vente	(29 307)	(18 054)
Acquisitions nettes de locaux, de matériel et d'autres immobilisations incorporelles	(867)	(691)
Variation de la trésorerie investie dans des filiales	163	(8 393)
Variation du financement net fourni à des filiales	10 158	11 458
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	13 532	15 332
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission de débentures subordonnées	-	1 500
Remboursement de débentures subordonnées	(1 006)	(404)
Émission d'actions ordinaires	126	152
Dividendes versés	(3 272)	(3 032)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement	(4 152)	(1 784)
Variation nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	(4 280)	3 616
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de l'exercice	7 406	3 790
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de l'exercice	3 126 \$	7 406 \$
Présentation de renseignements supplémentaires relatifs aux flux de trésorerie		
Intérêts versés au cours de l'exercice	7 372 \$	6 752 \$
Intérêts reçus au cours de l'exercice	17 502	16 758
Dividendes reçus au cours de l'exercice	1 302	1 277
Impôt sur le résultat (recouvré) payé au cours de l'exercice	1 951	1 012

Acceptation

Lettre de change ou instrument négociable tiré sur une banque par un emprunteur qui s'engage à effectuer le paiement à l'échéance. L'acceptation représente une garantie de paiement par la banque et est négociable sur le marché monétaire. En contrepartie de cette garantie, la banque reçoit une commission d'acceptation.

Accord général de compensation

Accord conclu entre la Banque et une contrepartie et conçu afin de réduire le risque de crédit lié à de multiples opérations sur produits dérivés au moyen de la création d'un droit juridique de contrebalancer l'exposition au risque dans le cas d'une défaillance.

Actifs de catégorie Alt-A

Terme utilisé aux États-Unis pour décrire les actifs (principalement les prêts hypothécaires) dont le profil de risque de l'emprunteur se situe entre les catégories de bonne qualité et à risque. La catégorisation des actifs de catégorie Alt-A (par opposition aux actifs de bonne qualité) varie, notamment en ce qui a trait à une vérification ou à une consignation limitée du revenu de l'emprunteur ou à un historique de crédit limité.

Actif pondéré en fonction des risques

Actif ajusté en fonction d'un facteur de pondération du risque prévu par règlement afin de refléter le degré de risque lié aux éléments présentés au bilan et aux éléments hors bilan. Certains actifs ne sont pas pondérés, mais déduits du capital. Le calcul est défini dans les lignes directrices du BSIF selon l'accord de Bâle II, entré en vigueur le 1^{er} novembre 2007. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

Adéquation du capital

Capital suffisant pour nous permettre de prendre en charge les risques et de composer avec les augmentations éventuelles imprévues de ces risques à l'intérieur de cibles réglementaires précises tout en poursuivant nos plans d'affaires. Ces risques comprennent les risques pour lesquels aucune exigence minimale en matière de capital réglementaire n'a été précisée.

Approche des notations internes avancées

Mesure du risque de crédit prescrite par l'accord de Bâle II, qui repose sur des facteurs de pondération des risques déterminés à partir de paramètres de risque internes, notamment la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaillance et le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance.

Approche standardisée

La pondération des risques prescrite par le BSIF permet de calculer l'actif pondéré en fonction du risque pour déterminer l'exposition au risque de crédit. L'évaluation du crédit par les agences de notation externes reconnues par le BSIF, soit S&P, Moody's, Fitch et DBRS, sert à pondérer notre exposition au risque lié aux organismes souverains et aux banques en fonction des normes et des lignes directrices formulées par le BSIF. Quant au calcul de notre exposition au risque lié aux entreprises et au secteur du détail, nous avons recours à la pondération du risque standard prescrite par le BSIF.

Bénéfice de base par action

Bénéfice net après déduction des dividendes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation.

Bénéfice dilué par action

Bénéfice net après déduction des dividendes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation et ajusté pour tenir compte de l'effet de dilution des options sur actions et des autres titres convertibles.

Biens administrés

Biens que nous administrons et qui sont la propriété effective de nos clients au 31 octobre, à moins d'indication contraire. Les services fournis relativement aux biens administrés sont de nature administrative et comprennent notamment les services de garde, le recouvrement des revenus de placement, le règlement des opérations de vente et d'achat et la tenue de registres.

Biens sous gestion

Biens que nous gérons et qui sont la propriété effective de nos clients au 31 octobre, à moins d'indication contraire. Les services fournis relativement aux biens sous gestion comprennent le choix des placements et les services-conseils en matière d'investissement. Nous détenons des biens sous gestion que nous administrons également et qui sont inclus dans les biens administrés.

Billets secondaires de fiducie (billets secondaires RBC)

Titres de fiducie cessibles émis par la Fiducie de billets secondaires RBC afin d'obtenir un type innovateur de capital de deuxième catégorie.

Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)

Principale autorité de réglementation des institutions financières constituées sous le régime d'une loi fédérale canadienne et des régimes de retraite administrés par le gouvernement fédéral canadien. Le BSIF a pour mission de protéger les titulaires de police, les déposants et les participants aux régimes de retraite contre les pertes indues.

Capital de deuxième catégorie

Le capital de deuxième catégorie se compose essentiellement de débentures subordonnées, de billets secondaires de fiducie, du montant admissible des instruments de capital innovateurs qui ne peut pas être inclus dans le capital de première catégorie et d'une tranche admissible du total de la provision générale pour pertes sur créances, moins les déductions prescrites par le BSIF.

Capital de première catégorie et ratio du capital de première catégorie

Le capital de première catégorie comprend les éléments de capital les plus permanents et se compose principalement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, des actions privilégiées à dividende non cumulatif, dont la plupart ne peuvent pas être converties en actions ordinaires, ainsi que du montant admissible des instruments de capital innovateurs. De plus, le goodwill et d'autres éléments prescrits par le BSIF sont portés en déduction du capital de première catégorie afin de déterminer le capital de première catégorie net ajusté. On obtient le ratio du capital de première catégorie en divisant le capital de première catégorie net ajusté par l'actif pondéré en fonction des risques.

Capital économique

Représente le montant de capital estimatif requis pour couvrir les risques. On obtient ce capital en estimant le niveau de capital requis pour couvrir les risques associés à nos diverses entreprises, compte tenu de nos normes de solvabilité et notations cibles. Les risques auxquels nous attribuons un capital économique comprennent le risque de crédit, le risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation), le risque opérationnel, le risque commercial, le risque lié aux immobilisations corporelles, ainsi que le risque d'assurance. En outre, le capital économique comprend le goodwill et les immobilisations incorporelles et permet de tirer des avantages de la diversification des risques et des secteurs d'exploitation.

Capital nominal

Montant contractuel de référence utilisé pour calculer les paiements relatifs aux produits dérivés.

Capital total et ratio du capital total

Le capital total se définit comme le total du capital net de première et de deuxième catégories. On obtient le ratio du capital total en divisant le capital total par l'actif pondéré en fonction des risques.

Coût des prestations de retraite payé d'avance

Excédent cumulatif du montant cotisé à un régime de retraite sur le montant constaté au titre de la charge de retraite.

Coefficient actif-capital

Total de l'actif et d'éléments hors bilan définis par le BSIF, divisé par le total du capital réglementaire.

Contrats d'assurance vie détenus par des banques

Nos secteurs Assurances et Régimes de retraite aux États-Unis offrent aux banques des contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par une banque qui assurent la valeur de rachat en espèces de la police d'assurance vie contre l'incidence des fluctuations du marché sur les placements sous-jacents, ce qui garantit à la contrepartie un rendement minimum exonéré d'impôt. Ces contrats nous permettent de comptabiliser les actifs sous-jacents selon la méthode de la comptabilité d'engagement plutôt que selon la valeur de marché.

Convention de rachat

Prévoit à la fois la vente de titres contre espèces et le rachat de ces titres contre valeur à une date ultérieure. Ces transactions ne constituent habituellement pas des ventes économiques et, par conséquent, sont traitées comme des transactions de financement garanties.

Convention de revente

Prévoit à la fois l'achat de titres contre espèces et la vente de ces titres contre valeur à une date ultérieure. Ces transactions ne constituent habituellement pas des ventes économiques et, par conséquent, sont traitées comme des transactions de financement garanties.

Courtier principal

Désignation officielle d'une banque ou d'un courtier ou contrepartiste de titres autorisé à négocier directement avec la banque centrale d'un pays. Les courtiers principaux participent aux opérations sur le marché libre, agissent à titre de teneurs de marché pour les créances du gouvernement et fournissent de l'information et des analyses du marché afin de contribuer à l'élaboration de politiques monétaires.

Couverture

Technique de gestion du risque visant à réduire l'exposition aux risques de marché, de taux d'intérêt ou de change liés aux transactions bancaires courantes. L'élimination ou la réduction du risque est obtenue au moyen de la prise de positions compensatoires. Par exemple, des actifs libellés dans une devise peuvent être couverts au moyen de passifs libellés dans cette même devise ou au moyen de divers instruments de couverture de change (comme les contrats à terme standardisés, les options sur devises et les contrats de change à terme).

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Montant imputé au résultat en vue de porter la provision pour pertes sur créances au niveau jugé approprié par la direction. La dotation à la provision pour pertes sur créances se compose de la provision spécifique et de la provision générale.

Engagements de crédit

Montants inutilisés de facilités de crédit offerts aux clients, sous la forme de prêts, d'acceptations bancaires ou d'autres types de financement au bilan, ou encore d'instruments hors bilan tels que les garanties et les lettres de crédit.

Entité à détenteurs de droits variables (EDDV)

Entité qui ne dispose pas de capitaux à risque suffisants pour financer ses activités sans recourir à un soutien financier subordonné additionnel ou dans laquelle les détenteurs des capitaux propres à risque ne présentent pas les caractéristiques d'une participation financière majoritaire.

Entité ad hoc

Entité pouvant prendre la forme d'une société par actions, d'une fiducie, d'une société de personnes ou d'une entité sans personnalité morale, qui est habituellement créée dans un but précis et bien défini en vertu d'ententes juridiques imposant des limites strictes au pouvoir décisionnel du comité de gouvernance, du fiduciaire ou de la direction quant aux activités de l'entité. Ces ententes comportent fréquemment des dispositions prévoyant que la politique régissant les activités continues de l'entité ad hoc ne peut être modifiée, sauf peut-être par le fondateur ou le commanditaire de l'entité.

Entités d'investissement structuré

Entités d'investissement géré qui détiennent essentiellement des titres adossés à des actifs de grande qualité et qui s'autofinancent par l'intermédiaire du marché du papier commercial à court terme et du marché des billets à moyen terme.

Financement aux fins d'accession à la propriété

Comprend les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts aux particuliers garantis aux termes desquels l'emprunteur fournit des biens immobiliers en garantie.

Fonds de couverture

Fonds d'investissement offert aux investisseurs accredités disposant d'un avoir net élevé, qui est assujéti à une réglementation et à des restrictions limitées à l'égard de ses placements comparativement aux fonds communs de placement de détail et qui a souvent recours à des stratégies audacieuses comme la vente à découvert, l'endettement, la négociation informatisée, les swaps, l'arbitrage et les dérivés.

Garanties

Biens affectés à titre de garantie pour un prêt ou toute autre obligation. Les biens affectés en garantie peuvent être des espèces, des valeurs mobilières assorties de notations élevées, des propriétés, des stocks, du matériel et des créances.

Garanties et lettres de crédit

Représentent principalement des garanties de paiement irrévocables par une banque dans le cas où un client serait incapable d'honorer ses obligations financières envers des tiers. Certaines autres garanties (comme les cautionnements de soumission et les garanties de bonne exécution) sont de nature non financière.

Instruments de capital innovateurs

Instruments de capital émis par des entités ad hoc dont le principal objectif est d'obtenir du capital. Nous avons émis auparavant des instruments de capital innovateurs, des titres de fiducie de capital RBC (RBC TruCS) et des billets secondaires de fiducie RBC (billets secondaires RBC) par l'intermédiaire de trois entités ad hoc : la Fiducie de capital RBC, la Fiducie de capital RBC II et la Fiducie de capital RBC III. Selon les directives du BSIF, le capital innovateur peut représenter une tranche maximale de 15 % du montant net du capital de première catégorie, plus une tranche additionnelle de 5 % de deuxième catégorie admissible.

Instruments financiers hors bilan

Divers types d'ententes offertes aux clients, qui comprennent les dérivés de crédit, les ventes d'options de vente, les facilités de garantie de liquidité, les produits à valeur stable, les lettres de garantie financière, les garanties de bonne fin, les rehaussements de crédit, les prêts hypothécaires vendus avec recours, les engagements de crédit, les prêts de titres, les lettres de crédit documentaire, les facilités d'émission de billets ou les facilités de prise ferme renouvelables, les garanties pour prêt de titres et les indemnisations.

Juste valeur

Montant d'une contrepartie auquel auraient agréé, sans y être forcées, des parties informées et consentantes dans des conditions de concurrence normale.

Levier d'exploitation

Écart entre le taux de croissance de nos revenus et le taux de croissance des frais autres que d'intérêt.

Majoration au montant imposable équivalent

Augmentation du revenu provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux à un niveau permettant de le rendre comparable aux revenus provenant de sources imposables. Il y a un ajustement correspondant de la charge d'impôt qui permet d'obtenir le même bénéfice net après impôt.

Marge nette d'intérêt (actif moyen)

Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage du total de l'actif moyen.

Montant brut de l'actif ajusté

Le montant brut de l'actif ajusté est utilisé lors du calcul du coefficient actif-capital. Il représente notre actif total, y compris des éléments hors bilan particuliers et compte tenu des déductions prescrites. Les éléments hors bilan pris en considération pour ce calcul sont les substituts de crédit directs, notamment les lettres de crédit et les garanties, les éventualités liées aux opérations, les éventualités liées à la négociation et les conventions de revente.

Normes internationales d'information financière (IFRS)

Les IFRS comprennent les normes, les interprétations et le cadre fondés sur des principes adoptés par l'International Accounting Standards Board.

Obligations couvertes

Obligations avec plein recours figurant au bilan émises par les banques et les établissements de crédit qui sont également entièrement garanties par des actifs sur lesquels les investisseurs ont priorité en cas d'insolvabilité de l'émetteur.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Programme visant le rachat de nos propres actions aux fins d'annulation, par l'intermédiaire d'une Bourse, assujéti aux divers règlements de la Bourse et de la commission des valeurs mobilières pertinentes.

Options

Contrat ou disposition d'un contrat qui donne à une partie (le porteur de l'option) le droit, et non l'obligation, d'effectuer une opération déterminée avec une autre partie (l'émetteur ou le vendeur de l'option) selon des conditions établies.

PCGR du Canada

Principes comptables généralement reconnus du Canada

Point de base (p.b)

Un centième pour cent (0,01 %)

Position de capital

Indique dans quelle mesure les actifs non liquides (à long terme) sont financés par des passifs à court terme et représente une mesure basée sur une formule reflétant les décalages entre les échéances réelles des actifs et des passifs, y compris notre risque de liquidité structural, tant comparatif que directionnel.

Prêt à risque

Le prêt à risque est une pratique qui consiste à effectuer des prêts à des emprunteurs qui ne peuvent obtenir les meilleurs taux d'intérêt sur le marché en raison de leurs mauvais antécédents de crédit. Le prêt à risque est assorti de risques plus élevés tant pour les prêteurs que pour les emprunteurs compte tenu des taux d'intérêt plus élevés pour les emprunteurs, des mauvais antécédents de crédit et des situations financières difficiles allant généralement de pair avec les demandeurs de prêts à risque.

Prêt de titres

Opération dans le cadre de laquelle le propriétaire d'un titre accepte de le prêter en contrepartie d'une commission aux termes d'un contrat négocié au préalable avec l'emprunteur. Le prêt de titres doit être entièrement garanti par l'emprunteur en tout temps. Un intermédiaire, comme une banque, agit souvent à titre d'agent pour le propriétaire du titre. Il existe deux types d'ententes de prêt de titres, soit les ententes prévoyant une indemnité au titre du risque de crédit ou de marché et les ententes ne prévoyant pas une telle indemnité. Dans le cadre d'un prêt de titres sans indemnité, l'intermédiaire n'est pas exposé à un risque de perte. Un tel risque existe pour un prêt de titres avec indemnité, en cas de défaillance par l'emprunteur combinée à une perte de valeur de la garantie.

Prêts douteux

Un prêt est classé comme prêt douteux si la qualité de crédit s'est détériorée de telle sorte que la direction juge que le plein recouvrement des intérêts et du capital aux dates prévues conformément aux modalités du contrat de prêt n'est plus raisonnablement assuré. Les soldes de cartes de crédit ne sont pas classés comme douteux étant donné qu'ils sont directement éliminés du bilan après 180 jours de retard.

Produit dérivé

Un produit dérivé est un contrat conclu entre deux parties qui ne nécessite que peu ou pas d'investissements initiaux et en vertu duquel les paiements faits de part et d'autre sont tributaires de la variation du prix d'un instrument, d'un indice boursier ou d'un taux financier sous-jacent. Les produits dérivés comprennent notamment les swaps, les options, les contrats de garantie de taux d'intérêt et les contrats à terme standardisés. Le capital nominal du produit dérivé est le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués entre les parties sont calculés. Le capital nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement.

Provision pour pertes sur créances

Montant jugé adéquat par la direction pour absorber les pertes sur créances déterminées ainsi que les pertes subies mais non déterminées à la date du bilan. Cette provision sert à couvrir le portefeuille de prêts, y compris les prêts, les acceptations bancaires, les garanties, les lettres de crédit et les engagements non capitalisés. La provision est augmentée du montant de la dotation à la provision pour pertes sur créances, laquelle est imputée au résultat et réduite en fonction du montant des radiations, après déduction des recouvrements au cours de la période.

Ratio de distribution

Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net après déduction des dividendes sur actions privilégiées.

Rendement des actions

Dividendes par action ordinaire divisés par la moyenne des cours extrêmes au cours de la période visée.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Bénéfice net, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées, exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Revenu net d'intérêt

Écart entre le montant gagné sur les actifs (tels que les prêts et les titres) et le montant versé au titre des passifs (tels que les dépôts et les débetures subordonnées).

Risques

Les institutions financières sont exposées à un certain nombre de risques pouvant entraîner des pertes, notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque lié à la conformité réglementaire et juridique, le risque lié à la réputation, le risque d'assurance et le risque stratégique.

Swaps sur défaillance

Contrat dérivé qui offre à l'acquéreur un paiement non récurrent en cas de défaillance de l'entité ou des entités (ou si un événement déclencheur semblable survient).

Taxe de vente harmonisée (TVH)

Taxe de vente canadienne qui a remplacé la taxe fédérale sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente provinciale (TVP) dans cinq des dix provinces canadiennes : la Colombie-Britannique, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse. Elle s'applique à la plupart des produits et services achetés dans ces provinces.

Titres adossés à des actifs

Titres créés au moyen de la titrisation d'un groupe d'actifs, par exemple des prêts automobiles ou des prêts sur cartes de crédit.

Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales

Titres créés au moyen de la titrisation de créances hypothécaires commerciales.

Titres adossés à des prêts avec flux groupés

Titres adossés à un groupe de prêts commerciaux ou personnels, constitués de façon à ce qu'il y ait plusieurs catégories d'obligations, lesquelles sont assorties d'échéances diverses, appelées des tranches.

Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels

Titres créés au moyen de la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels.

Titres à enchères

Titres émis par l'entremise d'entités ad hoc qui détiennent des actifs à long terme financés au moyen de titres d'emprunt à long terme, dont le taux d'intérêt est révisé à chaque période de 7 à 35 jours lors d'enchères gérées par les institutions financières participantes. Aux États-Unis, ces titres sont émis par des commanditaires comme les municipalités, des organismes responsables des prêts étudiants ou d'autres commanditaires, par l'intermédiaire d'enchères gérées par des banques.

Titres de fiducie de capital (RBC TruCS)

Titres de fiducie cessibles émis par la Fiducie de capital RBC ou la Fiducie de capital RBC II, des entités ad hoc, afin d'obtenir un type innovateur de capital de première catégorie.

Titres garantis par des créances (TGC)

Titres comportant plusieurs tranches qui sont émis par des entités ad hoc et garantis par des créances, y compris des obligations et des prêts. Chaque tranche offre un degré différent de risque et de rendement pouvant répondre à la demande des investisseurs.

Titres vendus à découvert

Transaction dans le cadre de laquelle une partie vend des titres pour ensuite les emprunter afin de les céder à l'acheteur au moment du règlement. À une date ultérieure, le vendeur achète des titres identiques sur le marché pour remplacer les titres empruntés.

Titrisation

Opération dans le cadre de laquelle divers actifs financiers sont regroupés en titres nouvellement émis adossés à ces actifs.

Tranche

Type de titre créé de façon à ce que les risques et le rendement liés à un groupe d'actifs soient regroupés en plusieurs catégories de titres assortis de niveaux de risque et de rendement différents de ceux du groupe d'actifs sous-jacent. Les tranches sont habituellement notées par des agences de notation et reflètent à la fois la qualité de crédit de la garantie sous-jacente et le niveau de protection en fonction de la subordination intrinsèque de la tranche.

Valeur à risque (VAR)

Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques fondés sur des informations historiques pour estimer, selon un degré de confiance déterminé, la perte de valeur de marché maximale que subiraient les portefeuilles de négociation de la banque en cas de changement défavorable des taux et des cours du marché au cours d'une séance.

Zone euro

Groupe de dix-sept États membres de l'Union européenne utilisant l'euro comme monnaie légale unique. Ce groupe comprend l'Autriche, la Belgique, Chypre, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la Slovaquie, la Slovénie et l'Espagne.

Administrateurs et haute direction

Administrateurs

W. Geoffrey Beattie (2001)
Toronto (Ontario)
Président et chef de la direction
The Woodbridge Company Limited
Vice-président du Conseil
Thomson Reuters Corporation

David F. Denison, FCA (2012)
Toronto (Ontario)
Administrateur de sociétés

L'hon. Paule Gauthier,
P.C., O.C., O.Q., c.r. (1991)
Québec (Québec)
Associée principale
Stein Monast S.E.N.C.R.L.

Richard L. George, O.C. (2012)
Calgary (Alberta)
Associé
Novo Investment Group

Timothy J. Hearn (2006)
Calgary (Alberta)
Président
Hearn & Associates

Alice D. Laberge (2005)
Vancouver (Colombie-Britannique)
Administratrice de sociétés

Jacques Lamarre, O.C. (2003)
Montréal (Québec)
Conseiller stratégique
Heenan Blaikie s.r.l.

Brandt C. Louie, O.B.C., FCA
(2001)
Vancouver Ouest (Colombie-Britannique)
Président du Conseil et
chef de la direction
H.Y. Louie Co. Limited
Président
London Drugs Limited

Michael H. McCain (2005)
Toronto (Ontario)
Président et chef de la direction
Aliments Maple Leaf Inc.

Heather Munroe-Blum,
O.C., O.Q., Ph.D., MSRC (2011)
Montréal (Québec)
Principale et vice-chancelière
Université McGill

Gordon M. Nixon,
C.M., O.Ont. (2001)
Toronto (Ontario)
Président et chef de la direction
Banque Royale du Canada

David P. O'Brien, O.C. (1996)
Calgary (Alberta)
Président du Conseil
Banque Royale du Canada
Président du Conseil
Encana Corporation

J. Pedro Reinhard (2000)
Key Biscayne (Floride)
Président
Reinhard & Associates

Edward Sonshine,
O.Ont., c.r. (2008)
Toronto (Ontario)
Chef de la direction
Fonds de placement immobilier
RioCan

Kathleen P. Taylor (2001)
Toronto (Ontario)
Présidente et chef de la direction
Four Seasons Hotels and Resorts

Bridget A. van Kralingen (2011)
New York (New York)
Vice-présidente principale
IBM – Services d'affaires
mondiaux
IBM Corporation

Victor L. Young, O.C. (1991)
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)
Administrateur de sociétés

La date précisée entre parenthèses à la suite du nom de chaque administrateur indique la date de nomination au titre d'administrateur.

Haute direction

Morten N. Friis
Chef de la gestion des risques

Janice R. Fukakusa, FCA
Chef de l'administration et chef
des finances

Zabeen Hirji
Chef des ressources humaines

M. George Lewis
Chef de groupe
Gestion de patrimoine et
Assurances

A. Douglas McGregor
Co-chef de groupe
Marchés des Capitaux et
Services aux investisseurs et
trésorerie

David I. McKay
Chef de groupe
Services bancaires aux particu-
liers et aux entreprises

Gordon M. Nixon, C.M., O.Ont.
Président et chef de la direction

Mark A. Standish
Co-chef de groupe
Marchés des Capitaux et
Services aux investisseurs et
trésorerie

Principales filiales

Principales filiales (1)	Adresse du bureau principal (2)	Pourcentage des actions avec droit de vote détenues par la Banque (1)	Valeur comptable des actions avec droit de vote que détient la Banque (3)
Société d'Hypothèques de la Banque Royale (4)	Toronto (Ontario), Canada	100 %	1 066 \$
Fiducie de capital RBC	Toronto (Ontario), Canada	100 %	1 281
RBC Dominion valeurs mobilières Limitée (4)	Toronto (Ontario), Canada	100 %	4 982
RBC Dominion valeurs mobilières Inc.	Toronto (Ontario), Canada	100 %	
Services financiers RBC Gestion de patrimoine inc.	Toronto (Ontario), Canada	100 %	
RBC Investment Services (Asia) Limited	Hong Kong, Chine	100 %	
RBC Dominion Securities Global Limited	Lyford Cay, New Providence, Bahamas	100 %	
Société Trust Royal du Canada	Toronto (Ontario), Canada	100 %	230
Compagnie Trust Royal	Montréal (Québec), Canada	100 %	376
Banque Royale Holding Inc.	Toronto (Ontario), Canada	100 %	31 929
Fonds d'investissement Royal Inc.	Toronto (Ontario), Canada	100 %	
Gestion Assurances RBC Inc.	Mississauga (Ontario), Canada	100 %	
Compagnie d'assurance générale RBC	Mississauga (Ontario), Canada	100 %	
Compagnie d'assurance RBC du Canada	Mississauga (Ontario), Canada	100 %	
Compagnie d'assurance vie RBC	Mississauga (Ontario), Canada	100 %	
RBC Placements en Direct Inc.	Toronto (Ontario), Canada	100 %	
RBC Phillips, Hager & North Services-conseils en placements inc.	Toronto (Ontario), Canada	100 %	
R.B.C. Holdings (Bahamas) Limited	Nassau, New Providence, Bahamas	100 %	
RBC Caribbean Investments Limited	George Town, Grand Cayman	100 %	
Royal Bank of Canada Insurance Company Limited	St. Michael, La Barbade	100 %	
Royal Bank of Canada Trust Company (Bahamas) Limited	Lyford Cay, New Providence, Bahamas	100 %	
Investment Holdings (Cayman) Limited	George Town, Grand Cayman	100 %	
RBC (Barbados) Funding Ltd.	St. Michael, La Barbade	100 %	
Royal Bank of Canada (Caribbean) Corporation	St. Michael, La Barbade	100 %	
Royal Bank of Canada Trust Company (Cayman) Limited	George Town, Grand Cayman	100 %	
RBC Alternative Asset Management Inc. (2)	New York (New York), États-Unis	100 %	
RBC Capital Markets Arbitrage S.A.	Luxembourg, Luxembourg	100 %	
Royal Bank of Canada (Asia) Limited	Singapour, Singapour	100 %	
Capital Funding Alberta Limited	Calgary (Alberta), Canada	100 %	
RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.	Toronto (Ontario), Canada	100 %	
RBC Investor Services Limited (2)	Luxembourg, Luxembourg	100 %	
RBC (Barbados) Trading Bank Corporation	St. James, La Barbade	100 %	
Royal Bank of Canada Financial Corporation	St. Michael, La Barbade	100 %	6
RBC Finance S.à r.l./B.V.	Luxembourg, Luxembourg	100 %	3 341
Royal Bank of Canada Holdings (U.K.) Limited	Londres, Angleterre	100 %	
RBC Europe Limited	Londres, Angleterre	100 %	
Royal Bank of Canada Investment Management (U.K.) Limited	Londres, Angleterre	100 %	
Royal Bank of Canada Trust Corporation Limited	Londres, Angleterre	100 %	
RBC Asset Management UK Limited	Londres, Angleterre	100 %	
RBC Holdings (Luxembourg) S.A R.L.	Luxembourg, Luxembourg	100 %	
RBC Holdings (Channel Islands) Limited	Jersey, Îles Anglo-Normandes	100 %	
Royal Bank of Canada (Channel Islands) Limited	Guernsey, Îles Anglo-Normandes	100 %	
RBC Treasury Services (CI) Limited	Jersey, Îles Anglo-Normandes	100 %	
RBC Offshore Fund Managers Limited	Guernsey, Îles Anglo-Normandes	100 %	
RBC Fund Services (Jersey) Limited	Jersey, Îles Anglo-Normandes	100 %	
RBC Investment Solutions (CI) Limited	Guernsey, Îles Anglo-Normandes	100 %	
RBC Investment Services Limited	Jersey, Îles Anglo-Normandes	100 %	
RBC Regent Fund Managers Limited	Jersey, Îles Anglo-Normandes	100 %	
RBC Trust Company (International) Limited	Jersey, Îles Anglo-Normandes	100 %	
Regent Capital Trust Corporation Limited	Jersey, Îles Anglo-Normandes	100 %	
RBC Trust Company (Jersey) Limited	Jersey, Îles Anglo-Normandes	100 %	
RBC Trustees (Guernsey) Limited	Guernsey, Îles Anglo-Normandes	100 %	
RBC Regent Tax Consultants Limited	Jersey, Îles Anglo-Normandes	100 %	
RBC Wealth Planning International Limited	Jersey, Îles Anglo-Normandes	100 %	
RBC cees Limited	Jersey, Îles Anglo-Normandes	100 %	
RBC cees International Limited	Jersey, Îles Anglo-Normandes	100 %	
RBC cees Guernsey Limited	Guernsey, Îles Anglo-Normandes	100 %	
RBC Fund Administration (CI) Limited	Jersey, Îles Anglo-Normandes	100 %	
Royal Bank of Canada Trust Company (Asia) Limited	Hong Kong, Chine	100 %	
RBC Reinsurance (Ireland) Limited	Dublin, Irlande	100 %	
Royal Bank of Canada (Suisse) SA	Genève, Suisse	100 %	
Roycan Trust Company S.A.	Genève, Suisse	100 %	
RBC Investment Management (Asia) Limited	Hong Kong, Chine	100 %	17
RBC Capital Markets (Japan) Ltd.	St. Michael, La Barbade	100 %	93
RBC Holdings (Barbados) Ltd.	St. Michael, La Barbade	100 %	2 694
RBC Financial (Caribbean) Limited	Port of Spain, Trinité-et-Tobago	100 %	
BlueBay Asset Management (Services) Ltd.	Londres, Angleterre	100 %	1 632
RBC USA Holdco Corporation (2)	New York (New York), États-Unis	100 %	9 181
RBC Capital Markets, LLC (2)	New York (New York), États-Unis	100 %	
RBC Trust Company (Delaware) Limited	Wilmington (Delaware), États-Unis	100 %	
RBC Insurance Holdings (USA) Inc.	Wilmington (Delaware), États-Unis	100 %	
RBC Bank (Georgia), National Association (2)	Atlanta (Géorgie), États-Unis	100 %	228

(1) La Banque détient, directement ou indirectement, la totalité des actions avec droit de vote de chaque filiale.

(2) Toutes les filiales sont fondées ou constituées sous le régime des lois de l'État ou du pays dans lequel se trouve leur bureau principal, à l'exception de RBC USA Holdco Corporation, de RBC Alternative Asset Management Inc. et de RBC Bank (Georgia), National Association, qui sont constituées sous le régime des lois de l'État du Delaware, aux États-Unis, de RBC Capital Markets, LLC qui est constituée sous les lois de l'État du Minnesota, aux États-Unis, et de RBC Investor Services Limited qui est constituée sous les lois de l'Angleterre et du Pays de Galles.

(3) La valeur comptable (en millions de dollars) des actions avec droit de vote correspond à la participation de la Banque dans ces placements.

(4) Les filiales ont des actions sans droit de vote en circulation, que la Banque détient, directement ou indirectement, en totalité.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Bureau central

Adresse :
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Téléphone : 1-888-212-5533
Télécopieur : 416-955-7800

Pour toute correspondance :
P.O. Box 1
Royal Bank Plaza
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Site Web : rbc.com

Agent des transferts et agent comptable des registres

Agent principal :
Société de fiducie Computershare du Canada
1500, rue University
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8
Canada
Téléphone : 1-866-586-7635
(au Canada et aux États-Unis) ou 514-982-7555
(appels internationaux)
Télécopieur : 514-982-7580
Site Web : computershare.com\rbc

Co-agent des transferts (États-Unis) :
Computershare Trust Company, N.A.
250 Royall Street
Canton, Massachusetts 02021
États-Unis

Co-agent des transferts (Royaume-Uni) :
Computershare Investor Services PLC
Securities Services - Registrars
P.O. Box 82, The Pavilions,
Bridgwater Road,
Bristol BS99 7NH
Royaume-Uni

Inscriptions en Bourse (Symbole : RY)

Bourses où sont inscrites les actions ordinaires de la Banque :
Canada – Bourse de Toronto (TSX)
États-Unis – Bourse de New York (NYSE)
Suisse – Bourse suisse (SIX)
Toutes les actions privilégiées sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Prix du jour d'évaluation

Aux fins du calcul des gains en capital, le prix de base de notre action ordinaire au jour d'évaluation (22 décembre 1971) s'établit à 7,38 \$ l'action. Ce prix a été ajusté pour refléter les divisions d'actions à raison de deux actions pour une de mars 1981 et de février 1990. Le dividende en actions de une action pour une, versé en octobre 2000 et en avril 2006, n'a eu aucune incidence sur le prix du jour d'évaluation de nos actions ordinaires.

Communications avec les actionnaires

Pour des renseignements relatifs aux dividendes, aux changements au registre des actionnaires ou aux changements d'adresse, à la perte de certificats d'actions, aux formulaires d'impôts, aux transferts de succession et au réinvestissement de dividendes, les actionnaires sont priés de communiquer avec :
Société de fiducie Computershare du Canada
100 University Ave., 9th Floor
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Canada

Téléphone : 1-866-586-7635
(au Canada et aux États-Unis) ou 514-982-7555
(appels internationaux)
Télécopieur : 1-888-453-0330
(au Canada et aux États-Unis) ou 416-263-9394
(appels internationaux)
Courriel :
service@computershare.com

Toute autre demande peut être adressée à :
Services aux actionnaires
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
9th Floor, South Tower
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Téléphone : 416-955-7806
Télécopieur : 416-974-3535

Analystes financiers, gestionnaires de portefeuille, investisseurs institutionnels

Pour obtenir des renseignements financiers, veuillez communiquer avec :
Relations avec les investisseurs
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
4th Floor, North Tower
Toronto (Ontario) M5J 2W7
Canada
Téléphone : 416-955-7802
Télécopieur : 416-955-7800
Il est aussi possible de consulter le site Web suivant :
rbc.com/investisseurs

Service de dépôt direct

Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires du Canada et des États-Unis peuvent faire déposer directement dans leur compte bancaire les dividendes sur leurs actions ordinaires de RBC; il leur suffit d'en faire la demande par écrit à notre agent des transferts et agent comptable des registres, la Société de fiducie Computershare du Canada.

Désignation à titre de dividendes admissibles

Aux fins des nouvelles dispositions en matière de crédit d'impôt pour dividendes contenues dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et dans toute législation fiscale provinciale ou territoriale applicable, tous les dividendes (ainsi que les dividendes réputés) que nous versons à des résidents du Canada sur nos actions ordinaires et privilégiées après le 31 décembre 2005 sont désignés comme des « dividendes admissibles ».

Dates de paiement des dividendes pour 2013

Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration

	Dates	Dates de	Dates de
	ex-dividende	clôture des registres	paiement
Actions ordinaires et actions privilégiées de séries W, AA, AB, AC, AD, AE, AF, AG, AH, AJ, AL, AN, AP, AR, AT, AV et AX	22 janvier 23 avril 23 juillet 22 octobre	24 janvier 25 avril 25 juillet 24 octobre	22 février 24 mai 23 août 22 novembre

Gouvernance

Un sommaire des différences importantes entre les pratiques de RBC en matière de gouvernance d'entreprise et les pratiques en matière de gouvernance d'entreprise que doivent respecter les entreprises nationales américaines en vertu des conditions d'admission en Bourse de la Bourse de New York est présenté sur notre site Web, à l'adresse rbc.com/gouvernance.

À moins d'avis contraire, tous les dividendes (ainsi que les dividendes réputés) versés après cette date sont désignés comme des « dividendes admissibles » aux fins de la législation susmentionnée.

Rachat d'actions ordinaires

Nous avons lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Durant la période de un an commençant le 1^{er} novembre 2012, nous pourrions racheter aux fins d'annulation jusqu'à 30 millions de nos actions ordinaires sur le marché libre, aux cours du marché. Nous déterminerons le montant de ces achats et le moment où ils auront lieu conformément à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, sous réserve d'une consultation préalable avec le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF).

Un exemplaire de notre avis d'intention de déposer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités peut être obtenu sans frais en communiquant avec le secrétaire de la Banque, à notre adresse postale torontoise.

Dates de publication des rapports trimestriels pour 2013

Premier trimestre	28 février
Deuxième trimestre	30 mai
Troisième trimestre	29 août
Quatrième trimestre	5 décembre

Assemblée annuelle pour 2013

L'assemblée annuelle des actionnaires ordinaires se tiendra le jeudi 28 février 2013 à 9 h (heure normale des Rocheuses), au Hyatt Regency Calgary, 700 Centre Street SE, Calgary (Alberta) T2G 5P6 Canada

L'information disponible sur les sites Web mentionnés dans le présent rapport aux actionnaires ou l'information pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du rapport. Dans ce rapport aux actionnaires, les références à des sites Web ne constituent pas des hyperliens et ne sont faites qu'à titre d'information pour le lecteur, et à aucune autre fin.

Les désignations commerciales utilisées dans le présent rapport comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA, RBC, LA FIDUCIE DE CAPITAL RBC, RBC GESTION MONDIALE D'ACTIFS, RBC ASSURANCES, RBC SERVICES AUX INVESTISSEURS, MonProjet RBC, RBC RÉCOMPENSES, FIDUCIE DE BILLETS SECONDAIRES RBC, BILLETS SECONDAIRES DE FIDUCIE RBC, TRUCS RBC et RBC GESTION DE PATRIMOINE, lesquelles sont des désignations commerciales de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada ou par ses filiales autorisées. Visa est une marque déposée de Visa International Service Association. Toutes les autres désignations commerciales mentionnées dans le présent rapport, y compris celles qui sont identifiées par le symbole †, qui ne sont pas la propriété de la Banque Royale du Canada sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Nos valeurs

SERVICE
ESPRIT D'ÉQUIPE 
RESPONSABILITÉ
DIVERSITÉ
INTÉGRITÉ

Toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients

rbc.com/ra2012

81105 (12/2012)

©Marques de commerce de la Banque Royale du Canada.